



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172218 7

Presented by

John Bigelow

*to the
Century Association*

Presented by

737

*to the
New York Public Library*

*DM

mercure

Plum

* IM

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JUILLET. 1751.



A PARIS,

Chez { La Veuve CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S. André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais,
JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers,

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVIS.

ASTOR, LENOX & TILDEN FOUNDATIONS
1005
L'ADRESSE du Mercure est à M. MARIEN ;
Commis au Mercure, rue de l'Echelle Saint Ho-
noré, à l'Hotel de la Roche-sur-Ton, pour remettre à
M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresse-
ront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port,
pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux
celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers ;
qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la pre-
miere main, & plus promptement, n'auront qu'à
écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoie aussi par la Poste, affranchi de port ;
aux personnes de Province qui le desiront.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le por-
te chez eux à Paris chaque mois, avant qu'il paroisse
chez les Libraires, n'ont qu'à faire sçavoir leurs in-
tentions, leur noms & leur demeure audit sieur Me-
rien, Commis au Mercure ; on leur portera le Mercure
très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils
payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second
volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second
volume de Décembre. On les supplie instamment de
donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits
dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Provinces, à qui on
envoie le Mercure par la Poste, d'être exactes à faire
payer au Bureau du Mercure à la fin de chaque semes-
tre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les
avances considérables qu'exige l'impression de cet
ouvrage.

On adresse la même priere aux Libraires de Provinces.

Les personnes qui voudront d'autres Mercures que
ceux du mois courant, les trouveront chez la veuve
Pérot, Quai de Conti.

PRIX XXX. SOLS.



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JUILLET. 1751.

PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

ÉPITRE FAMILIÈRE

*A M. le Comte de * * *, en lui envoyant
du papier.*



E ne possède que les fleurs,
Dont vos mains ont paré ma tête,
Et dont les Graces pour ma fête,
Nuèrent les vives couleurs,

Je n'ai pour tout bien qu'une lyre,
Ouvrage & présent de l'Amour,
Quel e caprice ou le délire
Démontent cent fois en un jour.
Content d'une noble indigence,

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

Je n'encense que les vertus ,
Et je perds avec nonchalance
La vaine faveur de Plutus ;
Mon trésor est l'indépendance.
Je vois autour de mes foyers
Les plaisirs , las de l'abondance ,
Se reposer sur mes papiers.
Or ces papiers , très-peu gothiques ;
Ne sont pas les Chartres antiques ,
Où le sot orgueil des ayeux
Repaît de grandeurs chimériques
L'orgueil plus sot de leurs neveux.
Que sont des titres de noblesse ,
Près de ces recueils de tendresse ,
Où le Dieu des vers m'a permis
De n'avoir d'art que la paresse ,
De penser avec mes amis ,
De sentir avec ma maîtresse !
Daignez recevoir la moitié
Des papiers à qui je confie ,
Et les secrets de l'amitié ,
Et ceux de ma philosophie.
Vous , qui sçavez associer
L'esprit , la justesse & la grâce ,
Qui sçavez si bien marier
Les roses avec le laurier ,
Ecrivez , charmez le Parnasse ;
Vous avez la plume d'Horace ,
Il ne vous faut que du papier.



*RIEN ne fait plus d'honneur aux Grands,
que de protéger les Belles-Lettres. Discours
posthume de M. de la Motte.*

L'Estime des hommes est un de nos plus grands besoins. Nous naissons tous avec ce desir, qui se développe en nous long-tems même avant la raison, & qui, acquérant toujours de nouvelles forces, à mesure que nous avançons dans notre carrière, franchit, pour ainsi-dire, les bornes mêmes de notre vie.

C'est lui, qui pour se satisfaire, a imaginé cette immortalité qui dérobe nos noms à l'oubli, & qui nous éternise au moins dans la mémoire des hommes.

Tel est l'instinct général; instinct si noble & si digne d'une intelligence, qu'il peut aller de pair avec la raison.

Mais ce desir, quoique général, n'est jamais si vif que dans les Grands. Placés sur un Théâtre plus élevé, en vûe par conséquent à plus de spectateurs, ils se proposent aussi plus de suffrages, & ils sont rarement contents, s'ils ne se croient parvenus à l'estime universelle.

Qu'ils sçachent donc les moyens de l'acquérir; mettons-les sur les véritables voyes

A ii j

MERCURE DE FRANCE.

de l'honneur. Qu'ils apprennent que les hommes n'estimeront jamais en eux , que les louables inclinations du cœur , & les lumieres de l'esprit , & que rien ne prouvera mieux en eux ces avantages que la protection qu'ils accorderont aux Belles Lettres.

Envain la flatterie leur tient un autre langage ; qu'elle nous réponde elle-même , ou plutôt forçons-la de se taire , en découvrant le vuide & l'illusion de tout ce qu'elle respecte dans les Grands.

Sera-ce la naissance qui leur attirera de sincères hommages ? On sçait assez qu'elle n'est pas un mérite ; mais seulement le présage du mérite , & l'obligation d'en acquérir. Toute la force du préjugé ne va qu'à nous arracher pour elle des respects extérieurs ; & comme nous nous acquittons par notre estime envers la vertu des Ancêtres , nous payons aussi d'un égal mépris l'indignité des descendants. Nous allons même encore plus loin ; nous nous vengeons d'être nés dans les derniers rangs , en jugeant à la rigueur ceux que le hazard a traités mieux que nous. Une vertu commune leur tient presque lieu de vice , & opposant toujours ce qu'ils devroient être à ce qu'ils sont en effet , nous allons jusqu'à les trouver méprisables ,

s'ils ne sont aussi louables que leurs pères.

Tireront-ils des dignités un droit plus légitime à nos louanges ? Loin de leur donner par elles-mêmes de nouvelles perfections, elles ne servent souvent qu'à mettre au jour tous leurs défauts ; & tel dans un rang médiocre se seroit sauvé du mépris, qui en est devenu l'objet éternel, pour s'être laissé élever aux premières places. Avides de notre estime, nous ne l'accordons qu'au mérite personnel, nous dépoilons les hommes de ce qui leur est étranger, & mis alors dans la balance, ils n'y pesent que leur véritable poids.

Désabusés du bonheur de la naissance & de l'éclat des dignités, croiroient-ils que les richesses les honorent ? Elles n'amènent d'ordinaire que des vices & des flatteurs, & tout ce qu'elles ont de fastueux, n'attire de la part des hommes qu'une véritable envie, déguisée sous de faux applaudissemens.

Mais quelque indignes d'estime que soient ces avantages par eux-mêmes, les Grands les peuvent rendre par un usage éclairé des sources fécondes d'honneur & de réputation, s'ils paroissent par leur conduite juger sainement du prix des choses, & les aimer selon leur prix ; si d'un

A iij

§ MERCURE DE FRANCE.

cœur vertueux & d'un esprit étendu , ils n'employent leur autorité & leurs richesses qu'à procurer le bonheur de la société , la société s'en acquitte aussi-tôt par des suffrages unanimes , & elle transmet encore aux races futures son estime & sa reconnaissance.

Or les Grands ne font jamais paroître plus de louables inclinations , ni plus de lumières ; ils ne procurent jamais mieux le bonheur de la société que par la protection qu'ils donnent aux Lettres , & il ne faut que le prouver pour les convaincre en même tems , que rien ne peut leur assurer une gloire plus solide , ni plus durable.

Qu'est ce que les Belles Lettres ? C'est ce que l'Antiquité nous a laissé de plus propre à perfectionner la raison ; ce sont les modèles de la plus sublime Poësie , & de la plus saine Eloquence ; c'est l'heureuse imitation de ces grands modèles ; elles renferment également ce qui règle le cœur , ce qui forme le jugement , ce qui étend , & ce qui élève l'esprit ; c'est enfin , pour ainsi dire , l'éducation du genre humain. Otez-les aux hommes , ils retombent tout à coup dans une brutale ignorance , qui ramène avec elle , & la grossièreté des vices , & la ferocité des passions.

C'est donc un goût naturel pour la vertu, qui nous fait sentir la beauté des Lettres, & ce n'est que le zèle de cette même vertu qui engage les hommes à les protéger.

Un Grand abandonné aux passions, ébloui de sa dignité, amoureux de ses richesses, & noyé dans les plaisirs, ne regarde d'ordinaire les Sçavans qu'avec mépris : indigne de son intelligence, il dédaigne de la perfectionner, & tout ce qui n'est pas sensible & grossier, lui paroît frivole.

Quoi de plus méprisable que cet homme, qui élevé par la fortune au-dessus des autres, se ravale ainsi lui-même jusqu'à l'instinct des bêtes, qui, sans aucun sentiment de sa grandeur naturelle, néglige les besoins de l'esprit, pour multiplier ceux du corps, & qui compteroit pour un tems perdu, celui qui ne serviroit qu'à le rendre plus parfait !

Autant que cet homme est digne de mépris par la bassesse de son cœur, autant Fami, le Protecteur des Lettres est-il respectable par la noblesse de ses sentimens ; avide de connoissances, il voudroit intéresser tous les hommes à l'instruire, il ne connoît de plaisirs solides que les plaisirs utiles ; vous ne le verrez point en proie à des

A w

20 MERCURE DE FRANCE.

flatteurs qui étudient ses passions, pour les prévenir. Cherchez-le parmi les sages, dont il tache de s'approprier les lumières; au prix des biens fragiles qu'il possède, il achète des Sçavans un bien durable qui lui manque; non content même des secours que lui prête son siècle, il interroge encore les siècles passés; cherchant des leçons dans les Philosophes, des exemples dans les Historiens, de nobles mouvemens dans les Poètes, & l'habitude de la raison dans les Orateurs, il ne s'applaudit enfin d'être Grand que par la facilité que son élévation lui donne à augmenter ses lumières.

Si la noblesse des sentimens nous fait aimer les Lettres, les Lettrés, par un juste retour, relèvent aussi la grandeur des sentimens. C'est de-là que se tirent les semences de toutes les vertus; c'est-là qu'en se familiarisant avec les grands exemples & les grandes idées, on contracte cette louable émulation d'y atteindre, qui va quelquefois jusqu'à les passer.

Qu'on remonte, si l'on veut, jusqu'à la vertu militaire, qui est en possession de s'attirer les hommages les plus éclatans, quelque indépendante qu'elle paroisse de l'amour des Lettres, n'en a-t-elle pas toujours été accompagnée dans ceux qui l'ont

portée à son plus haut point ? Le Héros de la Grèce n'étoit pas plus avide de puissance que de sçavoir, & le Conquérant Romain n'est pas moins grand parmi les Sçavans , que parmi les Héros.

Ainsi , l'amour des Lettres dans les Grands nous fait porter un jugement avantageux des sentimens de leur cœur ; ce n'est pas assez, elle nous donne encore une grande idée de l'étendue de leurs lumières. On n'aime pas ce que l'on ne connoît pas ; il faut sentir la beauté des Lettres pour les aimer, & dès qu'on la sent, l'étude en devient nécessaire, le penchant se change bientôt en passion, les premiers progrès sont un attrait pour de nouvelles découvertes, & comme l'objet est inépuisable, le desir de le posséder ne sçauroit s'éteindre.

Il n'en est pas ainsi des autres objets de notre attachement. Approfondis, aussitôt qu'effleurés, ils n'ont pas en eux-mêmes de quoi renouveler nos desirs ; nous en sommes dégoûtés, dès que nous en jouissons, & il faut le dire pour nous justifier, c'est bien plus une preuve d'imperfection de leur part, que d'inconstance de la nôtre.

Les Lettres au contraire offrent toujours de nouvelles beautés ; c'est un champ

A. vj,

12 MERCURE DE FRANCE.

riche & fécond , où les trésors sont cachés sous les fleurs , où l'on ne sçauroit faire un pas , qu'on ne soit tenté de le parcourir tout entier ; ceux qui y moissonnent les premiers , n'ôtent rien à ceux qui y viennent après eux ; que dis-je ? Ils ajoutent encore à l'abondance , & d'âge en âge ce champ devient toujours plus vaste & plus fertile.

C'est à vous d'en procurer l'agrandissement , vous que distinguent la naissance & les dignités ; aimez les Sçavans , animez les par votre accueil , dont ils sont encore plus jaloux que de vos bienfaits. Si la société vous est chère , c'est à ce soin qu'elle connoîtra votre amour pour elle ; les sages Ministres , les grands Capitaines , ne leur sont pas plus nécessaires que les protecteurs des Lettres.

Les premiers mettent l'ordre & la discipline dans un Etat , ils y attirent même l'abondance ; les seconds le défendent des entreprises ennemies ; c'est dans leur courage & dans leur expérience que réside la sûreté publique ; mais les autres , en faisant fleurir les Lettres , assurent à la société cette politesse des mœurs , ce commerce agréable des esprits , cette riche moisson de lauzieres & de connoissances , qui assai-sonne , pour ainsi dire , l'abondance & la

sureté même. Les uns ne pourvoyent qu'aux besoins du corps ; les autres pourvoyent à ceux de l'esprit ; & quel bonheur plus digne de l'homme que celui qui le regarde du côté de l'intelligence ?

Difons plus : tous les avantages de la société tiennent aux Lettres par des liens très-forts , quoiqu'aussi très-déliçats ; c'est à elles de perfectionner les talens naturels , qui demeureroient toujours dans des bornes bien étroites , si les exemples ne leur aidôient à s'étendre & à se développer ; c'est à elles de faciliter le progrès des Sciences & des Arts , ou nous ne ferions tout au plus que renouveler les essais des Inventeurs , si nous n'étions instruits de ce qu'on y a découvert avant nous. Il faudroit commencer par poser les premiers fondemens , au lieu que nous n'avons qu'à continuer l'édifice , & qu'ajoutant quelque chose à ce qui est déjà connu , il ne nous faut pas plus de pénétration pour enfanter des prodiges , qu'il n'en a fallu d'abord pour les plus grossières découvertes.

Ne sommes-nous pas même redevables aux Lettres des sages politiques qui nous gouvernent , & des Héros qui nous défendent ? N'ont-ils pas augmenté leurs lumières par l'étude ? & l'exemple de ceux que

14 MERCURE DE FRANCE.

L'Histoire a célébrés , n'a-t'il pas servi comme d'aiguillon à leur vertu ?

Peignons donc d'un seul trait , tout ce que le Protecteur des Lettres fait pour la société. Il semble ne lui former que des Philosophes , des Historiens , des Poètes & des Orateurs ; il lui prépare par-là de grands Rois , des Ministres éclairés , de redoutables Capitaines , d'équitables Magistrats ; il répand enfin sur toutes les conditions la lumière & l'émulation , qui perfectionne tout.

Quel prix recevra-t'il d'un si grand bienfait ? L'estime : c'est ce que les hommes ont de plus cher , & le prix dont ils payent ce qui est au-dessus de toute autre récompense.

Comment le Protecteur des Lettres pourroit-il ne pas recevoir de son siècle tous les honneurs qu'il mérite ? Les Sçavans sont intéressés à publier ses louanges , & ce sont les Sçavans qui donnent le ton aux autres ; les hommages qu'ils rendent à sa vertu , lui en gagnent de nouveaux par tout où ils se répandent ; & de ce concours d'éloges dictés par la reconnoissance , il se forme bientôt un applaudissement général.

Mais c'est trop peu pour lui de l'estime de son siècle ; qu'il compte encore sur celle

de l'avenir. Toute chimérique qu'est cette sorte d'immortalité pour ceux qui ne vivent plus, on ne peut nier du moins que ce ne soit un bien réel pour ceux qui l'espèrent. Nous avons beau faire les Philosophes, nous ne saurions nous rendre indifférens sur la réputation que nous laisserons après nous, & puisque la raison ne sauroit étouffer cet instinct, elle doit s'y accommoder, & se soumettre en cela aux vûes de la Nature; qui ne nous l'a pas donné sans dessein. Nous proposons donc aux Grands qui protègent les Lettres, l'espérance d'un nom durable, comme un bonheur digne de les flatter.

Qu'ils voyent ce que l'Antiquité nous a transmis de vénération & d'amour pour ce favori d'Auguste, à qui nous devons peut-être les Virgiles, les Ovides & les Horaces.

Son nom, qui est aujourd'hui l'éloge de ceux qui l'imitent, n'est pas moins illustre par la seule protection des Lettres, que les noms des Héros le sont par la conquête des Empires.

Mais pourquoi chercher si loin des exemples, quand nous en avons de domestiques? Ce génie supérieur, qui sous le dernier de nos Rois a porté si haut la gloire de la France & celle des Lettres,

DE MERCURE DE FRANCE.

ne reçoit-il pas encore tous les jours de la part des Sçavans , des tributs d'estime & de reconnoissance ? La suite des siècles ne fera qu'ajouter à sa renommée : heureuses les Nations où l'éclat de sa gloire fera naître des imitateurs de ses vertus !



L'ABSENCE D'EGLÉ.

IDYLLE.

*Pour Mlle **.*

LEs jeux , les ris , en foule ont quitté ce rivage ;
La triste-Flore a marché sur leurs pas ,
Et ces bords , où nos yeux découvroient mille-
appas ,
N'offrent plus qu'un désert sauvage ,
Où l'ennui fait subir un fâcheux esclavage
A ceux que leur malheur arrête en ces climats.
L'herbe en nos prés paroît mourante ;
Les bergers ne font plus résonner leurs hautbois ,
On n'entend plus d'oiseau qui chante ;
Tout garde le silence ; écho n'a plus de voix ,
D'où vient un revers si funeste ?
Qui cause ces malheurs ? Eglé n'est plus ici :
Les plaisirs l'ont suivie ; hélas ! il ne nous reste
Que les chagrins & le souci.
Par son absence on voit dépérir toutes choses :

Si cette belle revenoit ;
 Les oiseaux chanteroient , les fleurs seroient
 écloses ,
 Et sa présence produiroit
 De nouvelles métamorphoses.
 Comme l'Aurore , à son aspect brillant ;
 Semble faire sortir l'univers du néant ,
 Et l'embellir par sa clarté féconde ;
 Eglé par son retour dissiperoit nos maux ;
 Cette belle est pour nos hameaux
 Ce que l'Aurore est pour le monde.
 Ah ! quand viendra cette lente journée ;
 Qui doit éclairer ce retour ?
 De vous dépend toute ma destinée ;
 Hâtez-vous , heure fortunée.
 L'état de votre cœur , Eglé ; vous paroît doux ;
 Vous ne ressentez point d'amoureuses allarmes ,
 Et l'Amour , malgré tous ses charmes ,
 N'a jamais eu d'attraits pour vous.
 Ah ! si c'est un bonheur , qu'il fait peu de jaloux ;
 Et si la haine trop fidelle
 Que vous réservez à l'Amour ,
 Vous sauve des ennuis d'une absence cruelle ,
 Elle vous prive aussi des plaisirs du retour.
 Mais je crois déjà vous entendre
 Opposer à tous mes discours
 Les chagrins qu'éprouvent toujours
 Ceux que l'Amour a pû surprendre.
 A sa voix , dites-vous , je tremble de me rendre ;
 Des traits empoisonnés , un funeste flambeau ,

18 MERCURE DE FRANCE.

Un front sur lequel brille une douceur perfide ;
Des yeux voilés d'un éternel bandeau ,
Et j'irois choisir un tel guide ?
Ah ! bannissez cette crainte timide ;
On m'empêche d'en dire plus ;
Mais le reste peut bien se lire ,
Dans un cœur qui pour vous soupire ;
Et sent vivement tout refus.

L. Dutens , de Tours.



LETTRE A UN GRAND,

*Par M. l'Abbé Coyer , Auteur de l'Année
merveilleuse.*

MONSIEUR,

Oubliez-vous que vous êtes né Grand ?
On vous a bercé de cette importante vérité , & vous la mettiez à profit vis-à-vis de vos Précepteurs , encore bien plus vis-à-vis du monde , lorsque vous y fîtes votre entrée. Qu'êtes-vous devenu ? Il ne tient pas à vous qu'un Bourgeois ne se croie pétri du même limon que vous. On dit que les années changent les hommes , ce n'est pas sur l'article de la *Noblesse* : mais quand cela seroit , est-ce à vingt-

vingt ans qu'on oublie la fleur de son existence ? Malgré votre peu de mémoire vous êtes toujours-Grand : mais apprenez à l'être.

D'abord vous n'estimez pas assez votre naissance. Voyez le cas que les autres en font : Cet empressement qu'on a de prévenir votre réveil pour vous faire la cour ; ce silence jusqu'à ce que vous permettiez d'avoir une langue : cet encens toujours allumé , ces Gentilshommes qui briguent pour leurs enfans l'honneur de vous servir à table , & pour eux celui de gouverner vos chevaux : ces vœux des Académies pour se décorer de votre Nom , ce titre même de *Monseigneur* qui marque une élévation à perte de vûe : S'il vous plaisoit de prendre Femme (& ne devriez-vous pas à votre âge en avoir déjà répudié une ?) Je sçais telle qu'on vous offriroit avec une fortune prodigieuse ; le Père a pesé votre alliance , & se croit trop heureux si vous daignez , en acceptant ses trésors , faire le malheur de sa Fille. Tout ressent l'impression de votre Grandeur : Les Loix , si vous le vouliez , plieroient sous elle.

Mais de quel œil voyez-vous tous ces hommages ? On se relâchera , je vous en avertis. La Gazette vous néglige déjà.

Vous eûtes dernièrement un accès de fièvre, elle a oublié d'en instruire le Royaume. Si nous voulons que les autres sentent ce qui nous est dû, il faut en être pénétrés nous-mêmes. On ne vous entend jamais dire *un Homme comme moi* : jamais vous ne nommez vos Ancêtres, ou si on vous met sur la voye à ne pouvoir échapper, vous rappelez uniquement celui qui étoit *né de lui même* *. Je crains que vous ne nous disiez quelque jour que vous eussiez envié sa place. Ne sentez-vous pas que vous valez mieux que lui, puisque vous êtes de tant de siècles plus noble ? Il commença votre noblesse, & vous le citez par préférence ! Voilà une reconnoissance bien mal-adroite, c'est convenir d'avoir commencé. On doit se perdre dans une Maison, aussi grande que la vôtre ; & si vous pouviez y faire entrer *Pharamond*, il faudroit vous réserver encore des antiquités plus reculées & plus ténébreuses.

Que vous êtes éloigné de cette émulation attachée à votre rang ! Vous souffrez paisiblement que le premier Baron François ait porté un autre nom que le vôtre.

* C'est un mot de Tibere sur Curtius-Rufus, qui étoit le Chef & l'Auteur de sa Noblesse. *Tacit. Annal. L. 11.*

Comment reçûtes-vous ce Généalogiste qui vouloit vous trouver un Ayeul dans la Cour de *Charlemagne* ? Il vous quitta fort mécontent , en vous-laissant à la troisième Race ; & ce Faiseur de Livres , qui dans une Epître Dédicatoire prodiguoit les superlatifs sur la noblesse de votre Sang & sur votre goût pour les talens ? Vous rayâtes l'article du *Sang*. N'est-ce pas rejeter le Diamant pour prendre le *Strass* ?

Ce n'est pas tout d'avoir une belle origine , il faut sçavoir l'afficher. On a fort bien fait de graver votre nom sur votre Hôtel : les dedans n'en disent mot. Il y a trois ans qu'on y voit les mêmes meubles. Vos Porcelaines ressemblent à mille autres. Vos Vernis sont du second ordre. Je connois des Commis qui ne troqueroient pas leurs Lustres pour les vôtres. Vous n'avez que quatre Valets-de-Chambre , qui ne sont pas mieux mis que des Gentilshommes de Province un peu étoffés. Vous deviez du moins leur apprendre qu'il n'est pas jour à huit heures. On vous annonce un homme venu à pied ; il entre aussi-tôt , vous faites pis , vous lui parlez : Il ne s'attendoit qu'à vous voir habiller. Et à table , comment y êtes-vous ? On en est au second Service, & on ne vous

22 MERCURE DE FRANCE!

a pas encore loué ! Aussi quels sont vos Convives ? Des esprits géométriques qui appliquent la règle & le compas aux louanges , au lieu de vous pourvoir de ces complaisans déliés , alertes , dont les yeux perçans voyent tout , saisissent tout dans la Grandeur. Vous décideriez à votre aise. C'est ce que vous ne faites presque jamais. Avez-vous oublié le privilège de votre sphère, *de savoir tout sans avoir rien appris*. Eh quoi ! en vous mettant ainsi au niveau des autres , sçavez-vous ce qui arrivera ? Vous aurez proposé votre sentiment ; on osera vous contredire. N'est-ce pas vous manquer ?

Cependant on parle de vous dans le Public , beaucoup moins que de vos égaux, dont le moins brillant vous éclipsé. On ne vous cite ni pour la beauté des équipages , ni pour la richesse des habits , ni pour ces magnifiques fantaisies qui caractérisent la haute naissance. Mais on plaisante sur je ne sçais quelle prudence qui sent la roture Est-il bien vrai que vous avez les yeux ouverts sur vos revenus & sur votre dépense ? Comment voulez-vous que vos gens montent aux Sous-Fermes pour vous faire honneur ? Est-il bien vrai que vous vous arrangez ,

Vous qui êtes né pour une belle profusion ?
 on ajoute que vous n'achetez plus sur votre
 nom ; que le Marchand ne vous vend
 qu'au prix courant comme à votre Suisse ;
 que ces gens de ressource à 20 pour 100.
 qui font tant d'affaires avec vos pareils ,
 n'en font aucune avec vous. Eh ! mais ...
 d'une grande maison vous en ferez une
 bonne , & on nous donnera la Comédie
du Seigneur Bourgeois. Chaque état a un
 ton de Maison.

Mais les *airs* Quel est le François
 qui ne les connoît pas ; Les petits airs , les
 grands airs. Ce sont les grands sans doute
 qui vous conviennent. Pourquoi ne leur
 convenez-vous pas ? Vous répondez aux
 Lettres , & votre écriture est lisible ! Vous
 vous guérîtes dernièrement d'une indiges-
 tion sans appeller les héros de la Faculté ,
 sans allarmer la Ville ! Vous jouez , mais
 votre jeu n'est pas ruineux ! Vous avez un
 très-grand Hôtel , mais vous n'avez point
 de *Petite Maison* ! Faudra-t'il que ce Fi-
 nancier qui fut Ordonnateur des plats
 chez Monseigneur votre Pere , vous prê-
 te la sienne ? Ignorez-vous ce que c'est
 qu'un Cocher fougueux qui vous mène-
 roit ventre-à-terre ? Vous n'avez encore
 écrasé personne ! Au contraire on vous a
 vu suspendre votre course pour calmer

24 MERCURE DE FRANCE.

une dispute à coups de poing. Seriez-vous venu à bout de vous persuader que le Peuple est composé d'*hommes* ? Pourquoi vous voit-on si peu où vous seriez si bien ? De dix plaisirs bruyans qu'on vous propose , *Bals* , *Pièces nouvelles* , vous en refusez cinq , comme si ce n'étoit pas une obligation de votre rang d'avoir toujours l'air de s'amuser au sein même de l'ennui. Qu'à l'Opéra une Actrice se surpasse , vous vous en tenez à l'applaudissement : devez-vous croire que ces Sirènes ne chantent que pour chanter ? Ce Marquis votre ami , ami comme vous en avez entre vous , est fatigué de celle qu'il protège : mais il la garde par air , comme il fait la guerre par air. Ces airs sont plus importans que vous ne pensez ; il en est un sur-tout qui doit se lever & se coucher avec vous , c'est l'air de protection : il va mieux à la Grandeur que la protection même.

Il faut le porter dans vos Terres : mais c'est où vous êtes encore moins Grand. Ces Forçats de l'humanité qui ont l'honneur de labourer vos Domaines , trouvent un accès facile à votre Château ; ils se familiarisent au point de vous nommer *notre bon Maître* , & quelquefois vous descendez dans certains détails , jusqu'à marier

tier leurs filles & terminer leurs procès. *Monseigneur l'Intendant* leur paroît bien plus Grand, & ils ne vous croient pas fils de feu Monsieur votre Pere.

Croyez-moi. Quand on se laisse tant approcher, on donne de l'insolence aux Petits, & je m'apperçois que je tombe moi-même dans le cas. Si vous étiez toujours environné de la splendeur de votre origine, j'étoufferois toutes ces vérités. J'en ai d'autres dont mon cœur veut se soulager.

Vous avez pris le parti des armes. N'ériez-vous déjà pas assez grand sans avoir de chemin à faire ? Votre début fut charmant. Vous voyez que je suis juste ; vos Mulets, vos Fourgons portoient les commodités & le luxe de Paris au milieu du Camp. Votre Table étoit la premiere en délicatesse, votre Jeu l'emportoit sur tout autre, & le soir vous vous délassiez à la Comédie. Les Villes de Flandres se souviendront long tems des Bals que vous leur avez donnés. Bon tout cela ! à merveille tout cela ! vous vous souveniez alors de votre Naissance. Voilà de la Grandeur.

Que vous avez baissé à votre dernière Campagne ? Si c'est votre étoile de diminuer avec l'âge, bien-tôt vous ne ferez

B

plus de sensation. Vous étiez sur le point de partir, & à peine aviez vous ordonné le nécessaire ! Vos gens vous crurent distrait : ils vous firent cent représentations pour votre gloire, toutes fort inutiles, & si une honte bien placée ne vous eût retenu, vous auriez couru à *franc-étrier*. Cela étoit bon du tems d'Henri IV.

Deviez-vous répéter pour votre honneur cette Cassette que vous perdistes à l'entrée du Camp ? Est il vrai qu'elle étoit remplie de Plans, de Cartes Topographiques, d'Instrumens de Géométrie, de Livres Militaires ? Il y eut des paris qu'elle appartenoit à quelque Subalterne. Qu'alliez-vous faire à tous les travaux de l'Armée, aux Lignes, aux Tranchées, aux Batteries, questionnant, crayonnant ? Vous ambitionniez apparemment la première place vacante dans le *Genie*. C'est ce que disoient de bons Juges, ceux qui figuroient le plus. Ignorez-vous donc que la Nature forme dans un Grand, un Général achevé, tandis qu'elle laisse aux autres la peine de se former eux-mêmes, comme on a fait *Vauban*, *Catinat* & *Valière*. Allez-vous m'objecter *Turenne* ? C'étoit un Grand d'une espèce singulière & hors d'œuvre.

Enfin la Paix s'est conclue. Je m'atten-

dois à vous voir reprendre votre Grandeur dans la Capitale. Point du tout , vous allez voyager. Est-ce une mode que vous voulez amener ? Et pourquoi voyager ? Pour connoître , dites-vous , le fort & le foible des Nations , qui après la nôtre méritent quelque attention. Il m'est revenu qu'à la faveur de l'*incognito* vous ne fréquentiez que les Manufactures , les Chantiers , les Ateliers , les Arsenaux , les Cabinets curieux ; que certains Commerçans & Artistes vous faisoient l'honneur d'aller dîner avec vous. C'est voyager en *véritable Allemand*. Un François, qui voyage pour *apprendre* , fait tort à sa Patrie ; il ne doit se montrer aux Etrangers que pour leur *enseigner* notre politesse & nos modes, Mais qu'avez vous appris ? Me pardonnerez-vous une surprise que j'ai faite dans votre Portefeuille ? J'y ai lû des projets de nouvelles Manufactures, des moyens d'étendre le Commerce , de rendre la Terre plus féconde , de proportionner le luxe & la circulation des espèces aux besoins d'un Etat. Que sçais-je ? Un système où les riches ne verroient plus de pauvres. Que vous importe tout cela , pourvû que vous représentiez & que par - tout on vous ouvre les deux battans ?

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Ce voyage vous a jetté à cent lieues de vous-même. Vous vous êtes coëffé de la qualité de *Citoyen* : Ce titre est bien commun. *La guerre*, dites-vous, *n'est qu'une fermentation passagere. Le Roi la fait bien, & ne l'aime pas ; s'il lui plaisoit de perpétuer la Paix, je deviendrois inutile. Inutile ! . . .* Effacez, si vous le pouvez, les Milords de la Finance, dépensez plus qu'eux, employez tous les Ouvriers & les Marchands que vous payerez à loisir ; soyez très-Grand & vous serez très-utile.

Mais, ajoutez vous, l'amour de la Patrie n'exige-t'il pas quelque chose de plus que de la représentation ? L'amour de la Patrie & la Patrie elle-même voilà de vieux mots, de vieilles idées des Grecs & des Romains, qu'il faut reléguer à Bâle, à Amsterdam ou à Londres.

Les Livres vous ont gâté aussi-bien que les voyages. Vous avez lû que les Grands de Rome & d'Athènes servoient autant la République par les talens & les vertus que par les armes. La plume, la parole, l'administration du trésor public, la négociation, tout leur alloit. Vous avez lû qu'ils étoient modérés dans leurs maisons & prodigues pour le bien commun, qu'ils payoient les dettes des pauvres, qu'ils dotoient les filles, qu'ils faisoient

des largesses au Peuple pour soulager le poids du travail & de l'inégalité, & qu'il leur arrivoit de finir par tester en sa faveur; tout cela est bon dans *Herodote*, *Plutarque*, *Tite-Live*, Bouquins abondonnés aux Colléges. Lisez le *Nobiliaire du Pere Anselme*, voilà votre vrai Livre. Vous y trouverez les Armoiries, les Titres, les Dignités, les Illustrations, qui font la Grandeur.

Envain la chercherez-vous ailleurs. Le dernier règne a vû des Philosophes qui ont appris à penser à la Nation; des Poëtes, des Orateurs qui ont élevé ses sentimens & corrigé ses vices; des Historiens qui lui ont présenté les causes de son élévation ou les pronostics de sa chute; un génie hardi qui a joint les deux Mers pour la mettre à portée de tout; des Magistrats qui ont assuré son repos intérieur en fixant la Jurisprudence. Tout cela a-t'il fait des Grands?

Tenez-vous-en donc au mérite de la Naissance: c'est le centre où se réunissent tous les rayons de lumiere. Ou si enfin vous êtes si amoureux de vertus, tâtez-vous le poulx; elles circulent avec votre sang, elles ont passé de vos Ayeux à vous; ce sont les vôtres, & vous ne sçauriez les étouffer ni les perdre. Telle est la force des

130 MERCURE DE FRANCE.

naturel, comme on nous l'a démontré en plein Théâtre. Vous n'avez qu'une seule chose à faire, & le Public une seule à dire : *Il vit en grand Seigneur*. Si vous le faites, j'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect, sinon, avec une amitié cordiale : Monseigneur, Votre &c.



A MADAME B....

Pour la remercier de ce que je ne l'aime plus

STANCES.

Q Uoi ! c'est vous, aimable Thémire,
Qui rompez ce charme vainqueur,
Qui soumettoit à votre empire
Ma raison, mes sens & mon cœur ?

Hélas ! pouvois-je m'en défendre,
Et ne point me laisser charmer ?
Je vous voyois, j'ai le cœur tendre,
En faut-il plus pour vous aimer ?

Mais, grace à votre indifférence,
Grace à votre légèreté,
Je ne crains plus votre inconstance,
Et je reprends ma liberté.

L'amour est-il un bien suprême

Qu'un sage puisse désirer ?
 Non , puisqu'au sein du bonheur même
 Il nous laisse encor soupirer.

L'amertume qui l'environne ,
 Et qui souvent trempe ses traits ,
 Etouffe le plaisir que donne
 Le plus chéri de ses bienfaits.

Je puis donc à présent , Thémire ,
 Bravant tes dangereux attraits ,
 Avec toi folâtrer , & rire
 Du calme où je rentre à jamais.

Je puis de ta bouche charmante
 Vanter le tendre coloris ,
 Et cette grace si touchante
 Que tu donne à ce que tu dis.

Je ne traiterai plus de fable
 Vénus & sa rare beauté ;
 La tienne , au moins , nous rend croyable
 Ce qu'en vante l'Antiquité.

Quelle est cette escorte légère ,
 Qu'on voit voltiger sur tes pas ?
 Des talens qui suivent leur mere ,
 L'Amour augmente tes appas.

Dis-moi , si je t'aimois encore ,
 Si j'étois encore enchanté ;

B. iiij

32 MERCURE DE FRANCE.

Sur ce qui fait que l'on s'adore ,
Aurois-je cette liberté

Heureux quand je verrois tes charmes ,
Et malheureux en les quittant ,
Mon cœur seroit dans les allarmes ;
Je tremblerois sur chaque instant.

Tantôt flatté , leur assemblage
Animeroit tout mon transport ,
Mais bien-tôt un nouvel hommage
M'en feroit accuser le sort.

Aurour de toi ce qui s'empresse ,
Me sembleroit d'heureux rivaux.
Pas un d'eux n'auroit ma tendresse ;
Et moi j'aurois seul tous leurs maux.

Tranquillité qui m'es si chère ,
Je me donne à toi pour toujours.
Contre les yeux de ma bergere
Assûre la paix de mes jours.

Je prendrai plaisir à l'instruire
Que c'est toi seule que je fers
Mais que vois-je ? Hélas ! c'est Thémire ,
Adieu , pour jamais je te perds.

*De R * * **



ECLAIRCISSEMENT

Sur un Passage du Livre de l'Esprit des Loix.

ON a demandé une définition précise & mieux expliquée du terme d'*Honneur*, tel qu'il est employé dans le *Livre de l'Esprit des Loix*; on l'y donne pour le grand ressort des Monarchies, comme la *Vertu* est celui des Républiques, & comme la *crainte* est dans les gouvernemens despotiques.

Opposant ces trois mobiles les uns aux autres, l'*Honneur* ne seroit donc pas la *Vertu*, ni la vertu l'honneur; mais en y réfléchissant, nous trouverons qu'ils peuvent s'identifier en partie & différer d'ailleurs, sans se trouver en opposition; & dans leur alliage & leurs différences, l'honneur ne contiendra rien de vicieux, ni les Monarchies rien d'inférieur aux Républiques.

On a dit de la Science, qu'elle n'est rien, si d'autres que vous ne sçavent pas que vous êtes sçavant: N'en pourroit-il pas être de même de la vertu, dans le sens où cela est dit de la science? Véritablement cet adage n'est pas d'une parfaite justice.

B. v.

34 MERCURE DE FRANCE.

on y donne l'exclusion à ce qui n'est qu'un degré de moins de perfection, il falloit dire que *la réputation du sçavoir ajoute au mérite de l'être*; mais cesse-t-on d'être sçavant parce qu'on n'est pas connu comme tel, & & ne peut-on pas le devenir dans l'obscurité? Le tems y est plus grand & plus employé à l'étude; mais d'un autre côté la réputation accroît l'émulation, & la communication perfectionne nos lumieres, nos disciplines & le fruit de nos études: voila ce qu'on a voulu dire avec plus d'énergie que de justesse.

La Vertu peut recevoir les mêmes progrès & les mêmes inconveniens de l'obscurité & de la lumiere, c'est veritablement un de ses attributs de se suffire à elle-même; le mépris des éloges & des honneurs (qu'elle appelle vains) l'élève & la rend encore plus estimable; mais une perfection de moins, n'altère point l'essence des choses. L'homme vertueux, mais ignoré dans les Monarchies, devient inutile à sa patrie, car il n'est point avancé aux charges publiques, il ne doit donc plus être compté parmi ces ressorts de prospérité de ce Gouvernement: loin d'être employé, il est rejeté des Cours, il contracte une humeur chagrine, qui le rend critique & fâcheux; le petit nombre de ses con-

citoyens , qui le connoissent , en prennent occasion de blâmer le Gouvernement , & de dire qu'on y admet le vice & qu'on en rejette la Vertu ; une telle Vertu fait donc le double mal de se nuire à elle même & de préjudicier à l'Etat.

L'Honneur qui se manifeste & qui veut s'attirer de la considération dans le monde , est véritablement entouré d'écueils ; il est surtout sujet à la mode , & si l'ambition le séduit, si les objets le passionnent, & si ses moyens s'écartent des voyes de la sagesse , il fait plutôt naufrage que la Vertu tranquille & solitaire ; mais la Vertu elle-même n'a-t-elle pas ses accidens dans le cours de l'humanité ? Ne manque-t-elle pas souvent de lumières ? La barbarie & la superstition ont long-tems abusé les hommes & ont mis le mal à la place du bien. Les vérités de l'Evangile & la saine Philosophie ont encore à travailler long-tems sur nos pratiques intérieures ; la société se perfectionne ; n'y craignons plus des conditions rétrogrades au point qu'elle retourne aux vices qu'elle a quittés ; ainsi la *mode* & le monde ne feront point dans la suite de si mauvais guides que le disent les misantropes.

L'Honneur (cette Vertu qui veut principalement paroître s'attirer des hommages

B. vij

& s'avancer dans le monde) craint tout ce qui le ternit aux yeux des hommes ; il craint le moindre ridicule , & pousse, dit-on, trop loin cette crainte : on reproche à notre tems *de redouter plus les ridicules que les vices* ; mais l'excès d'une crainte n'empêche pas la réalité de l'autre ; rien n'oblige à l'option ; on peut être vertueux sans ridicules , comme honoré extérieurement sans vices intérieurs.

Que de foibles objections prévalent dans la morale , faute d'examen ! Celles qu'on fait contre l'espece d'Honneur dont il s'agit , sont de ce nombre : mettons les dans tout leur jour pour y répondre.

Le désir de voir publier son mérite , l'affectation d'être honoré , peuvent , dit-on , couvrir & engendrer de grands défauts ; la vanité & l'ambition en sont le principe , l'homme modeste au contraire se contente d'éviter les reproches de sa conscience ; il lui suffit d'être , sans être soigneux de paraître , tandis que la nécessité de paroître prend sur les moyens d'acquérir du mérite & des talens. L'homme méchant & insuffisant emploie toutes les forces à élever un édifice illusoire de capacité qu'il n'aura jamais , & de Vertu qu'il trahit ; il usurpe la réputation , il s'empare d'un grand nom sans titres & sans preu-

ves. Mais je demande quel est l'art exempt d'abus, & quels sont les abus les plus ordinaires qui doivent faire prescrire l'usage des bonnes choses ?

Non, le faux *Honneur* usurpé n'est point l'*Honneur*; il ne se soutient pas long-tems, & il travaille toujours à se détruire lui-même, car plus il s'avance, plus il se démasque.

Toute Vertu est pure & existe par elle-même comme l'amour : l'amour intéressé n'est que commerce ou débauche ; leur démonstration & leur bonheur ne les altèrent point essentiellement ; leur diminution est un accident que le mystère n'eût pas sauvé.

L'*Honneur* porte les hommes aux plus grands efforts de la Vertu ; il semble prendre de nouvelles forces du témoignage dont il jouit ; l'amour propre est donné aux hommes pour exciter davantage la Vertu ; ce don ne doit pas être vain dans l'humanité ; nous le méprisons trop, quand nous dédaignons sa voix dans la retraite ; mais nous en faisons un bon usage, quand nous prenons pour témoins de nos actions le Prince qui les récompense & nos citoyens qui les applaudissent : ainsi l'*Honneur* porte-t'il à mépriser la vie & les biens. Si la *Vertu* inconnue a plus de mérite à faire

§§ MERCURE DE FRANCE.

Le bien sans témoins, *l'Honneur* est plus aidé à bien faire, & la première ne surpasse le second que par le plus ou le moins de difficulté surmontée ; mais c'est beaucoup si elle s'égale dans ses efforts.

La différence des Gouvernemens établit celle des deux sortes de Vertus qui lui sont propres & qui en font le ressort. Dans les Républiques, la multitude veut avoir à deviner où est la Vertu ; le Prince ne peut connoître ses sujets que par l'épreuve & par le témoignage public. La multitude s'offense du mérite éclatant qui menace sa liberté ; elle renverse le culte qu'on lui rend ; la jalousie fuit les grandes actions & les hautes fortunes : malheur aux héros des Républiques, s'ils laissent quelque-tems oublier le besoin d'eux & les services qu'ils ont rendus. Dans les Monarchies au contraire, il y a bien des degrés de grandeur pour les sujets qui restent toujours infiniment au dessous de leur Souverain, à quelque élévation qu'ils soyent parvenus ; il se plaît à les combler, & à se voir le maître d'hommes grands & illustres : rarement ces fortunes passagères ont ombragé le trône, & la perfection du Gouvernement Monarchique en écarte de plus en plus le danger.

Voilà ce qui fait prospérer le Gouver-

nement Monarchique, sur tout quand la justice préside aux graces, & telle est la définition promise en peu de mots, *l'Honneur est la Vertu connue.*



LES RICHESSES,

O D E.

Sous le voile épais du prestige
 Mes sens sont-ils enveloppés ?
 Par l'apparence du prodige
 Mes regards seroient-ils trompés ?
 Dans le lointain un Temple s'ouvre :
 Plus j'avance , plus j'y découvre
 Les travaux du luxe & de l'art ;
 Là paroît l'aveugle fortune ,
 Sur la foule qui l'importune ,
 Jettant ses faveurs au hazard.



Le caprice vole autour d'elle ,
 Far de son injuste pouvoir ,
 Et d'un coup léger de son aile
 Ecarte le timide espoir.
 La flatterie & la bassesse ,
 Rampant aux pieds de la Déesse ,
 La séduisent par leurs respects ;
 La noire envie & l'impudence ;

49 MERCURE DE FRANCE.

De l'avarice qui l'encense,
Rendent les hommages suspects.



Au milieu de ce Sanctuaire
S'élève un sacrilège Autel,
De sang coule, je vois le frère
Victime d'un frère cruel.
Mœurs, probité, Vertu, justice,
Tout entre dans le Sacrifice
D'un cœur avide de trésors;
Faut-il être époux homicide,
Sujet rebelle, ami perfide?
L'intérêt est tout sans remords.



Dans ses desirs rien ne l'arrête:
Pour corriger les loix du sort,
Il vole, il expose sa tête
Aux fureurs des tyrans du Nord:
Son Vaisseau battu par l'orage
Menace d'un prochain naufrage;
La peur glace les Matelots:
En ce péril, seul intrépide,
Dans la soif du gain qui le guide,
Il brave les vents & les flots.



Que ne peut cette ame servile
Connaître ce qu'elle poursuit !

C'est un bien dont l'éclat fragile
 S'éclipse au moment qu'il nous luit,
 Or séducteur, présent funeste,
 Par toi la vengeance céleste
 Punit un cœur intéressé.
 Dans les mortels dont tu disposes;
 Tu fais plus de métamorphoses
 Que les breuvages de Circé.



Tant qu'à la pauvreté contente*
 Le Romain dresse des Autels,
 Une Vertu toujours constante
 L'égale presque aux immortels;
 Mais quand par les biens qu'il prodigue
 Plutus eût fait naître la brigue,
 Et corrompu le Magistrat,
 Rome à l'instant changea de face;
 L'intérêt qu'excite l'audace,
 Décida seul dans le Sénat.



L'honneur persécuté s'exile;
 Le crime ne se cache plus;
 La sainteté n'a point d'asile
 Contre l'attentat de Barrus;
 Au vil Prêteur** de Syracuse,
 Des vols faits aux bords d'Arétuse

* Il y a un Livre excellent, qui porte ce titre.

** Verrès.

12 MERCURE DE FRANCE,

Le Tibre vend l'impunité ;
Clodius devient sacrilège ,
Et de Thémis qui le protège ;
L'or fait trébucher l'équité.



Jamais tes flatteuses promesses
Ne pourront ravir mon encens ;
Prodigue à d'autres tes caresses ;
Trompeuse idole , j'y consens :
Victimes des vicissitudes ,
C'est par des épreuves trop rudes
Que nous obtenons tes bienfaits ;
Quand tu fixerois tes caprices ,
Me payerois-tu les Sacrifices
Que mon lâche cœur auroit faits ?



Dans ces lieux consacrés au faste ,
Palais , où l'art s'est épuisé ,
De ris , de pleurs , Dieux ! quel contraste
Frappe mon œil désabusé !
Le dédain qui veille à la porte ;
N'en écarte pas la cohorte
Des soins , des chagrins , du dégoût ;
Quel est donc ton bonheur suprême ,
Riche , si dans le plaisir même ,
Les ennuis empoisonnent tout ?



Chez les Grands , jusques sur le Trône

Les foudres fixent leur séjour :
 Si la pompe vous environne ,
 Le trouble grossit votre Cour.
 Princes , forcés de vous contraindre ;
 Vous souffrez , sans oser vous plaindre ;
 Votre gander vous fait la loi :
 Alexandre couvert de gloire ,
 Soupire au sein de la victoire ;
 En lui l'homme trahit le Roi.



Tremblez , enfans de la fortune ;
 Qui bravez les Dieux & les loix ;
 La vie à vous-même importune ,
 Du Ciel déjà venge les droits ;
 Du sang la masse empoisonnée ;
 Fruit d'une licence effrenée ,
 D'un suc mortel nourrit le corps ;
 A l'épurer l'art qui s'obstine ,
 Aigrit la douleur qui vous mine ;
 Le desespoir suit les remords.



Ah ! si vos chaînes sont dorées ;
 Les nœuds en sont-ils moins pressans ?
 Vos ames , sans cesse altérées ,
 Ont mille besoins renaissans.
 Vous gémissiez dans l'abondance ?
 Contre vous , de votre indigence ,
 L'aveu secret a prévalu.
 Vos trésors sont votre misère ;

44 MERCURE DE FRANCE

Tandis que dans le nécessaire
Je trouve encor le superflu.

*Par M. l'Abbé Clément, Chanoine de
Saint Louis du Louvre.*



REFLEXIONS

*Sur les Tragédies en Musique, lûes dans une
Séance de l'Académie de la Rochelle. Par
M. de Chassiron, Auteur des Réflexions
sur le Comique larmoyant, imprimées chez
Durand en 1749.*

Nous devons aux Italiens la naissance
de l'Opera. Le génie d'une Nation
aussi sensible aux plaisirs, devoit naturelle-
ment avoir la gloire d'inventer un Specta-
cle destiné à charmer tous les sens ; mais
peut-être un jour le mérite , plus difficile
de le porter à ce degré de perfection qu'
l'Italie elle-même n'est point encore arri-
vée , est-il réservé à la France.

Sans entrer à cet égard dans aucune dis-
cussion , je me contenterai de dire ici que
nous entendons sous le nom d'Opera une
Tragédie ou un Ballet en Musique , dont
le but est plutôt de plaire que d'instruire.
Ce Poëme a ses beautés & ses loix particu-
lières , presque indépendantes des règles
ordinaires. Le Lyrique, moins jaloux d'une

exacte régularité que d'une pompe éblouissante, doit toujours aller jusqu'au merveilleux. C'est dans ce point de vûe qu'il choisit ses Sujets, qu'il régle l'économie de sa Pièce & qu'il distribue les personnages.

Toute Fable destinée à la composition d'un Opera, doit donc être susceptible des plus brillantes situations, des événemens les plus extraordinaires, des décorations les plus superbes. Si la guerre y paroît, ce ne doit être que pour y étaler des triomphes, & la paix ne s'y doit montrer que suivie de fêtes & de jeux. Les passions, toutes personnifiées, sont elles-mêmes au nombre des Acteurs. La jalousie arme les Furies de torches & de flambeaux. Le désespoir y évoque les ombres, & fait sortir des Enfers les habitans du Ténare. Tous les peuples de la Terre s'y rassemblent, & le Ciel, toujours favorable aux vœux des Poètes, offre bientôt une foule de Divinités, qui s'empressent de partager les plaisirs des mortels.

Aussi la Mythologie est-elle le champ fertile que la Muse Lyrique ait le plus souvent moissonné. Ses Poèmes, tirés la plupart des Métamorphoses d'Ovide, nous ont présenté successivement toutes les Divinités de l'Olimpe, par la plume des Quinault, des la Motte, des Dancher & de cet

46 MERCURE DE FRANCE.

l'homme célèbre , depuis si long-tems au-dessus des louanges & de l'envie. Avec combien d'art a-t'il fait paroître sur la Scène cette charmante Néréide , à qui les plus grands Dieux s'empressent de rendre hommage ! C'est Neptune , suivi de toutes les Divinités de la Mer , qui prétend captiver le cœur de la belle Nymphé ; c'est Jupiter qui vient lui déclarer son amour avec tout l'éclat qui accompagne le Maître du Tonnerre ; cependant le Destin se déclare en faveur d'un foible mortel ; les Dieux rivaux seront forcés de lui obéir , & l'heureux Pelée obtiendra de leur consentement la main de l'aimable Thérís.

Quelque magnifiques cependant que soyent ces images , les Héros pris de nos anciens Romans peuvent le disputer aux Dieux mêmes. La Chronique seule des Amadis fournit des situations aussi brillantes que toutes celles de la Mythologie. Quelle pompe & quel éclat dans Amadis de Grece ! * Vous le voyez se précipiter à travers l'éperon enflammé qui défendoit la gloire de Niquée. Un nuage , qui s'avance sur le Théâtre , s'ouvre au bruit du tonnerre , & laisse voir Mélice sur un dragon. La fontaine de vérité d'amour , qui

* Cette Tragédie de M. de la Motte , a été donnée en 1699 ; la musique est de M. Destouches.

succède, paroît ornée de statues & de colonnes, que bien-tôt la fureur de la Magicienne fait briser par des démons volans. Ils déracinent les arbres, ils renversent les rochers; l'Amour effrayé s'envole, & ce désordre n'est encore qu'une préparation à de nouveaux prodiges.

C'est dans les mêmes sources de la Fable & du Roman que nos Lyriques ont crû devoir choisir les Acteurs de leur Prologues; mais les rôles qu'ils leur prêtent dans ces occasions, ne sont point montés sur le ton de ceux qu'ils leur font jouer dans le cours du Poëme. L'usage les a bornés à ne chanter dans les Prologues que les exploits & la gloire du Souverain, & à porter en tremblant l'encensoir jusqu'aux pieds du Trône. Nous avons beaucoup de chefs-d'œuvre dans ce genre, dont l'immortel Quinault a fourni les premiers modèles. Quel naturel de pensées & d'expressions, quelle force même de pinceau n'a-t'il pas employé pour louer le Roi qui a fait si long-tems l'admiration de l'Europe! Il fait chanter ces vers admirables à Vénus dans le Ballet du Triomphe de l'Amour.

Un Héros que le Ciel fit naître,
 Pour le bonheur de cent peuples divers,
 Aime mieux calmer l'Univers,
 Que d'achever de s'en rendre le maître.

48 MERCURE DE FRANCE:

Et dans Amadis de Gaule, Alquif & Urgande chantent ce Duo célèbre.

C'est à lui d'enseigner
Au Maître de la Terre
Le grand art de la guerre ;
C'est à lui d'enseigner
Le grand art de regner.

Un Lyrique de nos jours, qui a fait les plus jolies choses du monde, & qui a osé le premier introduire de véritables Héros sur la Scène, fait paroître dans le Prologue des Fêtes Grecques & Romaines, la Muse de l'Histoire, qui demande des accords à celle de l'Harmonie. Cette fiction est également ingénieuse & sensée; l'Histoire fournit les sujets & la Musique les pare. Cependant la tyrannie de l'usage l'a emporté dans le Poëme même, & quoi qu'il veuille nous insinuer * le contraire, il s'est vû forcé de travestir les Alcibiades & les Antoinnes en Celadons, pour ne pas déplaire à cette partie brillante des Spectateurs, qui entraîne toujours les premiers suffrages & qui se fait un jeu de soumettre jusqu'à la raison, lorsqu'elle s'oppose à ses plaisirs.

De là le faux, toujours dominant dans

* Voyez la Préface que M. Fuzelier a mis à la tête de son Ballet.

les

les Héros de l'Opéra. On leur a imposé la fatale nécessité d'être perpétuellement amoureux. Au moment qu'ils se présentent sur la Scène, ils ne se ressouvient plus de leur antique bravoure; la gloire autrefois donnoit au moins l'effort à une partie de leurs prouesses; aujourd'hui on ne nous les montre plus que transportés d'une passion efféminée. Ils dédaignent sur nos Théâtres de punir ces brigands qui alloient courir le monde pour ravir l'honneur des Princesses errantes, & nous sommes tout accoutumés à leur faire grace des qualités vraiment héroïques. Qu'importe en effet qu'ils se fassent admirer par leur courage, s'ils réussissent à nous plaire par leurs agrémens; la valeur de Roland ne balance pas plus dans nos cœurs les charmes de Médor, que dans celui d'Angélique.

Assujettis à des caractères si faux, nos Poètes n'ont pû conserver à l'Opera ce vrai-semblable, si essentiel aux deux autres genres dramatiques, & cette science est devenue une loi contre laquelle il n'est plus permis de réclamer. Il est décidé que le Spectacle Lyrique n'est point obligé de suivre la vérité réelle ou présumée, ni dans la marche de son action, & sur tout dans le ton de ses Acteurs. Saint :

C

Evrement avoit sans doute de l'humeur ; quand il a imprové qu'un homme mourût en chantant , ou qu'il se livrât mélodieusement à des fureurs. Comme les actions dans l'Opera sont essentiellement subordonnées à la Musique , il faut bien qu'elles se fassent en chantant , de quelque nature qu'elles soient. Au reste il est surprenant que le voluptueux Philosophe de la Duchesse Mazarin ait pû douter que l'humanité se prêtoit sans peine à toutes les espèces d'illusions capables d'augmenter l'ivresse des sens.

Mais si les Poètes Lyriques peuvent sans scrupule braver presque toutes les vraisemblances en faveur de la pompe du Spectacle , & par la nature même du Poëme , il ne leur est jamais permis de blesser la vérité du sentiment ; c'est un défaut capital qu'aucune beauté ne peut racheter, & dont l'Auteur de l'Opera d'Achille fournit un exemple mémorable. Après avoir fait chanter à Priam ces beaux vers au second Acte,

Restes infortunés du plus beau sang du monde,
Polixene , ma fille , & vous veuve d'Hector ,
Mêlez vos pleurs aux miens , & s'il se peut encor,
Que tout redouble ici notre douleur profonde.

Il le fait reparoître tout consolé au quatrième , & dire galamment à Polixene :

Ma fille , il n'est plus tems de répandre des pleurs,
 Voici le jour heureux qui finit nos malheurs,
 Le fier Achille rend les armes
 A tes charmes , &c.

Par quel miracle cet infortuné Monarque
 a-t'il pu oublier si rapidement qu'Achille
 vient de sacrifier Hector aux mânes de Pa-
 trocle ? Et comment Polixene peut-elle
 sans horreur accepter une main encore
 fumante du sang de son frere ? Cette ab-
 surdité , toute personnelle à l'Auteur , est
 d'autant plus impardonnable , qu'elle tom-
 be en pure perte pour le plaisir du Spec-
 tateur.

Car c'est le plaisir qui fait la loi suprême
 à l'Opera ; c'est lui qui décide en Législateur
 & qui a fait accorder encore aux Lyriques,
 outre le sacrifice des vrai-semblances , une
 entière liberté pour l'économie du Poë-
 me : en effet , on ne les a jamais assujettis
 à prendre des règles , que ce qui pouvoit
 servir à rendre l'action plus vive & plus
 animée. Comme les miracles opérés par
 les Dieux , & les enchantemens surmontés
 par les Héros , ne pourroient que très dif-
 ficilement se prêter à la marche exacte de
 la Tragédie , il étoit nécessaire que l'Ope-
 ra s'en fit une qui lui fût propre , & c'est
 en quoi il a réussi admirablement bien.

C ij

Dans la Tragédie , l'exposition est un morceau difficile & qui demande un art infini. Le Poète Lyrique s'est mis en droit de supposer que le Spectateur sçait tout ce qui a précédé. Ainsi lorsqu'Angélique a chanté ce beau Monologue :

Ah ! que mon cœur est agité ;

L'amour y combat la fierté ;

Je ne sçais qui des deux l'emporte , &c.

Dès ce moment l'exposition est suffisamment faite , sans aucune autre préparation ; on devine sans peine que la Reine de Caray a deux amans & qu'elle préférera son goût à sa gloire. Eh ! qui pourroit s'y tromper ? Ces incertitudes-là dans le cœur d'une Héroïne d'Opera , ne sont elles pas toujours décidées au profit de l'amour , contre les intérêts de la raison ?

C'est avec plus de facilité encore que les Poètes Lyriques se sont assurés d'heureux dénouemens ; c'est l'effort du génie & du jugement de trouver une issue naturelle à une action remplie d'incidens , qui se croisent exprès pour tenir le Spectateur dans l'incertitude ; dans l'Opera , la machine seule dénoue avec succès. Armide part sur un char volant , & laisse l'auditeur également content & ébloui.

La division en cinq Actes est peut-être ce que l'Opéra a de plus commun avec la Tragédie , & cette ressemblance même a des caractères absolument distinctifs ; chaque Acte dans un Opéra contient , comme une action entière , & seulement une partie d'action dans la Tragédie. L'Acte finit dans celle-ci par la suspension momentanée de l'action principale ; dans l'Opéra la fin de l'Acte doit amener une fête ou un divertissement qui tienne encore le Théâtre rempli , après que les Acteurs se sont retirés. Le Théâtre Lyrique ne souffre point de vuide , peut-être par un principe de politique ; l'esprit trouve si peu à s'y occuper , qu'il met tout en usage pour l'empêcher de réfléchir.

La préférence qu'il s'est ainsi obligé de donner aux yeux & aux oreilles , lui a fait abandonner l'unité de lieu qui forme partout ailleurs une règle si essentielle. Il est de l'essence , de la régularité même du Poëme chantant , que la position de la Scène change dans tous les Actes. Les sens y gagnent , & il n'est pas libre aux Lyriques de balancer entre le vrai & le merveilleux. Au Palais enchanté d'Armide , ils peuvent faire succéder des déserts affreux , remplacer le mont Etna , vomissant des flammes , par les bosquets fleuris

§4 MERCURE DE FRANCE.

de l'Elisée. Il n'est point d'éloignement , de contrariété , d'impossibilité même , qui ne doive céder à l'imagination vive & fertile d'un Poète d'Opéra. Il peut à son gré faire voyager les pays , rassembler les peuples des deux Pôles , & les présenter dans le même moment aux yeux étonnés des Spectateurs.

Mais, dira-t-on, comment l'Opéra avec tant de défauts entraîne-t'il tant de suffrages, & par quels charmes réussit-il à couvrir des absurdités aussi choquantes ? Je réponds d'abord, qu'il forme, comme un spectacle universel, & où chacun trouve à s'amuser dans le genre qui lui convient ou qui lui plaît davantage. Le Machiniste, quoique voisin du Géomètre, laisse dériver son front à la vûe d'un vol rapide, dont il médite les ressorts, tandis que l'élève de Thérpiscore se laisse transporter par des pieds mus en cadence. Le Peintre & le Décorateur y trouvent des sujets d'admiration & de critique, & dès-lors ils y sont occupés. Il n'est pas jusqu'aux habits qui n'entrent pour quelque chose dans le plaisir du Spectateur, parce que le plaisir prend mille formes différentes; enfin les jeunes gens, toujours frivoles, sont satisfaits d'une ariette qu'ils apprennent rapidement, & qu'ils chantent d'a-

près l'Acteur ; & les cœurs tendres de tous les âges , n'y trouvent que trop de quoi se passionner & entretenir le feu pernicieux qui les consume.

Ceux qui veulent faire l'apologie de l'Opéra d'un ton plus sérieux , disent que ce qui est tout ce qu'il doit être , est bon dans son genre , & même beau en effet , s'il y a dans les Arts un beau arbitraire & de convention , comme il n'est pas permis d'en douter. Si donc l'action du Poëme est d'un merveilleux assorti aux idées reçues , si les paroles sont sonores & touchantes , si la Musique exprime bien les sentimens , dont on veut nous affecter , si les décorations sont superbes , si le jeu des Machines est exécuté avec assez d'adresse pour nous faire illusion , alors l'Opéra sera bon , sera parfait , & nous ne pourrions rien demander au-delà de ce qu'il nous donne , sans une véritable injustice.

A tant de traits , tous capables de produire , chacun en particulier , leur effet , il est aisé de sentir tout l'empire que la Musique prend sur la Poësie , & la préférence que les airs obtiennent sur les paroles ; aussi l'Auteur du Poëme n'est jamais qu'un second , & un Opéra est bien plus connu par le nom du Musicien que par celui du Poëte. Quinault n'a pas été excepté d'un

C iiii.

usage devenu comme général ; sa gloire est maintenant indépendante de celle de Lully. Mais combien de tems n'a-t-elle pas été éclipsée ? Il n'y a pas trente ans qu'on se confondoit encore avec la foule des Poètes médiocres de son tems. Pourquoi faut-il qu'un génie si fertile , qu'une lyre si délicate , si harmonieuse , se soit prêtée à des maximes corrompues ? N'en doutons pas , Messieurs , si Quinault n'eût embrassé que les passions vraiment dramatiques , nous n'aurions point à redouter aujourd'hui ces dogmes séducteurs qui font l'ame de nos Poèmes chantans. Ses succès dans le genre galant ont entraîné ses successeurs , ils ont crû ne pouvoir plaire , qu'en adoptant à son exemple , cette morale funeste , où le vice ose se produire sous le voile imposteur de la délicatesse & du sentiment.

Seroit-il donc impossible que nous en vinssions enfin jusqu'à vouloir être raisonnables ? & l'amour , purement voluptueux , est-il la seule passion qui ait droit sur nos ames ? Je ne m'étendrai point ici en longs raisonnemens , il faut des preuves de fait pour combattre des préjugés qui paroissent victorieux. Je me contenterai donc de citer l'Opéra de Jephté , ce Poème célèbre d'un Auteur qui ne l'est pas , mais qu'on

à trop cherché à avilir. Des yeux accoutumés aux prodiges des Divinités, aux enchantemens, aux prestiges des Romains, ont vû sans dégoût des personnages saints introduits sur la Scène, & les maximes de Religion & de morale répandues dans cette Tragédie, trouvent encore tous les jours des Spectateurs dociles & assidus.

N'approuvons pas néanmoins qu'on fasse chanter sur un Théâtre profane les mystères sacrés de notre croyance, & les objets respectables de notre culte. La pompe toute voluptueuse de l'Opéra s'allie mal avec l'austerité des mœurs Evangéliques; la piété, la raison même, souffrent infiniment de voir imiter l'enthousiasme divin d'un Prophète, ou les chastes transports d'une Vierge, par des bouches accoutumées à célébrer les louanges des Divinités de Cythère. Le contraste a quelque chose de trop révoltant.

Que plutôt nos Lyriques essayent leurs talens sur des sujets tirés de l'Histoire de toutes les Nations; si un Poète a trouvé l'art de nous attacher par l'imitation des choses saintes, pourroient-ils appréhender de ne pas réussir, en traitant des sujets où leur imagination pourroit se jouer avec une entière liberté. La Fable & le Roman les asservissent à une passion unique, tan-

C v

dis que l'Histoire les offre toutes à leur pinceau , avec les mœurs de tous les âges , les révolutions de tous les siècles , les usages de toutes les Nations. Quelle variété & quelle abondance d'événemens , & d'actions également propres à faire briller le génie des Poètes , & à exciter l'admiration du Spectateur !

Un changement aussi utile pour les mœurs (objet toujours respectable en toute espèce de Gouvernement) réconcilieroit , sans doute , avec l'Opéra , cette partie des honnêtes gens , qui craint avec raison les images licentieuses , qui font la base commune de nos Tragédies en Musique. L'amour de la gloire , de la Patrie , de la liberté , ne pourra-t'il donc jamais remplacer sur notre Théâtre le charme de l'amour effeminé de nos Héros ? On a applaudi l'action forte , pathétique & intéressante du premier Acte des fêtes de l'hymen. On y a vû avec transport Osiris occupé du bonheur de la terre.

Le second Acte des talens lyriques n'est qu'une harangue militaire , & de quelle énergie ne l'a-t'on pas trouvée ?

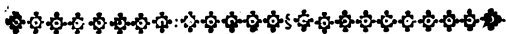
Qu'on encourage les génies hardis , capables de se frayer de nouvelles routes , & le Théâtre de l'Opéra sera bientôt tout ce que des essais aussi brillans sont en droit de nous faire attendre.

Un Poëte avec du talent, un Musicien avec du génie, peuvent tout ce qu'ils oseront entreprendre, & si je ne craignois d'exciter le murmure public, je dirois qu'il ne seroit pas impossible de placer sur le Théâtre même du Palais Royal, la peinture même de l'amour conjugal, s'il étoit traité avec autant d'art, qu'Euripide en a employé dans cette Scène admirable, où Admète reçoit les tendres adieux de la généreuse Alceste.

Je livre à vos réflexions cette légère idée de réforme de l'Opéra, en ce qui regarde uniquement les mœurs, & vous devez convenir qu'elle est moins chimérique dans son exécution par quelque impuissance réelle de la part des Poëtes, que par la crainte où ils sont de déplaire à ce goût foible & malade qui caractérise la plus grande partie des amateurs du spectacle. Le Père Brumoy a remarqué, que la Comédie Athénienne dut la perfection, où elle arriva sous Ménandre, aux Loix successives qui la renfermerent dans des bornes légitimes. Sans le secours des Loix la Comédie a perdu parmi nous infiniment de son ancienne licence; les équivoques, les duels, les enlevemens sont disparus; & que ne peut pas le charme seul de la nouveauté sur nos esprits? Nous commen-

çons d'aimer la morale plaintive, & les accens lugubres sur les mêmes Théâtres, qui n'avoient été jusqu'ici destinés qu'aux jeux & aux ris. Il est dans l'humanité d'épuiser d'abord toutes les erreurs, de parvenir à pas lents au ton de la Nature, au bon & au parfait, de s'en lasser ensuite, & de tomber dans de nouveaux égaremens, différens des premiers. Osons présager la même destinée pour l'Opéra. Les lieux communs de la galanterie ont été son berceau; mais ils sont bien près d'être épuisés; il est tems de le revêtir des passions vraiment dramatiques, que le charme de la Musique poussera encore plus loin que dans la Tragédie.

Si l'on nous prend par un nouveau genre de plaisir, la révolution sera rapide. Attendons ce prodige de quelque génie supérieur, qui donnera le ton à son siècle, & qui après s'être rendu propre la manière des Grecs, si voisins des Tragédies en Musique, nous donnera des caractères vraiment estimables, & fera peut-être de l'Opéra une école pour les mœurs, au moins dans la théorie.



Monsieur de la Motte a laissé une suite d'Eglogues très-ingénieuses. On nous a permis d'en imprimer une, prise au hazard le Public sera bien-tôt en possession de tous les ouvrages de ce célèbre Ecrivain.

EGLOGUE.

Licas. Atis.

Licas, que le desir de connoître la Ville
Eloigna quelque tems d'un séjour plus tranquille,
Y revenoit enfin, plus fier d'avoir appris
A mêler dans ses airs des tours fins & fleuris,
Aux simples sentimens, aux graces naturelles
Dont les bergers du lieu sçavoient charmer leurs
belles.

On y vantoit Atis, on y vantoit ses chants;
Mais Licas eut les siens plus vifs & plus touchans.
Il l'osa défier au combat de la flûte;
Florine, qu'ils aimoient, jugeoit de leur dispute;
Et rivaux à la fois & de gloire & d'amour,
Les deux bergers ainsi chanterent tour à tour.

Licas.

'Au moment fortuné que j'aperçûs ma belle,
L'Amour, tendant son arc, voltigeoit autour d'elle;
Elle jeta sur moi des regards pleins d'attraits;

ACTE II. MERCURE DE FRANCE.

Le Dieu prit ce tems sûr, pour me lancer ses traits.

Atis.

On célébroit ici la Reine de Cythere ;

Mon cœur de cent beautés distingua ma bergère ;

D'un desir inconnu je me sentis presser ,

Et je baissai les yeux de peur de l'offenser.

Licas.

Tous les cœurs à l'envi s'empresrent sur ses traces ;

Quand dans ses blonds cheveux , arrangés par les

Graces ,

Elle a mis avec art les plus brillantes fleurs ,

Dont l'éclat de son teint fait pâlir les couleurs.

Atis.

De tous ces ornemens je ne m'apperçois guere ;

Raree ou négligée , elle sçait toujours plaire.

Hélas ! en quelque état qu'elle s'offre à mes yeux ,

C'est toujours comme elle est qu'elle me plaît le

mieux.

Licas.

Avides Courtisans, adorez la fortune ;

Allez faire à nos Rois une cour importune ;

De la seule beauté je reconnois les loix ;

Mais ses esclaves sont plus heureux que nos Rois.

Atis.

Je ne songe jamais qu'à celle que j'adore ;

Que m'importent les soins d'un monde que j'ignore !

Mon seul amour m'occupe, & je m'en entretiens ;

Sans songer si quelqu'autre aspire à d'autres biens.

Licas.

Dans le bocage épais où va rêver ma Belle,
Parlez-lui de mes feux, plaintive Philomelle ;
Dans les antres secrets, quand elle fuit le jour,
Echos qui le sçavez, dites-lui mon amour.

Atis.

Affidu sur les pas de celle qui m'attache,
Il n'est point de détour, de bois qui me la cache ;
Dans les antres en vain elle iroit se cacher,
L'amour me le révèle, & je cours l'y chercher.

Licas.

Par tout à son aspect les campagnes fleurissent ;
L'air en devient plus pur, & les bois reverdissent.

Atis.

Je n'aime que les jours, les lieux où je la voi,
Quand je ne la vois plus, tout est égal pour moi.

Licas.

Si quelque jour mes soins pouvoient toucher son
ame,

Que ce triomphe, Amour, redoubleroit ma flamme !

Atis.

Si l'Amour m'accordoit ce destin glorieux,
Je serois plus content, & n'aimerois pas mieux.

Licas.

J'ai fait des vers pour elle, & je veux les lui dire ;
L'Amour les a lui-même applaudis d'un sourire.

64 MERCURE DE FRANCE.

Atis.

J'en ai fait que je trouve encor trop languissans ;
Je n'ai pas , à mon gré , dit tout ce que je sens.

Licas.

Ecoute , écoute , Atis , la Chançon que j'ai faite ,
Et tu pourras juger si ma stamene est parfaite.

C'est Iris désormais qui borne mes desirs ;

Je ne puis dans mes tendres chaînes.

Etre heureux que par ses plaisirs ,

Ni malheureux que par ses peines.

Atis.

Ecoute donc , Licas , ma Chançon à ton tour ;

Mais ne vas pas par-là juger de mon amour.

Quand j'ai dit pour Iris tout ce qu'Amour m'inspire ;

J'y voudrois encor ajouter ,

Je sens plus que je ne puis dire ;

Hélas ! je sçais bien mieux l'aimer que la chanter.

Licas.

Florine , il en est tems , vous devez prononcer.

Atis.

Je crains trop cet arrêt , pour vouloir le presser.

Tel de ces deux bergers fut le combat champêtre :

L'un suivoit la Nature , il n'eut point d'autre maître ;

L'autre vouloit de l'Art y joindre le secours ,

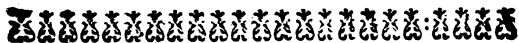
Qui , loin de l'embellir , la déguise toujours.

Dans le cœur de Florine Atis eut la victoire ;

Elle voulut pourtant lui cacher cette gloire ,

Et dans un embarras qu'Atis apperçut bien ,

Le regarda , rougit , & ne prononça rien.



LA FILLE DU SOLEIL,

CONTE TURC.

IL y avoit une Dame de la plus grande beauté, & dont l'amour propre étoit parvenu à un tel excès, qu'elle se croyoit plus belle que le Soleil. Un jour, en regardant fierement ce bel Astre, elle lui dit : Soleil, mon beau Soleil, dis-moi, sans mentir, lequel est le plus beau, de toi, ou de moi. Je suis beau & tu es belle, lui répondit le Soleil. Cette réponse, dont sa vanité auroit dû se trouver satisfaite, ne lui parut cependant pas suffisante ; elle se leva le lendemain avant le jour, elle attendit le Soleil, & lui fit la même question, en le conjurant de s'expliquer plus clairement. Malgré ses instances elle reçut la même réponse ; elle ne se rebuta point, elle répéta la même chose le jour suivant, & le Soleil ajouta seulement à ses paroles ordinaires : je te rendrai mere d'une fille qui sera Reine, & plus belle que toi & que moi. Tant de faveurs du Soleil ne consolèrent point la belle Dame, & la seule idée d'une beauté plus parfaite que la sienne, & qui parviendroit au Trône, lui fit regarder les bontés de cet Astre divin.

comme une menace des plus à redouter ; elle résolut , pour s'en garantir , de ne jamais s'exposer à ses regards , & de faire du jour la nuit , toutes choses très-souvent pratiquées depuis ce tems , mais qui parurent alors fort extraordinaires. Cependant les mortels ne pourront jamais résister à la volonté des Dieux. Malgré les précautions & les arrangemens qu'elle avoit pris , un jour elle se coucha , selon sa coutume , un peu devant l'aurore ; elle étoit persuadée que ses fenêtres étoient exactement fermées ; la négligence d'une esclave permit au Soleil d'entrer , il la trouva couchée , la chaleur étoit grande , elle étoit peu vêtue , un seul de ses rayons la réveilla , ce fut inutilement qu'elle cria , le Soleil me gagne , à quels malheurs m'exposez-vous ? Vous sçavez que je le déteste. On accourut , & l'on prit pour un excès de délicatesse ce qui étoit en effet la parole du Soleil , & elle accoucha très-heureusement de la plus belle fille ; malgré tous les sentimens de jalousie , dont elle étoit dévorée , elle en eut soin , la fit nourrir & élever , comme les autres enfans , jusqu'à l'âge de douze ans , esperant toujours que quelque accident dérangerait ses charmes , mais sa beauté lui parut alors si complète , que ne pouvant plus

en soutenir la vûe, elle appella deux de ses esclaves, & leur dit : engagez ma fille à se promener avec vous, conduisez-la dans la plaine du Grand-puits, proposez-lui d'admirer sa beauté, & de se regarder dans le cristal de ses eaux, & lorsque vous la verrez bien occupée du plaisir de se voir, prenez-la par les pieds & la précipitez. Les esclaves exécuterent ses ordres avec la plus grande précision, & vinrent en rendre compte à leur Maîtresse, qui leur fit de beaux présens, proportionnés au service qu'elles lui avoient rendus. Cependant le Soleil qui donnoit à plomb sur ce puits, & qui se trouva témoin de tout ce qui se passoit, réunit ses rayons, & enleva dans l'instant toute l'eau, & si complètement, que la belle fille ne fut point du tout mouillée, & que soutenue par les rayons de son pere, elle arriva au fond du puits sans se faire aucun mal, & si doucement qu'elle n'eut pas la moindre peur. Elle examina avec attention le fond de ce puits, qui lui parut d'une prodigieuse étendue. A force de le parcourir, elle aperçut un chemin voûté plus obscur, mais assez large, elle le suivit, & il la conduisit successivement au grand jour, & ensuite dans un beau jardin rempli d'arbres magnifiques, couverts de toutes les espèces

de fruits que la Nature a coûtume de produire; elle s'en amusa, elle en mangea, & trouva que leur goût répondoit à leur beauté; elle reconnut ensuite que ce jardin conduisoit à un grand Palais, dont il dépendoit; la curiosité la détermina à y monter, elle y trouva un nombre infini d'appartemens, & surtout une enfilade de douze belles chambres richement meublées, mais le lit d'aucune n'étoit fait. La belle parcourut tout le Palais sans y rencontrer personne; après avoir imaginé toutes les raisons d'une solitude si générale, & n'en trouvant aucune capable de la satisfaire, elle se contenta d'être étonnée de ce qu'après-midi ces beaux lits n'étoient pas encore faits; il faut, dit-elle, pour me faire un mérite auprès du maître de cette maison, que je balaye ces douze chambres, & que je fasse ces douze lits. Après avoir exécuté son projet, elle choisit un endroit qui ne pouvoit être fréquenté, où elle résolut d'attendre & d'examiner tout ce qui devoit naturellement arriver.

Dans l'instant que le Soleil se couchoit, elle entendit du bruit, & vit arriver douze grands Dragons, dont les replis tortueux, & les figures affreuses la firent trembler. Ils furent surpris de trouver leurs chambres si propres & leurs lits si bien faits;

cet événement leur parut singulier , ils ne pouvoient comprendre comment le mortel , qui avoit eu assez de hardiesse pour entrer dans leur Palais , n'avoit pas préféré au soin qu'il avoit pris , le plaisir d'emporter plusieurs des richesses dont il étoit rempli , & qui s'y trouvoient à l'abandon ; ils tinrent conseil , pour sçavoir le parti qu'ils avoient à prendre , & convinrent de faire une visite générale , tant au-dedans , qu'au-dehors du Palais , pour sçavoir à qui ils étoient redevables de cette politesse ; il ne leur fut pas difficile de trouver la belle , elle étoit dans le coin d'un galetas , assise par terre , mais d'un air doux , noble & respectable. Les douze Dragons frappés de sa beauté se prosternerent à ses pieds , lui dirent de ne rien craindre , & la belle fille du Soleil se rassura ; ils lui demanderent si c'étoit elle qui avoit si bien fait les lits , & si bien balayé les chambres , elle leur répondit que c'étoit elle , & qu'elle avoit voulu mettre ces beaux appartemens en état de recevoir leurs Maîtres. Les Dragons redoublèrent leurs respects & leurs marques d'amitié , & lui promirent de la regarder comme leur sœur , en l'assurant qu'ils étoient charmés d'avoir dans leur Palais la beauté même , qui leur donnoit l'exemple de la simplicité

& du travail. Mais dites-nous , notre chère sœur , ajoutèrent-ils , car nous ne vous nommerons plus autrement , comment & par quel chemin êtes vous arrivée ici ? Elle leur conta la méchanceté de sa mère , & les ordres qu'elle avoit donnés à ses esclaves , car elles avoient dit en la précipitant , nous exécutons les ordres de votre belle maman. Ils en furent touchés , & dirent , des Dragons , plus Dragons que nous , ne seroient pas capables d'une telle action ; ils la conjurerent d'être tranquille & contente , & de les regarder comme ses esclaves , puisqu'ils la déclaroient souveraine Maîtresse du Palais. La belle les remercia , & s'accoutuma à un genre de vie un peu solitaire , car les Dragons sortoient tous les jours au Soleil levant , & ne revenoient que le soir , chargés de leurs provisions , & de ce qui leur étoit nécessaire , aussi la belle n'avoit autre chose à faire , encore parce qu'elle aimoit à s'occuper , qu'à balayer les chambres , faire les lits , & arranger les beaux appartemens sans nombre que les Dragons avoient laissés à sa disposition , & son plus grand plaisir étoit d'en changer tous les jours ; elle mêloit cet amusement à celui de se promener dans ces beaux appartemens , elle en admiroit les richesses & les beautés , elle

alloit dans les jardins écouter les oiseaux , les apprivoiser , ramasser des fleurs , ou cueillir des fruits , dont elle faisoit des corbeilles qu'elle présentoit le soir à ces monstres , dont le caractère & la société ne laissoient rien à désirer. Un jour elle leur dit en soupant , vous parlez comme les hommes les mieux élevés , vous êtes des Dragons si polis , & vos manieres sont si nobles , que vous devez avoir une belle histoire à conter , je ne devrois pas l'ignorer , ce me semble , à la façon dont nous vivons. Ils trouverent qu'elle avoit raison , & le plus âgé prit ainsi la parole.

Histoire des douze Dragons.

Nous sommes tous freres , ou cousins germains , & il s'en fait beaucoup que nous soyons nés sous la forme où nous avons le malheur de paroître à vos yeux. Nous étions , il n'y a pas encore long-tems , de très-beaux Princes , mais si contents de notre figure & si remplis de notre mérite , que non-seulement le Soleil & la Lune nous paroissoient moins beaux que nous , mais que nous aurions défié les Divinités même , de produire rien qui pût nous être comparé. Cet orgueil dont aucune remontrance n'avoit pû nous corriger , causa de justes allarmes à un Génie qui avoit tou-

72 MERCURE DE FRANCE.

jours protégé notre famille. Pour nous corriger & nous éviter en même tems de plus grands malheurs , il nous donna la figure que vous voyez ; il est vrai que nous sommes les plus beaux Dragons de notre espèce , & qu'il n'est pas possible d'en voir de plus beaux[!], cependant nous faisons peur à tout le monde , & l'on prend la fuite dès qu'on nous voit ; mais nous espérons à force de bons procédés , & de payer avec soin tout ce que nous prenons , que nos voisins s'accoutumeront à nous , & que notre réputation s'établira différemment. Le Génie qui prétend nous avoir rendu service , & nous avoir fait éviter la vengeance céleste , nous a donné son Palais , où personne n'ose aborder : vous seule , la plus belle des belles , y êtes entrée. Quand nous ferions en effet ce que nous paroissions , la beauté peut-elle rien craindre ? Nous avons blasphémé le Soleil & la Lune , aussi la parole nous est interdite , quand ces deux Astres brillent & paroissent sur l'horison , & par cette raison nous ne faisons que begayer dans les quartiers de la Lune. Ce n'est pas tout , nous sommes dans l'obligation de sortir tous les jours , & d'aller travailler pour entretenir nos champs , & rassembler nos besoins ; nos malheurs sont mérités , mais devroient-ils être

être si longs ? Cependant le Génie nous a dit, en nous transformant, & nous remettant la garde de son Palais, dont il nous a rendus maîtres de disposer à notre volonté, que nous ne pourrions en sortir, ni voir la fin de nos peines, que nous n'eussions trouvé un oiseau d'une rare beauté ; malheureux lui-même, & qui oublieroit ses malheurs & ses propres intérêts pour nous témoigner sa passion & sa reconnaissance. Vous voyez, ajouta-t'il, en versant un torrent de larmes, que nous sommes condamnés à souffrir toute notre vie. Les onze autres joignirent leurs pleurs & leurs regrets à ceux de leur aîné ; la belle les consola, & leur dit qu'il falloit espérer que leur repentir adouciroit le Génie, & que lui-même leur feroit trouver ce qui leur paroïssoit impossible à rencontrer, elle s'intéressa à leur malheur, & l'intérêt témoigné par la beauté, console autant que celui des Sultans.

Cependant le peu d'occupation que la belle avoit dans cette magnifique solitude, lui rappella le souvenir du grand puits ; elle eut la curiosité de suivre le chemin obscur qui l'avoit conduit à ce Palais ; elle trouva les choses dans l'état auquel elle les avoit laissées ; mais à peine y fut-elle arrivée, qu'une des deux esclaves, que sa

D

mere avoit chargées de sa vengeance, parut en haut appuyée sur le bord, car on avoit appris que les eaux avoient tari, & la mere inquiète, comme tous les criminels, envoyoit tous les jours sçavoir si l'eau n'étoit point revenue; l'esclave fut très-étonnée de voir la plus belle des belles se promener en rêvant, & lui dit : bon jour, ma belle Demoiselle, est-ce vous? Ah! bon jour, ma mie, lui répondit la belle; que faites-vous là haut? Je viens voir comment vous vous portez, répliqua l'esclave, & elle ajouta, que faites-vous là bas; où logez-vous? Comment vivez-vous? Je me porte bien, répondit elle; je suis bien logée, & rien ne me manque. L'esclave se retira avec cette réponse, & courut la porter à sa Maîtresse. Elle fut outrée de rage & de fureur, en apprenant que sa fille vivoit encore; elle dit à cette esclave : prenez ce mastic*, portez-le à ma fille, dites-lui que vous craignez qu'elle n'en soit privée; allez demain, au lever du Soleil, demeurez au grand puits jusqu'à midi, je vous enverrai relever par votre camarade, qui y demeurera jusqu'au soir, car je veux que l'une ou l'autre y soit conti-

* Tout le monde, & surtout les femmes, mâchent du mastic en Turquie, comme on mâche du betel dans l'Inde.

neellement jusqu'à ce qu'on ait donné ce mastig à ma fille , je le crois nécessaire à sa santé , ainsi qu'à son amusement. La belle vint en effet , quelques jours après ; l'esclave lui donna le mastig , elle la remercia & se retira dans le Palais. A peine y fut-elle arrivée qu'elle mâcha ce mastig , avec d'autant plus de plaisir qu'elle n'en avoit point trouvé dans le Palais ; mais ce mastig étoit enchanté ; il tomba dans sa gorge , & s'y arrêta si cruellement qu'elle perdit la respiration , & tomba morte. Les monstres revinrent à l'heure ordinaire , & coururent , selon l'habitude qu'ils en avoient prise , à la chambre de leur sœur ; l'état où ils la trouverent les mit au désespoir , ils pleuroient , ils battoient leurs têtes contre les murs , & disoient , notre chere sœur est morte , que nous sommes malheureux de l'avoir perdue ? C'est pour augmenter nos douleurs que le Génie nous l'a fait connoître ; ils passerent la nuit à la veiller , & à essayer tous les remèdes & tous les secours ; & voyant qu'ils étoient inutiles , ils tinrent conseil le lendemain pour sçavoir ce qu'ils feroient du corps de cette belle personne ; les uns vouloient l'enterrer avec tous les honneurs imaginables ; mais ils trouverent que la terre n'étoit pas digne de la recevoir , & qu'il étoit

D ij

plus convenable de l'exposer sur le haut d'une montagne ; cet avis fut contredit , en disant qu'il ne falloit pas la laisser devenir la proie des oiseaux & des animaux sauvages ; ils convinrent de la mettre dans une caisse d'argent , exactement fermée , & de la jeter dans la mer , ce qu'ils exécuterent avec les larmes les plus vives , & les soupirs les plus profonds.

Cette caisse flottoit sur l'eau , & les rayons du Soleil augmentoient son éclat , & la faisoient appercevoir d'une distance fort éloignée : après avoir été quelques jours le jouet des vents , elle vint assez près d'une côte , pour être remarquée par un jeune Roi qui chassoit sur le haut d'une montagne ; frappé de cet objet , il descendit sur le rivage avec toute sa suite , & il arriva dans le moment que le flot pouffoit la caisse à terre. Le jeune Roi surmonta sa curiosité , & dit : je veux emporter cette caisse dans mon Palais , je sçaurai seul ce qu'elle renferme , il la fit mettre dans son chariot , & quand il fut arrivé il voulut , sans la perdre de vûe , qu'on la portât dans sa chambre où , sans témoins , avec des outils qu'il ne sçavoit pas trop manier , il fit l'ouverture de cette caisse. Quel fut son étonnement à la vûe d'une si grande beauté ? Mais quelle fut sa dou-

leur, en reconnoissant qu'elle étoit privée du jour ? Que je suis malheureux, s'écria-t'il, en refermant la caisse, & la poussant sous un lit ! Je ne trouve ce qui peut me plaire que pour être privé de l'espérance de le posséder. Il devint rêveur & mélancolique ; cent fois le jour il revenoit dans sa chambre, & toujours seul, pour admirer & contempler un objet privé de la vie, mais dont il étoit si éperdu qu'il auroit donné tout son Royaume pour lui faire retrouver la lumière. Il se levoit plusieurs fois dans la nuit, il allumoit cent flambeaux, & la considéroit avec transport. Un amour aussi malheureux le rendit si maigre, & altéra si fort sa santé, que la Cour & tous ses Sujets voyoient avec la plus vive douleur qu'il alloit mourir. La Reine, la mere, en étoit inconsolable, & l'ignorance du motif de sa douleur causoit une impatience générale, car on ne pouvoit l'attribuer qu'à une chose qu'il tenoit renfermée avec le plus grand secret. Ce jeune Roi étoit un jour chez la Reine, sa mere, avec sa nourrice, & la Dame qui l'avoit élevé ; celle-ci dans l'espérance de le dissiper, lui fit un conte, mais les contes n'ont pas toujours l'effet qu'on leur destine ; celui-ci, tout beau qu'il étoit, loin d'amuser le Roi, l'endormit si fort

que la nourrice mit la main dans sa poche ; prit la clef de sa chambre , & courut pour découvrir le sujet qui réduisoit ce Roi dans un état si pitoyable ; elle n'aperçut de singulier dans cette chambre que la caisse d'argent , elle la tira de dessous le lit , elle l'ouvrit , & fut frappée d'étonnement , à la vûe de la beauté & de la richesse des habits , dont les monstres avoient paré leur fœut en lui rendant les derniers devoirs , car la caisse étoit remplie dans tous les vuides que le corps pouvoit laisser , des plus belles perles , & des plus magnifiques diamans. La nourrice , plus curieuse encore qu'étonnée , releva ce beau corps , & le regardant avec indignation , se pourroit-il , s'écria-t-elle , que mon cher Roi , mon cher enfant fût amoureux d'une morte , pendant qu'un si grand nombre de beautés vivantes sont empressées à lui plaire ? Ensuite transportée par la colère : tiens , dit-elle , voilà ce que je te donne , elle accompagna ces paroles d'un coup de poing terrible sur la nuque du col , qui fit sortir le mastic qu'elle avoit dans la gorge , & la belle dit en ouvrant les yeux : ô Dieu , que je dormois avec douceur ! Il est constant que la protection seule du Soleil n'auroit pû lui conserver la vie dans toutes ces circonstances ; il falloit qu'elle fût

sa fille pour résister à de si grands obstacles. Cependant la nourrice effrayée sortit promptement de la chambre du Roi, ferma la porte, & vint remettre la clef dans sa poche, car le conte avoit si bien opéré que le Prince dormoit encore. La nourrice rendit compte tout bas à la Reine de ce qu'elle avoit vû; sa frayeur lui servit de preuve & de témoin; elle avoit à peine achevé de l'instruire que le Roi s'éveilla, & son premier soin fut de courir à sa chambre. La frayeur, l'inquiétude, & tous les sentimens de douleur le saisirent à la vûe de la caisse vuide & ouverte au milieu de la chambre; il s'écria tendrement, qu'êtes-vous devenue, la plus belle des belles? Par quel enchantement vous ai-je perdue? Non, je ne survivrai point à ce malheur. La belle, qui s'étoit retirée dans un coin de la chambre, lorsqu'elle avoit entendu venir le Prince, parut à ses yeux, & lui dit; on vient de me tirer du sommeil le plus doux; apprenez-moi comment je me trouve ici, ce n'est point ma demeure; où sont les douze Dragons? Comment vous ont-ils permis l'entrée de ce Palais? Vous êtes donc arrivé par le grand-puits? Ce Prince étoit si transporté de voir briller la vie & le mouvement dans tout ce qu'il adoroit, qu'il lui auroit laissé faire

un plus grand nombre de questions sans s'interrompre ; mais enfin il lui montra la caisse d'argent, & lui conta par quel bonheur elle étoit venue à sa possession : la douleur où sa mort l'avoit plongé, la vie qu'il avoit menée, l'adoration qu'il avoit rendue à ses charmes, étoient autant d'aveux de l'amour le plus tendre. Ces deux jeunes personnes devinrent plus hardies par l'examen de leurs sentimens, elles se retrouvèrent ce qu'elles étoient, c'est-à-dire charmantes, elles s'en assurèrent, & se firent mille protestations, d'autant que les aveux réciproques de leur naissance & de leur situation, n'apportoient aucun obstacle à la satisfaction de leurs desirs, & que leur union étoit des plus convenables. Le Roi fit prior sa mère de passer dans son appartement, il lui fit remarquer cent fois les beautés de la plus belle des belles, il lui conta ce qu'il venoit d'apprendre, lui peignit ses sentimens ; & l'assura qu'il vouloit épouser sur le champ la fille du Soleil, assurant qu'il ne pourroit jamais faire une aussi grande alliance.

La Reine, quoiqu'étonnée de tout ce qu'elle apprenoit à la fois, ne pouvant désapprouver ce mariage, les nœces furent célébrées le soir même, & tout le Royaume passa de la plus grande douleur à la

plus grande joye. Peu de tems après la nouvelle Reine devint grosse : tant d'événemens heureux pour ce Royaume se répandirent dans l'Univers , & l'histoire de la fille du Soleil occupoit tous les esprits ; elle parvint aux oreilles de sa mere dont la rage & la jalousie redoublèrent en apprenant que la beauté de sa fille l'avoit conduite au Trône où la sienne n'avoit pu la faire parvenir. Cependant elle étoit encore belle , mais elle prévoyoit la diminution de ses charmes , tandis que ceux de sa fille étoient à peine dans tout leur éclat. Après avoir bien pensé aux moyens de satisfaire une vengeance que d'aussi cruelles réflexions rendoient à son mauvais cœur plus nécessaire que jamais , elle forma un projet , & pour le rendre complet , elle obtint du Magicien qui lui avoit donné le funeste mastic , une épingle enchantée & partit déguisée de façon à ne pouvoir être reconnue ; elle avoit eu soin de prendre avec elle plusieurs faux certificats de Sages-Femmes , qui l'annonçoient comme la plus habile de l'Univers , à laquelle plusieurs Reines s'étoient confiées avec succès. Elle arriva donc dans la Cour de sa fille ; tout y redoubla sa rage & son désespoir , car cette Princesse étoit louée , & louée plus qu'aucune Reine

D v

l'ait jamais été ; mais elle sçut renfermer ses douleurs & fut soutenue par l'esperance de réussir dans ses projets : elle demanda à parler au Roi en secret , & tout ce qu'elle lui dit de son grand sçavoir , les certificats qu'elle lui montra d'un grand nombre de Reines très-connues , le persuadèrent si bien , qu'il lui promit que nulle autre n'acoucherait la fille du Soleil ; tout le monde approuva ce choix ; on donna des esclaves & un appartement à la Sage-Femme , enfin elle fut très-bien traitée en attendant les couches. Quelque-tems avant qu'elles arrivassent , & après avoir bien établi la confiance , elle dit au Roi , je vous réponds de tout , si vous vous en rapportez à moi & me laissez faire comme on a fait dans les autres Cours où mon grand talent a réussi. Il faudra conduire la Reine dans les bains de votre Palais & me laisser seule avec elle , je ne réponds de rien , si vous n'y consentez pas. Le Roi accorda cette demande , & l'on se contenta de garder la porte des bains. Quand la Reine fut accouchée heureusement , sa mere prit l'épingle que le magicien lui avoit donnée & l'enfonça dans la tête de sa fille , qui fut sur le champ métamorphosée en un bel oiseau doré , & qui s'envola par un carreau de la fenêtre.

que la Sage-Femme eut soin d'ôter & de remettre sans que l'on pût s'en appercevoir : alors se trouvant seule, elle se débarbouilla, ôta tout ce qui pouvoit la déguiser & se mit à crier au secours, on accourut, elle demanda pourquoi la Sage-Femme l'avoit abandonnée ; mais on étoit si occupé du bel enfant qu'elle avoit mis au monde & du plaisir de la voir elle-même en bonne santé (car on la prenoit pour la Reine) qu'on ne songa que médiocrement à la Sage-Femme, non plus qu'au chemin qu'elle pouvoit avoir pris ; d'ailleurs la ressemblance naturelle de la mère & de la fille, l'obscurité, du lieu jointes à l'idée de l'abbatement naturel à son état, servirent à l'illusion. On la transporta avec tous les ménagemens possibles dans le lit qu'on avoit préparé. Cependant le premier moment passé, malgré tout l'art & toutes les précautions d'une femme adroite & qui qui n'a qu'un objet, les yeux de l'amour sont trop éclairés pour être parfaitement trompés ; aussi le Roi ne pouvoit s'accoutumer à des changemens & à des différences dont il s'appercevoit malgré lui, & que nul autre n'étoit en état de distinguer. Il disoit sans cesse en lui-même, *Il est vrai que je n'ai jamais vu accoucher, & que j'ai fait très-peu d'attention aux femmes*

D. vij

qui ont été dans cet état depuis que je suis au monde ; mais il me semble que cette opération de la nature peut altérer la beauté , & ne doit rien changer à la physionomie. Ce Prince aimoit cependant encore cette fausse Reine , mais pas autant que la véritable. Cependant la méchante femme étoit dans son lit , bien résolue d'être long-tems avant de se relever. D'un autre côté l'oiseau doré vola dans les jardins du Palais , & à l'instant de sa métamorphose , il attendit quelque tems sur les arbres les plus voisins pour voir si on ne seroit point occupé de lui , & si le malheur qui lui étoit arrivé ne causeroit aucune rumeur ; mais voyant le calme & la tranquillité dont la Cour jouissoit , il se regarda dans une fontaine & ne put être insensible à la beauté qu'il avoit perdu , mais il rendit justice à celle dont il se trouva ; ses malheurs & l'état de son plumage lui rappellerent les discours de ses bons amis les monstres , il se flatta de leur être utile , & dans le moment même animé par la reconnoissance & par l'envie d'obliger , il prit son vol & arriva à tire d'ailes dans le Palais des Dragons au moment qu'ils se mettoient à table. Voulez-vous bien , leur dit-il , me donner le couvert ? Les Dragons lui répondirent avec leur politesse naturelle , au

milieu des mouvemens d'espérance que la vuë du bel oiseau avoit fait naître en eux : la Reine eut le plaisir de voir combien ils étoient sincèrement occupés d'elle , & combien ils étoient sensibles à sa perte , car sans amour & sans compter la douceur de l'esprit , & les charmes de la société , la beauté seule a des droits sur les sens, l'esprit & l'imagination. Enfin la conversation du souper conduisit à des éclaircissemens qui firent éclater la bonté du cœur de la Reine ; la sincérité de sa reconnaissance , le malheur qu'elle éprouvoit en ce moment , tant de choses réunies pour attendrir leur cœur , éclairer leur raison & leur faire connoître les véritables vertus , toutes choses enfin que le Génie avoit prévûes par la force de ses connoissances , produisirent leur effet, Les Dragons reprirent à la fois leur première forme , & parurent aux yeux du bel oiseau douze Princes dont le plus âgé avoit 20. ans , & qu'on peut assurer être alors d'une sagesse aussi consommée , qu'ils étoient beaux & bienfaits. La plus belle des belles leur conta ses aventures depuis qu'elle les avoit quittés , ils lui firent offre de service , elle les remercia & leur dit , je dois tout attendre de mon père , sans désirer d'être vengée de ma mère. Quand l'heure de se

retirer fut venue , ils passèrent dans leurs
appartemens , & le bel oiseau partit de-
vant le jour , & se percha au Soleil levant
sur le plus bel arbre des jardins du Palais.
il dit plusieurs fois à voix haute & dis-
tincte , *jardinier , jardinier*. Celui qui oc-
cupoit cet emploi courut à l'arbre dont il
entendoit partir la voix , en disant *qui
m'appelle ? C'est moi*, répondit l'oiseau doré ,
*dis-moi , mon cher jardinier , que fait le Roi ,
la Reine & l'Enfant nouveau né ?* Le Roi
la Reine & l'Enfant se portent bien , dit
le jardinier , *Vie longue & saine* , reprit l'oi-
seau , *au Roi & à l'enfant , & malédiction à
la Reine !* Tous les arbres sur lesquels je te
parlerai deviendront aussi secs dans la jour-
née que s'ils étoient morts depuis dix ans :
en achevant ces mots , il s'envola. Le ja-
dinier déjà très étonné le fut encore plus
quand il vit la prédiction contre les arbres
se continuer dans la journée , & tomber
toujours sur le plus beau de son jardin.
Douze jours de suite à la même heure les
mêmes questions , les mêmes réponses &
les mêmes menaces contre les arbres furent
faites. Le jardinier étoit d'autant plus fâ-
ché qu'il redoutoit la colère du Roi ; en
effet il l'envoya chercher , lui reprocha de
ne point arroser ses arbres & le menaça
de le faire empaler , Hélas ! Seigneur , ap-

païsés votre coler, lui dit le jardinier en se prosternant devant lui, je n'ai pas commis la moindre faute, il m'est aisé de vous en donner la preuve. Le Roi eut peine à le croire; mais il lui promit avec tant d'assurance de se justifier & de lui montrer dès le lendemain au lever du Soleil le sujet de la mort de ses arbres, que ce Prince, qui étoit bon naturellement, y consentit. Il se leva de très-bonne heure, suivit le jardinier qui le mena chez lui pour lui faire prendre un de ses habits. Il le conduisit ensuite devant le plus bel arbre du jardin & lui dit, demeurez là, vous sçavez bientôt ce qui fait mourir vos arbres. A peine étoit-il placé qu'il entendit appeller, *jardinier, jardinier*, mais d'une voix si douce, qu'il en fut charmé. Le Roi répondit avec empressement, que veux-tu, mon bel oiseau? Que tu es beau! L'oiseau l'interrompit par les questions, les vœux, l'imprécation & la menace contre les arbres, enfin comme il avoit toujours fait, & s'envola. Quand le Roi fut revenu de son étonnement, il dit à son jardinier qu'il vouloit absolument avoir ce bel oiseau. Il le désiroit d'autant plus, que croyant reconnoître le son de voix de la Reine, il imagina que cet oiseau étoit un de ceux, dont elle s'étoit amusée dans

le Palais des Dragons, mais le Jardinier représenta l'impossibilité de rendre des filets sur le plus haut des arbres, l'oiseau ne se perchant point ailleurs; il ajouta, que ne connoissant point l'espèce de cet oiseau, il lui étoit absolument impossible de lui obéir. Les Princes sont peu accoutumés aux difficultés, celles-ci auxquelles il ne pouvoit rien répondre, l'affligèrent si fort, qu'il ne but ni ne mangea de la journée, & que même il passa la nuit sans dormir; il fut consolé de son insomnie, par l'expédient qu'elle lui présenta pour surprendre cet oiseau. Dans son impatience il devança le lever du Soleil, il prit, comme il avoit fait la veille, les habits de son Jardinier, & quand le bel oiseau l'appella, il lui dit: je ne vous entends pas, que voulez-vous? Je suis devenu sourd depuis hier; l'oiseau descendit à moitié de l'arbre, & répéta ce qu'il avoit dit; mais le Roi faisant toujours semblant de ne point entendre, l'oiseau se mit à portée d'être pris, & le Roi n'en laissa point échapper l'occasion. Sa joie fut grande, quand il se vit possesseur d'une si grande rareté, il le mit dans une cage ornée de perles & de pierres précieuses, & la plaça dans sa chambre. Si le Roi fut charmé de posséder un si bel oiseau, la plus belle des

belles avoit été encore plus contente de se voir dans ses bras ; mais quelle fut sa douleur , quand elle voulut parler , & lui dire ce que l'amour a de plus tendre , & qu'elle s'apperçut qu'elle pensoit en vain , & qu'elle ne pouvoit dire que les mêmes mots qu'elle avoit prononcés dans le jardin ! Il fallut qu'elle se contentât de voir ce qu'elle aimoit , & de lui témoigner par le battement de ses aîles , & par toutes les caresses pratiquées par les oiseaux , qu'elle ne regrettoit point la liberté , & qu'elle n'aimoit que lui.

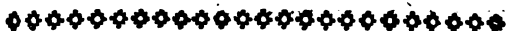
Le Roi fut si content d'avoir pris cet oiseau , & d'en avoir imaginé le moyen , qu'il ne put cacher sa joie à la fausse Reine qui n'étoit pas encore relevée. L'inquiétude & la rage d'entendre toujours parler d'une fille qu'elle ne pouvoit faire périr , lui causèrent la plus grande agitation , mais elle sut la déguiser ; le lendemain elle feignit d'être fort incommodée , & ne voulut rien manger : le Roi la pressa de prendre quelque nourriture , mais elle répondit qu'elle étoit morte , & que rien ne pouvoit lui sauver la vie , si elle ne mangeoit l'oiseau doré , dont il lui avoit parlé. Le Roi , dont l'amour étoit fort diminué , comme on l'a déjà dit , & qui ne trouvoit pas dans cette fausse Reine les attraits &

le charme dans le caractère , qui font principalement aimer , loin d'avoir cette complaisance pour elle , fit chercher secrètement un autre oiseau de pareille grosseur , & pendant qu'on le plumoit , & qu'on le préparoit dans une chambre à côté de la sienne , il caressoit l'oiseau doré ; en passant la main sur sa tête , le Roi sentit avec étonnement l'épingle enchantée ; il l'examina , & la chose lui paroissant surnaturelle , il l'entreprit de l'ôter , ce qu'il fit avec d'autant plus d'attention qu'il craignoit de blesser son bel oiseau , qui de son côté , loin d'y mettre aucun obstacle , se prêtoit à l'opération. D'abord qu'elle fut ôtée , la véritable Reine , la plus belle des belles , reprit sa première forme. Quel transport de joie ! Quel bonheur pour ce Prince , de voir tout d'un coup dans ses bras ce qu'il aimoit si passionnément ! Quelle satisfaction de ne devoir qu'à lui ce qu'il eût acheté de sa couronne. La plus belle des belles le payoit du plus tendre retour. Leur amour répandit plus d'une fois ces larmes de tendresse & de joie , ces larmes si douces qui viennent absolument du cœur. Sans que la belle rendît compte au Roi des dernières méchancetés de sa mère , il les imagina , & voulut voir à quel point elle seroit capable de les pousser.

El conjura la Reine de ne se montrer qu'au moment qu'il le jugeroit à propos. Cependant il ordonna qu'on portât à la fausse Reine l'oïseau d'abord qu'il seroit accommodé, elle le coupa en plusieurs morceaux avec un empressement qui dénotoit sa barbarie, ensuite elle le mangea avec une extrême avidité, elle en auroit mangé bien d'autres pour demeurer la plus belle du monde. Le jour du meilleur repas qu'elle eût fait de sa vie, étoit la veille de celui qu'on avoit marqué pour relever la fausse Reine de ses couches, & le Roi avoit ordonné un grand festin, auquel il avoit invité sa Cour & ses Ministres; mais il manda à ses gens de Justice de s'y trouver, & quand il fut au fruit, il dit à ces derniers, j'ai une question à vous faire juger, car elle m'embarrasse un peu. A quel supplice, croyez-vous qu'il fallût condamner une mère qui auroit mangé sa fille avec une extrême plaisir? Ils frémirent tous de la proposition, mais ils opinèrent d'une voix qu'il falloit la tirer à quatre chevaux. La fausse Reine fut un peu déconcertée; mais elle se croyoit vengée, elle étoit contente. Le Roi approuva le jugement, & jettant un regard terrible sur elle, avant de faire exécuter cet Arrêt si jeu-
neux lui causer, dit-il, une plus

grande peine; il sortit, & parut un instant après, conduisant la véritable Reine, la fille du Soleil, la plus belle des belles; cette vûe seule fit justice de cette méchante mere; le saisissement, la douleur & la rage de voir que la fille avoit résisté à tous les crimes, lui causerent un serrement de cœur qui la fit tomber morte: on la fit emporter, & le Roi conta les aventures de la fille du Soleil à toute l'assemblée, elles furent confirmées en partie par les douze Princes, autrefois les douze Dragons, qui arriverent en toute diligence pour avertir le Roi, dont ils avoient appris le nom par l'oiseau doré, de tout ce qu'ils sçavoient de leur sœur, & lui apprendre qu'il n'avoit chez lui qu'une fausse Reine: ces douze Princes furent comblés d'amitiés, & chargés de présens magnifiques.

Je puis certifier la vérité de cette aventure, car j'étois à cette assemblée, & ceux qui ne voudront pas ajouter foi à l'Histoire de la fille du Soleil, sçauront du moins en la lisant, qu'il ne suffit pas d'être belle, qu'il faut être bonne.



TRADUCTION LIBRE.

D'une Ode d'Horace , qui commence
ainsi : *Aequam memento rebus in arduis.*

O D E

DAns tes malheurs, par la tristesse,
Damon, ne sois point abbatu ;
Si la fortune te caresse ,
Aux douceurs d'une folle yvresse
N'abandonne point ta vertu.



Tandis que la sœur filandière
N'a point devuidé ses fuseaux ,
Et que l'aurore printanière
D'une aimable & vive lumière
Eclaire tes jours les plus beaux.



D'une solitaire prairie ,
Vas fouler l'émail gracieux ,
Et couché sur l'herbe fleurie ,
De Pomar ou de Malvoisie
Bois le nectar délicieux.



Là , jouissant de la Nature ,
A l'ombre sous de verts rameaux ,

94. MERCURE DE FRANCE.

Tu verras couler l'onde pure
D'un petit ruisseau qui murmure,
Et suit à travers les roseaux.



De fleurs nouvellement écloses,
Crois-moi, sème tous tes instans ;
La mort qui détruit toutes choses ,
Aura bientôt flétri les roses ,
Dont tu couronnes ton printemps.



Ce vaste Palais qu'à la Ville ,
À grands frais tu viens d'acheter ;
Ces jardins , ce champêtre azile ,
Que baigne la Seine tranquille ,
Il faudra dans peu les quitter.



D'héritiers une troupe avide
S'apprête à fondre sur ton bien ;
Victime du sort homicide ,
L'or de Crésus , le nom d'Alcide ,
Ne te serviront plus de rien.



Riche , pauvre , berger , Monarque ,
Nous allons tous aux mêmes lieux ,
Obéir aux loix de la Parque ;
Tôt ou tard , Caron dans sa barque
Nous conduira chez nos ayeux.

Raoul.



II. LETTRE

*À l'Auteur du Mercure, par N***, de la
Société Royale de Londres, &c. sur les
Sauvages de l'Amérique.*

J'Ai, Monsieur, une pensée, j'en ai même bien deux sur l'Amérique, qui est le morceau favori de mes spéculations de Géographie, quoiqu'elle soit le morceau de rebut de mon Histoire des Arts. L'ancien Mexique étoit un Empire en règle. Les Espagnols le détruisirent en le conquérant. C'est la façon ordinaire. *Va victis.* Alexandre ne mit-il pas le feu à Babylone, cette superbe Reine des Arts & des Villes de l'Antiquité? Et les Omars, les Mahomets n'ont-ils pas le plaisir de regner sur les ruines de la Grece, de l'Egypte & de la Grande & Petite Asie?

Je ne connois que les grands Tartares d'un côté, & les Francs de l'autre, qui aient conservé & amélioré, les uns la Chine, les autres les Gaules, & les aient rendues comme éternelles en les conquérant. Le parallèle des grands Tartares, vrais Scythes, avec les Francs, & des Chinois avec les Gaulois, n'est pas aussi infaisable qu'on le diroit bien. Voyez dans Justin comment

les Scythes jouèrent de valeur, & presque d'esprit, avec Alexandre ; & dans Tacite j'espère vous montrer comment les Francs, vrais Germains, jouèrent avec l'Empire Romain, & César même.

Il est croyable que les trois quarts des Mexiquains prirent la fuite au tems de Fernand Cortés, & que remontant au Nord de leur pays, ils allèrent fonder un ou plusieurs nouveaux Empires d'Anian, si vous voulez, de *Quivira*, de *Tegaio*, de *Tahuglauck*, &c. chassant devant eux au Nord ou à l'Est, d'autres peuples, qui n'ont retenu de leur première position sur les bords de la mer que le nom de *Puants*. Ne vous offensez pas du mot : ce n'est qu'un mot que je n'aurois dû peut-être vous dire qu'en leur Langue, qui les appelle *Ouinipeg* ou *Alimipeg*, &c.

Je dois vous ôter le dégoût de ce mot *Puant*, qui ne veut dire que des peuples venus des bords de la mer, car en Sauvage la mer n'a d'autre nom que le *Lac puant*. Les Sauvages sont sauvages, mais en ceci ils ne sont que naïfs & un peu enfans, à force de vieillesse, sans doute. Les enfans traitent naïvement de *puant* tout ce qui a un goût fort & saisissant l'odorat, le vin même, le tabac. Bien des gens, enfans sur l'article, traitent les huîtres,

huîtres, les moules, la marée, de puantes.

La *Baye des Puants* & les *Ouinipigons* & *Atimipigons*, sont aux environs du Lac supérieur; mais il y a lieu de croire que tous les Sauvages les plus avancés à l'Est de notre nouvelle France, ont été *puants* & *marins* dans leur origine, & *marins* venus de loin & d'une mer fort éloignée & Occidentale. A force d'errer dans ces grands Continens, ils ont perdu les Arts, le goût même; ils n'ont nul usage du sel, le détestent & le traitent de *puant*. Jugez donc si la mer, lorsqu'ils la rencontrent dans leurs courses & expéditions lointaines, n'est pas le *Lac puant*, eux qui ne connoissent que leurs Lacs très-dessalés. Ils ont tous, au reste, sur tout vers le Lac supérieur, une Tradition d'un *Lac puant* à l'Ouest.

C'est-là ma première pensée, que je voulois vous communiquer en l'étoffant; mais la seconde étant de soi plus étoffée, a droit d'enlever à celle-là tout ce dont je voulois l'assortir. Nous avons abordé l'Amérique, nous, dis-je, Européens, François, Anglois, Espagnols, Portugais, par le mauvais côté; c'étoit notre côté: elle n'eut que des Sauvages à nous présenter, restes pitoyables d'une Nature humaine, abâtardie & dégradée à force d'aller & de

E

s'éloigner de sa source, de cette mer même Occidentale, qui les y avoit apportés, sans doute, de l'Asie, & nommément de la Tartarie, de la Chine & du Japon.

Les Espagnols furent les plus heureux, si c'est l'être, que de conquérir & de détruire l'Univers, en exécution des Arrêts du Ciel, qui depuis le Déluge, se hâte lentement d'exterminer son ouvrage, dégradé par le peché, selon ce mot irrévocable, *in quacunque die comederis, morte morieris*. Les Espagnols tournèrent le Golfe du Mexique, *percerent l'Istme* en quelque sorte, & franchirent, comme d'un plein saut, de l'Orient à l'Occident de l'Amérique, de *Porto bello* à *Panama*, & gagnèrent la mer du Sud, qui fait face à l'Asie, qui avoit sans doute peuplé le double Continent dont ils tenoient dès-lors la jonction.

C'est sur ces Côtes Occidentales de l'Amérique qu'ils trouverent à droite & à gauche des peuples policés & des Empires en regle, valant, sinon les Romains & les Grecs, du moins les Chinois & les Japonais; preuve assez topique qu'ils en venoient immédiatement. Et voila donc les Sauvages placés entre des peuples policés, à l'Occident les Péruviens, les Mexiquains, les Quiviras, les Anians, les Tahuglauck, séparés d'eux par une chaîne terrible de

montagnes, il est vrai; à l'Orient, nous, l'Europe, séparée, il est vrai, aussi par une assez vaste étendue de mers.

Car le voilà, Monsieur, le Problème que je voulois ici vous proposer & à tous les gens de Lettres, Problème le plus frappant que l'humanité puisse proposer à l'humanité même. Je ne dis pas qu'on ne l'ait un peu tâté & retâté jusqu'ici, mais je ne le trouve point résolu. Il s'agit d'expliquer cette misère d'humanité & de toutes sortes d'Arts libéraux & mécaniques, où sont tombés les Sauvages du Canada, du Brésil & de toute l'Amérique Orientale, comparée à l'Occidentale, ou même à la Chine & au Japon d'un côté, & à nous, à l'Europe, à l'Afrique même de l'autre.

Non, je le décide à ma façon, ce n'est pas de nous, de *Japhet* que tous ces Sauvages-là viennent, ni probablement de *Cham*, qui a peuplé l'Afrique, mais je crois de *Sem* même (sur qui *Chanaan* usurpa la Palestine, *Nemrod* la Chaldée) & qui dut être naturellement ou surnaturellement le plus fécond, & forcé de se répandre dans la Perse d'un côté, dans la Scythie de l'autre, & de pousser de nouvelles Colonies en avant dans les Indes, à la Chine, au Japon & dans toute la Tartarie.

E ij
355

Que sçait on même si , selon une conjecture assez vrai-semblable *Noé* , qui vécut encore 300 ans après avoir partagé le *Monde alors connu* , & donné l'*Orient* à *Sam* , l'*Occident* à *Japhet* , & rien formellement à *Cham* , ou virtuellement tout au plus l'*Afrique* , n'alla pas avec de nouveaux enfans ou avec un nombre de volontaires *Semites* , *Chamites* même , fonder l'Empire de la *Chine* , centre de tout ce que nous appelons le *nouveau Monde* , appelé autrement *Indes Orientales & Occidentales*. Il n'y a pas loin du nom de *Noé* à celui de *Fohi* ou *Fohé* , ou *Tao* même.

Si les Américains venoient de nous , de l'Europe , les derniers venus , ceux du Canada , du Brésil , nous seroient les plus ressemblans , & ceux des côtes Occidentales de l'Amérique seroient les moins policés , les moins hommes. C'est tout le contraire , & c'est donc par l'Asie , par la Chine , le Japon , & un peu la Tartarie , *Mongole* ou *Sibérie* , que l'Amérique me paroît avoir été peuplée , assez peu de tems même après le Déluge , mais à diverses reprises pendant mille ou deux mille ans jusqu'à la venue à peu près de *Jesus-Christ*.

Les premiers venus ont dû s'établir sur la côte la plus voisine de la Mer du Sud qui les avoit apportés. De nouveaux ve-

nus les ont chassés & forcés d'entrer dans la profondeur du double Continent, en tirant vers l'Est, vers nous. De troisièmes flots ont poussé ces seconds & ces premiers flots jusqu'à ce que tout a été peuplé, la Providence ayant veillé selon son intention, spécialement marquée dans l'Ecriture, à ce que toute la Terre fût habitée.

Au reste les guerres des premiers Empires de l'Asie ont dû de tout tems pousser en avant vers l'Orient, tantôt les Scythes, tantôt les Parthes, les Perses, les Indiens. Les *Chamites* même de l'Egypte, toujours usurpateurs des *Semites*, les *Vexoris*, les *Onosymandés*, les *Sésostris*, ont toujours repoussé vers l'Orient les Asiatiques, soit Tartares, soit Medes, Perses & Assyriens. Et puis les *Japhetiens*, les Grecs, les *Alexandres* rentrés en Asie, peuvent avoir beaucoup contribué à toutes ces *impulsions* & *répulsions*.

Après le Déluge la Terre étoit tout-à-fait maudite, fort délabrée, fort en friche. Les Lacs, les forêts, les montagnes, les deserts en étoient les grandes suites d'après l'exécution universelle du Déluge. Et l'Amérique, comme la plus éloignée de ce Théâtre d'anathême, me paroît en avoir été la perspective la plus frappée d'hor-

reur, Dieu, toujours bon, écartant des coupables même le comble des malheurs où leur aveuglement ne manque pourtant gueres de les faire tôt ou tard aboutir.

Les guerres, les famines, les pertes de tout, & une vie fugitive & vagabonde, acheverent de ruiner les premiers peuples qui avoient abordé cette Amérique, sauvage par elle-même. Accoutumés à n'avoir plus rien, ni feu ni lieu, à manquer de tout, toujours crantifs d'être déposés, las de défendre un terrain, ne voulant pas même en faire un sujet d'envie, & aimant mieux faire pitié à leurs voisins, ils ne s'attachèrent à rien. Ne trouvant partout que ronces & épines, Lacs & forêts, déserts & précipices, le desespoir d'abord, & puis la fainéantise & la paresse, enfin les charme mêmes d'une vie libre & sans sollicitude, acheverent de les gagner à la vie sauvage dont ils pouvoient même, eux ou leurs peres, avoir fait un apprentissage dans la Tartarie.

La raison ne s'éteignit pas. Cet œil, ce rayon de la Divinité est trop empreint dans toute notre substance humaine, *Signatum est super nos lumen vultus tui Domine*, & nous sommes trop à jamais la vive & ressemblante image de la Divinité. La forme substantielle & essentielle de notre

ame n'est pas plus amissible que celle de notre corps, & jamais enfant d'Adam ne se ravalera par nature à la bête brute.

Jamais Sauvage n'a perdu, si ce n'est par maladie ou mort, l'usage général de la raison. On leur trouve toujours de l'ame, de l'esprit même, même du génie, du raisonnement, des mœurs, de la liberté, du choix, des vûes de sagesse, de finesse, de politique; & dans nos affaires les plus compliquées, les plus étendues, ils nous ont souvent éclairés, souvent même pris pour dupes.

Seulement ils ont perdu les usages particuliers de la première humanité postdiluvienne, la police, les Arts, & un raisonnement étendu, avec l'esprit d'invention en grand & en système, ou même bien plus le goût & la volonté que l'esprit. Toujours éclairés, finement éclairés même sur les besoins absolus de la vie, leur plus grand mal n'a pas été d'en perdre les besoins superflus. Ils chassent, ils pêchent, ils cabanent, ils s'habillent assez, ils font du feu, ils cuisent leurs alimens, ils se défendent des bêtes, ils sçavent les attaquer, & s'en faire même craindre & respecter, obéir, nourrir, habiller.

En un mot ils jouissent de la Terre en grand, sinon en beau ou en joli. C'est à

E iiij

nous de jouir en joli, musqué, frisé, poudré; lavé, peigné, pomadé, de nos Villes, de nos Palais, de nos Arts, de nos monumens, vrais monumens, vrais tombeaux anticipés entré quatre & six bonnes murailles, que nous tendons de blanc ou de couleurs la veille de nos funérailles, en attendant le Jugement.

C'est le cas du proverbe Italien, *Bella cossa farnienie! ohe bella cossa*, ou de la Chançon, *Si le Roi sçavoit la vie que mènent les gueux, il vendroit Châteaux & Villes pour faire comme eux, vivent les gueux*. Nous avons des exemples de François, & sur tout d'Anglois qui se sont faits Sauvages par goût, & peut-être point de Sauvages qui se soient civilisés pour toujours.

L'homme est né pour le travail; il en a même le fond du goût. L'activité de son esprit en a besoin; mais on voudroit un travail de goût, de choix, non de commande ni de nécessité. Adam étoit dans le Paradis Terrestre, *ut operaretur illum*, & je croirois qu'il y travailloit volontiers & avec délices, la Nature étant à ses ordres comme les animaux, & prévenant ses desirs. Il en fut chassé par sa faute sur la Terre dégradée, mais toujours & sur tout *ut operaretur illam*. Ce n'étoit plus Paradis, *in laboribus... in sudore... maledicta terra... spinas & tribulos... &c.*

La Nature devint revêche au travail de l'homme , l'homme devint revêche au travail. On aime souvent mieux se passer presque du nécessaire, que de l'avoir à prix de travail. Rendons grâces à la Providence qui nous a fait naître sur un terrain défriché, toujours en haleine pour se défricher, dans un pays policé, toujours attentif à se repolir & repolicer jusqu'au frivole même, car l'excès même en est, & pour que l'un ait le nécessaire, il faut que l'autre ait le superflu, sans quoi voilà, je crois, l'origine du Sauvage. Je suis, Monsieur, votre, &c.

On a dû expliquer l'Enigme & les Logogripes du second volume de Juin par *le flux & le reflux, l'ortographe, Pomier & Tabatiere*. On trouve dans le premier Logogriphe *or, rô, phare, rat, grote, trape, grape, rage, âge gare, Tage, pot, page & rate*. On trouve dans le second *Pô, mire de fusil, rime, mi, ré*, notes de Musique, *Poire, Pome, Or, épi, mer, prime, Rome, Remi*. On trouve dans le troisième *rabat, raie, raie, Poisson, barate, ire, air, rat, état, Tibre & bière*.



E N I G M E.

JE ne suis point un corps ; je ne suis pas esprit ;
 J'existe cependant , & j'ai très-grand crédit ;
 M'expliquer mieux ce seroit trop en dire.
 Je suis fils d'un Prince puissant ,
 Dont le pouvoir est si vaste & si grand ,
 Que des morts même il embrasse l'empire.
 Je ne paroïs que rarement ,
 Mais j'étois anciennement
 Plus tardif & plus rare encore.
 En Portugal , en Espagne on m'honore ,
 L'on m'y recherche avec empressement ,
 La France encor me préconise ;
 Mais Londres, Amsterdam, Bizance, me méprise.
 Lorsque j'ai reçu l'être , on m'annonce à grand
 bruit ,
 Avec grande cérémonie.
 Que de gens de mes biens pensent cueillir le fruit ,
 Qui seront lourdement trompés dans leur envie !

 L O G O G R I P H E.

JE marche sur trois pieds ; mais de notre lan-
 gage ,
 Tel on voit le bizarre usage ,
 Qu'à tout moment changeant de son ,

La lettre qui me sert de tête ,
 Celle encor de ma queue à tout moment arrière
 Qui ne connoit pas bien leur nature & leur ton.

L'une ici mâle , & là femelle ;
 L'autre tantôt consonne , & puis bientôt voyelle ,
 Vit-on jamais Gascon ou Provençal
 Démêler bien cet embarras fatal ?

Mais si dans mes métamorphoses
 Vous me voulez suivre jusques au bout ,
 En mutilant , en retournant mon tout ,
 Vous allez d'embarras trouver bien d'autres causes ;
 D'abord coupez mon ventre , & vous découvrirez
 Un vaillant Capitaine , un illustre Ministre ;
 Tous deux heurenx vous les verrez ;
 Mais du premier que le sort fut sinistre !

Ajoûtez une part de ce ventre pros crit ,
 Alors en tirant des ténèbres
 Une beauté des plus célèbres ,
 Déplorez le malheur d'un fameux bel esprit.

En cet état , coupez mon premier membre ;
 Dans la cave je suis bien plus que dans la chambre ;
 Mais pour aller plus promptement ,
 Expliquons-nous plus clairement.

Un , deux , trois , six , j'étois autrefois dans l'Eglise ,
 Où l'on me voit rarement aujourd'hui ,
 Et dans un autre sens , que l'usage autorise ,
 J'exprime un avantage emporté sur autrui ;
 3 , 4 & cinq , j'existe en Angleterre ;

3 , 4 , 5 & 6 , dans le corps des humains ,

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

Et même entr'eux armant leurs mains ,
 J'excite trop souvent la guerre ;
 Malheur à ceux sur qui l'on peut m'évaporer !
 3 , puis 4 avant 6 , ma cinquième doublée ,
 J'ai fait plus d'une fois jurer
 Le maladroit qui l'a ratée.
 5 , 2 , 4 , pronom , ce n'est ni moi , ni vous ,
 Qui cependant peut convenir à tous.
 5 , 4 , 2 , 1 , 6 , c'est une Impératrice ,
 Que l'on a dit sujette à l'amoureux caprice ;
 5 , 4 , 3 , 1 , 6 , que de déserts affreux ,
 Que de sables brûlans vont s'offrir à vos yeux ;
 2 , 4 , 5 , je suis en tous lieux méprisable ;
 2 , 1 , deux fois , 5 , 6 , mon séjour est aimable ;
 3 , 6 & 5 , je fus autrefois adoré ,
 De plus François vieilli , je suis fort agréable ,
 Et je surnomme à Rome un Roi peu révééré ;
 3 , 2 , encor deux fois , 5 , 6 , voyez paroître
 Ce qui me donne vie & qui me fait connoître.
 Plus qu'un seul trait & je finis ,
 Car je vous ennuirois peut-être ;
 Prenez mon chef , mettez deux après six ;
 Aussi-tôt vous allez voir maître
 Bien des amusemens , bien des plaisirs divers ,
 Et ce qu'on peut fort bien dire encor de ces vers.

A U T R E.

Double dans les Palais des Rois ;
 Vûe avec moins d'éclat dans les Hôtels Bourgeois

Je suis en tous les tems foulée,
 Egalement par gens de tout état ;
 Chacun attend chez moi , le pauvre , la livrée ,
 Le riche , le Marchand , le Duc , le Magistrat.
 Le valet doit sans doute à coup sûr me connoître ;
 Je précède les lieux où repose son Maître ,
 Mais tel qui dans ce jour sçaura me deviner ,
 Peut-être bien mon nom ne pourra combiner.

Dans onze pieds qui forment ma structure ;
 Lecteur, tu dois trouver un Château sur la Dure ,
 D'un très-ancien Comte Breton ;
 Un Village du même nom ;
 Une Ville sur mer , porte de la Provence ;
 Une qui la première & dans l'Isle de France ,
 Voit monter sous son pont tous les bateaux Nor-
 mands ;

Une autre en Dauphiné , qui voisine du Rhône ;
 Près d'un Hermite , voit recueillir tous les ans
 Ce vin si renommé , qu'un charmant côteau donne,
 Et qu'on fait payer cher aux passagers gourmands ;
 Une autre , si tu veux , célèbre en Normandie ;
 Deux fleuves très connus ; l'un coupe l'Italie ,

L'autre arrose des Allemands

Abondamment la fertile campagne ;

Une rivière de Champagne.

Combine bien mes pieds , tu trouveras d'abord
 Celui qui le premier a mérité la mort ;

Une Contrée immense de l'Asie ;

Le titre qu'a celui qui commande en Turquie ;

110 MERCURE DE FRANCE.

Une piece de bois nécessaire au Vaisseau ;

Le nom qu'on donne aux Curés des Mosquées ;

Cette poudre qui fond les humeurs du cerveau ;

La liqueur qui te sert à noircir tes pensées ;

L'odeur que les Dames sentées

Condamnent fort dans les Dames de Cour ;

Le nom dont chacun est envieux en amour ;

D'un Prélat le Bonnet d'Eglise.

Crainte que ce détail, Lecteur, ne te suffise ,

Trois de mes pieds forment un Élément ;

Devine-les ; pris dans différens sens ,

Tous doivent te fournir un Auteur Dramatique ;

Une mere d'un Faon ; deux notes de Musique ,

Le Docteur des Juifs ; Nitre, chanter, Martin ,

Mâcher, tache, mentir , & plus d'un mot Latin ,

Je les réduits à trente ; une bête jolie ,

Qui fut de sa Maîtresse aimée à la folie ,

Pour laquelle un tombeau fut fait dans un jardin.

J'en ai pour cette fois assez dit pour me taire ,

Adieu, Lecteur, tu vois que je cherche à te plaire.

Par M. de Montpellier.

A U T R E.

M On nom est très-connu chez les Dieux de
la Fable ,

Je faisois, cher Lecteur, le plaisir de leur table.

Huit pieds forment mon tout , & doivent à tes
yeux

Offrir un homme rare , un métal précieux ;

La plus belle des fleurs ; Ville de l'Italie ;

Un Elément , & plus d'une partie

Du corps humain ; l'attribut d'un forçat ;

Ce qu'une femme craint , & que porte un soldat ,

Un péché capital ; un Docteur Judaïque ;

Six mots Latins ; trois notes de Musique ;

Ce que fille à quinze ans commence à demander ;

Ce qu'avec la raison dans notre Poësie

Il est très-malaisé de sçavoir accorder ;

Du monde une grande partie ;

Vaste Royaume de l'Asie ;

Le douzième d'un an ; une conjonction.

Poursuis toujours , tu trouveras le nom

D'un habitant de la Guinée ,

Et de plus deux mois de l'année ;

Synonyme de Souverain ;

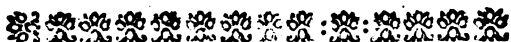
De femme un vêtement ; tu dois trouver enfin

Celui qui sur Sina , couvert d'une nuée ,

Sur du marbre reçut le Précepte Divin.

Par le même.





NOUVELLES LITTERAIRES.

HISTOIRE de la Félicité. *A Amsterdam*, 1751, & se trouve à *Paris*, chez *Prault*, fils, Quai du Conti.

Ce Conte est une des plus agréables bagatelles qui ayent paru depuis long-tems. On y trouvera de la gayeté, de la facilité, de la finesse, de l'élégance, & de la très-bonne plaisanterie. Nous ne connoissons guères de lecture plus délicate : tous ceux qui ont lû les fragmens de la Félicité, que nous avons donnés autrefois dans le *Mercure*, ont porté ce jugement avant nous.

DICIONNAIRE de Encyclopédie, à *Paris*, chez *le Breton, Briasson, David, Durand*. 1751.

Voici le commencement d'un des plus grands ouvrages qui ayent jamais été entrepris. La préface qui est à la tête, est un chef-d'œuvre. M. d'Alembert s'y propose trois objets, 1°. De développer la Généalogie & l'ordre encyclopedique des Sciences. 2°. D'exposer l'Histoire philosophique des progrès de l'esprit, depuis la renaissance des Lettres. 3°. De détailler ce qui regarde l'exécution de l'Encyclopedie. Les Philosophes trouveront dans le premier morceau une lumière, une sagacité,

une précision, une clarté, un enchaînement qui les étonneront. Les Tableaux & l'Eloquence du second morceau feront une vive impression sur tous les gens d'esprit. Nous ne disons rien du troisième morceau, M. d'Alembert ne fait que remettre sous les yeux du Public le *Prospectus*, si bien reçu, de M. Diderot, son collègue. Les Editeurs ont fait à ce *Prospectus* quelques additions & quelques changemens.

Ceux qui voudront juger du soin avec lequel l'Encyclopedie est exécutée, peuvent lire entr'autres les articles A, Abbé, abscess, abeille, aberration, ablatif, abrégé, abstraction, Académie, accélération, accent, accident, accompagnement, accord, accouchement, accroissement, accusatif, acier, acte, action, adjectif, adverbe, adoué, agate, agir, agnuscythicus, Agriculture, aigle, aiguille, aîle, aimant, air, Alcoran, Algèbre, aliment, alkali, Alsace, alveole, alun, ambre, ame, amour, amputation, an, analyse, anatomie, ancre, animal, antimoine, antipode, apocalypse, apostrophe, application, arc, Arche, Architecte & Architecture, ardent, ardoise, argent, Arithmétique, Armée, Art, attaque, attraction, avengle, autorité, axiome. Nous ne citons ici ces articles par préférence, que parce qu'ils sont considérables; nous en

avons remarqué de moins étendus qui sont aussi fort bien. Ce qui domine dans l'Encyclopedie, & qui n'est pas commun dans les Dictionnaires, c'est l'esprit philosophique.

HISTOIRE Générale d'Espagne, traduite de l'Espagnol de Jean *Ferreras*, enrichie de notes historiques & critiques, de vignettes en taille-douce, & de Cartes géographiques. Par M. d'*Hermilly*. A Paris, chez *Giffey, le Breton, Ganeau, Bordelet, Quillan*, fils, de la *Guette*, in-4°. Dix volumes.

Le premier volume de ce grand ouvrage commence par une Préface du Traducteur qui est très-curieuse. C'est un jugement sage & judicieux de toutes les Histories d'Espagne écrites en notre Langue. Il nous paroît cependant que M. d'*Hermilly* ne pense pas assez favorablement de Mariana, ou qu'il pense trop favorablement du Pere Charenton, quand il dit que le style de la Traduction n'est point inférieur à celui de l'original. Pour nous, nous croyions, & nous continuons à croire que le Pere Charenton est un Ecrivain très-médiocre, & que Mariana est peut-être celui de tous les Historiens modernes qui approche le plus des grands modèles que nous a laissés l'antiquité. Malheureusement ce grand Ecrivain a adopté des

Fables & une Chronologie , qui rendent nécessaire l'ouvrage de Ferreras , plus exact , plus sûr , plus approfondi , & plus détaillé. Le premier volume comprend ce qui s'est passé depuis l'an du monde 3030, jusqu'à la fin du quatrième siècle de l'Ere Chrétienne. On y trouvera une Critique fort sage , des conjectures heureuses , & des découvertes incontestables. Ce tome est terminé par la Chorographie de la division ancienne de l'Espagne , où l'on voit les Contrées , les Territoires , les Villes , les Habitations , les montagnes & les rivières , dont il est parlé dans le volume , & leur rapport avec la Géographie moderne. Ces discussions nécessaires pour tout le monde , agréables pour un certain ordre de Lecteurs , sont accompagnées d'une Carte , qui est aussi le rapport de l'Espagne ancienne avec la moderne. Il suffit pour donner bonne idée de cette Carte , de dire qu'elle est de M. Robert. On trouvera aussi dans le même volume deux vignettes de fort bon goût ; la première représente l'arrivée de plusieurs Etrangers en Espagne , attirés par les richesses du Pays , & l'expulsion des Carthaginois par les Romains ; la seconde représente la Foi annoncée en Espagne par l'Apôtre Saint Jacques.

M. d'Hermilly, qui avoit discuté dans la Préface du premier tome, sous quels noms l'Espagne avoit été connue dans les premiers tems, s'attache dans celle du second volume à la destruction de la Monarchie des Goths en Espagne par les Sarrazins. Ce point important, & jusqu'ici très-obscur, est traité avec beaucoup de sagacité & d'étendue. Ce volume comprend cinq siècles, & on y trouve une Carte générale de la Monarchie des Goths, tant dans les Gaules qu'en Espagne. Cette Carte est exacte & très-élegante, comme toutes celles de l'ouvrage, dont nous rendons compte. On verra encore avec plaisir une vignette représentant le triomphe de la Foi, sur l'hérésie Arienne que les Goths professoient sous le regne de Recarret le Catholique; & une autre qui est l'entrée des Sarrazins en Espagne, à la sollicitation du Comte Julien, qui veut se venger de la violence faite à sa fille par le Roi Don Rodrigue, & l'origine du Royaume des Asturies. Les successions chronologiques des Rois, & la Table chronologique des événemens étoient des secours bien nécessaires pour l'intelligence d'une Histoire aussi compliquée que l'ancienne Histoire d'Espagne: on trouvera ces deux avantages à chaque volume.

Le troisième volume commence par une Dissertation sur l'origine du Royaume de Navarre. M. d'Hermilly prouve contre presque tous les Historiens, qu'avant l'an 857, la Navarre ne formoit point un Royaume particulier. On doit à cet habile Traducteur la justice de dire, que soit qu'il redresse son Auteur, ou qu'il en appuye les conjectures, il montre beaucoup d'impartialité. Ce volume s'étend depuis l'an 901 jusqu'en 1200. On y trouve une Carte des Etats des Princes Chrétiens & Mahométans jusqu'à la fin du douzième siècle, & une notice des grands Ecrivains que l'Espagne a produits pendant trois siècles ; ce dernier avantage se trouve heureusement dans tous les volumes. Est-ce que les gens de Lettres ne s'accoutumeront pas à mettre parmi les événemens qui ont illustré un siècle, l'Histoire de leurs prédécesseurs ? M. le Président Henault, si digne de servir de modèle, leur en a donné l'exemple dans son abrégé chronologique de l'Histoire de France.

C'est une opinion reçue que le Royaume de Navarre doit son origine à celui de Sobrarve. M. d'Hermilly prouve dans la Préface de son quatrième volume, que le Pays de Sobrarve n'avoit point eu de Rois particuliers, lorsque la Navarre en a eu ; nous suivrions volontiers l'Auteur dans

ces discussions , mais les bornes de ce Journal ne le permettent pas. Nous nous contenterons de dire, que ce volume réunit les mêmes avantages , les mêmes agrémens que les autres , qu'il comprend 124 ans , & qu'il s'y trouve une Carte des Etats des Princes Chrétiens d'Espagne pendant ce tems-là. Une vignette représente la réunion qui fut faite pour toujours des Royaumes de Castille & de Leon par Saint Ferdinand ; la seconde vignette de ce volume représente les Templiers des Royaumes de Castille , de Léon & de Portugal , jugés & absous des crimes qu'on leur imputoit. Nous rendrons compte de la suite de cette Histoire dans le Mercure prochain. Nous devons observer que les Libraires ont pris le même soin des ornemens du Livre que nous annonçons , que si c'eût été un Livre de pur agrément.

A B R E G E' Chronologique de l'Histoire d'Angleterre , depuis le commencement de la Monarchie , jusqu'au regne du Roi qui est actuellement sur le Trône ; avec des anecdotes curieuses ; une description des principales Villes des trois Royaumes , & un article à part sur l'établissement & le pouvoir du Parlement de la Grande-Bretagne. Par M. *Duport-Dutertre*. *A Paris* chez la veuve *Cailleau*

rue Saint Jacques. 1751. *in* 12. Trois volumes.

L'Histoire d'Angleterre est de toutes les Histoires modernes la plus intéressante , par ce qu'elle est la plus féconde en révolutions , & en Caractères singuliers. Ces avantages ont sans doute déterminé M. Dutertre à entreprendre l'ouvrage qu'il présente au Public. Voici le plan tout à fait instructif qu'il s'est formé , nous pouvons assurer nos Lecteurs qu'il l'a exécuté en homme d'esprit & de goût.

» Quelque abrégé que soit mon ouvrage , il donnera une connoissance suffisante de l'Histoire d'Angleterre ; & » comme les événemens des siècles reculés nous touchent moins que ceux qui » sont arrivés de notre tems , je me suis » étendu davantage sur les derniers règnes des Rois d'Angleterre. De trois » volumes qui composent cet abrégé » Chronologique, j'en ai employé deux à » écrire ce qui s'est passé depuis Elisabeth » jusqu'à Georges II.

» On y trouvera à la fin du premier » tome une article séparé pour le Parlement d'Angleterre , & à la fin du second » volume une description des principales » Villes de la Grande-Bretagne. Ce sont » là de petites additions , qui , à ce que je

» crois , ne déplairont point au Lecteur.
 » Les notes qu'on verra quelquefois au
 » bas des pages , ne sont point faites pour
 » étaler de la doctrine , mais seulement
 » pour ne pas interrompre le fil de la nar-
 » ration. Il ne me reste plus qu'à parler du
 » style de l'ouvrage. J'ai tâché d'être
 » clair & naturel ; c'est aux Lecteurs à
 » voir si j'ai réussi. En faisant le caracté-
 » re de chaque Monarque Anglois , je
 » n'ai pas eu recours aux antitheses dont
 » on se sert si volontiers aujourd'hui en
 » pareille occasion , & qui ont coutume
 » de produire un si joli effet. J'avoueraï
 » à ma honte , que je n'ai pu encore me
 » conformer au goût de notre siècle , &
 » que je n'ai pas assez d'esprit pour em-
 » ployer cette figure de Réthorique , qui est
 » si fort à la mode. Les personnes de bon
 » sens ne me condamneront pas. Aurai je
 » beaucoup d'Approbateurs ?

Comme M. Dutertre a négligé de parler
 dans sa Préface d'une addition importante
 qu'il a faite au troisième volume sous ce
 titre : *Anecdotes curieuses de l'Histoire d'Ang-
 leterre*, nous nous croyons obligés de nous
 y arrêter. Nous en rapporterons quelques
 Anecdotes , & pour faire connoître le style
 de l'Historien , nous nous servirons de ses
 propres expressions.

Le

Le Lord Sanguir que Jacques I. fit pendre en Angleterre , ayant défié un Maître d'Armes , celui-ci avec son fleuret lui creva un œil. Quelque-tems après le Roi de France demanda au Seigneur Ecoſſois par quel accident il avoit perdu un de ses yeux. Un Maître d'Eſcrime m'a mis en cet état , répondit *Sanguir*. Le Monarque François ajouta , cet homme est-il encore vivant ? Cette demande fit une telle impression sur l'esprit du Milord , qu'à son retour en Angleterre , il fit assassiner le Maître d'Armes dans sa propre maison. Jacques avoit accordé des graces pour de pareils crimes , mais il fut inflexible à l'égard de *Sanguir* , parce que celui-ci , à ce qu'on prétend , ne répliqua rien à une plaisanterie cruelle que fit le Roi de France. Ce Prince ayant entendu quelqu'un qui donnoit à Jacques I. le nom de *Salomon* , je veux bien croire , dit le Monarque François , *que ce Salomon dont vous parlez n'est pas le fils de David joueur de la Harpe*. Pour entendre toute la malice renfermée dans ces paroles , il faut se rappeler que Marie Stuart , mere de Jacques I. avoit été soupçonnée d'aimer un peu trop *David Rizzo* , qui étoit un joueur d'instrumens.

Le Chevalier Antoine Kingston, Prevôt.

F

Maréchal de l'armée en Angleterre , envoya dire un jour à Boyer , Maire de Bodmyn, qu'il iroit dîner avec lui. Le Maire fit préparer un magnifique repas. Un peu avant le diner , Kingston tira à part celui qui devoit le régaler , & lui dit de faire dresser promptement un gibet , parce qu'il devoit y avoir une exécution. Cet ordre fut suivi ; & après le diner , le Maire montrant la potence au Chevalier , celui ci lui demanda s'il la croyoit assez forte. Oui , répondit Boyer : Eh bien ! faites - en l'essai vous - même , répliqua Kingston, & aussi-tôt il fit pendre le pauvre Maire qui ne s'attendoit point à un pareil remerciement pour le repas qu'il venoit de donner.

Un jeune Juif ayant embrassé le Christianisme , le pere du nouveau converti s'adressa à un Roi d'Angleterre , qui aimoit plus l'argent que la Religion , & donna à ce Prince soixante marcs d'argent , afin que le Roi engageât le déserteur d'Israël à retourner dans la Synagogue. En effet le Monarque Anglois fit venir le jeune homme , & lui conseilla de retourner au Judaïsme. Le fils du Juif , très-étonné d'une semblable proposition de la part d'un Roi Chrétien , ne jugea pas à propos de se rendre à ses instances. Le pere voyant

le mauvais succès de cette affaire , revint trouver le Roi à qui il redemanda son argent : » Certes , répondit l'irréligieux » Monarque , j'ai bien gagné toute la » somme , mais pour te faire voir que » j'en use avec bonté , je te rendrai la » moitié de ton argent , & je garderai » le reste pour le conseil que j'ai donné :

Charles I. n'étant encore que Prince de Galles , se rendit en Espagne pour voir la Princesse qu'il avoit envie d'épouser. Bien des personnes désapprouverent ce voyage. Archy , Bouffon de Jacques I. dit à ce Monarque , *changeons de bonnet* : Pourquoi donc ? lui demanda le Roi. *Pour-* quoi ? répliqua Archy , *qu'est-ce qui a en-* voyé le Prince en Espagne ? Mais que diras-tu , répondit le Roi , *si le Prince revient en Angleterre ?* En ce cas-là , dit Archy , *j'ôterai mon bonnet de dessus ta tête pour l'en-* voyer au Roi d'Espagne.

Un Ambassadeur de je ne sçais quelle Nation , qui se trouvoit en Angleterre , travailla à mettre dans ses intérêts les Dames Angloises , sur tout celles qui parloient beaucoup , & qui recevant chez elles nombreuses compagnies , pouvoient par leurs discours faire ou détruire la réputation d'un homme. Parmi les femmes de cette espee , il y en avoit une qui

s'appelloit Madame *Jacob* , dont le Ministre étranger oubliâ de briguer la faveur. La première fois que l'Ambassadeur passa sous les fenêtres de cette Dame , elle ouvrit une grande bouche sans rien dire , & sans rendre le salut à M. l'Ambassadeur. Celui-ci repassa plusieurs fois sous les fenêtres , & ce fut toujours même cérémonie ; il envoya chez l'Angloise pour savoir la raison d'un procédé qui paroissoit si ridicule & si choquant. Madame Jacob répondit qu'elle avoit une bouche à fermer comme les autres Dames. L'Ambassadeur comprit alors la faute qu'il avoit faite , & tâcha de la réparer.

Un mendiant qui se disoit aveugle-né , & qui prétendoit avoir recouvré miraculeusement la vue , parut devant le Duc de Glocester dans l'instant même que le prétendu prodige venoit de s'opérer. Le Duc demanda à cet homme. Tu es donc né aveugle ? Oui Monseigneur. Tu vois donc clair à présent ? Oui grâces à Dieu. De quelle couleur est mon habit ? Rouge. De quelle couleur est l'habillement du Monsieur qui est à côté de moi ? Gris , répondit le mendiant. Comment coquin , s'écria le Duc , tu es né aveugle , tu ne fais que d'être guéri , & tu connois si bien les différentes couleurs ! Aussitôt on mit au

ceps cet imposteur qui abusoit de la crédulité du peuple pour attraper de l'argent.

Un Monarque Anglois , dans un tems où il avoit besoin de troupes , publia un ordre pour faire armer tous les Ecclesiastiques. Voici comment cet ordre étoit conçu. » Le Roi ordonne & requiert tous » les Prélats assemblés en Parlement , » qu'eu égard au grand danger & dommage qui menace le Royaume & l'Eglise » d'Angleterre à raison de cette guerre , » en cas que l'ennemi attaque notre Pays , » ils comparoîtront pour nous défendre , » & feront préparer leurs *Vassaux* , *Tenanciers* , *Dépendans* , *Moines* , *Curés* » & *Vicaires* , à se mettre en Campagne » en équipage de guerre , & les obligeront » de se tenir prêts à résister à la force & à » déconcerter la malice de nos ennemis.

LA VIE de Socrate , traduite de l'Anglois. *A Amsterdam* , par la Compagnie 1751. in-12. 1 vol.

C'est une espece de Panegyrique de Socrate, qui a beaucoup plus réussi en Angleterre qu'il ne nous paroît réussir en France. On trouve pourtant dans cet ouvrage beaucoup de remarques très curieuses sur les mœurs du siècle où vivoit ce Philosophe , & des réflexions fort sages sur les

opinions ou plutôt sur les erreurs de son
 sens. Nous allons transcrire un portrait
 que nous croyons le morceau le plus tra-
 vaillé de l'ouvrage, & qui fera connoître
 l'ame de Socrate, la sagacité de l'Histo-
 rien, & le style du Traducteur.

La vie & la mort de Socrate furent à
 tous égards conformes à l'idée qu'il s'étoit
 faite de la dignité de la nature humaine,
 de nos devoirs envers la société, & du
 culte religieux que nous devons au Créa-
 teur de l'Univers. Ses actions, ainsi que
 ses discours, furent autant de préceptes
 vivans de prudence, de justice, de mo-
 dération & de courage. Dans sa jeunesse
 il fut si sobre & si chaste, qu'il peut être
 regardé comme le fils de la tempérance;
 dans l'âge viril, l'amour de la société fut si
 profondément gravé dans son cœur, qu'il
 vivoit en frère avec les autres hommes; &
 dans la vieillesse, ses vertus lui méritèrent
 à juste raison le titre de *Père de la sagesse*.
 Sa politique consistoit dans un esprit de
 Patriotisme que rien ne put altérer; sa
 Philosophie, dans l'humanité la plus épu-
 rée, & sa Religion, dans les idées les
 plus sublimes, & l'adoration la plus sin-
 cère du vrai Dieu. Par la première de ces
 vertus, il embrasa les hommes du zèle
 le plus actif pour l'utilité de leur Patrie.

Par la seconde, il adoucit leurs cœurs, & les rendit sensibles aux généreux mouvemens d'une bienveillance & d'une charité universelle. Par la dernière enfin, il familiarisa leurs esprits avec l'idée d'une Divinité souverainement parfaite, & il leur donna un avant-goût des délices ineffables qui les attendent dans une autre vie. Sa conduite peut servir de modèle en tout; comme Citoyen, toujours zélé pour le bien public, & prêt à y contribuer; quelque détriment que ses intérêts particuliers pussent en souffrir, il se distingua dans la profession des armes, par son courage, & dans le sénat, par sa fermeté & son intégrité; comme homme, il regarda les autres habitans du monde, comme ses frères, & son cœur fut toujours ouvert à leurs besoins. Il donna des soupirs à leurs peines dans l'adversité, & il partagea leur satisfaction dans la prospérité; il n'eut pas moins de plaisir à louer les bons, que de courage à reprendre les méchans; il préféra toujours de les conduire à la vertu par la voye de la persuasion, plutôt que de les y forcer par la crainte des châtimens, & quoiqu'il fût une exemple accompli de la perfection dont la nature humaine est susceptible, il ne méprisa jamais les efforts impuissans

d'un cœur bien intentionné ; mais il les seconda toujours de ses conseils salutaires. Comme Religioniste , c'est-à-dire , comme professant une Religion , il porta toujours dans son cœur l'image morale de Dieu , avec un esprit de charité & de paix. Le culte qu'il rendit à son Créateur , fut une soumission respectueuse à sa volonté , dont il puisa la connoissance dans la nature des choses , par le seul secours de la raison ; & l'offrande qu'il lui présenta fut un cœur pur & sans tache , l'offrande , sans contredit , la plus agréable à l'*Etre Suprême*. Il démontra que le but de la sagesse étoit la vertu , & que la vertu seule pouvoit rendre heureux dans ce monde & dans l'autre. Il crut & enseigna que cette vie n'étoit qu'un état de probation , où nous étions envoyés pour un tems , comme pour être éprouvés , & qu'il y avoit après la mort une juste dispensation de récompenses & de châtimens , proportionnée à nos vertus ou à nos vices ; que les bons goûteroient des délices inexprimables avec les Etres célestes , dans la vision béatifique de Dieu , & que les méchans feroient tourmentés dans un séjour d'horreur , par la conviction intérieure de leurs crimes , & par d'autres supplices. Il soutint constamment que la connoissance

Juste & saine de la Divinité étoit l'unique moyen d'atteindre à la perfection de la vertu & de la sagesse, & que nos efforts ne devoient tendre qu'à nous rendre, autant semblables à elle, que notre foiblesse naturelle peut le permettre.

MEMOIRES Historiques, Critiques & Littéraires, par feu M. Bruys. Avec la vie de l'Auteur & un Catalogue raisonné de ses ouvrages. *A Paris*, chez Jean-Thomas Herissant. 1751. in-12. 2 vol.

M. Bruys est fort connu par une Histoire des Papes, écrite sans goût, sans décence, sans style, sans recherches; c'est une rapsodie indigne d'un homme de Lettres & encore plus d'un honnête homme. Les Mémoires que nous annonçons, ne ressemblent en rien à l'ouvrage dont nous venons de parler. Ils sont d'un ton convenable & assez agréablement écrits. On sera médiocrement content de ce qui s'y trouve sur Genève, sur la Suisse & sur l'Allemagne; mais nous osons assurer nos Lecteurs qu'ils seront amusés par les détails où l'Auteur est entré sur la Hollande: c'est proprement l'Histoire des ouvrages & de la personne des Auteurs François qui vivent encore ou qui sont mort depuis peu, sur le territoire de la République. M.

Bruys a jetté de la gayeté, de l'interêt, & quelquefois de la bonne plaisanterie dans cette partie de son ouvrage.

A la suite des Mémoires de M. Bruys on a imprimé la promenade de S. Cloud, Dialogue sur les Auteurs. C'est une plaisanterie de M. Gueret si connu par le Parnasse réformé, & par la guerre des Auteurs entre les anciens & les modernes. Quoique l'ouvrage qu'on nous donne aujourd'hui pour la première fois, ne soit pas tout à fait de la finesse & de la légèreté des deux autres, il ne laisse pas d'être fort agréable.

Il y a bien des choses que tout le monde sçait, & encore plus de celles que personne ne se soucie de sçavoir, dans le *Borboniana* qui suit la Promenade de S. Cloud. Il nous paroît que ce morceau auroit pû continuer à être anecdote. Il ressemble à tous les *Ana*, peu de bon & beaucoup de mauvais. Le Chevaniana qui suit le Borboniana lui ressemble assez. Ces deux compilations viennent trop tard pour plaire. La plupart des personnes dont il y est parlé ne nous intéressent plus.

Les Lettres de M. de Chevanes à M. Ducange, qui terminent le Recueil, sont précieuses par elles-mêmes, & parce qu'elles nous rappellent le souvenir d'un des

plus sçavans hommes que la France ait eû. Nous souhaitons qu'on trouve les réponses dans l'édition que le vertueux & sçavant M. d'Aubigni prépare de plusieurs ouvrages de M. Ducange , son oncle.

LETTRE Critique sur l'Education. *A Paris, chez Prault pere , Quai de Gêvres.*

La premiere partie de cette Lettre est destinée à faire voir les abus de l'éducation ordinaire ; on propose dans la seconde partie un nouveau plan d'éducation. Il est à souhaiter que cette Lettre , qui part sûrement d'un homme éclairé , vertueux , & qui sçait écrire , produise tout le bien qu'elle peut faire. On convient généralement que l'éducation que nous donnons à nos jeunes gens est vicieuse : cependant , telle est la force de la coûtume , que personne , ou presque personne , ne s'écarte des routes battues. Est-ce qu'on craindroit plus le reproche de singularité , qu'on ne souhaite le bien de ses enfans ?

MEMOIRES du Comte de Varack ; contenant ce qui s'est passé de plus intéressant en Europe depuis 1700 jusqu'au dernier Traité d'Aix-la-Chapelle, du 18 Octobre 1748. Nouvelle Edition , revue corrigée & augmentée de plus du double. 1 vol. in-12. *A Amsterdam aux dépens de la Compagnie.* 1751. F vj

On trouvera dans cet ouvrage quelque chose sur la grande guerre de 1701, & des détails sur les Traités de Londres, de Vienne, d'Hannovre, les Congrès de Cambrai & de Soissons, & sur les événemens qui ont suivi la mort de l'Empereur Charles VI. Il seroit à souhaiter que l'Auteur, quel qu'il soit, eût écrit son ouvrage avec plus de soin.

ESSAI sur le mécanisme des passions en général. Par M. *Lallemant*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris. *A Paris*, chez Pierre-Alexandre le Prieur, rue Saint Jacques, 1751, in-12. Un volume.

On peut considérer les passions sous trois aspects différens. Le Métaphysicien dans ses spéculations ne les envisage que comme mouvemens ou affections de l'ame, abstraction faite de ce qu'elles peuvent avoir de commun avec le corps. Le Philosophe moral, observateur scrupuleux de tout ce qui peut influer sur les mœurs, la conduite & la vertu, va chercher les passions dans les replis du cœur humain, pour les juger ensuite au tribunal de la raison. Le Médecin enfin, renfermé par état dans la contemplation du jeu mécanique des organes, ne doit considérer dans les passions,

que les rapports qu'elles peuvent avoir avec la disposition de ces organes. Il doit en assigner les différentes causes relativement à cette disposition, en développer physiquement les principaux effets, & expliquer en quoi, & comment elles peuvent influer sur l'économie animale & la santé.

On a des Traités excellens sur les passions, considérées dans leur point de vue métaphysique & moral. Les Médecins avoient négligé d'en approfondir les causes & les effets métaphysiques, & de les mettre dans un jour profitable à l'Art de guérir. Ils conviennent tous, que les passions ont une action bien décidée sur la santé & la maladie, cependant M. Lallemand est le premier qui soit entré dans des détails un peu circonstanciés à cet égard.

Il divise son ouvrage en deux parties. Dans la première, il traite des causes des passions, relativement à la disposition, & au jeu réciproque des organes. Dans la seconde, il expose les effets mécaniques.

Les causes physiques sont de trois espèces. *Cause efficiente*, dépendante essentiellement des vibrations des fibres du cerveau. *Causes prochaines occasionnelles*, résultantes de l'impression communiquée.

134 MERCURE DE FRANCE.

immédiatement à ces mêmes fibres. *Causés éloignés accidentels*, relatives aux différences de constitution que l'âge, le sexe, le tempéramment, l'air, les alimens, &c. entraînent dans les différentes parties du corps en général, & en particulier dans les organes des opérations de l'ame.

Les effets mécaniques des passions sont de trois sortes, 1°. *Les signes extérieurs des passions*, tels que les changemens subits qu'elles occasionnent dans le regard, les traits, la couleur du visage, &c. 2°. *Les phénomènes des passions*, c'est-à-dire, les accidens extraordinaires, que l'ébranlement des fibres du cerveau produit sympathiquement dans toute la machine en général, & dans chaque organe en particulier. 3°. *L'action des passions sur l'économie animale & la santé*, ou les impressions permanentes qu'elles laissent après elles dans l'exercice des différentes fonctions. Nous exhortons nos Lecteurs à voir dans l'ouvrage même le développement du plan qu'on vient de voir.

FABLES nouvelles, par M. Poras. **A** Paris, chez Delaguerre, rue Saint Jacques, 1751.

Pour mettre nos Lecteurs à portée de juger du nouveau Recueil de Fables, que

nous annonçons, nous en transcrivons
deux que nous prenons au hazard.

FABLE QUATRIÈME.

La Vertu, l'Opulence & l'Indigence.

UN jour la Vertu vint sur terre,
Et ne sçavoit où se-loger ;
L'Indigence offrit sa chaumière,
Et la Vertu l'accepte, & crut que sans danger
On vivoit sous un toit rustique,
C'est-à-dire, à l'abri de tout funeste écueil.
D'abord l'Indigence se pique
De faire à son hôte un gracieux accueil,
Le fait est très-louable, & sous un ton mystique
Qui laissoit entrevoir l'orgueil,
Elle méprisoit l'Opulence,
Et dans le fil de son discours,
La Médisance
Prit séance.
Enfin au bout de quelques jours,
La Vertu vit chez l'Indigence
La fraude & la duplicité,
Le désespoir & l'envie,
Dignes enfans de la nécessité.
Elle s'en fut, & dit : Ah ! quelle perfidie ?
Croiroit-on l'Indigence avoir pareils défauts ?
Chemin faisant elle vit l'Opulence,
Qui vivement l'aborde, & lui tint ce propos :

136 MERCURE DE FRANCE.

Je vous cherche par tout , marchons en diligence

Suivez-moi , charmante Vertu ;

Je vous prépare un sûr azile ,

Où vous serez à bouche que vèux tu ;

Là vous aurez l'agréable & l'utile ,

Chez moi les ris , les jeux & les plaisirs ,

Seront au gré de vos desirs.

La Vertu répondit , cela ne peut me plaire ;

Ce que vous proposez est pour la volupté ,

Je n'irai point chez vous ; quand je reste sur terre ,

C'est chez la médiocrité

Où je loge pour l'ordinaire.

Ce discours est simple , ingénu ;

Mais il y teste un certain voile :

Disons tout net , que la Vertu

Souvent couche à la belle étoile.

DOUZIÈME FABLE.

Le Singe & la Toilette.

ZAïs , précieuse coquette ,

Après avoir peint ses attraits ,

Sortir , & sans le faire exprès ,

A Dom Bertrand confia sa toilette.

Le peuple singe est très-imitateur ,

On en peut dire autant du peuple Auteur.

Bertrand , se voyant seul , va de gaité de cœur ,

S'asseoir dans le fauteuil de sa chère maîtresse ,

Et suit de point en point tout ce que l'art prescrit.

D'abord il prend avec adresse

Un peu de blanc , s'en barbouille & sourit ;

Comment sourit un singe ? en faisant laide moue ?

N'importe. Ensuite il prend du vermillon ,

Dont il se frotte chaque joue ,

Puis toujours sur le même ton ;

Il s'applique une large mouche ;

Et de pomade & de jasmin

Sur son chef étend une couche ;

Bref , Dom Bertrand jusqu'à la fin ,

De Zaïs suivant la coutume ,

Par tout se plâtre & se parfume.

Notez que tout fut fait à l'aide du miroir.

Zaïs revient , & surprise de voir

Un singe en pareil équipage ,

Elle éclatte de rire , & n'y peut plus tenir :

Bertrand gravement l'envisage ,

Et lui dit ; mais bientôt on vous verra finir :

Je vous parois d'un ridicule extrême ,

Quoi ? parce que je suis fardé ?

Vous ne l'êtes pas moins , le fait est décidé ;

Jugez maintenant de vous-même.

DISSERTATION en forme de Lettre , sur
l'effet des topiques dans les maladies in-
ternes , en particulier sur celui du Sieur
Arnoult , contre l'apoplexie , écrite par un
Médecin de Paris à un Médecin de Pro-
vince. Seconde édition , augmentée de
plusieurs pièces intéressantes. A Paris.

chez J. B. *Garnier* , rue de la Harpe , 175 1.
Brochure in-12.

L'objet de cette Brochure est de prouver l'effet des topiques dans les maladies internes , de détruire le peu d'accusations qu'on a formées contre le sachet de M. Arnoult , & d'augmenter la confiance du public pour ce célèbre remède. Il nous semble que l'Auteur a bien réussi dans les trois points. Il a sur tout insisté sur la vertu du sachet , & a rapporté en sa faveur des Certificats du feu Cardinal de Polignac , de M. le Duc de Gêvres , Gouverneur de Paris , de M. Merault , Conseiller d'Etat , ci-devant Procureur Général du Grand Conseil , de M. l'Abbé Franquiny , ci-devant Envoyé de Florence , &c. Quelque confiance que méritent ces attestations , celles des gens du métier sont encore plus importantes : on en trouvera sans nombre dans la Brochure que nous annonçons , entr'autres celles de M. Garnier , Médecin de la Faculté de Paris , aujourd'hui Médecin de la Martinique ; Mauran , Médecin à Bergerac ; le Mercier , aussi Médecin , & aujourd'hui Médecin du Roi dans l'Hôpital de Calais ; Woller , Premier Médecin de l'Empereur Charles VI ; Gaulard , Médecin ordinaire du Roi ; Silva , Médecin consultant du Roi ; San-

teuil, Docteur-Régent de la Faculté de Paris; l'Archevêque, Médecin de Rouen; Desjours, Fevrier, Dubertrand, Chirurgiens Jurés à Paris; Desport, Chirurgien ordinaire de la Reine; Deformeaux, Chirurgien de Paris, &c. Les Lettres de M. Lecomte, Médecin à Rhetel-Mazarin, de M. Delacroix, Médecin à Bailleul, en Flandres; & surtout de M. Fels, Médecin & Bourguemestre de la Ville de Schelestat, méritent une attention particulière par les prodiges qu'elles racontent du sachet. Cependant la pièce la plus importante de la Brochure, c'est un Certificat délivré à M. Arnoult, par M. le Premier Médecin du Roi; voici ce qui y a donné lieu: nous employons les propres paroles de la Dissertation.

La Demoiselle Rodesse cherche à accréditer, par le nom de veuve du Sr Arnoult, un Sachet anti apoplectique, qu'elle prétend être le même que celui que le Sieur Arnoult distribue depuis cinquante-un ans, tant par son pere que par lui-même, avec des succès qui ne se sont jamais démentis, puisqu'on n'a jamais pu prouver qu'aucun apoplectique ait eu de rechûte en le portant, au lieu qu'on a des exemples connus de toute la Cour, que celui de la Demoiselle Rodesse n'empêche pas les re-

Jours de cette maladie. On verra d'ailleurs par le Certificat ci-joint, que celui de la Demoiselle Rodesse est composé différemment de celui du Sieur Arnoult. Il est donc évident qu'on n'a pas droit d'en attendre les mêmes effets. Il y a actuellement dix-sept ans que le Sieur Louis Arnoult, par ordre de M. le Cardinal de Fleury, a déposé la préparation de ce remède entre les mains de M. Chicoyneau, Premier Médecin du Roi. Il ne prévoyoit certainement point dans ce tems-là qu'on dût troubler la possession paisible où il étoit de vendre *seul* ce remède, dont il a *seul* la véritable préparation. Si le dépôt que le Sieur Arnoult a fait du sien, étoit postérieur au procès qu'il a avec la Demoiselle Rodesse, on pourroit soupçonner la fidélité de la préparation qu'il a déposée ; mais pouvoit-il deviner dix-sept ans auparavant, qu'il tireroit de ce dépôt un argument victorieux pour prouver qu'il est l'unique, le *seul* possesseur du remède qu'il tient de la reconnaissance de son père ?

Voici la copie du Certificat de M. Chicoyneau, Premier Médecin du Roi.

Sur ce qui nous a été représenté par le Sieur Arnoult, Marchand Droguiste, que la contestation entre lui & la Demoiselle Rodesse, étoit renvoyée par le Conseil

devant les Juges à qui il appartient d'en connoître, & qu'il auroit besoin de la décision que nous avons déjà donnée au Conseil du Roi, touchant la qualité & différence des deux Remèdes ou Sachets, pour préserver ou guérir de l'apoplexie, dont ils disent être en possession; Nous soussigné, Conseiller d'Etat; & Premier Médecin du Roi, certifions que nous étant fait représenter la composition du Sachet anti-apoplectique de la femme du Sieur Rodesse, pour la confronter avec celle qui nous avoit été déposée par le Sieur Arnoult, Marchand Droguiste à Paris, il y a environ seize ans; cette représentation, ayant été ordonnée conséquemment par Messieurs du Conseil, pour avoir notre avis sur la parité ou disparité des deux Sachets, nous avons vû que celui de la Demoiselle Rodesse ne renfermoit que trois des drogues qui entrent dans la préparation de celui du Sieur Arnoult, & que les cinq de plus qui entrent dans la composition de ce dernier, ne peuvent qu'augmenter notablement son efficacité, qui est d'ailleurs établie par la représentation des originaux des Certificats des Personnes les plus éminentes en dignité, & surtout par les attestations des Maîtres de la Profession, très-éclairés & d'une réputation

142 MERCURE DE FRANCE

bien établie , tandis qu'il ne nous en a été exhibé aucun de la part de ladite Dame Rodesse , qui ne distribue son Sachet que depuis très-peu de tems , & qu'il est de notre connoissance que le Sieur Arnoult débite le sien depuis une vingtaine d'années , sans que sa réputation ou distribution ait souffert la moindre diminution : en foi de quoi nous avons délivré le présent Certificat. A Versailles , ce 26 Avril 1750. *Signé*, CHICOYNEAU.

LA JURISPRUDENCE du Haynaut François , contenant les Coûtumes de la Province , & les Ordonnances de nos Rois , dans leur ordre naturel , avec les formules des principaux Actes. Par M^r. Antoine-François-Joseph *Dumées* , Procureur du Roi de la Ville d'Avesnes. Imprimé à Douay. Et se vend à Paris , chez *Ganeau* , Libraire , rue Saint Severin , près l'Eglise , aux Armes de Dombes & à Saint Louis , 1750. Avec Approbation & Privilège du Roi.

TRAITE's sur diverses matieres de Droit François , à l'usage du Duché de Bourgogne , & des autres Pays qui ressortissent au Parlement de Dijon. Par *Gabriel Davat* , Ecuyer , Secrétaire du Roi , Ancien Sub-

titut de M. le Procureur Général, Ancien Bâtonnier des Avocats du Parlement, & Professeur en Droit François à l'Université de Dijon ; avec des notes de M. Jean *Bannelier*, Ancien Bâtonnier des Avocats du Parlement, & Doyen de la même Université. *A Dijon*, de l'Imprimerie de la veuve *Siroi*, 1751. Trois volumes in-12. Le premier, de 535 pages ; le second de 569, & le troisième de 527, sans l'Avertissement, les additions & corrections à la fin de chaque volume, & les Tables des chapitres & des matieres.

L'ouvrage de M. *Davot* est divisé en deux Livres ; le premier traite de l'état & du droit des personnes, & le second des choses.

Le premier Livre renferme douze Traités. On parle dans le premier de ces Traités, des droits du Roi ; dans le second des légitimes, des bâtards & des légitimés par Lettres ; dans le troisième, des personnes libres & des mainmortables ; dans le quatrième, des gens d'Eglise, des Nobles & des Roturiers ; dans le cinquième, de la puissance paternelle ; dans le sixième, des tutelles & curatelles, de la Baillisterie, de la Garde noble & Bourgeoise, des mineurs & des interdits ; dans le septième, des femmes en puissance de mari ; dans le

144 MERCURE DE FRANCE.

huitième, des aubains; dans le neuvième, des absens; dans le dixième, de la mort civile & de l'infamie; dans le onzième, des domiciles; dans le douzième, des Communautés.

Le second Livre est composé de treize Traités, dont le premier a pour titre : de la division & condition des choses; le second, du Domaine du Roi; le troisième, des Fiefs; le quatrième, du Franc-aleu; le cinquième, des Seigneuries, & Justices, & de leurs Droits; le sixième, des Cens; le septième, des Rentes; le huitième, des Servitudes & des droits de voisinage; le neuvième, des Forêts, Pâturages, Rivières & Etangs; le dixième, de la Chasse; le onzième, de la Pêche; le douzième, des Mines; le treizième, des Offices.

» Tous ceux qui jusqu'ici ont entrepris
» des ouvrages de cette espèce, dit l'Au-
» teur vers la fin de sa Préface, se sont
» attachés à la Coutume de Paris, ou à
» celle des Provinces dans lesquelles ils
» vivoient : tous ces Auteurs seroient pour
» les Bourguignons des guides peu sûrs.
» Nous ne devons recevoir en cette Provin-
» ce pour maximes générales du Droit
» François, que celles qui sont vraies
» dans tout le Royaume; & pour maximes
» coutumières »

« coutumieres, que celles qui sont commu-
 « nes à toutes les Coutumes , ou qui sont
 « tirées de la nôtre. C'est pour cela , con-
 « tinue l'Auteur , qu'autant qu'il sera pos-
 « sible , nous ramenerons tout à nos usa-
 « ges , en sorte néanmoins , que sur la mê-
 « me matiere on puisse trouver rassemblés ,
 « & le Droit général & commun de toute
 « la France , & le Droit particulier de la
 « Province.

On voit par-là que cet ouvrage n'est pas
 limité à l'usage du Duché de Bourgogne ,
 & des autres Pays qui ressortissent au Par-
 lement de Dijon ; il ne sera pas moins uti-
 le à ceux des autres Provinces , qui vou-
 dront s'y instruire *du Droit général & com-
 mun de toute la France* , sur les matieres qui
 y sont traitées.

Comme l'Auteur n'a eu pour but que
 de donner les premieres notions du Droit
 François , il ne lui a pas été permis , dit-
 il un peu plus haut , n. 12. d'embrasser
 toutes les maximes & toutes les questions :
 il s'est borné *aux principales règles , & pour
 tout dire , aux principes généraux* , qu'il a
 presque par tout appuyés d'autorités , dont
 le choix nous a paru très-judicieux.

Nous ne pouvons donner une meilleure
 idée du mérite de l'ouvrage , qu'en fai-
 sant connoître à toute la France celui

G

de l'Auteur. Nous adopterons d'autant plus volontiers à cet égard , ce qu'en a dit l'Editeur dans l'Avertissement qu'il a mis à la tête du premier volume ; que si les louanges qu'on donne aux personnes vivantes , sont souvent suspectes de flatterie , ou d'un excès de complaisance , on ne doit pas se défier de celles , dont on honore la mémoire des Auteurs qui ne sont plus.

» *M. Gabriel Davor* , né à Auxonne , le
 » 13 Mars 1677 , fut reçu Avocat à Dijon ,
 » le 25 Février 1696 , & dans un Office
 » de Substitut de M. le Procureur Général ,
 » le 15 Mars 1698. Bientôt il se distingua
 » par une pénétration , une exactitude ,
 » une justesse d'esprit , qui lui faisoient
 » saisir le point décisif d'une affaire , écar-
 » tant tout le reste : on ne trouva jamais
 » une judiciaire plus heureuse. Ces talens ,
 » soutenus d'une vaste érudition & d'une
 » application sans relâche , lui procurèrent
 » en mariage Demoiselle Jeanne *Melenet* ,
 » fille de M. Jean *Melenet* , Avocat du pre-
 » mier ordre ; un de ces génies rares &
 » sublimes que peu de siècles fournissent ,
 » dont l'éloquence mâle & vigoureuse ,
 » mais , à vrai dire , naturelle , entraînoit
 » avec d'autant plus de rapidité , qu'on
 » pouvoit moins s'en défier *.

* L'Auteur de la Bibliothèque des Auteurs de

» admiroit en son gendre un caractère de
 » précision & un discernement exquis.
 » Aussi , ajoute l'Editeur un peu plus bas ,
 » M. Davot eut-il la confiance universelle
 » de la Province. Son coup d'œil sur un
 » procès , sur une question , étoit , pour
 » ainsi dire , infallible ; & son intégrité
 » égalant ses lumieres , on recevoit ses
 » consultations , ses réponses , ses déci-
 » sions , comme des oracles. . . . Le mérite
 » de M. Davot connu jusqu'à la Cour , il
 » en reçut deux Commissions dans l'année
 » 1716 , l'une de Substitut de M. de Four-
 » queux , Procureur Général en la Cham-
 » bre de Justice , & l'autre de Secrétaire
 » du Roi en la Chancellerie , pendant que
 » les Titulaires demeurèrent supprimés.
 » En 1723, le Roi le nomma Professeur en
 » Droit François , ce qui lui donna lieu
 » de composer le présent ouvrage.

Si cet ouvrage est excellent par lui-même , les *notes* de l'Editeur , qui sont à la suite de chaque Traité , ne sont pas moins estimables. Elles forment plus du tiers des trois volumes que nous annonçons.

Bourgogne , page 42 & 43 , rend à M. Melenet la même justice , & y fait mention de M. Davot , qu'il qualifie d'*habile Professeur en Droit François*, & qui s'est autant distingué dans sa profession d'Avocat que M. Melenet,

148 MERCURE DE FRANCE.

Tantôt l'Editeur y développe quelques questions , un peu trop laconiquement traitées ; tantôt il apporte des distinctions à des maximes trop générales ; quelquefois il contredit l'Auteur , en citant de bons garans ; souvent il ajoute des règles qui servent de supplément au texte. Ainsi de ces *notes* , où l'on remonte , quand il le faut , jusqu'aux sources , les unes étoient nécessaires , les autres sont très-importantes & très-utiles , & toutes , en conduisant aux derniers progrès , & à ce qu'il y a de plus certain & de plus récent , sont une preuve de l'érudition , de l'esprit & du discernement de l'Editeur.

Les *notes* qui nous ont paru les plus travaillées sont au Livre premier , celles sur les main-mortables & les taillables , & sur les baillistes : & au Livre second , celles sur les anciens conventionels , sur le Droit d'indemnité , sur le Franc-aleu , sur les servitudes , &c.

Nous avons sur tout admiré la politesse avec laquelle l'Editeur combat les opinions des autres : il a sçu parfaitement concilier le tribut qu'on ne peut refuser à la vérité , quand on croit l'appercevoir , avec les égards & le respect dûs au travail , & à la mémoire des Auteurs. Par exemple , lorsqu'il n'autorise pas expressément

son avis de celui de M. le Président *Bouhier*, & qu'il se contente quelque part de dire simplement : *V. M. Bouhier* à telle ou telle page ; c'est une voie indirecte qu'il prend pour annoncer qu'il vient de combattre l'opinion de ce grand Magistrat, de sorte qu'à moins qu'on ne recoure aux endroits indiqués, on est presque porté à croire, qu'il l'adopte bien plutôt qu'il ne la contredit.

Pour faire en deux mots l'éloge des *notes* de l'Editeur, il nous eût suffi de dire qu'elles sont de M. *Bannelier*, si ses talens étoient aussi universellement connus dans le Royaume qu'ils méritent de l'être. Depuis le 7 Août 1704, qu'il fut reçu Avocat, il les a signalés au Barreau de Dijon, sa Patrie, avec tant de succès, qu'il y dédommage le Public de la perte de M. *Davot*. En 1723, le Roi nomma M. *Bannelier* Professeur en Droit dans l'Université de cette Ville, ce qui lui donna occasion de faire imprimer en 1730, chez Antoine de *Fay*, une brochure in-8°. sous le titre : *d'Introduction à l'étude du Digeste*. M. l'Abbé Papillon, qui fait mention de cet ouvrage dans sa Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne, nous apprend pareillement que M. *Bannelier* est l'Auteur des *notes*, qui sont au-devant du premier volume des

Arrêts notables du Parlement de Dijon, recueillis par François Perrier, avec des observations de Guillaume Ravio, Ecuyer & Avocat, & imprimés à Dijon, chez Augé, 1745. M. le Président Bonhier, dans ses observations sur la Coutume du Duché de Bourgogne, en citant le premier de ses ouvrages, qualifie M. Bannelier de sçavant Professeur en Droit, lequel a joint à l'étude des Loix, toute l'expérience que donne une longue fréquentation du Barreau. Ce trait dit beaucoup en peu de mots, surtout de la part d'un aussi habile homme que l'étoit M. le Président Bonhier.*

Il ne nous reste plus rien à dire sur le Livre de M. Davor, & sur les notes de M. Bannelier, sinon que la veuve Sirot a fait en sorte, que la beauté de l'impression répondît au mérite de l'ouvrage.

CONSIDERATIONS sur la cause physique des tremblemens de terre, lûes à la Société Royale de Londres, par M. Hales D. D. & Membre de cette Société. *A Paris, chez Debure, l'aîné, Quai des Augustins, à l'Image Saint Paul.*

Les Physiciens n'avoient cherché jusqu'à présent la cause des tremblemens de terre.

* Tom. 1, ch. 2. n. 42. p. 238.

que dans les abîmes de la terre elle-même. M. Hales croit l'appercevoir dans l'atmosphère de l'air ; voici sur quoi il se fonde. Il a remarqué dans une expérience qu'il a faite lui-même , que l'air pur se mêlant avec l'air sulphureux , s'agite violemment , & qu'il résulte de cette agitation une fumée trouble & rougeâtre , telle à peu près que les vapeurs qu'on voit s'élever avant les tremblemens de terre. Cette observation est la base de son système. Selon lui , les vapeurs sulphureuses , en s'élevant de terre s'opposent à l'air , & détruisent son ressort ; l'air ainsi arrêté se porte avec violence dans les endroits où il peut se faire une issue , il excite alors des orages , des tempêtes , les nuées s'enflamment & leur explosion ébranle la terre.

Quel que soit le sort de cette hypothèse , elle a au moins le mérite de la nouveauté , & elle est agréablement & clairement développée. On trouvera à la suite une Lettre Pastorale de M. l'Evêque de Londres , sur la cause morale des tremblemens de terre. Ce Prélat combat depuis long-tems l'incrédulité & le vice avec une supériorité de raison & d'éloquence , qui fait honneur à la Religion. Nous osons assurer nos Lecteurs , que le Traducteur a bien saisi la manière de ses originaux.

G iiij

ÉPI TRE d'Héloïse à Abelard , traduite de M. Pope , & mise en vers François par M. Feutry. A Londres , & se vend à Paris , chez Brunet , rue Saint Jacques.

Cette Epître est un des meilleurs ouvrages de M. Pope ; nous croyons pouvoir assurer qu'on sera content de la Traduction. On y trouvera un grand nombre de bons vers. Voici la fin de l'Epître.

Voyez dans sa retraite Heloise éperdue ,
 Sur un sombre tombeau tristement étendue ;
 Couverte d'une haire , en proie à ses remords ,
 Fuyant l'éclat du jour pour vivre avec les morts.
 Dans ces lieux écartés , consacrés à mes veilles ,
 Une lugubre voix vint frapper mes oreilles :
 » Votre place est ici , venez , ma triste sœur ,
 » Dit-elle , & du repos éprouvez la douceur ;
 » Autrefois de l'Amour , comme vous , la victime ;
 » J'en reconnus bientôt le dangereux crime ;
 » J'ai vaincu par mes pleurs mon penchant criminel ,

» Et je jouis enfin du bonheur éternel.

Grand Dieu ! de mes regrets recevez les offran-
 des ;
 Je viens , esprits heureux ; préparez vos guirlan-
 des ;

Héloïse vous suit au céleste séjour ;
 Guidez ses pas tremblans au Royaume du jour ;
 En vêtemens sacrés , avec une foi vive ,

Soutenez , Abelard , mon ame fugitive ;
 Pour expier mon crime , hélas ! je dois périr ;
 Vous-même , en me voyant , apprenez à mourir ;
 Contemplez cet objet de votre amour funeste ;
 La pâleur de la mort est l'éclat qui lui reste.
 Voyez de ce beau teint les roses s'effacer ,
 La crainte & la terreur sur mon front se tracer ;
 Ne m'abandonnez point , & servez-moi de guide ,
 Ranimez de mon cœur l'esperance timide ;
 Sans crime vous pouvez sur moi fixer les yeux ,
 Dans ces derniers momens , recevez mes adieux.
 O mort ! maître éloquent , ton affreuse lumiere
 Peut seule nous prouver que nous sommes poussière ;

Que l'homme est un néant ; ses projets , vanité ;
 Que ton pouvoir suprême est seul réalité.

Lorsqu'au fatal instant de cette heure imprévüe
 Le Destin offrira l'avenir à ta vûe ,
 Et lorsque de tes jours s'éteindra le flambeau ,
 Que la même épitaphe & le même tombeau
 Rappelent de mes pleurs la déplorable histoire ;
 Nos malheurs , nos amours , mes combats , ma
 victoire.

Si de jeunes amans , conduits par le hazard ,
 Venoient voir dans ces lieux la tombe d'Abelard ,
 Sur ce marbre insensible , ils liront nos allarmes ;
 Une douce pitié leur arrachant des larmes ,
 Ils s'écriront , sans doute , embrasés de leurs feux .
 Que notre amour , ô Ciel ! ait un sort moins
 affreux .

Q. 27

154 MERCURE DE FRANCE

Si pénétré des maux d'une absence cruelle ,
 Quelque Poète enfin , amant tendre & fidelle ;
 Est , ainsi qu'Héloïse , accablé de tourmens ,
 S'il en est , dont l'Amour par ses enchantemens ,
 Par ses feintes douceurs , & par son artifice ,
 L'ait , comme moi , conduit au fond du précipice ,
 Qu'il chante mes malheurs , mes feux , mon re-
 pentir ;
 Mais pour les bien dépeindre , il faut les bien sen-
 tir.

METHODE pour apprendre l'ortographe ,
 & la Langue Françoisse par principes. Cin-
 quième édition , la seule dont on puisse
 se servir utilement , par M. *Jacquier* , vo-
 lume in-8°. prix 3 liv. 5 s. broché. On la
 vend à Paris , chez *le Gras* , Grand'Salle du
 Palais ; chez la veuve *Piffot* , Quai de Conti ,
 & chez *Rollin* , fils , Quai des Augustins.
 Cette Méthode est très-utile à ceux qui ont
 un Dictionnaire François , parce que l'orto-
 graphe de chaque mot y est prouvée par
 règles.

Les Libraires de Paris & de Province ,
 qui en voudront de la première main ,
 s'adresseront à l'Auteur. Sa demeure est
 rue du Roule , à la Croix d'or. Ils y trou-
 veront aussi le *Coup d'œil* des Dictionnai-
 res François , où l'ortographe de chaque
 mot est prouvée par règles. Vol. in-12.
 Prix 3 liv. relié.

B E A U X - A R T S.

DE LARMESSIN, Graveur du Roi, rue des Noyers, à la deuxième porte, à gauche, entrant par la rue Saint Jacques, vient de publier une suite d'Estampes, sur l'Enfant prodigue : elles ont été gravées d'après les Tableaux de M. le Clerc, & forment une Histoire très-instructive, qu'on devroit mettre sous les yeux des jeunes gens.

La première, qui a été gravée par M. Gaillard, représente l'Enfant prodigue, exigeant sa légitime. La seconde, qui a été gravée par M. Bazan, représente le départ de l'Enfant prodigue. La troisième, qui a été gravée par M. Teucher, représente la vie débauchée de l'Enfant prodigue. La quatrième, qui a été gravée par M. de F***, représente l'Enfant prodigue dans la plus grande misère. La cinquième, qui a été gravée par M. Moitte, représente l'Enfant prodigue, réclamant la bonté de son père. La sixième & dernière, qui est de M. Babin, représente les jouissances pour le retour de l'Enfant prodigue.

MOYREAU, Graveur du Roi, vient de mettre au jour la soixante-huitième Estampe.

G. vj.

pe qu'il a gravée & bien gravée, d'après Wouvermens, intitulée, *Récréation Militaire*. Le Tableau, qui est fort agréable & bien imaginé, se trouve dans le Cabinet de M. Gaignat, Secrétaire du Roi. M. Moyreau demeure rue du Petit-pont Saint-Severin, à l'Image Notre-Dame.

Il se répand depuis quelque tems un plan général de la Ville Capitale de Malthe, dressé sur les Mémoires des Grands Officiers de l'Ordre. Cet ouvrage, dédié à S. A. S. M. le Prince de Conti, Grand Prieur de France, est de la composition de M. F. G. de Palmeus, Ingénieur Dessinateur Géographe, & a été gravé par J. Lattré. On le trouvera chez l'Auteur, rue neuve des petits Champs, entre la rue de Richelieu & la rue Sainte Anne, vis-à-vis M. de Boullogne; chez Lattré, Graveur, rue Saint Jacques, au Papillon, vis-à-vis la Fontaine Saint Severin, & chez Bacot, Marchand de Tableaux, à l'entrée du Pont Notre-Dame, vis-à-vis le Quai neuf, à l'enseigne du Maréchal de Saxe.

Le plan que nous annonçons donne des espérances de M. de Palmeus, qui est fort jeune & fort instruit, & fait honneur aussi au Graveur. On nous assure qu'il sera suivi dans peu de la Carte générale des Isles de

Malthe , & de Goye , & du plan de la Cité neuve de Chambray , construite récemment. Nous nous ferons un plaisir d'annoncer cette nouveauté au Public , lorsqu'elle paroîtra , ou qu'elle sera sur le point de paroître.

DESCRIPTION de la Pyramide , élevée à la gloire du Roi , dans l'Abbaye des Chanoines Reguliers de Cysoing. *A Lille , chez Pierre Broullia , 1751 , brochure in-4°.*

La Pyramide , la Description , les Inscriptions & les vers , tout nous a paru de bon goût. Comme c'est l'ouvrage de l'Abbé & des Religieux de Cysoing , on ne peut qu'avoir bonne idée des études de cette célèbre Abbaye.

L E T T R E

A l'Auteur du Mercure.

L'Académie Royale des Sciences ayant honoré ma *Machine Arithmétique* d'une approbation des plus flatteuses , je profite , Monsieur , de l'offre obligeante que vous m'avez faite , lorsque vous êtes venu voir mes Eleves * , pour vous prier d'ins-

* Nous avons eu en effet la curiosité d'entendre

DES MERCURE DE FRANCE

rer dans le Mercure une legere idée de cet instrument.

Mon but principal dans sa construction, ne fut d'abord que de faciliter le calcul aux muets. La réussite m'ayant fait juger que son usage pourroit devenir utile aux enfans ordinaires, j'y ai fait quelques additions & changemens, & je l'ai mis enfin dans l'état où il vient d'être examiné, & ensuite approuvé par cette illustre Compagnie.

Dans le Mémoire que je lûs, en présentant ce petit ouvrage, j'ai exposé les raisons qui me l'ont fait croire préférable à tous ceux qui sont parvenus à ma connoissance en ce genre. J'ai cité dix Machines Arithmétiques des plus célèbres, telles que celles de Messieurs Pascal, Perault, Hilerin, &c. & j'en ai décrit les propriétés. Le grand volume, la difficile & délicate construction, le prix excessif, & la disposition que les meilleures ont à se déranger aisément, sont les principales causes du peu d'usage que le public en a fait. J'ai donc tâché d'éviter ces défauts dans la mienne. Sa grandeur n'est que de trois

parler des sourds & muets de naissance ; nous nous sommes rendus, avec quelques gens de Lettres, chez M. Pereire, & nous avons été tous étonnés de sa patience & de ses succès.

pouces de long, sur vingt lignes de haut ; & autant de large ; sa composition est des plus simples ; on peut se la procurer à peu de frais ; elle pourra durer la vie d'un homme , pour peu de soin qu'on en ait. Les enfans y apprendront très-facilement , & sans besoin de plume , ni de crayon , les quatre règles de l'Arithmétique , pour l'exécution desquelles il suffit de connoître la valeur des chiffres , le jeu de la machine , & d'avoir quelques légères notions de la nature de chaque règle , ce qui n'exige que quelques momens d'instruction. L'addition & la soustraction s'y peuvent faire , non seulement par livres , sols & deniers , mais encore par les fractions suivantes , demi , tiers , quarts , sixièmes , huitièmes , douzièmes & vingt-quatrièmes , de façon qu'on peut , par exemple additionner $\frac{1}{3}$, $\frac{3}{8}$, $\frac{5}{12}$, $\frac{1}{2}$, & $\frac{11}{24}$, & soustraire $\frac{3}{8}$ de $\frac{2}{3}$ avec la même facilité , qu'en opérant par des nombres entiers.

Malgré la petitesse de la Machine , on y peut faire paroître sans confusion , jusqu'à la somme de dix millions , moins un denier , & il est très-aisé , si l'on avoit besoin de plus grands nombres , de l'augmenter de deux , de trois ou plus de chiffres , ce qui fourniroit jusqu'aux milliards , & au-delà ; & cela sans autre inconvé-

266 MERCURE DE FRANCE.

nient que celui d'allonger un peu l'instrument.

Voici encore, Monsieur, une autre particularité de ma Machine, à laquelle je pense bien que vous ne vous attendez point : si on la fait en grand, lui donnant, par exemple, le triple de la grandeur de celle que je vous décris, en longueur, hauteur & largeur, & qu'on y exécute les chiffres en relief; les aveugles y pourront apprendre, & pratiquer aisément la science des nombres, ce qui ne vous paroitra pas inutile, puisque, comme vous sçavez, il n'y a pas long-tems que l'Université de Cambridge, n'avoit pour son meilleur Professeur de Mathématique qu'un aveugle né. La planchette, dont ce Sçavant se servoit pour ses calculs, & dont j'ai la pareille chez moi, ne sçauroit servir si utilement, ni si généralement que ma Machine, à cette espèce d'instruction. Je pense encore que cette propriété de pouvoir calculer, sans le secours de la vûe, pourroit devenir utile dans plusieurs occasions à ceux qui ont l'usage de tous leurs sens.

Je ne vous parle pas, Monsieur, de la construction, ni du mécanisme de cet instrument, crainte de vous devenir trop à charge. Vous en pouvez voir quelque chose, ainsi que le jugement honorable de

l'Académie , dans l'Extrait de ses Registres que je vous joins ici. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je dois à ce Corps respectable une éternelle reconnoissance.

Quelques personnes qui ont eu connoissance de ma Machine , en voulant avoir de pareilles , je me dispose à en faire exécuter par d'habiles ouvriers ; mais comme le prix en deviendroit plus modique , si on m'en demandoit un grand nombre , permettez que je profite de cette occasion pour rendre mon adresse publique.

Je suis , &c.

*J. R. Pereire , à l'Hôtel d'Auvergne ,
Quai des Augustins.*

PIECES de differens Auteurs , mises en trio , amplifiées & doublées ; dédiées à Madame de Marchais , par J. B. *Chrétien* , Ordinaire de la Musique du Roi , premiere Œuvre , gravées par Mlle Vendôme. Prix 6 liv. *A Paris* , chez Madame *Boivin* , rue Saint Honoré , à la Règle d'or. M. le *Clerc* , rue du Roule , à la Croix d'or. Mlle *Castagnery* , rue des Prouvaires , à la Musique Royale. M. de *Caix* , rue des Prouvaires , au nom de Jesus , avec Privilege du Roi , de l'Imprimerie du Sieur *Auguste*.

*PROJET GENERAL des Planches
Anatomiques de M. Gauvier,
Pensionnaire du Roi.*

DE tout temps , les Anatomistes ont désiré perpétuer leurs dissections ; mais les sujets de leurs travaux étant corruptibles , ils ont toujours eû le désagrément que la plus belle préparation Anatomique , soit du Corps Humain , soit des Animaux , s'est flétrie , a changé de couleur , de forme & d'étendue , s'est corrompue & détruite en fort peu de tems. Il n'arrive même que trop souvent , qu'en dissequant une partie , l'autre disparoît ; & qu'en apportant la plus grande diligence , si l'ont vient à bout d'en disséquer une assez considérable pour la satisfaction de celui qui veut instruire , ou être instruit , on a le lendemain le regret de la méconnoître ; les proportions relatives des parties du corps se perdent en peu de jours , & l'on ne trouve plus de rapport entre leur situation présente & celle qu'elles avoient dans le temps de la dissection.

Pour remédier à cet inconvénient , les Amateurs de l'Anatomie se sont attachés à peindre & à vernir les Chairs , à mesurer qu'elles séchoient , dans des endroits exposés au grand air ; mais cet expédient

ne redonne jamais à la Nature ce quelle a perdu , on ne connoît plus les Viscères & les Muscles que par leurs attaches ; foible ressource à celui qui veut conserver une idée vive de son étude ? Cette imperfection notable donna lieu aux Vesales , aux Eustaches , aux du Laurens , aux Bourdons , aux Coupers , aux Willis & à une infinité d'autres Anatomistes , de rechercher dans la Gravûre noire un moyen de représenter au naturel les sujets disséqués : mais on ne réussit pas mieux ; la grandeur du corps humain excédoit la portée du Burin , & quand même la Gravûre en noir parviendroit à ce point de nous donner une figure humaine de cinq à six pieds , elle ne nous feroit jamais distinguer les Artères des Veines , les Chairs des Aponévroses , les os des graisses , & même les Fibres qui composent les Muscles , c'est ce qui a fait avouer à M. Vinslou que » parmi les planches noires on n'en » trouve qu'un très-petit nombre dont on » puisse faire une suite , & encore sont-elles » en partie accompagnées de traits fort imparfaits , qui ne faisant pas , à la vérité , » une grande impression aux connoisseurs , » ne laissent pas de faire un grand tort aux commençans.

Tous les obstacles sont ôtés , toutes les

difficultés applanies , & les Anatomistes satisfaits , par l'invention d'imprimer les Tableaux & de représenter au naturel toutes sortes de sujets sans le secours de la Gravûre noire ni du Pinceau. Au moyen de cette découverte on représente & on distingue les Chairs , les Os , les Muscles , les Graisses , les Fibres , les Artères , les Veines , &c. par autant de couleurs qui leur sont propres ; les proportions y peuvent être géométriquement observées. Le corps humain y est enfin représenté d'après nature ; sans l'horreur qu'inspire ordinairement la présence du sujet , ni l'odeur pestilentielle qu'il exhale , on a l'avantage de le posséder tel qu'il est. En vain quelques Censeurs inquiets s'efforcent d'en supposer l'inutilité , ils n'en imposeront pourtant jamais au Public ; l'applaudissement des plus habiles Artistes , le concours des connoisseurs , l'empressement des curieux de tout état & de toute nation , démentiront toujours leur inutile critique.

Personne ne doute plus maintenant que *M. Gautier* ne soit le premier qui ait rendu cette manière d'imprimer les Tableaux praticable par l'invention des Planches nécessaires à ce nouvel Art. Le triomphe qu'il a eu sur ses ennemis , les bienfaits de Sa Majesté , l'estime du Public en sont

les garants les plus respectables. Il est donc inutile de renouveler le récit de ce qu'il a fait pour établir cet Art , il suffit d'exposer dans ce projet , pour instruire en peu de mots ceux qui ne connoissent point encore assez les Planches Anatomiques , le nombre de celles qui ont été faites , & celui de celles qui restent à faire.

En 1745 , l'Auteur forma le projet de donner au Public un essai de ses Planches Anatomiques d'après la dissection de M. du Verney , très-célèbre Anatomiste , & les fit ensuite paroître en 1746. Il fut interrompu tout aussi tôt par un procès qu'on lui intenta , & qui fut cependant décidé en faveur de l'Auteur par Arrêts du Conseil du 8 Mai 1745 & 12 Juillet suivant ; malgré les tentatives que l'on faisoit pour le détruire , il fut confirmé dans ses droits , & eut lui seul le Privilège exclusif de cette entreprise , qu'il a continué de donner jusques à présent en quatre souscriptions , dont voici le Projet Général.

PREMIERE ET SECONDE SOUSCRIPTION.

Myologie , en vingt Planches.

Les huit premières Planches de cette partie représentent tous les Muscles de la Tête , & ont fait la première souscription ; elles ont été d'abord données comme un

essai. M. du Verney en dédia la Dissection à M. de la Peyronie , & en fit les Tables. On commença par donner les trois premières Planches en souscrivant , & à la distribution des cinq autres on fut contraint de cesser par le procès dont nous venons de parler. L'ardeur que le Public eut pour ce premier essai , & les preuves indubitables qu'il donna pour la réussite de ces nouvelles Planches , porta M. Gautier à proposer les douzes suivantes qui complètent la Myologie , pour le Tronc & les Extrémités , lesquelles formerent la seconde souscription. M. du Verney continua les dissections de sujets qui servoient à ces Planches avec tous les soins & toute la science dont il étoit capable. Cette partie a été applaudie de tous les vrais connoisseurs , & les défauts que l'on y a trouvés , sont si minces qu'à peine a-t-on osé en parler.

TROISIEME SOUSCRIPTION.

Anatomie de la tête , en huit Planches.

Cette partie contient des morceaux très-rares , les coupes du cerveau , & l'origine des nerfs y sont parfaitement représentés. M. Gautier a eu l'honneur de la dédier au Roi , & a reçu dans ce tems-là

de Sa Majesté une gratification de six cents livres de Pension.

M. du Verney a travaillé à l'Anatomie des trois premières Planches ; ensuite après sa mort , M. Tarin , sous les yeux de M. Morand & de M. Vinflou , a disséqué les pièces qui ont servi aux cinq dernières pièces.

Cette partie se doit joindre avec l'Anatomie des viscères en particulier , que l'Auteur propose présentement & qu'il a commencé avec M. Mertrud , Démonstrateur Royal , qui a succédé à M. du Verney. M. Gautier continue lui-même présentement en son nom cette partie de l'Anatomie , quoique cependant il ne fasse que suivre les avis des plus célèbres Anatomistes : scrupuleux sur tout ce qui peut rendre son ouvrage parfait & le mettre à l'abri de tout reproche , il a pris le parti de faire disséquer aux Ecoles de la Charité , des Invalides & ailleurs , les sujets dont il a besoin , de les disséquer lui-même quand il le faut , & de les faire mouler tout préparés & disséqués , malgré les frais considérables que cela lui coûte ; & ensuite de les couler en cire colorée , si naturellement , que les Artistes même s'y trompent. Ces morceaux qui servent d'originaux aux pièces que M. Gautier grave , sont

168 MERCURE DE FRANCE.

Si vrais & si fidèles que non-seulement ils peuvent garantir les ouvrages, s'il étoit nécessaire de les confronter, mais encore ils peuvent servir aux Démonstrations des plus grand Maîtres dans les Cours publics, au défaut de pièces fraîches.

QUATRIEME ET DERNIERE SOUSCRIPTION.

Anatomie des visceres, Angéologie & Névrologie, en dix-huit Planches.

Cette partie est la dernière que M. Gauthier propose présentement au Public pour compléter son entreprise. Elle contiendra dix - huit Planches, douze desquelles formeront quatre grandes figures sur pied.

I. La figure de femme, composée de trois Planches, dont le Bas - ventre, le sein, les bras & les extrémités inférieures, sont disséqués & injectés. Cette figure est déjà faite & distribuée aux Souscripteurs.

II. La figure d'homme de grandeur naturelle, en trois Planches, sera pareillement disséquée & injectée de la tête au pied, la poitrine ouverte, & les Muscles sous divers coupes. Cette figure se distribuera à la fin du mois d'Août prochain. Avec la précédente, elles feront deux rares morceaux, propres à orner le Cabinet

net

net d'un ſçavant , une Pharmacie , une Ecole de Médecine ou Amphithéâtre de Chirurgie , ſi l'on veut.

III. La troiſième figure entière ſera l'homme vû par le dos , en trois Planches auſſi ; elle ſe distribuera à la fin du mois de Décembre de cette année 1751. Cette figure accompagnera les deux précédentes.

IV. La Figure entière , de trois Planches comme les autres , ſera distribuée à la fin du mois de Mars 1752. Elle contiendra deux Squelettes entiers garnis & entrelaſſés d'une Angeologie totale & de la Nevrologie. Ces deux figures , dont l'une en face & l'autre vûe par le dos , ſeront d'une ſituation très-avantageuſe à l'étude de cette partie d'Anatomie , & poſées de façon que les Amateurs auront lieu d'être contents.

Ces quatre figures , comme on vient de le dire , ſeront formées par douze Planches , & les ſix Planches ſuivantes ſeront pour les parties de la génération de l'homme & de la femme , & les autres viſcères en particulier. On a déjà distribué trois de ces dernieres Planches ſous le titre de la génération de l'homme , les trois reſtantes ſe distribueront à la fin de Juin prochain ; c'eſt ce qui complètera l'Anatomie en général.

H

Comme on a eu beaucoup de peine pour avoir des sujets convenables , & que l'Hyver est le tems le plus propre à ces travaux , on a fait la distribution plus tard que l'on avoit d'abord promis , & l'entreprise se trouve reculée de six mois , ce qui n'est pas un tems bien extraordinaire, quand il s'agit de bien exécuter une pareille entreprise.

Prix des Planches.

Plan- ches.		Prix du Sous- cripteur	Prix de présen- tation.
20	Myologie en vingt Planches , avec les Tables explicatives ,	60 liv	90 L.
8	Anatomie de la tête en 8 Plan- ches , avec les explications ,	24	36
18	Anatomie générale des Viscé- res, Angeologie & Nevrologie,	84	126
Total 46 <i>Prix des 46 Planches ,</i>		1168 liv	1252 L.

Planches faites de la dernière Souscription.

Trois Planches , formant la figure de la Femme , sur pied , disséquée & injectée.

Plus trois Planches , représentant les parties de la génération de l'homme & de la femme , avec le Fœtus & l'Accouchement. Ces trois dernières se séparent aux Sages-Femmes & aux Accoucheurs pour le prix de 18 livres.

Tems des distributions à faire.

Il reste présentement quatre distribu-

tions à faire de la dernière souscription.

S Ç A V O I R.

Trois Planches , représentant la figure de l'homme , à la fin d'Août 1751.

Trois autres , représentant l'homme vu par le dos , à la fin de Décembre de la même année.

Trois autres Planches , représentant deux Squelettes garnis & entrelassés de l'Angeologie & Nevrologie , qui seront distribuées à la fin de Mars 1752.

Et enfin pour terminer l'Anatomie , trois Planches qui seront distribuées à la fin de Juin 1752 , dans lesquelles sera dépeint le reste des viscères.

Prix du Vernissage des Planches.

La Myologie.	7 liv.
L'Anatomie de la tête.	2
Les quatre grandes Figures de la dernière souscription.	5
Les six Planches détachées de la même souscription.	1 16 s.

Total du prix pour le vernissage des 46 Planches , 15 liv. 16 s.

Ceux qui voudront vernir les Planches eux-mêmes , ou les faire relier , s'adresseront à l'Auteur qui leur donnera un Imprimé, qui les mettra au fait pour ne pas gâter son ouvrage ,

quand même il seroit dans les mains de ceux qui l'auroient déjà payé.

L'auteur se fera un plaisir de laisser voir gratis chez lui les Pièces originales qu'il a faites en cire, sur-tout celle de l'homme entier sur pied tout disséqué, & injecté, de la hauteur de cinq pieds sept pouces. Il ne travaille dans ce genre particulier que pour lui-même, ne les vend point, & les garde pour sa satisfaction, & pour montrer avec combien de soin il exécute ses Planches Anatomiques.

L'Auteur demeure rue de la Harpe, entre la rue Percée & la rue Poupée.



CHANSON.

Stances sur les Plaisirs de la campagne.

CHer Daphnis, dans nos champs, retraite de
la paix,

Formons-nous un bonheur envié du Ciel même,

Avec Eglé, l'objet de mes souhaits,

Je fuis Paris; ce sont les bois qu'elle aime;



Eglé, sans toi ces bois ne me charmeroient pas;

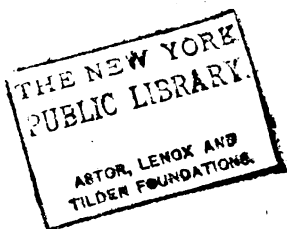
De nos prés ta présence augmente la parure;

Ils ne sont beaux qu'auprès de tes appas;

Eglé, tes yeux animent la Nature.

**THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.**

**ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.**



nos gazons fleuris , toujours auprès de toi ,
tes pieds je pourrai dire cent fois je t'aime ;
Heureux , hélas ! si d'accord avec moi ,
Tu veux aussi dire cent fois de-même !



Je veux rendre attentif le tendre écho des bois ;
Pour t'exprimer l'ardeur qui m'enflamme sans
cesse ;
Le Rossignol me prêter sa voix ,
Moi , je sçaurai lui prêter ma tendresse.

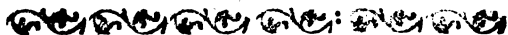


Ne quittons point , Eglé , ces amoureux gazons ;
Eglé , près de tes yeux chaque moment m'enflâme ;
Pan , tu seras le Dieu de nos chansons ,
Toi , cher Amour , sois celui de notre ame.



Qu'un bonheur délicat irrite nos desirs ;
Fuyons d'un vil amour le sentiment profane ;
Que le cœur seul nous mène aux doux
plaisirs ,
Et que Vénus ait le ton de Diane !





S P E C T A C L E S.

L'Académie Royale de Musique continue les représentations des *Indes galantes*. On loue dans le Poëme une versification très-aisée à mettre en chant, mérite plus rare qu'on ne pense ; des Scènes coupées avec art, des divertissemens bien amenés & des détails agréables. L'idée du Ballet des Fleurs, qui est du Poëte, est une des plus heureuses qui soient au Théâtre de l'Opera. On reconnoît dans cet ouvrage l'Auteur des Amours des Dieux, des Amours déguisés, des Fêtes Grecques & Romaines, &c.

La Musique est très-digne de M. Rameau. Tous les airs du Prologue, à commencer par l'Ouverture, ont été parodiés, ce qui est toujours la preuve la plus incontestable du succès. On admire sur tout la legereté & le brillant de l'Ariette, *Amans sârs de plaire* ; la fierté & l'harmonie de la Polonoise, la douceur & le chant de la Musette, & du chœur qui l'annonce.

On remarque dans le premier Acte une tempête, où les flûtes, entre autres instrumens, font un très-bel effet pour exprimer le sifflement des vents. Les tambourins de la fête des Matelots, sont d'une extrême gayeté, & l'Ariette, *Regnez Amours*, est une des plus belles de M. Rameau.

Tout le monde regarde la Fête du Soleil dans l'Acte des Incas, comme un des plus beaux morceaux qui soient au Théâtre Lyrique.

Le divertissement du troisième Acte, connu sous le nom d'Acte des Fleurs, est une très-belle chose. On a sur tout goûté la Sarabande de la Rose ; l'air qui précède celui de Borée, & celui de Zéphire.

M. de Chassé réussit beaucoup dans le rôle

d'Huascar-Inca , par la noblesse de son jeu & l^e goût du chant. Mlle Coupée met des graces & de la legereté dans les rôles d'Hebé & de Fatime. Mlle Romainville chante fort bien le Monologue de l'Acte des Incas, *Viens, Hymen*. On est fâché que le rôle de Valere, que fait M. Jeliotte dans le premier Acte, soit peu de chose.

Nous ne craignons pas de dire qu'on n'avoit pas vû depuis fort long-tems à l'Opera des Ballets aussi bien dessinés que ceux des Indes galantes. Ils sont de M. Lany , qui a du goût & du talent. La Polonoise a été exécutée à ravir, dans le Prologue, par M. & Mlle Lyonnois. Le Pas de cinq a bien réussi dans le premier Acte. Mlle Lany a dansé une loure dans le second Acte avec beaucoup de goût, de force & de précision. Cette grande danseuse n'avoit pas été encore aussi applaudie dans la danse noble. Mlle Puvignée a déployé toutes ses graces dans la Rose, & M. Vestris, toute sa force & sa noblesse dans Borée.

Nous oublions presque de dire que Mlle Vestris dansa avec beaucoup de volupté dans le Prologue, M. Dupré avec la perfection qui lui est ordinaire dans les Incas, & qu'on a été bien aise de voir Mlle Reix faire Zephir à la place de M. Teissier.

Mlle Guéant, qui avoit débuté il y a près de deux ans sur le Théâtre de la Comédie Française, a débuté de nouveau le Lundi 31 Mai. Ses rôles de début ont été les Amoureuses dans *Mélanide* & le Galant jardinier; dans l'*Ecole des Maris* & le *Magnifique*; dans l'*Ecole des Femmes* & l'*Esprit de contradiction*; dans le *Philosophe Marié* & la *Pupille*; dans les *Femmes sçavantes* & *Zenéide*, &c. On a trouvé que cette jeune Actrice joignoit beaucoup de naturel à la plus jolie figure du monde.

Les Comédiens François ont donné depuis le 21 Juin, quelques représentations de *Manlius Capito*

176 MERCURE DE FRANCE.

linus, Tragédie remise au Théâtre. C'est la seule des quatre pièces de la Fosse, qui soit restée au Théâtre; elle a fait des impressions fortes, & parce qu'elle est jouée supérieurement, & parce qu'elle est intéressante & bien conduite. On a trouvé foible le cinquième Acte.

Extrait de Zarés.

Calciope, Princesse du Sang Royal de Sparte, enlevée par des Pirates, qui avoient soin de fournir le Serrail de Sardanapale, tyran voluptueux, eut un fils de ce barbare, qui aussi-tôt après sa naissance, ordonna qu'on le fit mourir.

Paramis, chargé de ses ordres, ne les exécuta point & sauva Zarés, de concert avec Calciope. Il lui a servi de pere, & c'est sous lui que Zarés s'est signalé dans plusieurs combats. Sardanapale, au mépris de la foi qu'il avoit jurée à Calciope, vient de faire enlever Artazire, fille d'Arbacés, Gouverneur de la Médie. Il en est éperdûment amoureux, & la veut épouser, Fatigué par les plaintes de Calciope, il se détermine à l'exiler.

Arbacés qu'elle a fait avertir de l'enlèvement de sa fille, qu'il avoit autrefois promise à Zarés, dont le bras avoit délivré son pays, & qui s'étoit fait une réputation par le nombre de ses exploits; Arbacés, dis-je, a fait avancer une armée jusqu'aux environs de Ninive; mais avant de se venger, en sujet vertueux il veut tâcher, s'il est possible, de rappeler la justice dans le cœur de son Maître; ses efforts sont inutiles.

Calciope, désespérée de quitter son fils, lui apprend qu'elle est sa mere, mais elle se tait sur le nom de son pere. Zarés le lui demande en vain, elle craint trop de l'exposer à la barbarie de Sardanapale. Zarés, qui a toujours estimé les vertus

de Calciope , court apprendre cette nouvelle à Artazire , qui lui apprend aussi que son pere Arbacés vient d'arriver à la Cour , & que le tyran l'ose envoyer vers lui ; qu'il croit que la vue de sa fille & la crainte des malheurs qui pourroient lui arriver , l'engageront à consentir à ses vœux.

Zarés craint la couronne de son rival ; Artazire le rassure. Arbacés arrive , il est surpris de voir sa fille & Zarés réunis. Touché des vertus d'Artazire , il lui annonce qu'il vient la délivrer. Zarés s'offre à combattre avec lui pour venger son amour. Arbacés est charmé d'acquiescer un guerrier tel que lui , il renvoie Artazire ; un plus long entretien avec elle pourroit le rendre suspect. Zarés l'excite encore plus vivement à une prompt vengeance. Paramis arrive , l'entend & témoigne sa surprise par cet *à parte* . . . où va-t'il s'engager ? Les nœuds secrets du sang n'ont-ils rien qu'il arrête

Cependant pour ne pas décourager Arbacés , dont il est l'ami , & dont il veut se servir pour mettre Zarés sur le Trône , Paramis cache sa surprise , lui amène des conjurés qu'il lui avoit promis & dont il connoît la valeur & la fidélité. Il lui assure que Zarés & lui combattront dans le Palais , pendant qu'il aura fait avancer son armée aux portes de Ninive. Il fait promettre à Zarés d'attendre ses ordres & de n'agir qu'avec lui. Zarés se retire. Arbacés , après avoir juré que l'intérêt de l'Etat est le seul motif qui le détermine , & que si le tyran avoit un successeur digne de l'Empire , il seroit le premier à l'y élever , va rejoindre ses troupes. Paramis frémit encore du parricide où s'engageoit Zarés ; il connoît ses vertus , il a tout tenté pour lui , mais il ne veut pas qu'il soit souillé d'un crime. Qu'il cueille les fruits de mes desseins , (dit-il ,) mais sans en être complice.

H v

Sardanapale employe tour-à-tour la tendresse & les menaces vis-à-vis d'Artazire, qui le brave : elle temoigne sa joye dès qu'il est sorti, de ce qu'il ne pénètre point le secret de son amour. Zarés arrive, elle lui fait la confidence des menaces de Sardanapale, mais elle n'en est point affligée.

Son cœur étoit flatté de pouvoir lui déplaire.

Elle lui demande s'il espere qu'Arbacés viendra bien-tôt l'arracher à la servitude. Il l'en assure, mais à travers son espoir, il éprouve mille inquiétudes, mille allarmes. Sa mere l'évite, veut lui parler, s'attendrit, soupire; il a entrevû à travers ses douleurs que Sardanapale pouvoit en être la cause, il se ranime dans le dessein de venger sa maîtresse & sa mere. Calciope arrive; Artazire dit à Zarés de tâcher d'approfondir le sujet de ses craintes, & se retire.

Calciope vient faire ses adieux à Zarés, qui fait de nouveaux efforts pour apprendre d'elle qui est son pere. Elle s'en défend avec douleur, il lui échappe cependant de dire à son fils dans le trouble où sa situation la jette :

Tes regards dans mon cœur font gémir la Nature,
Je dois pour te sauver étouffer son murmure.
Je te laisse, mon fils, au milieu des dangers,
Au séjour d'un tyran, dans des bras étrangers;
Que cette Cour, grands Dieux, ne lui soit point fatale
Souviens-toi de ta mere, & crains Sardanapale.

Zarés lui répond avec feu.

Qui moi! craindre un tyran! c'est à lui de trembler;
Il ne voit point les traits dont on va l'accabler.
Le barbare est tranquille au sein de la tempête,

L'abîme est sous ses pas , la foudre est sur sa tête.
C'est lui dont la fureur ose vous outrager !
Dans son sang odieux ma main va se plonger.

Calciope.

Que me dis-tu , mon fils ?

Zarés.

Contre lui tout conspire ;
Il n'a plus qu'un moment à gouverner l'Empire.

Il ravit Artazire au sein de sa famille ;
Son pere en est instruit , il vient venger sa fille ;
Cette jeune Artazire , objet en qui les Dieux
Reconnoissent leurs traits , exprimés dans ses yeux ;
Elle , à qui ce barbare offroit son diadème ,
Cette Artazire enfin , que j'adore & qui m'aime.
J'ai promis , j'ai juré d'immoler mon rival , &c.

La surprise de Calciope redouble à chaque vers.
La gradation est bien continuée ; Zarés s'étonne de
sa douleur ; elle lui dit :

Je tremble pour tes jours , tu connois sa furie.

Zarés.

Il est beau de périr pour venger sa patrie.

Calciope.

Zarés ! . . . il est ton Roi.

Zarés.

Lui , ce monstre ?

Calciope.

Ah , mon fils !

H vj

Zarès.

Expliquez-vous , parlez.

Calciope.

Il est . . . Ciel ! je frémis.

Zarès.

Je me jette à vos pieds. (*à part*) sa douleur m'in-
timide.

Calciope à part.

Avec tant de vertus il seroit parricide !

Zarès en fureur.

Je n'y puis résister , ses larmes , sa terreur ,
Son trouble , mes soupçons redoublent ma fureur :

Calciope l'arrêtant.

Quel est donc ton dessein ?

Zarès.

Je cours venger ma mere ;
Immoler un tyran.

Calciope.

Mon fils . . . il est ton pere.

Zarès.

Lui, mon pere ! grands Dieux !

Calciope.

Tu dois le respecter ;
La Nature te parle , & tu dois l'écouter.

Zarès.

Quel horrible devoir !

Calciope.

Que t'importe : Il est juste ;

Ton pere est un tyran , mais son titre est auguste , &c.

Calciopé sort en disant à son fils , qui l'interroge sur les raisons de ce fatal secret.

Ah ! laisse-moi , Zarés , devorer mes ennuis ,
Et te cacher ma honte & l'horreur où je suis.

Zarés resté seul , se livre à toute la douleur de sa situation , il voudroit mourir , mais cette réflexion si tendre l'arrête.

Loin d'implorer la mort , cours prévenir le crime ;
Ton pere est inhumain , mais tu dois le servir ,
Et c'est alors , Zarés , que tu pourras mourir.

Il ouvre le quatrième Acte par un nouveau Monologue très-court. Il a appris tous les malheurs de sa mere , les siens , & les crimes de Sardapale.

Quoi ! le nom de mon pere est un malheur pour moi !
dit-il.

Quoi ! j'allois l'immoler , &c.

Il voit venir Artazire , il veut la fuir , & il lui dit enfin :

... Ce tyran qui vous aime ,
Qui vous offroit ses vœux , sa main , son diadème ,
Lui dont vous dédaignez l'amour & la fureur ,
Le même à qui mon bras alloit percer le cœur ;

Artazire.

Eh bien ! sa cruauté va-t'elle être assouvie ?

Va-t'il trancher mes jours ? . . .

Zarès.

Il m'a donné la vie. &c.

Qu'on se représente ce tableau , les frémissemens d'Artazire , ses doutes , le desespoir & les réponses de son amant.

Et quel est ton dessein ? (*lui dit Artazire.*)

Zarès.

De lui tout découvrir ;
Jé veux par mon respect tâcher de l'attendrir ,
Aux ordres de mon pere obéir sans murmure ,
Dans son cœur par mes soins éveiller la Nature.

Artazire.

Mais il te hait toujours , il fut toujours cruel.

Zarès.

S'il est dénaturé , dois-je être criminel ?

Artazire.

Il t'est permis du moins de craindre sa colere ,
Tu connois ses forfaits , sa rage.

Zarès.

Il est mon pere.

Artazire.

Tu trahis Arbacés , mes projets , sa vengeance ;
Tu connois ses desseins , il t'a cru généteux ;
Tu trahis tes sermens.

JUILLET. 1751. 183

Zarés.

Ces sermens sont affreux.

Par eux sans le sentir j'outrageois la Nature,

Et mon premier devoir me commande un parjure.

Artazire.

Tu vas me voir, Zarés, expirer à tes yeux.

Zarés.

Je veux vous mériter de mon pere. & des
Dieux, &c.

Sardanapale arrive au moment même ; Arbacés
s'est avancé jusqu'aux portes de Ninive ; le tyran a
tout découvert.

Il connoît mon amour ; le perfide m'outrage ;

Qu'il frémissé ! son Roi vous retient pour ôtage.

Artazire veut d'abord le fléchir, le ramener à la
vertu & l'engager à la rendre à son pere. Le tyran
est inflexible ; il n'offre qu'une condition à Artazire,
c'est de le suivre aux Autels ; c'est à ce prix
dit-il, qu'il veut pardonner. Artazire indignée, lui
répond qu'elle voit tous les malheurs, qu'elle est
en son pouvoir, qu'elle s'attend à la mort.

J'ai bravé tes bienfaits, je brave ta colere,

Tu peux trancher mes jours, mais crains encore
mon pere.

Sardanapale.

Je connois ses desseins, je dois les prévenir,

Je veux par ma vengeance étonner l'avenir, &c.

Il la fait arrêter. Zarés rentre & se jette à ses genoux.

Proscrit dès ma naissance, & par l'ordre d'un pere,
Il ne sçait point encor que les Dieux m'ont sauvé.
A de plus grands malheurs ces Dieux m'ont réservé , &c.

Il excite son pere à la clémence pour les conjurés. C'est , dit-il , le premier devoir des Rois , elle désarme la vengeance,

Au moment qu'on pardonne , on est toujours vainqueur.

Sardanapale comprend par les discours de Zarés qu'on n'a point exécuté ses ordres , que son fils est devant ses yeux , mais il feint de ne pas le comprendre. C'est alors qu'il échappe à Zarés de lui dire :

Cruel ! tu peux encor méconnoître ton fils !

Sardanapale.

Toi , mon fils ?

Zarés.

Je le suis , tu le vois par mes larmes ;

Quoi tu crains la Nature , & mes pleurs sont les armes.

Entends du moins ses cris & reconnois ses droits ;
Les monstres , les tyrans sont soumis à sa voix ;
Que cet effort affreux , où son pouvoir m'entraîne,
Te serve de modèle , & désarme ta haine.

Je t'avois en horreur , j'avois juré ta mort ,
Je n'avois point appris & ton crime & mon sort ,

J'allois venger les Dieux , ma mere , l'Assyrie....
Je ne vois plus en toi que l'auteur de ma vie.

J'immole mon amour , je te cède Artazire ;
Vois combien sur les cœurs la Nature a d'empire.
Elle ordonne à ton fils d'embrasser tes genoux ;
Reconnois son pouvoir , &c.

Sardanapale feint de s'attendrir , mais l'Auteur a
eu l'adresse de faire sentir la feinte aux spectateurs.
Zarés seul est trompé. Il sort en disant :

Dieux ! mes maux sont finis , je retrouve mon pere.

Sardanapale , dès qu'il est sorti , se démasque en-
tierement aux spectateurs. . . par un , va malheu-
reux , &c. Il veut , dit-il , avant de l'immoler ,

Que son courage ,

Remette en son pouvoir un sujet qui l'outrage.

Ensuite il ajoute par réflexion :

Arbacès , si le sort se déclaroit pour toi ,
Du moins à mes fureurs tu connoîtras ton Roi ;
Tu frémiras d'horreur au choix de la victime , &c.

Et ainsi il prépare le Public à la vengeance af-
freuse & historique qu'il en tire au dernier Acte.
C'est Calciopé qui l'ouvre.

Remplie d'agitations , elle ne sçait si elle doit se
fier ou ne pas se fier à l'attendrissement de Sarda-
napale.

Un changement si prompt , dit-elle , n'a rien qui
la rassûre ;

Le traître à trop long tems outragé la Nature :
 A-t'il pû la sentir, & passer en un jour ,
 Du crime à la vertu , de la haine à l'amour ? &c.

Mais un moment après elle se rassûre : les Dieux,
 dit-elle , ont pû changer son cœur.

Aux larmes de son fils tout doit être possible.

Pour comble de malheurs , elle craint les conjurés ; son fils va défendre son pere , il peut trouver la mort dans le combat. On entend des clameurs , ses craintes redoublent , elle accuse la lenteur de Paramis , que Zarés avoit chargé de lui apporter la nouvelle du combat. Il arrive & fait le récit de ce qui s'est passé.

Des soldats éternés dans les bras du repos ,
 Conduits par sa valeur , se changeoient en Héros ,
 Et quoique mal formés au grand art de la guerre ,
 Sembloient des conquérans prêts à dompter la terre.

Mais contre un camp nombreux que pouvoit la
 valeur ? &c.

Arbacés l'emporte , & Sardanapale pressé de
 toutes parts & sans défense , se retire dans l'édifice
 où sont tous les trésors , *monumens précieux de son
 luxe* , & se brûle avec Artazire.

La flâme en tourbillons s'élevoit dans les airs.

Zarés quitte le combat , y court.

..... Il frémit ! Dieux ! quel objet terrible ,
 Pour les regards d'un fils , d'un amant trop sensible !
 Il voit encor ces murs , il veut en approcher ,

Et déjà ce Palais n'est qu'un vaste bucher,
 J'arrive, je le suis, il me voit, il m'évite,
 Au milieu des soldats vole, se précipite ;
 Vous l'eussiez vû soudain furieux, égaré,
 S'élancer dans les rangs d'un front desespéré,
 Combattre pour mourir, &c.

Les inquiétudes de Calciopé ne font qu'augmenter. Arbacés entre avec une suite de guerriers, & Zarés enchaîné, il lui fait les plus cruels reproches sur sa trahison, il l'accuse de la mort de sa fille, qu'il auroit prévenue sans lui, il ordonne qu'on l'immole. La mere se jette entre les Gardes & son fils. Zarés lui pardonne ses outrages, & désarme toute sa fureur par ces mots.

J'allois vous l'immoler, je vous l'avois promis,
 J'ignorois mes destins, frappez, j'étois son fils.

Arbacés marque sa surprise, Calciopé confirme ce que Zarés vient de dire; Arbacés se jette à ses pieds en lui disant :

Vous voyez vos sujets, regnez sur l'Univers.

Mais Zarés accablé de regret de la mort de son amante & du souvenir de sa naissance, veut se tuer avec l'épée qu'Arbacés vient de lui rendre. Calciopé l'arrête & lui dit :

Quoi ! serois-tu pour moi plus cruel que ton pere ?

Elle lui remet devant les yeux tous les malheurs qu'elle a soufferts pour lui. Elle lui ordonne de vivre pour réparer les crimes de son pere.

..... Regne, & par tes bienfaits.

Etablis ton pouvoir au cœur de tes sujets.

Et finit son rôle par ce beau vers.

Pour le bonheur du monde ose être malheureux.

Zarès se laisse attendrir, il consent à vivre, & dit à ses nouveaux sujets.

Vous, à qui votre Roi fit détester sa Cour,
Pour prix de mes malheurs, donnez-moi votre amour.

Paramis finit la pièce par cette maxime qui en renferme la morale.

Il est un Dieu vengeur, dont la main redoutable
Soutient, élève, abaisse & renverse les Rois;
Songez, Maîtres du monde, à respecter ses loix.

On dit que l'Auteur n'avoit que dix-neuf ans, quand il acheva cette pièce, qu'il a retirée après trois représentations : elle vient d'être imprimée chez Jorry, Quai des Augustins.

Un Arlequin, venu de Munich, & qui doit faire quelque séjour à Paris, a paru Vendredi 11 Juin sur le Théâtre de la Comédie Italienne dans Arlequin muet par crainte. Il a joué depuis dans le double Mariage d'Arlequin, dans Arlequin Scanderberg, & dans les Défits d'Arlequin & de Scapin. Son jeu a beaucoup plu, quoiqu'il ne ressemble en rien à celui de Carlin.

Les Comédiens Italiens donnent un nouveau Divertissement pantomime, intitulé, *les Meuniers*. Il est inutile d'en nommer le Compositeur; il ne le sera pas peut-être de dire que M. Dehesse joint

au talent très-rare d'imaginer des Ballets piquans; celui de créer en quelque sorte des Acteurs; il vient à bout de faire exprimer les idées les plus comiques par des danseurs & des danseuses, qui n'ont la plupart que peu d'usage du Théâtre, & qui lui devront leur talent. Nous allons donner une idée du nouveau Ballet.

Les Meûniers, Divertissement Pantomime.

Le Théâtre représente un Hameau; dans le fond on voit d'un côté un moulin à vent sur une hauteur; du côté opposé, un moulin à eau, avec quelques arbres isolés, coupés par un ruisseau.

Première Entrée.

Plusieurs Meûniers arrivent avec des sacs de grain sur leurs têtes, & les vont jeter au bas de la colline; les Meûnières sortent du moulin, viennent au-devant des Meûniers & dansent avec eux.

Seconde Entrée.

Un petit Meûnier vient, las & fatigué, il jette son fardeau à terre & se repose. Une petite Meûniere accourt & le prie de danser; il lui témoigne qu'il le voudroit bien, mais que la fatigue l'en empêche, elle sort & il se recouche sur son sac; la petite Meûniere revient avec une bouteille; à cette vûe, le petit Meûnier se leve avec promptitude & saute de joye, ils dansent ensemble; à peine a-t'il commencé, qu'il se ressouvient qu'il est las, & rebloit un second coup, puis continue la danse, il s'interrompt pour retourner à la bouteille, la petite Meûniere s'en apperçoit & l'arrête; une seconde Meûniere vient les avertir qu'on les observe, & en même-tems on voit un Meûnier qui regarde par la lucarne du moulin, embarras de la premiere pour cacher son amant, sa compagne lui apporte un sac vuide, & le petit Meûnier se cache derriere.

Troisième Entrée.

Le Meûnier descend la colline avec précipitation, & cherche partout; la petite Meûniere lui persuade qu'il n'y a personne; ils dansent ensemble; le petit Meûnier regardant de tems en tems au-dessus du sac, apperçoit la bouteille, sort de sa cachette avec un air de mystere, va prendre la bouteille & revient se mettre derriere le sac; le Meûnier, qui apperçoit toute cette manœuvre, reste immobile, la petite Meûniere consternée; le Meûnier court avec colere pour se saisir du petit Meûnier, mais il ne prend que le sac, avec lequel il se débat. La petite Meûniere & le petit Meûnier profitent de ce moment pour s'échapper; la compagne vient calmer la colere du Meûnier & ils dansent ensemble.

Quatrième Entrée.

Une partie des Meûniers & des Meûnieres danse dans le fond du Théâtre, pendant que le Meûnier danse seul sur le devant, ne voulant plus se mêler avec les autres, de peur d'être encore trompé.

Cinquième Entrée.

Une Meûniere niaise commence seule & appelle son Meûnier; celui-ci témoigne prendre plus de plaisir à voir danser qu'à danser lui-même; enfin pressé par la femme, il se met à sauter avec force & fait des contorsions; la Meûniere l'arrête & lui montre la façon dont elle veut qu'il danse.

Sixième Entrée.

Les Meûniers & les Meûnieres rentrent deux à deux & dansent tous ensemble, après quoi ils vont se reposer au bas de la colline.

Septième Entrée.

Une Meûniere, lassée de chercher inutilement

son Meûnier , prend son parti , & danſe ſeule. Le Meûnier l'appercevant , court à elle , mais la Meûniere fâchée d'avoir attendu , veut ſe retirer ; il trouve le moyen de l'appailer , & leur danſe caractérife un raccommodement.

Huitième Entrée.

Cette Entrée commence par un Pas de deux , qui ſucceſſivement ſe trouve augmenté de tous ceux qui compoſent & les Pas de deux & le Ballet général , de façon qu'ayant commencé par deux perſonnes , l'Entrée finit par vingt-deux.

Neuvième Entrée. Contredanſe.

On a tâché de rendre dans cette contredanſe les figures que produit la roue du moulin à eau , & celles des aîles du moulin à vent ; l'Entrée qui précède cette contredanſe ſe forme par une multiplication des figurans & figurantes , & celle-ci finit par la diviſion des mêmes ; elle commence par vingt deux , dont il y en a toujours quatre qui ſe retirent ; il n'en reſte à la fin que ſix qui terminent le divertiffement.

Premier Pas de deux.

M. Viſintiny & Mlle Catinon.

Second.

M. Lepy & Mlle Durand.

Troisième.

M. Bouchet & Mlle Camille.

Quatrième.

M. Lariviere & Mlle Favard.

Figurans.

Mrs Rouſſeau , Gougis , Berterin , Barois , Marcadet , Lepy , cadet , Marcader.

Figurantes.

Mlles Deheſſe , Aſtraudy aînée , Thereſe , Aſtraudy cadette , Deſmartins , Raymond , Chevrier.

CONCERTS A LA COUR, *Mois de Mai.*

A Marly le 17 & le 22 ; à Versailles le 24 , on chanta le Prologue & les cinq Actes de l'Opera de Scanderberg. Paroles de Mrs de la Motte & la Serre ; la Musique de Mrs Rebel & Francœur. Mlles Chevalier , de Selle , Canavas & Matthieu , Mrs Jéliotte , Benoît , Joguet , Poirier & Richer , en ont chanté les rôles.

Le 26 , les Augustales & le Trophée. Paroles de M. de Montgrif ; Musique de Mrs Rebel & Francœur. Mlles Chevalier & de Selle ; Mrs Benoît , Poirier & Besche , en ont chanté les rôles.

Mois de Juin.

Le 2 , le 7 & le 19 , le Prologue & les cinq Actes de l'Opera d'Artis. Paroles de Quinault , Musique de Lully.

Mlles Fel, Lalande , de Selle , Matthieu , Dairemont & de Saintreufe ; Mrs Jéliotte , Besche , Benoît , Dubourg , Joguet & Tavernier , en ont chanté les rôles.



NOU-



NOUVELLES ETRANGERES.

DU NORD.

DE PETERSBOURG, le 29 Mai.

L Es dépêches du Comte Panin , Ministre de Sa Majesté Impériale à Stockholm , confirment que le principal objet du Roi de Suede , en faisant passer de nouveau huit mille hommes en Finlande , a été de les employer aux réparations des Places de cette Province , & de soulager par-là les Païsans qui sont occupés à ce travail. Le Baron de Greiffenheim , dans une visite qu'il rendit dernièrement au Comte de Bestuchef , Grand Chancelier , lui a donné les mêmes assurances. Dequis quelque tems , le Comte de Lynar , Envoyé Extraordinaire du Roi de Dannemarck , a de fréquentes conférences avec M. Pechlin , le premier des Conseillers Privés du Grand Duc. Il est arrivé ces jours-ci un Courier dépêché de Presbourg au Baron de Bietlack , Ambassadeur de l'Empereur & de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême.

Quoique les deux Escadres , qui ont été équipées à Cromstadt & à Revel , soient prêtes depuis un mois à mettre à la voile , elles n'ont pas encore reçu ordre de sortir de ces Ports. Selon les Registres de la Douane , les Navires étrangers , qui sont venus ici pendant l'année dernière , y ont chargé des marchandises du crû du Russie pour la valeur de cinq millions de roubles , dont les trois cinquiemes sont pour le compte des Anglois.

DE WARSOVIE, le 29 Mai.

Les lettres de Petersbourg marquent qu'il se négocie un nouvel accommodement entre le Roi de Dannemarek & le Grand Duc du Russie par rapport au Duché de Sleswick, & que si ce Prince veut renoncer à ses prétentions sur ce Duché, Sa Majesté Danoise consentira de lui céder les Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst.

On mande de Constantinople, que la peste a recommencé à s'y manifester. Les mêmes nouvelles ajoutent que le Seigneur Géorgien, qui depuis quelque tems s'est mis à la tête d'une armée d'Aghuans pour disputer la Couronne de Perse, a remporté plusieurs avantages sur ses compétiteurs; qu'il s'est rendu maître de quelques Villes, & qu'il ruine entièrement tout le pays, afin d'ôter à ses adversaires les moyens de subsister. Schach Doub, son principal concurrent, est toujours dans les environs d'Ispahan avec ses troupes, il a vaincu en bataille rangée un de ses parens, qui prétendoit aussi au Trône, & s'étant saisi de sa personne, il lui a fait crever les yeux.

Dans le tems qu'on se flattoit que les avantages remportés sur les Haydamakis par le Régimentaire de Podolie, les avoient mis hors d'état de continuer leurs courses, on a appris qu'ils en avoient fait une nouvelle, & qu'ils avoient pillé le Village de Tolokau.

DE STOCKHOLM, le 19 Mai.

Les Troupes, qui sont en garnison dans cette Ville, ont ordre de se tenir prêtes à passer en revue devant le Roi. On a envoyé le même ordre à la garnison d'Upsal & à celles de CarelsCroon & de Gorembourg. Sa Majesté a fait la revue de

douze cens hommes qui se sont embarqués près de cette Capitale , & qui font partie du nouveau Corps de Troupes , destiné à passer en Finlande. Il est déjà parti trois mille hommes de ce Corps , qui sera composé de huit mille , & dont le commandement a été donné à M. Marcks de Wirtemberg , Major Général. Gette premiere Division sera bientôt suivie de la seconde , & peu après de la troisième. La nécessité de soulager les Païsans , qui travaillent aux réparations de diverses Places de la Finlande , est la principale cause de ce transport de Troupes. Les levées de Soldats , pour recruter les Régimens , qui restent dans le voisinage de cette Ville , se continuent avec succès.

Le dernier Courier , que le Comte Panin , Envoyé de l'Impératrice de Russie , avoit envoyé à Petersbourg , en est revenu aujourd'hui.

On a arrêté en Finlande & dans cette Ville plusieurs Incendiaires , & diverses Particuliers convaincus d'avoir entretenu des correspondances criminelles.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE , le 6 Juin.

Selon les dernieres lettres qu'on a reçues de Petersbourg , l'Impératrice Reine a fixé à trente-six mille hommes le Corps de troupes , qu'elle propose aux Etats du Royaume de Hongrie d'entretenir pendant la paix. Cette Princesse a ordonné qu'on suivît , pour établir des Milices réglées dans la Stirie , dans la Carinthie & dans la Carniole , les mêmes arrangemens qui sont observés dans plusieurs autres des Pays Héréditaires.

DE BERLIN, le 29 Mai.

L'Académie Royale des Sciences tint le 27 une Assemblée publique, dont M. Formey, Secrétaire de la Compagnie, fit l'ouverture, en annonçant que l'Académie, parmi les Mémoires présentés pour le Prix de cette année, n'en avoit trouvé aucun qui remplît parfaitement son attente; que cependant elle avoit couronné celui numero XXIX, qui a pour devise, *Fata regunt homines, sed regit ipsa Deus*. Ce Mémoire est de M. Gothelf Kästner, Associé Etranger de l'Académie, Académicien de la Société Royale de Gottengen & de l'Institut de Bologne, & Professeur de Mathématiques à Leipzick. Les Ouvrages, numeros VII, XIII, XIX, XXIII, XXX, XXXVI, XLVI & LVI, sont ceux qui après ce Mémoire ont été jugés les plus dignes de l'approbation de l'Académie. Après que M. Merian, un des Commissaires nommés pour examiner les Ouvrages du concours, eut fait l'analyse de la Pièce à laquelle le Prix avoit été adjugé, M. Pelloutier, Bibliothécaire de l'Académie, lut une Dissertation sur *l'Origine des Romains*. Cette lecture fut suivie de celle d'un Discours de M. de Marschall sur *l'Utilité des Passions*. M. de Sulzer termina la séance par la lecture d'un Ouvrage sur *les Plaisirs des Sens*.

DE RATISBONNE, le 27 Mai.

Le résultat des Délibérations de la Diette de l'Empire, au sujet de la Garantie du Traité conclu à Dresde entre l'Impératrice Reine de Hongrie & le Roi de Prusse, porte que l'Empire, sauf ses droits, garantira ce Traité dans toute son étendue, & avec toutes les spécifications

énoncées dans l'Article IX dudit Traité pour la sûreté respective des deux Parties contractantes ; qu'il s'engagera à employer tout son pouvoir & toutes ses forces, aussi souvent qu'il sera nécessaire, pour empêcher que le Traité, dont il s'agit, ne reçoive quelque atteinte ; qu'en conséquence on enverra à l'Empereur une Déclaration authentique de la résolution de la Diette, & que Sa Majesté Impériale sera très-humblement remerciée de l'attention paternelle, qu'elle a témoignée à l'occasion de cette affaire pour le maintien de la tranquillité du Corps Germanique.

Conformément à ce qui a été réglé, le Prince de la Tour-Taxis, Principal Commissaire de l'Empereur à la Diette, a dépêché un Courier, pour porter à Sa Majesté Impériale la résolution de cette assemblée.

La résolution de la Diette, concernant la Garantie du Traité conclu à Dresde, entre l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême & le Roi de Prusse, ayant été approuvée par l'Empereur, Sa Majesté Impériale a envoyé son Acte de Ratification au Prince de la Tour-Taxis, son Principal Commissaire à la Diette. Il est dit dans cet Acte, que l'Empereur voit avec plaisir l'Empire accorder la Garantie demandée, & s'engager à la soutenir de toutes ses forces dans les occasions, où il seroit nécessaire de les employer ; que la résolution de la Diette à cet égard ne peut que servir au maintien de la tranquillité du Corps Germanique, laquelle est continuellement l'objet des desirs & des soins de Sa Majesté Impériale ; qu'ainsi l'Empereur ratifie dans toute son étendue ladite résolution, & qu'il est pleinement convaincu du zèle, avec lequel les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, concourront dans tous les tems à l'intérêt commun.

DE MADRID, *le premier Juin.*

ON a reçu de Lima le détail suivant au sujet de la conspiration , qui y avoit été formée l'année dernière par quelques Indiens & quelques Métis. Melchor de los Reyes Asto-Huarcas , Antoine Cabo , Julien de Ayala , Santiago Cualpa-Mayta , Gregoire Loreda & Miguel-Surichac , étoient à la tête des Conjurés. Les deux derniers étoient Métis ; les trois autres , Indiens : Tous les cinq étoient de simples Artisans. Leur projet étoit d'attaquer la nuit le Palais du Viceroy , & de s'emparer de la Salle où l'on renferme les armes. Ils esperoient d'attirer dans leur parti plusieurs Castes d'Indiens , & d'autres Castes de sang mêlé. Le Viceroy , informé de ce projet , fit arrêter les principaux coupables , avant qu'ils pussent soupçonner qu'ils étoient découverts. On instruisit leur procès à la réquisition du Procureur Général de l'Audience de Lima , avec l'intervention du Magistrat qui a le titre de Protecteur des Natures du Pais , & après que toutes les circonstances du crime eurent été prouvées , ils furent condamnés à mort. L'Arrêt fut exécuté le 22 Juillet de l'année dernière dans la grande Place de Lima contre les cinq Conspirateurs ci-dessus nommés , & l'on cloua leurs têtes & leurs mains sur des poteaux dans les lieux où ils avoient tenu leurs assemblées. Quatre autres , tant Indiens que Métis , ont été condamnés , l'un au fouet & à être relegué à Ceuta , pour y servir à simple ration sans paye ; un autre à dix ans de bannissement dans l'Isle de Juan-Fernandes , le troisième , à six ans , & le dernier à quatre ans de corvée dans l'Isle de la Pierre. Aucun des Indiens Nobles n'est entré

dans cette conspiration. Ils ont même donné tous en cette occasion des marques éclatantes de leur fidélité , & une de leurs Compagnies de Milice , commandée par le Sergent-Major Don Thorribio Tacuri , servit de garde pendant l'exécution.

Le Magistrat Protecteur des Naturels du Païs , en vertu de l'obligation dans laquelle il est d'avoir soin qu'ils soient traités avec autant d'indulgence que la prudence peut le permettre , a représenté que la plupart de ceux qui ont assisté aux assemblées des Conjurés , avoient été séduits par les Chefs du complot , & qu'il n'avoient pas compris toute l'importance de leur délit ; que la crainte les avoit empêchés de dénoncer les Conspirateurs , & que la Vindictte publique étoit satisfaite par le supplice des principaux coupables. En même tems , il a supplié le Viceroi de daigner accorder une Amnistie générale aux Indiens , & d'ordonner qu'on cessât toute poursuite contre eux. Cette Requête a été communiquée au Procureur Général , & l'on espere que le Viceroi y aura égard.

I T A L I E.

DE GENES , le 29 Mai.

Toutes les lettres , qui viennent de Sicile & des diverses parties de l'Italie , s'accordent à promettre une abondance extraordinaire de soye pour cette année. En conséquence , cette marchandise commence à baisser de prix. On craint qu'un événement , auquel on osoit si peu s'attendre après un Printems si pluvieux , ne produise quelque révolution fâcheuse dans la fortune de certains Négocians.

Le Gouvernement vient d'établir sur le Clergé

200 MERCURE DE FRANCE.

une taxe extraordinaire, dont les Convents, même de Religieux Mendians ne seront point exemts. On assure que le Roi Très-Christiens ne veut plus permettre, que les Etrangers profitent des Passeports que Sa Majesté fait expédier pour la sûreté de la navigation des Vaisseaux équipés dans les Ports de France. Deux Navires Génois, à ce qu'on prétend, ont été confisqués à Marseille, pour s'être servis de ces Passeports, & l'on y a mis en prison le Particulier qui les leur avoit procurés. Il vient de se faire ici trois faillites considérables, dans l'une desquelles un seul Négociant est intéressé pour sept cent cinquante mille livres.

L'équipage d'un Bâtiment Suedois, venu en huit jours d'Alger, a rapporté que les Religieux de l'Ordre de la Mercy, qui s'y étoient rendus d'Espagne pour y traiter du rachat d'un certain nombre d'Esclaves Chrétiens, n'avoient pû remplir l'objet de leur voyage, & que la Régence non seulement avoit refusé d'entrer avec eux en négociation, mais leur avoit fait déclarer que si Sa Majesté Catholique ne faisoit pas rendre la liberté à quelques Commandans de Vaisseaux Algériens, détenus dans ses Etats, on augmenteroit la rigueur de l'esclavage des Espagnols, qui sont entre les mains des Algériens.

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le 3 Juin.

LE Roi étant venu hier de Kensington en cette Ville, Sa Majesté se rendit à la Chambre des Pairs, & après avoir mandé celle des Communes, donna son consentement au Bill, qui regarde la circonstance dans laquelle le Trône seroit occupé par un Prince mineur; au Bill qui réduit à trois pour

cent l'intérêt des sommes empruntées par la Compagnie de la mer du Sud ; au Bill qui ordonne la réforme du Calendrier ; à douze Bills concernant la reparation de divers grands chemins , & à trente-huit autres Bills tant publics que particuliers. Les Seigneurs firent le 27 du mois dernier la première lecture du Bill pour empêcher que les Juges de Paix ne soient troublés dans l'exercice de leurs fonctions. Ils lûrent aussi pour la première fois un Bill contenant l'ordre de travailler à un chemin , qui conduise de Carlisle à Newcastle. Le premier de ce mois , ils approuverent les changemens faits par la Chambre des Comunes au Bill , qui regle la maniere dont les affaires seront administrées , en cas de minorité du Successeur de Sa Majesté au Trône. Ils ont fait aujourd'hui la seconde lecture du Bill concernant les Juges de Paix. Le 27 du mois dernier , la Chambre des Communes lut pour la première fois le Bill , qui abregé le terme de la Saint Michel. S'étant assemblée ensuite en grand Committé , elle examina le Bill relatif aux circonstances d'une Minorité. On proposa de retrancher de ce Bill la clause , qui nomme les personnes dont le Conseil de Régence sera composé dans cette conjoncture ; mais il fut décidé à la pluralité de deux cens soixante-dix-huit voix contre quatre-vingt-dix , qu'on laisseroit subsister cette clause. La Chambre continua le lendemain l'examen du même Bill , & elle y ajouta une nouvelle clause , portant que si un Prince pendant sa minorité parvenoit au Trône , le Parlement , qui seroit alors assemblé , ne pourroit être dissous avant la fin du tems prescrit pour la durée de la session. Le 31 , la Chambre fit encore quelques changemens au même Bill. Dans la séance du premier de ce mois , elle ordonna de mettre au net le Bill , dont l'objet est d'assurer la

payement des droits imposés sur le Tabac en feuilles. Elle fit hier la seconde lecture d'un Bill pour accorder au Roi une certaine somme sur le fonds d'Amortissement. Aujourd'hui elle a entendu le rapport des Commissaires, nommés pour examiner le Bill, qui autorise Sa Majesté à faire des Baux à ferme ou à rente, des charges, terres & héritages, dépendans du Duché de Cornouaille; elle a délibéré ensuite en grand Committé sur le Bill, qui supprime les anciennes impositions, & en établit de nouvelles, sur les Laines filées qu'on apportera des pays étrangers. A la fin de la séance, la Chambre a passé le Bill pour empêcher qu'on ne fraude les droits que doit le Tabac en feuilles.

On assure que le Prince Edouard sera créé dans peu Duc de Gloucester.

PROVINCES-UNIES.

AMSTERDAM, le 17 juin.

Les Vaisseaux *le Huys-ten Duynen*, *le Hestelder* & *le Grabbendyck*, appartenans à la Compagnie des Indes Orientales, & spécialement à la Chambre de cette Ville, sont arrivés au Texel. Le premier vient de Bengale; le second de Batavia, & le troisième de Ceylan. Leur charge, & celle du Vaisseau de *Wapen van Hoorn*, qu'attend la Chambre de Zelande, consiste en douze cens soixante-trois mille deux cens soixante-cinq livres de poivre; cent soixante-neuf mille sept cens soixante de canelle; soixante mille de noix de muscade; quarante mille de cloux de geroffe; quatre cens mille de café; neuf cens de benjoin, cent cinquante de borax raffiné; trente-cinq mille de soye de Bengale; treize mille cinquante de fil de coton; cent quinze mille de bois de Calliatout,

quatre-vingt six mille cinq cens quatre-vingt-douze de bois de Sapan ; quatre cens quatre-vingt-dix sept mille sept cens quatre-vingt-cinq de salpêtre ; huit cens quarante & un mille sept cens pièces de toile de coton , & dix-huit cens cinquante pièces d'étoffes de soye. Il est entré dans le Port de Hellevoët-Sluis un autre Bâtiment, nommé *le Beualligyt*, pour le compte de la Chambre de Delft. à M. Swillingrebel , Gouverneur du Cap de Bonne-Espérance, est venu sur le Vaisseau *le Herfeldar*.



FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Roi , qui étoit allé le 2 de ce mois à Crecy , revint le 9 de ce Château.

La Reine , accompagnée de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , de Madame Henriette , de Madame Sophie & de Madame Louise , assita le 3 , dans la Chapelle du Château , au Salut & à la Bénédiction du Saint Sacrement.

Le 6 , la Reine entendit la Messe dans la même Chapelle , & communia par les mains de l'Abbé de Sainte-Hermine , son Aumônier en Quartier. Sa Majesté , accompagnée de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , & de Mesdames , à l'exception de Madame Adélaïde , assita l'après-midi aux Vêpres & au Salut.

La santé de Madame Adélaïde est parfaitement rétablie , & cette Princesse , depuis plusieurs jours , entend la Messe dans la Chapelle.

Madame Victoire & Madame Louise visiteront le 3 , les quatre Eglises désignées pour les Stations

du Jubilé. Le 8 & le 9, les mêmes Eglises furent visitées par Madame Victoire.

On a appris avec beaucoup de joie, que le 24 du mois dernier, entre sept & huit heures du matin, la Duchesse de Savoye étoit heureusement accouchée d'un Prince, qui a été tenu sur les fonts de Baptême, au nom de leurs Majestés Catholiques, & qui a été nommé *Charles-Emmanuel-Ferdinand-Marie*.

Sa Majesté a accordé un Brevet de Conseiller d'Etat à M. de Villeblanche, Intendant de la Marine au Port de Toulon.

La place de Cornette de la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, étant vacante par la démission du Comte de Canillac, le Roi en a donné l'agrément au Comte de Ville-gagnon, Mousquetaire de cette Compagnie.

On a reçu avis que le Cardinal de Baviere avoit disposé d'un Canoniat de l'Eglise Cathédrale de Liège, en faveur du Prince Camille de Rohan, Chanoine de celle de Strasbourg, & fils du Prince de Montanban.

Le 9, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quarante-sept livres dix sols; les Billets de la première Loterie Royale à six cens quatre-vingt-dix, & ceux de seconde à six cens quarante-cinq.

Le 10 du mois dernier, Fête du Saint Sacrement, le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame Henriette, de Madame Victoire & de Madame Sophie, se rendirent à l'Eglise de la Paroisse, où leurs Majestés entendirent la Grande Messe, après avoir assisté à la Procession, qui alla, suivant l'usage, à la Chapelle du Château. Madame la Dauphine, Madame Adelaïde & Madame Louise, n'étant point allées à la Paroisse avec leurs Majestés, se trou-

rent à la Chapelle, lorsque la Procession y arriva, & ces Princesses y reçurent la Benediction du Saint Sacrement.

Leurs Majestés, accompagnées de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France, assistèrent l'après-midi, dans la Tribune de la Chapelle, aux Vêpres & au Salut, auquel l'Abbé Gergoy, Chapelain Ordinaire de la Chapelle de Musique, officia.

Le 11, leurs Majestés entendirent le Salut dans la même Tribune, étant accompagnées, comme l'après-midi du jour précédent.

Le 17, jour de l'Octave de la Fête du Saint Sacrement, le Roi, Monseigneur le Dauphin, Madame Henriette, Madame Adelaïde, & Mesdames Victoire & Sophie, retournerent à la Paroisse, & après avoir assisté à la Procession y entendirent la Grande Messe.

L'après midi, leurs Majestés assistèrent aux Vêpres & au Salut, dans la Tribune de la Chapelle, ainsi que Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France.

Le 12, le 13, le 14, le 15 & le 16, la Reine assista au Salut dans la même Tribune. Madame la Dauphine y a entendu tous les jours de l'Octave dans le bas de la Chapelle.

Le 11 de ce mois, le Pere Sigismond de Ferrare, Général des Capucins, accompagné de plusieurs Religieux de son Ordre, eut audience du Roi, & ensuite de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame, de Mesdames Henriette & Adelaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise. Il fut conduit à ces audiences par le Marquis de Verneuil, Introduceur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre dans les Carrosses de leurs Majestés, & après avoir été traité par les Officiers du Roi, il fut reconduit à

Paris au Convent dans les mêmes Carosses , & par le même Introducteur.

Le Marquis de Saint-Germain , Ambassadeur Ordinaire du Roi de Sardaigne , eut le même jour une audience particulière du Roi , dans laquelle il donna part à Sa Majesté de la naissance du Prince , dont la Duchesse de Savoye est accouchée le 24 Mai dernier. Il fut conduit à cette audience , ainsi qu'à celle de la Reine , de Monseigneur le Dauphin , de Madame la Dauphine , de Madame , & de Mesdames de France , par le Marquis de Verneuil , Introducteur des Ambassadeurs.

Le Duc des Deux-Ponts , qui a passé ici quelque tems sous le nom de Comte de Sponheim , prit le même jour congé du Roi dans le Cabinet de Sa Majesté.

Mesdames de France allèrent le 14 dîner à Lucienne , Maison de plaisance près de Marly.

Le Roi a ordonné qu'il fût expédié des Brevets de Capitaines de Cavalerie à tous ceux de ses Gardes du Corps , & des Gendarmes , Cheval-Legers & Mousquetaires de sa Garde , qui ont servi pendant quinze ans dans leurs Corps. Sa Majesté en même tems a réglé qu'à l'avenir , après le même nombre d'années de service dans un de ces Corps , on jouiroit du même avantage.

Le Roi retourna le 12 du mois dernier , à Crecy , & revint le 16 à Versailles.

Le 13 , M. de Berkenroode , Ambassadeur Ordinaire des Etats Généraux des Provinces-Unies , fit son entrée publique en cette Ville. Le Maréchal de Maillebois , & le Marquis de Verneuil , Introducteur des Ambassadeurs , allèrent le prendre dans les Carosses du Roi & de la Reine , à la Maison , occupée dans la rue de la Roquette par M. de Réaumur , d'où la marche se fit en cet ordre. Le Carosse de l'Introducteur ; celui du Maréchal de

Maillebois ; deux Suisses de l'Ambassadeur , à cheval ; ses Coureurs & sa Livrée , à pied ; huit Officiers ; un Ecuyer , & six Pages , à cheval ; le Carosse du Roi , aux côtés duquel marchoient la Livrée du Maréchal de Maillebois , & celle du Marquis de Verneuil ; le Carosse de la Reine ; celui de Madame la Dauphine ; ceux du Duc d'Orleans , du Duc de Chartres , de la Duchesse de Chartres , du Prince de Condé , du Comte de Charolois , du Comte de Clermont ; de la Princesse de Conty , du Prince de Conty , du Comte de la Marche , de la Duchesse du Maine , du Prince de Dombes , du Comte d'Eu , de la Comtesse de Toulouse , du Duc de Penthièvre , de la Duchesse de Penthièvre , & celui du Marquis de Puyzieulx , Ministre d'Etat , ayant le Département des Affaires Etrangères. A une distance de trente à quarante pas , marchoient les quatre Carosses de l'Ambassadeur , à la tête desquels étoit son second Ecuyer. Lorsque M. de Berkenroode fut arrivé à son Hôtel , il fut complimenté de la part du Roi , par le Duc de Gesvres , Premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté ; de la part de la Reine , par le Duc de Bethune , faisant les fonctions de Premier Ecuyer ; de la part de Madame la Dauphine , par le Comte de Mailly , Premier Ecuyer de cette Princesse , & de la part de Mesdames Henriette & Adelaïde , par le Marquis de l'Hôpital , leur Premier Ecuyer.

Le 17 , le Prince de Pons , & le Marquis de Verneuil , Introduceurs des Ambassadeurs , étant allés prendre M. de Berkenroode en son Hôtel dans les Carosses du Roi & de la Reine , le conduisirent à Versailles , où il eut sa première audience publique du Roi. L'Ambassadeur trouva à son passage , dans l'avant-cour du Château , les Compagnies des Gardes Françaises & Suisses sous les ar-

mes, les Tambours appellant; dans la Cour, les Gardes de la Porte & ceux de la Prévôté de l'Hôtel, à leurs Postes ordinaires, & sur l'Escalier, les Cent Suisses, la hallebarde à la main. Il fut reçu en dedans de la Salle des Gardes par le Duc de Berthune, Capitaine des Gardes du Corps, qui étoient en haye & sous les armes. Après l'audience du Roi, l'Ambassadeur fut conduit à celle de la Reine, & à celles de Monseigneur le Dauphin, & de Madame la Dauphine, par le Prince de Pons, & par l'Introduit des Ambassadeurs. Il fut conduit ensuite à celles de Madame, & de Mesdames de France; & après avoir été traité par les Officiers du Roi, il fut reconduit à Paris dans les Carrosses de leurs Majestés, avec les cérémonies accoutumées.

Le 11, Fête de Saint Barnabé, le Prince de Conti, en qualité de Grand Prieur de France, donna dans le Temple, suivant l'usage, un magnifique repas aux Baillifs, Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre de Malte, ainsi qu'aux Magistrats du Grand Conseil. L'ouverture du Chapitre de l'Ordre de Malte s'est faite le jour suivant.

Les Religieux Benedictins de la Congrégation de Saint Maur, dans un Chapitre Général qu'ils ont tenu depuis peu, ont élu, pour la sixième fois, Dom Laneau Supérieur Général de leur Congrégation.

Le 16, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quarante livres; les Billets de la première Loterie Royale; à six cens soixante-dix-neuf, & ceux de la seconde, à six cens trente-trois.

Le Roi, accompagné de Monseigneur le Dauphin, se rendit le 20 du mois dernier à Saint Cyr, pour assister à la cérémonie du Sacre de l'Archevêque de Tours, laquelle fut faite par l'Evêque

de Chartres , assisté des Evêques de Meaux & de Digne. La Reine se trouva à cette cérémonie , ainsi que Madame Henriette , Madame Adelaïde , & Mesdames Victoire , Sophie & Louise.

L'après-midi , leurs Majestés , accompagnées de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames de France , assisterent au Salut , dans la Tribune de la Chapelle du Château , & Madame la Dauphine l'entendit dans le bas de la même Chapelle.

La Reine , Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France , entendirent le 18 la Grande Messe dans l'Eglise de la Paroisse du Château , & assisterent l'après-midi dans la même Eglise aux Vêpres & au Salut.

Le 21 , pendant la Messe du Roi , l'Archevêque de Tours prêta serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté.

Le Roi soupa le 20 à Trianon , & alla le lendemain à Choisy. Sa Majesté en revint la nuit du 23 , & elle se rendit le soir , avec Mesdames de France , à la Meute , d'où elle partit le 25 pour Compiègne.

Le départ de la Reine , pour ce dernier Château , étoit fixé au 26.

La grossesse de Madame la Dauphine , ne lui permettant pas d'accompagner leurs Majestés , Monseigneur le Dauphin restera à Versailles avec cette Princesse , & il fera seulement à Compiègne deux voyages , dont le premier sera depuis le 5 jusqu'au 10 de ce mois.

Le 22 , le Roi quitta le deuil , que Sa Majesté avoit pris le premier de ce mois , pour la mort du Roi de Suède.

La Dame de Berkenroode , épouse de l'Ambassadeur des Etats Généraux des Provinces-Unies , fut présentée le 18 à la Reine.

Le Duc de Chartres , ayant proposé au Roi la

Chevalier de Pons , Maréchal des Camps & Armées de Sa Majesté , pour être Gouverneur du Prince de Montpensier , le Roi a approuvé ce choix. M. de Foncemagne , de l'Académie Française , & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres , a été nommé Sous-Gouverneur du jeune Prince.

Le 21 de ce mois , le Comte d'Argenson , Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le Département de la Guerre , partit pour aller visiter les Places de la Flandre.

Le 23 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cents soixante livres ; les Billets de la première Loterie Royale , à six cents quatre-vingt livres , & ceux de la seconde , à six cents trente-trois.



NAISSANCE , MARIAGES.

LE 5 Mai , fut baptisé , le lendemain de sa naissance , Amélie de Boufflers , fille de Charles-Joseph , Duc de Boufflers , Pair de France , Noble Génois , Gouverneur de Flandres & du Haynaut , Brigadier des Armées du Roi , Colonel du Régiment de Navarre , & de Marie-Philippine de Montmorenci.

Le 24 , Jean-Alexandre Romée de Villeneuve , dit le Vicomte de Vence , Colonel en second , & Commandant le Régiment Royal d'Infanterie Italienne Corse , fils d'Alexandre-Gaspard de Villeneuve , Marquis de Vence , Baron de Graulieres , &c. & de Magdeleine-Sophie de Simiane , épousa Angélique-Louise de la Rochefaucaud , fille d'Alexandre-Nicolas de la Rochefaucaud , Marquis de Surgeres , Lieutenant Général des Armées du

Roi , Gouverneur , & Grand Baillif de Chartres ,
& de Jeanne-Thérèse Fleuriau de Morville , sa
femme.

Le 3 Juin , Nicolas *du Delay de la Garde* ,
Ecuyer , fils de Pierre du Delay de la Garde ,
Ecuyer , Conseiller Secrétaire du Roi , Maison ,
Couronne de France & de ses Finances , Trésorier ,
Receveur Général , & Payeur des Rentes de
l'Hôtel de-Ville de Paris , & l'un des Fermiers Généraux
de Sa Majesté , épousa Demoiselle Elizabeth *de Ligniville* ,
fille aînée de Jean-Jacques , Comte de Ligniville & de l'Empire ,
Chevalier de l'Ordre de Saint Maurice de Savoye ,
Chambellan du feu Duc de Lorraine Léopold I , Colonel
dans ses troupes , & Baillif d'Epinal ; & de Charlotte-Elizabeth ,
fille d'Antoine de Soreau , Baron d'Houdemont ,
Premier Maître d'Hôtel du Duc Léopold , & Ancien Major
de Cuirassiers dans les troupes Impériales.

La Maison de Ligniville est une des quatre de
l'ancienne Chevalerie de Lorraine. Elle a d'abord
été connue sous le nom de Rosieres , qu'elle tiroit
de la Ville de Rosieres-aux-Salines , & qu'elle
quitta pour prendre celui de Ligniville , sa principale
Terre , après l'échange de celle de Rosieres ,
fait avec Ferry III , Duc de Lorraine , sur la
fin du treizième siècle. On trouve en 117 un Brun
de Rosieres , depuis lequel on a eu une filiation
suivie de cette Maison. D. Calmet rapporte une
vente faite en 1284 , par Simonin , fils de M. Brun
de Rosieres , & d'Isabelle , sa femme , fille d'Eudes
de Lorraine , Comte de Toul.

Geoffroi II. de Rosieres , Seigneur de Ligniville ,
devint Seigneur de Tantonville , par son mariage
avec Marguerite de Hans , petite-fille de Henri ,
Seigneur de Hans ; & de Marguerite , Dame de
Tantonville ; sœur de Henri I , Comte de Vaud.

mont. Jean II, leur fils, fut le premier qui prit le nom de Ligniville, qu'il transmit à sa postérité. Il épousa Jeannette de Paroye, d'une Maison issue, selon Dom Calmet (Généalogie de la Maison du Châtelier) des anciens Comtes de Lunéville.

La branche de Ligniville-Tantonville, aînée de cette Maison, finit l'an 1641 dans la personne de Ferry IV, Comte de Ligniville, de Graux & de l'Empire, Seigneur de Jouy, Gentilhomme de la Chambre de François de Lorraine, Comte de Vandemont, frere du Duc Henri II, Conseiller d'Etat, & Baillif de Nancy, qui de Marie de Choiseul, fille de Maximilien, Baron de Meuse, ne laissa qu'Anne-Claude Renée, Dame de Tantonville, mariée à Edme-Claude de Simiane, Comte de Montcha.

Les branches de cette Maison qui subsistent, tirent leur origine de Jacques de Ligniville, Seigneur de Tumejus & de Vannes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Maître de l'Artillerie de Lorraine, décédé l'an 1571, laissant de Simonette de Maisonvaux, sa première femme, Christophe de Ligniville, qui a fait la branche de Tumejus; & de Gillette du Pleffis-Chatillon, qu'il avoit épousée en secondes nûces, Jean-Jacques, Seigneur de Vannes, Baron de Villars, Souverain de Charmes-la-Coste; Chevalier de l'Ordre, Gouverneur des Villes, Pays & Evêchés de Toul, tige des branches de Vannes & d'Autricourt.

De la branche de Tumejus sont sortis Christophe Arnoul, Comte de Ligniville, qui a laissé des enfans, & Melchior, son frere, Comte de Ligniville, Marquis d'Houecourt, Maréchal de Lorraine, &c. pere de Marguerite de Ligniville, mariée à René Marc de Beauveau, Prince de Craon; de Elizabeth, veuve de Nicolas-François, Marquis de Lamberty; de Thérèse-Angélique, veuve de Charles Louis, Marquis de Lenoncourt,

Dame d'Honneur de feue Madame la Duchesse de Lorraine ; de Charlotte , mariée à Claude Lopez , Comte de Gallo , Dame d'Atours de la même Princesse , & de Petronille , épouse de Gabriel de Mesley , Comte de Bielle.

Léopold-Marc , Marquis de Ligniville , frere de ces Dames , Colonel d'un Régiment au Service de l'Empereur , & Général-Major dans ses troupes , fut tué , l'an 1734 , à l'attaque du poste de Colorno , ne laissant de Beatrix de Capua , son épouse , fille unique de Scipion , Prince de Venasco , & d'Olimpie Sforce , Duchesse de Mignano , qu'un fils , & une fille alliée , en 1749 , à François d'Estouteville , Duc de Calabrito , au Royaume de Naples.

Jean-Jacques , Comte de Ligniville , pere d'Elizabeth , qui a donné lieu à cet article , est arriere-petit-fils , de Henri de Ligniville , Baron de Villars , Gouverneur d'Hattonchatel , quatrième fils de Jean-Jacques , Seigneur de Vannes , Souverain de Charmes-la-Côte , & de Catherine du Châtelier. Il a pour frere Jacques , Comte de Ligniville , Chambellan , & Grand Veneur de Lorraine , non marié.

Le même jour , François-Pierre *du Delay de la Garde de Saint Vrain* , Chevalier-Commandeur de l'Ordre Royal , Militaire , & Hospitalier de Notre-Dame de Mont-Carmel , & de Saint Lazare de Jerusalem , Conseiller au Grand Conseil , fils de Pierre du Delay de la Garde , Ecuyer , Conseiller-Secrétaire du Roi , Maison , Couronne de France & de ses Finances , Trésorier , Receveur Général , & Payeur des Rentes à l'Hôtel-de-Ville de Paris , & l'un des Fermiers Généraux de Sa Majesté , épousa Demoiselle Marie-Marguerite Duval , fille mineure de Louis Duval de l'Epinoy , Ecuyer , Conseiller-Secrétaire du Roi , Maison , Couronne

de France , & de ses Finances , Seigneur de la Terre & du Marquisat de Saint Vrain , & de Marie Berliu.

Le 14 , Jean-Paul Alexis *Barjot* , Chevalier-Comte de Roncée , Guidon de Gardarmerie , épousa dans l'Eglise Paroissiale de Saint Roch Adelaïde-Julie-Sophie *Hurault de Vibraye*.

Le Comte de Roncée est fils d'Alexis Barjot , Chevalier , Marquis de Roncée , & de Dame Geneviève-Alphonfine Borderie de Vernejoux.

La Maison de Barjot est originaire du Beaujolais. Elle a formé plusieurs branches , dont la plupart sont éteintes. Une des principales a été celle des Seigneurs de Mouffy-Barjot , dits Marquis de Mouffy , d'où est sortie celle des Seigneurs de Roncée , dont le Comte de Roncée , duquel nous annonçons le mariage , est l'unique rejetton. La Terre de Roncée , située en Touraine , est entrée dans cette Maison par une alliance , il y a près de deux cens ans.

Le Comte de Roncée a trois sœurs. L'aînée , mariée à M. le Comte de Durfort-Boissières ; la seconde , à M. le Comte de Lancôme , de la Maison de Savary. La troisième , à M. le Marquis de Saumery de Johanne.

Les Armes de la Maison de Barjot sont d'azur au griffon d'or , & franc canton , rempli d'une étoile de même.

Mademoiselle de Vibraye , Comtesse de Roncée , est fille , & petite fille des Marquis de Vibraye , Lieutenans Généraux des Armées du Roi.

La branche des Seigneurs Marquis de Vibraye , est séparée des autres branches de Hurault , depuis plus de deux cens ans. Cette branche , celle des Hurault de Saint Denis , & celle des Hurault de PHôpital , sont les seules de cette Maison qui subsistent aujourd'hui. La branche qui a produit le

Chancelier Hurault de Cheverny, a été éteinte en la personne de Mademoiselle de Cheverny, sa petite fille, qui épousa M. le Marquis de Montglas, de la Maisou de Clermont d'Amboise

La Maison de Hurault porte pour Armes champ d'or, à la croix d'azur, canonnée de quatre onbres de soleil de gueule.

Aucune branche de la Maison de Melun ne subsistant plus que par les femmes, il a été avancé mal-à-propos dans le Mercure de Juin que le V^e comte de Melun, qui a été présenté il y a quelque tems au Roi, prétendoit être de cette Maison.

* A P P R O B A T I O N .

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercure de France* du présent mois. A Paris, le dix Juillet 1751.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

T A B L E.

P	INCES FUGITIVES en Vers & en Prose,	
	Epitre familiere à M. le Comte de * * *, en	
	lui envoyant du papier,	3
	Discours posthume de M. de la Motte, pour prou-	
	ver que rien ne fait plus d'honneur aux Grands	
	que de protéger les Belles-Lettres,	5
	L'absence d'Eglé. Idylle par Mlle * * *	16
	Lettre à un Grand, par M. l'Abbé Coyer, Auteur	
	l'Année merveilleuse,	18
	A Mad. B. Stances,	30

Eclaircissens sur un passage du Livre de l'Es-	
prit des Loix ,	33
Les Richesses. Ode ,	39
Réflexions sur les Tragédies en Musique , lues	
dans une Séance de l'Académie de la Rochelle ,	
par M. de Chassiron , Auteur des Réflexions	
sur le Comique larimoyant , imprimées chez	
Durand en 1749 ,	44
Eglogue de M. de la Motte ,	61
La Fille du Soleil , Conte Turc ,	65
Traduction libre d'une Ode d'Horace , qui com-	
mence ainsi : <i>Aquam memento rebus in arduis</i> ,	93
Seconde Lettre à l'Auteur du Mercure , par N ^o ,	
de la Société Royale de Londres , &c. sur les	
Sauvages de l'Amérique ,	95
Mots de l'Enigme & des Logogripes du second	
volume de Juin ,	105
Enigme & Logogripes ,	106
Nouvelles Littéraires , &c.	112
Beaux-Arts , &c.	155
Projet général des Planches anatomiques de M.	
Gautier , Pensionnaire du Roi ,	162
Chanson ,	172
Spectacles ,	174
Concerts de la Cour ,	192
Nouvelles Etrangères , &c.	193
France. Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	203
Naissance & Mariages ,	210

La Chanson notée doit regarder la page 172

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

A O U S T. 1751.



A PARIS,

Chez { La Veuve CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S. André.
La Veuve P I S S O T, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
J E A N D E N U L L Y, au Palais.
J A C Q U E S B A R R O I S, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE du *Mercur* est à M. MERIEN
Commis au *Mercur*, rue de l'Echelle Saint Ho-
noré, à l'Hôtel de la Roche-sur-Yon, pour remettre à
M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresse-
ront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port,
pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux
celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Etrangers,
qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la pre-
mière main, & plus promptement, n'auront qu'à
écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoie aussi par la Poste, affranchi de port,
aux personnes de Province qui le desiront.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte
chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir
leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur
Merien, Commis au *Mercur*; on leur portera le *Mercur*
très-exactement, moyennant 21 liv. s par an, qu'ils
payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second
volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second
volume de Décembre. On les supplie instamment de
donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits
dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on
envoie le *Mercur* par la Poste, d'être exactes à faire
payer au Bureau du *Mercur* à la fin de chaque semest-
re, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les
avances considérables qu'exige l'impression de cet
ouvrage.

On adresse la même prière aux Libraires de Province.

Les personnes qui voudront d'autres *Mercur*s que
ceux du mois courant, les trouveront chez la veuve
Pérot, Quai de Conti.

P R I X X X X. S O L S.



MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

A O U S T. 1751.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

E P I T R E

*De M. Desm. * * *.*



E cet agréable Hermitage ,
De ce délicieux séjour ,
Où dès long tems réside un Sage ;
Où depuis peu regne l'Amour ;
Sur un gazon , dans un bocage ,
Où la rivale de Procris
M'annonce un soleil sans nuage ,
Cher Président , je vous écris ,
Rouillé par le sot badinage
De vingt Châtelains beaux esprits ;

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

J'ose envoyer jusqu'à Paris,
Ces vers dignes du voisinage,
L'adresse en fera tout le prix.

Votre oncle, avec la politesse
D'un Courtisan dans sa vieillesse,
Ses gands, sa cane, son chapeau,
Et la gaité de la jeunesse,
Fait les honneurs de son Château.
Octogenaire sans foiblesse,
Il est encor bienfait & beau;
Aussi fleuri que son visage,
Son esprit, brillant & volage;
Jette toujours un feu nouveau,
Et comme, en suivant un rivage,
Sans aucun projet de voyage,
Un homme entre dans un bateau,
Sans vain regret, sans faux courage,
Il descendra dans le tombeau.
Mais pourquoi cette noire image?
Nos petits Marquis d'aujourd'hui,
Malgré leur brillant étalage,
Ne sont pas si jeunes que lui.
Quand on jouit on n'a point d'âge;
Et l'on n'est vieux que par l'ennui.
Ce sommeil fatiguant de l'ame,
Né de la gêne & du loisir,
De nos jours use plus la trame,
Que la douleur & le plaisir.



P L A N

DE PREUVES DE LA RELIGION.

Par feu M. de la Motte.

JE trouve du plaisir & de la douleur dans le monde. Chacun en est la preuve à soi-même. J'y trouve aussi l'idée du juste & de l'injuste. Toutes les sociétés roulent sur cette idée. Par tout, & en toute langue, on dit : vous avez bien fait, vous avez mal fait : c'est agir en honnête homme, c'est agir en fripon.

Nous ne nous donnons point le plaisir, ni la douleur : nous ne nous sommes point donné non plus l'idée du juste & de l'injuste.

Or l'idée du juste & de l'injuste suppose nécessairement une loi, & en même tems une liberté.

Une loi, parce qu'il ne sçauroit y avoir de justice ou d'injustice, qu'autant que l'on suit, ou que l'on viole quelque règle.

Une liberté, parce que ce qui est nécessaire est sans choix, & que le juste & l'injuste supposent un choix à faire.

On ne sçauroit louer, ni blâmer la pierre de tomber, ni la flamme de s'élever.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Une loi suppose nécessairement un Législateur , & la liberté entraîne nécessairement le mérite & le démérite.

Le mérite & le démérite ont une liaison naturelle avec la douleur & le plaisir.

Selon ces idées , je demande à tout homme , en supposant qu'il eût à distribuer le plaisir & la douleur , s'il n'appliqueroit pas le plaisir aux justes , & la douleur aux injustes , & toujours à proportion , les plus grands plaisirs aux plus justes , & les plus grandes douleurs aux plus injustes.

Telle est , sans contredit , l'idée de la justice distributive , imprimée dans tous les esprits.

Il faut donc conclure que c'est-là la conduite du Législateur , autrement nous ne le regarderions que comme un tyran insensé , qui puniroit ceux qui lui obéissent , pour ne récompenser que les rebelles.

L'intérêt & la raison obligent donc l'homme à bien étudier la loi qui lui est imposée , & à s'y conformer , dans l'espérance du bonheur , comme il doit éviter de l'enfreindre dans la crainte du malheur.

Avant toute loi écrite , l'homme devoit être fidèle à certains principes qu'il

trouvoit dans son cœur , & qu'il n'y avoit pas mis. C'étoit sa lumière & sa loi ; voilà l'état de la Loi naturelle.

Nouvel état. Dieu veut se manifester davantage à l'homme , & lui donner une Loi écrite , comme le déploiement & la perfection des premières. Que devoit faire l'homme ? S'assurer que c'étoit Dieu qui parloit , pour se soumettre à ses ordres.

Je me suppose témoin des merveilles que Dieu fit , en nous révélant ses volontés. Il change à son gré les Loix de la Nature , pour me prouver qu'il en est le maître. Je fais ce raisonnement : ou c'est Dieu qui parle , & je dois lui obéir ; ou c'est Dieu qui prête toute sa puissance au mensonge , & en ce cas ce seroit lui qui seroit le coupable. Ce qui renverse absolument l'idée que j'en ai , & qu'il m'a donnée lui-même.

Mais je n'ai pas été témoin des miracles & de la révélation. J'entends dire seulement qu'il en a fait : mon intérêt & ma raison m'obligent alors de m'en éclaircir , s'il y en a quelques moyens , & il y en a.

Les faits se prouvent de deux manieres , ou en frappant les sens de ceux qui en sont témoins , ou par la force des témoignages qui les attestent.

A iiij

8 MERCURE DE FRANCE.

Cette force des témoignages peut être telle , qu'elle tient lieu des sens mêmes.

Mais , dit-on , ces faits sont surnaturels , & par-là moins croyables. Ils sont éloignés pour nous , & par-là encore moins croyables.

Il n'en est pas ainsi. Les faits surnaturels n'ont pour juges que les sens , aussi-bien que les faits naturels , & les sens sont aussi sûrs pour les uns que pour les autres. Un peuple qui a passé la mer à travers ses flots divisés , est aussi sûr de cette merveille que de l'état ordinaire des mers.

Les faits éloignés naturels ou surnaturels , se prouvent également par la force des témoignages. Il faut raisonner là-dessus , de la distance des tems , comme de celle des lieux.

On vient d'élire un Pape à Rome. Les Habitans de Rome en sont assurés par leurs sens. Ils l'ont entendu proclamer ; ils l'ont adoré. La nouvelle s'en répand uniformément dans toute l'Europe. Nulle contradiction. Tous les témoignages s'accordent. J'en suis aussi persuadé que si je l'avois vû.

Il en est de même de la distance des tems. César est assassiné à Rome en plein Sénat ; les Romains l'ont vû : mais toute l'Histoire dépose de cet événement sans

aucune contradiction. Le fait est arrivé jusqu'à nous , d'Histoires en Histoires. Nulle raison d'en recuser aucune , je suis encore convaincu du fait , comme si je l'avois vû.

Voilà l'état de la Religion , elle est arrivée à nous par les témoignages ; il s'agit d'en examiner la force.

Premier examen. L'Ancien Testament , qui prépare l'Evangile. Il s'agit de voir , si depuis Moyse les faits & les témoignages peuvent avoir été altérés.

Second examen. Jesus-Christ vient établir la Loi de grace. Il prouve sa doctrine par ses miracles ; il les consomme par sa Résurrection ; la Résurrection est prouvée par le témoignage de ses Apôtres , qui l'ont vû , qui ont conversé avec lui , & en présence de qui il est monté au Ciel. Ils ont tous versé leur sang , pour soutenir , non une spéculation où l'esprit est sujet à s'égarer , mais un fait sur lequel leurs sens n'ont pû se tromper. Ils prouvent leur propre témoignage par des miracles , & même ils en communiquent le don aux autres. Nul intervalle de la Résurrection de Jesus-Christ au premier établissement de l'Eglise. Saint Paul écrit des Lettres à plusieurs assemblées de Fidèles , déjà fondées. La date de ses Epîtres est incontes-

A v

table. Rien ne se dément. Les miracles se perpétuent, la conversion même des peuples en devient un nouveau témoignage. Enfin, sans intermission, sans interruption, la lumière arrive jusqu'à nous.

Quel embarras reste-t'il encore ? Plusieurs Sectes se partagent sur la doctrine, & crient toutes, *je suis l'Eglise*. Mais peut-on s'y méprendre ? Jésus Christ a dit aux Apôtres : allez, prêchez ; qui vous écoute, m'écoute. Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Chercherions-nous cette autorité divine dans des Sectes, qui se sont séparées du tronc, ou dans la succession immédiate du ministère Apostolique ?

Pourroit-on balancer ? Si je cherche cette autorité parmi les Sectes qui avouent leur séparation, je n'ai plus de règle. Mon discernement particulier va décider de ma doctrine. Autant de têtes, autant de dogmes : mais en m'en tenant à ce corps visible de Pasteurs, Successeurs des Apôtres, je n'ai besoin que d'une humble docilité pour les en croire.

Il faut donc croire & pratiquer ce que cette Eglise visible enseigne. Il faut opérer son salut dans le tremblement & dans l'espérance.

Dans le tremblement, puisque celui qui

me donne ici des douleurs passageres pour m'éprouver , peut me fixer dans un état malheureux , si je viole ses Loix.

Dans l'esperance , puisque celui qui me donne des plaisirs passagers , pour me soutenir dans la vie présente , peut me fixer dans un état heureux , si je suis fidèle à sa grace.

Je suis parti de principes certains , & toutes ces conséquences ont la même certitude , si elles en sont bien tirées ; mais il suffiroit que de toutes les Religions qui sont répandues dans le monde , la Religion Chrétienne fût seulement la mieux prouvée , pour obliger l'homme en conscience à la suivre , parce qu'il y a un mépris évident de la vérité , à ne point préférer ce qui en a le caractère , à ce qui ne l'a pas.

En un mot , c'est une discussion historique que l'étude de la Religion , & si les témoignages qui la prouvent ont toutes les conditions nécessaires pour certifier un fait , on n'est plus reçu à la combattre par des objections philosophiques ; on n'auroit pas opposé ces objections aux miracles , si on en avoit été témoin ; il ne faut pas non plus les opposer aux témoignages des miracles , s'ils sont incontestables.



L E G O U T.

E P I T R E

A M. Maillet du Boulay.

DAns l'art d'écrire & de juger,
 Il n'est qu'un goût, aimable Ariste;
 L'esprit indocile & léger;
 Aux loix du Goût envain résiste,
 Sous ses loix il doit se ranger.

Un Ecrivain, prudent & sage,
 Avec le vrai toujours d'accord,
 Censeur jaloux de son ouvrage,
 Aux traits, qui le frappent d'abord;
 Refuse ou donne son suffrage.

Sans l'affoiblir & sans l'outrer,
 Dans son beau peignez la Nature;
 N'allez pas en tout l'admirer.
 Souvent elle offre à la Peinture
 Des objets qu'il faut effleurer;
 Pour rendre leur choix estimable;
 Le grand Peintre n'en doit tirer
 Que ce qu'il peut nous rendre aimable.

Sans guide on risque à s'égarer
 Dans ce choix toujours difficile,
 Et si de fleurs on veut parer
 Un terrain en germes fertile,

Le goût doit nous les préparer.
 Sur l'art d'une heureuse culture
 Ecoutez ses sages avis,
 Tour Auteur qui les a suivis ,
 Retranche & gagne avec usure.
 Tel au pied d'un riche côteau ,
 On voit le jardinier habile
 Emonder le rameau stérile ,
 Qui des suc du tendre arbrisseau
 Nourrit un feuillage inutile.
 Des dons de Pomone héritier ,
 Il ne vient point sur l'espallier ,
 Indiscret en l'art qu'il ignore ,
 Sans nul choix partout ébrancher ;
 A la tige en pleurs arracher
 Le bouton qu'elle voit éclore.

Ami de la simplicité ,
 Corrigez la vaine abondance.
 Qu'une juste & belle ordonnance ;
 D'un sujet noblement traité
 Nous fasse admirer l'élégance ;
 Mais que dans sa variété ,
 Un génie & brillant & sage ,
 Par quelque genre de beauté ,
 Caractérise votre ouvrage.

Que toujours digne du pinceau ;
 Une image neuve & sensée ,
 Donnant un corps à la pensée ,
 En soit le fidèle tableau.

14 MERCURE DE FRANCE.

Mais dans vos plus belles nuances
Gardez-vous d'employer le fard ;
C'est aux parfaites ressemblances
Que tendent les efforts de l'Art.

Sur ces ingénieux modèles
L'esprit s'exerce en s'amusant ;
Tel à l'entour des fleurs nouvelles ,
Vole un papillon caressant ;
C'est toujours à la fleur brillante
Que le volage aime à s'unir ,
Et c'est à la beauté piquante
Que l'esprit aime à revenir.

La beauté simple & naturelle
Plait sans qu'on doive la parer ;
L'Art pourroit la défigurer ,
En voulant la rendre plus belle.

Brillante , sans un faux éclat ,
L'aimable Sévigné sçait prendre
Ce tour & simple & délicat ,
Que l'Art compassé ne peut rendre.

Heureux les Ecrivains charmans ,
Qui de la Nature interprètes ,
Toujours naïfs , mais élégans ,
Dévoilent ses beautés secrètes &
Rivaux de ces Maîtres chéris ,
Contemplez leurs graces légères ,
Les négligences ont leur prix ,
Et les corrections sévères
Exercent souvent nos écrits.

Qu'à les polir le goût s'attache ;
Habile dans l'Art de Zeuxis ,
D'un Tableau levez une tache ,
Sans altérer son coloris.

Le Fabuliste dans son style ,
Sublime en sa naïveté ,
Paroît naturel & facile ,
Et ne scanroît être imité.
Dans leur négligence agréables
Ses graces ont une candeur ,
Un ton enjoué , vif , aimable ,
Qui pique le goût du Lecteur ,
Et dont l'attrait inexprimable
Gagne l'esprit après le cœur.

C'est ce naturel , cette aisance ,
Dont mille Auteurs sont envieux ;
Sans le goût l'Art industrieux
Recherche envain cette élégance ;
Leur style brillant , affecté ,
Et leur fausse délicatesse ,
N'offrent au bon sens révolté
Que jeux de mots & petitesse ;
Ecrivains nés pour tout gâter ,
Par eux les choses les plus claires
Deviennent souvent arbitraires ,
En voulant trop les discuter.

Ainsi le faux goût de notre âge
Recherche le fard apprêté ,
L'esprit capricieux , volage ,

16 MERCURE DE FRANCE!

Quitte la naïve beauté ,
Dont les graces & la sagesse ,
La simplicité , la noblesse ,
L'avoient jusqu'alors enchanté.
Dans l'yvresse où l'erreur le jette ;
Un masque brillant l'éblouit ,
Plus libertin que la coquette ,
Dont les vains attraits l'ont séduit.

De ce raffinement stérile ,
D'un style obscur & précieux ;
Distinguons le talent utile
De l'Ecrivain judicieux ,
Qui du cœur sondant les mystères ,
Voit & trace des caractères ,
Qui ne frappent point d'autres yeux ;
Philosophes dont l'Art sublime ,
Sçait embellir une maxime ,
En lui donnant un heureux tour ;
Et dont le goût plein de finesse ,
Nous fait aimer la politesse ,
Et l'esprit de l'homme de Cour.

Dans cet heureux talent d'écrire ,
Le goût seul doit nous exercer ;
Il aide au génie à tracer
Les traits éloquens qu'on admire.

Quel est ce Poëte divin ,
Qui sur le sommet du Parnasse ,
Disciple d'Homère & d'Horace ;
S'est ouvert un libre chemin à

Quoi donc , sur de nouvelles plages
Cet aigle m'a-t'il transporté ?
Quelle variété d'images
Satisfaire mon œil enchanté !
Je cède aux transports qu'il m'inspire,
Les sons ravissans de sa lyre
Livrent mon ame aux passions ;
Dans ses accords sublime ou tendre ;
Sans foiblesse on le voit descendre
Aux plus aimables fictions.

Le Poëte à son gré maîtrise ,
Et meur les ressorts de mon cœur ;
D'un noble projet inventeur ;
Il est heureux dans l'entreprise ;
Il peut dans cette émotion ,
De l'esprit divin , qui l'anime ,
Saisir-la vraie expression ,
Et donner au grand , au sublime ,
Une juste élévation.
Si l'ardeur l'emporte & l'égare
Parmi les objets qu'il décrit ,
Le goût au même instant répare
Les méprises de son esprit.

Digne rival de la Nature ,
Ainsi l'élève du Pouffin ,
Quand une bizarre figure
Vient interrompre son dessein ,
D'une main sévère il l'efface ;
Chaque beauté mise à sa place

78 MERCURE DE FRANCE:

S'anime sous l'heureux pinceau ,
Et les derniers traits du génie ,
A l'esquisse donnant la vie ,
En font un chef-d'œuvre nouveau.

L'Eloquence en vain est soumise
Aux préceptes par l'Art dictés ,
L'Art n'a point de règle précise ,
Pour créer les grandes beautés ;
Souvent de la Loi rigoureuse
L'Orateur ose s'affranchir ;
Plein d'une hardiesse heureuse ,
On le voit tout à coup franchir
La route en écueils dangereuse.

Ainsi sur ces monts redoutés ;
Où d'une chute impétueuse
Le Nil de ses flots agités
Précipite l'onde écumeuse ,
On voit d'intrépides nochers ,
Guidés par une main habile ,
Jusqu'à la cime des rochers
Amener leur barque fragile ;
Le Nil de l'audace surpris ,
Les emporte d'un cours rapide ,
Et quand le spectateur timide
Les croit dans l'abîme englouris ,
La barque avec force élançée ,
Vogue au loin vers les bords heureux ,
Où l'onde du Nil apaisée
Reprend son cours majestueux.

Doctes enfans de Polymnie ,
LivreZ-vous aux nobles écarts
Que permet un libre génie ;
Etendez l'empire des Arts ;
Joignez les palmes immortelles
Aux fruits que la raison mûrit.
De ces beautés toujours nouvelles
La source jamais ne tarit ;
Il en jaillit une onde pure
Pour les Ecrivains dont l'esprit
Cherche à puiser dans la Nature.

Loin de vos timides rivaux
Qu'un prompt sentiment vous inspire ;
Et vous guide dans vos travaux ;
Il n'est qu'un goût dans l'Art d'écrire.

Le goût , ce vrai discernement ,
Qui nous forme dans l'Art suprême
De penser , d'écrire aisément ;
Dans l'Art de juger est le même.
Il se déclare promptement ,
Et du moindre trait qui le frappe ,
Sa lumière vive s'échappe ,
Et pénètre le jugement.

D'un œuvre juste estimateur ,
Il sçait le terme où doit atteindre
L'esprit profond & créateur ,
Et voit dans sa façon de peindre ,
Le talent heureux de l'Auteur.
Tout grand Peintre a son caractère ;

20 MERCURE DE FRANCE.

S'il dessine sans copier ,
Il plaît toujours dans sa maniere ;
Les traits de force & de lumiere
Sont l'empreinte de l'ouvrier.

Sans aucun fard qui la déguise ,
La Nature ornant nos écrits ,
Des peuples qu'elle favorise
A son gré forme les esprits.
Son génie aux talens fidèle ,
Et fécond par ses changemens ,
S'embellit & se renouvelle
Dans une source d'agrémens.
Pour la raison qui nous éclaire ,
Si l'agrément est arbitraire ,
En tous lieux le vrai nous instruit ;
Et sur ce principe durable ,
Le goût d'un peuple raisonnable
Par un autre n'est point détruit.

Les ingénieuses pensées
Que nous offre l'Antiquité ,
Sans que le tems les ait usées ,
Ont encor toute leur beauté ;
Loin de ressentir leur vieillesse ,
Elles conservent leur fraîcheur ,
Et de leur premiere jeunesse
Elles ont l'éclat & la fleur.
Aux talens juge favorable ,
Eclairant la Posterité ,
Le goût trouve toujours aimable

Ce que le génie a dicté.
 Censeur délicat & sévère,
 Le goût est l'œil du jugement.
 Si la moindre tache l'altère,
 Il voit l'objet confusément.
 Tel que l'œil se brouille & se lasse
 A contempler un même objet,
 Le goût & s'use & s'embarrasse
 A trop creuser dans un sujet.
 Vous, qui des beautés d'un ouvrage
 Raisonnez méthodiquement,
 Vous n'eûtes jamais en partage
 Le don heureux du sentiment.
 Ce goût, cet instinct qui nous guide;
 Tel que l'étincelle rapide,
 Part & produit l'embrasement.
 Au vrai toujours prêt à se rendre,
 J'aime un Censeur plein d'équité,
 Dont le goût à tout peut s'étendre,
 Sans aucun emblème emprunté,
 Et sans l'attrait de la parure,
 Il aime à voir la vérité,
 Peinte des mains de la Nature.
 Il est des esprits excellens,
 Dont on admire l'étendue,
 Qui pour juger de nos talens,
 Semblent n'avoir qu'un point de vue.
 Comme eux, d'un ouvrage nouveau,
 Saisissez le fond, l'ordonnance;

12 MERCURE DE FRANCE.

Mais remarquez mieux la distance
Qui se trouve du bon au beau ,
Du naturel à l'élégance ,
Jugeant de chaque genre à part ;
Soumis aux loix de la prudence ,
Le goût , sublime intelligence ,
Pénétre les secrets de l'Art.
Du génie épiant la trace ,
Dans son étendue il embrasse
Un dessein bien exécuté ,
Et d'une vue alors plus fine ,
En détail il en examine
Chaque trait & chaque beauté
Il entre dans leur différence ,
Distingue leur propriété ,
Et leur choix & leur convenance.
De ce Juge si redouté
Jamais une fausse apparence
Ne trompe la sagacité.

Il est des nuances ingrates ,
Que le vulgaire à peine voit ,
Et des graces plus délicates ,
Que l'Artiste seul aperçoit.

O vous , qui dans une Peinture
De l'Albane ou de Raphaël ,
Admirez la belle Nature ,
En jugez-vous comme Coypel ?
Lui qui découvre la justesse
D'un dessein noble & gracieux.

Du Peintre il reconnoît l'adresse ,
 L'Art se dévoile sous ses yeux ;
 De ses mystères interprète ,
 Il voit dans les traits créateurs ;
 Du pinceau la touche secrète ,
 Et l'alliance des couleurs.

C'est à ces traits qu'on doit connoître
 Le vrai goût qui ne peut changer ;
 Arbitre des Arts qu'il voit naître ,
 Il n'est qu'un goût pour bien juger :

Par M. l'Abbé Fontaine.



P O R T R A I T

De Madame de Stall, par elle-même.

M Adame de Stall est de moyenne taille , assez bien faite , maigre , sèche & desagréable. Son caractère & son esprit sont comme sa figure. Il n'y a rien de travers , mais aucun agrément. Sa mauvaise fortune a beaucoup contribué à la faire valoir : la prévention où l'on est que les gens nés sans bien & dans une condition basse , ont manqué d'éducation , fait que l'on leur sçait gré du peu qu'ils valent. Elle en a pourtant eu une excellente , & c'est d'où elle a tiré tout ce qu'elle peut avoir de bon , comme les princi-

24 MERCURE DE FRANCE.

pes de vertu, les sentimens nobles & les règles de conduite que l'habitude à les suivre lui ont rendus comme naturels. Sa folie a toujours été de vouloir être raisonnable, & comme les femmes qui se sentent serrées dans leurs corps, pensent être fort menues, sa raison l'ayant incommodée, elle en a cru avoir beaucoup; cependant elle n'a jamais pu surmonter la vivacité de son humeur, ni l'assujettir du moins à quelque apparence d'égalité, ce qui souvent l'a rendue désagréable à ses Maîtres, à charge dans la société, & tout-à-fait insupportable aux gens qui ont dépendu d'elle. Heureusement la fortune ne l'a pas mise en état d'en envelopper plusieurs dans cette disgrâce. Avec tous ses défauts, elle n'a pas laissé d'acquérir une sorte de réputation qu'elle doit uniquement à deux occasions fortuites, dont l'une a fait connoître au Public ce qu'elle pouvoit avoir d'esprit, * & l'autre a fait remarquer en elle de la discrétion & de la fermeté. ** Ces événe-

* C'est une Lettre que la personne, qui fait son portrait, écrit à M. de Fontenelle, à l'occasion du lit de la célèbre Mlle Tétar, que M. de Fontenelle avoit été voir avec M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume.

** Elle fut enfermée au Château de Dijon & ailleurs, à l'occasion des troubles de Bretagne, qui arriverent pendant la minorité du Roi.

mens,

mens, ayant été fort connus, l'ont fait connoître elle-même, malgré l'obscurité où sa condition l'avoit placée, & lui ont attiré une sorte de considération au-dessus de son état; elle a tâché de n'en être pas plus vaine; mais la satisfaction qu'elle a de se croire exempte de vanité, en est une. Elle a rempli sa vie d'occupations plutôt pour satisfaire sa raison, que pour éclairer son esprit, dont elle fait peu de cas. Aucune opinion ne se présente à elle avec assez de clarté, pour qu'elle s'y affectionne, & ne soit aussi prête à la rejeter qu'à la recevoir, ce qui fait qu'elle ne dispute guères, si ce n'est par humeur. Elle a beaucoup lû, & ne sçait pourtant qu'autant qu'il en faut pour entendre ce qu'on dit sur quelque matiere que ce soit, & ne rien dire de mal-à-propos. Elle a recherché avec soin la connoissance de ses devoirs, & les a respectés aux dépens de ses goûts: elle s'est autorisée du peu de complaisance qu'elle avoit pour elle-même, à n'en avoir pour personne, en quoi elle suit son naturel inflexible, que sa situation a plié, sans lui faire perdre son ressort. L'amour de la liberté est sa passion dominante, passion très malheureuse en elle, qui a passé la plus grande partie de sa vie dans la servitude. Aussi son état lui a-t'il toujours été

B

26 MERCURE DE FRANCE.

insupportable , malgré les agrémens iné-
perés qu'elle a pû y trouver.

Nota. Un ami de celle qui a donné son
portrait , lui disoit un jour en badinant :
voulez-vous qu'on vous croye absolument
sincère dans tout ce que vous avez dit de
vous-même ? N'avez-vous pas adouci quel-
ques traits ? Elle répondit avec vivacité :
je ne me suis peinte qu'en Buste.



LA MÉDIOCRITÉ.

O D E.

S Eul objet des vœux de ce Sage , *
Qui chez les Juifs fut si vanté ,
Reçois aujourd'hui mon hommage ,
Heureuse Médiocrité.
Du vrai bonheur source féconde ,
Dans les champs qu'arrose ton onde ,
Naissent la paix & les plaisirs ,
Et ne m'offrant rien d'inutile ,
Mon cœur à tes conseils docile ,
Sur tes dons regle ses desirs.



Libre de toute servitude ,
Loin du faux éclat des grandeurs ;
* *Salomon.*

Avec toi, de la multitude
 J'évite les folles erreurs.
 Sous une flatteuse apparence,
 Des biens perfides qu'il dispense,
 Plutus cache en vain le poison;
 Pour m'en faire sentir le vuide,
 Ta main propice, qui me guide,
 Les pèse au poids de ma raison.



Dans tes climats, Nymphé ingénue,
 Le Ciel ne cesse d'éclairer;
 Le Soleil, pour percer la nue,
 N'a besoin que de se montrer;
 Qu'ailleurs une pluie abondante,
 Tombant sur la terre brûlante,
 Engraisse d'orgueilleux sillons,
 Ton ame n'en est point blessée,
 Et la plus légère rosée
 Suffit à tes humbles vallons.



Vertumne y dispute à Pomone
 L'honneur d'embellir les jardins;
 Cérès, sous le fer qui moissonne,
 Répand ses dons à pleines mains;
 Bacchus, payant avec usure
 Les soins d'une utile culture,
 Fait multiplier ses rubis;
 Pan, à son tour, nourrit, habille

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

Et le berger & sa famille ,
Des dépouilles de ses brebis.



C'est dans ces tranquilles demeures ;
Où Morphée avec ses pavots ,
Fait couler lentement les heures
Dans les charmes d'un doux repos ;
Qu'exempt d'une crainte importune ,
Et satisfait de ma fortune ,
Je plains ces cœurs ambitieux ,
Qui , jouets des desirs frivoles ,
Offrent à de riches idoles
L'encens qu'ils refusent aux Dieux !



L'envie , à l'œil sombre & sévère ,
A beau ranimer son courroux ;
Un obscurité salutaire
Me met à couvert des ses coups :
Volupté , c'est sur cette Egide
Que se rompt le trait homicide
Que tu lances contre mon cœur :
Des feux , que rien ne favorise ,
On redoute peu la surprise ;
Le moindre effort en est vainqueur



De ce rivage solitaire ,
Où la Sagesse m'a conduit ;

Je vois un mortel téméraire,
Que l'espoir du gain a séduit:
Bravant & les vents & Neptune;
Il va fatiguer la fortune,
Pour en arracher les faveurs:
Tout répond-il à son audace?
Bien tôt les trésors qu'il entasse;
Changent ses vertus & ses mœurs.



Comme la fleur, qui vient d'éclore
Dans un jardin délicieux,
Ne doit qu'aux larmes de l'Aurore
Ces couleurs qui charment nos yeux;
Tel l'homme, loin de l'abondance,
Attire par son innocence
Les regards des Dieux qu'il chérit;
Au lieu du souffle de Zéphire,
Si c'est un vent chaud qu'il respire;
Il languit, se fane & périt.



Lorsqu'on te suit, humble Déesse,
On ne connoît point les écarts:
Le luxe, l'éclat, la mollesse,
N'offensent jamais tes regards.
Dans son état, simple, modeste,
Le peu de sujets, qui te reste,
Vit loin d'un air contagieux;
Qu'est-ce qui pourroit le séduire?

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Ses penchans ? Il sçait les réduire ;

Ses amis ? Ils sont vertueux.



Des vrais besoins la voix plaintive

Ne trouble jamais mon sommeil ;

Pour moi la Nature attentive ,

Se trouve riche à mon réveil :

Du monde fuyant le tumulte ,

Aux Dieux seuls j'adresse mon culte ;

Toujours sûr d'en être écouté ,

Et je voue au travail facile

Les jours que le plaisir me file

Sur les fuseaux de la santé.

*Par M. Clement , Chanoine de Saint
Louis du Louvre.*





L E T T R E

A l'Auteur du Mercure.

JE crois, Monsieur, devoir recourir à vous, pour faire part au Public d'un Discours manuscrit que j'ai trouvé dans un Horace *, qui appartenoit anciennement à Madame l'Abbesse de Fontevrault, sœur de Madame de Montespan. On m'a assuré que M. le Marquis de Sevigné en est l'Auteur. Tout ce qui est sorti de cette famille, est depuis long-tems en possession des suffrages des gens de Lettres & des personnes de goût ; & combien en est-il, qui ne doivent la facilité de leur style, qu'à la lecture des ouvrages de son incomparable mere ! Il n'y a que des Lettres de Madame de Sevigné dont on puisse dire, que la même chose fait toujours un nouveau plaisir. L'élégante Dissertation de M. le Duc de Nivernois, que vous nous avez donnée dans votre premier Mercure de Juin, a été lûe, admirée & relûe de

* Imprimé chez Daniel Elzev. en 1676, avec les notes de J. Bond. Il est aujourd'hui dans le Cabinet de M. de la Live, Ancien Receveur Général des Finances, Conseiller au Parlement de Metz.

tout le monde. Cet ouvrage est plus considérable que celui-ci , par l'examen de deux autres Auteurs , & par toutes les réflexions qui pouvoient rendre cette matière susceptible d'instruction & d'agrément. Je pense qu'on ne sçauroit rien ajouter à sa perfection ; mais que le Discours de M. le Marquis de Sevigné peut lui être joint , comme le meilleur morceau en ce genre , qui soit digne de lui être associé. Je suis , &c.

L'Abbé Nardi.

Ce 6 Juin.

DISCOURS,

*Sur Horace , par M. le Marquis
de Sevigné.*

PArmi ce grand nombre de volumes , qui depuis tant de siècles sont parvenus jusques au nôtre , je crois que l'on doit considérer ce que nous avons d'Horace , comme un des plus beaux présens que nous ait faits l'Antiquité. Ce Poëte , si heureux dans le choix des paroles , n'a rien oublié pour rendre ses expressions aussi fortes , & aussi justes que ses pensées. Les Traductions que l'on fera de ses o-

vrages, quelques fidelles & polies qu'elles soient, ne pourront passer que pour des copies, & ceux là seulement qu'Horace a entretenus en sa Langue, se peuvent vanter d'avoir vû le portrait de son esprit en original.

Il a vécu dans la Cour d'Auguste; Prince d'un esprit poli, & cultivé par les Belles Lettres. Son Ministre confident le reçut dans sa familiarité. C'est le célèbre Mécenas, qui fut si grand admirateur des gens de mérite, & si libéral envers eux, que l'on appelle encore aujourd'hui de son nom tous ceux qui leur font du bien. Mais comme les grandes ames ne laissent pas d'avoir leurs foiblesses, il aimoit Licinia jusqu'à l'idolâtrie. Horace, pour flatter sa passion, & la beauté de cette Dame (1), employe des manieres fines & insinuanes, qu'Ovide, ni Tibulle même, ne connoissoient point, & qui doivent passer pour un chef-d'œuvre de délicatesse.

Si notre Auteur est galant dans les sujets enjoués, il n'est pas moins solide dans les matieres sérieuses.

C'est dans les écrits (2), de ce Philo-

(1) Voyez l'Ode XII. du Livre 1^{er}.

(2) Horace n'a pas seulement traité de la Morale dans ses Epitres, il en a rempli la plupart des Odes, comme la 4, 7, 9, 11, 12, 24, 28, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

— 34 MERCURE DE FRANCE.

sophe courtifan , que l'on peut apprendre à vivre dans le monde avec les Grands , & en particulier avec soi. Comme le style dogmatique a quelque chose d'impérieux , il ne prend point ce ton d'autorité , pour donner du poids à ses sentences , qui sont si souvent dans la bouche de ceux qui ont le discernement d'en connoître le prix. C'est à table (3) avec ses amis , & dans ses gayer humeurs (4) , auprès de sa maîtresse , qu'il débite une Philosophie d'usage (5) , & qu'il se prépare dans sa bonne fortune à soutenir un jour la mauvaise. Les autres Précepteurs de Morale nous ont représenté la vertu sérieuse & austère , & les chemins , pour y arriver , difficiles & peu battus. Notre Poète , au contraire , l'accompagne de toutes les graces qui la peuvent faire aimer ; il la rend sociable jusqu'à l'enjouement , & ne refuse pas sa compagnie dans ses heures de plaisir ; son

31 , 35 , du Liv. I. la 2 , 3 , 9 , 10 , 11 , 14 , 19 , 16 , 18 , du Liv. II. la 1 , 2 , 3 , 5 , 6 , 16 , 23 , 24 , 29 , du Liv. III. la 7 & 12 , du Liv. IV. la 2 & 7 du Liv. II.

(3) Voyez l'Ode 4 , 9 & 17 , du Liv. I. l'Ode 3 , du Liv. II. l'Ode 8 & 19 , du Liv. III. & l'Ode 13 du Liv. V.

(4) Voyez l'Ode 2 , du Liv. I. l'Ode 21 & 28 , du Liv. III.

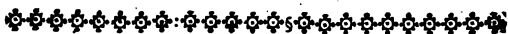
(5) Voyez l'Ode 29 , du Liv. II.

desssein en cela est d'instruire & de plaire , en mêlant toujours l'utile avec le délectable. C'est en quoi il a si bien réussi , qu'il a trouvé le moyen de faire servir la joie , la débauche , & la folie même , au divertissement de la sagesse.

Cependant , bien que je paroisse charmé des lumieres de son esprit , je n'en suis pas ébloui , jusqu'au point d'approuver ses invectives (6) ; contre quelques vieilles qui l'incommodoient dans ses amours.. Les idées qu'il donne de leurs défauts , sont si grossieres & si mal propres , que le génie d'Horace n'y est plus reconnoissable.. A cela près , je suis persuadé , avec tous les gens de bon goût , que la postérité ne scauroit , sans injustice , lui refuser son admiration , & qu'il mérite d'être appelé l'honnête homme des Auteurs.

(6.) Voyez le Liv. V. Ode 8 & 12.





E G L O G U E

De feu M. de la Motte.

PHILIS , DAPHNÉ.

Daphné.

Sui-moi , Philis , marchons à la grotte pro-
chaine ;

Le Soleil trop brûlant nous chasse de la plaine.

Voilà les fleurs dans ces prés sécher sous ses ardeurs ;

Notre teint s'en altère encor plus que ces fleurs.

Philis.

D'où te viennent , Daphné , ces nouvelles allar-
mes ?

Tu n'as pas eu toujours tant de soin de tes char-
mes.

Pourquoi ce changement ?

Daphné.

Je ne sçais : mais je croi.

Que ce nouveau souci t'est venu comme à moi.

Je trouve, depuis peu, plus d'art dans ta parure ;

Jamais de tant de fleurs n'a brillé ta coëffure.

Prenons garde , Philis , à ce soin inquiet ;

On dit que de l'amour c'est le premier effet.

Philis.

Hélas ! j'ignore à quoi l'amour se fait connoître :

Mais on dit qu'à notre âge il commence de naître.

Nous avons toutes deux nos trois lustres remplis.

Qu'éprouves-tu , Daphné ?

Daphné.

Qu'éprouves-tu, Philis ?

Philis.

Que sçais-je ! Mes brebis me deviennent moins
cheres ;

Je hais les petits jeux de nos jeunes bergères ;
Je crains moins les amans ; & dans leur entretien
J'aime jusqu'aux discours que je n'entends pas
bien ;

Je me forme , en dormant , mille aimables mens
songes ;

Mais un berger surtout , entre dans tous mes songes.

Daphné.

Et en est un aussi , dont l'image me suit.

Philis.

Eh bien , Daphné , quel songe as tu fait cette nuit ?

Daphné.

Écoute. Je songeois qu'une guêpe cruelle
M'avoit fait ressentir une douleur mortelle ;
Mes yeux , même en dormant , en répandoient des
pleurs ,

Quand j'ai crû voir Tircis sensible à mes douleurs ;
J'ai cessé de pleurer dès que j'ai vû les larmes ;
Dans un mal qu'il plaignoit je trouvois trop de
charmes.

D'un transport inconnu je me sentois saisir ,
Et la pitié changeoit mon tourment en plaisir.
Enfin , en m'éveillant , au retour de l'Aurore ,

38 MERCURE DE FRANCE.

J'aurois voulu souffrir, & m'en voir plaindre
encore.

Philis.

Moi, j'ai songé q' Hilar, par un tendre larcin,
En sentant mon bouquet, avoit baïse mon sein,
Je l'accable d'abord d'une feinte colère ;
La pudeur m'en faisoit une loi nécessaire :
Mais lui tombe à mes pieds, & mêle à ses regrets
Un horrible serment de ne l'oser jamais.
Jamais ! Ce mot me cause un courroux véritable.
Hilar, par son remords, ne sembloit plus coupable,

Et je te l'avouerai, mon cœur en ce moment,
Pardonnoit le baiser, mais non pas le serment.
J'aurois presque voulu qu'une nouvelle audace
Violât son serment, pour mériter sa grace.

Daphné.

Entre nous, je crains bien que tu n'aimes Hilar.

Philis.

Je le soupçonne aussi, mais je ne le crains pas.
Pour toi, c'est déjà fait ; & Tircis t'a charmée.

Daphné.

Si je ne l'aime, au moins j'en voudrois être aimée ;
Entrons, voici la grotte, asseyons-nous, Philis,
Et parlons à loisir d'Hilar & de Tircis.

Philis.

Attends. Je vois des vers, gravés sur cette roche ;
Ce sera de l'amour. Il faut les lire ; approcher.

Elle lit.

Tircis chantoit ici les beautés de *Daphné*;
 Et s'il n'en put convaincre un berger obstiné ;
 Qui chantoit une autre bergère ;
 Il s'eut du moins le réduire à se taire.
 Que dis-tu de ces vers ? Les trouves-tu bien faits ?
Daphné.

On dit que bien souvent les vers ne sont pas vrais.
Philis.

De cet autre côté , j'en vois encor paroître.
 Seront-ils aussi bons ?
Daphné.
 Ils sont plus vrais peut-être.

Elle lit.

Hilas chantoit contre *Tircis*
 Une beauté, *Vénus*, presque égale à la vôtre ;
 Cependant il cessa de célébrer *Philis*,
 Pour n'en plus voir louer une autre.
 Je pense que ceux-ci te semblent les plus doux.
Philis.

On nous aime, *Daphné*. Que de plaisirs pour
 nous !
Daphné.

Ah ! nous aimons aussi, c'est trop nous en défendre
 Du moins à nos bergers gardons-nous de l'ap-
 prendre.
Philis.

Sur ma timidité je puis m'en reposer ;
 Je le voudrai long-tems avant que de l'oser.



P R O J E T ,

Pour donner la plus grande perfection possible , à une nouvelle édition des Dictionnaires de Trévoux & de Moreri.

L Es Journaux Littéraires ont annoncé , depuis quelque tems , une nouvelle édition du Dictionnaire de Trévoux , avec une Addition qui fera la matière d'un volume. On parle aussi de réimprimer le Moreri , en mettant à la place tous les articles des Supplémens. Les Libraires promettent de donner les Additions à part , & le Public doit leur en sçavoir gré : ceux qui font le plus d'usage de ces Livres , n'étant pas pour l'ordinaire assez à leur aise , pour faire commodément tous les huit ou dix ans l'acquisition d'une douzaine de volumes *in folio* , dont ils ont déjà la plus grande partie , il ne faut pas douter cependant que ces deux éditions , si elles ont lieu , n'ayent un grand débit , n'eussent-elles d'autre mérite que celui d'épargner la peine de chercher le même mot trois ou quatre fois , en feuilletant le Dictionnaire , les deux Supplémens & les Additions aux Supplémens. Nous ne dou-

tons pas, puisqu'on annonce une augmentation d'un volume, qu'il n'y ait un grand nombre d'articles nouveaux, & nous supposons qu'ils ont été rédigés avec soin; mais peut-on se flatter que tous les articles anciens aient été revus avec la même attention? Quant aux nouveaux, si c'est l'ouvrage d'un particulier, quelque universel, & quelque laborieux qu'on le suppose, il ne peut être également versé dans toutes les matieres, & par conséquent en beaucoup de cas, il ne peut être qu'un compilateur peu éclairé. Si, comme il y a beaucoup d'apparence, c'est l'ouvrage de plusieurs gens de Lettres, qui ont puisé dans diverses sources, & qui ont chacun leurs opinions particulieres, n'est-il pas à craindre qu'il ne se trouve, non-seulement un défaut de conformité, mais souvent de la contrariété entre les articles, & surtout qu'il n'y ait un grand nombre de répétitions inutiles? Les Additions ne seront-elles pas plutôt plaquées que cousues, ou incorporées dans le texte à leur vraie place? Et n'en avons-nous pas de fréquens exemples dans les éditions précédentes?

L'utilité des Dictionnaires, & particulièrement celle des deux, dont il est ici question, est généralement reconnue;

42 MERCURE DE FRANCE.

mais leur imperfection ne l'est pas moins. Il y a quatre-vingt ans que le Dictionnaire de Moreri a paru pour la première fois , c'étoit un prodige d'érudition alors ; surtout pour un homme de trente ans. Mais n'est-il pas étonnant , qu'après un si grand nombre d'éditions , il soit encore si imparfait ? Il avoit été déjà réimprimé plusieurs fois , qu'il y manquoit les noms de plusieurs grands hommes en tout genre , ou qu'ils occupoient à peine quelques lignes , tandis que les articles de quelques Grammairiens , ou de Commentateurs obscurs y remplissoient plusieurs pages. Le Dictionnaire de Trévoux , moins défectueux en son genre à plusieurs égards , n'est-il pas rempli de fautes ? Est-il quelque homme de Lettres qui ne trouve tous les Dictionnaires en défaut dans la partie qui lui est un peu familière ? Il est inutile d'en donner ici la preuve ; je ne dis rien qui ne soit universellement reconnu.

On ne peut espérer de remèdes à ces inconvéniens , tandis que les nouvelles éditions de Livres aussi généralement utiles , seront le fruit des soins d'un petit nombre de particuliers , dont l'intérêt personnel ne peut manquer d'être le premier mobile , s'il n'est pas l'unique. Je ne pré-

tends blâmer personne ; quant aux Auteurs , il en est peu qui ayent eu l'art de se procurer une subsistance honnête du seul produit de leurs ouvrages , & plus rarement encore , quand ils se sont contentés de chercher l'utile ou le vrai. On ne peut même imputer entierement aux Libraires le défaut des nouvelles éditions ; il ne nous imposent point la loi d'acheter ; s'ils donnent une édition meilleure que la précédente , si elle est bien exécutée , ils ne trompent point le Public : ils ne sont pas obligés à faire mieux que bien. Qui leur sçauroit gré de risquer de se ruiner pour le succès incertain d'une entreprise qui passeroit leurs forces , ou dont ils ne recueilleroient peut-être pas le fruit ? Les Auteurs & les Libraires font donc leur métier , les premiers , en travaillant , quelquefois à la hâte , pour se tirer de la pauvreté , qui est le plus grand de tous les maux ; les seconds , en cherchant à augmenter leur fortune par une voie honnête. Le Public fait aussi le sien , en desirant qu'un Livre d'un grand usage , soit porté à la plus grande perfection ; la difficulté est de concilier ces trois choses ; mais je n'y vois rien d'impossible.

Si on continue à donner de tems en tems alternativement des Supplémens , & de

nouvelles éditions , comme on a fait jusqu'ici , il se passera encore plusieurs siècles , sans que ces Dictionnaires soient aussi complets , & aussi exacts qu'ils pourroient l'être ; c'est à tous ceux , qui en font usage , à contribuer à leur perfection , & rien ne seroit si facile , si on vouloit s'entendre. Un pareil ouvrage doit être celui du Public ; il n'est question que de le mettre à portée de travailler pour lui même.

Ce projet , s'il étoit passé par la tête d'un Anglois riche , seroit bientôt exécuté , dans un Pays où le Gouvernement semble avoir abandonné le progrès des Sciences & des Lettres au zèle des particuliers. Il n'y a guères d'apparence que la même chose s'exécute en France par la même voie : ce n'est pas , quoi qu'on en dise , que nous manquions de bons Citoyens , de gens zélés pour le bien de la société , d'amateurs des Arts , des Lettres , des Sciences même , encore moins de gens en qui la vanité viendrait à l'aide , au défaut d'un goût décidé , ou d'une inclination gratuitement bienfaisante. Mais on craindrait de se donner un ridicule , en faisant les frais d'une pareille entreprise , qui seroit sans exemple. A combien de mauvaises plaisanteries n'a pas donné lieu le Testament de M. de Meilai , Fondateur des

Prix de l'Académie des Sciences ! On n'a pas voulu distinguer ses vûes louables du choix peu éclairé des moyens qu'il avoit proposés. Nous n'avons pas encore vû en France , & vraisemblablement nous ne verrons pas sitôt un Médecin laisser un fonds de 4 ou 500000 liv. pour faire voyager commodément de jeunes Physiciens , & leur donner les moyens de rapporter dans leur Patrie des connoissances utiles & salutaires. Mais que dis-je ? M. de la Peyronie n'a-t'il pas fait encore plus que le Médecin Anglois ? Quoiqu'il en soit , il faut avouer que ces exemples sont rares parmi nous ; la mode en viendra peut-être ; mais elle a fait jusqu'ici peu de progrès.

Au défaut des particuliers , nous avons les secours du Gouvernement. Dans quel Pays a-t'on fait de plus grandes choses pour les Sciences qu'en France , sous le Regne de Louis XIV , & sous celui de son auguste Successeur ? La fondation de la Bibliothèque du Roi , celles du Journal des Sçavans , des Académies , les pensions accordées à de doctes Etrangers , quelquefois inconnus à leurs Souverains ; les voyages particuliers de Deshayes , Varin , Richer , Vaillant ; & de nos jours ceux de M. de Tournefort , du Pere Feuillée , de Mrs Sevin , Fourmont, freres , Otter , tant

46 MERCURE DE FRANCE.

d'autres moins célèbres : les Serres du Jardin Royal des Plantes , les acquisitions journalières pour enrichir le Cabinet des Médailles, & celui de l'Histoire Naturelle : des troupes de Mathématiciens répandus à la fois , & tour à tour , dans les trois Zônes , & faisant dans tous les climats la guerre aux élémens ; une Carte de la France , & de tous les grands chemins , levée avec la même exactitude que le plan d'une Ville. Je ne finirois jamais si j'entreprendois l'énumération de tout ce que les Sciences doivent , depuis moins d'un siècle à la protection , & à la magnificence de ces deux Monarques. Tous leurs Ministres , depuis M. Colbert , se sont à l'envi signalés dans cette carrière.

Après ces exemples , est-il permis de douter qu'une entreprise aussi utile à toute l'Europe sçavante , dont la Langue Française est prête d'achever la conquête ; une entreprise aussi aisée à exécuter , & d'une dépense aussi médiocre pour le Roi , que celle de l'édition des deux Dictionnaires , ne soit pas favorisée du Gouvernement ? Il est mille moyens d'en assurer le succès. Celui qui paroît le plus simple , seroit d'établir pour chacun des deux Dictionnaires , un dépôt auquel présideroit un homme de Lettres choisi (il en est parmi eux qui ont

des droits acquis sur ce genre de travail) d'inviter par les Journaux tous les Sçavans , & gens de Lettres de France , & des Pays étrangers , d'adresser à ceux qui seroient préposés , leurs remarques & leurs observations sur les articles défectueux , & les omissions des deux Dictionnaires. Il n'y a point de Littérateur qui n'y ait remarqué quelque faute d'exactitude sur les matieres qu'il possède. Toutes les Provinces sont remplies de Religieux , de Curés , d'Ecclésiastiques , de gens studieux de tous états , de Sçavans même , peu connus , qui ont leur porte-feuille rempli de notes qu'ils ont faites , en consultant le Moreri & le Trévoux dans leurs études particulières. Nous sçavons qu'un seul particulier de Paris a cinq cens notes , ou articles réformés du seul Dictionnaire de Trévoux , qu'il a offerts aux Editeurs. Tout cela tombe entre les mains de gens qui n'en connoissent pas le prix ; tout est perdu pour le Public , au lieu que dans l'arrangement que je propose , tout viendrait se rendre à un centre commun. En moins de deux ans , peut être en moins d'une année , on auroit une ample récolte , fruit du travail d'un grand nombre de particuliers épars dans toute l'Europe. Les deux dépositaires recevraient tous ces

48 MERCURE DE FRANCE.

envois , & les distribueroient par ordre alphabétique ; ils n'auroient plus qu'à mettre en œuvre ces matériaux , & à en faire le triage , en y joignant leurs propres recherches. On nommeroit ceux qui auroient paru le désirer , si leurs remarques en valoient la peine. On donneroit quelques exemplaires , ou on accorderoit une modération de prix à ceux , dont le travail mériteroit cette distinction , & dans trois ans on auroit une édition du Moreri & du Trévoux , qui ne coûteroit pas dix mille écus au Roi , en pensions & logemens des deux dépositaires , plus exacte & plus parfaite , que ne le pourroit faire en dix ans une société de vingt Auteurs , qui auroient chacun mille écus de pension.



ECHO



E C H O.

Par un Auteur célèbre.

EN vain la jeune Echo soupire pour Narcisse ;
 En vain au fond des bois elle court le chercher ;
 L'ingrat souffre qu'elle languisse ,
 Et les plus tendres soins ne sçauroient le toucher !
 Par tout une tendresse extrême
 Attache la Nymphé à ses pas ;
 Elle hait ce qu'il hait , elle aime ce qu'il aime ;
 Le goût de son berger prête à tout mille appas.
 S'il court dans les forêts , où la chasse l'attire ,
 Elle imite le bruit du Cor ;
 S'il touche le hautbois , la Nymphé qui l'admire ,
 Sçait lui rendre accord pour accord ;
 Quand du son de sa flûte il enchante Zéphire ,
 Elle en rend tous les sons , mais plus tendres encor ,
 Bravant l'Amour & son Empire ,
 Et trop charmé de son repos ,
 Un jour l'indifferent s'exprimoit en ces mots :
 En vain tu fais partout triompher ta puissance ;
 Amour , tu ne peux rien sur moi ;
 Aimable paix des cœurs , tranquille indifférence ;
 Je jure de n'aimer que toi.
 Malgré le désespoir où ce serment le jette ,
 Echo lui donne encor sa foi ;
 Et de ses chants ingrats la Nymphé lui répète ,
 Je jure de n'aimer que toi ,

C

Echo devient plus tendre, & plaît moins chaque
jour ;

Elle succombe à son destin funeste ;

Et du peu de voix qui lui reste,

Elle presse le Ciel de venger son amour.

J'ai languï pour un insensible ;

Il a vû mes honteux desirs ;

Son indifférence inflexible

Est le seul prix de mes soupirs.

Je n'écoute plus que la haine ,

Puisque mon amour ne peut rien ;

Dieux , justes Dieux , vengez ma peine

Par un supplice égal au mien.

Ses vœux sont exaucés ; au bord d'une fontaine ,

Narcisse en ce moment goûtoit un doux repos ;

De lui-même une image vaine

Se présente à lui sous les flots.

Cette beauté l'enchanté , avec trouble il l'adore ;

Il sent naître en son cœur des transports inconnus ;

Il languit , il brûle , il soupire ;

Tout plein de cette image , il ne se connoît plus ;

Veut-il embrasser ce qu'il aime ?

L'eau se trouble & l'image fuit ;

Quand elle reparoit , son plaisir est extrême ;

En s'approchant encor , son espoir se détruit ;

Toujours séparé de lui-même ,

Il s'échappe sans cesse , & toujours se poursuit.

De moment en moment, dans ses veines s'allume

Un feu qui lui coûte le jour ;

De ses desirs trahis la flamme le consume ;

Il meurt enfin de douleur & d'amour.

Echo même gémit d'un si cruel martyre :

J'expire, dit Narcisse ; Echo répond, j'expire :

Vole , Amour , étens ta puissance ,

Mais n'exerce point tes rigneurs ;

De chaque trait que ta main lance ,

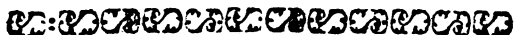
Blesse & charme toujours deux cœurs ,

Amans que l'Amour récompense ,

Vos desirs sont des biens charmans ;

Mais les desirs sans l'espérance ,

Sont le plus affreux des tourmens.



DE L'ORDONNANCE SPIRALE

DES GRECS ET DES ROMAINS.

Par un Officier Général.

1°. **M**onsieur le Chevalier de Folard, dont l'érudition est si connue, dit dans ses ouvrages, que les Grecs appelloient *Spirale*, l'Ordonnance des Armées Romaines.

Plutarque, en exprimant l'ignorance des Arcades sur les évolutions & les ordres de bataille, nous parle aussi d'une *Ordonnance en spirale*. Voici ses termes, selon la Traduction de M. Dacier.

C ij

» Philopemen , dit-il , changea leur
 » *Ordonnance de Bataille*, & leur armure qui
 » étoient très-défectueuses , car ils ne por-
 » toient que des boucliers très - légers ,
 » parce qu'ils étoient très-minces , & si
 » étroits, qu'ils ne couvroient pas toute
 » la largeur du corps , & ils n'avoient
 » que des piques , beaucoup plus courtes
 » que celles des Macédoniens , avec les-
 » quelles ils pouvoient combattre & frap-
 » per de loin , car à cause de leur légèreté ,
 » elles étoient faciles à lancer ; mais quand
 » il falloit joindre l'ennemi, ils avoient
 » toujours du désavantage. Pour ce qui
 » est de l'*Ordonnance de leur bataille* , ils
 » n'étoient point accoutumés à celle ,
 » qu'on appelle *Spirale* ; ils ne se servoient
 » que de la Phalange ou bataillon quarré ;
 » mais n'ayant point de front qui présentât
 » plusieurs piques ensemble , & ne con-
 » noissant point l'art de se faire un rem-
 » part de ses boucliers, joints ensemble
 » & bien ferrés , comme la Phalange des
 » Macédoniens , ils étoient d'abord ou-
 » verts & rompus. Philopémen changea
 » l'un & l'autre.

Voilà donc une *Ordonnance en spirale* ,
 chez les Grecs & chez les Romains. Quelle
 peut être cette Ordonnance ?

2°. Euclide , d'Alexandrie ; Ebulide ,

son Disciple ; Apollonius , de Pergée le Grand , Géomètre des Cônes , & par conséquent des lignes courbes , Disciple d'Eubulide , étoient des Géomètres qui parurent successivement entre les vies de Philippe de Macédoine & de Philopémen. Conon , de Samos , Eudoxe de Cnide , furent aussi du nombre. Euclémon & plusieurs autres les avoient précédés. On feroit même une Liste considérable des Géomètres des deuxième , troisième , quatrième & cinquième siècles , avant le Règne d'Auguste , & l'Ere Chrétienne , qui connoissoient tous les lignes courbes. La ligne spirale , dite *speira* , en Grec , étoit de ce nombre ; c'est cette courbe , qui partant d'un centre , file & devide , pour ainsi dire , ce centre , & s'en éloigne continuellement , en multipliant ses enveloppes autour de ce même centre , sans former jamais une figure , sans se fermer ; comme cette courbe décline toujours , & que les parties qui la composent , ont toutes un centre différent , qui décline toujours lui-même , le nom de *speira* qui lui fut donné , exprimoit en général , un mouvement courbe , toute espèce de courbure , en un mot , le total des courbes.

Enéas Tacticus , qui vivoit du tems de Philippe & d'Aristote , & tous les Tacti-

ciens Grecs étoient Géomètres. La constitution des files & des rangs d'un Corps de troupes , tous leurs mouvemens , & les rapports d'un Corps avec un autre , eurent nécessairement pour baze , les combinaisons & les rapports de la Géométrie. Il n'y avoit même que des Géomètres qui pussent se mêler de la Tactique , & nous voyons qu'Ælien , qui n'étoit point militaire , n'excuse l'entreprise qu'il forma d'écrire sur la Tactique , que sur ce qu'il étoit Mathématicien. Ce sont les termes de la Préface.

Ces Tacticiens appellerent donc *speira* , dans la Tactique , tout mouvement curviligne , & en effet , les courbes que les soldats décrivent dans l'exercice individuel , & que les Corps décrivent dans l'évolution générale , n'étant jamais ni ovales , ni ellipses , ni cercles parfaits , ni autre courbe finie & fermée ; & *speira* , signifiant précisément une ligne qui décline sans pouvoir se fermer , & en général , l'action de courber , ce mot parut le plus convenable. Aussi *speira* , signifioit à la fois dans le langage ordinaire , un plis ou replis , un ornement que les femmes mettoient au bras ou au col , la baze d'une colonne , un petit pâté , le tortillement d'un serpent , les sinuosités d'un ruisseau , les nœuds d'un

arbre : & les Latins , l'adoptant sous toutes ces formes , *speira* devint chez eux *spira* , & n'eut d'autre définition que celle de *flexus*.

3°. Quelle étoit donc l'*Ordonnance spirale* des Grecs & des Romains ? Les quatre Phalanges qui composoient une armée complète , ou les trois lignes d'une armée Romaine étoient-elles mues & repliées comme des *oublis* ? Une aîle servant de centre , toute l'armée s'entortilloit-elle autour , & formoit-elle la spirale des Géomètres , ou le limaçon qu'on faisoit décrire à notre soldat dans notre ancien exercice pour le former ? Ou bien cette armée , étant supprimée & réduite en un bloc , en un centre , filoit-on , devoit-on ce centre , pour en tirer cette spirale ? De quelque manière qu'on traçât cette spirale , elle ne pouvoit jamais servir à un ordre de bataille , ni pour l'offensive , ni pour la défensive , & en effet , il n'en est aucun exemple , ni chez les Grecs , ni chez les Romains , ni chez aucune Nation. Ce n'étoit donc pas une *Ordonnance* , un *Ordre de Bataille* ; & le mot *speira* ne doit être pris que pour le *flexus* des Latins , le mouvement curviligne.

Mais d'où vient que Plutarque , selon M. Dacier , & d'autres Auteurs , selon M.

C iiij

de Follard, disent *Ordonnance spirale*? C'est que les Traducteurs trouvent fréquemment de grands embarras dans le texte , & que l'effort qui les en tire , déchire toujours un peu la pensée de l'Auteur , ou que l'on applique aux termes permanens d'une Langue morte , les expressions changeantes de celle qu'on parle , comme je viens d'employer le terme *d'oubli*.

Plutarque ne dit *Ordonnance de bataille spirale* , que dans la Traduction. Dans le Grec , il dit , sans aucune équivoque , *Tactique en spirale*.

Or , comme la Géométrie a ses degrés distincts , la Science de la Tactique a les siens. L'exercice particulier du soldat , celui de la file , du rang , de l'escouade , de la Compagnie , du Bataillon , de la Phalange , étoient dans la Tactique ou Science des mouvemens militaires , ce que les Elémens d'Euclide étoient dans celle des Mathématiques.

Comme la haute Géométrie n'est point l'affaire de l'Arpenteur , la haute Tactique ou Science de manier une armée selon les rapports de ses Corps , de ses différentes armes & des variations du terrain , n'est point la Tactique du soldat. L'une est l'objet d'un Cassini , l'autre celui d'un Général ; mais comme la Planimétrie n'est pas

moins Géométrie , pour n'être pas la haute Géométrie , l'exercice particulier du soldat , sur son terrain , de la tête au milieu ou à la queue de sa file , de la droite à la gauche ou au milieu de son rang , par des replis , par des mouvemens curvilignes , mêlés de directs , en un mot par le *flexus* ou *speira* , est également Tactique.

Ainsi la Tactique étoit la Science des mouvemens du soldat , & sur son propre terrain , & dans celui de sa Compagnie ; des mouvemens des Compagnies dans le Bataillon ; des Bataillons dans le Régiment ; des Régimens dans la Phalange ; des Phalanges dans la totalité de l'armée , & de l'armée dans l'espace donné.

En conséquence , Plutarque , en disant que les Arcades n'étoient point dressés à *la Tactique en spirale* , exprime qu'ils n'étoient point dressés à ces mouvemens , à ces exercices individuels , qui sont les préalables nécessaires aux évolutions des Corps ; qu'ils ne formoient qu'une masse incapable d'évolutions , & que cette masse étoit telle , que le premier rang étant le seul qui opposât ses demi piques à l'ennemi , cette foible résistance , & ce défaut de subdivisions & de Tactique intérieure , les mettoient hors d'état de vaincre. C'est de cette ignorance que Philopémen les tira quand il fut élu Général.

C v

En effet, les Arcades ne connoissant point cette Tactique intérieure, ces *flexus*, ces *spirales*, ils ne pouvoient agir qu'avec confusion. Le Général, le plus profond dans la haute Tactique, ne pouvoit non plus en faire usage sans celle-là, que M. Newton de la Géométrie sublime, si celle des lignes & des surfaces lui eût manqué.

La Tactique qu'exécutent les soldats sur le terrain qu'occupe leur Compagnie, enseigne des mouvemens circulaires & des mouvemens directs; mais les premiers sont bien plus nombreux que les autres. Tous ceux qui ont pour objets le maniment des armes & les différentes positions que le soldat doit prendre dans l'espace qui lui est donné, sont circulaires; ceux des contre-marches ou dans le rang ou dans la file, employent deux *flexus* ou *spirales*, & un mouvement direct. Par conséquent cette Tactique intérieure devoit être nommée la Tactique en courbe, la *Tactique en spirale*, & comme la haute Tactique, qui n'a pour objet que de mouvoir les Corps en masse, sans égard à leur intérieur, n'emploie pas plus de lignes * courbes que

* Un chef de file qui doit se porter au centre ou à la queue de sa file, fait un *demi tour à droite*, ensuite quelques pas en ligne directe, & se remet enfin par un second *demi tour*; de-même pour passer

de droites, elle ne pouvoit pas être appelée Tactique en spirale.

La Tactique en spirale étoit donc la Tactique intérieure que les soldats exerçoient sur le terrain de leur Compagnie, relativement à l'harmonie des armes, à l'accord des rangs & des files, soit en totalité, soit en partie relativement au front, au derriere, à l'un & l'autre flancs, & aux subdivisions, qui par des mouvemens opposés pouvoient présenter une résistance méthodique de tous côtés, aussi le nom de *Taxis*, *Tactique*, fut donné à une demi Compagnie Macédonienne, composée de 128 hommes, parce que ce nombre étoit le premier qui fût susceptible de permutations intéressantes.

4°. C'est par la même raison que les Grecs appelloient en général, la Tactique d'un côté à l'autre dans le même rang où il est.

Un Corps, un Bataillon, qui se met à droite ou à gauche, fait une *conversion*, & ensuite son mouvement est direct; il en faut excepter cependant des Problèmes particuliers, comme celui de la *conversion alterne*, qui poste un Bataillon en avant, mais vis-à-vis du terrain qui seroit occupé par le Bataillon de la droite, ou par celui de la gauche. Par exemple, ce Bataillon faisant conversion à droite, & ensuite conversion à gauche, il se trouve en avant de celui de la droite. C'est-là la *conversion alterne*. Mais les Grecs lui préféroient ordinairement le mouvement oblique.

Romaine, *Tactique en spirale*. Le soldat Romain, qui combattoit par Compagnie l'épée à la main, occupoit presque le double de terrain que le Phalangite Macédonien, & le Piquier de Sparte. Cet espace lui étoit donné, afin qu'il se tournât à droite & à gauche plus aisément; qu'il pût mieux parer & esquiver le coup, mieux choisir & porter le sien, en sorte qu'il étoit continuellement dans un mouvement spiral, curviligne, au lieu que chez les Grecs, les piques étant une fois présentées, selon l'harmonie des cinq ou six premiers rangs, le combat étoit exécuté directement, sans que les Piquiers eussent à faire de nouvelles spirales; de nouveaux *stexus*. De-là, quelques Grecs ont nommé spirale, la méthode générale des soldats Romains dans l'action, c'est-à-dire, la Tactique intérieure qu'ils suivoient dans leur manipule, & les Traducteurs, confondant ces différences, ont substitué au mot de Tactique, celui d'*Ordonnance*, d'*Ordre de bataille*.

Il est donc inutile de chercher dans les manœuvres générales, une *Ordonnance de bataille spirale*, qu'on ne peut trouver. Aussi M. Dacier, après avoir pris cette peine, pour satisfaire à son exactitude, se plaint de l'inutilité de ses recherches.

» J'avoue , dit-il , que je n'entends point
 » cette *Ordonnance spirale* , & que dans
 » les Traités de Tactique que j'ai lûs , je
 » n'ai rien trouvé de cette Ordonnance. Il
 se seroit évité cette peine , en distinguant
 le mot de *Tactique* , de celui d'*Ordonnance* ,
 & en consultant , non pas les Ordres de
 bataille , mais l'exercice du soldat dans
 sa Compagnie , & l'origine du mot de
Tactique , donné au nombre 128. Mais
 c'est toujours beaucoup pour un Sçavant
 qui n'étoit point militaire , de s'être défié
 de l'*Ordonnance spirale* , dès qu'il avoit
 pris le mot d'*Ordonnance* , pour celui de
Tactique.

Il ne faut pas multiplier inutilement
 les doutes , & supposer que , puisque le
 mot *spira* , en Latin , qui vient du mot
 Grec *speira* , & qui signifie la ligne spi-
 rale , a un rapport avec le verbe *spirare* ,
 qui ne signifie point courber ; le substantif
 Grec *speira* , pourroit venir aussi d'un ver-
 be qui lui donneroit une autre significa-
 tion ; cela n'est pas. Par conséquent le
 mot de *Tactique en spirale* , Tactique en
 courbant , est une expression tirée de la
 Géométrie par les Grecs , & appliquée
 généralement à l'usage des lignes courbes ,
 que les soldats décrivent , & dont le gen-
 re ne pouvoit être exprimé sans péri-

phrase, si l'on n'eût adopté un terme générique, & ce terme générique étoit le plus convenable chez les Grecs, puisqu'il exprimoit, hors de la Géométrie, le *flexus* des Latins, le courbe, le déclinant, le circulaire même.

5°. Le *flexus* eut chez les Romains le même sens, que le *speira* avoit eu chez les Grecs; mais comme il nous reste plus de détails sur les Romains que sur les Grecs, nous avons plus de choses sur le *flexus*, & comme ceux-ci avoient eu les autres pour maîtres, on ne peut douter que le *speira* n'eût eu les mêmes distinctions que les Romains donnerent ensuite au *flexus*.

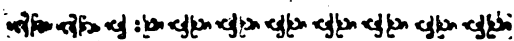
L'*Acies globosa*, ou le rond; l'*Acies oblonga*, ou l'ovale; l'*acies lunata*, la demi-lune, ou le croissant; l'*acies implexa*, le sinueux ou le serpentant, enfin toute forme de troupe étoit opérée, ou en avant, ou en arrière du terrain, sur lequel on étoit en ligne, soit qu'on portât cette nouvelle forme sur la droite, ou sur la gauche; dans tous les cas, l'opération étoit nommée *flexus*. Quand on opéroit en avant, on l'appelloit *ante-flexa*, ou *antica-flexa*; en arrière *reflexa*, ou *retroflexa*: par exemple, l'*acies lunata ante-flexa*, étoit un croissant, dont les cornes (c'est-à-dire, la droite & la gauche) faisoient le

mouvement, & se plioient en avant, en sorte que le centre qui ne bougeoit, restoit enfoncé en arriere. De même, l'*acies lunata retroflexa*, étoit la demi-lune bombante en avant, parce que les cornes se plioient en arriere.

L'*acies implexa*, qui imite les sinuosités d'un ruisseau, n'étoit pas plus appelée *flexa*, que l'*acies lunata*, quoique l'*implexa* fût composée d'un nombre de *lunata*, alternativement *ante-flexa*, & *retroflexa*.

Enfin, quand la forme qu'on prenoit étoit rectiligne, on appelloit également *acies inflexa antica*, ou *acies ante-flexa*, celle qui étoit opérée par des mouvemens en avant, & *acies inflexa postica*, ou *acies retroflexa*, celle qui étoit exécutée en arriere. Telle étoit la signification du *flexus* des Romains, & du *speira* des Grecs.





E P I T R E

CONTRE LA SATYRE.

*A M. Renauld, Lieutenant de Maire de
Ville à Gisors.*

Sur des soupçons fâcheux, Renauld, pour te
confondre,
A ta tendre amitié Ma muse doit répondre.
Quoi ! L'enfant du Vexin, monstre impie & cruel,
Du trait le plus ingrat lâchement criminel,
Auroit osé flétrir sa Capitale * entière,
Et verser le poison dans les flancs de sa mere ?
Estime t'on si peu celui que tu chéris,
Que de le mettre au rang de ces méchans esprits,
Nés pour sacrifier l'honneur à la satire,
Et les plus saints devoirs au plaisir de médire ?
Injuste & triste sort d'un amant des neuf Sœurs !
Souvent son innocence est couverte d'horreurs.
Pour avoir quelquefois monté la double cime,
S'il paroît un libelle, il est auteur du crime.
J'aime les vers, dit-on, je ne m'en défends pas.
Oui, pour moi l'art des vers a de secrets appas,
Et je plains d'un esprit l'affreuse sécheresse,
S'il ne sent aucun goût pour les fleurs du Permesse ;
Mais est-il donc bien vrai que sur ces bords char-
mans

* *Gisors est la Capitale du Vexin Normand.*

Apollon soit toujours entouré de méchans ?
 Malgré les préjugés d'un critique langage,
 Le sage en le parlant se montre toujours sage.
 Les droits les plus sacrés de la société
 Ne souffrent rien du feu dont il est agité,
 Et les bons Citoyens ne sont point dans ses rimes ;
 De son enthousiasme innocentes victimes.
 Si des vices masqués nous découvrant l'erreur,
 Il sonde quelquefois dans les replis du cœur,
 Pour corriger sans fiel les mœurs de sa Patrie,
 Il employe avec art l'aimable Comédie.
 C'est-là qu'aux vicieux il présente un miroir,
 Où l'homme, tel qu'il est, prend plaisir à se voir ;
 Mais au Théâtre seul admettant la censure,
 Hors de ces lieux charmans, il la fuit, il l'abjure,
 Et souffrant les défauts dont il fut le Censeur,
 Il vit en Citoyen & non pas en Auteur.
 Ainsi, tirant honneur de ses fécondes veilles,
 Il fait à l'Univers admirer ses merveilles,
 Et coulant d'heureux jours sans craindre d'ennemis,
 Des hommes & des Dieux ses talens sont chéris.
 Prends soin de me défendre, ami, je t'en convie ;
 Tu sçais les sentimens dont mon ame est nourrie ;
 Comme toi, tu le sçais, je déteste un Auteur,
 Dont l'esprit égaré brille aux dépens du cœur.
 Qu'à la haine immolé par un juste anathème,
 Ainsi que ses écrits, il périsse lui-même !
 Assuré de mes mœurs & de ma bonne foi,
 Renauld, fais donc la paix entre ta Ville & moi.

66 MERCURE DE FRANCE.

Si ma Muse pour elle eût eu le don d'écrire ,
C'eût été sa louange , & non pas sa satire.
Je sçais que dans son sein reposent des enfans ,
Dignes par leurs vertus du plus sublime encens ,
Que la Robe & l'Epée , à la gloire sensibles ,
Rendent au deshonneur leurs murs inaccessibles ;
Que ravis d'un Sujet , * tel qu'ils l'ont mérité ,
Réunis avec lui dans la Société ,
Ils font tous le bonheur de leur Pasteur aimable ;
Que les femmes y font d'un commerce agréable ,
Et qu'il est plus d'un Cercle éloigné du tracas ,
Où chez elles l'esprit le dispute aux appas.
Si je sçavois louer , j'en dirois davantage.
Quelqu'indigne qu'il soit , accepte mon hommage ,
Et de notre amitié resserrant les liens ,
Rends-moi l'amour aussi de tes Concitoyens.

* *L'Abbé Vinot , Docteur de Sorbonne.*

*Par M. D. * * , Licencié ès Droits.*





D I S S E R T A T I O N

Sur le sujet de la quatrième Eglogue de Virgile.

I. **O**N a crû durant plusieurs siècles que l'Enfant célébré dans la quatrième Eglogue de Virgile, étoit Saloninus, fils de Pollion. On se persuadoit alors que ce prétendu Saloninus étoit né sous le Consulat de son pere, qui l'avoit ainsi nommé, parce qu'il avoit pris Salones, Ville de Dalmatie. Le P. de la Rue a détruit ce système, en démontrant qu'aucun des enfans de Pollion n'avoit été appelé Saloninus. Un de ses petits-fils, qui porta ce nom, mourut tout jeune, plus de quarante ans après la publication de notre Eglogue. Cette découverte, fondée sur l'Histoire, n'a pas conduit le sçavant Commentateur aussi loin qu'elle auroit pû le faire ; il décide qu'un fils de Pollion, né sous son Consulat, autrement nommé que Saloninus, fait le sujet de la quatrième Eglogue de Virgile ; erreur qu'il auroit certainement évitée, s'il avoit fait plus d'attention à certains traits de ce Poëme, lesquels ne peuvent nullement s'appliquer à un fils de Pollion.

68 MERCURE DE FRANCE.

II. Ces mêmes traits ont fait juger à quelques Interprètes modernes, qu'il falloit ici chercher un enfant du sang des Césars, & descendant de Jupiter lui-même, & ils ont crû l'avoir trouvé dans le jeune Marcellus, fils de Marcellus & d'Octavie, sœur d'Octave. Cette brillante conjecture a été à la mode pendant quelque tems, mais elle est enfin tombée dans l'oubli, parce qu'elle supposoit faussement que Marcellus étoit né & avoit été adopté par Octave sous le Consulat de Pollion. En effet, selon les témoignages de Velleius Paterculus & de Dion, Marcellus mourut sur la fin de l'an 731 de Rome, & il avoit alors vingt ans. C'est ce que nous apprenons de Properce. *Occidit & misero (Marcello) steterat vigesimus annus.* Il devoit donc être né l'an de Rome 712, c'est-à-dire, deux ans avant que Pollion fût Consul. D'ailleurs Plutarque dit expressément qu'Octave n'adopta Marcellus que quand il le choisit pour gendre. *Hunc (Marcellum) generum simul & filium sibi fecit Augustus.* Ajoûtons qu'on avoit déjà consulté les Livres de la Sibylle (au commencement de l'année 716,) & que la guerre contre les Parthins étoit terminée lorsque Virgile publia sa quatrième Eglogue. Le Poëte le fait assez sentir en parlant des tems heu-

reux prédits par la Sibylle , & de la pacification de l'Univers , qui n'arriva qu'après la défaite des Parthins , l'an 715.

III. J'ai extrait ce que je viens de dire au sujet du jeune Marcellus , d'une sçavante Dissertation , imprimée dans les Mémoires de Trévoux. On peut y recourir si l'on est curieux d'un détail plus circonstancié. L'Auteur de cette pièce étale beaucoup d'érudition , pour montrer que la plupart des traits de notre Eglogue ne peuvent convenir qu'à Drusus , qui néanmoins ne vint au monde que deux ans après le Consulat de Pollion : il soutient , avec raison , que l'âge d'or , dont le retour est annoncé par Virgile , avoit effectivement commencé dans le tems que ce Romain étoit Consul , c'est-à-dire , après la paix de Brindes , qui fut conclue l'an 714. Enfin il croit que le Consul dont il est fait mention dans le deuxième vers de l'Eglogue , n'est pas Pollion , mais bien Auguste lui-même , &c.

Tel est à peu près le Système de M. Ribaud de Rochefort , & son opinion paroît d'autant plus probable , qu'elle s'accorde mieux avec l'Histoire du tems & l'état de l'Empire. On sçait qu'au commencement de l'année 716 , Auguste avoit épousé Livie , du consentement de Néron , son pre-

mier mari. Elle étoit alors enceinte de six mois , & le printems suivant elle accoucha de Drusus. Celui-ci passoit pour fils d'Auguste , comme je le dirai plus bas , & en conséquence il devoit *recevoir la vie des Dieux , voir les Héros parmi les Dieux & en être vû lui-même* ; il pouvoit être appelé *illustre rejetton de Jupiter* , dont on croyoit que les Jules tiroient leur origine. *Lucine* est Livie elle-même : Auguste est *Apollon* ; *Tiphys* est Agrippa , Général de la Flotte dont Auguste se servit pour faire la guerre à Pompée & à la Sicile , &c.

IV. La quatrième Eglogue de Virgile a toujours été intitulée *Pollion*. M. Ribaud auroit pû la laisser en possession de ce titre sans nuire à son Système ; il lui auroit suffi de dire qu'elle avoit été dédiée & présentée à Pollion , l'un des Protecteurs de notre Poète , à dessein qu'elle fût communiquée à Auguste lui-même. Le sujet qu'elle traite est intéressant , grand , sublime & digne de l'attention d'un Romain qui avoit été Consul : * *Si canimus Sylvas , Sylva sint Consule digna*. L'apostrophe adressée au même Pollion , (*Teque adeò decus hoc ævi , te Consule inibit Pollio , &c.*) semble ne pas permettre de chercher dans

* Virgile s'est servi de *Consule* , au lieu de *Consulari* , qui ne pouvoit entrer dans ses vers.

Virgile un autre Consul que lui. Je souhaiterois. ne trouver rien autre chose à relever dans l'opinion du docte Ecrivain que je viens de nommer ; mais quoique je convienne avec lui que l'Eglogue dont il s'agit ne peut avoir été composée avant l'année 716 de Rome , je ne puis néanmoins me résoudre à admettre son système , & cela pour plusieurs raisons que je vais indiquer.

1°. En supposant avec Dion , sur un bruit populaire & incertain , que Drusus ait dû la vie à Auguste , qui avoit eu , dit-on , quelque habitude avec Livie avant de l'épouser , est-il aisé de se persuader que Virgile ait été assez téméraire pour faire connoître à l'Univers un fait de cette nature ? Dion nous assure que Drusus , après sa naissance , fut envoyé à son pere , après la mort duquel il fut mis sous la tutelle d'Auguste , avec Tibere , son frere.

2°. Virgile n'ignoroit aucune de ces particularités ; comment donc auroit-il osé promettre l'Empire du monde à Drusus , que César lui-même ne regardoit pas comme son fils ? Comment auroit-il pu l'appeler *enfant des Dieux & rejetton de Jupiter* ? S'il avoit parlé de Drusus , n'auroit il pas fait sentir qu'Auguste , malgré tous ses déguisemens , en étoit véritablement

le père ? De quel œil ce Prince auroit-il envisagé une semblable hardiesse ?

3°. Il n'y avoit pas fort long-tems qu'Auguste avoit épousé Livie, quand notre Eglogue fut mise au jour ; cette Princesse étoit jeune & pouvoit encore donner à son nouveau mari plusieurs enfans, qui auroient été ses légitimes successeurs ; le Poète auroit donc perdu le bon sens, s'il avoit destiné l'Empire du Monde à un enfant qu'Auguste ne reconnoissoit pas & ne devoit pas reconnoître pour son fils.

4°. Si l'on s'attache au sentiment de M. Ribaud, l'Univers paroîtra avoir été pacifié par d'autres vertus que celles d'Auguste : *Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.* Bévue grossière, qu'on ne doit pas attribuer au plus poli & au plus ingénieux de tous les Poètes.

5°. Enfin si Virgile avoit parlé d'un fait si connu, d'où vient auroit-il affecté d'être si obscur ? Pourquoi auroit-il confondu le présent ; le passé, l'avenir ? Comment auroit-il pû invoquer Lucine, & dire que le regne d'Apollon alloit s'affermir ? &c. Il n'est pas aisé, ce me semble, de bien répondre à toutes ces objections, & à plusieurs autres que j'omets pour abréger. C'est ce qui m'a engagé à proposer une
nouvelle

nouvelle conjecture , contre laquelle elles ne peuvent avoir lieu.

V. Ma conjecture est fondée sur l'autorité de Suétone. Cet Historien parle ainsi d'Auguste : » Il eut Julie de son mariage » avec Scribonia ; il n'eut point d'enfans » de Livie ; celle-ci accoucha, avant le terme , d'un enfant qui ne vêcut point. *Ex Scriboniâ Juliam , ex Liviâ nihil liberorum tulit Infans qui conceptus erat , immaturus est editus.* In vitâ Aug. n. 73. Or j'estime que l'enfant dont parle ici Suétone , est celui que Virgile célèbre dans sa quatrième Eglogue.

Peu de tems après la naissance de Drusus, Livie se trouva enceinte , ce qui charma beaucoup Auguste & tous ses favoris. Virgile ne s'oublia point dans une occasion si favorable ; il fit sa quatrième Eglogue pour féliciter les nouveaux Epoux. Ceci supposé, il ne reste plus aucune difficulté dans ce Poème.

1°. Tout ce qu'on a attribué à Marcellus & à Drusus , convient beaucoup mieux à l'enfant dont il est parlé dans Suetone.

2°. Virgile parloit de l'avenir : de-là l'obscurité mystérieuse qu'il affecte de répandre sur tout ce qu'il dit ; il semble ne proferer que des oracles. Les prédictions de la Sibylle de Cumès pouvoient être

D

claires ; mais le Poëte ignoroit si elles regardoient l'enfant que Livie portoit dans son sein.

3°. Il est évident que notre Auteur parle d'un enfant qui n'étoit pas encore né ; l'invocation qu'il adresse à Lucine ne permet pas d'en douter. Le secours de cette Déesse, qui présidoit aux accouchemens , auroit été inutile pour un enfant qui auroit déjà joui de la lumière , & pour une mere qui n'étoit plus en danger.

4°. *Tuus jam regnat Apollo.* Apollon , selon les uns , est ici César lui-même ; selon les autres , c'est le fils de Jupiter & de Latone , & il est dit qu'il *va regner* , parce que l'âge d'or prédit par la Sibylle qu'il inspiroit , est sur le point d'arriver. Idées de Scholiastes. Dion raconte que la mere d'Auguste se vantoit publiquement d'avoir eu commerce avec Apollon , & qu'Auguste devoit la vie à ce Dieu. Virgile entre dans l'esprit de cette femme , & dit qu'*Apollon va regner* , parce que le petit-fils de ce Dieu , prétendu pere d'Octave , doit gouverner un jour l'Empire du Monde.

5°. L'enfant dont il est fait mention dans Virgile , n'a pas encore reçu la vie des Dieux , mais il doit bien tôt la recevoir ; *accipiet* : il ne voit pas encore les

Dieux & les Héros , mais il les verra dans la suite ; *videbit* : la terre ne lui fait pas encore ses présens ; son berceau ne lui produit pas encore de fleurs , mais cela doit arriver dans peu de tems ; *fundet , fundent , &c.* Ces différentes circonstances sont autant de nouvelles preuves qu'il s'agit dans Virgile d'un enfant qui n'avoit pas encore vû le jour.

VI. Il seroit inutile d'en dire davantage. Dans mon systême tout se trouve clair , juste , naturel ; les applications se font d'elles-mêmes , pour ainsi parler , & toutes les difficultés disparoissent. Je finis donc par quelques petites observations qui ne seront peut-être pas inutiles.

1°. Ce que j'ai avancé , suppose que notre Eglogue n'est que le résultat de ce que l'on debitoit sur les prédictions réelles ou prétendues de la Sibylle de Cumes ; aussi y apperçoit-on toute l'obscurité des oracles.

2°. Le Poëme paroît avoir été écrit un peu plus tard qu'on ne le croit communément. La guerre contre Pompée étoit commencée quand Virgile le donna au Public. Pour s'en convaincre , il ne faut que jeter les yeux sur les endroits où le Poëte fait allusion à la même guerre. *Erunt etiam altera bella , &c.* Au reste il n'étoit pas né-

D ij

cessaire , quand il parut , que l'Univers fût entierement pacifié ; mais il suffisoit que cette pacification générale dût arriver dans un certain tems que notre Auteur ne désigne point.

3°. Les endroits , *Incipe risu cognoscere matrem : Matri longa decem tulerunt fastidia menses , &c.* qui semblent indiquer des événemens présens & passés , ne sont nullement contraires à mon opinion. On sçait quel est le langage des grands Poëtes ; le présent , le passé , l'avenir , tout se confond , lorsqu'ils se laissent entraîner par leur enthousiasme.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

Monsieur , je prends la liberté de vous adresser quelques nouvelles observations sur l'enfant qui fait le sujet de la quatrième Eglogue de Virgile. Si ce petit essai vous paroît digne de voir le jour , je vous prie de l'insérer dans votre Journal. J'y expose en peu de mots le système que j'adopte dans le Virgile que vous avez annoncé il y a quelque tems , & que je donnerai incessamment au Public. Ces observations seront bien-tôt suivies de quelques autres , qui feront voir que dans mon ouvrage je n'ai pas beaucoup déferé à l'autorité des Commentateurs , lorsqu'ils m'ont

paru n'avoir pas rencontré juste. Vous verrez bien, Monsieur, que j'aurois pû m'étendre beaucoup davantage sur le sujet que je viens de traiter ; mais voulant être court, je me suis contenté d'indiquer les preuves que je produits. C'est pour la même raison que j'ai négligé tous les ornemens de la diction & de l'érudition. Quoiqu'il en soit, je crois en avoir dit assez pour être entendu. Je suis, &c.

Ant. Bourgeois, Curé de Saint Germain & Principal du Collège de Crépy en Valois.

A Crépy, le 29 Mai 1751.

LE Mémoire de M. de Vaucanson, sur les nouveaux Moulins à organciner les soyes, que nous avons inséré dans le second Mercure de Juin, a fait du bruit dans le Royaume, singulierement dans les Vilies de Commerce. Des Curieux, des Négocians, des Fabriquans même, nous ont écrit à cette occasion pour nous prier de leur procurer la communication du nouveau Tour à filer la soye des cocons. M. de Vaucanson, Citoyen aussi Zélé que Méchanicien habile, s'est enfin rendu à nos sollicitations. Nous souhaitons que son exemple engage ceux qui ont dans leur porte-feuille des choses utiles, à nous les communiquer.

D iij.



CONSTRUCTION

*D'un nouveau Tour à filer la soye des cocons.
Par M. de Vaucanson.*

LE grand usage où l'on est en France & dans presque tous les pays étrangers de porter des étoffes de soye, fait assez voir combien il est important pour le Gouvernement d'en augmenter & d'en perfectionner la matiere première.

Il se fabrique dans le Royaume pour neuf à dix millions de soye par an, & l'on est encore obligé chaque année d'en tirer de l'étranger pour 14 à 15 millions pour alimenter nos Fabriques.

On employe dans ces Fabriques deux especes de soye différente; l'une sert à faire la chaîne de l'étoffe, & l'autre sert à en faire la trame.

Celle qui sert à faire la chaîne est la plus précieuse, parce qu'elle est la plus travaillée, & c'est cette qualité de soye que nous tirons principalement de l'étranger, parce que très-peu de gens ont eu jusqu'à présent l'art de faire en France des soyes assez belles pour avoir pû être employées à cet usage.

Cesont les Piémontois qui nous en fournissent, parce que ce sont eux qui la travaillent le mieux, & qu'ils sont même les seuls en Europe qui la sçachent bien travailler.

Tous les Etats du Nord où il y a des Manufactures d'étoffes de soye, sont pareillement obligés d'avoir recours à eux pour la chaîne de leurs étoffes; ils la leur vendent, ainsi qu'à nous, toute ouvrée & préparée, & ils se réservent par-là une main d'œuvre qu'ils nous font payer d'autant plus cher aujourd'hui, que la consommation des étoffes de soye augmente de plus en plus, ainsi que le nombre des Fabriques étrangères.

Je ne crains point d'avancer que le produit de la soye pourroit monter en France à un grand tiers de plus qu'il ne monte effectivement, soit par l'augmentation de sa qualité & par conséquent de son prix, soit par la diminution du déchet, si on tiroit de la matiere tout le parti qu'on en peut tirer en la travaillant comme il faut; & ce qui confirme mon opinion, c'est que dans les endroits où l'on fabrique la soye le plus mal, & où elle est le moins estimée, j'en ai fait faire à ne la pas distinguer des plus belles.

Pour faire voir le peu de parti qu'on a tiré jusqu'ici de la soye qui vient chez

D iiij

nous , & l'avantage considérable qu'on en retireroit en la travaillant autrement qu'on ne fait, il faut premierement remarquer , que la soye se fabrique d'abord sous une espece générale , qui est la soye gréze , on entend par soye gréze , la soye simplement tirée des cocons par le moyen d'un Tour propre à cet effet.

Cette soye gréze reçoit ensuite différentes sortes de préparations propres aux Manufactures : on en fait de l'organcin , ou on en fait des trames.

L'organcin n'est autre chose que deux , trois , & quelquefois quatre brins de soye gréze , tordus chacun en particulier sur un moulin , & retordus après tous ensemble sur un autre moulin , & cela pour leur donner une force & une élasticité propres à obéir aux différentes extensions qu'ils souffrent sur le métier lors de la fabrication de l'étoffe. Ces différens brins de soye ainsi tordus & retordus , se nomment organcin ou soye organcinée , & sont toujours employés pour faire la chaîne des étoffes.

La soye pour trame , est ordinairement composée de deux ou trois brins de soye gréze , qu'on met pareillement sur le moulin , pour y être tordus très légèrement ensemble ; mais comme elle ne souffre aucun

effort sur le métier, les brins n'en sont jamais tordus séparément.

La trame est aussi composée quelquefois d'un seul brin de soye gréze, tordu foiblement sur lui-même, que l'on nomme poil.

Comme ces trois espèces particulieres de soye ne sont, à proprement parler, qu'autant de differens apprêts donnés à la premiere espèce, qui est la gréze, c'est de cette premiere opération que dépend principalement la bonté des trois autres, & c'est précisément cette premiere fabrication en soye gréze qui est mauvaise en France, & dans laquelle uniquement les Piémontois ont l'avantage sur nous pour la fabrication des organcins.

L'espèce de soye la plus chere est donc l'organcin, parce qu'outre qu'elle est composée de la plus belle matiere, c'est-à-dire des cocons les plus fins, elle est encore plus travaillée dans ces secondes opérations, & l'excédent de son prix est toujours d'un tiers sur celui de la trame.

Si notre soye dans sa premiere opération étoit travaillée comme il convient, on pourroit en faire de l'organcin & gagner ce prix considérable, qui n'est que sur la main d'œuvre, & que nous payons argent comptant aux Piémontois, qui plus avisés que nous, ne font presque que de

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

l'organcin , parce qu'ils ont senti que le double apprêt qu'on est obligé de donner à de la simple soye gréze , une fois bien tirée pour en faire de l'organcin , ne leur coûte pas le surplus du prix auquel cet organcin est acheté au-dessus de la trame.

Il y a de plus une perte réelle de matiere dans la maniere dont on tire chez nous la soye des cocons ; une même récolte donne toujours des cocons de plusieurs qualités différentes ; elle en donne de fins , de demi fins , de satinés & des doubles ; les cocons fins sont ceux dont le tissu présente à leur superficie un grain très-fin & très-ferré ; les demi-fins ont le grain plus lâche & plus gros ; les satinés n'en ont point du tout , & les doubles sont ceux où deux vers ont travaillé & se sont enfermés ensemble.

Chaque qualité de cocons donne une soye différente ; les fins donnent la plus belle , les demi fins , tirés avec précaution , (c'est-à-dire avec une eau moins chaude) en donnent une peu différente ; les satinés en donnent une de beaucoup inférieure , & les doubles n'en sçauroient donner qu'une très-mauvaise , qui n'est jamais d'aucun usage dans la fabrication des étoffes.

On a fait jusqu'ici tout ce qu'on a pû pour persuader ceux qui font tirer de la soye , qu'il falloit tirer chaque qualité de

cocons séparément ; qu'il y avoit beaucoup à gagner par la qualité de la soye qui en résultoit , mais on n'est pas encore parvenu à leur faire entendre raison là-dessus ; il y a beaucoup d'endroits où l'on tire les cocons pêle-mêle sans aucun triage , & partout ailleurs on se contente de tirer séparément les doubles & les satinés ; les fins & les demi-fins sont toujours mis ensemble dans la même bassine , en sorte qu'on gâte les beaux par le mélange des inférieurs , qui eux-mêmes n'en sont pas mieux tirés , parce que chaque qualité de cocons exigeant une eau d'un degré de chaleur différent , il arrive que quand l'eau est au degré de chaleur convenable pour les cocons fins , elle se trouve trop chaude pour les demi-fins , qu'elle fait monter en bourre , & que si on veut les purger comme il convient , on perd alors la plus belle soye , qui s'enleve des cocons fins ; si d'un autre côté on tient l'eau dans un degré de chaleur plus modéré & convenable pour les demi-fins , la soye des fins ne se détache plus que très-difficilement , d'où il s'ensuit un déchet très-considérable , indépendamment de la mauvaise qualité de soye que l'on fait.

On sera peut-être surpris de ce qu'une Nation aussi active & aussi industrieuse

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

que la nôtre, soit restée aussi long-tems dans l'ignorance relativement à cet objet, & que le propre intérêt des Particuliers ne les ait pas engagés à se perfectionner & à imiter d'aussi proches voisins.

Il est bien aisé de sentir que c'est l'effet d'une mauvaise habitude, contractée dès les commencemens, & qui n'a point changé, parce que la besogne est restée entre les mains des gens de la campagne, incapables de se corriger d'eux-mêmes, & ordinairement peu disposés à se laisser instruire.

J'ai crû que le meilleur moyen étoit de suppléer à leur ignorance & à leur négligence, en corrigeant & en perfectionnant le Tour dont ils se servent pour cette opération.

Ce Tour'est celui avec lequel on tire la soye des cocons par le moyen de l'eau chaude; il est formé par un bâti de bois, qu'on nomme le banc du Tour; sa longueur est d'environ 4 à cinq pieds, sur 2 pieds & demi de large, il a 2 pieds de hauteur sur le devant & 2 pieds & demi sur le derriere; sur une traverse de devant il y a deux filieres de fer à 6 pouces environ de distance l'une de l'autre, & sur le derriere il y a un devidoir de deux pieds de diamètre pour recevoir la soye; ce de-

vidoir est mobile sur les deux extrémités de son axe, par le moyen d'une manivelle; voici comment se fait l'opération.

Sur le devant du Tour est une bassine de forme ovale remplie d'eau, posée sur un fourneau. La femme qui doit tirer la soye, & qu'on nomme la tireuse, est assise devant cette bassine; quand l'eau est presque bouillante, elle y jette dedans deux ou trois poignées de cocons, & avec une espèce de petit balay, fait avec des branches de bruyeres les plus fines, dont toutes les pointes coupées forment un plan droit, elle enfonce légèrement tous les cocons dans l'eau, & à plusieurs reprises, ce qu'on appelle faire la battue.

Quand les cocons sont bien détrempez, tous les brins s'attachent aux pointes du balai; alors la tireuse prend ces brins avec la main, & les enleve jusqu'à ce qu'ils viennent bien nets, ce qu'on appelle purger la soye.

Quand la tireuse voit tous ces brins de cocons bien purgés, elle prend 4, 5, 6, & quelquefois, suivant la grosseur de la soye que l'on veut faire, 12 & 15 de ces brins qu'elle passe dans le petit trou d'une des filieres, elle en passe le même nombre dans le trou de la seconde, & tous ces brins

36 MERCURE DE FRANCE.

de cocons , au sortir des deux filieres , ne forment plus que deux fils de soye.

Une seconde fille préposée pour faire tourner le devidoir , & qu'on nomme la tourneuse , prend alors ces deux fils de soye pour les attacher sur le devidoir , qu'elle fait ensuite tourner d'une très-grande vitesse , au moyen de la manivelle ; ces deux fils de soye viennent s'y coucher , & y former deux échevaux séparés , à la faveur d'un guide pour chaque fil.

Les deux guides sont faits avec deux petits fils de fer , de quatre pouces de longueur , dont une extrémité est plantée perpendiculairement dans une règle de bois , à six pouces de distance l'un de l'autre , & l'autre extrémité est recourbée en forme d'anneau , dans lequel on passe le fil de soye. La règle qui porte ces guides se tient horizontalement , & parallèlement à l'axe du devidoir , & comme son mouvement est de droite à gauche , on a nommé cette pièce du tour le va & vient.

A mesure que chaque cocon se développe , la tireuse a soin d'en fournir de nouveaux , pour conserver toujours la même égalité au fil de soye , dont la grosseur lui est assignée par deux nombres , comme de 4 à 5 , de 5 à 6 , ou de 6 à 7 cocons , & de même en augmentant.

Comme chaque fil de soye, composé de plusieurs brins de cocons, arrivoit sur le devidoir sans faire corps, c'est-à-dire, sans être liés les uns avec les autres, on imagina d'abord de faire passer chaque fil de soye au sortir des filieres sur la circonférence de deux cylindres, soit pour occasionner une pression de tous les brins, dont la gomme dont ils sont chargés, est encore assez liquide pour se coller, soit pour en exprimer l'humidité, & les faire arriver par ce moyen, bien secs & bien liés ensemble sur le devidoir; les cylindres, dont on se servoit, étoient simplement des bobines passées sur une broche de fer, c'est pourquoi on appella cette façon de tirer la soye, tirer à la bobine.

La pression faite sur ces cylindres ou bobines, n'étant point assez forte, & donnant aux fils de soye une forme plate, dont les brins n'étoient point encore assez liés, assez secs & assez unis, on supprima les bobines, & à leur défaut on imagina de croiser, au sortir des filieres, les deux fils de soye l'un sur l'autre, un certain nombre de fois.

Cette méthode réussit à merveille; la soye reçut dès-lors une qualité bien différente; de plate qu'elle étoit, par le moyen des bobines, elle devint ronde au sortir

88 MERCURE DE FRANCE.

des croifures ; les brins , quoique joints parallèlement les uns sur les autres , parurent bien liés ensemble , & ne faire qu'un même corps ; elle arriva auffi plus sèche & plus nette sur le devidoir ; dès ce moment , les Piémontois tirèrent toutes leurs foyes de cette maniere , que l'on nomma tirer à la croifade.

Après la découverte des croifures , les Piémontois ajoutèrent plusieurs autres perfections à leurs tours à tirer la foye.

Les guides qui conduisent le fil de foye sur le devidoir , recevoient leur mouvement par une poulie , dont l'axe étoit fixé sur une traverse du Tour , & cette poulie étoit mue par une corde sans fin , qui parloit d'une autre poulie fixée sur l'un des bouts de l'axe du devidoir , d'où elle recevoit son mouvement.

Ce mouvement qui doit être en telle proportion , avec chaque révolution du devidoir , pour que les fils de foye changent continuellement de place , & ne se posent pas les uns sur les autres , étoit toujours dérangé par les différentes variations de la corde sans fin.

Les Piémontois ont prohibé ce mouvement à corde , & y ont substitué quatre roues en engrenage d'un nombre de dents déterminé , pour que la proportion du

mouvement des guides fût toujours constante avec chaque révolution du devidoir.

Ils ont aussi augmenté la distance des guides au devidoir, qu'ils ont fixée à trois pieds deux pouces de notre mesure, afin que les particules d'eau qui accompagnent les fils de soye, eussent le tems d'être frappés par l'air, & de s'évaporer davantage. }

Toutes ces règles & plusieurs autres, concernant le tirage des soyes, sont portées dans un Règlement que le Roi de Sardaigne fait observer dans toute la rigueur.

Quoique les Tours à la croisée des Piémontois aient passé jusqu'à présent pour les meilleurs, je les ai trouvés encore susceptibles d'être simplifiés & perfectionnés.

J'ai supprimé les quatre roues, par lesquelles les guides reçoivent leur mouvement de l'axe du devidoir; comme elles étoient faites en bois, elles sont sujettes à beaucoup d'inconvéniens; les dents s'usent & se cassent aisément; l'arbre qui communique le mouvement du devidoir aux guides, & qui est aussi de bois, est très-sujet à se tourmenter, à cause de sa longueur qui est de trois pieds, en sorte qu'il faut toujours avoir un double de toutes

ces pièces, pour en changer au premier accident, afin de ne pas interrompre le cours du tirage, ce qui occasionne un plus grand entretien, & par conséquent plus de dépense.

J'ai remis en usage la corde sans fin, en rendant mobile la traverse qui porte la poulie des guides, & à la faveur d'un poids de quatre à cinq livres, qui tire d'une force constante, cette traverse du côté opposé à la corde sans fin. La poulie, ainsi que la traverse & le poids, obéissent toujours aux moindres variations de la corde, d'où il s'ensuit un mouvement toujours régulier pour les guides, qu'on proportionne avec celui du devidoir, par la différence des diamètres des deux poulies.

J'ai trouvé que la proportion de vingt-deux parties & demie pour la poulie du devidoir, & de trente-cinq pour la poulie des guides, étoit la plus avantageuse pour bien distribuer la soye sur le devidoir.

Les croisures des deux fils de soye servent, non-seulement, comme je l'ai dit ci-dessus, à exprimer les parties aqueuses, & à lier les differens brins de cocons ensemble pour n'en former qu'un seul; elles servent encore à rendre la soye bien nette & bien unie, parce que les moindres sale-

tés, & les moindres petits bouvillons qui viennent avec les brins de cocons, lorsqu'ils n'ont pas été suffisamment purgés, s'arrêtent à la croisure, & ne pouvant passer outre, ils font casser le fil de soye.

Mais comme les tireuses craignent cet accident, parce qu'elles sont alors obligées de recommencer les croisures, opération qui n'est pas aisée, elles font un très-petit nombre de ces croisures, crainte de récidive, la soye arrive pour lors sur le devant beaucoup moins sèche, beaucoup moins nette, & beaucoup moins forte, parce que les différens brins se trouvent moins liés & moins adhérens.

On leur recommande cependant de croiser beaucoup, elles y sont même astreintes par les Réglemens en Piémont; mais elles n'ont aucune règle pour s'assurer du plus ou du moins; il est impossible à une tireuse de faire toujours le même nombre de croisures, parce qu'elle est obligée de les faire en roulant les deux fils de soye avec le bout du doigt *index* sur le pouce, dont le tact est entièrement perdu par l'eau bouillante, dans laquelle elle est obligée de mettre ses doigts à chaque instant: si elle en fait trop, les fils de soye ne peuvent plus glisser l'un sur l'autre, & il faut absolument recommencer;

92 MERCURE DE FRANCE.

si elle en fait trop peu , elles ne produisent pas tout leur effet , & c'est ce qui arrive le plus souvent.

J'ai levé cet inconvénient dans mon nouveau Tour , en donnant à la tireuse un moyen prompt & facile de faire tel nombre de croisures qui lui sera prescrit , & cela sans toucher aux fils de soye.

Un coup d'œil jetté sur ce Tour , fera beaucoup mieux connoître ce moyen que la description que j'en pourrois faire.

Outre la grande facilité , & l'extrême précision avec lesquelles se font ces croisures , on a encore l'avantage d'en faire le double , sans que cela empêche en aucune façon les fils de soye de glisser l'un sur l'autre , parce que ce plus grand nombre se trouve partagé en deux parties , ce qui forme deux croisures , éloignées d'un pied environ l'une de l'autre.

Si la soye reçoit ses principales perfections de l'effet des croisures , il est aisé de concevoir que plus on pourra , sans inconvénient , augmenter le nombre de ces croisures , plus on fera une soye parfaite.

En effet , si la pression que font les croisures sur les deux fils de soye sert à unir , & à lier les differens brins de cocons qui les composent , il est certain que plus il y aura de croisures , plus la cohésion des

brins sera grande , & que par conséquent le fil de soye aura plus de force ; mais comme les croisures par cette nouvelle méthode pourront toujours être en même nombre , il en résultera toujours une égalité de force dans la soye , qui est une des qualités principales qu'elle doit avoir.

Si la pression des croisures contribue à la netteté des fils de soye , en s'opposant au passage des bourrillons , il est indubitable que ce qui aura passé dans la première croisure pourra s'arrêter dans la seconde , & ce sera toujours une barrière de plus qui empêchera les fils du soye d'arriver sur le devidoir avec le moindre corps étranger ; le nombre des croisures étant toujours égal , les obstacles seront toujours les mêmes , d'où il résultera une soye toujours également nette , & toujours également unie.

Si la pression des croisures sert encore à exprimer les particules d'eau dont les brins de cocons sont toujours enveloppés au sortir de la bassine , il est constant que plus il y aura de croisures , plus il y aura de pression , & par conséquent plus de particules d'eau en seront détachées ; celles qui n'auront point été enlevées par la première croisure , le seront par la seconde ; voit-on aussi très-sensiblement quan-

94 MERCURE DE FRANCE.

tité de particules d'eau s'enlever en forme de brouillard de la seconde croisure , sans laquelle ces particules d'eau seroient arrivées avec les fils de soye sur le devidoir , & auroient servi à les coller les uns sur les autres , inconvenient très dangereux pour le devidage des échevaux , parce qu'outre la longueur du tems qu'on est obligé d'y mettre pour venir à bout de les devider , les fils collés s'écorchent ou se cassent très-souvent.

Indépendamment de toutes les perfections que la double croisure donne à la soye , elle fournit aussi à la tireuse le moyen de donner aux deux fils de soye le plus d'égalité qu'il est possible.

La tireuse n'a d'autre moyen pour s'assurer de l'égalité des deux fils de soye qui se font en même-tems , que de les tirer chacun avec le même nombre de cocons. Mais lorsque les cocons tirent à leur fin , c'est-à-dire lorsqu'ils sont presque tous développés , ils fournissent des brins beaucoup plus foibles , souvent deux trois & quelquefois quatre de ces brins n'en valent pas un de ceux qui commencent à se développer ; la tireuse est alors guidée par la dernière croisure qui se porte dans l'instant du côté opposé au

fil le plus foible , & avertit par là la tireuse qu'il faut y jeter des brins de cocons jusqu'à ce que la croisure soit revenue dans le milieu.

Cette double croisure ne pardonne aucune faute ni aucune négligence dans l'opération du tirage ; si les cocons n'ont pas été auparavant bien triés pour être tirés séparément , & si la tireuse dans ses battues n'en purge pas les brins jusqu'à ce qu'ils viennent bien nets & entièrement dépouillés de toute leur mauvaise soye , la moindre côte , ou le moindre petit flocon de cette mauvaise soye fera casser les fils à l'arrivée des croisures , & si elle n'a pas soin de même de fournir des brins aux fils trop foibles , la croisure se portant trop du côté opposé , emportera le fil foible & le fera aussi casser.

Je suis persuadé que les mauvaises ouvrières ne trouveront pas d'abord ce nouveau Tour à leur fantaisie , & qu'elles diront qu'il fait casser la soye plus souvent que les autres ; mais il faut commencer par leur apprendre que ce Tour a été imaginé exprès pour faire casser tous les fils qui auroient pû arriver sur le devidoir avec quelque défaut , & que quand elles se seront habituées à bien trier les différentes espèces de cocons , à les bien purger à la

battue , & à entretenir soigneusement l'égalité des brins , ce Tour ne leur paroîtra plus faire casser la soye aussi souvent ; elles verront au contraire qu'il est bien plus aisé & bien plus commode , que leur Tour ordinaire , indépendamment d'une soye beaucoup plus belle & beaucoup meilleure , qu'elles feront.

On voit en effet par tout ce que je viens de dire, combien le Tour à la double croisée a d'avantage sur le tour ordinaire ; il donne à la soye une plus grande force en joignant par une pression double les differens brins qui la composent , il la rend nette & unie , en s'opposant doublement au passage des corps plus grossiers , il en détache les parties aqueuses par une double compression , il assure l'égalité de chaque fil de soye par la direction de ses deux croisées , il donne à la tireuse un moyen très-facile pour croiser & pour croiser avec précision , il ne souffre aucune négligence , il exige au contraire toutes les précautions préalablement nécessaires à cette opération , enfin il empêche qu'on ne gâte une matière aussi précieuse , pour le remplacement de laquelle on est obligé de sortir tous les ans une si grosse somme d'argent du Royaume.

Plusieurs expériences ont confirmé ce
que

que je viens d'avancer, en faveur de ce nouveau Tour, on a fait éclore des vers à soye cet été dernier, à quatre lieües de Paris près le Village de Massy; les cocons qui en sont provenus, ont fourni de quoi faire cinquante livres de soye qu'on a fait tirer sur quatre Tours à la double croisée.

Cette soye a été mise par les connoisseurs à côté de tout ce qui se fait de plus beau en Piémont, pour ne pas dire au dessus, & c'est sur cette soye que j'ai fait quantité d'expériences, pour m'assûrer de sa prééminence sur celle qu'on a fait aussi tirer sur un Tour ordinaire, dans le même lieu, par les mêmes tireuses & avec les cocons de la même récolte.

Les mots de l'Enigme & des Logogriphes du Mercure de Juillet sont *Jubilé, Jubilé, antichambre & ambrosie*. On trouve dans le premier Logogriphe *Jule, Julie, lie, Jubé, Bil, bile, bille, lui, Livie, Libie, vil, Ville, Bel, Bulle & jeu*. On trouve dans le second *Cambrai, Antibe, Manté, Tain, Caen, Tibre, Rhin, Marne, Caïn, Arabie, Bacha, mât, Iman, tabac, ancre, ambre, aimé, mitré, air, Bret, biche, mi, ré & Rabin*. On trouve dans le troisième

E

98. MERCURE DE FRANCE.

*ami, or, rose, Rome, air, bras, jambe,
rame, sabre, ire, Rabi, ambo, ire, mea,
amor, morbi, Roma, ré, si, mi, mari, rime,
Asie, Siam, mois, mais, More, Murs,
Mai, Roi, robe & Moïse.*



E N I G M E.

Mille & mille attributs, l'un à l'autre opposés,
Par leur variété, leur bizarre assemblage,
A chercher qui je suis, Lecteur, si vous l'osez,
Pourront dans un moment vous donner de l'ou-
vrage.

En un point seulement, de tout le genre humain
Je parrage la destinée;
Nature veut que de sa main

La trame de mes jours soit faite & terminée.

Je suis souvent où l'on ne me croit pas,
Souvent aussi, qui croit me voir paroître,
Est bien confus de ne me trouver pas,

Quand de plus près il veut me reconnoître;
Les plaisirs les plus vifs, les soins les plus cuisans,
Sont tantôt mes amis, sont tantôt mes enfans;
Le tumulte me plaît, j'aime la solitude.

Né dans l'oïveté,
J'excite souvent à l'étude,
Et par le travail le plus rude
Je ne puis être rebuté.

Quoiqu'ami de la paix, je conseille la guerre,
 Je suis un scélérat, j'aime la probité,
 Et quoique la douceur soit dans mon caractère,
 Mon ressentiment va jusqu'à la cruauté;
 Mais ce qui pourra bien vous paroître impossible,
 Géant dès en naissant,
 Je vais toujours rapetissant,
 Et je finis par être imperceptible.

A U T R E.

U Tile enfant de l'Art, sans corps je suis produit,
 Sur deux jambes pourtant je me trouve conduit;
 Je vais en peu de tems d'Europe dans l'Afrique,
 J'arpenle également l'Asie & l'Amérique.
 De ce vaste Univers je parcours la grandeur,
 J'en fais tout le circuit, je toise sa largeur;
 Je te montre du doigt d'un lieu la longitude,
 A combien de degrés il a la latitude;
 Sans sortir de tes mains, de Paris à Lizieux;
 Je satisfais, Lecteur, des desirs curieux.
 Ce n'est pas encor tout; sans changer de figure,
 Construit de deux métaux, j'en reçois la parure,
 L'Art sçut la rendre utile, & l'un sur l'autre emé,
 Je fus pour plusieurs fins à propos inventé,
 Car le même bien tôt sous les murs d'une Place,
 Je décris tous ses Forts qu'exactement je trace.
 Je tourne autour de moi sur la pointe du pied,
 Et cependant, Lecteur, je suis estropié;
 Car une jambe en deux souvent est séparée;

Privé d'une partie ; une autre est préparée
 A reprendre la place , & même quelquefois
 On pourroit en compter plus de deux ou de trois,
 On y voit une roue en fort petit volume ,
 Une autre peut servir & tenir lieu de plume,
 La moitié de ton corps est la forme du mien ,
 Et si je suis trop lâche , alors je ne vaux rien.

Aux deux Amans , le Ve. Ch. Reg.

Ce 5 Juin 1751.

LOGOGRIPE.

T Rois choses, cher Lecteur , composent mon
 essence ,

 Qui toutes trois d'intelligence ,
 T'apprennent un secret sçavant & curieux ,
 Puisque je te mets sous les yeux
 L'utile pesanteur de l'air que tu respire ,
 Mais déjà je crains d'en trop dire.

Neuf membres font mon tout ; si pour le deviner

 Tu souhaites le combiner ,
 Il t'offrira d'abord l'implacable ennemie
 De tous les animaux qui sur la terre ont vie ;

 Le flux & le reflux des mers ;
 Un de ces petits Corps répandus dans les airs ;
 Une pierre fatale à tous tant que nous sommes ,
 Ce qui fut inventé pour la perte des hommes ;
 Un endroit du logis aimé dans les hyvers ;

Celui qui prend naissance en la Mauritanie ;
 Le métal le plus beau , le plus digne d'envie ;
 Du corps une partie incommode aux couriers ;
 Un instrument qui sert beaucoup aux bateliers ;
 Même ce qui t'anime & te donne la vie ;
 Une forte chaussure , utile aux Cavaliers ;
 Un suc jaune qui sort d'une plante étrangere ,
 Et tout ce qui remplit l'un & l'autre Hémisphere ;
 Un poisson fort petit , qui dans le sein de l'eau
 Peut , dit-on , retenir le plus puissant Vaisseau ;
 Une Ville , autrefois maitresse de la terre.
 De ton attention je craindrois d'abuser ,
 Si je t'en nommois davantage ;
 Permets-moi donc , Lecteur , de finir ce langage ,
 Trop content si je puis un instant t'amuser.

Aux deux Amans , Ja. Ch. Re.

A U T R E.

Cultivée autrefois par des peuples fameux ,
 De leurs travaux j'ai consacré la gloire ,
 Et sans le secours de l'Histoire
 Je les fais vivre encor chez leurs derniers neveux.
 De douze membres composée ,
 Il est , pour me trouver , une méthode aisée ;
 1 , 2 & 6 , vous diront qui je suis ;
 Quand je suis belle , j'embellis ;
 Mais de dix de mes pieds , quelquefois l'ignorance
 Me fagotte si plaisamment ,

E iij

Que bien loin d'être un ornement ,
 Je perds toute mon élégance.
 Mon premier quart a versé bien du sang.
 1, 3, 6, 7, 10, 2, souvent au plus haut rang ,
 Et souvent au plus bas érage ,
 Je ne perds ni ne gagne à de tels changemens ;
 Lecteur , reprends mon tour, & de trois Elémens
 Il saura t'offrir l'assemblage ;
 2, 5 & 3, je suis bon à quister ,
 Car très-souvent je défigure
 Des chefs-d'œuvre de la Nature ;
 6, 5, 9, 11 & 7, donnent de quoi flatter
 Des humains la pauvre cervelle ;
 3, 4, 1, 6, je fais une guerre cruelle
 A 2, 1, 9, à qui 7 ajoiné
 Du corps humain présente une partie.
 5, 3, 1, 2 & 7, paya cher sa folie ;
 8, 5, 3, 7, je suis de grande utilité ,
 Et l'on me voit mettre en usage
 Dans les lieux où l'on rend hommage
 A la suprême Majesté ,
 Comme dans les réduits faits pour la volupté.
 Je compte par milliers les Auteurs de mon être ;
 A me chercher, Lecteur, je t'aiderai peut être ;
 2, 10, 3, 4 & 7, m'ont servi de berceau ,
 Et prise dans un sens nouveau ,
 De maint secret je voile le mystère ;
 Je me change en 3, 1, 8, 4, 6 & 7 ,
 Que j'en rends le dépositaire.

7, 3, 1, 2 & 6, action d'un distrait;

3, 2 & 5, je porte l'épouvante,

Quoique partant souvent d'une ame fort con-
tente,

Et dans 2, 10 & 7, on m'entend fréquemment;

Mais si l'on veut me joindre avec 8 seulement,

Je deviendrai plus fort que trente bras ensemble.

6, 5, 3, 9, 1, 8, certain bruit qui ressemble

A celui des . . . mais par ma foi

Je ne vous dirai point à quoi,

Cela seroit trop clair; vous voila sur la trace,

Et je ne prétends plus vous indiquer la place

Où les membres seront posés,

Ni de combien les mots vont être composés;

C'est à vous à faire le reste,

Par exemple, cherchez chose aux brigands funeste;

Certain pays où sans danger

On ne peut guères voyager;

Ce que très souvent on regrette,

Et que l'on n'espère jamais,

Qu'une combinaison parfaite.

Donne dans un seul mot en Latin & François;

Cherchez encore un meuble de ménage;

Une admirable invention,,

Qui vous fait voyager chez toute Nation,

Et qui pluralisée est d'un tout autre usage.

Item, un vice capital;

Quelque chose de bon, qui souvent fait grand mal,

Une Province & Ville de Hollande;

E iiii

Un plat cher à la gent gourmande ;
 Une machine , qui des eaux
 Sauva certain vieillard que le bûveur regrette ,
 Souvent fit danser un Prophète ,
 Et dans un autre sens, fait trembler les batteaux ;
 Une Charge spirituelle ,
 Où l'on porte bas la dentelle ;
 Un accident , & celui qui le suit ;
 Ce qu'un bon Citoyen chérit ;
 Une formidable Puissance ,
 Pas trop cousine de la France ;
 Un Coquillage , un bon poisson ;
 L'endroit d'où l'on nous fait leçon ;
 Une voiture sans portières ,
 Et le gagne-pain des Notaires ;
 Une espece d'augmentatif ;
 Un homme au pas lent & tardif ;
 Un lit d'enfant , très-respectable ;
 Un jeu qui fait un bruit du diable ;
 La peau de plus d'un animal ;
 Un des cinq sens , je ne veux pas le dire ;
 Ce qui sert à l'amour à faire bien du mal ;
 Ce qu'on apprend quand on sçait lire ;
 Une fille , qui sans retour ,
 Par la sœur est chassée , & la sœur à son tour ,
 S'enfuit d'une vitesse extrême ;
 Ce qu'avec les défauts on aime ;
 Un Pays de l'Asie ; un peuple mécréant ;
 Ce qu'il ne faut pas qu'on nous coupe ;

L'ordinaire goûter d'une bourgeoise troupe ;
 Un coup dont maint joueur ne paroît pas content ;
 Deux mots signifiant presque la même chose ,
 Et désagréables tous deux ;
 Tourment à quoi le crime expose ;
 Mal pour les dents fort dangereux ;
 Ce qu'un chien courant doit connoître ;
 Une voiture , ensuite un conducteur ;
 Ce qui fait grand plaisir entre les mains d'un
 Maître ,
 Mais avec l'apprentif souvent fait mal au cœur ;
 Un purgatif enfin ; deux notes de musique ;
 Mais il me semble aussi que par trop je m'ex-
 plique ,
 Et si je n'arrêtois mon indiscretion ,
 Bientôt je vous dirois mon nom.



NOUVELLES LITTERAIRES.

M E M O I R E S du Cardinal *de Retz* ,
 contenant ce qui s'est passé de re-
 marquable en France , pendant les pre-
 mieres années du regne de Louis XIV.
 Nouvelle édition revue & corrigée. 7. vol.
 A Genève , & se trouvent à Paris chez
Prault fils , Quai de Conti.

Avant de faire connoître l'édition que
 nous annonçons , nous croyons faire

E v

plaisir à nos Lecteurs en leur retraçant d'après M. le Président Henault, le caractère du Cardinal de Retz.

On a de la peine à comprendre, dit cet illustre Ecrivain, comment un homme qui passa sa vie à cabaler, n'eut jamais de véritable objet. Il aimoit l'intrigue pour intriguer; esprit hardi, délié, vaste & un peu romanesque, sachant tirer parti de l'autorité que son état lui donnoit sur le Peuple, & faisant servir la Religion à sa politique; cherchant quelquefois à se faire un mérite de ce qu'il ne devoit qu'au hazard, & ajustant souvent après coup les moyens aux événemens. Il fit la guerre au Roi; mais le personnage de rebelle étoit ce qui le flattoit le plus dans sa rébellion; magnifique, bel esprit, turbulent, ayant plus de faillies que de suite, plus de chimères que de vûes, déplacé dans une Monarchie, & n'ayant pas ce qu'il falloit pour être Républiquain, parce qu'il n'étoit ni sujet fidèle ni bon Citoyen; aussi vain, plus hardi, & moins honnête homme que Cicéron, enfin plus d'esprit, moins grand, & moins méchant que Catilina. Ses Mémoires sont très agréables à lire; mais conçoit-on qu'un homme ait le courage, ou plutôt la folie de dire de lui même

plus de mal que n'en eût pu dire son plus grand ennemi ? Ce qui est étonnant , c'est que ce même homme sur la fin de sa vie n'étoit plus rien de tout cela , & qu'il devint doux , paisible , sans intrigue , & l'amour de tous les honnêtes gens de son tems , comme si toute son ambition d'autrefois n'avoit été qu'une débauche d'esprit , & des tours de jeunesse , dont on se corrige avec l'âge , ce qui prouve bien qu'en effet il n'y avoit en lui aucune passion réelle. Après avoir vécu avec une magnificence extrême , & avoir fait pour plus de quatre millions de dettes , tout fut payé , soit de son vivant , soit après sa mort.

On convient généralement que nous n'avons guères rien en notre Langue qu'on puisse comparer aux Mémoires du Cardinal de Retz pour la force du style , la profondeur des caractères , la chaleur de la narration. L'Auteur , dit M. l'Abbé Lenglet , les écrivit dans sa retraite de Commercy , frontiere de Lorraine. Il avoit mêlé beaucoup d'avantures galantes avec les affaires de l'Etat , & comme l'Auteur les avoit communiqués à des Religieuses , elles les copierent entièrement , à la réserve des intrigues d'amour , que la Religion de ces bonnes filles les empêcha

de transcrire. C'est ce que m'a dit en Lorraine M. d'Audiffret , Envoyé de S. M. T. C. auprès de S. A. R. de Lorraine. Ce Ministre , plein d'une vertu solide , de beaucoup de lumière & d'une prudence consommée , qui auroit mérité un plus grand Théâtre que celui sur lequel il a paru , avoit eu un exemplaire de ces Mémoires , par le moyen de quelques-unes de ces Religieuses , &c.

On a joint à cette Edition differens morceaux , dont les uns sortis de la plume du Cardinal , font plus particulièrement connoître le génie de l'Auteur. Les autres servent d'éclaircissement à quelques endroits des Mémoires. Nous allons les indiquer selon l'ordre qu'on leur a donné dans cette Edition.

1°. Procès Verbal de la Conférence faite à Ruel , par Messieurs les Députés du Parlement , Chambre des Compres & Cour des Aides , ensemble ceux de la Ville , contenant toutes les propositions qui ont été faites , tant par les Princes & Députés desdites Compagnies , & de tout ce qui s'est passé entre eux pendant ladite Conférence.

2° Lettre présentée au Sacré Collège , de la part du Cardinal de Retz pendant sa prison. Elle est en Latin.

3°. Le Courier Burlesque de la guerre de Paris , envoyé à M. le Prince de Condé , pour le divertir pendant sa prison.

4°. Sermon de S. Louis , Roi de France , fait & prononcé devant le Roi & la Reine Régente sa mere , par Monseigneur J. F. P. de Gondy , Archevêque de Corinthe & Coadjuteur de Paris , à Paris dans l'Eglise de S. Louis des PP. Jesuites , au jour & Fête de S. Louis l'année 1648.

5°. La Conjuraton de Jean Louis Comte de Fiesque. Ouvrage que M. de Retz composa , n'ayant encore que 17. ans.

6°. Avis à M. le Cardinal Mazarin sur les affaires de M. le Cardinal de Retz.

7°. Les Mémoires de Guy Joli , Conseiller au Châtelet de Paris ; ceux de Claude Joli , Chanoine de Notre-Dame , & de la Duchesse de Nemours.

D I S C O U R S en vers & autres Poësies par M. B. . . . Nouvelle Edition. *A Genève* , chez H. Albert Goffe. 1751. Brochure in-12.

Le premier discours roule sur la Poësie en général. Le second, sur differens points de morale. Le troisiéme, sur les passions permises à un honnête homme. Le quatriéme, sur la Tragédie & sur les difficultés qui y

sont attachées. Le cinquième, est une
 deffence de la Poësie. Le sixième traite des
 vains souhaits & de la folie des hommes.
 Les Odes qui suivent ont le même mérite
 que les Poèmes, & leur réputation est
 faite. Nous rapporterons deux Epigrammes,
 pour faire connoître la manière de l'Au-
 teur, à ceux qui ne connoissent pas encore
 son Recueil.

Réponse d'Isocrate.

Un gros Caissier, bavard par excellence,
 Chez un Rhéteur s'envint solliciter
 Quelques leçons de parfaite éloquence,
 La bourse en main, prêt à tout acheter.
 Mon bon Monsieur, pour ne vous point flatter,
 Dit le Rhéteur, payrez double onéraire;
 Ce n'est le tout de vous faire écouter,
 Il faut encor vous apprendre à vous taire.

Eloge d'une honnête femme.

A mon avis, le plus grand des trésors,
 C'est une femme honnête, je m'explique:
 Je veux qu'elle ait l'esprit comme le corps;
 Que son devoir soit sa seule pratique;
 Qu'en son cœur soit toute sa Rétorique;
 Que sa raison ne conteste aucun point:
 Heureux qui l'a, cette merveille unique;
 Mais plus heureux celui qui ne l'a point.

ŒUVRES diverses de M. *Darnauld*, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, dédiées au Roi de Prusse. A Berlin & se trouvent à *Paris*, chez *Durand*, rue S. Jacques, 1751. in-12. 3 vol.

Nous parlerons le mois prochain de ce Recueil, dans lequel on trouvera une Tragedie, des Odes, des Epitres, des Eglogues, des Idilles, des Epitres, des Fables, des Contes, des Epigrammes, des Parodies, des Chançons, des Madrigaux, des Elegies, &c. Il n'y a presque point de genre de Poësie pour lequel M. *Darnauld* n'ait eu du goût.

L'INFORTUNE reconnoissant, par M. *Guer*. A *Paris*, de l'Imprimerie de *Balard*, rue Saint Jean de Beauvais. 1751. 1 vol. in-8°.

Le premier Chant de cet ouvrage, qui en a quatre, roule sur la naissance, l'éducation & les malheurs de M. *Guer*. Le second est une invective contre les amis ou les protecteurs dont M. *Guer* n'a pas eu lieu d'être content. M. *Guer* est consolé dans le troisième & dans le quatrième par les bienfaits de M. de Machault, par le goût des Lettres, & par la composition de plusieurs ouvrages, dont plusieurs ont déjà été imprimés, & les autres ne tarderont pas à l'être.

112. MERCURE DE FRANCE.

L'Auteur a ajouté quelques pièces fugitives.

DEL Commercio Dissertazione , del Marchese Girolamo Belloni.

Cette Dissertation, imprimée à Rome en Italien & en Latin, a quatre objets. Le Commerce, la Monnoye, le Change, l'égalité & l'inégalité entre l'or & l'argent. Nous souhaurions que quelqu'un de nos Ecrivains entreprît la traduction de cet ouvrage, où il y a des recherches, & dont l'objet devient tous les jours plus utile & plus général.

HISTOIRE Générale d'Espagne, traduite de l'Espagnol de Jean de Ferreras, enrichie de Notes historiques & critiques, de Vignettes en-taille douce & de Cartes Géographiques, par M. d'Hermilly. in-4° dix volumes. A Paris chez Giffey, le Breton, Ganeau, Bordelet, Quillau fils, de Laquette.

Le cinquième volume de ce grand ouvrage comprend depuis l'année 1325, jusqu'à l'an 1390. Les deux événemens les plus importans qui y sont développés, sont l'usurpation du Royaume de Majorque, par Don Pédre, Roi d'Arragon, & le Regne de Don Pédre le cruel, Roi de

Castille. Ferréras ne laisse rien à désirer sur le dernier point ; mais il a traité trop superficiellement le premier. Cette négligence de l'Historien a occasionné une dissertation du Traducteur dont nous allons rapporter une partie.

Quoique la réunion du Royaume de Majorque à la Couronne d'Arragon soit un des événemens les plus importans dont il est parlé dans le cinquième tome de ma traduction , Ferréras raconte le fait d'une manière si succinte , qu'on reste dans une espece d'incertitude touchant l'équité ou l'injustice de cette action. Il donne même lieu au doute , en marquant sous l'année 1341, que Don Pédre IV. Roi d'Arragon , sollicité par les Mayorquins , qui étoient mécontents de leur Roi , de réunir à perpétuité leurs Isles à sa Couronne , *chercha des prétextes pour colorer son entreprise ; &* sous l'année 1342 , que Dom Jayme IV. Roi de Majorque , ayant été ajourné par ce Prince , son Seigneur Suzerain , pour répondre à certains chefs d'accusation , *ne voulut point paroître au jour marqué , de sorte que le lendemain , Don Pédre le déclara contumax & rebelle , & comme tel déchu de tous ses droits sur les Domaines qu'il tenoit à foi & hommage de la Couronne d'Arragon.* On peut en effet inferer de

ceci deux choses , la première , qu'à la seule réquisition des Mayorquins , le Roi Don Pédre projeta de dépouiller le Roi Don Jayme de ses Domaines , feudataires de la Couronne d'Arragon ; la seconde , que le Roi Don Jayme fournit à Don Pédre par son refus d'obéir à la citation , un prétexte , au moins apparent , de satisfaire son ambition. Dans le premier cas , le Roi d'Arragon paroît injuste ; dans le second , le Roi de Majorque semble le justifier par sa désobéissance. Il est cependant sûr qu'à le Roi d'Arragon , en s'emparant des Etats du Mayorquin , a commis une usurpation manifeste , & je me propose ici de le démontrer , de manière qu'il ne reste aucun doute au Lecteur.

Personne ne peut disconvenir que la démarche des Mayorquins , en la supposant véritable , auprès du Roi Don Pédre , ne pouvoit en aucune manière autoriser ce Prince à détronner Don Jayme. Quelque dur que soit le Gouvernement d'un Roi , & quelque mécontents qu'en puissent être ses sujets , nul autre Roi , quoique vivement sollicité par ceux-ci , ne peut avec raison lui enlever ses Domaines. Tout souverain est maître dans ses Etats ; il peut y faire ce qu'il veut , sans être tenu de rendre compte aux autres de sa conduite.

C'est un droit qui lui est acquis par l'auguste caractère dont il est revêtu. S'il est quelquefois réstraint, ce ne peut être que par un Seigneur Suzerain, qui en donnant l'investiture d'un fief, se réserve quelques prérogatives de la Souveraineté, tel que de faire battre monnoye & d'autres, mais sans jamais s'immiscer dans ce qui regarde le Gouvernement des sujets de cet Etats. Le feudataire peut les diriger comme il lui plaît, & même leur faire prendre les armes contre le Suzerain, s'il n'est rien porté de contraire par l'acte d'inféodation, par ce qu'ils sont tenus de lui obéir en tout. A des Sujets opprimés par leur Seigneurs immédiat, décoré du titre de Roi ou de quelque autre, auquel la Souveraineté soit attachée, il ne leur reste que la voye des remontrances. Si elle ne produit pas son effet, ils doivent plier sous le joug qui leur est imposé. En s'écartant de cette conduite, ils se rendroient criminels. Aucun Prince ne pourroit embrasser à force ouverte leurs intérêts, ni profiter de leurs mauvaises dispositions pour leur Seigneur, sans compromettre & dégrader sa propre autorité. Il est même de l'honneur & de la gloire du Suzerain, quand il y en a un, d'employer son autorité & sa puissance pour les contenir dans le devoir, parce

que le feudataire est en cette qualité sous sa protection , envers & contre tous. Par conséquent , bien loin de prêter l'oreille à la proposition des Mayorquins , & de chercher à en tirer avantage , le Roi Don Pédre auroit dû leur rappeler leurs obligations , & leur faire sentir , que s'ils s'en écarteroient , il ne pouvoit lui-même se dispenser d'aider leur Roi à les réduire. En vain pour le justifier , on allègue que le Roi Don Jayme surchargeoit d'impôts ses sujets : on sçait que le Roi Don Pédre ne pouvoit lui en faire un crime , puisque les Rois d'Arragon abandonnoient aux Mayorquins , par l'acte d'inféodation , les impôts même , que les Suzerains se réservent quelquefois : c'est ce qu'on voit par l'Acte qui est à la fin de cette Préface , & dans lequel on lit entre autres articles , où parle le Roi Don Sanche de Mayorque.

Mais il est faux , quoi qu'en disent Ferréras & Zurita , un de ses guides , que les Mayorquins aient porté contre leur Souverain aucunes plaintes au Roi d'Arragon , ni invité le dernier à se saisir de leurs Îles , & à les réunir à sa Couronne pour toujours. Outre qu'il n'en est rien dit par le Roi Don Pédre IV. dans son Histoire , ce fait est démenti par une Lettre que Vincent Mur rapporte en entier dans le

tome second de l'Histoire de Mayorque , Liv.4. chap. 13 (12) & que la Communauté & le Royaume de Mayorque écrivirent le 18 Juin de l'année 1342 , au même Roi Don Pédre , en réponse à la sommation que ce Prince leur fit de se ranger sous son obéissance , & de cesser de regarder Don Jayme comme leur Roi. Après y avoir protesté qu'ils reconnoissoient leur Souverain pour un Roi très-équitable , & que tout le monde devoit le tenir pour tel , ils finissent par déclarer que ni crainte , ni menace , ni maux , ni dangers ne pourront jamais les faire manquer à la fidélité qu'ils lui doivent , & dans laquelle ils espèrent persister toujours , avec la grace de Dieu. Croira-t'on qu'ils eussent ainsi parlé du Roi Don Jayme , & eussent montré pour lui , dans cette occasion , tant d'affection , s'ils avoient fait auparavant une démarche si contraire ? Il a donc fallu que le Roi Don Pédre ait été excité par d'autres raisons ,

On ne peut pas dire non plus que le refus du Roi Don Jayme de se rendre à l'ajournement , fût le motif qui fit agir le Roi Don Pédre : il est constant que ce ne fut qu'un prétexte spécieux dont le Roi d'Arragon se servit , pour donner une couleur à son entreprise. C'étoit là précisément ce qu'il de-

mandoit , & ne il douroit point de l'avoir. Embarrassé sur le parti qu'il devoit prendre dans les démêlés & la guerre entre le Roi de France & le Roi de Majorque , à cause des instances vives & réitérées du dernier , pour obtenir de lui du secours , en vertu de leurs engagements réciproques , il s'avisa de faire citer le Mayorquin aux Etats de Catalogne , afin de le mettre dans le cas d'être réfractaire à ses ordres , & de pouvoir par-là se tenir dégagé de ses obligations envers lui. C'est ce qu'il donna à entendre à son Conseil , quand il lui proposa cet expédient. Je rapporterai ailleurs ses propres termes ; il est donc sûr qu'il ne cherchoit qu'à rompre avec le Mayorquin , & qu'à se délier ; & le succès de ce stratagème ne devoit pas lui paroître douteux. Il sçavoit que le Roi de Majorque ne pouvoit alors s'absenter du Roussillon , où les François étoient entrés à main armée , sans s'exposer à le perdre , & il étoit bien persuadé , que quelque envie qu'eût ce Prince de lui obéir , la situation de ses affaires ne le lui permettroit pas. La chose arriva comme il l'avoit prévue ; le Roi Don Jayme ne comparut point , non pas de dessein prémédité , ou faute de le voir , quoique Ferréras l'insinue , mais parce qu'il ne lui fut pas possible ; & de-là , le Roi Don

Pédro prit occasion , pour s'exempter de remplir ses engagements , de le déclarer contumax & rebelle. Cette déclaration se fit même dès le lendemain du jour fixé pour la comparution , sans aucun égard à tous les obstacles légitimes , qui dans la position où étoit le Roi Don Jayme , pouvoient retarder le voyage, en cas que ce Prince pût trouver le moyen de le faire ; & à cet empressement on n'a pas de peine à reconnoître quel étoit le véritable but de l'Arragonnois, en citant le Mayorquin.

Le Roi Don Jayme étoit cependant très excusable. Il ne falloit pour le justifier , que l'embarras & la nécessité de défendre en personne ses Domaines contre l'invasion du Roi de France , qui étoit pour lui un ennemi , d'autant plus puissant & redoutable, qu'il n'avoit que très peu de force à lui opposer. Sa présence étoit indispensable dans le Roussillon , afin d'animer ses sujets & ses troupes , qui n'ont jamais autant d'ardeur & de zèle , que lorsqu'ils sont sous les yeux de leur Souverain. Il n'y a point d'occasion où le Prince soit plus obligé de se montrer au Peuple & aux soldats , que quand le danger est éminent. Sa vûe est comme un Soleil qui échauffe les cœurs & ranime les esprits, & la moindre éclipse peut lui être funeste.

Le sixième tome s'étend depuis l'an 1391, jusqu'à l'an 1454. On y trouvera, comme dans tous les autres volumes, des Vignettes & des Lettres grises très-élégantes. La première Vignette représente Don Henri III., Roi de Castille, confirmant dans une assemblée d'Etats les Loix & Privilèges du Royaume, & prenant les rênes du Gouvernement. La seconde représente Saint Vincent Ferrier, publiant dans l'Eglise de Caspe, en présence des Ambassadeurs d'Arragon, de Catalogne & de Valence, la Sentence rendue par lui, & par huit autres Juges, pour l'élection & proclamation du Roi Don Ferdinand I., au Trône de cette Monarchie, après la mort du Roi Don Martin. La Carte de l'Isle de Sardaigne, qui est dans ce volume, nous a paru exacte & bien gravée. Le Traducteur fixe dans une Dissertation l'époque de l'établissement des Benedictins en Espagne; il est singulier que ce point d'Histoire ait échappé aux Sçavans sans nombre qu'a produits, & que produit tous les jours cet Ordre célèbre.

Le septième tome commence en 1454, & finit en 1483. On s'apperçoit, à mesure qu'on avance dans la lecture de l'ouvrage, dont nous rendons compte, que
l'Histoire

l'Histoire d'Espagne devient plus agréable Cette foule de petites Monarchies s'éteint insensiblement , & il est bien rare qu'un Royaume soit uni à un autre , sans quelque révolution un peu intéressante. Le mariage de Dona Isabelle , Reine de Castille , & de Ferdinand , Roi d'Arragon , est l'époque la plus mémorable de l'Histoire d'Espagne , & l'événement le plus frappant du septième volume. On trouvera à la tête une Dissertation fort curieuse , où sont très-bien développés les droits de tous les Prétendants au Trône d'Arragon , après la mort du Roi Don Martin. Les Compétiteurs étoient au nombre de sept, cinq Princes , & deux Princesses , qui sortoient tous de la Maison Royale d'Arragon.

DISSERTATION sur les maladies de l'urèthre , qui ont besoin de bougies. Par M. *André*. A Paris , chez *Pecquet* , rue de la Huchette , & à *Versailles* , chez *André* , rue de l'Orangerie , in-12. Un volume , 1751.

Les invectives que nous entendons tous les jours contre l'esprit frivole du siècle , n'empêchent pas qu'il ne s'imprime aujourd'hui un beaucoup plus grand nombre de Livres utiles , que dans le siècle dernier ;

un homme d'esprit a dit , que ce siècle-ci étoit la petite pièce du siècle passé ; cela peut être à plusieurs égards ; mais les Sciences & les Arts sont plus cultivés , & avec plus de succès , par nous , que par nos peres. Le Regne de Louis XIV. a été , si l'on veut , le Regne des fleurs ; le Regne de Louis XV. sera le Regne des fruits.

Le Livre de M. André , qui a occasionné ces réflexions , est utile , & très-utile : il seroit à souhaiter que l'Auteur y eût mis plus d'ordre & de netteté ; mais on sent que cet habile Chirurgien , entierement occupé de sa matiere , en a tout-à-fait négligé la forme.

LETTRES de M. le Chevalier de Tincourt , à Madame la Marquise de * * * , sur les Tableaux & desseins du Cabinet du Roi , exposés au Luxembourg depuis le 14 Octobre 1750. *A Paris* , chez *Meriget* , pere , Quai des Augustins.

DICIONNAIRE philosophique , ou introduction à la connoissance de l'homme. *A Londres* , 1751 , & se trouve à *Paris* , chez *Durand* , rue Saint Jacques. Un volume in-8°.

Cet ouvrage est proprement la définition des vices , des vertus , des plaisirs ,

des passions, des qualités du cœur & de l'esprit, &c. On y trouve bien expliqués tous les mots de morale & de politique, dont on n'a pas souvent une idée trop nette. Pour mettre nos Lecteurs en état de juger de l'utilité de cette nouveauté, nous en copierons quelques articles.

Age.

L'âge est le tems de la durée d'une chose. La vie de l'homme est partagée en plusieurs âges. L'enfance va jusqu'à quatorze ans. C'est le tems de l'éducation, qu'on ne peut trop tôt commencer. L'adolescence commence à quatorze ans, & finit à vingt-cinq; c'est l'âge le plus critique, parce que les passions y sont plus vives, & que la raison n'est pas assez formée pour les contenir dans de justes bornes. La jeunesse est depuis vingt-cinq, jusqu'à quarante; c'est le regne de l'ambition & du travail. L'âge mur est depuis quarante jusqu'à soixante; c'est l'âge de la raison, & le tems de la récolte. La vieillesse est depuis soixante jusqu'à quatre-vingt-dix; c'est le tems de la retraite & du repos; le tems fait pour jouir des fruits du travail & de l'expérience: après viennent la caducité & la décrépitude, qui entraînent à leur suite les infirmités & la mort.

F ij

Bonheur.

Le bonheur est un état constant de plaisirs ; il consiste dans la santé, la paix du cœur, & la tranquillité de l'esprit. La paix du cœur & la tranquillité de l'esprit s'acquièrent & se conservent par l'exercice de la vertu. La santé s'entretient par la tempérance, ainsi le bonheur est en nous, & dépend de nous en partie, car quoique la santé n'en dépende pas absolument, il faut cependant convenir qu'elle en dépend à certains égards ; d'ailleurs elle n'est pas essentiellement nécessaire au bonheur, puisqu'on voit tous les jours des gens qui sont privés de ce bien, & qui cependant sont heureux ; mais beaucoup moins, sans doute, que ceux, qui à la même quantité de bonheur, réuniroient encore cet avantage, qui rend la jouissance des autres bien plus sensible.

Ce ne sont pas les raisonnemens, dit Marc Aurele, ce ne sont pas les richesses, la gloire, ni les plaisirs, qui rendent l'homme heureux, ce sont ses actions. Pour les faire bonnes, il faut connoître le bien & le mal ; il faut savoir pourquoi l'homme est né, & quels sont ses devoirs ; ainsi, ajoute-t-il, le moyen de parvenir au bonheur, est un bon esprit ; que fais-tu donc ici, imagination ? Va-t'en au nom des Dieux, je n'ai nul besoin de toi. Tu es venue,

selon ton ancienne coûtume ; je ne m'en fâche point , va t'en seulement , je t'en conjure. Et dans un autre endroit , il ajoute : A quelque heure que la mort vienne , elle me trouvera toujours heureux. Etre heureux , c'est se faire une bonne fortune à soi même , & la bonne fortune , ce sont les bonnes dispositions de l'ame , les bons mouvemens , les bonnes actions.

Le bonheur est donc inséparable de la vertu : on peut , à la vérité , avoir sans elle des plaisirs passagers , si la dissipation , & les amusemens frivoles , qui traînent à leur suite l'ennui , le dégoût & le repentir , méritent un si beau nom. Au reste , la poursuite du bonheur ; dit le Spectateur Anglois , est toujours accompagnée de quelques inquiétudes , dont un homme qui se borne à des repas modérés , qui jouit de la conversation de ses amis , & d'un sommeil doux & paisible , ne s'embarrasse guères , pendant que les esprits sublimes parlent du bonheur & de la tranquillité ; c'est lui seul qui les possède.

Le bonheur est entre l'indifférence & la passion.

Esprit.

L'esprit est l'ame , considérée par la pensée , qui est un de ses attributs. On découvre dans l'esprit trois principales facultés , l'imagination , la mémoire , le jugement.

Ces trois facultés ne sont pas absolument opposées les unes aux autres ; cependant il est très-rare de les trouver réunies ensemble. On voit rarement qu'un homme , qui a beaucoup de mémoire , ait beaucoup d'imagination , & plus rarement encore , qu'un homme , qui a beaucoup d'imagination , ait beaucoup de jugement.

Voici la succession des opérations de l'esprit : les objets frappent les sens , la conscience avertit l'ame de cette perception ; l'attention lui dit , que c'est la seule qu'elle ait eue , & lui fait oublier les autres ; la réminiscence lui rappelle qu'elle l'a eue ; l'imagination la lui fait sentir de nouveau ; la mémoire lui en rappelle le nom , & quelques circonstances sans le premier sentiment de perception , & la contemplation qui y demeure attachée ; alors le jugement combine , abstrait , distingue , compare , compose , ou décompose , analyse , raisonne , juge , affirme ou nie.

Toutes ces différentes facultés dépendent de la disposition des organes , & établissent différentes sortes d'esprits.

Il y a l'esprit sublime , l'esprit pénétrant & profond , l'esprit fin & délicat , l'esprit naturel , l'esprit simple , l'esprit vaste & étendu , & l'esprit original.

L'esprit sublime , qu'on nomme autre-

ment génie, est celui qui sent & peint vivement les objets ; il fait des Orateurs & des Poètes ; l'imagination est son lot.

L'esprit pénétrant & profond envisage dans les choses le rapport qu'elles ont avec notre utilité, & c'est-là l'emploi du jugement. Il est propre aux Sciences & aux Arts : c'est ce qu'on nomme bon esprit. *Voyez bon sens.*

L'esprit fin & délicat voit dans ces mêmes choses le rapport & l'agrément qu'elles ont avec le plaisir de la vie : c'est ce qu'on appelle le bel esprit. Il possède les deux autres facultés de l'esprit, mais dans un degré moins éminent.

L'esprit naturel est ce goût de la belle Nature, qui nous fait dire & sentir ce qui est propre à un sujet.

L'esprit naturel ne dit que ce qu'il faut dire ; il met les choses à leur place, & rejette ces ornemens ambitieux, dont parle *Horace*.

Il se forme de la modération de l'ame, & de la justesse de l'esprit, à la différence du génie qui naît de l'activité de l'ame, & de la vivacité de l'imagination. *Voyez Goût.*

L'esprit simple est celui qui n'a point de pénétration ; ennemi de la vanité & du

F iiij

28 MERCURE DE FRANCE.

desir de briller , il fuit toute affectation , & ne se pique de rien.

Il suppose nécessairement l'esprit naturel , avec lequel on le confond souvent , quoique l'esprit naturel ne soit pas toujours simple. *Racine* n'avoit que l'esprit naturel ; *la Fontaine* , *Fenelon* & *Pascal* avoient l'un & l'autre , c'est ce qui fait qu'on a dit de ce dernier , qu'il étoit assez bête pour ignorer , qu'il valloit beaucoup mieux que *Nicolas* & *Arnaud*.

L'esprit simple est la marque de beaucoup de jugement.

L'esprit étendu , est celui qui a beaucoup de connoissance dans une Science ; l'esprit vaste , est celui qui réunit plusieurs connoissances dans différentes Sciences : l'un fait beaucoup , l'autre fait mieux. L'esprit étendu sent le rapport & la liaison des choses , & de conséquence en conséquence , il remonte jusqu'à leur principe : l'esprit vaste , n'apperçoit que les effets. L'un voit distinctement les objets , & l'autre ne les apperçoit que d'une manière confuse.

L'esprit original , est celui qui envisage & représente les objets sous un aspect nouveau , & qui a un air d'invention.

Cette qualité se remarque dans le tour

de l'expression , & dans le rapport rapproché des choses qui paroissent le plus éloignées , & le plus incompatibles. L'esprit original donne la facilité de s'exprimer , parce qu'il vient d'une grande netteté d'imagination , qui nous présente distinctement les objets , & des termes propres à les peindre.

L'esprit veut être cultivé avec modération ; trop d'étude l'accable , & rend les connoissances confuses ; le défaut d'exercice le fait tomber en langueur ; la réflexion le nourrit , & rend les idées claires & distinctes.

Il paroît un ouvrage imprimé in-8° à Paris chez Ph. N. Loitin & G. H. Butard , à la Vérité, 1750, intitulé, *Traité théorique & pratique du Plain-chant , appelé Grégorien*, dans lequel on explique les vrais principes de cette Science , suivant les Auteurs anciens & modernes ; on donne des règles pour la composition du Plain-chant , avec des observations critiques sur les nouveaux Livres de Chant. Ouvrage utile à toutes les Eglises , aux Séminaires & aux Maîtres de Chant , pour former des Chantres & les rendre capables , soit de composer des Chants d'Eglise , soit de juger de leur composition.

F v

Cet ouvrage est adressé à Messieurs les Préchantres, ou Grands-Chantres des Eglises de France.

Un Chapitre préliminaire apprend pourquoi la plupart des Chants nouveaux sont moins parfaits que les anciens. On donne des principes pour discerner les pièces originales, des pièces imitées. L'Auteur dit qu'il n'a entrepris ce Traité que pour procurer de meilleures compositions, en rappelant les principes des Anciens, la plupart inconnus depuis long-tems, parce qu'ils n'ont pas été assez approfondis par les Auteurs modernes. Ce Traité est divisé en deux parties.

Dans la première, après avoir parlé de l'origine & de l'usage du Chant, de son introduction dans l'Eglise, on donne les élémens de cette Science. On remarque ensuite que les Anciens n'avoient point donné de noms aux notes du Chant; qu'ils les distinguoient seulement par les noms des sept premières lettres de l'alphabet, A B C D E F G; que ce fut le Moine Gui d'Arrezzo, qui vers l'an 1022, leur donna les noms *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, qu'il tira de l'Hymne *Ut queant laxis*, de S. Jean-Baptiste. On donne le Chant qu'il y a lieu de croire que Gui avoit sous ses yeux. Après le tableau du système diatonique

des Grecs, on parle des différentes Gammes connues depuis Gui. On donne ensuite un chapitre entier qui contient la méthode pour apprendre à chanter. Puis entrant plus profondément en matière, on traite de l'origine des modes du Chant qu'on démontre être au nombre de douze. En effet soit qu'on consulte la nature ou les instrumens, on ne trouvera jamais que sept sons (le huitième étant concordant avec le premier, le neuvième avec le deuxième, &c.) d'où naissent sept octaves. Chaque octave peut être divisée en deux manières; ce qui produit 14 octaves, dont deux sont de mauvaise espèce, que les Anciens ont rejetées, & se sont fixés à 12 octaves légitimes qui constituent les 12 modes, fort méconnus aujourd'hui dans la plupart des Eglises. Leurs transpositions sont encore moins connues, & cette ignorance a fait dans les derniers tems adjuger à un mode des pièces de Chant qui sont d'un autre mode. On trouvera aussi comment ces 12 modes ont été réduits à 8, qu'on appelle vulgairement les 8. tons du Plain-chant. On explique ce que c'est qu'un mode, & quelles en sont les règles; on parle des innovations introduites dans le Chant Grégorien. En donnant les règles pour discerner les modes, on explique les termes Grecs *mesopycne*,

132 MERCURE DE FRANCE.

Barypycne , *Oxypycne* , ce qu'on doit entendre par ton majeur, ton mineur , d'ou viennent les dénominations Grecques, Dorien, Phrygien , Lydien , &c.

La seconde partie contient en détail les règles de la composition. Après la définition du Plain-chant & sa glose, on donne six règles générales de la composition. Pour bien composer le Plain-chant il faut , dit-on, 1°. bien entendre le texte & savoir la quantité , parce que le Chant doit perfectionner la prononciation & non pas la corrompre. 2°. bien comprendre les differens rapports de la lettre. 3°. se pénétrer soi même , pour ainsi dire , de l'énergie des paroles pour les animer & les rendre sensibles aux autres. 4°. Observer exactement que les chûtes , les repos , les notes terminantes ne se trouvent qu'où le sens des paroles le peut souffrir. 5°. que le choix du mode & la modulation conviennent au texte & à son objet. 6°. posséder parfaitement tous les modes & leurs differences spécifiques , pour ne les pas confondre les uns dans les autres. On trouve ensuite grand nombre d'exemples de fautes contre ces règles. Après ces remarques critiques on montre comment les différentes pièces de l'Office divin doivent être composées , quel en doit être le

goût & la tournure , ce qu'il faut observer dans la composition des Antiennes , quelle liaison il doit y avoir entre les Antiennes & les Pseaumes. On traite en général de la Psalmodie ; on parle des regles qu'on doit suivre dans la composition des Répons. A l'égard des Hymnes , on avertit que leur Chant est tout différent de celui des autres pièces ; que pour être regulier il doit faire scander le vers , ce qui n'a encore été parfaitement observé dans aucune Eglise. Celles qui font des nouveaux Bréviaires trouveront des Chants pour toute espece de vers , assez multipliés pour ne pas trop répéter les mêmes. L'auteur dit que le Chant des Messes doit être d'un goût tout différent de celui des autres Offices ; que même chaque pièce de la Messe a sa tournure propre : en parlant des Traits, on donne des exemples de plusieurs défauts, qui se trouvent dans la plûpart.

Pour ne pas s'écarter des usages vulgaires dans le détail des modes , on les range en huit articles , sous lesquels on range aussi les quatre autres modes , en les mettant à la suite de ceux auxquels les modernes les ont rapportés. On montre la source de chaque mode , son étendue , ses notes essentielles , ses qualités. On donne des exemples d'Antiennes, de Répons, d'Hymnes.

134 MERCURE DE FRANCE.

de differens mètres. On parle ensuite de la transposition du mode , dont on fournit des exemples. À la fin de chaque mode on rend sensible par des exemples la liaison qui doit être entre les terminaisons de psalmodie & les intonations d'Antiennes ; on donne les règles de la psalmodie propre à chacun de ces modes , avec les exceptions qui conviennent dans les differens cas. Dans tous ces articles on trouve quantité d'exemples de pièces défectueuses , & l'on montre comment on doit les réformer. Après tout ce long détail , on parle des neumes , des périélèses , enfin de la maniere de bien chanter.

Les Auteurs cités , pour appuyer cet ouvrage , sont S. Bernard ; le traité du Chant, attribué à ce Saint; le Cardinal Bona, un Livre imprimé à Bâle en 1582. M. Ozanan , Professeur Royal. M. Rolin , M. Nivers Organiste du Roi , le Pere Kyrquer Jésuite , l'Antiphonier de Paris de 1681. Quelques Mémoires de Littérature de l'Académie , &c.

Les exemples sont tirés des Eglises de de Rome , du Romain en usage en France , de Paris , de Rouen , de Sens , d'Auxerre , de Troyes , de Nevers , de Meaux , d'Orléans , de Beauvais , d'Amiens , de l'Ordre de Cluny , &c. Un de Messieurs les

Préchantres , très intelligent , ayant lû attentivement ce Livre , dit : *Il est fâcheux que cet Ouvrage n'ait pas paru , il y a trente ans , il n'y auroit pas tant de mauvais Chants dans l'Eglise.*

M. FERRET vient de faire soutenir aux Ecoles de Médecine une Thèse , dans laquelle il examine , si l'air de Meudon est aussi sain , que sa situation est agréable. Ce Médecin se détermine pour l'affirmative ; le fond de sa Thèse , qui a fait du bruit , est d'un bon Physicien , & le style , d'un homme nourri des bons modèles de l'antiquité.

B E A U X - A R T S.

L'Académie Royale de Peinture & de Sculpture s'assembla , Samedi 10 Juillet ; ce jour étoit indiqué par M. de Tournheim , Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens de Sa Majesté , pour faire la distribution des grands Prix.

M. le Directeur Général étant arrivé sur les cinq heures , M. Coypel , Premier Peintre du Roi , & Messieurs les Officiers en exercice , furent au-devant de lui , & l'accompagnèrent dans la Galerie d'Apollon , pour y voir les ouvrages des Elé-

176 MERCURE DE FRANCE.

ves protégés, & ensuite dans la Salle d'assemblée, où M. le Directeur Général prit séance en la manière accoutumée.

Après quoi M. de Boze, Honoraire-Amateur de cette Académie, lut une Dissertation sur la distinction qu'on doit faire pour placer des inscriptions aux Tableaux.

Cette Dissertation traitée avec force, & tout le goût de cet Amateur éclairé, fut extrêmement applaudie.

Cette lecture faite, M. le Directeur fit la distribution des grands Prix.

S Ç A V O I R ,

Le premier Prix de Peinture, à M. Mel-ling (Eleve protégé.)

Le premier Prix de Sculpture, à M. de la Rue.

Le second Prix de Peinture, à M. Deshayes.

Le second Prix de Sculpture, à M. Anvray.

CATALOGUE des Estampes gravées d'après Rubens, auquel on joint l'œuvre de Jordaens, & celle de Wischer, avec un secret pour blanchir les Estampes, & en ôter les taches d'huile. Par R. Hecquet, Graveur. A Paris, chez Briasson, rue Saint Jacques, & Jombert, rue Dauphine.

Le but de l'ouvrage que nous annon-

cons., est de faire connoître les Estampes les plus rares des grands Maîtres, dont il y est parlé, & les meilleures épreuves des plus communes. Ce double objet est exécuté avec goût & avec soin, & suppose des recherches & des connoissances fort étendues. Comme il est impossible de faire l'extrait d'un Catalogue, nous nous bornerons à parler, d'après M. Hecquet, du secret de blanchir les Estampes.

Quelque beau que soit un ouvrage en lui-même, il n'est pas douteux qu'il ne perde beaucoup de son prix, si les Spectateurs n'en peuvent découvrir toutes les beautés. Souvent les meilleures Estampes seroient au rebut ou dans l'oubli, si quelque connoisseur ne les faisoit revivre, en leur rendant leur premier éclat. Or voici le véritable moyen de le rétablir, & de redonner aux Estampes ce beau net qui contribue tant à les faire valoir.

Je distingue dans les Estampes deux sortes de mal-propretés; les unes sont rousses, & les autres jaunes. La roussueur des Estampes provient d'avoir été trop exposées aux impressions de l'air. Les jaunes sont celles qui ont été imprimées avec de l'huile qui n'étoit pas assez brûlée, car quand les Imprimeurs n'ont pas l'attention de faire suffisamment brûler leur huile, les

138 MERCURE DE FRANCE.

Estampes deviennent jaunes dès les premiers jours, ce qui provient de ce que l'huile, n'ayant point assez de corps, elle coule à côté de la taille, & jaunit le papier.

L'opération que je propose ne se fait qu'à la chaleur du Soleil : plus il est chaud, plus elle est prompte. Ainsi les mois de Juin, de Juillet & d'Août sont les plus favorables. En voici tout le procédé.

On prend une table, ou des planches ; on attache de petits clous des deux côtés ; on y passe des fils en travers, afin d'empêcher que le vent n'enleve les Estampes ; on étend ensuite du papier, de crainte que les pores du bois venant à s'ouvrir, ne communiquent à l'Estampe la rouille de l'eau qui s'y attacherait, & qui seroit plus difficile à ôter que les taches d'huile. Il n'est pas nécessaire qu'il y ait plusieurs feuilles de papier les unes sur les autres ; il suffit que la table, ou les planches en soient entièrement couvertes. On y placera les Estampes, sur lesquelles on veut faire l'opération, & on versera dessus de l'eau bouillante. Il faut avoir l'attention d'en verser partout, & comme il y a des endroits où les Estampes se recoquillent, & que les plus élevées se séchent plus vite, on aura une éponge fine, & on se servira

de l'eau qui est dans le creux des Estampes , pour en mouïller les endroits qui se séchent. Après avoir versé trois ou quatre fois de l'eau bouillante , on s'appercevra que le roux ou le jaune de l'Estampe s'attachera dessus. Il ne faut point s'en inquiéter : plus les Estampes blanchiront , plus cette espece de rouille augmentera. Quand les Estampes seront blanchies , on les mettra dans un vaisseau quarré de cuivre ou de bois , de la capacité de la plus grande Estampe ; on versera dessus de l'eau bouillante , & on couvrira le vaisseau avec du linge , ou quelque étoffe , pour bien conserver la chaleur. Au bout de cinq ou six heures cette rouille se détache , & s'évapore dans l'eau. Il faut observer , avant de verser cette dernière eau , d'étendre sur les Estampes déjà mouillées , une feuille de fort papier blanc , de crainte que l'eau bouillante ne les déchire.

Cela fait , on les étendra sur des cordes pour en exprimer l'eau , & quand elles seront à moitié séchées , on les mettra dans des feuilles de papier , ou entre des cartons , qu'on chargera de quelque chose de pesant , pour qu'elles ne se recoquillent point.

Il faut que les Estampes soient bien rousses , ou bien jaunes , pour être deux jours

140 MERCURE DE FRANCE.

à blanchir , car elles blanchissent ordinairement dans un jour.

La même opération ôte toutes sortes de raches d'huile , mais il faut y employer plus de tems. J'ai été quelquefois huit jours à en ôter une ; il est vrai qu'elle étoit de l'huile , dont les Peintres se servent , & qui est la plus difficile à détacher , surtout quand elle est fort invétérée. J'ai alors la précaution de ne point exposer le côté de la gravûre. Je tourne mon Estampe , de crainte que l'ardeur du Soleil n'en enleve la fleur.

AMPHITRITE , gravée par Et. Fessard , d'après un dessin de M. Natoire , appelée communément , *Etude pour peindre.*

Le titre de cette Estampe , haute de 14 pouces , 3 lignes , & large de 9 pouces , moins 2 lignes , nous apprend d'abord le nom de l'Auteur , ainsi on ne fera point étonné de la noblesse , de la grandeur & de la simplicité de ce beau groupe. Il n'est composé que d'Amphitrite , heureusement placée sur un dauphin , d'un enfant appuyé sur elle , & cependant attentif à conduire le poisson , & d'une Nymphe de la mer , placée dans la demi-teinte , & dont on ne voit que le buste & une main. Si l'élégance de ce groupe augmente nos re-

grets sur le départ de ce grand Maître que Rome nous enleve , la beauté des détails , & les effets sages & brillans du Ciel & de la mer , ne les diminuent assurément pas ; d'ailleurs la couleur , le travail & l'accord de cette planche , font d'autant plus d'honneur au Graveur , qu'il a exécuté cette belle planche d'après une étude. Cet ouvrage nous fait donc beaucoup esperer pour l'exécution de la Chapelle des Enfans Trouvés , dont ce même Graveur est chargé , & cette esperance est d'autant mieux fondée , qu'il paroît nourri de la maniere du Maître , & que cette grande entreprise , pour laquelle le Public a souscrit , est faite sur des desseins plus terminés & plus arrêtés que celui-ci.

M. Fessard demeure rue de la Harpe , vis-à-vis la rue Serpente. Il a prolongé jusqu'à la fin de Décembre , le tems des souscriptions pour la Chapelle des Enfans Trouvés. Il avertit que passé ce tems-là , on payera 80 livres.

Noms des nouveaux Souscripteurs.

Madame la Marquise de Pompadour ;
Mrs Fraissier , Directeur des Fortifications
à Brest ; Labellangeray ; Brochant , Marchand , rue de l'Arbre-sec ; Pisani , Maître des Comptes , rue Montmartre ; l'Abbé

Souciet; l'Abbé Turaudin, Chanoine à Boulogne-sur-Mer; Barrois, Libraire, Quai des Augustins; Dupleix, rue Tiquetonne; Franceuil, Receveur Général des Finances de Metz & Alsace, rue Plâtrière; Chardon, Chanoine de Toul, en Lorraine; Herbert, rue S. André des Arcs, & plusieurs autres, dont on n'a pas laissé les noms.

CARTES pour apprendre la Géographie. Par M. *Delaistre*, Ingénieur du Roi, & de S. A. S. M. le Prince de Conti. *A Paris*, chez l'Auteur, rue Galande, près la Place Maubert. On les trouve aussi à *Lyon*, chez *Plaignard*; à *Lausanne*, chez *Gosse Junior*; à *Avignon*, chez *Giroud*; à *Marseille*, chez *Carry & Boyer*, fils; à *Amsterdam*, chez *Rey*. Ceux qui voudront en débiter dans leurs Villes, pourront s'adresser à *Paris*, à M. de la Combe, rue & Hôtel Saint Severin, en affranchissant leurs Lettres. Cette collection se vend 24 liv.

Le premier jeu renferme les quatre parties du monde, sçavoir, l'Europe, l'Asie, l'Afrique & l'Amérique, qui font la Géographie en général; c'est avec ce premier jeu qu'il faudra commencer à jouer.

Les autres jeux renferment en particulier les Empires, les Royaumes, les Répu-

bliques , les Electorats , les Principautés , Souverainetés , &c. avec leurs divisions & subdivisions.

Quand on sçaura le premier jeu , on prendra celui qui contiendra le Pays qui intéresse le plus.

La collection de tous ces jeux compose trois sixains. Il y en a un général des quatre parties du monde , six de la France , trois de l'Empire d'Allemagne , un pour l'Angleterre , l'Ecosse , l'Irlande , & la Hollande , un autre pour les Royaumes de Suède , Dannemack , Norwége , & Prusse , un jeu pour la Pologne , un autre pour la Hongrie , la Transilvanie , la Moscovie , & la Turquie , en Europe ; deux jeux pour l'Italie , & deux autres pour l'Espagne & le Portugal.

Le Roi & la Dame de ces jeux sont désignés en partie par des têtes couronnées , & le Valet par un chapeau , ou bonnet à la mode du Pays , dont la Carte porte le nom. Au dessous de chaque figure est un cartouche , sur lequel est en tête le nom de la Ville principale , & celui de la Riviere , ou Port de mer où elle se trouve située , & plus bas dans le cartouche du Roi , sont les bornes de l'Empire , du Royaume , ou des Provinces dont la Carte porte le nom.

144 MERCURE DE FRANCE.

Dans celui de la Dame est la division, & dans celui du Valer se trouvent les noms des principales Rivieres.

La Carte qui représente l'As, porte au centre l'écu des Armes de l'Empire, Royaume, ou Province dont elle porte le nom, blazonnées selon les régles ordinaires du blazon; ainsi il ne faut avoir aucun égard à la couleur qui est dessus; elle ne sert qu'à faire connoître la couleur avec laquelle elle doit aller.

Les As du jeu des quatre parties du monde sont différentes, parce qu'il n'y a point d'Armes particulieres de ces quatre parties; ainsi pour les rendre plus conformes aux autres, on a mis un petit cartouche dans le centre de la Carte, sur lequel cartouche est une figure hieroglyphique, qui représente la partie du monde, dont le cartouche porte le nom. Dans le même cartouche est le nom d'une Ville, avec celui de la Riviere qui y passe. Au-dessus & au-dessous de ces cartouches, & des écus de tous les autres jeux, on a eu soin d'y marquer la fertilité du Pays & son commerce.

Il y a de plus dans les Rois, Dames & Valers, des jeux particuliers; la distance de la Ville, qui est au haut du cartouche, à la Capitale de l'Empire, ou Royaume, &c.

A

A l'égard des autres cartes, comme les dix, neuf, huit, sept, six, cinq, quatre, trois & deux, elles sont désignées par leur nombre de points, qui représentent autant de Villes ou Bourgs, avec leurs noms, celui de la rivière qui y passe, la distance de leurs Capitales, & à l'accolade le nom de la Province, ou de la Généralité, Principauté, Duché, Comté, République, dont la Ville ou Bourg dépendent.

Sur les Cartes de la position des quatre parties du monde, il n'y a point de distance particulière. Les accolades qui sont entre les Villes, désignent le Pays d'où elles dépendent.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette utile invention. On distribue aux personnes, qui veulent en faire usage, un petit Livre où sont très bien expliquées toutes les règles du nouveau jeu.

LE SIEUR ROYLET, expert Ecrivain, rue de la Verrerie, au Livre d'or, a inventé depuis peu une méthode nouvelle sur son Art, qui conduit les mouvemens du bras & des doigts dans la justesse des figures de caractères, réguliers & expédiés, en sorte qu'on est avancé de plus de moitié, que par les méthodes ordinaires; elle est d'une très-naturelle & simple invention, & relative aux principes de ses Traités. Le

G

Sieur Royllet a en vûe par cette méthode, le progrès des jeunes Eleves, que Sa Majesté a ordonné être instruits sur les Sciences & les Arts dans l'Ecole militaire.

Nous avons en la curiosité de lire les deux Traités de M. Royllet, qui ont pour titre : Nouveaux principes de l'Art d'écrire ; nous y avons trouvé de bons principes & de la clarté. Il seroit à souhaiter que ses méthodes fussent plus connues & plus répandues. Nous exhortons les Maîtres à écrire, à se les procurer, & à les faire acheter par leurs Eleves : elles coûtent 8 liv. 10. On les trouve chez l'Auteur.

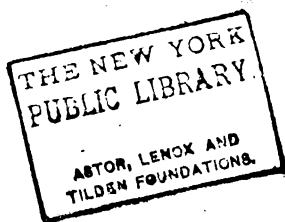


C H A N S O N.

Que vois-je, ô Ciel ! hélas ! où sont les fleurs,
De ton pampre naissant l'ornement & la gloire ?
O mon espoir ! ô mes tendres ardeurs !
Tout est perdu ; c'en est fait de Gregoire.
Destin, assouvi tes fureurs ;
Joui, cruel, de ta victoire ;
Ma vigne a coulé, je me meurs ;
Ah ! pourrais-je vivre sans boire ?

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

G ij





S P E C T A C L E S.

M On sieur *Dancourt*, nouvelle Haute-Contre, a débuté le 9 Juillet, à l'Opéra par l'Ariette; *Jeune beauté*, de l'Opéra des Graces, de feu M. *Mouret*. On a trouvé à ce nouvel Acteur de l'étendue dans la voix, de très beaux sons dans le bas, le medium assez agréable, des cadences & de la flexibilité. Il faut espérer que plus d'assurance, & d'habitude du Théâtre, lui feront donner dans le haut des sons filés, justes & nourris. Il est d'autant plus à souhaiter que cet Acteur se perfectionne, qu'il a une figure fort avantageuse, & que dans le rôle de Valère, qu'il a joué quelques jours après son début, on n'a rien trouvé de choquant, ni de désagréable dans son jeu, ce qui est beaucoup pour un débutant. Au reste quand il ne seroit propre qu'au rôle de haute-taille, il rempliroit à cet égard un grand vuide à l'Opéra.

Mlle *le Miere* a joué les rôles d'Hébé & de Famine, à la place de Mlle *Compée*, & celui d'Emilie, à la place de Mlle *Chevalier*. Le Public étoit accoutumé depuis long-tems à faire beaucoup d'accueil à la

148 MERCURE DE FRANCE.

figure de cette jeune Actrice : les Connoisseurs ont vû avec plaisir , qu'elle s'étoit extrêmement perfectionnée du côté du chant. On a surtout été content du goût & de la légèreté qu'elle a mis dans l'*Ariette, Papillon inconstant*

On mettra Mardi 3 Août, l'Acte des *Sauvages*, à la place de celui du *Turc généreux*.

Mlle *Fauvelle*, qui n'avoit jamais paru sur aucun Théâtre public, débuta à la Comédie Française le 5 Juillet. Ses rôles de début ont été *Inès*, dans la Tragédie de ce nom, *Andromaque*, dans la Tragédie de ce nom, & *Junie*, dans *Britannicus*.

Les Comédiens Italiens ont continué les représentations du Ballet des Meuniers jusqu'à Lundi 26 Juillet, qu'ils ont donné la première représentation des *Indes dansantes*, Parodie des Indes galantes. Nous rendons compte le mois prochain de cette nouveauté, qui nous paroît réussir.

CONCERTS A LA COUR; A Compiègne.

LE 29, & le 30 Juin, le 3, & le 7, Juillet, on chanta chez la Reine, le Prologue & les cinq Actes de la Pastorale d'Issé, paroles de feu M. de la Motte;

Musique de feu M. Destouches, Sur-Intendant de la Musique du Roi.

Mlles Lalande, de Selle, Mathieu, Godonnesche, Guédon, & Messieurs Besche, Joguet, Dubourg, Godonnesche, Bazire, & Daigremont, en ont chanté les rôles.

Le 7, le 10 & le 12, on chanta la Pastorale de Diane & Endimion, paroles de M. de Fontenelle, Musique de M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roi, & Chevalier de l'Ordre de S. Michel.

Mlles Lalande, de Selle, Mathieu, Godonnesche & Guédon; Messieurs Poirier, Besche, Joguet, Dubourg & Godonnesche, en ont chanté les rôles.



NOUVELLES ETRANGERES.

D U N O R D.

DE STOCKHOLM, le 12 Juin.

LEs Etats du Royaume feront le premier du mois d'Octobre l'ouverture de leur Assemblée, & procéderont à l'élection d'un Maréchal de la Diette, mais ils ne commenceront leurs délibérations que le 12. La cérémonie du Couronnement du Roi est fixée au 8 du même mois.

On a arrêté depuis quelque temps M. Wickman, Juge des troupes, & un Officier, nommé

Nordberg. Le Gouvernement doit faire venir de Finlande M. d'Ehrenmalm, ci-devant Gouverneur d'Abo, & M. Ramson, Lieutenant Colonel, pour sçavoir d'eux quelques circonstances concernant ces deux prisonniers, qui par leurs dépositions ont donné lieu à des découvertes importantes.

Cette Capitale vient d'éprouver un désastre, qui n'avoit point eu d'exemple depuis qu'elle existe. Le 19 de ce mois à onze heures du matin, le feu prit à une maison derrière l'Eglise de Sainte Claire. Le Régiment des Gardes, qui, par la police établie ici, doit dans toutes les occasions d'alarme se rassembler à certains signaux, & se rendre où son secours est nécessaire, étoit hors de Stockholm, & campoit à deux lieues de cette Ville. Avant qu'on pût le faire revenir, l'embrasement s'étoit déjà fort étendu dans tout le Fauxbourg du Nord. Pendant que tout le monde étoit accouru pour arrêter de ce côté le progrès des flammes, un nouvel incendie se manifesta l'après-midi au Fauxbourg du Sud. Le partage de l'attention & des secours qu'on fut obligé de donner à ce dernier quartier, éloigné de l'autre d'une demi lieue, devint funeste à tous les deux. L'un & l'autre incendies étoient encore dans leur plus grande force, lorsqu'à huit heures du soir un troisième quartier de la Ville, nommé *le Lagorstrand*, fut affligé du même malheur. Le péril & les difficultés augmentant ainsi d'un moment à l'autre, il étoit déjà cinq heures du matin, avant que l'on eût pu parvenir à éteindre entièrement le feu. Le 21, cet affreux spectacle fut encore renouvelé dans un quartier voisin du *Lagorstrand* & dura jusqu'à la nuit. On peut se représenter combien alors tous les habitans de cette Capitale devinrent

attentifs à prévenir de pareils accidens ; mais tous leurs soins , secondés par les sages mesures du Gouvernement , ne les ont point garantis de la douleur de voir encore le 22 à quatre heures après midi le feu éclater dans un cinquième quartier de la Ville , peu distant du *Skepsholm* , où est le Port des Galères. Le vent donnant directement sur ce Port , sur les Magasins , & sur le Parc d'Artillerie , ce n'est que par la présence du Roi & par les dispositions admirables que Sa Majesté ordonna elle-même , qu'on a sauvé ces dépôts si précieux pour la défense de l'Erat. Dans les cinq incendies , environ cinq cens maisons ont été réduites en cendres , ainsi que l'Eglise de Sainte Claire , qui par son ancienneté & par la magnificence de ses ornemens , tant extérieurs qu'intérieurs , doit être regardée comme une perte considérable. La fureur du peuple a fait arrêter plus de deux cens personnes , soupçonnées d'avoir quelque connoissance d'un complot d'incendiaires ; auquel on attribue les malheurs de cette Ville ; mais jusqu'à présent il ne transpire rien des découvertes qu'a pu faire le Tribunal , chargé d'examiner les Prisonniers.

DE COPPENHAGUE , le 20 Juin.

On a reçu avis de Pologne , que les Députés , dont le Tribunal de Radom est composé , se disposent à se séparer. Les mêmes nouvelles font mention de plusieurs désordres commis encore depuis peu par les Haydamakis. Ces brigands ont saccagé Czarnopile & plusieurs Villages des environs. Ils ont marché ensuite à Narow , & après y avoir mis le feu à quelques maisons pour jeter la confusion parmi les habitans , ils ont forcé le

G iij

Château, qu'ils ont entièrement pillé. M. Odachouski, qui y commandoit, a été tué, ainsi que la plupart des soldats qu'il avoit sous ses ordres. On fait monter à deux cens vingt-cinq mille florens le dommage que les Haydamakis ont causé dans cette dernière course. La grande quantité de butin, dont ils étoient chargés, ne leur ayant pas permis d'enlever quelques pièces d'artillerie de campagne, qui étoient à Natow, ils en ont détruit une partie, & ils ont jeté les autres dans une rivière voisine. A l'approche d'un détachement de troupes réglées qu'on a fait marcher pour les attaquer, ils ont pris la fuite.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 19 Juin.

LES Etats du Royaume de Hongrie ont consenti à l'entretien d'un Corps de trente six mille hommes; mais ils insistent fortement pour obtenir une diminution sur le subside extraordinaire que l'Impératrice Reine leur a demandé. Il a été réglé que la Cour déduiroit, sur le payement des fournitures faites aux troupes Impériales par les Piémontois pendant la dernière guerre, certaines dettes dont le Roi de Sardaigne s'est chargé, en acquérant les possessions qui lui ont été cédées dans la Lombardie. L'Impératrice Reine a rappelé le Comte de Konigseg, son Ministre auprès de l'Electeur de Cologne. Cette Princesse a donné ordre qu'à l'avenir toutes les troupes fissent régulièrement l'exercice deux fois par semaine. En même tems elle a fait sçavoir aux Colonels, que la honte des châtimens publics décourageant souvent les Soldats, & étant une des principales cau-

tes qui les engagent à désertter, elle desiroit que lorsqu'ils encoureroient quelqu'une des punitions usitées dans la discipline militaire, ils ne la subissent que dans l'enceinte des Casernes, ou dans dans d'autres endroits particuliers. On vient de publier un Edit, par lequel il est ordonné aux personnes, qui reçoivent des pensions de la Cour, de passer une partie de l'année dans une des Provinces de la domination de l'Impératrice Reine.

DE BERLIN, le 26 Juin.

L'Académie Royale des Sciences propose pour le Sujet du Prix de *Physique*, qu'elle doit donner en 1753, d'examiner, 1^o Si la communication entre les Muscles & le Cerveau, par l'entremise des Nerfs, s'exécute par une matiere fluide, qui fait gonfler le Muscle dans son action. 2^o Quelle est la nature, & quelles sont les propriétés de ce fluide. 3^o De quelque maniere il peut produire dans les Muscles cette action si surprenante, par laquelle on voit le mouvement & le repos se succéder presque dans un même instant. Elle recevra jusqu'au premier Janvier de ladite année les Mémoires destinés à concourir pour ce Prix, qui consiste en une Médaille d'or, du poids de cinquante Ducats. Le Prix, qui a été réservé l'année dernière, sera délivré dans l'Assemblée publique du 31 Mai 1752. L'Académie a annoncé par differens Programmes, que le Sujet proposé pour ce Prix, est la *Théorie de la résistance que les Corps solides souffrent dans leur mouvement, en passant par un fluide*. Cette Compagnie exhorte les Sçavans qui ont déjà travaillé, ou qui travailleront sur cette Question, à tâcher de concilier la Théorie avec l'expérience, & à prouver que la quantité de résistance qu'un Corps, qui se meut dans

G. v

un fluide , doit éprouver selon le raisonnement & le calcul , est précisément la même qu'il éprouve effectivement. On n'admettra au concours que les Mémoires qui auront été remis avant le premier Janvier de l'année prochaine. La même regle sera observée par rapport aux Mémoires, composés pour le Prix de *Be'les Lettres* de la même année. L'Académie demande que les personnes , qui aspireront à ce Prix , examinent , 1°. *Dans quel tems les peuples Allemands sont rentrés en possession des Marches qui sont entre l'Elbe & l'Oder , ainsi que de la nouvelle Marche & de la Poméranie.* 2°. *D'où l'on tira les Colonies Allemandes , qu'on établit dans ces Contrées , & en même tems comment & sous quelles conditions elles y furent établies.* 3°. *Quelles furent les mesures & les précautions qu'elles prirent pour se maintenir , & pour affoiblir les Venedes qu'elles trouverent dans le pays.* 4°. *En quel tems la Langue des Venedes a cessé d'y être en usage , & pourquoi les Allemands , qui se sont établis dans les Marches , n'ont point adopté cette Langue , tandis que ceux qui ont passé dans les Gaules , en Italie & en Espagne , ont adopté les Langues des Nations qu'ils y ont jointes.*

DE RATISBONNE, le 30 Juin.

Le College des Princes a présenté au Directoire de Mayence un Mémoire sur la nécessité de dresser le projet d'une Capitulation fixe & perpétuelle, qui soit signée à l'avenir par tous les Empereurs avant leur Couronnement , & qui règle d'une manière stable les engagements , auxquels ils sont tenus par leur Dignité de Chefs du Corps Germanique. Ce Mémoire a été communiqué au Collège des Electeurs.

DE WELTZLAAR, le 28 Juin.

Depuis plusieurs années , les Présidens & Conseillers de la Chambre Impériale , établie en cette Ville , pour juger en dernier ressort les affaires litigieuses qui surviennent dans l'Empire , demandent qu'on transfere ailleurs leur Tribunal. Ils viennent de renouveler leurs instances à ce sujet. Les raisons , sur lesquelles ils fondent la nécessité de changer le lieu de leur résidence , sont , qu'on est obligé de faire venir ici par charrois toutes les provisions dont on peut avoir besoin ; que les chemins , qui y conduisent , sont très-difficiles pour les voitures ; qu'il n'y a point de Marché public dans cette Ville pour aucune espece de denrées , & que les Païsans , qui en apportent , y mettent le prix qu'ils jugent à propos ; qu'on est privé ici de plusieurs des Artisans les plus nécessaires ; que d'ailleurs la Ville n'est pas assez grande pour fournir des logemens à toutes les personnes qui viennent solliciter le jugement de leurs procès ; qu'il n'y a point de Collège , & qu'ainsi la plûpart des Juges ne peuvent garder leurs enfans auprès d'eux , s'ils veulent leur faire donner une éducation convenable ; que les Catholiques & les Protestans étant dans la nécessité de célébrer l'Office Divin dans une même Eglise , il s'élève souvent entre eux des differends , qui nuisent à la tranquillité & à l'union des Membres de la Chambre ; que l'usage , dans lequel on est ici d'inhumér les morts dans la grande Place , contribue à rendre mal sain le séjour de cette Ville ; enfin que dans les tems de guerre le voisinage des Armées est fort incommode , & qu'alors les Juges sont quelquefois troublés dans l'exercice de leurs fonctions. On croit que si l'Empe-

reur a égard à ces représentations , la Chambre pourroit être transférée de nouveau à Francfort, où elle a déjà tenu ses séances depuis 1495 jusqu'en 1530. Elles les tient ici depuis 1688 , & pendant le tems qui s'est écoulé entre ces deux dernières époques , elle a eu la Ville de Spire pour le lieu de sa résidence.

E S P A G N E.

DE MADRID , le 29 Juin.

Depuis quelque tems , la Reine a eu plusieurs accès de fièvre , qui l'ont obligée de faire usage du Quinquina.

Selon les derniers avis reçus du Perou , François Garcie Ximenès , pour éviter le supplice qu'il méritoit comme complice de la conspiration formée à Lima , s'est réfugié dans le Bourg de Guarachiry , dont il a excité les habitans à la révolte. Ces rebelles , s'étant assemblés tumultueusement la nuit du 25 au 26 Juillet de l'année dernière , mirent le feu à la Maison de Don Joseph de Salazar , Lieutenant du Corregidor , & ils le tuèrent , ainsi que Don François Aranzo , frere de l'ancien Président de l'Audience de Quito : Don Joseph del Rio , Chevalier de l'Ordre de Saint Jacques ; Don Barnabé Agüero , & dix autres personnes. Bientôt le Viceroi fut informé de ce massacre , & en même tems il apprit que les habitans des Bourgs de Teupichoa & de Labayrambo avoient aussi pris les armes. Après avoir envoyé d'abord quatre Compagnies de Cavalerie sous les ordres du Comte de Castellejo , pour reconnoître les dispositions des rebelles , il fit marcher contre eux quatre cens hommes d'Infanterie , auxquels se joignirent trois

cens Volontaires. Le Marquis de Monte-Rico , qui commandoit ce dernier Détachement , arriva le 7 Août à Guarachiry , qu'il trouva entierement , désert , les habitans de ce Bourg & ceux de Labaytambo & de Teupichoa s'étant retirés dans les montagnes. Les mesures qu'il prit pour attaquer les ennemis , eurent tout le succès désiré. On chassa les rebelles de hauteur en hauteur , & enfin on les força de se soumettre. François Ximenès a été remis entre les mains des Espagnols par les Indiens du Bourg de Langa , où il s'étoit rendu pour leur persuader de secouer le joug de la domination du Roi. Il a été condamné à mort avec François de Santa-Cruz , Christophe Ventura , & cinq autres Chefs des rebelles. On a rasé leurs maisons , & l'on a élevé à Guarachiry une Colonne avec une Inscription , pour servir de monument à la Postérité. Environ trente des Indiens & des Métis rebelles ont été transportés dans l'Isle de Fernandez , & l'on a accordé aux autres une Amnistie générale.

I T A L I E.

DE NAPLES, le 4 Juin.

ON a découvert , en fouillant la terre près de Pozzuolo dans la Province de Labour , les restes d'un Temple , dont les Colonnes sont de marbre. Cette Ville , située sur une colline , étoit déjà célèbre par plusieurs autres antiquités , entre lesquelles on compte les ruines des deux Temples , consacrés, l'un à Neptune & l'autre à Diane ; celles d'un Amphithéâtre ; celles des Bains de Neron ; les Bains de Cicéron , & un Labyrinthe souterrain.

Les Galeres du Roi se sont emparées de deux Bâtimens Algériens dans la mer de Toscane. On a fait encore depuis peu plusieurs nouvelles découvertes dans les ruines souterraines de la Ville d'Heraclee.

DE ROME, le 5 Juin.

Il doit paroître incessamment une Bulle, pour supprimer le Patriarchat d'Aquilée, & pour ériger un nouvel Evêché dans les Etats de la République de Venise.

DE FLORENCE, le 23 Juin.

Un Corsaire d'Alger, en conséquence du Traité qui subsiste entre sa République & la Toscane, se refugia il y a quelques jours sous le canon du Fort de l'Isle de Giglio, pour éviter d'être pris par deux Galeres du Roi des deux Siciles. Ces Galeres, sans avoir égard aux signaux qu'on leur a faits afin de les engager à s'éloigner, ont attaqué le Corsaire, & s'en sont emparées. Elles ont même débarqué quelques Soldats, pour suivre l'équipage qui s'est sauvé à terre. La Régence a fait partir un Courier, pour informer de ce détail Sa Majesté Impériale, & l'on a en même temps envoyé ordre au Gouverneur de l'Isle de Giglio, de prendre soin des Mahometans qui ont échappé à la poursuite des Napolitains. Ces derniers ont conduit leur prise à San-Stefano.

A O U S T. 1751. 159

GRANDE BRETAGNE.

DE LONDRES, le premier Juillet.

LE Comte de Sandwich donna le 24 du mois dernier sa démission de la place de Premier Commissaire de l'Amirauté, & le lendemain le Duc de Bedford remit la charge de Secrétaire d'Etat, dont il étoit revêtu. Sa Majesté a nommé, pour succéder au Duc de Bedford, le Comte d'Holderness, son Envoyé Extraordinaire, auprès des Etats Généraux, & ci-devant son Ambassadeur à Venise, lequel étoit ici depuis quelque tems, & qui prit hier possession de son nouvel emploi. La place de Premier Commissaire de l'Amirauté a été accordée au Lord Anson. En même tems, le Roi a disposé de la place de Président du Conseil Privé, en faveur du Comte de Granville. Le Comte de Coventry a obtenu celle de Lieutenant-Gouverneur du Comté de Worcester. Sa Majesté n'a point encore déclaré le nom du Ministre, qui remplacera le Comte d'Holderness à la Haye.

On fit le 22 en présence du Roi l'épreuve de quelques pièces de canon de nouvelle invention. Elles portent plus loin, & l'on peut les charger plus promptement que les canons ordinaires. Il est réglé qu'on en adoptera l'usage pour les Vaisseaux de Sa Majesté.

P A Y S - B A S.

DE BRUXELLES, le 26 Juin.

L Es fortifications de la Citadelle d'Anvers sont entièrement réparées, & l'on y a ajouté plusieurs ouvrages. On a construit en même tems des Casernes pour les troupes, qui y sont en garnison. Le Canal de Bruges est fort avancé, quoique les Ouvriers, qui y sont employés, ayent rencontré beaucoup de difficultés dans leur travail. Il a été proposé de construire une Digue depuis cette Place jusqu'à Courtray. On parle aussi de faire une Chaussée, qui conduise de Limbourg au Pays de Liège.



F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

L E Roi arriva à Compiègne, le 25 Juin dernier, avec Mesdames de France, & la Reine s'y rendit le 26.

Le 27, la Reine entendit la Messe dans l'Eglise du Monastère des Carmelites.

Leurs Majestés, accompagnées de Mesdames de France, assisterent le même jour au Salut dans l'Eglise de la Paroisse de Saint Jacques.

Le 29, Fête de Saint Pierre & de Saint Paul, le Roi & la Reine allerent avec

Mesdames de France à l'Eglise de l'Abbaye de Saint Corneille, & leurs Majestés y entendirent les Vêpres & le Salut, auquel Dom Delrue, Grand Prieur de cette Abbaye, officia.

Le premier Juillet, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens cinquante livrēs; les Billets de la premiere Loterie Royale à six cens quatre-vingt-dix livres, & ceux de la seconde à six cens quarante-quatre.

Le 4 Juillet, la Reine entendit la Grande Messe dans l'Eglise de la Paroisse de Saint Jacques.

Leurs Majestés, accompagnées de Madame Henriette, de Madame Adelaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, assisterent l'après-midi au Salut dans l'Eglise Collégiale de Saint Clément.

La Reine entendit la Messe, le 5, dans l'Eglise du Monastère des Carmélites, & le 7, dans celle de la Congrégation de Notre-Dame. Le 2, Sa Majesté assista dans l'Eglise du Monastère de la Visitation au Salut, auquel l'Evêque de Meaux officia.

Monseigneur le Dauphin est resté à Compiègne, depuis le 5 de Juillet.

Le 4, le Comte d'Argenson, Ministre & Secrétaire d'Etat, ayant le Département de la Guerre, revint du voyage qu'il a fait

en Flandre , pour visiter les Places de cette Province.

Le Comte d'Albemarle , Ambassadeur de Sa Majesté Britannique auprès du Roi , est parti pour aller passer quelque tems en Angleterre.

La réputation , que la Demoiselle le Maure a si justement acquise par la supériorité de sa voix & de son talent , ayant fait desirer à Madame la Dauphine de l'entendre , elle chanta le 2 Juillet à Versailles , en présence de cette Princesse , avec les applaudissemens auxquels elle est accoutumée.

Le 8 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix huit cens trente livres ; les Billets de la premiere Loterie Royale à six cens quatre-vingt-sept livres , & ceux de la seconde à six cens quarante-trois.

La Reine assista le 8 & le 9 du mois dernier au Salut , dans l'Eglise du Monastère des Carmélites.

Le 11 , la Reine , Monseigneur le Dauphin , & Mesdames de France entendirent la Grande Messe dans l'Eglise de la Paroisse de Saint Jacques.

Le Roi & la Reine , accompagnés de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames , assisterent l'après-midi , dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de Saint Corneille , aux

Vêpres & au Salut , auquel Dom Delrue , Grand Prieur de cette Abbaye , officia.

Monseigneur le Dauphin retourna à Versailles le 12 , & ce Prince devoit revenir à Compiègne le 22.

Sur les instances réitérées , que le Cardinal de Tencin a faites , pour que le Roi lui permît de passer le reste de ses jours dans son Diocèse , Sa Majesté , après lui avoir témoigné la satisfaction qu'elle avoit de ses services , lui a accordé , à la fin du mois de Mai , sa demande. S. M. ayant en même tems paru desirer que ce Ministre differât sa retraite , il a continué pendant le mois dernier , d'assister au Conseil. Lorsque le moment du départ du Roi pour Compiègne est arrivé , le Cardinal de Tencin a pris congé de Sa Majesté , & le 8. de ce mois il partit pour se rendre à Lyon.

Le 15 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens quarante livres ; les Billets de la premiere Loterie Royale à six cens quatre-vingt-six livres , & ceux de la seconde à six cens quarante-un.

Le Dimanche , 4 Juillet , son Exc. le Duc de Nivernois , Ambassadeur du Roi Très-Chrétien , s'étant rendu au Palais de la Chambre Apostolique , hors de la Porte

du Peuple , tous les Ministres Etrangers , ainsi que les Cardinaux , les Princes , les principaux Prélats , & autres personnes de distinction , envoyèrent leurs Gentilshommes dans leurs carosses de cérémonie , pour le complimenter. Le Cardinal Portocarrero , l'Abbé de Canillac , & les Prélats Cortada & Figaora , qui devoient l'accompagner dans son Entrée , y allèrent en personne. Son Exc. fut complimentée de la part du Cardinal Valenti Gonzaga , Secrétaire d'Etat , par le Maître de la Chambre de cette Eminence. Le Duc de Nivernois monta ensuite , avec le Cardinal Portocarrero , l'Abbé de Canillac , & les Prélats Cortada & Figaora , dans le carosse de parade , que le Maître de la Chambre du Cardinal Valenti Gonzaga avoit amené pour cet effet , & son Exc. fit son Entrée publique en cette Ville dans l'ordre suivant. Deux Coureurs de l'Ambassadeur , ses deux Suisses , deux Trompettes , trente Estafiers , dix-huit Officiers , à cheval ; le carosse , dans lequel étoit l'Ambassadeur , étoit suivi des Pages de son Exc. à cheval , & des Gentilshommes de l'Ambassade dans differens carosses. Cette entrée a été l'une des plus magnifiques qu'on eût vû depuis long-tems.

Le cortége de l'Ambassadeur étoit com-

posé de cent dix carosses, tous à six chevaux, sans compter les quatre carosses de son Exc. Elle passa par le Cours, dans lequel il y avoit une multitude infinie de Noblesse & de peuple, pour voir ce spectacle, & elle alla descendre au Palais de France. Ensuite, étant accompagnée du Cardinal Portocarrero, elle se rendit, avec ses carosses & sa suite, à l'audience du Pape, auquel il fit le discours suivant :

TRES-SAINT PERE,

L'étroite & sincère union qui regne entre le Saint Siège & la France, forme le prix flatteur du Ministère dont je suis honoré, & quand le Roi, mon Maître, envoie un Ambassadeur à Rome, c'est moins un emploi qu'il confère, qu'une faveur qu'il accorde à un de ses Sujets.

Cette vérité constante, sans aucune interruption depuis long tems, n'a jamais été reconnue avec plus d'éclat que sous le Pontificat de Votre Sainteté, dont toute la France, à l'exemple du Roi, chérit, respecte & admire les vertus, la sagesse & les lumieres supérieures; tels sont les sentimens que j'ai ordre de vous témoigner, Très-Saint Pere, & je n'ai d'autres instructions que d'être auprès de vous l'organe de l'amour & de l'attachement

filial , dont le Roi , mon Maître , a donné tant de preuves au Saint Siège , & qu'il professe particulièrement pour la sacrée Personne de Votre Sainteté. Le moment le plus heureux de ma vie , est celui où j'ai eu le bonheur d'être choisi pour une commission si chere , & dont le succès est si assuré , & il ne me reste rien à désirer , en le remplissant , Très-Saint Pere , que de mériter personnellement vos bontés par mon profond respect , par mon zèle , & par mon empressement à concourir , autant qu'il me sera possible , à tout ce qui pourra être de la satisfaction de Votre Sainteté.

Après l'audience , le Duc de Nivernois retourna au Palais de France , où il trouva les présens que Sa Sainteté lui avoit envoyés , & qui consistoient en trente six corbeilles remplies de toutes sortes de rafraîchissemens.





M O R T S.

LE 13 Mai, mourut le Sieur *Charrue*, Serpent de la Cathédrale de Quimper, à l'âge de 106 ans, étant né à Pezenas le 5 Novembre 1645 ; il marchoit sans appui, lisoit & écrivoit sans lunettes ; il a donné avec force dans le serpent jusques au moment de sa maladie, pendant laquelle il a conservé tout son sens ; en recevant le Viatique, il demanda pour grace au Seigneur de lui accorder encore dix ans de vie.

Le 23, Ambroise *Jantel*, mourut aux Bouchoux, dans le Bailliage de Saint Claude en Franche-Comté âgé de cent onze ans, trois mois & sept jours, étant né le 16 Février 1640. Sa nourriture ordinaire étoit du pain d'orge sans levain, & il n'usoit que d'eau & de petit lait pour boisson.

Le dernier de ce mois, mourut à Paris Jean-Baptiste *Gayart*, Seigneur de Bonny, Ecuyer, Secrétaire des Commandemens de feue Madame la Duchesse de Berri.

Le 6 Juin, mourut à Paris Claude de *Boulainvilliers*, Seigneur de Fulcrol.

Le 8, Jean-Baptiste-Agésilas de *Grossoles de Flammarens*, Abbé de l'Abbaye de Saint Sever, Ordre de Saint Benoît, Diocèse d'Aire, & Vicaire Général de l'Archevêché de Narbonne, mourut à Narbonne dans la cinquante quatrième année de son âge.

Le 12, mourut à Paris, âgée de 78 ans, Anne de *Barckley*, veuve de Jacques Filtz James, Duc de Berwick, de Filtz-James, de Liria & de Xérিকা, Pair de France & d'Angleterre, Grand d'Espagne.

gne de la Première Classe, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & des Ordres de la Toison d'or & de la Jarretière, Gouverneur de Limosin & de Strasbourg, tué d'un coup de canon le 12 Juin 1734 au siège de Philisbourg, en commandant l'armée de Sa Majesté.

Le 18, Henri François *Comte de Segur*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, Inspecteur Général de la Cavalerie & des Dragons, Commandant pour le Roi dans les Trois Evêchés, Lorraine & Pays de Saarre, Lieutenant Général au Gouvernement de Champagne & Brie, Gouverneur & Grand-Sénéchal du Pays de Foix, mourut à Paris dans la soixante-troisième année de son âge. Il comptoit parmi les ayeux Guyon de Segur, Seigneur de Theobon, Captal de Puissagut, vivant l'an 1460, qui eut entre autres enfans d'Isabeau de Meynac, Dame de Medoc, sa femme, Marie de Segur, mariée le 4 Juin 1510 à Hélié de Salignac, Seigneur de la Motte Fenelon.

Le 19, Marie-Anne-Geneviève *de Doüilly*, veuve de Charles-Louis de Montmorin, Marquis de Saint Herem, Gouverneur & Capitaine des Chasses de Fontainebleau, mourut à l'âge de 78 ans.

Le même jour, Louise-Adelaide *d'Espinay*, épouse de Guy Louis-Charles de Laval-Montmorency, Marquis de Laval, Mestre de Camp de Cavalerie, ci-devant Chevalier d'honneur de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans, Dame de la même Princesse, mourut à Paris dans la trente-neuvième année de son âge.

La Marquise de Laval étoit fille unique de François-Rodrigue d'Espinay, Marquis d'Espinay, de Boisgueroult, Vicomte de Buffon, Seigneur Châtelain de Taubleville, Deshayes, des Vieux Saint Eaer, Franvillier, & autres Terres, Lieutenant Général

Général des Armées du Roi , Inspecteur de Cavalerie , mort à Strasbourg pendant l'hyver de 1744 , Commandant l'armée du Rhin , dont il étoit le plus ancien Lieutenant Général ; & de Marie-Anne d'O , fille aînée de Gabriel-Claude d'O , Marquis de Franconville , Chef d'Escadre des Armées navales de France , & premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Comte de Toulouse , & de Marie-Anne de la Vergne de Guillerague , Dame de Madame la Dauphine ; ladite Dame Marquise d'Espinay , morte en 1727 , Dame d'Atours de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orléans , laquelle place fut donnée au mois d'Avril 1727 à Gabrielle-Françoise d'O , Marquise de Clermont-Gallerande , sa sœur cadette , aujourd'hui Dame d'honneur de Mesdames Victoire , Sophie & Louise , filles du Roi. La Marquise de Laval fut faite , à la mort de sa mere , Dame de Madame la Duchesse d'Orléans , & l'a été jusqu'à celle de cette Princesse. La Marquise de Laval ne laisse de son mariage , contracté le 11 Aoust 1728 , qu'une fille unique , Louise-Adelaïde-Philippine de Laval-Montmorency , née le 13 Avril 1731 , baptisée dans la Chapelle du Palais Royal , & tenue sur les Fonts par M. le Duc d'Orléans , & Mademoiselle de Beaujolois , non mariée.

La Maison d'Espinay , une des grandes du Royaume & des premières de Normandie , est trop connue par son antiquité , ses illustrations , ses alliances & les grands hommes qu'elle a produits , pour s'étendre sur cette Généalogie & en former un long détail. On se contentera de dire qu'elle tire son origine d'un puîné de Guillaume le Normand , dit de Cliton , Comte de Flandre , qui re-
gnoit en 1127 , & qu'elle prouve depuis ce tems une filiation exacte de mâles en mâles & sans in-

H

interruption. La Terre d'Espinay, dont elle tire son nom, & autres adjacentes, situées dans le Pays de Caux, près l'Abbaye de Jumièges, ont passé par une succession directe depuis l'an 1200, & appartenoient à ladite Dame Louise-Adelaide d'Espinay, Marquise de Laval-Montmorency, ainsi qu'il paroît par une Chartre Latine de l'an 1205, qui commence par ces mots : *Universis presentes litteras inspecturis salutem in Domino*, qui est un partage qu'Adam, Seigneur d'Espinay faisoit entre ses enfans de ses Terres d'Espinay, Deshayes & autres, situées tant en Normandie qu'en Flandre, il étoit pour lors accablé d'années, *Antequam*, dit-il, *mors me praeveniat, oneratus ex antiqua aetate & di-
bus repletus*; ce titre seul suffit pour faire connoître dès-lors la grandeur de cette Maison. Les Seigneurs d'Espinay sont Fondateurs en partie de l'Abbaye de Jumièges, ainsi qu'il paroît par une autre Chartre de 1254, qui commence par ces mots : *Notum sit omnibus tam futuris quam presenti-
bus quod ego Guillelmus d'Espinetus*, qui est un Acte de Donation à ladite Abbaye d'une portion de la Terre d'Espinay. Cet Adam, Seigneur d'Espinay, étoit le seizième ayeul de la Marquise de Laval, qui donne lieu à cet article. Guillaume d'Espinay, troisième du nom, son huitième ayeul, épousa, 1°. par Contrat du 19 Mars 1451, Marie d'Augerville, fille de Richard, Seigneur de Grainville, & de Marie de Trouseauville, duquel mariage vint Guy d'Espinay, qui a fait la branche des Seigneurs d'Espinay, Marquis de Boisgueroult. Ledit Guillaume d'Espinay, troisième du nom, épousa en secondes nœces, par Contrat du 23 Novembre 1470, Alix de Courcy, fille de Richard, Seigneur Duplessis, de Roye, & de Marie de Lyon, laquelle étant veuve, acquit en

1499 les Terres de Saint Luc, Lignery, la Char-moye, Alges, Avesnes, Besancourt, Corbanton, & autres, pour son fils unique Robert d'Espinay, qui de son mariage, contracté en 1510, avec Christine d'Ailly de Sains, fille de Valeran d'Ailly de Sains, Seigneur de Marigny, Echançon du Roi, Capitaine & Baillif de Senlis, & de Jacqueline de Saint Simon, eut Valeran d'Espinay, Seigneur de Saint Luc, qui a fait la branche des Seigneurs d'Espinay, Marquis de Saint Luc, & Madelon d'Espinay de Saint Luc, Seigneur de Lignery, qui a fait la branche des Seigneurs d'Espinay de Saint Luc, Marquis de Lignery.

De la branche des Seigneurs d'Espinay, Marquis de Boisgueroul, il ne reste que Nicolas Hercule d'Espinay, dit le Chevalier d'Espinay, Lieutenant Général des Armées navales de France & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, frere dudit François-Rodrigue, Marquis d'Espinay, & oncle de ladite Marquise de Laval, par la mort de laquelle cette branche se trouve éteinte & fondue dans la Maison de Laval Montmorency.

La branche des Seigneurs d'Espinay, Marquis de-S. Luc, s'est aussi trouvée éteinte & est fondue dans celle de Rochechouart, par le mariage de Marie-Anne-Henriette d'Espinay de Saint Luc, Vicomtesse de Rochechouart, Comtesse d'Estelan & de Norville, Dame de Saint Luc, Gaillefontaine, Beaussaut, Comteville, Alges, Avesnes, Besancourt, & autres Terres, avec François, Marquis de Rochechouart, contracté au mois de Décembre 1715. Lad. Dame Marquise de Rochechouart, fille unique de François d'Espinay, troisième du nom, Marquis de Saint Luc, & de Marie de Pompadour, est morte sans enfans le 24 Avril 1731.

H ij

La branche des Seigneurs d'Espinay de Saint Luc, Marquis de Lignery, subsiste en Timoléon-Antoine-Joseph-François-Louis-Alexandre, Comte d'Espinay de Saint Luc, Marquis de Lignery, Seigneur de Beaulevrier, Molagny, Humermont, Corbanton & autres Terres, né le 18 Octobre 1724, ondoyé le même jour & baptisé le 25 Février 1725, non marié, fils unique de François d'Espinay de Saint Luc, Marquis de Lignery, Mestre de Camp de Cavalerie, mort le 17 Février 1729, lequel étoit seul fils de Joseph d'Espinay de S. Luc, Marquis de Lignery, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Lieutenant des Gardes du Corps de Sa Majesté, Commandant sa Maison, Gouverneur-Lieutenant Général & Grand Baillif des Villes de Peronne, Mondidier & Roye, en considération des services duquel le Roi érigea en sa faveur les Terres & Seigneuries de Bouricourt, Beaulevrier, Suilly, Hincourt, Fromencour, Basancourt, le Clospagnon, Saint Quentin, Esquènes, le Quesnoy-le-Marille, Escarnes, Hemcourt, en Marquisat, sous le nom de Marquisat de Lignery; cette érection fut faite en Juin 1687, & il fut tué à la bataille de Nervinde en 1693, à la tête de la Maison du Roi, qu'il commandoit, ne laissant que ledit François d'Espinay de Saint Luc, Marquis de Lignery, pere dudit Comte d'Espinay, & deux filles, dont l'aînée a été la quatrième de ce nom Abbessse de Saint Paul de Soissons, de suite, & l'autre aussi Religieuse, toutes les deux mortes.

La Maison d'Espinay a eu un Grand Maître de l'Artillerie, un Maréchal de France, Trois Chevaliers du Saint Esprit, un Commandeur Ecclésiastique de cet Ordre, un Grand Croix & Grand-Trésorier de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem

en 1536 , Commandeur de Chanterenne , Renneville & la Neuville , & depuis deux autres Commandeurs & plusieurs Chevaliers dudit Ordre ; elle est alliée à celles de Dreux , Courtenay , Montmorency , la Rochefoucault , Harcourt , Cossé-Brissac , Saint Simon , Mailly , Ailly , Gouffier , Croy , Halluin-Ouailly , Bassompierre , la Guiche Saint Geran , Pompadour , d'Estourmel , Rochechouart , Buade de Palluan , la Vieville , de Fors , la Grange , Clermont-Tonnerre , Boufflers , Villepoix , Fontaine-Martel , Pont-Saint-Pierre , Courcy , Rochefort , Grimberghes , d'Isques , Rymerwalles de Lodick , &c.

Les Armes de cette Maison sont d'argent au chevron brisé d'azur , chargé de onze besans d'or.

Voyez l'Histoire des Grands-Officiers de la Couronne du Pere Anselme , article des Grands, Maîtres de l'Artillerie , Maréchaux de France & Chevaliers du Saint Esprit.

Le 22, Laurent *Charron* , Ecuyer, Conseiller , Secrétaire du Roi , ancien Receveur Général & Mitriennal des Domaines & Bois de la Généralité de Paris , mourut en cette Ville.

On a appris que le Baron Jean le *Chambrier* , Chevalier de l'Ordre de la Générosité , Conseiller d'Etat de la Principauté de Neuf Châtel & du Comté de Valangin , & Ministre Plénipotentiaire du Roi de Prusse auprès du Roi , étoit mort à Wezel le 26 du mois dernier , âgé d'environ soixante-cinq ans. Ayant reçu ordre de Sa Majesté Prussienne de se rendre auprès d'elle dans le Duché de Clèves , il partit malade le 8 Juin , & il arriva le 15 à Wezel. Le 17 , jour auquel le Roi de Prusse s'étoit proposé de conferer avec lui , ce Ministre se trouva hors d'état d'aller chez ce Prince. Sa Majesté Prussienne se rendit chez lui le 18

H iij

& le 19, & chaque fois elle eut avec lui un entretien de près de deux heures. Il a reçu aussi pendant sa maladie plusieurs visites des Princes, frères du Roi de Prusse. Le Baron le Chambrier étoit né à Neuf-Châtel, le 28 Juillet 1686. Depuis 1720, il avoit été chargé des affaires du feu Roi de Prusse, Frédéric II. Dans le mois de Mai 1740, Sa Majesté Prussienne, actuellement regnante, le nomma son Ministre Plénipotentiaire auprès du Roi.

Le premier Juillet, mourut à Paris, âgé de 70 ans, Henri, *Marquis de Bourdeille*, premier Baron de Saintonge, issu d'une ancienne Maison de Périgord, connue dès le commencement du onzième siècle. Hélie, Sire de Bourdeille, testa à Damiette, où il avoit suivi le Roi Saint Louis l'an 1249. De cet Hélie est sortie toute la Maison qui a produit un nombre infini de grands hommes, entre lesquels Hélie de Bourdeille, Archevêque de Tours créé Cardinal en 1483; Henri, Vicomte de Bourdeille, Marquis d'Archiac, Maréchal de Camp, Conseiller d'Etat, Capitaine de cent Hommes d'Armes, Gouverneur & Sénéchal de Périgord, fut créé Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit à Paris dans l'Eglise des Grands Augustins le 31 Décembre 1619. Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome, s'est rendu célèbre par ses ouvrages & son esprit satyrique.

Don François *Pignatelli d'Aymerich*, Baron de Luinas, Commandeur des Commanderies de Velvis & de Navarra, dans l'Ordre d'Alcantara, Gouverneur, & Capitaine Général du Royaume de Grenade, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Espagne, & son Ambassadeur auprès du Roi, mourut à Compiègne le 14, dans la soixante-septième année de son âge. Au mois de Mars 1749, il avoit été nommé Ambassadeur de Sa

Majesté Catholique, en cette Cour, & le 31 Juillet, de la même année, il étoit arrivé à Paris, pour y résider avec ce caractère. Pendant la dernière guerre d'Italie, il avoit servi en qualité de Lieutenant Général des troupes Espagnoles, dans l'armée commandée par l'Infant Duc de Parme. Il fut chargé en 1744, de diverses expéditions importantes, entre autres de l'attaque d'Acqui, dont il s'empara le 9 Juillet. Le 6 Mai 1746, il mit totalement en déroute à Codogno un Corps considérable de l'armée ennemie, dont il fit prisonniers deux mille quatre cents hommes, parmi lesquels étoient le Général Gross, & plusieurs autres Officiers de marque. Dans le combat du Tidon, à la tête de la Cavalerie Espagnole, il obligea le Marquis de Botta d'Adorno de repasser cette rivière, & il tailla en pièces le Régiment de Dragons de Savoye, des troupes de l'Impératrice Reine de Bohême & de Hongrie. Il s'est aussi extrêmement distingué au passage du Tanaro, & il étoit regardé, avec justice, comme l'un des plus habiles Généraux de Cavalerie, qu'il y eût en Europe.





ARRESTS NOTABLES.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi , & Lettres Patentes sur icelui, des 7 Juillet & 17 Août 1750. Registrées en la Chambre des Comptes le 13 Septembre suivant , portant nouveau règlement pour l'établissement d'un Architecte premier Ingénieur , de quatre Inspecteurs généraux , d'un Directeur du Bureau des Géographes & Dessinateurs , & de vingt-cinq Ingénieurs des ponts & chaussées, en commission , pour les généralités & pays d'élection : Et qui fixe les appointemens attribués à chacun de ces emplois.

A U T R E S , des 18 Août & 29 Décembre 1750 , dont le premier casse celui de la Cour des Aides du 30 Janvier 1750 , pour avoir infirmé une sentence du Juge des Traités du Blanc , du 28 Mars précédent , par laquelle le nommé Antoine Bonneau Directeur de la forge à fer de Luchat en Poitou , a été condamné en trois cens livres d'amende , & en la confiscation de vingt-trois barriques de vin , entreposées & saisies le 17 Mars 1749 , dans une maison à lui appartenante dans le village de Chantonillet Paroisse de Mousfac aussi située en Poitou , dans les quatre lieues des limites de la ferme , où les magasins & entrepôts sont défendus par l'article VII du titre IX de l'Ordonnance de 1687, & par l'Arrêt & Lettres patentes des 4 & 14 Août 1722 : Et le second desdits Arrêts déboute le dit Bonneau de l'opposition par lui formée au premier.

A O U S T. 1751. 177

DECLARATION DU ROI, donnée à Versailles, le 6 Mars, en interprétation de l'Ordonnance du mois d'Août 1735, sur les Testamens.

A R R E S T du Conseil d'Etat du Roi, & Lettres Patentes sur icelui, du 16 Mars 1751, qui ordonnent que ceux qui se feront pourvoir d'offices de judicature, police & finance, créés depuis 1688, qu'ils auront levés vacans aux revenus casuels de Sa Majesté, jouiront des mêmes gages dont jouissoient les précédens titulaires; & ce, nonobstant l'édit du mois de Janvier 1716, & l'arrêt du 18 Mars 1721.

A U T R E du 30 Avril, portant règlement pour le commerce des matières d'or & d'argent.

A U T R E du même jour, qui commet Léonard Maratray, pour faire la régie du droit sur les Cartes, au profit de l'Hôtel Royal militaire; dispense les commis de prêter un nouveau serment, & de se servir de papier timbré pour l'administration de ladite régie: Et ordonne qu'il ne sera payé que trois sols pour le contrôle de chaque exploit donné pour raison dudit droit: Fixe au premier Avril 1750. l'époque de la jouissance dudit Hôtel Royal; & prescrit la forme du compte que Jean-Baptiste Bocquillon, ci devant régisseur dudit droit, doit rendre audit Maratray, non seulement pour le droit, mais encore pour les meubles, effets & ustensiles qui appartenoient au Roi dans les bureaux & manufactures, & qui ont été cédés à l'Ecole Royale.

ORDONNANCE DU ROI, du pre-
H v

mier Mai , pour régler la distribution des Congés d'ancienneté , pendant l'hiver prochain , & le renvoi de la dernière classe des Miliciens incorporés.

EDIT DU ROI, donné à Marly au mois de Mai , portant création de deux millions de livres de rentes viagères sur l'Hôtel de ville de Paris , & de neuf cens mille livres de rentes héréditaires sur la ferme générale des Postes.

ARREST du 18 Mai , qui continue pendant les six années du bail de Jean-Babtriste Bocquillon , l'exemption des Droits établis par l'Edit d'Octobre 1710 , & la déclaration du 21 Mars 1716 , sur les Huïes de baleine , morue & autres poissons provenant de la pêche des sujets du Roi , en observant les formalités prescrites par le présent Arrêt.

AUTRE du 21 , qui supprime differens Ecrits , imprimés sans privilège ni permission.

Le Roi étant informé que depuis quelque tems il se répand dans le public un grand nombre d'Ecrits , imprimés sans permission ni privilège , au préjudice des réglemens faits par Sa Majesté sur le fait de la Librairie & Imprimerie : Et s'étant fait représenter tous lesdits Ecrits , Elle auroit estimé nécessaire d'en arrêter le cours ; à quoi voulant pourvoir , Sa Majesté étant en son Conseil , a ordonné & ordonne que les Ordonnances , édits , déclarations , arrêts & réglemens par Elle faits sur le fait de la Librairie & Imprimerie , seront exécutés ; en conséquence , que tous les écrits , dont la liste s'ensuit , seront & demeureront supprimés , sçavoit : *Discours sur les biens ecclésiastiques , de*

Frappe, traduit de l'Anglois : *La Voix du Prêtre* :
Le B. : *La voix du Sage & du Peuple* : *La voix du*
Prêtre & du Léuite : *La voix du fou & de la fem-*
me : Réponse aux Lettres contre l'Immunité : Lettres
d'un Imprimeur de Londres : Défenses de l'Immuni-
té des biens ecclésiastiques : Necessé ut veniant scan-
dala : Les obligations indispensables du C. de payer la
V. Extrait des procès verbaux du Clergé : Les Com-
mentaires des Lettres Ne repugnat : Mémoire pour
servir à l'histoire des Immunités de l'Eglise : Obser-
vations sur les procès verbaux du Clergé : *La Voix*
du Chrétien & de l'Evêque : Avis sincere aux Prélats
ci-devant assemblés : Recueil de pièces concernant les
affaires présentes du Clergé : Les preuves de l'obéis-
sance due aux Souverains : Lettre de M. l'Archevê-
*que de * * ** à un Conseiller d'Etat : Essai sur le ra-
chat des rentes & redevances foncières : Lettre criti-
que sur les devoirs d'un Curé : *La Voix du Riche* :
Les Voix intervenantes : *La Voix du Pauvre* : Avis
d'un Docteur de Sorbonne ; *La Voix des Capucins* :
Dissertation, si la grandeur temporelle de l'Eglise,
n'est pas contraire à la loi de Dieu : Lettre de M.
l'Abbé de S. P. à M. de M. Les Bustes de Boniface
VIII, & de Philippe le Bel, accompagnés de ma-
ximes auxquelles les Immunités ne doivent jamais
donner atteinte : Lettre d'un saint Evêque, à un
Archevêque bien intentionné : Réfutation d'un libel-
le, intitulé, la Voix du Sage & du Peuple : *la*
Voix du Pape : Examen impartial des Immunités
ecclésiastiques : Examen des observations sur l'extrait
du procès verbal de l'assemblée du Clergé, tenue en
1750 ; Gercelle, allégorie pour servir à l'Histoire de
ce temps-là : Lettre de Monseigneur l'Archevêque
d'Auch, à S. E. Monseigneur le Cardinal de
Tencin : Réponse critique à *la Voix du sage* : Lettre
de M. l'Evêque d'Agen, à M. le Contrôleur général.

Enjoint Sa Majesté à tous ceux qui ont des exemplaires desdits Ecrits ; ou d'aucuns d'eux , de les remettre incessamment au Greffe du Conseil , pour y être supprimés : Fait très-expresles inhibitions & défenses à tous Imprimeurs , Libraires , Colporteurs & autres , de quelque état & condition qu'ils soient , d'en imprimer , vendre , débiter , ou autrement distribuer , à peine d'être poursuivis extraordinairement. Enjoint au sieur Berryer Conseiller d'Etat , Lieutenant général de Police de la ville & faubourgs de Paris , de tenir la main à l'exécution du présent arrêt , lequel sera lû , publié & affiché par tout où besoin sera. Fait au Conseil d'Etat du Roi , Sa Majesté y étant , tenu à Marly , le vingt-un Mai mil sept cens cinquante-un. *Signé* M. P. DE VOYER D'ARGENSON.

JUGEMENT de M. Berryer Conseiller d'Etat , Lieutenant général de police de la Ville de Paris , & Commissaire en cette partie , qui reçoit les nommés François Lemaître , Pierre Huré , Jacques Georges , Pierre Favre , dit Lyonnois ; Vauquet fils , Formage , Guillaume Laroche , Lefebvre , Jacques Cheron , Laroche l'ainé , Lefebvre de Lameute , Andrieux , Michel Delaffonne , Lecarpentier , Bretoc , Alexandre Duval , Goguet , Lavallée , Manchon , Saintmars , Cornéville , Signol fils , Cautelle , Pierre Druge , Cheval , Pierre Filloque , Durand & Penel , marchands de bestiaux , parties intervenantes en l'instance entre Dominique Guerin fermier des droits qui se perçoivent dans les marchés de Sceaux & de Poissy , Robert Buttord marchand boucher à Paris , Pierre Bidauld , René - Vincent Sandrine , Trigory , Charles Billon , Claude Vauquet & Jean Dupont , Marchands forains : Et sans avoir égard à

leur intervention, faisant droit sur toutes les demandes & contestations des parties, ordonne que Guerin payera, suivant ses offres, auxdits Bidault, Sandrine, Trigory, Billon, Vauquet & Dupont, le prix de sept bœufs, à la déduction du sol pour liv. 4 s. pour liv. d'icelui, & autres droits des marchés, des frais de garde, d'herbage, frais de vente, & de ceux faits pour y parvenir: Déclare lesdits Bidault, Sandrine, Trigory, Billon, Vauquet, Dupont, Lemaître, Huré, & autres intervenans, non recevables en leurs demandes contre ledit Guerin, concernant la tenue des registres aux termes de l'Edit de Janvier 1707, & la suppression des feuilles de vente qu'il est dans l'usage de tenir: Les met hors de Cour sur le surplus de leurs demandes, tant en paiement du prix des marchandises par eux vendues à des bouchers en refus de crédit, que pour vérification aux portes des marchés, des bestiaux de renvoi qui y doivent être ramenés: Et les condamne aux dépens envers ledit Guerin.

ORDONNANCE DU ROI, du 15 Juin, concernant les Haras du Roussillon.

LETTRES PATENTES du Roi, données à Versailles, le 20, qui nomment des Commissaires du Conseil pour l'aliénation des Rentes héréditaires créées sur la Ferme générale des Postes, par Edit du mois de Mai dernier.

ARREST du Conseil d'Etat du Roi, & Lettres Patentes sur icelui, donnés à Versailles, le même jour, registrées en la Chambre des Comptes; Qui permettent aux Acquéreur des rentes héréditaires, créées sur la Ferme générale des postes par Edit du mois de Mai 1751, de transmet-

tre la propriété de leurs contrats par voie de re-
constitution.

ORDONNANCE du Bureau des Finances de la Généralité de Paris , du 22 , qui ordonne l'exécution du rapport du sieur Perronnet Inspecteur général des Ponts & Chaussées du Royaume , du 4 Février 1751 , & du Rôle y joint.

LETTRES PATENTES DU ROI ,
données à Compiègne le 4 Juillet , qui nomment
des Commissaires du Conseil , pour l'aliénation
des rentes viagères créées par Edit du mois de
Mai dernier.

R E P O N S E

De M. Hoden , Directeur Général des Pompes de la Ville de Rouen , & Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres , des Sciences , & Arts de la même Ville , à la Lettre de M. Thillaye.

Comme homme public , je dois répondre à M. Thillaye ; comme homme sensé , je ne répondrai qu'en deux mots à toutes les allégations , aussi téméraires que hasardées , qu'il a avancées contre moi , dans sa Lettre de quatorze pages d'impression , insérée dans le Mercure du mois d'Octobre 1750.

De quoi s'agit-il entre le Sieur Thillaye & moi ? C'est de sçavoir , lequel l'emporte de nous deux , dans l'Art de construire des Pompes.

Dans le concours ouvert le 4 Décembre 1748 ,

pour la place vacante de Directeur des Pompes de la Ville de Rouen, il est demeuré constant qu'en *une minute trente secondes*, ma pompe emplit un demi muid, qui ne fut rempli par la pompe du Sieur Thillaye qu'en *deux minutes quinze secondes*, & qu'enfin j'obtins la place de Directeur par le suffrage de Messieurs de l'Hôtel-de-Ville. Il n'est pas moins vrai que j'ai réformé des Pompes du Sieur Thillaye, chez M. de Vitry, à Darnetal. Je dois ajouter à cela que Messieurs de l'Académie Royale des Belles Lettres, des Sciences, & des Arts de Rouen, après l'examen de mes Machines, m'ont fait l'honneur de m'admettre dans leur Compagnie.

Que le Sieur Thillaye déclame tant qu'il voudra, il ne persuadera jamais au Public sensé, que les suffrages respectables de deux Compagnies puissent être accusés de partialité.

Pour faire voir la forme de mes Pompes, j'en ai fait graver les figures que je distribue gratuitement; on pourra m'écrire à Rouen, en affranchissant les Lettres.

NOUVELLE DECOUVERTE.

IL s'est fait depuis peu une découverte extrêmement avantageuse pour l'élevation des eaux, qu'on peut élever jusques à trois ou quatre cens toises, & plus encore, pour la commodité des maisons de campagne qui sont situées sur des coteaux, ou sur des montagnes, même fort élevées, pouvû toutes fois qu'elles ne soient point au sommet; cette invention est des moins coûteuses, & on peut, à peu de frais, se procurer de l'eau en abondance, où on la juge nécessaire pour la com-

modité de la vie , ou pour le plaisir des yeux , par la distribution qu'on peut en faire dans differens endroits.

La même découverte est extrêmement utile pour les mines & pour les carrieres , puisque sans qu'on soit obligé de faire des réservoirs pour ce cas-là seulement , on peut en retirer les eaux , quelque profondeur & sinuosité que les mines , ou les carrieres puissent avoir dans la terre.

Dans tous les autres cas , lorsque l'élevation des eaux doit excéder soixante quinze toises , on ne peut se passer de réservoir , les 75 toises d'élevation étant prises dans la ligne perpendiculaire. L'Auteur de cette découverte est M. Boyer de Berguerolles , Lieutenant Réformé à la suite du Régiment de Saint Chamont , Infanterie , à qui les personnes qui en auront besoin pourront s'adresser ; il est actuellement à Paris , logé vis-à-vis le Grenier à sel , & son adresse est en Province à Saint Ambroix , par Nîmes en Languedoc , d'où les Lettres qu'on pourroit lui écrire seront envoyées à son adresse ; mais on prie tous ceux qui lui écriront à ce sujet d'affranchir leurs Lettres , sans quoi elles ne seroient pas reçues.

Ce Mémoire nous a été communiqué par M. de Berguerolles , lui-même.



L E T T R E

*De M. de Saint Roman, à M. Mourret,
Docteur en Médecine de la Faculté de
Montpellier.*

PAR votre dernière Lettre, du 5 du mois dernier, vous êtes fort inquiet, Monsieur, de sçavoir quel a été l'effet des remèdes de M. *Daran* sur moi : il faut, pour vous mettre en état d'en juger, que je vous rappelle les incommodités où j'étois sujet depuis long-tems. Vous sçavez que j'avois eu à Paris, il y a environ quinze ans, une rétention d'urine, causée par un embarras dans le canal de l'urèthre, qui me dura près de vingt-quatre heures. On me mit dans le bain : on me saigna, & l'urine vint dans ce bain goutte à goutte. La rétention cessée, je fus long-tems n'urinant que goutte à goutte ; trois ou quatre ans après cet accident, un Chirurgien me promit de me guérir par le moyen des sondes de plomb. Après avoir tenté d'en introduire une dans la vessie, & ne pouvant y réussir, il eut recours à la sonde d'argent. Il voulut forcer, & il fit sortir beaucoup de sang. Une fièvre violente suivit cette opération, au point d'effrayer le Chirurgien même. Il me saigna deux ou trois fois, pour appaiser l'inflammation qu'il craignoit, & quelques jours après, il parvint à pénétrer avec la sonde d'argent dans la vessie. Depuis lors les urines n'ont pas été entièrement retenues, mais il y avoit des tems où j'avois beaucoup de peine à les rendre, pour peu que je fusse échauffé, je sentoie beaucoup de cuissons, & ordinairement des demangeaisons & pi-

cotemens. Tout cela ne m'incommodoit pas beaucoup , & je négligeois d'en chercher la guérison.

Mais il y a près de trois ans ; qu'il me survint une tumeur considérable près de l'anüs. Je fis appeler un Chirurgien de ma connoissance. Il me saigna plusieurs fois , & y appliqua des cataplasmes ; la tumeur augmentant , il fit une consultation avec un des plus fameux Chirurgiens de Paris, qui jugea à propos d'ouvrir la tumeur. A la suite de cette opération , il se forma une fistule par où les urines sortirent abondamment. Leur âcreté , ou les restes de l'abcès formèrent bientôt un nouvel abcès , qu'il fallut ouvrir par une seconde opération , bien plus cruelle , & plus dangereuse que la première. Les Chirurgiens virent bien que , pour guérir cette fistule , il falloit nécessairement introduire la sonde dans la vessie. Ils firent de vains efforts , pour en venir à bout , à cause des anciens embarras qui étoient dans l'urèthre. Alors ils me firent faire usage de bougies pendant longtemps , avant que de pouvoir arriver à leur but ; enfin , par le secours de ces bougies , ils y parvinrent après quatre mois , & l'effet fut tel qu'ils se l'étoient promis. Les urines ne passant plus par la fistule , les playes furent bientôt consolidées , & l'on me déclara entièrement guéri. Je le croyois moi-même. Il est vrai qu'il me restoit de l'écoulement qui augmentoit ou diminuoit , de tems à autre , & l'urine ne sortoit pas toujours à plein canal.

Dans cet intervalle , j'eus occasion de voir M. Daran pour une affaire particulière , & lui racontant ce qui m'étoit arrivé , il m'assûra que je ne pouvois pas être guéri ; que la cause de mon mal subsistoit toujours , puisque les mêmes symptômes

tels que l'écoulement, & la difficulté d'uriner, me restoient encore : & il m'annonça, que si je n'y mettois ordre, il m'arriveroit quelque accident fâcheux. J'étois pour lors trop content de mon état, pour m'allarmer de cette menace : cependant le pronostic ne se vérifia que trop tôt.

Nous étions alors dans le mois de Mai 1750, & au mois de Juin suivant, la difficulté d'uriner augmenta considérablement, & fut bientôt suivie de deux grosseurs au périnée, qui me causerent de très-vives douleurs. J'écrivis à M. Daran, pour le prier de me venir voir dans l'état où j'étois, supposé que je fusse assez à tems pour profiter de ses salutaires conseils. Il prit la peine de venir sur le champ, & me trouva souffrant cruellement ; mais par l'application de ses sondes, & autres remèdes qu'il jugea à propos, je fus soulagé dès le lendemain, & journellement, mon état étant mieux, les deux tumeurs s'absorbèrent sans opération ; mais laissant une fistule pareille à celle qui s'étoit ouverte, il y a près de trois ans. Par la continuité des soins & des remèdes de M. Daran, dans moins de six semaines elle a été entièrement cicatrisée, comme si je n'avois jamais eu de mal ; les urines sortent à plein canal, & je jouis d'une bonne santé à tous égards.

Je ne m'étonne pas que de pareils succès, si souvent & si constamment renouvelés, continuent à attirer à M. Daran la confiance du Public : l'affluence des malades qui recourent à son habileté, est si grande que son zèle, qui ne se borne pas au bien de ses compatriotes, l'a engagé à porter ses secours salutaires dans les Nations étrangères, & les Pays les plus éloignés. Ainsi il a, non seulement envoyé de ses Elèves à Lyon, Bordeaux, Montpellier, Marseille, Strasbourg, mais encore

188 MERCURE DE FRANCE.

à Berlin , Londres , Vienne en Autriche , Hambourg , Geneve , Hesse-Cassel , la Haye , Naples , Madrid , Porto , en Portugal , & jusqu'aux Isles Sainte Catherine , à la Jamaïque , au Cap , & à Leogane , dans l'Isle de Saint Domingue , au Fort Saint Pierre , dans la Martinique , &c. d'où il reçoit tous les jours de nouvelles preuves de la bonté & de l'efficacité de son secret admirable , & de l'avantage qu'il procure aux humains. Au reste , il ne manque pas à Paris , & ailleurs des gens qui prétendent l'avoir découvert , & qui assurent hardiment qu'ils font les mêmes cures ; mais il ne vient que trop chez M. Daran , de ces malheureux , qui sont obligés de revenir à lui , après avoir été la dupe de ces belles promesses , & qui n'ont fait par cette triste épreuve qu'ajouter à leurs maux , loin de s'en voir guéris.

Pour moi , je ne puis que vous assurer , combien je suis sensible aux bontés de M. Daran , & étonné de la promptitude & de l'effet de ses remèdes. Lorsque vous lui écrirez , ne manquez pas de lui parler de ma reconnoissance que je ne puis assez lui témoigner. Je suis avec les sentimens que vous me connoissez , Monsieur , votre , &c.

*De Saint Roman , à l'Hôtel de Languedoc ,
rue des Cordeliers.*

A Paris , ce premier Mai 1751.



TOPIQUE pour arrêter l'hémorragie des artères sans ligature, publié par l'Académie Royale de Chirurgie.

Nous soussignés Maîtres en Chirurgie, commis par M. de la Martinière, Premier Chirurgien du Roi, pour recevoir la déclaration du Sieur Brossard, Chirurgien de la Châtre, en Berry, touchant le remède qui a été employé avec succès, pour arrêter l'hémorragie sans ligature, dans une amputation de la jambe, faite par le Sieur Bouquot, le jeune, à l'Hôtel Royal des Invalides; deux amputations, faites par le Sieur Faget, l'aîné, à l'Hôpital de la Charité, & un anévrisme au bras, opéré par le Sieur Morand, dans la Ville; toutes ces opérations faites en présence de M. de la Martinière.

Certifions que ledit Sieur Brossard nous a montré un morceau préparé d'une excroissance qui vient sur les vieux chênes, qu'il nous a assuré être son secret, qu'ayant exigé de lui qu'il nous fit voir la plante en nature, & la manière dont il la prépare.

1°. Il nous a présenté plusieurs agaries de l'espèce appelée par les Botanistes : *Agaricus pedisequini facie institut.* R. h. 562. *Fungus in caudicibus nascens unguis equini figurâ* C. B. pin. fungi ignarii. trag. 943. Ainsi nommés, parce qu'on en fait de l'amadou.

Le Sieur Brossard prétend, que celui qui vient sur les vieux chênes qui ont été ébranchés, est le meilleur, qu'il faut le cueillir dans le mois d'Août ou de Septembre, & le tenir toujours dans un lieu sec.

2°. Il le prépare pour l'employer, comme il suit. On emporte avec un couteau l'écorce blanche & dure, jusqu'à une substance fongueuse, qui prête sous le doigt, comme une peau de chamois; on sépare avec le couteau cette substance de la partie fistuleuse & plus dure de l'agaric, on en fait des morceaux, plus ou moins épais; on les bat avec un marteau pour amollir la substance fongueuse, au point d'être aisément dépecée avec les doigts, pour l'employer; on applique sur la playe de l'artère un morceau ainsi préparé, plus grand que la playe, & présenté du côté opposé à l'écorce, par-dessus ce morceau un autre plus grand, & par-dessus le tout un appareil convenable.

Le Sieur Brossard s'est quelquefois servi pour la même fin d'une poudre grossière, faite de la partie de l'agaric, qui est au-dessous de la substance fongueuse, lorsqu'elle est vermoulue; mais il ne faut point compter sur l'effet de cette poudre, comme sur celui de la substance fongueuse, il recommande même que celle-ci ne soit point du tout attaquée par les vers.

Telle est la déclaration faite par le Sieur Brossard. A Paris, le 7 Mai, 1751.

Signé, la Martinière, Morand, Foubert, Brossard. Sur cette déclaration, le Roi a accordé une gratification, & une pension au Sieur Brossard.



L E T T R E

*A M. le Marquis de * * *, sur un nouveau
Projet de Renovations de Terriers,
en forme permanente.*

Monsieur, les difficultés que vous avez aperçues vous même dans la perception de vos rentes nobles, comme Seigneur direct, m'engagent à vous faire part d'un nouveau Projet de rénovations, approuvé par Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, & qui mérite une attention particulière, par le soin que l'Auteur a pris d'éclaircir tout ce qui a rendu jusqu'à présent ces rentes aussi onéreuses pour les Seigneurs de Fiefs que pour les Emphiteoses ou Censitaires.

Tout le monde convient que la levée des plans à vue d'œil & fixée seulement par l'*environ* qui est le terme dont tous les Terriers sont remplis, n'est point assez exacte, pour que le tems & les mutations ne jettent dans l'erreur ceux qui sont chargés de faire les placemens, & il arrive tous les jours que deux Seigneurs directs se trouvent placés dans le même terrain, parceque la figure & la contenance de l'héritage n'ont pas été prises avec justesse, c'est-à-dire, par un plan Géométrique & raisonné, ce qui sert de matière à des procès sans nombre, & qui ne peuvent être bien souvent jugés qu'au préjudice du véritable propriétaire.

L'Auteur du Projet a trouvé le moyen de fixer pour toujours l'identité du fonds en indiquant le centre & les extrémités qui auront été levés dans le tems de la rénovation permanente, de sorte que l'usage des Cartes & celui de lever de nouveaux Plans sur les lieux demeureront abrogés par

la suite , & ces opérations seroient inutiles, & enfin la rénovation une fois faite suivant son principe, les Seigneurs auront par devers eux un titre qui ne vieillira jamais ni par la qualité, ni par la quantité, il leur suffira d'établir que le Terrier leur appartient comme Seigneurs du Fief pour en exiger toutes les redevances sans aucuns frais, Tel est l'avantage qu'ils en peuvent tirer , mais l'Auteur ne s'est pas borné à leurs seuls intérêts ; il a cherché aussi celui des Censitaires qui se trouvent souvent exposés à perdre par des injustices , les héritages de leurs peres en tout ou pour partie. Les Campagnes sont remplies de malheureux qui gémissent dans leur infortune avec tout le bon droit, & cela par la mauvisse foi des usurpateurs.

Il trouveront donc dans le Terrier du Seigneur direct , un titre pour eux , qui leur servira à établir leur possession , & avec cela , ils se feront un plaisir d'acquitter une servitude qu'ils reconnoîtront être bien & légitimement dûe , laquelle ne pourra augmenter ni diminuer par l'ignorance de la plupart des Receveurs ; de-la , plus de procès & plus de haine dans les Parroisses ; cause ordinaire de la misere qui y regne.

Il y a un troisième avantage pour les concours de directe , en ce que l'Auteur propose à tous les Seigneurs de faire lever un plan général & géométrique de chaque Paroisse où s'étendent leurs Terriers , & d'en faire la dépense à communs frais , ce qui rendroit la partie de chacun , en particulier , bien moins considérable , quelle ne seroit en suivant la méthode ordinaire de tous les renovateurs.

Je ne doute pas que Messieurs les Bénédictins de Cluny & M. le Comte de **, qui sont vos voisins, ne se déterminent à faire leurs rénovations suivant
ce

ce projet ; il vient d'être présenté au Ministre ; je pense qu'il y aura égard par l'avantage que le Souverain en pourra retirer , en lui facilitant les moyens d'avoir une connoissance certaine de l'étendue de son Royaume , & des biens qui peuvent entrer au Domaine , dont on composeroit un Terrier général appelé le Terrier de la Couronne. Au cas que le projet passe au Conseil , je vous le communiquerai dans son entier. L'Auteur * est de la Province du Lyonois & demeure actuellement à Neufville-sur-Saône. On ne sçauroit trop avoir d'obligations à un homme qui cherche à assurer la fortune des autres , par un long travail & une application particuliere. Tout est sage dans son Projet ; on y reconnoit l'homme laborieux & le bon Citoyen. Je souhaite de le voir bientôt rempli ; la conséquence dont il est , mérite bien que toutes les personnes raisonnables s'y intéressent. J'ai l'honneur d'être , &c.

Maillet.

A Paris , ce 15 Juin 1751.

A V I S.

LE Sr Houdemart , Apoticaire Droguiste ordinaire du Roi, à Paris rue de la vieille Monnoye, donne avis qu'il continue la distribution de son Balzamique, tel qu'il l'a annoncé dans divers écrits publics , où il a fait connoître les cures qu'il a faites dans les maladies de la poitrine & du poulmon, crachemens de sang, ulcères, ptyisie, asthme, toux invétérée, superfluités sereuses de la poitri-

* *Le Sieur Gaillard.*

ne & regles supprimées , ce qui provient chez la plupart , des mauvaises digestions de l'estomach , & qui fait un mauvais chile & sang vicié , qui gâtent les ressorts de l'œconomie de la structure de ses parties.

Il guérit les maladies secrètes, de quelque nature & quelque desespérées qu'elles puissent être , sans être obligé de garder la chambre ni d'avoir recours au mercure vulgaire dont les suites sont très facheuses , comme il l'a déjà nombre de fois observé : on peut vacquer à ses affaires à l'ordinaire, & être assuré que ce Remede guérit radicalement ces sortes de maladies, de même que la goûte, les rhumatismes , & l'hydropisie. Il leve toutes les obstructions, chasse les glaires de l'estomach , fait passer les dartres vives & farineuses , rétablit les digestions & empêche de tomber dans la lyenterie ; il leve pareillement les obstructions du foye, en fondant le squirre de la ratte.

Ce Remede pousse par les selles & les urines , excite puissamment à la transpiration des humeurs & purifie le sang.

On avertit les personnes qui se trouveront attaquées des maladies de la poitrine , & qui voudront faire usage du Balzamique , de ne point attendre à l'extrémité , & on les prie d'affranchir les ports de lettres.

AUTRE AVIS.

Fleurs d'Italie de toutes especes. Chez le Sieur *Labille* , Marchand de Modes , rue Neuve des Petits-Champs , à la Toilette , près la Place des Victoires.

On trouve aussi chez ce Marchand , outre tout ce qui concerne l'ajustement des Dames , toutes sortes de Toiles , Mousselines & Broderies.

A V I S

*A Messieurs les Ecuyers & amateurs de la
Cavalerie.*

LE Sellier de l'Académie Royale tenuë par M. *Dugard*, donne avis qu'il fait des Selles nouvelles, qui ont l'avantage de pouvoir aller sur toutes sortes de chevaux sans les blesser, & d'être plus commodes au Cavalier pour les travailler, que celles dont on s'est servi jusqu'à présent. Il les fait sur les desseins & proportions qui lui ont été fournis par M. le Chevalier de la Peigniere, Ecuyer de ladite Académie, rue de l'Université Fauxbourg S. Germain. Il en a déjà fourni plusieurs tant à Paris qu'aux Etrangers qui en ont été satisfaits; il en fait à piquer, mais plus cheres que les autres, à la Royale, & rases; le tout bien conditionné, à juste prix, & très solides.

A U T R E A V I S.

Pierre *Gouel*, Marchand Orfèvre, Joaillier-Bijoutier à Paris, rue de la Comédie Française, qui a trouvé l'invention de percer les oreilles toutes deux ensemble, continue avec succès & applaudissement son secret, dont la justesse & la précision est connue & approuvée de tout le monde. On peut juger du peu de douleur qu'il fait, puisque son opération ne dure qu'un clin d'œil, & que les boucles d'or se trouvent dedans sans qu'on les sente entrer: l'approbation qu'il en a reçu de Mrs. de l'Académie Royale de Chirurgie, prouve aisément qu'il évite les inconvéniens, où tombent ceux ou celles, qui se mêlent de les percer autrement. Il ne prend rien des per-

sonnes qui lui achètent les boucles d'or ; il se contente de la générosité de celles qui les apportent. Il va chez celles qui l'envoient chercher ; son épouse va dans les Communautés Religieuses.

Les Orfèvres de Provinces qui souhaiteront avoir de ses instrumens , vû l'utilité qu'ils en peuvent retirer, il leur en vendra à bonne composition ; il les prie d'franchir les ports de lettres.

A U T R E

*Remede très-efficace pour guérir radicalement
& en peu de tems , les vapeurs des
femmes , de toute espee.*

P Ar Brevet & Permission de M. Chicoyneau Conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé , Premier Medecin de Sa Majesté , Surintendant des Eaux Minerales du Royaume , & Chancelier de l'Université de Montpellier ; le Sieur *Pitara* composera , vendra & distribuera , dans toute l'étendue du Royaume , un Emplâtre spécifique pour guérir radicalement , & en peu de tems , les vapeurs des femmes de quelque âge que ce soit , quand même la personne en seroit attaquée depuis vingt à trente ans , dans l'espace d'un mois ou six semaines, sans que ledit Emplâtre cause la moindre incommodité ni douleur. La personne qui s'en servira doit l'appliquer sur le nombril , & l'y laisser jusqu'à ce qu'il se détache de lui-même. Cet Emplâtre n'est pas plus grand que de la largeur d'un petit Ecu.

Le sieur *Pitara* demeure rue S. Sauveur , la porte cochere , attenant à l'Hôtel de Navarre , au deuxième étage sur le derriere. Le prix est de six livres.

E A U R O Y A L E

Du Sieur Datdel, Echevin de la Ville de Chamberry, approuvée par Messieurs les Médecins de ladite Ville, qui en ont vû des effets surprenans, & par feu M. Dodart, Premier Médecin de Sa Majesté Très-Chrétienne. Ladite Approbation renouvelée par Brevet de M. Chicoyneau, Conseiller ordinaire du Roi en ses Conseils d'Etat, & Premier Médecin de Sa Majesté, suivant le Brevet & Privilège dn 20 Septembre 1750, & confirmée par Mrs de la Commission Royale de Sa Majesté. Voici ses vertus & son usage.

L'Expérience a fait connoître que cette Eau est très-bonne pour les maux d'estomach, provenant de foiblesse, & relâchement, cessation de chaleur naturelle : la dose est de deux bonnes cuillerées à Caffé, moitié autant de Vin. On en peut user fréquemment suivant les besoins.

Elle est merveilleuse pour les indigestions provenant de plénitude, elle aide à la coction, en en prenant de même deux cuillerées à Caffé, moitié autant de Vin, & même plus grande quantité si le mal continue.

Elle guérit les coliques venteuses & bilieuses, en en prenant deux cuillerées à Caffé moitié de Vin. On s'en frotte aussi le ventre dans les grandes douleurs ; on en peut donner aux enfans jusqu'à six gouttes, & à d'autres plus avancez en âge à

I iij

proportion ; & si le mal résiste , on continuera d'en prendre par intervalle.

Elle agit puissamment dans les syncopes , défaillances , évanouissemens ; en en prenant la quantité ci-dessus , si le cas le requiert.

Elle est très-bonne pour les maladies du cerveau , telles que les vertiges , affections soporeuses ; elle soulage les maux de tête , fortifie le cerveau , en s'en frottant les tempes , & en en prenant par les narines.

Elle est souveraine dans les accidens d'Apoplexie ; elle ranime les esprits , en en prenant trois cuillerées à Caffé , avec autant de Vin , & même pure dans les accidens violens ; on réitérera la dose suivant que le cas exige.

Elle facilite les accouchemens , elle donne des forces aux femmes lorsqu'elles sont épuisées par les efforts qu'elles ont faits ; elle les ranime , en en prenant une cuillerée à Caffé , & autant de Vin ; on continuera d'en donner suivant le besoin.

Elle est fort bonne pour la Paralyse , Rhumatisme , en s'en frottant la partie affligée , & y tenant dessus un linge blanc mouillé dans ladite Eau , de laquelle on prendra deux cuillerées à Caffé , & moitié autant de Vin.

On peut s'en servir pour les Playes simples , Contusions , mettant ladite Eau avec du Vin ; y trempant un linge que l'on mettra dessus , humectant de tems en tems.

Elle guérit aussi les tranchées des chevaux , en en donnant la moitié d'une bouteille avec autant de vin.

L'expérience fera mieux connoître ses qualités & ses vertus.

Le Public est averti que le sieur D A R D E L ne mettra plus son Cachet au col de la bouteille , ai-

rendu que plusieurs Particuliers l'ont contrefait, d^e même que son Eau ; mais qu'il mettra son nom sign^é de sa main sur ladite bouteille, de même qu'il se trouvera mis au bas de son imprimé.

Se vend au Bureau du sieur BERTAUT, Marchand Limonadier rue saint Antoine, au coin de la rue Percée à Paris. Seul Bureau où se vend la véritable.

Au même Bureau se vend la véritable Eau clairette de Chambray du sieur Dardel. Prix 40 sols.

P R O J E T

D'une Encyclopédie pour la Chaire.

LE plus grand embarras de la composition, pour un Prédicateur, même habile & exercé, c'est de trouver des plans suivis de Sermons, & s'il n'a pas un caractère d'esprit inventif & créateur, il se voit réduit, après bien des efforts, à n'employer que des divisions, & des sous-divisions communes, que tout le monde sçait, qu'on a cent fois mises en œuvres, & qui ne font qu'une pièce languissante, en risque même de passer pour un plagiaire sans génie & de mauvais goût, ou s'il veut s'éloigner des routes battues, par un défaut, peut-être plus condamnable, à donner dans des idées subtiles & singulières, souvent bizarres, & inintelligibles,

L iiii,

qui ne font de son discours qu'une espèce d'énigme ; il se perd ainsi un tems considérable à échafauder , & souvent il n'en résulte qu'un fort mauvais édifice qui croule de tous côtés, mais quand l'échafaudage est bien fait , les matériaux s'arrangent , & la muraille s'élève sans peine , c'est-à-dire , les pensées naissent , les paroles s'offrent , les ornemens se présentent avec abondance & facilité , selon la remarque d'Horace. *Verbaque prævisam rem non invita sequentur.* Ce seroit donc rendre service aux Prédicateurs , & par conséquent au Public qui en seroit mieux servi , de donner sur toutes sortes de sujets plusieurs desseins de Sermons , que chacun n'auroit qu'à exécuter , selon son goût & ses talens.

Ces plans multipliés , diversifiés & combinés , en feroient naître une infinité d'autres , & fourniroient aux Orateurs mille nouvelles vûes ; ce sont des étincelles , capables d'allumer le feu du génie ; ce sont des semences fécondes , qui font éclore de nouveaux fruits : il est dans tous les hommes un fond d'idées , qu'il ne faut qu'arranger & développer. Ces traits lumineux sont , selon l'expression de Socrate , dans une matière approchante de celle ci , une espèce de Sage-femme , qui fait enfanter à l'esprit des productions ines-

pérées, quelquefois même, supérieures au modèle qui les tira du néant.

La suite systématique de tous ces arbres oratoires, si l'on peut employer ce terme, formeroit même un corps de Traité sur toutes les matieres de Religion qu'il embrasseroit en entier. Ceux qui entreprennent des Conférences, ou des Méditations suivies sur quelque sujet, les Auteurs des Livres de piété, les Professeurs de Théologie, y verroient ouverte & frayée une route sûre & facile pour conduire leurs Auditeurs & leurs Eleves, & se conduire eux-mêmes dans le cours de leurs instructions; ils n'auroient qu'à étendre ces tables méthodiques, & en remplir les intervalles. Ils en possederoient mieux leur matiere; on les écouteroit avec plus d'attention & de fruit, & on retiendroît mieux leurs leçons. Nous aimons à sçavoir où l'on nous mene, & à voir d'un coup d'œil sans effort le terme & la route.

Il est vrai, que quoique cet ouvrage ne roule que sur des matieres de piété, ce n'est point un Livre de dévotion, dont les personnes pieuses puissent faire leur lecture spirituelle, il est trop sec, & les pensées y sont trop décharnées, pour occuper, surtout des personnes du commun, à qui on ne sçauroit trop expliquer ce

qu'on veut leur faire entendre ; mais ceux à qui l'exercice de la Méditation est familier , s'en serviront utilement : ils y trouveront des Méditations toutes faites ; un mot leur suffit , pour trouver une matière d'oraison abondante. Ces mots se présenteront tout d'un coup sur toutes sortes de sujets.

Il s'est fait un grand nombre de Livres pour aider les Prédicateurs ; on a composé d'immenses recueils de Passages de l'Ecriture , des Peres & des Auteurs profanes , & des morceaux détachés des Sermonnaires & des Livres de piété , où ils peuvent puiser des autorités & des matériaux tout prêts à être enchassés & mis en œuvre. On a donné des règles de composition , de division , de distribution ; toutes les Rhétoriques en sont pleines , il y a même quantité de desseins rassemblés , ou dispersés çà & là. Tous ces ouvrages ont leur prix ; on peut en tirer bien du secours , & les travaux qu'ils ont coûté , méritent notre reconnoissance & nos éloges. Nous ne nous flattons pas de faire mieux : nous n'avons garde de nous préférer , ni de nous comparer à personne. Nous n'embrassons pas même un si vaste projet ; ce ne sont que des plans dans un nouveau goût , dont la multitude , la variété , la

Brièveté , la netteté , la précision , doivent faire tout le mérite.

Je conviens qu'un Orateur paresseux , ou sans génie , ne s'accommodera pas d'un recueil, où, comme sur une Carte de Géographie , on ne fait que lui indiquer la route qu'il doit suivre dans les vastes climats de la Chaire , où il se propose de voyager ; il lui faut des Sermons tout faits , & on ne lui offre ici que des Sermons à faire , des mines ouvertes à fouiller , des devis d'ouvrages à remplir ; mais par-là nous éviterons le reproche qu'on fait aux autres recueils , de nourrir la paresse des plagiaires , par des pièces qu'on ne fait qu'apprendre , & des morceaux qu'on ne fait que coudre ; assemblage bizarre de pièces rapportées , d'un style & d'un goût différens , qui décelent le Compileur négligent ou mal habile ; il faut du travail & du génie , pour profiter de nos esquisses ; on pourra en être plagiaire sans honte , & même avec honneur , puisque certainement la broderie qu'on aura mise sur ce canevas , fera l'ouvrage du Prédicateur , & une attestation de ses talens & de son zèle ; & ce n'est pas rendre un petit service aux personnes qui ont de l'esprit & de la bonne volonté , que de nourrir l'émulation , de faciliter le travail , & de ne

pas laisser le génie stérile , comme une terre en friche , qui quoique excellente ne porte aucun fruit , & de rendre ainsi , au profit de la Religion & de la Vertu , la parole de Dieu plus abondante par la facilité de l'annoncer.

On a souvent donné des analyses à la suite des Sermons. Celles de M. Massillon , des P P. Bourdaloue , Bretonneau & Segaud , sont fort bien faites. Il seroit à souhaiter que tous les bons Sermons fussent ainsi analysés : un recueil de tous ces abrégés feroit une espèce de Bibliothèque de Prédicateurs , plus commode & plus utile que celle de P. Houdry , qui effraye par la seule inspection de plus de 20 volumes *in-4^o*. Cette collection cependant ne renfermeroit pas tous les sujets , & ne donneroit que quelque discours sur chacun , selon qu'on l'auroit trouvé traité dans quelques Prédicateurs : ce seroit un assemblage historique de desseins , plutôt qu'un total systématique : ces analyses sont encore bien longues , sur tout pour un ouvrier accablé par le travail , & le succès du Ministère. Ne pourroit-on pas faire un recueil plus étendu , plus précis , plus méthodique , où toutes ces richesses oratoires , étalées comme sous des étiquettes , présentassent sous diverses faces , tous les su-

jets enchaînés l'un à l'autre , & dont les plans complets, renfermés dans une demie page , pûssent être saisis d'un coup d'œil , & retenus , d'autant plus aisément , que ces mots usagiques , pour ainsi dire , germe d'une foule d'idées , & artistement distribués , feroient une mémoire locale .

Je n'examine point ici s'il est à propos de faire sentir dans les Sermons l'artifice de la distribution par l'explication marquée des divisions & des sous-divisions. Cette méthode étoit inconnue aux Peres, & nos anciens Sermonaires n'en usoient pas ; en faisoit-on moins de fruit ? Les discours en étoient-ils moins éloquens ? Ce sera la matière d'une Dissertation que nous nous proposons de donner au Public ; il est certain qu'on en veut aujourd'hui , & qu'un auditoire seroit mécontent s'il ne voyoit le dessein du Prédicateur , & l'analyse de la pièce ; mais ce qui dans tous les tems a été également certain , soit qu'on fasse sentir les divisions , ou qu'on les cache , c'est que l'ordre & l'arrangement ont dû être le guide de l'Orateur. Par là il a mis chaque chose à sa place , il a parlé avec netteté , il a écrit avec plus de facilité & d'abondance , & il a fait de son ouvrage un tout régulier. Il est vrai que dans l'ordre judiciaire , les divisions doivent être

d'un goût différent, parce qu'il faut s'accommoder aux faits du procès, aux articles de demande, & à la forme; mais l'esprit d'ordre doit regner par tout, & jusques dans l'Ode dont l'entoufflement & *le désordre, sont un effet de l'Art*: on le trouve dans tous les discours réguliers, où les divisions sont le moins sensibles: on a fait avec succès l'analyse des Oraisons de Cicéron, on pouvoit en faire de même des Sermons de S. Augustin, des Homélies de S. Chrysostôme; un corps plein d'embonpoint, ou chargé d'habits, n'a pas moins qu'un corps maigre & décharné, ses os, ses nerfs & ses muscles, & n'en a que plus de besoin pour se soutenir.

L'Auteur de cet ouvrage se propose en particulier de procurer aux Ministres de la parole divine, l'avantage qu'il a tiré lui même de sa méthode. Il étoit bien éloigné de penser à faire un Livre, quand il commença son Recueil. A mesure que la réflexion, la lecture, le hazard, le feu de la composition, lui présentoient de nouvelles ouvertures pour ses Discours, il les déposoit sur un papier fidèle, pour en faire usage dans l'occasion; cet amas alors utile à lui seul, a grossi prodigieusement, & dans le cours de plus de 20 années d'exercice, il a formé des volumes; la Provi-

dence lui a menagé cette ressource nécessaire dans un Ministère extrêmement occupé , car ayant été souvent obligé pendant des semaines & des mois entiers , de parler quatre à 5 fois par jour , il lui eût été impossible de s'affujettir à prêcher par cœur les Sermons qu'il avoit composés , ni d'en composer un assez grand nombre : il falloit donc pour traiter tant de sujets , & s'accommoder aux besoins & aux circonstances , se former une multitude de plans précis , courts & méthodiques , qu'on pût aisément retenir , & remplir sur le champ ; c'étoit un fil dans cette espèce de labyrinthe , où il lui falloit entrer à tout moment. Ce recueil fait avec choix , fournira à peu de frais , des facilités qui ont coûté bien du travail.

Je dis , en particulier aux Ministres employés , & ils méritent qu'on cherche à les soulager dans leurs travaux pénibles. Les confessions , où l'on recueille le plus grand fruit , emportent un tems infini. C'est presque toujours à celui qui nous a touché par ses discours , que nous voulons découvrir les maux de nos ames. Ce sont donc ceux qui parlent le mieux , qui sont les plus surchargés : dans le cours des retraites & des missions le torrent de la parole entraîne un Auditoire , & c'est en la multi-

pliant , en la débitant presque sans interruption , en pressant le cœur de tous cotés sans relâche , qu'on l'ébranle , qu'on le convertit , qu'on le gagne. Il faut donc , que muni de la boussole d'un plan régulier , l'homme Apostolique monte dans la haute mer , & profite du vent favorable ; nous nous trouverions heureux d'être dans cet ouvrage , comme les ouvriers des instrumens de Mathématiques , qui tracent les rumb de vent , & gravent le quart de Cercle.

Raimond Lulle , dans son grand Art a prétendu réduire toutes les matieres de Religion à certains chefs généraux *de la bonté , de la vérité , de la quantité , &c.* Dans le goût , alors fort à la mode des Cathégories d'Aristote , qui rangent tous les Etres existens ou possibles à certaines classes , à la faveur de cet arrangement commun à tous les sujets , que Raimond Lulle a distribués dans une rouë artificielle , il prétendoit qu'on pouvoit parler sur le champ , sur toutes sortes de matieres , & il faut convenir , que si on veut se contenter d'un verbiage vague & monotone , où l'on répètera les mêmes idées toujours dans un même ordre , on aura aisément par cette méthode grand nombre d'Orateurs , du genre le plus médiocre , & sans avoir recours

à lui, les divers lieux communs, intrinseques & extrinseques, détaillés dans toutes les Réthoriques, fourniront avec encore plus de facilité aux moindres écoliers des sources intarissables d'amplifications. Nous n'aurions jamais mis la main à la plume, si nous n'avions eu à proposer que ce cadre général, où l'on enchasse bien ou mal tout ce qu'on veut.

La multitude infinie de combinaisons est une de ces merveilles naturelles, qui passent toutes nos idées. Les Mathématiciens démontrent que d'un petit nombre d'objets, de lettres, par exemple, de notes de Musique, il résulte par la combinaison un nombre infini d'arrangemens divers. Le Pere Drexelius a crû pouvoir transporter ces opérations Arithmétiques aux matieres de morale, & de divers sujets combinés, former des arrangemens qui pourroient composer des Sermons, dont il donne quelques exemples; tout cela est vrai: mais de ces combinaisons qu'il enseigne à faire, nous en avons fait une grande partie, & nous sommes allés bien au-delà, car quoiqu'elles soient infiniment plus variées que l'Art de Raimond Lulle, elles ne font point d'une certaine généralité vague, & font quelquefois des assortimens bizarres, qui ne feroient que d'assez mauvais

Sermons , & ne produiroient guères cette unité de sujet , qui forme une pièce régulière , au lieu que nous réduisons chaque plan à un tout parfait , capable de satisfaire l'esprit par la maniere dont il l'embrasse.

Il s'est fait dans la Philosophie, la Théologie, le Droit, & la plûpart des Sciences, quantité de Tables générales & particulières des Traités ou des Questions; c'est ce qui approche le plus de notre projet ; mais ce n'en est qu'une partie. Ce sont des arbres encyclopédiques qui développent toute une Science , mais qui n'ajoutent point au bout de chaque branche une fleur ou un fruit, bien développé, quoiqu'en petit dans son bouton. Comme nous prétendons faire , en ajoutant aux arbres généraux de la morale , une espece de petit arbrisseau particulier, un fruit presque mûr, un développement qui fera un discours complet , nous en donnerons sur les Mystères , sur les Sacremens , aussi bien que sur les Vertus & sur les vices , nous y en ajouterons sur la Vie de Notre Seigneur, de la Sainte Vierge & des Saints, qui serviront à composer des Homélies, & des Panégyriques de toute espece. Ce sera au Public à juger si le succès répond à nos vœux , & nous nous féliciterons d'avoir pû lui être utiles , en lui pro-

curant des Orateurs capables de l'instruire dans la Religion, & de lui en faire pratiquer les devoirs.

Voici quelques modèles, pris au hazard, de ces desseins.

SUR LA MEDISANCE.

1°. Il est rare qu'on dise la vérité. 2°. il est rare qu'on veuille la dire.

1°. On saisit mal ce qu'on apprend. La séduction des apparences; les travers de l'esprit; l'inattention.

On rend mal ce que l'on sçait. On défigure; on exagere; on embellit.

On soupçonne ce qu'on ne sçait pas. Facilité; penchant; injustice des soupçons.

On réalise ce qu'on imagine. Par vivacité, entêtement, point d'honneur.

2°. La passion la combat. L'amour; la haine; la colere.

L'intérêt la redoute; par jalousie, par flatterie; par timidité.

La malignité la méconnoît. Esprit caustique; plaisant; prévenu.

La probité la néglige. Indifférence; paresse; amour de la paix.

Usage des biens & des maux de la vie.

1°. S'en passer. 2°. Les souffrir. Abstine, fustine, scito abundare & penuriam pati.

212 MERCURE DE FRANCE.

1°. Sçavoir les attendre avec confiance ; se contenter du sien avec équité.

Se dépouiller de ce qu'on a. Aumône. Se détacher de ce qu'on garde. Esprit de pauvreté.

Se préparer à la privation ; détachement. Sanctifier la possession ; bonnes œuvres.

2°. S'y attendre ; ils sont inevitables. S'y soumettre ; ils sont justes. Le pénitent.

Les soutenir ; ils sont legers. Les offrir à Dieu ; ils sont méritoires. Les Saints.

Les estimer ; ils sont utiles. Les désirer ; ils sont glorieux. 7. C.

Sur la Prière. D'où vient qu'elle est peu efficace.

1°. On demande peu. 2°. On demande mal.

Peu de chose. Des biens temporels. Faute de confiance.

Peu de tems. Durée ; continuité ; persévérance de la prière.

Avec peu de désir ; on ne sent ni son besoin, ni le prix de la grace.

2°. En mauvais état ; de péché ; d'habitudes d'incrédulité ; d'irreligion.

Avec de mauvaises dispositions ; craignant de réussir ; ne voulant pas ce qu'on demande.

Dune mauvaise maniere. Irrévérence ; distraction ; dissipation.

Il vient de paroître un Supplément au *Traité des Matieres Criminelles* de M^e Guy du Rousseaud de la Combe. Ce Supplément , qui se vend séparément 40 *sols* broché , est composé de Notes & Observations puisées dans deux Manuscrits, provenant de défunt *M. Amyot* , Greffier du Parlement en la Tournelle Criminelle. Toutes les Additions contenues dans ce Supplément sont accompagnées & autorisées des Arrêts de la Cour , sur lesquels elles sont fondées. Quoique ce Supplément soit fait à la quatrième & dernière Edition du *Traité des Matieres Criminelles* , il peut néanmoins servir pour les Editions précédentes , parce que le lieu où les Additions doivent être placées & rapportées , est indiqué non - seulement par pages, mais même par Chapitres, Sections & Nombres. Il se vend chez *Théodore le Gras* , Libraire à Paris , au Palais , au troisième Pilier de la Grand'Salle , à l'L couronnée.

M. le Chevalier de *Cramezel* , dont on a vû une Généalogie fort belle & très-curieuse , dans le second Mercure de Juin , a publié un ouvrage , intitulé : *Essai sur ce qui concerne les duels , & les préjugés du faux point d'honneur* , mêlé de diverses remarques sensibles & morales , tant sur la façon

de penser de quelques grands hommes, que sur la vengeance de quelques affronts.

Le même Auteur va donner un Traité complet, sur le faux & véritable point d'honneur, prouvé par la Religion, démontré par les Loix de la Nature, par les Loix Divines & humaines, &c.

M. l'Abbé de Cramezel, son frere, va publier différentes pensées, les plus importantes, & les plus nécessaires à l'homme.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercur de France* du présent mois. A Paris, le deux Août 1751.

MAIGNAN DE SAVIGNY.

T A B L E.

DIEUX FUGITIFS en Vers & en Prose.	
Epître de M. Des***,	3
Plan des preuves de la Religion, par feu M. de la Motte,	5
Le Goût. Epître à M. Mailler du Boulay,	12
Portrait de Mad. de Stall, par elle-même,	23
La médiocrité, Ode.	26
Lettre à l'Auteur du <i>Mercur</i> ,	31
Eglogue de feu M. de la Motte,	63

Projet, pour donner la plus grande perfection possible à une nouvelle édition des Dictionnaires de Trévoux & de Moréri,	40
Echo, par un Auteur célèbre,	49
De l'Ordonnance Spirale des Grecs & des Romains,	51
Épître contre la Satyre, à M. Renauld, Lieutenant de Maire de Ville à Gisors,	64
Dissertation sur le sujet de la quatrième Eglogue de Virgile,	67
Construction d'un nouveau Tour à filer la soye des cocons, par M. de Vaucanson,	78
Mots de l'Enigme & des Logogripes du Mercure de Juillet,	97
Enigmes & Logogripes,	98
Nouvelles Litteraires, &c.	105
Beaux-Arts. Assemblée de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture,	135
Catalogue des Estampes gravées d'après Rubens, par K. Hecquet, Graveur,	136
Amphitrite, gravée par Etienne Fessard, d'après un Dessin de M. Natoire, appelée communément, <i>Etude pour peindre</i> ,	140
Cartes pour apprendre la Géographie, par M. Delaistre, Ingénieur du Roi, & de S. A. S. M. le Prince de Conti,	142
Nouvelle Méthode de M. Royllet, Expert Ecrivain,	145
Chançon,	146
Spectacles,	147
Concerts de la Cour,	148
Nouvelles Etrangères, &c.	149
France. Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	160
Entrée publique de son Excellence M. le Duc de Nivernois, Ambassadeur du Roi à Rome,	163
Discours de M. le Duc de Nivernois au Pape,	165

Morts ;	167
Arrêts Notables ;	176
Réponse de M. Hoden, Directeur Général des Pompes de la Ville de Rouen, & Membre de l'Académie Royale des Belles-Lettres, des Sciences & Arts de la même Ville, à la Lettre de M. Thillaye ,	182
Nouvelle découverte ,	183
Lettre de M. de S. Roman à M. Mourret, Doc- teur en Médecine de la Faculté de Montpel- lier ,	185
Topique pour arrêter l'hémorragie des artères sans ligature ; publié par l'Académie Royale de Chirurgie ,	189
Avis ,	193
Projet d'une Encyclopédie de la Chaire ,	199
Supplément au Traité des Matieres Criminelles de M ^e Guy du Rousseaud de la Combe ,	213
Ouvres de Mrs de Cramezel ,	<i>ibide</i>

La Chanson notée doit regarder la page 248

De l'Imprimerie de J. BULAT.

MERCURE
DE FRANCE,
D'ÉDITÉ AU ROI.
SEPTEMBRE. 1751.



A PARIS,

Chez { La Veuve CAILLEAU, rue Saint
Jacques, à S. André.
La Veuve PISSOT, Quai de Conty,
à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.
JACQUES BARROIS, Quai
des Augustins, à la ville de Nevers.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

A V I S.

L'ADRESSE du *Mercur* est à M. MÉRÏEM Commis au *Mercur*, rue de l'Echelle Saint Honoré, à l'Hôtel de la Roche-sur-Yon, pour remettre à M. l'Abbé Raynal.

Nous prions très-instamment ceux qui nous adresseront des Paquets par la Poste, d'en affranchir le port, pour nous épargner le déplaisir de les rebuter, & à eux celui de ne pas voir paroître leurs Ouvrages.

Les Libraires des Provinces ou des Pays Étrangers, qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à écrire à l'adresse ci-dessus indiquée.

On l'envoie aussi par la Poste, aux personnes de Province qui le desiront, les frais de la poste ne sont pas considérables.

On avertit aussi que ceux qui voudront qu'on le porte chez eux à Paris chaque mois, n'ont qu'à faire sçavoir leurs intentions, leur nom & leur demeure audit sieur Merien, Commis au *Mercur*; on leur portera le *Mercur* très-exactement, moyennant 21 livres par an, qu'ils payeront, sçavoir, 10 liv. 10 s. en recevant le second volume de Juin, & 10 l. 10 s. en recevant le second volume de Décembre. On les supplie instamment de donner leurs ordres pour que ces payemens soient faits dans leurs tems.

On prie aussi les personnes de Province, à qui on envoie le *Mercur* par la Poste, d'être exactes à faire payer au Bureau du *Mercur* à la fin de chaque semestre, sans cela on seroit hors d'état de soutenir les avances considérables qu'exige l'impression de cet ouvrage.

On adresse la même prière aux Libraires de Province.

Les personnes qui voudront d'autres *Mercur*s que ceux du mois courant, les trouveront chez la veuve Pissot, Quai de Conti.

Prix XXX. Sols.



MERCURE

DE FRANCE.

DÉDIÉ AU ROI.

SEPTEMBRE. 1751.



PIECES FUGITIVES,
en Vers & en Prose.

LA TOILETTE

DE L'AGE D'OR.

LA Toilette est un don des Dieux
Dès l'âge d'or mis en usage ;

La peine le beau sexe au jour ouvrit les yeux ;
Qu'elle devint son appanage.

En ces tems de félicité ,

Où régnoient l'innocence & la frugalité ,

Où, tous d'un même accord , chacun dans sa fa-
mille ,

Pour la commune utilité ,

A ij

4 MERCURE DE FRANCE.

Partageoit les travaux avec égalité ;
Dans les emplois divers , commis à chaque fille ;
Celles qui gardoient la maison ,
Actives à leur ministère ,
Alloient , dès que l'Aurore éclairoit l'horison ,
Pour les besoins du jour puiser l'eau nécessaire.
C'étoit de leur Toilette & l'heure & le signal ;
Un ruisseau dans ses bords roulant d'un cours égal ;
Une source paisible & pure ,
Etoient le seul miroir , en ces siècles nouveaux ,
Que pour vacquer à leur coëffure ,
Leur offroit la simple Nature ,
Aux rivages des claires eaux.
Les ressources étoient pareilles ,
Pour les filles aux champs conduisant les trou-
peaux ,
Que l'on commettoit à leurs veilles ;
Soins differens . . . broffes , pinceaux ,
Fer à friser , miroirs égaux.
Partout où le cristal d'une onde pure & nette
Présentait à leurs yeux l'image de leurs traits ,
Dans les prés , dans les bois , aux rives des forêts ,
Par tout se trouvoit leur toilette ;
Le sol seul , tout inculte , en formoit les apprêts :
Des gazons émaillés offroient par leur parure ,
La fleur claire , la fleur obscure ,
Soit pour s'unir au teint , soit pour y contraster ;
Le goût en decidoit . . . oui le goût , je suppose
Qu'on pratiquoit dès lors l'art de le consulter ;

Je fais plus , j'ose l'attester ;
 Les tems , sur ce point-là , ne font rien à la chose ;
 Chercher à plaire est une clause ,
 Annexée à l'humanité ,
 Comme à l'eau la fluidité ,
 Et le vermillon à la rose ;
 Les loix que la Nature impose sur les cœurs ;
 Ont la force de Loi Salique ,
 Rien n'en dérange la pratique ,
 Le tems , les âges ni les mœurs.
 Que l'on fût dès lors attentive
 A la couleur plus ou moins vive ,
 Qui rendoit un regard plus ou moins adouci ;
 Dont un teint tiroit avantage ,
 Et qui semoit enfin les ris sur le visage ;
 Pour le prouver un mot me suffit ; le voici ,
 C'est ce que dans ces beaux jours qui luisoient sur
 nos peres ,
 Aux prez , s'il étoit des bergeres ,
 Il étoit des bergers aussi.





L E T T R E

A l' Auteur du Mercure.

Monsieur, comme tout ce qui est donné au Public est soumis de droit à son jugement, il ne sera peut-être pas fâché de trouver dans votre *Recueil* mes *Observations* sur quelques-unes des *réflexions* insérées il y a quelque tems dans plusieurs *Mercur*es, d'autant que cette espèce de *critique* est nouvelle & peut faire appercevoir le *faux* ou le *lonche* de certaines *pensées* adoptées, passées même en proverbes, & pour lesquelles bien des gens ont une vénération & un respect incroyables. Cette *critique* pourroit encore faire revenir le plus grand nombre de certains *préjugés*, plus capables de *séduire* la *raison* que de *l'éclairer*. Si vous jugez, Monsieur, que ces *Observations* puissent voir le jour, vous êtes le maître de les insérer dans votre *Journal* du mois prochain. J'ai l'honneur d'être, &c.

Du Gerard.

Ce 22 Juillet 1751.

OBSERVATIONS. REFLEXIONS.

On peut se piquer sur quelque chose , sans cesser d'être *honnête homme* ; d'ailleurs l'*insensibilité* à tous est au moins une foiblesse , si elle n'est un vice.

Bon pour les imbécilles , car pour l'homme studieux l'*esprit* doit toujours être en mouvement , & c'est ce qui lui procure la *santé* ; Scaron est mon garant.

Cela ne peut jamais faire l'éloge de ceux que ce *bonheur* regarde , ni servir d'exemple.

Le vrai *mérite* se trouve bien dans la Nature , mais la *fortune* ne sert le plus souvent qu'à le faire perdre.

Les *Aréopagistes* des *Cassés* & les *Nouvellistes* , sont les plus capables de certifier la vérité de cette maxime.

Cette espèce d'*ingratitude* n'étant ni *sensible* , ni *préjudiciable* aux *défunts* , elle est moins criminelle que le défaut de *reconnaissance* envers les *Bienfaiteurs vivans*.

Le vrai *honnête homme* est celui qui ne se pique de rien.

Pour avoir de la *santé* , il faut que le *corps* s'agite & que l'*esprit* se repose.

Bien souvent l'on fait les plus *heureuses sottises* du monde.

La *Nature* fait le *mérite* , & la *fortune* le met en œuvre.

Ce n'est pas une petite affaire de *parler* & de n'avoir rien à dire.

Plus on laisse de *bien* à ses *héritiers* , & moins on est regretté d'eux.

A iiij

8 MERCURE DE FRANCE.

C'est le *tems* & les *circumstances* marquées qui développent la *justesse* du *choix*.

(Cette *maxime* est d'autant plus *dangereuse* que sous l'apparence d'une *vérité* incontestable, elle séduit les plus honnêtes gens, mais la *réflexion* déma-

que l'erreur de cette *opinion*, qui attaque à la fois la Religion, les *bonnes mœurs* & l'*humanité* même, puisqu'il ne faut pas être nécessairement *ami* pour *obliger* son prochain; la *Nature* nous en fait un *devoir*. Or quand c'est un *ami*, n'est-ce pas un nouveau titre contre nous, que de lui *refuser* ce qu'on est obligé de faire à l'*inconnu*? En un mot, le *bienfait* est aux *vertus morales*, ce qu'est le *crédit* au commerce. L'Auteur s'est sans doute trompé dans l'expression, en mettant *amis* pour *connoissances*, puisqu'alors cette pensée auroit été plus supportable.

S'il ne se faisoit effectivement des *Nobles* que par les *vertus* & le *vrai mérite*, le titre qu'en donnent les *Rois* ne seroit pas si profané, mais la *vénalité* a mis la confusion par tout, & la *malice* des hommes a donné lieu à cette nécessité.

La délicatesse des sentimens est la véritable route du *cœur*, au lieu que l'*esprit* est capable d'égarer & de

On connoît le *jugement* d'un homme au *choix* de ses *amis*.

Le plus sûr *secret* de *conserver* ses *amis*, est de ne jamais leur *prêter* ni rien *emprunter* d'eux.

Les *Rois* ont beau se *conserver* le *droit* de faire des *Nobles*, ils n'en donnent que le *titre*, c'est à celui qui le porte à le justifier, s'il veut que la *voix* publique l'approuve.

Il faut aller au *cœur* par l'*esprit*, & persuader la *pié-*

corrompre. Il seroit à té par la raison.
 souhaiter qu'on pût tous
 jours faire servir la *raison* pour *persuader la piété*,
 mais quel est l'homme capable de soutenir coura-
 geusement & sans phanatisme cette salutaire en-
 treprise ?

Nombre d'établisse-
 mens avantageux, pro-
 duits par le seul *amour*,
 prouvent qu'il a fait *profit*
 à *plusieurs*; & en général,
 s'il est dangereux, c'est
 moins par son essence
 que par la dépravation
 des mœurs.

On dit bien que l'évé-
 nement justifie, mais cela
 n'est pas raisonnable,
 parce qu'il arrive d'or-
 dinaire que l'événement
 est opposé à ce à quoi on
 s'attendoit & à ce à quoi
 l'on devoit s'attendre.

L'amour ne profite
 jamais à *personne*,
 c'est beaucoup s'il
 ne nuit pas.

C'est juger de la
statue par le *talon*,
 que de juger des
 affaires du monde
 par l'événement.

Sans faire le *Celadon*, on peut dire que
 quiconque a mis au jour les *Reflexions* sui-
 vantes contre les *femmes*, n'est pas de ceux
 qui ne se piquent de rien, & ce Censeur
 (Boileau) si sévère, rougiroit en voyant
 des traits aussi grossiers. Non, Sexe aimable,
 vous n'avez rien à craindre, nos sen-
 timens sont trop intimes pour ne pas trou-
 ver autant de défenseurs qu'il y a d'hom-
 mes raisonnables, & c'est avoir la pluralité
 des suffrages.

A y

Ne pourroit-on pas leur en permettre encore une *quatrième*, pour remercier l'Auteur ?

maisons ; pour être *baptisées*, pour être *mariées*, & pour être enterrées.

Cette *pensée* peut donner lieu à un *Paradoxe* ; lequel est plus supportable de celui qui n'a que des *peintures effrayantes* à nous faire voir, ou de la *réalité* ?

Cette *maxime* peut aller également à ces *es-fains de Petits-Mâîtres* & d'*étourdis* si répandus en tous lieux ; c'est une compensation toute naturelle à faire.

Les *hommes* qui pensent ainsi, prouvent bien que *tous n'agissent pas raisonnablement*. Boileau comptoit jusqu'à *trois* femmes respectables.

Ceux qui s'exposent

S'il y avoit une *juste police* dans le monde, les *femmes* ne *sortiroient* que trois fois de leurs

Rien n'est plus utile à l'homme qu'une *méchante femme*, par la raison que quand on est parvenu à la *souffrir*, on ne trouve plus rien de difficile à soutenir dans la vie.

Les *femmes galantes* portent leur vanité à aimer mieux qu'on dise du *mal* d'elles, que de n'en point parler.

Les *femmes raisonnables* sont si rares, que c'est la *chose* du monde la plus *extraordinaire*, quand une agit *raisonnablement*.

Il y a plus de dan-

témérairement avec les *Courtisannes*, sont capables de prouver cette proposition.

Ceci ne peut être moral, qu'autant qu'il est commun à l'homme, autrement ce n'est plus qu'une Satyre.

C'est dans l'ordre qu'un *Métaphysicien* ne soit pas en état de concevoir une chose de cette espèce, puisque c'est un homme hors du centre. Il est naturel au contraire de voir le *Physicien*, non se perdre à l'œuvre, mais en goûter les douceurs.

gers à craindre auprès des femmes, que de fruits à en espérer.

La malice, l'amour & la contradiction sont les alimens des femmes.

Le bonheur dans le mariage est de nature si abstraite, qu'aucun *Metaphysicien* ne l'a encore pu concevoir; mais on voit distinctement le *Physicien* se perdre tous les jours à l'œuvre.

Dugerard.





S A L M O N É E ,

OU L'AMBITION PUNIE. *

P O E M E.

Sous les loix d'un Tyran l'Elide gémissante,
 Elevoit vers les Cieux une voix impuissante,
 Dès long-remis Salmonée avec impunité
 Fouloit d'un pied superbe un peuple épouvanté;
 Par des prodiges faux l'ignorance éblouie,
 La vérité sincère, étouffée où punie,
 Servoient, en frémissant, son cœur ambitieux,
 Et mortel, le plaçoient au plus haut rang des
 Dieux.

Au confident discret de l'objet de ses crimes,
 Il dévoiloit ainsi ses coupables maximes :
 Ami, de ma grandeur mesurant les progrès,
 D'une audace éclairée admire les succès.
 J'inonde de Guerriers les rives de l'Alphée;
 Qui du prix de leur sang m'y dressent un trophée;

* Salmonée, sorti de l'Aulide, à la tête d'une troupe de guerriers, conquiert l'Elide, dont il fut Roi. Il fit bâtir sur l'Alphée la Ville de Salmone, (depuis appelée *Elis*) qui en devint la Capitale. Non content de ses succès, il se fit passer pour Dieu, & imita la foudre; mais Jupiter, indigné de son orgueil, le foudroya lui même. Voyez *Servius*, sur le liv. 6. de l'*Eneide*.

Je regne ; mais bientôt le beau titre de Roi ,
En comblant mes desirs , n'a plus d'attraits pour
moi.

De la Divinité l'éclat , le rang suprême ,
Viennent tenter un cœur qui n'est plus à lui-
même ,

Qui ne connoît de Dieu que son ambition.

Alors je fais parler la superstition ,

La terreur , l'intérêt ; & les Dieux qu'on écoute ;

Du rang où j'aspirois , m'applanissent la route :

Mes sujets en tremblant , m'elevent des autels ,

Et j'ose enfin ravir l'encens aux immortels.

Ne crois pas cependant , que mon ame charmée ;

De sa prospérité ne soit point alarmée :

Un noir pressentiment s'oppose à mon bonheur ;

La crainte l'empoisonne , & déchire mon cœur. . .

Etrouffons des remords , enfans de la foiblesse ;

Osons braver des Cieux la foudre vengeresse. . .

Je ferai plus encor ; je sçaurai l'imiter.

Par ce moyen nouveau je veux épouvanter

Ceux , d'entre les humains , que je n'ai pû séduire ;

Les voir tous à mes pieds , ou du moins les dé-
truire.

Ah ! si mes ennemis succombent sous mes coups ,

Dieux immortels , je suis aussi puissant que vous.

Ces mots sont entendus du Maître du tonnerre ;

D'un Tyran sacrilège il faut purger la terre ;

En terrassant l'orgueil de cet audacieux ,

Il faut , dit-il , venger les mortels & les Dieux.

14 MERCURE DE FRANCE.

Il appelle Mercure : aux rives de l'Asope *
Précipite tes pas vers les fils d'Anthiope ** ;
Le Sceptre de l'Elide est remis à Zethus :
Dis-lui , que Jupiter le donne à ses vertus ;
Qu'il courre l'arracher d'une main criminelle ;
Qu'il prenne cette lyre , à le servir fidelle ,
Elle le sauvera des plus affreux revers.
Il dit : Mercure part , & traverse les airs.

Sur le mont Cytheron Zethus près de son frere,
Dans le sein du repos goûtoit un sort prospère.
De son pere il apprend l'immuable décret ;
Il vole vers l'Elide en éprouver l'effet,

De l'arrêt prononcé bientôt la Renommée
'Avertit le Tyran ; il prépare une armée.
Cruel , contre les Dieux , que peuvent les hu-
mans ?

Pour reculer ta mort tes efforts seront vains :
Zethus a contre toi ses vertus , & tes crimes ;
Bientôt tes défenseurs deviendront ses victimes ,
Ou sçauront à ses pieds punir tes attentats.

Dans une plaine immense , au sein de ses Etats ,
Il attend l'ennemi que Jupiter envoie ;
Il dit à ses soldats qu'il l'attend avec joye ;
La joye est dans sa bouche , & l'effroi dans son
cœur ;

Il inspire l'audace , & ressent la terreur.

* Fleuve qui arrosoit le pied du mont Cytheron.

** Amphion & Zethus , fils de Jupiter & d'An-
thiope.

Zethus arrive , il voit une armée innombrable ,
 Prête à l'exterminer , puissante , mais coupable.
 Sans armes , & sans suite , il ose l'affronter :
 Il a pour lui les Cieux ; qu'a-t'il à redouter ?
 Cependant Salmonée ordonne qu'on l'immole ,
 A peine a-t'il parlé , que chaque soldat vole :
 Chacun paroît jaloux de l'honneur criminel
 De pouvoir à Zethus porter le coup mortel :
 Mille bras font levés. Quel spectacle ! à leur rage
 Zethus n'oppose point l'effort d'un vain courage :
 Sa lyre sous ses doigts enfante des accords ,
 Qui soudain des guerriers appaisent les transports.
 Par des sons enchanteurs leur fureur enchaînée ,
 N'écoute plus la voix du cruel Salmonée :
 Aux pieds de son rival ils tombent attendris.
 De votre trahison la mort sera le prix ,
 Ingrats , s'écrie alors le Tyran en furie ;
 Vous ne jouirez point de votre perfidie ;
 Reconnoissez celui que vous abandonnés.
 Il dit , & sous ses pas , à leurs yeux étonnés ;
 De la terre entr'ouverte un nuage s'élève ,
 Qui loin d'eux dans les airs rapidement l'enleve.
 Bientôt on voit briller la foudre dans ses mains ,
 Il la lance : elle éclatte , & ses coups sont certains :
 La mort vole avec elle au gré de sa vengeance.
 Tout périt ; tout ressent l'effet de sa puissance.
 De morts & de mourans Zethus environné ,
 Du souverain des Dieux craint d'être abandonné ;
 Son ame du danger paroît peu consternée :

16 MERCURE DE FRANCE.

De tant d'infortunés il plaint la destinée.

Il s'offre au Ciel pour eux : frappe, voilà mon
flanc ;

Ecoute mes soupirs , ou la voix de leur sang.

Jupiter de son fils voit le péril extrême :

Il vient pour le venger , pour se venger lui-même

Aux profanes regards du Tyran imposteur ,

Un nuage de feu dérobe sa splendeur :

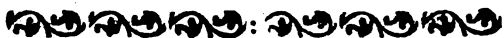
Mais sa foudre bientôt le fera reconnoître.

Elle part , elle vole , elle punit le traître ,

Qui faisant contre un Dieu des efforts superflus ;

Laisse au monde un exemple, un Empire à Zethus.

M. . . .



LETTRE DE ZELINDOR.

Du 2 Mars 1751.

IL vous seroit aisé de me rendre service, Monsieur, si vous le vouliez. Vous en jugerez par l'Histoire de ma vie ; elle n'ennuyera pas par sa longueur. Les détails me meneront plus loin , peut-être , mais je ne vous les communiquerai , que lorsque que je serai sûr que vous entrez dans mes vues.

Depuis puis plus de six ans , j'aime ; rien n'est si simple ; j'aime , sans l'avoir dit ;

on ne le croira pas. Je ne dirai point que ce soit par respect, par timidité ; ces motifs sont devenus des ridicules deshonorans ; bientôt je vous en ferai conoître un autre beaucoup plus singulier.

J'aime une jolie femme ; son portrait en décidera ; l'amour ne me forcera pas toujours de l'embellir ; le dépit me rendra quelquefois à la vérité ; Lucinde possède tout l'art des jolies femmes. On ne peut, même, lui refuser un grand nombre des perfections qui font une belle Femme ; je n'appuyeraï pas sur cet article, je ne lui ferai pas ma cour ; on s'embarrasse peu d'être belle, toujours on se croit jolie ; Lucinde est grande, elle a l'air noble, elle se présente bien ; voilà des beautés qu'on ne défavoue point ; elle a les cheveux, les sourcils bruns ; des dents admirables ornent la bouche la plus mignonne ; son visage est un peu long, ses yeux sont bien beaux, fendus, quelquefois tendres, quelquefois vifs, toujours spirituels ; la main, le bras, la taille, tout est au mieux ; ajoutons-y l'air du monde, de la douceur, de la politesse, de l'esprit, & tout ce qu'on exige dans la bonne compagnie, souvent même, du bon sens, voilà Lucinde ; elle a des défauts, ils servent à relever ses avantages. Une autre fois je vous en entre-

18 MERCURE DE FRANCE.

tiendrai peut-être en Amant , peut-être en Auteur , elle même en décidera.

Vivant avec elle dans la plus intime union , je me dispoſois à lui offrir mon cœur ; elle me prévint , elle me crut un ami ſolide , elle m'en donna des preuves accablantes ; j'en ſuis encore pétrifié , lorsque je me rapelle cet inſtant ; je devins le confident de ſes ſentiments pour un rival. Me convenoit-il de m'expliquer ? Je parus ce qu'on me croyoit ; j'allai , même , juſqu'à aimer mon rival ; je m'intreſſai à une affaire qui me deſeſperoit , puis que Lucinde en faiſoit ſon bonheur. Je crus qu'il falloit établir ſi ſolidement mon amitié , qu'il ne me reſteroit qu'un pas à faire pour la convertir en amour , lorsque la paſſion qui l'occupoit , ſeroit finie. Je connoiſſois bien mal & le cœur humain , & les jolies Femmes.

Une ſeconde inclination ſuccéda ſi rapidement à la première , une troiſième à la ſeconde , que je n'en connus pas les intervalles ; la ſeconde a duré plus de trois ans ; il y en a deux que je ſuis le confident de la troiſième. On voit que Lucinde n'a pas tous les défauts des jolies Femmes.

Je veux prévenir une quatrième affaire ; en voici les moyens ; Lucinde lit vos Journaux , Monsieur , ce fut un caprice qui les

lui fit demander ; mais il durera, ce caprice , vos Mercurès intéressent trop pour qu'on les quitte , comme elle les a pris ; insérez ma Lettre dans le prochain , elle la verra, je serai le témoin de l'accueil qu'elle lui fera ; peut-être me reconnoîtra-t'elle , du moins elle m'en fera quelque application ; je lirai dans le fond de son cœur , j'en suis sûr , c'est un des avantages de l'amitié ; on a des défauts avec un ami , on n'en veut point avoir avec ce qu'on aime. Lucinde est naturelle avec moi , elle n'est qu'aimable avec mon rival.

Insérez donc cette Lettre , je vous prie , je la lui lirai , elle aime à m'entendre lire. Je m'en acquitte bien , & je crois que j'y mettrai toute l'expression convenable ; si mon trouble me trahit , qu'importe , je veux être instruit de mon sort ; tel qu'il puisse être , je vous l'écrirai , j'y ajouterai des traits qui deviendront peut-être intéressans , & l'histoire sera terminée lorsque je serai le sujet d'une quatrième confidence , fournissez-moi donc au plutôt l'occasion de dire que Lucinde est la Fée que j'adore.

Je vous recommande la discrétion, vous me perdriez. Je ne puis renoncer à cette vertu , quoique prescrite par la bonne compagnie. Lucinde est l'esclave des dé-

20 MERCURE DE FRANCE.

cences , elle n'y gagne rien , on n'échappe point au Public ; tous les hommes desœuvrés , & soyez sur qu'il en est un grand nombre , tous ont des espérances , tous offrent leurs soins ; par la manière dont on leur répond , ils jugent si une femme est occupée , l'intérêt les rend clairvoyans , ils devinent ; une préférence les outrage , ils en seroient furieux , s'ils n'avoient l'espoir de rétablir leurs prétentions , ils se vengent en attendant ce moment , ils publient leurs conjectures ; l'avanture la mieux conduite est affichée dans la minute. Lucinde alors se désespère , c'est une foiblesse ; je vous ai promis ses défauts , je commence à m'acquitter ; celui-ci , tout défaut qu'il est , je le ménage ; ainsi , Monsieur , de la discrétion ; qu'on ignore que la Scene est dans Paris , il est encore d'usage de vous prier de brûler ma lettre , mais qu'elle se trouve dans le prochain Mercure , je vous rendrai compte de tout ; vous devinez bien que des caprices , des jalousies , des querelles , orneront mon esprit. On doit s'attendre à tous ces contre-tems avec une jolie femme.





EPITRE AU SEXE.

Beau Sexe , vous ne m'aimez pas ,
 Et vous avez raison peut-être ,
 Car pour aimer il faut connoître ,
 Et vous ne me connoissez pas ;
 Si cependant quand on vous aime
 On est digne d'un meilleur sort ,
 Beau Sexe , en n'aimant pas de même ;
 Assûrément vous avez tort ;
 Eh bien connoissez donc mon ame ,
 Et l'ardeur qui pour vous l'enflamme ;
 Belles , c'est à vous que j'écris ,
 A vous aussi que je le dis ;
 Laidrons , que des esprits peu sages
 Parmi nous laissent pour les gages.
 Eh ! pourquoi donc ne pas aimer
 Quiconque a l'art de nous charmer ?
 Fûssiez-vous plus laides encore ,
 Je vous dis que je vous adore ;
 Dans l'une j'aime la beauté ,
 L'autre me plaît par sa gaité ,
 Thémire , par un doux caprice ;
 J'aime le maintien de Clarice ;
 Lucinde , avec son air coquet ,
 M'amuse d'un joli caquet ;
 Ainsi que la maigreur d'Elyse ,

22 MERCURE DE FRANCE.

Je goûte l'embonpoint d'Orphise ,
La petite charme mes yeux ,
La grande me plaît encor mieux :
J'aime aussi la brune & la blonde ;
Partant , moi j'aime tout le monde ;
Ah ! j'oubliois ici , ma foi ,
(Mesdames , pardonnez le moi ,)
Vos séduisantes douairieres ;
Pour être en date les premières ,
Elles n'en valent guères moins ,
Et nous leur devons bien nos soins ;
J'en dis autant de la Bigotte ,
De l'espritée & de la sotte ;
Or donc , Beautés , laidrons chéris ,
Quand on aime , on sçait à quel prix ;
L'Amour est un Dieu mercenaire ,
Qui ne vit que de son salaire ;
Répondez , quel sera le mien ?
Peut-être méritai-je bien
Qu'en vous aimant toutes , mesdames ;
Sensible à mes feux polygames ,
Le Corps entier m'accordera
Quelque retour , & *cetera* ;
Le corps entier ! ah malepeste ;
Que , sans faire ici le modeste ,
Ce desir soit un peu restraint ,
Qui trop embrasse mal étreint ;
Encor si quelque Ambassadrice ,
Des dettes du Corps , en ce jour ,

Daignoit se rendre débitrice ,
 Et les acquitter à l'Amour ,
 Contente de son Ambassade ,
 Soit dit , entre nous , sans bravade ,
 Amour , je te la renverrois ,
 Ou plutôt je la garderois ;
 Ainsi , dans votre aimable Empire ,
 Si quelqu'une en vouloit douter ,
 Que sans se le faire redire ,
 Elle se fasse députer ,
 Mais , pour tant qu'elle soit jolie ,
 Je me ravise en ce moment ,
 Belles on me trouve aisément ,
 Mon enseigne est à la folie.

Par M. L. V. D. L.



ASSEMBLÉE PUBLIQUE

*De l'Académie Royale de la Rochelle ,
 tenue le 28 Avril 1751.*

LE P. Valois , Directeur , ouvrit la
 Séance par un Discours sur les Biblio-
 théques publiques , à l'occasion de celle
 qu'on se propose d'établir dans cette Vil-
 le , & il fit voir » que ces trésors de
 » Sciences offrent à l'esprit & aux ta-
 » lens , des ressources assurées , si l'on

24 MERCURE DE FRANCE.

» sçait user des differens moyens qui rendent utiles ces dépôts de Littérature ; ce fut sa division.

Ce qui a occasionné ce discours c'est le don que M. Richard , Trésorier de France, a fait de son cabinet à la Ville , pour servir de premier fond à une Bibliothèque publique. L'Académie qui compte au nombre de ses Membres ce Citoyen , zélé pour la gloire de sa Patrie & pour le progrès des Lettres , a crû devoir lui payer le tribut de louanges que mérite une action aussi généreuse,

M. Valin , Chevalier , lut ensuite un Discours , qui a pour titre : *Qu'il est moins d'ingrats qu'on ne pense.*

L'Auteur convient d'abord qu'il y a des ingrats, il avoue même qu'il n'est point d'espèce d'ingratitude , dont on ne trouve des exemples ; » mais ces exemples , dit-il, » sont rares , & s'ils sont l'opprobre de » l'humanité , rappelions-nous , pour en » relever l'honneur , ces nobles efforts » d'une vertu pure , ces traits généreux » d'une vive reconnoissance , qui ont surpassé le mérite & la gloire des bienfaits » les plus signalés.

M. V. s'étonne , que le préjugé ait triomphé de notre amour propre , jusqu'à nous persuader

persuader » que notre siècle a sur les précédens l'odieux privilège de le surpasser, » comme sur le reste des vices, & par le » nombre des ingrats, & par le caractère » de l'ingratitude : on n'entend que des plaintes, qu'un cri général contre les ingrats.

» Cependant, ajoute-t'il, ces plaintes » sont-elles toujours justes, ou du moins » ne sont-elles point exagérées ? Y » auroit-il beaucoup d'ingrats, si les bien- » faits étoient sincères, solides, & marqués » des caractères qui en doivent être infé- » parables pour toucher ? Si la re- » connoissance est rare, ou trop mesurée, » n'est-ce point la faute de ceux qui s'en » plaignent le plus amèrement, ou parce » qu'ils usurpent le titre de bienfaiteur, » ou parce qu'ils effacent eux-mêmes le » mérite de leurs bienfaits ?

Dans la première partie, l'Auteur, après avoir observé que nul bon office ne mérite d'être élevé à la dignité de bienfait, qu'autant qu'il a une fin honnête, & qu'il doit être agréable à celui qui le reçoit, rejette avec indignation » ces hommes of- » ficiels, qui, toujours prêts à servir une » jeunesse insensée, lui applanissent la » route du vice, & lui fournissent les » moyens de se livrer à l'emportement des

B

» passions : ces faux amis , dont le dange-
 » reux attachement n'offre que de coupa-
 » bles services : ces indignes protecteurs ,
 » dont les mains libérales ne sont chargées
 » de présens , que pour surprendre l'inno-
 » cence & en triompher , &c.

» Est-il moins pénible d'être redevable
 » à un ennemi déclaré , lorsque les servi-
 » ces qu'il rend , sont moins l'effort d'une
 » ame généreuse , qui fait les avances de
 » la réconciliation , que l'effet d'une po-
 » litique raffinée , qui cache ses noirs des-
 » seins, ou d'un orgueil réfléchi, qui cher-
 » che à humilier celui qu'il ne peut op-
 » primer. . . . Quelle gêne pour un cœur
 » naturellement reconnoissant , de ne pou-
 » voir avec sûreté se présenter à son bien-
 » faiteur !

Autre situation plus fâcheuse peut-être
 encore : » celle d'être obligé à un mal-
 » honnête homme , à un homme sans pro-
 » bité & sans mœurs ; lui marquer publi-
 » quement de la reconnoissance , ce seroit
 » partager l'opprobre de sa condition ;
 » s'en abstenir , c'est se charger de toute
 » la honte attachée au crime d'ingratitude ,
 » de , &c.

Que fera l'homme vertueux dans une
 position aussi critique ? » Par les bons of-
 » fices qu'il cherchera à rendre en secret à

son bienfaiteur... par l'attention qu'il aura à publier à propos le bien qu'il en a reçus... Il s'acquittera de toute reconnoissance, en même-tems qu'il évitera toute liaison avec lui, &c.

Il est des services, qui pour être trop importans, sont presque nécessairement des ingrats : des services incommodes qui privent un homme des douceurs d'une vie tranquille... des services indiscrets, qui sous couleur d'un zèle ardent, tendent à pénétrer les secrets des familles, &c.

L'Auteur passe ensuite au second caractère du bienfait, & dans le détail, il soupçonne à tel point les bienfaiteurs de se conduire par des vûes intéressées, qu'il se croit enfin obligé de se demander à lui-même, s'il n'y a plus de vrais bienfaiteurs.

» Prenons garde, dit-il, à ne rien ou-
 » trer dans une matiere aussi délicate, &
 » ne prêtons point de nouvelles armes aux
 » ingrats. Oui, il est de sincères bienfai-
 » teurs..... il en est même, qui, vain-
 » queurs du plus juste ressentiment, ne
 » connoissent point d'autre maniere de se
 » venger.

Il avoue encore, » que les bienfaits ;
 » quoique mêlés d'intérêt, méritent une
 » sorte de reconnoissance ; mais ceux qui
 » ont droit de toucher, & qui sont toujours

B ij

» une vive impression , sont ceux que la
 » seule bienveillance inspire , que l'effu-
 » sion de cœur accompagne. . .

Il ne faut donc pas tenir un compte exact de toutes les démarches que l'on fait pour son ami , &c.

Ceux qui déclament le plus contre les ingrats , sont communément des gens accoutumés à vendre leurs services. . . . Eh ! qu'ont-ils laissé à faire à la reconnoissance ? &c.

» Des bienfaits attendus trop long-tems,
 » & en quelque sorte arrachés , sont ils
 » d'un prix plus considérable ? Ici l'Auteur remarque ce qu'il en coûte à un homme , qui a des sentimens, de se voir réduit à la nécessité de demander , de réitérer ses instances ; les délais mortifians qu'il a à essuyer. . . . » Enfin la grace s'accorde avec
 » une répugnance marquée : le chagrin est
 » peint dans les yeux , la langue tardive
 » ne se délie qu'à regret , & le cœur des-
 » voue la main qui présente le don , &c.

De pareils bienfaiteurs ont-ils droit de murmurer contre l'ingratitude du siècle ? &c.

» Les vrais bienfaits sont distribués par
 » les mains des graces , & les graces ne se
 » font point attendre. . . . L'Auteur réunit en cet endroit les conditions requises pour

rendre les bienfaits aimables & touchans ,
& passe ainsi à la seconde partie.

» Mais il ne suffit pas de répandre des
» bienfaits , il faut encore les rendre du-
» rables. Les regretter , c'est mettre la re-
» connoissance à une trop rude épreuve ,
» & c'est presque la même chose , d'usur-
» per le titre de bienfaiteur , ou d'en effa-
» cer le mérite.

Après avoir dit , que le bienfaiteur doit
oublier son bienfait avec autant de soin ,
que celui qui l'a reçu doit s'en ressouve-
nir , M. V. demande , s'il faut que le
bienfaiteur souffre un ingrat sans se plain-
dre. » Non. Il y auroit , à la vérité , bien
» de la grandeur d'ame à dissimuler l'in-
» jure , plus encore à en réprimer le senti-
» ment ; mais c'est un genre d'héroïsme ,
» dont la nature humaine n'est guères ca-
» pable , & l'on doit accorder quelque
» chose à sa foiblesse , &c.

Sans prétendre excuser les ingrats ,
monstres qui ne peuvent que faire hor-
reur , il croit néanmoins que c'est aux
bienfaiteurs que l'on doit le plus souvent
imputer le défaut de reconnoissance.

» L'orgueil de celui qui reçoit , peut
» bien avilir le bienfait à ses yeux ; mais
» l'orgueil de celui qui donne , en exagère
» constamment la valeur : & comme ces

B. iij

» dispositions les empêchent de convenir
 » du prix , il arrive que l'un croit rendre
 » avec usure , tandis que l'autre se plaint
 » d'une injuste réserve.

» Non , l'ingratitude n'est point natu-
 » relle à l'homme : il a un cœur sensi-
 » ble , disposé à aimer qui lui fait du
 » bien. Dans sa plus tendre enfance , la
 » Nature fait en lui l'office de la Raison ;
 » la Raison à son tour , étoufferoit-elle les
 » sentimens de la Nature ? Les peuples les
 » plus sauvages obéissent à la loi de la re-
 » connoissance ; la politesse ne serviroit-
 » elle donc qu'à en secouer le joug ? Pour
 » quelques ingrats que la Nature & la
 » Raison desavouent, faut-il dégrader l'hu-
 » manité ?

La pensée de l'Auteur est , que les bien-
 faiteurs trouveroient toujours de la recon-
 noissance , s'ils ne mettoient pas leurs bien-
 faits à trop haut prix... s'ils n'exigeoient,
 pas des soins & des assiduités qui dégéné-
 rent en servitude , &c.

Réglant ensuite la mesure de la recon-
 noissance sur la qualité des bienfaits , il
 passe à un second trait , qui en efface le
 mérite , c'est la vanité de les publier.

» La reconnoissance n'est jamais plus
 » affectueuse , que lorsque celui qui a reçu
 » un bienfait , peut se flatter qu'il lui a

» été accordé par goût , avec distinction ,
 » par préférence à tout autre. . . . Si la va-
 » nité en a été le principe , le même inf-
 » tant qui le voit naître , le voit périr , sem-
 » blable à ces fleurs délicates que les rayons
 » d'un Soleil trop vif ternissent & dessé-
 » chent au moment même qu'ils les for-
 » cent d'éclorre.

Contre ceux qui annoncent ainsi leurs
 Bienfaits , M. V. ajoute : » il faut qu'il en-
 » coûte cher à l'homme pour faire du bien ,
 » ou qu'il en tire un grand fond de vaine
 » gloire. . . . La reconnoissance devrait
 » être le seul hérault qui publiât les bien-
 » faits ; mais le bienfaiteur , qui rapporte
 » tout à lui , & qui est trop jaloux de sa
 » réputation , ne la croit en sûreté qu'en-
 » tre les mains de la Renommée.

» Heureux encore ceux qui peuvent jus-
 » tifier une telle conduite , car il est des
 » occasions où l'éclat ajoute un nouveau
 » lustre au bienfait. . . . L'amour propre
 » du bienfaiteur peut alors triompher sans
 » danger ; mais s'il ne peut être révélé
 » sans attacher de la honte , &c.

» On ne divulguera pas des services
 » rendus à un supérieur , encore moins à
 » un grand. . . . La vanité se rabat sur l'in-
 » digent qu'on a assisté , sur un homme
 » que l'on a tiré d'une affaire malheureu-

32 MERCURE DE FRANCE.

» se. . . . ainsi , on n'a soulagé l'un qu'aux
 » dépens de son honneur, & l'on n'a sauvé
 » la réputation de l'autre , que pour se
 » donner le droit de la flétrir. . . . Bien-
 » faits onéreux ! trop capables de faire dé-
 » tester la main cruelle qui ne fait cesser
 » des besoins , qu'en arrachant le voile qui
 » les tenoit cachés , & qui ne conserve la
 » victime que pour augmenter son tour-
 » ment.

De-là , il n'y a pas loin aux reproches ,
 dont l'effet est d'anéantir les bienfaits ,
 » il faut néanmoins distinguer du repro-
 » che le déplaisir d'avoir obligé un in-
 » digne. . . . lorsque l'ingrat viole tout à
 » la fois , les loix de l'amitié & de la re-
 » connoissance , il s'élève dans le cœur de
 » l'ami outrage des troubles , qu'il n'est
 » pas en son pouvoir de dissiper , &c.

Que fera-ce si le bienfaiteur , par l'a-
 mertume de ses reproches décele le des-
 sein qu'il a formé d'exercer un pouvoir
 despotique sur celui qu'il a obligé ? . . .
 Celui-ci , à l'exemple de ce Romain , sau-
 vé des fureurs du Triumvirat , ne seroit-il
 pas en droit de lui crier sans cesse : » li-
 » vrez-moi à César ? n'avez vous conser-
 » vé mes jours que pour me rendre la
 » vie insupportable ? Lâche , je ne
 » veux rien vous devoir , remettez-moi
 » dans mon premier état , &c.

L'Auteur conclut , que des hommes que l'on force d'être ingrats , sont moins coupables que leurs bienfaiteurs , & prétend que si l'on retranchoit du nombre des hommes accusés d'ingratitude , ceux que l'on pourroit légitimement excuser , on demeureroit d'accord qu'il est moins d'ingrats que d'injustes bienfaiteurs.

Le titre de ce Discours , dont le fond est pris de Seneque , présente d'abord l'idée d'un paradoxe , & l'Auteur le reconnoît ; mais de la maniere qu'il a traité son sujet , il paroît s'être renfermé dans les bornes de l'exacte verité. Peut-être exige-t'il trop des bienfaiteurs ; mais il n'est pas moins sévère sur les conditions de la reconnoissance. C'est par où il finit , en excitant par les plus pressans motifs , d'un côté , à verser des bienfaits , & de l'autre , à suppléer à l'impuissance même de les payer , par la vivacité & l'assiduité de la reconnoissance.

Ce discours fut suivi de quelques réflexions critiques sur l'esprit & sur le goût , par M. l'Abbé de Roussy , Aumônier en Dignité du Chapitre.

Après une peinture assez vive des effets que produit la préférence que l'on donne à l'esprit , l'affectation que l'on a de met-

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

tre de l'esprit par tout , il demande si c'est
sans raison » qu'on se plaint que l'esprit ,
» comme un brillant nuage , sert tous les
» jours à obscurcir le goût ; que l'on craint
» l'esprit comme le dangereux rival du
» goût , & l'ennemi sous lequel il succom-
» bera à la fin.

Ce que je crains , c'est ce funeste guide * ,
Qui du chemin cherche à vous détourner ,
Et vous conduit à votre sépulture
Par des chemins de fleurs & de verdure.

» Il seroit donc à souhaiter , qu'une
» main habile touchât à cette partie de la
» Rhétorique , pour former une méthode
» qui fût comme l'Art de l'esprit , l'Art de
» le gouverner : *Et premiere & laxas scires
dare jussus habenas , &c.*

» Le vrai principe du goût seroit-il
» d'obliger l'esprit à servir , & d'empêcher
» qu'il ne joue ? Ce n'est pas son service
» qu'on rejette , c'est seulement son jeu
» que le goût réproouve , ce jeu par lequel
» il séduit , avec je ne sçais quel éclat ,
» qu'on doit , pour ainsi dire , laisser pas-
» ser , pour voir si la raison vient après
» lui , &c.

» Que ce principe seroit fécond en ré-

* *Rousseau.*

» gles sûres & aimables ! L'esprit & la rai-
 » son reprenant leur place , tout se conci-
 » lieroit à merveille. Cette glace pure &
 » paisible de la Nature & de la Raison se
 » remettroit toute devant nos yeux , &
 » nous n'irions plus la mettre en pièces ,
 » pour nous féliciter ensuite , comme si
 » nous avions multiplié nos richesses par
 » ce nombre infini de petits miroirs in-
 » formes , avec lesquels nous avons crû
 » mettre tout en mignature , & en petits
 » portraits racourcis , fins & délicats ,
 » &c.

» Ce n'est pas chose si difficile que de
 » montrer de l'esprit , de l'esprit tout pur ,
 » au moins pour ces personnes que la
 » Nature n'a point jetté trop bas , ou si
 » vous le voulez , pour ces gens d'esprit
 » qui n'ont pas le courage de mieux faire ,
 » & qui dans une douce paresse trouvent
 » à moins de frais de quoi briller , mieux
 » peut-être que s'ils eussent tenu la route
 » pénible du beau . . . Comme une fem-
 » me , qui pour peu qu'elle ait de traits ,
 » sçaura bientôt avec son rouge & ses cou-
 » leurs représenter la beauté , surtout à ne
 » pas se laisser voir de près , car c'est aussi
 » le secret de ces gens à esprit ; ils s'écar-
 » tent adroitement , ils n'aiment point le
 » chemin droit & battu ; vous vous écar-

Bvj

36 MERCURE DE FRANCE.

» tez insensiblement avec eux , & il leur
» est facile , alors qu'on ne les tient plus
» que foiblement par le sentiment du natu-
» rel & de la Raison , de vous en imposer ,
» & de vous fasciner les yeux , &c.

Pour développer ma pensée , continue
l'Auteur , » Présentons des beautés natu-
» relles , puis voyons si l'esprit y ajoute-
» roit heureusement du sien. Lisons la
» mort de Déjanire dans Sophocle , &
» dans Virgile , celle de Didon.

Après avoir donné la Traduction de ces
deux beaux morceaux , M. L. D. R. re-
prend ainsi : » Quelles peintures vivantes
» & animées dans le Grec & dans le Ro-
» main ! Quels traits touchans & attendris ,
» amenés , comme par la main de la douleur
» même ! Tout esprit importun est écarté
» avec soin , pour ne laisser que l'expres-
» sion naïve & pure de la douleur , sans
» aucun mélange. Admirables encore l'un
» & l'autre par cette harmonie favora-
» ble qui n'embarrasse pas la douleur , mais
» qui , comme une compagne attristée elle-
» même , la seconde , pleure avec elle , &
» lui prête jusqu'à ses syllabes plaintives !

» Mais encore , quel autre que Virgile ,
» auroit osé retoucher un tableau qui sem-
» bloit achevé ? Quel autre l'eut fait avec
» succès ? Après que Didon est tombée du

» coup mortel , ce Poëte imagine cette
 » Princesse infortunée avec un reste de
 » vie; elle ouvre ses yeux appesantis, les
 » *sulève* vers le Ciel pour en voir la lu-
 » mière , & les referme ensuite en soupi-
 » rant , après l'avoir apperçue , car ce beau
 » vers dit tout cela , & avec une cadence
 » qui seule semble former l'image : *Quæsi-*
 » *vit cælo lucem , ingemuitque repertâ* , senti-
 » ment si naturel à une Princesse autrefois
 » si vertueuse , qu'un malheureux amour
 » faisoit périr ainsi.

» En pareille circonstance , Sénèque eût
 » peut-être fait parler cette Princesse à son
 » perfide , comme si elle l'eut vû encore ,
 » & de quelle suite d'horreurs n'eût-il pas
 » enflé son style ? Inutiles efforts. Auroit-
 » on pû lui dire : tout l'esprit du monde
 » ne sert de rien , à qui s'est une fois écar-
 » té du naturel & du vrai.

» Dans le génie de Lucain , Didon au-
 » roit tourné des yeux enflammés vers le
 » Ciel, Dix beaux vers ne lui eussent rien
 » coûté sur cette idée. Dieux cruels ! Ciel
 » impitoyable ! C'est le crime des Dieux...

» Sénèque & Lucain avec leur abon-
 » dance , auroient montré sensiblement
 » que l'esprit seul ne suffit pas , qu'en se
 » mettant à son aise , & en prenant tout le
 » terrain qu'on veut , on peut dire des

35 MERCURE DE FRANCE.

» choses médiocrement bonnes & brillan-
» tes à l'excès ; mais jamais celles que de-
» mande une idée juste & dominante, qui
» seule rend tout le pathétique de la situa-
» tion , car la raison pour marcher n'a sou-
» vent qu'une voie, & c'est dans cette voie
» qui se retreffit, que l'esprit ignore ou qu'il
» craint , comme ennemi du joug & de la
» règle ; c'est dans cette voie que le génie
» seul peut marcher avec Virgile , qui
» semble tenir dans ses mains la baguette
» enchantée , qui frappe sûrement la Na-
» ture , & la suscite à son gré , &c.

» A la triste & inutile facilité qu'il y a
» de déployer de l'esprit , opposons la dif-
» ficulté de faire quelque chose d'achevé,
» car tout ce qui ne va pas là , ou qui n'en
» approche pas , ne peut mériter notre ad-
» miration , &c.

» Examinons de près le commencement
» de l'Ode de Rousseau , prise du Pseume
» 18 , & comparons-le à son original. En
» choisissant ce Poète & une si belle Ode ,
» je n'en prouverai que mieux ce que j'ai
» avancé , lorsque de dessous une main si
» habile , on verra le vrai beau sortir avec
» tant de peine , car , à Dieu ne plaise ,
» que je veuille rabaisser ce Poète sublime ,
» cet incomparable Maître de la Poésie
» Françoise , qui rejette avec une sagesse

» infinie tout ce qui étincelle, travaillant
 » toujours sur un fond de raison qu'il
 » éclaire d'une lumière paisible.

» Le Poète François commence ainsi,
 » *les Cieux instruisent la terre, &c.* Dans
 » les trois premières strophes, n'y a-t'il
 » rien qui fasse de la peine ? *Tout ce que*
 » *leur globe enferme, cette harmonie qui ré-*
 » *sulte, cette voix de la Nature qui se fait*
 » *entendre aux yeux, le Soleil environné de*
 » *lumière, comme si l'on pouvoit dire que*
 » *l'Océan est environné d'eau ; cette com-*
 » *paraison d'un époux qui sort brillant &*
 » *radieux dès l'aube matinale, n'y a-t'il*
 » rien d'embarrassé dans ce sublime *Canti-*
 » *que, dans ce Concert magnifique, dans*
 » *cette harmonie divine, idées d'ailleurs*
 » *secondaires, qui tiennent le milieu*
 » *entre la description & la peinture ?*
 » David peint tout autrement, lorsqu'il
 » dit :

» Les Cieux publient la gloire du Sei-
 » gneur. Leur vaste étendue montre la
 » main puissante qui les a formés. Cette
 » gloire, le jour l'annonce comme par un
 » écho * redoublé qu'il renvoye de toutes

* La Traduction seroit littérale, en disant (cette
 gloire, le jour la reluit & la rayonne de toutes
 parts) s'il étoit permis de faire actifs ces deux vet-
 bes.

40 MERCURE DE FRANCE.

» parts. Suivie de ses astres , qui se succé-
» dent , la paisible nuit la décrit & la trace
» en silence. Ces caractères sont lisibles
» à tout l'univers ; cette voix résonne &
» retentit jusqu'aux extrémités de la terre.
» Le Seigneur a donné les Cieux pour pa-
» villon au Soleil , qui y paroît , comme
» un époux sous son dais , orné de sa plus
» belle parure. Il s'élance à pas de géant
» pour fournir rapidement sa carrière. Au
» plus haut des Cieux il l'a commencé , il
» la terminera au plus haut des Cieux ;
» rien ne pourra se défendre de ses vives
» ardeurs. . . .

Quatrième strophe.

Le Soleil à sa présence ,
Semble sortir du néant.

» Quelle ravissante image ! Le Poète ne
» la doit qu'à lui seul. Mais ne seroit-elle
» point déplacée ? Après tous les corps cé-
» lestes , après le Soleil , se levant brillant
» & radieux , ne vient-elle point trop tard ?
» Tout le reste de l'Ode semble se ressentir
» de cette belle image qui a une fois
» échauffé le Poète.

Poésie parfaite, mais pourtant foible,
en comparaison du Poète animé qu'elle
veut rendre. Ne nous en prenons toutefois

qu'à l'insuffisance d'une Langue plus ingrate, & au dur esclavage de la rime qu'il faut aller chercher avec bien des détours. Il me semble que je vois ce fameux Poëte, se plaignant dans cette impuissance, comme le Diomède d'Homère, en voyant devant lui le char qui alloit lui enlever le prix de la course...

M. la Faille, Contrôleur des Guerres, lut aussi un Mémoire sur les différentes especes d'huitres des côtes de la Rochelle, pour servir à l'Histoire Naturelle du Pays d'Aunis.

» De toutes les productions de la Mer ,
 » dit M. L. il n'en est point qui mérite
 » dans l'Histoire des Coquillages , une
 » place plus honorable & plus distinguée
 » que les huitres, ces trésors épars sur les cô-
 » tes de notre Province, & dont la Nature
 » ne favorise que certaines contrées ; les
 » charmes puissans de leur saveur ont sub-
 » jugué, pour ainsi dire, le goût du monde
 » entier ; toutes les nations les reconnois-
 » sent pour les souveraines des Mers
 » La France les élève sur les côtes de l'O-
 » céan & de la Méditerranée ; le Médoc ,
 » les côtes de Dieppe , & le Pays d'Au-
 » nis, nous offrent en elles le plus gra-
 » cieux & le plus délectable de tous les
 » Coquillages.

42. MERCURE DE FRANCE.

Mais comme si les hommes étoient moins faits pour connoître que pour sentir , livrés au plaisir flateur de ce mets délicat , ils n'ont guères pensé à développer sa nature ; les anciens qui devoient tout ébaucher pour laisser aux modernes l'honneur des progrès & de la dernière main , n'ont fait qu'effleurer cette matière ; si parmi eux l'on n'excepte Aristote & Plin , les Auteurs des derniers âges , qui les premiers se sont exercés sur ce sujet , n'ont pas porté bien loin leurs recherches. De ce nombre sont sans doute Alexandre Rondelet & Ruiské ; ils ont plus écouté le penchant naturel de se faire un nom , en confiant au burin les nombreuses & brillantes productions de leur cabinet , qu'ils n'ont été flattés de la gloire de tirer la Nature du cahos qui l'enveloppe.

Après l'étymologie de l'huître , l'Auteur entre dans la description exacte de ses écailles , de leur forme , de leur jeu , du muscle tendineux qui les réunit & supplée à la charnière , des avantages que la Chymie & les Pays Orientaux ont coutume d'en tirer : à ces légers détails en succèdent de plus recherchés sur les différentes couches qui font le composé singulier de l'étui où l'animal est contenu. » C'est , dit M. L. , » dans les interstices & par les conduits » invisibles de ces couches lameuses que

» circule le suc nourricier & marin qui
 » entretient le vif de l'écaille & qui va se
 » déposer ensuite dans un petit réservoir
 » ou enfoncement , ordinairement plus
 » commun à la valve inférieure qu'à la su-
 » périeure ; les mauvaises qualités de son
 » eau âcre & croupissante sont retenues
 » dans ce petit détroit par une espece de
 » talc transparent & fort mince , qui re-
 » gne sur toute la surface interne des deux
 » pièces , &c. Le Pays d'Aunis offre plusieurs
 » especes d'huitres , la verte , celle de
 » niceuil , la commune , & l'huitre de dra-
 » gue ; les deux autres dont nous ne faisons
 » aucun usage , dit M. L. , » par le goût
 » amer & mal sain qu'elles portent tou-
 » jours avec elles , resteroient presque
 » dans l'oubli , si la singularité de leur for-
 » me & l'orient de leurs écailles ne leur
 » donnoient une place honorable dans
 » l'Histoire des Coquilles curieuses , &
 » quelquefois même distinguée dans les
 » differens cabinets des Naturalistes , sous
 » les noms bizarres de *crête de coq* & de
 » *pelure d'oignon* : la premiere ne differe en ce
 » Pays-ci des especes ordinaires que par une
 » forme plus petite, triangulaire, & une cou-
 » leur moins foncée ; les côtes de Repentie ,
 » de Châtelailon & de Lozieres produisent
 » des secondes avec assez d'abondance , pour

44 MERCURE DE FRANCE.

en trouver tantôt la nacre dominée par une teinte légère de feuille morte , tantôt par un rose pâle , & le plus souvent par un verd de mer , fort gai.

» A la description de ces coquilles pré-
» cieuses succède celle de l'huître verte.
» Cette huître , dit l'Auteur , la plus esti-
» mée de toutes , n'est pas un pur bien-
» fait de la Nature ; nous entrons en part
» avec elle de l'avantage qu'elle nous pro-
» cure ; ses mains libérales nous fournissent
» la matière , notre industrie & nos soins
» l'améliorent Les qualités supérieu-
» res que le hazard nous a fait découvrir
» dans ce coquillage , & qu'on ne pouvoit
» naturellement attribuer sur certains pa-
» rages qu'aux sources d'eaux douces, nous
» ont fourni l'idée d'en faire un sujet de
» culture M. L. rapporte ensuite les
moyens employés à cette opération , & au
lieu des réservoirs ordinaires en propose
un moins dispendieux , plus sûr , & non
moins utile ; de toutes les espèces qu'on
peut parquer il conseille les communes com-
me les meilleures ; le tems , la façon , la
grandeur & la situation de l'huître sont , sur-
tout, l'objet de ses soins & de son attention ;
à cette culture, il compare celle qui est d'u-
sage à la Chine , & fait voir que le climat
& l'espèce sont sans doute les raisons

qui les égalent à tout ce que nous avons de plus délicat en ce genre , puisque la manière bizarre & des plus négligées qu'on y employe , ne pourroit ici que les dégrader infiniment. A la façon de pêcher l'huître , l'Auteur fait succéder quelques réflexions sur les qualités requises à ce coquillage , pour le prendre en son vrai point de bonté ; mais si le talent de cultiver ces poissons semble être le partage des habitans des Isles circonvoisines , M. L. observe qu'on n'en doit pas être surpris, puisque d'un côté leurs marais leur en fournissent un moyen facile , & que de l'autre les soins qu'ils y apportent sont moins ménagés & plus abondans ; il ajoute que si la Rochelle ne jouit pas d'un pareil avantage , ce n'est que dans la seule négligence qu'on en doit chercher la cause , ce qui paroît assez prouvé par les nouveaux succès des habitans de Lozieres , qui ont visiblement augmenté le revenus & la bonté de leurs huîtres , à mesure qu'ils ont jugé ce coquillage plus digne de leurs attentions , &c.

» L'huître verte, dit l'Auteur, a pris son
 » nom de quatre couches ou feuilletts intérieurs d'un verd foncé , renfermés
 » entre les deux lèvres d'une espèce de fraise qui les environne : on a douté long-

» tems , si l'on devoit cette nouvelle ef-
 » pece à la Nature ou à l'Art , & ce n'est
 » qu'au flambeau des observations que cer-
 » te incertitude s'est dissipée : on a vû en
 » effet l'Art, cet ingenieux Prothée, triom-
 » pher de sa rivale , & par de sublimes ef-
 » forts donner la dernière main à une pro-
 » duction qu'elle n'avoit qu'ébauchée . . .

Il est visible par là que les eaux tempérées du réservoir produisent dans les huîtres transplantées ce changement de nature. Celles de Niœuil ainsi nommées du Bourg près duquel s'en fait la pêche , n'ont pû jusqu'à présent acquérir ce degré de perfection , par le seul défaut de soins nécessaires , ce ce qui n'empêche pas que la douceur de leur eau ne leur fasse des partisans , au point de les préférer aux précédentes : elles sont ordinairement couvertes d'une croûte étrangere, & ce sont presque les seules. Les mousses, le farr , les vermisseaux & les glands de mer de la petite espèce , s'y attachent , surtout , en si grande quantité , qu'ils ont absorbé assez souvent la couleur.

Après cette seconde espèce , vient celle des huîtres , appelées communes ou huistrats, dont la bonté seroit négligée à cause de leur petitesse , si elles ne paroissent dans une saison où les autres sont interdites.

L'huître de drague , quoique d'une gros-

feu énorme , est de toutes la moins estimée pour être mangée crue ; mais le feu en change tellement la mauvaise qualité , qu'elle a pour ainsi-dire le privilège exclusif de faire l'assaisonnement des mets les plus délicats.

» Les habitans d'Onondes & de Mar-
 » sily , livrés à la pêche de la drague , dit
 » M.L. la font d'une façon assez singuliere
 » pour mériter qu'on la fasse connoître. Ils
 » se servent d'un instrument de fer , lequel
 » a fait passer son nom à l'espèce d'huître
 » qu'il tire du fond des eaux : cette ma-
 » chine est composée de cinq pièces ; la pre-
 » miere est une lame platte & tranchante ,
 » posée en biseau , ou dans un sens obli-
 » que à dessein de lui faire ratifier le fond
 » de la mer & d'entraîner tout ce qu'elle
 » rencontre. Cette pièce principale est
 » soutenue en forme de traverse par un
 » demi cercle applati ; trois branches , de
 » l'épaisseur d'un pouce & de trois pieds &
 » demi de longueur , dont deux s'attachent
 » aux parties latérales , & l'autre au centre
 » du demi cercle , vont se réunir à un anneau
 » qui les embrasse & dans lequel l'instru-
 » ment joue avec facilité ; sur le derriere
 » de la machine s'applique une espece de
 » poche , ou filet de cordages assez court ,
 » dont les mailles sont lassées sur un carré

48 MERCURE DE FRANCE.

» de deux pouces de largeur ». Pour remédier au fréquent entretien & au grand inconvenient de ce filet , M. L. en propose un autre qui semble réunir un double avantage : Un petit bateau, qu'on nomme Filadiere , est employé ordinairement à la manœuvre de cette pêche.

De cette description passant à la génération de l'huitre , il remarque que c'est à la suite de quelques changemens douloureux qui altèrent même jusqu'au vif de l'écaille , & dans le tems des chaleurs , que ce poisson se délivre d'une humeur laiteuse , laquelle passe par differens degres d'accroissemens , avant de laisser entrevoir les deux écailles renfermées dans le centre de son enveloppe ; que cette masse glaireuse est , suivant le témoignage de M. Deslandes , auparavant vivifiée par ces petits vers rougeâtres , dont elle fourmille en cette saison , & que les huitres que l'on trouve attachées en differens climats aux branches d'arbres qui bordent les côtes les plus stériles de la mer , ne sont que la conséquence naturelle du frai qui y a été transporté par le vent & les flots ; si ce prodige peut attirer notre attention , rien ne doit mieux la mériter que les perles si ordinaires & si communes dans les huitres de cette contrée ; le tems de
leur

leur recherche , leur forme , leur situa-
 tion dans l'huitre , & l'espece la plus propre
 à les produire , n'échappent point aux yeux
 de notre Observateur ; les découvertes
 ont été jusqu'à tirer de l'obscurité une es-
 pece *de canne* , connue ici sous le nom de
 moule que l'on pêche en differens en-
 droits de la Charente , & dont la beauté ,
 la finesse , l'eau & la grosseur des perles
 pourroient le disputer aux Orientales , &c.
 il réfute ensuite quelques fables mises par
 les anciens , sur le compte de certains
 Crustacés , fort friands d'huitres , & qui
 pour parvenir plus aisément à leur fin ,
 embarrassent le jeu des écailles avec l'ob-
 stacle ou la résistance de quelques petits
 cailloux qu'ils ont soin d'y jeter. Les expé-
 riences du célèbre Auteur déjà cité sur le
 phosphore dont les huitres sont pourvues ,
 se trouvent confirmées & même étendues à
 quelques autres coquillages, où cette vérité
 se manifeste plus sensiblement. M. L. parle
 ensuite de ces masses énormes, de ces bancs
 prodigieux d'écailles d'huitres à demi
 pétrifiées , qui se trouvent près de l'Ab-
 baye de Saint Michel en l'Herm , à une
 lieue des côtes de la mer ; il finit par
 une description anatomique , très détaill-
 lée , du mécanisme singulier de ce pois-
 son.

E

50 MERCURE DE FRANCE.

La chair de l'huître, dit-il, est molle & gelineuse ; elle renferme trois parties principales, & assez distinctes pour mériter d'être détaillées : on les connoît sous le nom d'antérieure, de moyenne & de postérieure.

La première se trouve du côté de la bouche, & n'est, en partie, qu'une espece de fraise transparente, & quoique mince, assez dure, qu'on nomme les lèvres, dont la supérieure déborde & passe de beaucoup l'inférieure ; au travers on apperçoit une infinité de veines lactées sensibles & bien marquées, qui coupant la circonférence de ces deux membranes dans un sens opposé, d'un côté viennent se perdre dans un rebord sillonné, chargé de deux cordons de petites cornes ou éminences noires, qui jouent par différens mouvemens sur leurs contours dans une espece de cavité où elles sont régulièrement enfoncées, tandis que de l'autre elles vont se joindre par le milieu à la partie moyenne, & par les deux extrémités se réunir au sac de l'huître, à laquelle s'attache la droite ; & que la gauche couvre & renferme dans une espece de capuchon mobile. A suivre l'analogie des masses les plus informes & les plus extraordinaires, avec les corps les plus réguliers, on est accôûtu-

mé d'y trouver tous les jours une si grande convenance , qu'on ne sera pas surpris de la ressemblance parfaite de cette partie de l'huitre avec le mézentère des autres animaux. Dans leur intérieur elles embrassent & renferment quatre couches , moins fortes , plus légères , chargées , & tissues d'une multitude de tuyaux parallèles par faisceaux, comme autant de rayons partant du centre ; vertes dans les huitres qui portent ce nom , obscures ou tanées en toute autre espece ; leurs bords minces & fragiles se renforcent en remontant à leurs attaches qui se terminent intérieurement à quatre replis ridés. Les deux externes joints aux membranes des lèvres , dont elles suivent , en partie , régulièrement le contour , & dans un point qui les partage avec assez d'égalité , sont toutefois assez distantes pour laisser un espace vuide entr'elles & la partie moyenne , ce qui forme un vrai sinus , lequel rétrécissant toujours , se perd d'un côté sur le derrière des replis, & de l'autre se décharge dans une ouverture fort large , occasionnée par les deux bords de la fraise. Sur le côté droit finissent en se réunissant par un ligament immédiat avec les lèvres , ces quatre feuillets , qui de l'autre vont se perdredans le fond du sac ; l'usage de ces dif-

52 MERCURE DE FRANCE.

férentes couches paroît réunir un double avantage qui sert aux huîtres, soit pour se décharger d'une humeur dont le trop long séjour leur est funeste, soit pour aspirer un nouveau suc : en effet ce n'est pas seulement entre les interstices ou séparations qui divisent ces pellicules membraneuses, lesquelles leur tiennent lieu & font l'office des poulmons, & que l'huître abaisse ou élève, retire ou étend à sa volonté ; mais c'est principalement sur le cordon de la fraise que se distingue parfaitement une infinité de petits suçoirs, uniquement destinés à pomper (je pense) l'eau de mer, le suc des petits animaux, des plantes, & surtout de certains grains de terre limoneuse, qui viennent se perdre quelquefois dans ces précipices, & qu'elles retiennent alors avec facilité en rapprochant ou contractant, sur elles-mêmes, les feuillets entre lesquels la proie se trouve ensevelie.

Le centre que nous avons nommé la partie moyenne, & qui partage l'antérieure & la postérieure, est occupé par un gros ligament, nommé *Spondile* ; c'est un catendineux & ovale, composé d'une infinité de fibres droites, qui paroissent réunies & collées ensemble, dont la partie du devant est beaucoup plus blanche & plus

molle que celle de derriere , & dont les deux faces opposées vont se terminer vers le centre des valves , à une attache immédiate avec la coquille même ; la liberté qu'il a de faire jouer les pièces de l'huitre , soit par l'attention de toutes ses fibres réunies , soit par la puissance suffisante de quelques paires détachées , paroît cependant bornée à l'étendue d'un pouce ou environ ; & vouloir l'obliger de la porter plus loin , ce feroit non seulement le priver des voyes de l'élasticité & de la compression , mais encore fait périr l'animal.

Une observation des plus importantes, & qui cependant n'a pas frappé les yeux des Observateurs, m'a fait découvrir une vérité, trop de fois répétée pour en pouvoir douter : tous ceux qui ont hazardé quelques conjectures sur les huitres, ont bien à la vérité fait mention de ce cal nerveux ; mais dans ses différentes fonctions , ils ont étendu son pouvoir au-delà de ses bornes ; il n'en est pas de ce coquillage comme de tous les bivalves , tels que les moules , les cammes , les tellines , les cœurs & les peignes , qui ont la facilité d'ouvrir de quelque côté qu'on les tourne , la pièce supérieure de leur étuit ; mais dont l'inférieure trouve toujours

54 MERCURE DE FRANCE.

dans la matiere qui les supporte , un point de résistance , assez solide pour être immobile , & détruire entièrement la liberté qu'on avoit jusqu'à présent accordée au jeu des deux pièces. L'huitre differe des bivalves ordinaires , en ce que son écaille supérieure peut , à juste titre , passer plutôt pour le toit ou la couverture de sa maison que pour une portion égale ; aussi est-elle la seule susceptible de mouvemens , & qui obéisse toujours à la pression du gros ligament. Quand nous voudrions renverser les desseins de la Nature , & prêter à la fosse qui reçoit entièrement le corps du poisson , le même degré d'harmonie , de jeu & de ressort , mille objets frappans s'éleveroient contre nous , pour nous convaincre que cette puissance supérieure & indépendante , a ses droits , & qu'on ne peut les violer sans injustice : la vérité en est si sensible qu'il suffit d'observer que l'huitre a un sens nécessaire & indispensable pour être prise , que sans cette attention , elle perd en peu de tems cette eau salutaire qui en entretient la fraîcheur , & que de toutes celles que le hazard nous presente réunies , soit ensemble , soit au rocher , elles y sont toujours inviolablement attachées par la partie immobile du dos ou de la bosse.

La dernière partie , ou la postérieure ,

que l'on nomme communément le sac , est en effet un corps assez irrégulier pour la figure , contenue dans une espece de poche formée par la pellicule mince & transparente des levres qui viennent l'envelopper , & qui tient à la partie moyenne par le milieu , & à la fraise par les extrémités du côté qui les touche ; une membrane blanche , molle , de l'épaisseur d'une ligne , dans quelques endroits moins forte & plus fluide en quelques autres , cache & contient en soi une autre matière marbrée , assez ferme , d'un jaune ou d'un brun obscur , suivant l'âge & les aspects , que nous soupçonnons être les intestins , & qui après avoir regné sur les deux faces internes en forme de couche , laisse reparoître la pellicule blanche dont nous venons de parler : c'est sans doute de cette liqueur épaissie & coagulée que sort dans la saison l'humeur laiteuse qui perpétue l'espece & produit la semence. Dans le centre du sac se trouve une petite cavité , tapissée d'un cartilage souple & cendré , qui renferme en soi une matière visqueuse & fort claire ; plus loin , mais toutesfois séparé de cette partie & du *Spondile* par un juste milieu , se présente un petit réservoir en forme de lozange , bouché sur ses deux faces , & qui contient une eau de même nature que la précédente.

re , dans laquelle nage à son aise un petit corps noirâtre ou gouttelette de substance foncée , d'une legere épaisseur & toutefois assez liquide pour prendre quelque forme qu'on lui veuille donner. Enfin de l'enveloppe même du sac , quelque peu au dessus de l'endroit où viennent aboutir les feuillets pulmonaires , sortent quatre languettes assez épaisses , pointues , d'une matiere blanche chargée de ramifications , dont les bords paroissent tant soit peu dentelés & susceptibles de mouvement , d'usages & de fonctions , qui seront probablement presque toujours inconnus.

Après ce mémoire M. Girard de Villars , Docteur en Médecine , Correspondant de l'Académie des Sciences , en lut un autre contenant la description anatomique d'un monstre.

La Nature est généralement par tout uniforme dans ses opérations ; asservie à une éternelle répétition de mêmes actes , elle se prête docilement aux vûes de la Providence. Destinée à travailler au *regne végétal* & au *regne animal* , dans l'un elle remplit avec précision les modèles crayonnés par la main du Créateur ; dans l'autre , elle développe les germes ; elle transforme en masse réguliere les *abregés* de nos corps ,

& donne de la consistance à de légers *Atômes*, qui n'étoient encore que la plus petite maniere d'*Etre*.

Cependant la Nature s'écarte quelquefois de la route commune ; soit qu'elle heurte dans ses caprices les loix générales, soit qu'elle soit forcée d'obéir à ces loix, dont tous les ressorts ne nous sont pas connus, il semble qu'elle se plaise à former de tems en tems des *tous bizarres & singuliers*. On diroit qu'un goût de nouveauté la prend, qu'elle se permet des licences, & que ne pouvant souffrir de s'exercer ennuyeusement sur des sujets, toujours les mêmes, elle va chercher dans les Mondes possibles des *Etres* extraordinaires, qui deviennent pour le nôtre un spectacle & un objet d'étonnement. Tel est, Messieurs, le Monstre dont je vous présente la description anatomique.

Ce Monstre appartient en quelque sorte aux *Cyclopes*, ces hideux habitans du Mont Etna, lesquels n'avoient qu'un œil placé au milieu du front, & que Vulcain employoit à l'atelier où se forgeoient les foudres du Souverain des Dieux.

On a voulu placer ces hommes chimériques dans la classe des hommes réels, & on a cru les retrouver dans les *Arismarques* de Lycosthene & d'Aldrowande ; mais

§8. MERCURE DE FRANCE.

gré ces témoignages , nous ne les renverrons pas moins au pays des Fables avec les *Dragons* & les *Hypogriphes* , sortis de l'imagination de nos Romanciers.

Les vrais *Monoucles* ne le sont que par accident ; par la confusion & le déplacement des parties ; par une position de l'œil *insolite* , *ronde* , *ovale* , *triangulaire* , *nazale* , *labiale* , *sternale* , *brachiale* , *occipitale* , *épigastrique* ; nous avons des exemples sous les yeux de toutes ces especes de Monstres.

Le 12 Juillet 1750 , sur les neuf heures du soir , la femme du nommé Linand , Milicien de la Ville d'Angoulême , accoucha à la Rochelle , rue Saint Julien du beurre , d'un enfant monstre , dont le corps manquoit de certaines parties , & en avoit d'autres déplacées. Ce *Monstre* a le contour du visage couvert d'un poil follet brun. Dans le centre du front il y a une *bosse* assez saillante , & au-dessous une petite *masse charnue* , grosse comme un pois chiche , attachée par un *pédicule*. Le visage n'a point de nez , une *orbite* sans *cils* & sans *paupieres* , en occupe la place ; on y voit enchassé un *œil double* , n'ayant qu'un *nerf optique* , & dont les *prunelles* sont distinctes & semblent être divisées par deux attaches qui saisissent le haut & le bas de

l'orbite. La voûte de cette cavité est formée par le seul *coronal*, & divisée par une *crête offeuse*, qui regne jusqu'au *sphénoïde*. Les oreilles sont placées de chaque côté, sous les *angles* ou saillies qui sont censées être la mâchoire inférieure; chaque oreille à son *trou auditif*. En sondant celui qui est à droite, l'instrument traverse un *canal cartilagineux dans ses extrémités, charnu au milieu*, & va sortir par le trou gauche.

Sous la partie qu'on peut appeller le *menton*, est un *trou* presque rond, qu'on pourroit regarder comme le supplément de la bouche: en y introduisant un *stylet*, il se présente *deux corps blancs*, qui semblent se croiser à mesure qu'ils s'approchent; ce *stylet* s'insinue dans l'*œsophage* sans résistance, car il n'y a ni *langue* ni *mâchoires*; ces corps blancs cartilagineux ne sont peut-être que la *mâchoire inférieure* déguisée sous une nouvelle forme.

Après avoir enlevé le *cuir chevelu*, on a découvert une *tubérosité* saillante au centre de l'os coronal, lequel est d'une figure presque quarrée, & qui ne renferme ni la base du *cristal Galli*, ni aucune trace d'*éthmoïde*.

Les *lobes* du cerveau, dont la substance est très-mollasse, ne sont point divisés; il n'y a point de *faux* mais on apperçoit

C.vj.

distinctement la *tente du cervelet*. Il s'est trouvé au *larynx* & au *pharynx* des *muscles* assez bien marqués ; ils couvroient les *glandes tyroïdiennes* ; la *trachée - artère* & l'*œsophage* dessous , lequel a une ouverture dans le *pharynx* , mais il ne s'en trouve point au *larynx* pour communiquer l'air au poulmon par la *trachée-artère* , ce qui prouve que l'enfant n'a pû ni respirer ni vivre hors du sein de la mere, après la *section du cordon ombilical* , malgré les mouvemens convulsifs qu'il a eus , selon le rapport de la Sage-Femme.

Le reste du corps très-bien formé , caractérise un garçon.

M. l'Abbé de Roussy termina la Séance par une Dissertation sur l'origine des Nègres ; il les fait descendre des derniers enfans de Chanaan , qu'il croit nés depuis la malédiction que Noé prononça contre ce fils coupable , de sorte que cette malédiction est la cause de leur couleur comme de leur esclavage.





TRADUCTION

De l'Ode IX. du Liv. III. d'Horace.

HORACE ET LYDIE.

Horace.

Quand mon amour faisoit le bonheur de ta vie,
 Avant qu'un autre choix
 M'en levât la douceur des baisers de Lydie,
 Je vivois plus content, plus heureux que les Rois.

Lydie.

Quand Lydie à Chloë se voyoit préférée,
 Avant ton changement,
 Mon bonheur à mes yeux paroïssoit si charmant,
 Que je m'imaginois être au-dessus de Rhée.

Horace.

Je me plais maintenant sous les loix de Chloë;
 Sa douce voix m'enchanter;
 Je l'aime, & mon trépas n'a rien qui m'épouvante;
 Si le sien, à ce prix, peut être différé.

Lydie.

Le jeune Calais m'a t'il moins attendrie ?
 Tout mon cœur est à lui,
 Et je suis, par le feu qui me brûle aujourd'hui,
 Prête à mourir deux fois, pour prolonger sa vie.

Horace.

Mais si je revenois à mon premier amour ,
 Si constamment fidèle ,
 Je m'attachois à toi d'une chaîne éternelle ,
 Pourrois-je alors , Lydie , espérer ton retour ?

Lydie.

Malgré l'attrait puissant de ma nouvelle flamme ,
 Malgré ton peu de foi ,
 Il me seroit trop doux , arbitre de mon aine ,
 En vivant pour toi seul , de mourir avec toi.



S'Il est vrai , comme on n'en peut douter , que rien ne fait tant d'honneur aux Grands , que la protection qu'ils accordent aux Lettres , quels éloges , quelle gloire ne méritent-ils pas quand ils s'appliquent eux-mêmes à les cultiver , & qu'ils daignent en soutenir les avantages contre ceux qui voudroient les proscrire , & ramener avec l'ignorance , la barbarie des premiers tems ! Nous sommes fâchés qu'ils ne nous soit pas permis de nommer l'Auteur de l'ouvrage suivant. Aussi capable d'éclairer , que de gouverner les peuples , aussi attentif à leur procurer l'abondance des biens nécessaires à la vie , que les lumières & les connoissances qui forment à la vertu , il a voulu prendre en

main la deffense des Sciences, dont il connoit le prix. Les grands établissemens, qu'il vient de faire en leur faveur, étoient déjà comme une réponse sans réplique au discours du Citoyen de Genève, à qui il n'a pas tenu de dégrader tous les Beaux-Arts. Puissent les Princes à venir suivre un pareil exemple, & s'ils ne sont point portés à écrire comme lui, aimer du moins, comme lui, les Sçavans, les soutenir par leurs bienfaits, & les animer par un accueil, plus utile quelquefois & presque toujours préférable à leurs bienfaits mêmes.

R E P O N S E

Au Discours qui a remporté le Prix de l'Académie de Dijon, sur cette question : Si le rétablissement des Sciences & des Arts a contribué à épurer les mœurs. Par un Citoyen de Genève.

LE Discours du Citoyen de Genève a de quoi surprendre, & l'on sera peut être également surpris de le voir couronné par une Académie célèbre.

Est-ce son sentiment particulier que l'Auteur a voulu établir ? N'est-ce qu'un Paradoxe dont il a voulu amuser le Pu-

64 MERCURE DE FRANCE.

blic ? Quoiqu'il en soit , pour réfuter son opinion , il ne faut qu'en examiner les preuves , remettre l'Anonyme vis-à-vis des vérités qu'il a adoptées , & l'opposer lui-même à lui-même. Puissai je, en le combattant par ses principes , le vaincre par ses armes & le faire triompher par sa propre défaite !

Sa façon de penser annonce un cœur vertueux. Sa manière d'écrire décèle un esprit cultivé ; mais s'il réunit effectivement la Science à la Vertu , & que l'une (comme il s'efforce de le prouver) soit incompatible avec l'autre , comment sa doctrine n'a-t-elle pas corrompu sa sagesse , ou comment sa sagesse ne l'a-t-elle pas déterminé à rester dans l'ignorance ? A-t'il donné à la Vertu la préférence sur la Science ? Pourquoi donc nous étaler avec tant d'affectation une érudition si vaste & si recherchée ? A-t'il préféré , au contraire , la Science à la Vertu ? Pourquoi donc nous prêcher avec tant d'éloquence celle-ci au préjudice de celle-là ? Qu'il commence par concilier des contradictions si singulières , avant que de combattre les notions communes , & avant que d'attaquer les autres , qu'il s'accorde avec lui-même.

N'auroit-il prétendu qu'exercer son esprit & faire briller son imagination ? Ne

lui envions pas le frivole avantage d'y avoir réussi ; mais que conclure en ce cas de son Discours ? Ce qu'on conclut après la lecture d'un Roman ingénieux ; en vain un Auteur prête à des fables les couleurs de la vérité , on voit fort bien qu'il ne - croit pas ce qu'il feint de vouloir persuader.

Pour moi , qui ne me flatte , ni d'avoir assez de capacité pour en appréhender quelque chose au préjudice de mes mœurs, ni d'avoir assez de vertu pour pouvoir en faire beaucoup d'honneur à mon ignorance , en m'élevant contre une opinion si peu soutenable , je n'ai d'autre intérêt que de soutenir celui de la vérité. L'Auteur trouvera en moi un Adversaire impartial ; je cherche même à me faire un mérite auprès de lui en l'attaquant , tous mes efforts , dans ce combat , n'ayant d'autre but que de réconcilier son esprit avec son cœur , & de me procurer la satisfaction de voir réunies dans son ame , les Sciences que j'admire avec les Vertus que j'aime.

PREMIERE PARTIE.

Les Sciences servent à faire connoître le vrai , le bon , l'utile en tout genre : Connoissance précieuse , qui en éclairant les

esprits, doit naturellement contribuer à épurer les mœurs.

La vérité de cette proposition n'a besoin que d'être présentée pour être crue. Aussi ne m'arrêterai-je pas à la prouver ; je m'attache seulement à réfuter les sophismes ingénieux de celui qui ose la combattre.

Dès l'entrée de son Discours, l'Auteur offre à nos yeux le plus beau spectacle ; il nous représente l'homme aux prises, pour ainsi dire, avec lui-même, sortant en quelque manière du néant de son ignorance, dissipant par les efforts de sa raison les ténèbres dans lesquelles la Nature l'avoit enveloppé, s'élevant par l'esprit jusques dans les plus hautes sphères des régions célestes, asservissant à son calcul les mouvemens des Astres, & mesurant de son compas la vaste étendue de l'Univers, rentrant ensuite dans le fond de son cœur & se rendant compte à lui-même de la nature de son ame, de son excellence, de sa haute destination.

Qu'un pareil aveu, arraché à la vérité, est honorable aux Sciences ! Qu'il en montre bien la nécessité & les avantages ! Qu'il en a dû coûter à l'Auteur d'être forcé à le faire, & encore plus à le rétracter !

La Nature, dit-il, est assez belle par elle-même, elle ne peut que perdre à être ornée. Heureux les hommes, ajoûte-t-il, qui savent profiter de ses dons sans les connoître ! C'est à la simplicité de leur esprit qu'ils doivent l'innocence de leurs mœurs. La belle morale que nous débite ici le Censeur des Sciences & l'Apologiste des mœurs ! Qui se feroit attendu que de pareilles réflexions dussent être la suite des principes qu'il vient d'établir !

La Nature d'elle-même est belle, sans doute ; mais n'est-ce pas à en découvrir les beautés, à en pénétrer les secrets, à en dévoiler les opérations, que les Sçavans employent leurs recherches ? Pourquoi un si vaste champ est-il offert à nos regards ? L'esprit, fait pour le parcourir, & qui acquiert dans cet exercice, si digne de son activité, plus de force & d'étendue, doit-il se réduire à quelques perceptions passagères, ou à une stupide admiration ? Les mœurs seront-elles moins pures, parce que la raison sera plus éclairée, & à mesure que le flambeau qui nous est donné pour nous conduire, augmentera de lumières, notre route deviendra-t-elle moins aisée à trouver, & plus difficile à tenir ? A quoi aboutiroient tous les dons.

68 MERCURE DE FRANCE.

que le Créateur a faits à l'homme ? Si borné aux fonctions organiques de ses sens, il ne pouvoit seulement qu'examiner ce qu'il voit, réfléchir sur ce qu'il entend, discerner par l'odorat les rapports qu'ont avec lui les objets, suppléer par le tact au défaut de la vuë, & juger par le goût de ce qui lui est avantageux ou nuisible. Sans la raison qui nous éclaire & nous dirige, confondus avec les bêtes, gouvernés par l'instinct, ne deviendrions-nous pas bientôt aussi semblables à elles par nos actions, que nous le sommes déjà par nos besoins ? Ce n'est que par le secours de la réflexion & de l'étude, que nous pouvons parvenir à régler l'usage des choses sensibles qui sont à notre portée, à corriger les erreurs de nos sens, à soumettre le corps à l'empire de l'esprit, à conduire l'ame, cette substance spirituelle & immortelle, à la connoissance de ses devoirs & de sa fin.

Comme c'est principalement par leurs effets sur les mœurs, que l'Auteur s'attache à décrier les Sciences, pour les venger d'une si fausse imputation, je n'aurois qu'à rapporter ici les avantages que leur doit la Société ; mais qui pourroit détailler les biens sans nombre qu'elles y apportent & les agrémens infinis qu'elles y répandent ? Plus elles sont cultivées dans un

Erat , plus l'Etat est florissant ; tout y languiroit sans elles.

Que ne leur doit pas l'Artisan , pour tout ce qui contribue à la beauté , à la solidité , à la proportion , à la perfection de ses ouvrages ? Le Laboureur , pour les différentes façons de forcer la terre à payer à ses travaux les tributs qu'il en attend. Le Médecin , pour découvrir la nature des maladies , & la propriété des remèdes. Le Jurisconsulte pour discerner l'esprit des Loix & la diversité des devoirs. Le Juge , pour démêler les artifices de la cupidité d'avec la simplicité de l'innocence , & décider avec équité des biens & de la vie des hommes. Tout Citoyen , de quelque profession , de quelque condition qu'il soit , a des devoirs à remplir , & comment les remplir sans les connoître ? Sans la connoissance de l'Histoire , de la Politique , de la Religion , comment ceux qui sont préposés au Gouvernement des Etats , sçauroient-ils y maintenir l'ordre , la subordination , la sûreté , l'abondance ?

La curiosité , naturelle à l'homme , lui inspire l'envie d'apprendre ; ses besoins lui en font sentir la nécessité , ses emplois lui en imposent l'obligation , ses progrès lui en font goûter le plaisir. Ses premières

découvertes augmentent l'avidité qu'il a de sçavoir ; plus il connoît , plus il sent qu'il a de connoissances à acquérir ; & plus il a de connoissances acquises , plus il a de facilité à bien faire.

Le Citoyen de Genève ne l'auroit-il pas éprouvé ? Gardons-nous d'en croire à sa modestie ; il prétend qu'on seroit plus vertueux si l'on étoit moins sçavant : Ce sont les Sciences , dit-il , qui nous font connoître le mal. Que de crimes , s'écrie-t'il , nous ignorerions sans elles ! Mais l'ignorance du vice est elle donc une Vertu ? Est-ce faire le bien que d'ignorer le mal ? Et si s'en abstenir , parce-qu'on ne le connoît pas , c'est là ce qu'il appelle être vertueux , qu'il convienne du moins que ce n'est pas l'être avec beaucoup de mérite ; c'est s'exposer à ne pas l'être long-tems ; c'est ne l'être que jusqu'à ce que quelque objet vienne solliciter les penchans naturels , ou que quelque occasion vienne réveiller des passions endormies. Il me semble voir un faux brave , qui ne fait montre de sa valeur , que quand il ne se présente point d'ennemis ; un ennemi vient-il à paroître ? Faut-il se mettre en défense ? Le courage manque , & la vertu s'évanouit. Si les Sciences nous font connoître le mal , elles nous en font connoître aussi le remède.

de. Un Botaniste habile sçait démêler les plantes salutaires d'avec les herbes venimeuses, tandis que le vulgaire, qui ignore également la vertu des unes & le poison des autres, les foule aux pieds sans distinction, ou les cueille sans choix. Un homme éclairé par les Sciences, distingue dans le grand nombre d'objets qui s'offrent à ses connoissances, ceux qui méritent son aversion, ou ses recherches : il trouve dans la difformité du vice & dans le trouble qui le suit, dans les charmes de la Vertu, & dans la paix qui l'accompagne, de quoi fixer son estime & son goût pour l'une, son horreur & ses mépris pour l'autre ; il est sage par choix, il est solidement vertueux.

Mais, dit-on, il y a des Pays, où sans Science, sans étude, sans connoître en détail les principes de la Morale, on la pratique mieux que dans d'autres où elle est plus connue, plus louée, plus hautement enseignée. Sans examiner ici, à la rigueur, ces parallèles qu'on fait si souvent de nos mœurs avec celles des anciens, ou des étrangers : Parallèles odieux, où il entre moins de zèle & d'équité que d'envie contre ses Compatriotes, & d'humeur contre ses Contemporains : N'est-ce point au climat, au tempéra-

72 MERCURE DE FRANCE.

ment , au manque d'occasion , au défaut d'objet , à l'œconomie du Gouvernement , aux Coûtumes , aux Loix , à toute autre cause qu'aux Sciences , qu'on doit attribuer cette difference qu'on remarque quelquefois dans les mœurs , en differens Pays & en differens tems ? Rappeller sans cesse cette simplicité primitive dont on fait tant d'éloges , se la représenter toujours comme la compagne inséparable de l'innocence , n'est-ce point tracer un portrait en idée pour se faire illusion ? Où vit-on jamais des hommes sans défauts , sans désirs , sans passions ? Ne portons-nous pas en nous-mêmes le germe de tous les vices ? Et s'il fut des tems , s'il est encore des climats où certains crimes soient ignorés , n'y voit-on pas d'autres désordres ? N'en voit-on pas encore de plus monstrueux chez ces Peuples dont on vante la stupidité ? Parce que l'or ne tente pas leur cupidité , parce que les honneurs n'excitent pas leur ambition , en connoissent-ils moins l'orgueil & l'injustice ? Y sont-ils moins livrés aux bassesses de l'envie , moins emportés par la fureur de la vengeance ? Leurs sens grossiers sont-ils inaccessibles à l'attrait des plaisirs ? Et à quels excès ne se porte pas une volupté qui n'a point de règles & qui ne connoît point de frein ?

Mais

Mais quand même , dans ces Contrées sauvages, il y auroit moins de crimes que dans certains Nations policées , y a-t-il autant de vertus ? Y voit-on, surtout, ces vertus sublimes , cette pureté de mœurs , ce désintéressement magnanime , ces actions sur-naturelles qu'enfante la Religion ?

Tant de grands hommes qui l'ont défenduë par leurs ouvrages , qui l'ont fait admirer par leurs mœurs , n'avoient-ils pas puisé dans l'étude ces lumières supérieures qui ont triomphé des erreurs & des vices ? C'est le faux bel-esprit , c'est l'ignorance présomptueuse , qui font éclore les doutes & les préjugés ; c'est l'orgueil , c'est l'obstination qui produisent les schismes & les hérésies ; c'est le Pyrrhonisme , c'est l'incrédulité qui favorisent l'indépendance , la révolte , les passions , tous les forfaits. De tels adversaires font honneur à la Religion. Pour les vaincre , elle n'a qu'à paroître ; seule , elle a de quoi les confondre tous ; elle ne craint que de n'être pas assez connue , elle n'a besoin que d'être approfondie pour se faire respecter ; on l'aime dès qu'on la connoît ; à mesure qu'on l'approfondit davantage , on trouve de nouveaux motifs pour la croire , & de nouveaux moyens pour la pratiquer. Plus le Chrétien exami-

D.

mine l'authenticité de ses Tîtres, plus il se rassure dans la possession de sa croyance; plus il étudie la révélation, plus il se fortifie dans la foi. C'est dans les Divines Ecritures qu'il en découvre l'origine & l'excellence; c'est dans les doctes Ecrits des Pères de l'Eglise qu'il en suit de siècle en siècle le développement; c'est dans les Livres de Morale & les Annales saintes qu'il en voit les exemples, & qu'il s'en fait l'application.

Quoi ! L'ignorance enlèvera à la Religion & à la vertu des lumières si pures, des appuis si puissans, & ce sera à elle qu'un Docteur de Genève enseignera hautement qu'on doit la régularité des mœurs ! On s'étonneroit davantage d'entendre un si étrange paradoxe, si on ne sçavoit que la singularité d'un système, quelque dangereux qu'il soit, n'est qu'une raison de plus pour qui n'a pour règle que l'esprit particulier. La Religion étudiée est pour tous les hommes la règle infaillible des bonnes mœurs. Je dis plus, l'étude même de la Nature contribué à élever les sentimens, à régler la conduite; elle ramène naturellement à l'admiration, à l'amour, à la reconnoissance, à la soumission, que toute ame raisonnable sent être dûs au Tout-Puissant. Dans le cours régulier de

ces globes immenses qui roulent sur nos têtes , l'Astronome découvre une Puissance infinie. Dans la proportion exacte de toutes les parties qui composent l'Univers , le Géometre apperçoit l'effet d'une intelligence sans bornes. Dans la succession des tems , l'enchaînement des causes aux effets , la végétation des plantes , l'organisation des animaux , la constante uniformité & la variété étonnante des différens Phénomènes de la Nature , le Physicien n'en peut méconnoître l'Auteur , le Conservateur , l'Arbitre & le Maître.

De ces réflexions le vrai Philosophe descendant à des conséquences pratiques , & rentrant en lui-même , après avoir vainement cherché dans tous les objets qui l'environnent , ce bonheur parfait après lequel il soupire sans cesse , & ne trouvant rien ici bas qui réponde à l'immensité de ses desirs , sent qu'il est fait pour quelque chose de plus grand que tout ce qui est créé ; il se retourne naturellement vers son premier principe & sa dernière fin : heureux , si docile à la Grace , il apprend à ne chercher la félicité de son cœur que dans la possession de son Dieu !

SECONDE PARTIE.

Ici l'Auteur anonyme donne lui-même

D ij

l'exemple de l'abus qu'on peut faire de l'érudition , & de l'ascendant qu'ont sur l'esprit les préjugés. Il va fouiller dans les siècles les plus reculés. Il remonte à la plus haute antiquité. Il s'épuise en raisonnemens & en recherches pour trouver des suffrages qui accréditent son opinion. Il cite des témoins qui attribuent à la culture des Sciences & des Arts , la décadence des Royaumes & des Empires. Il impute aux Sçavans & aux Artistes le luxe & la mollesse , sources ordinaires des plus étranges révolutions.

Mais l'Egypte , la Grèce , la République de Rome , l'Empire de la Chine , qu'il ose appeller en témoignage en faveur de l'ignorance , au mépris des Sciences & au préjudice des mœurs , auroient dû rappeler à son souvenir ces Législateurs fameux , qui ont éclairé par l'étendue de leurs lumières , & réglé par la sagesse de leurs Loix, ces grands Etats dont ils avoient posé les premiers fondemens : Ces Orateurs célèbres qui les ont soutenus sur le penchant de leur ruine , par la force victorieuse de leur sublime éloquence : Ces Philosophes , ces Sages , qui par leurs doctes écrits , & leurs vertus morales , ont illustré leur Patrie , & immortalisé leur nom.

Quelle foule d'exemples éclatans ne pourrois-je pas opposer au petit nombre d'Auteurs hardis qu'il a cités ? Je n'aurois qu'à ouvrir les Annales du monde. Par combien de témoignages incontestables, d'augustes monumens, d'ouvrages immortels, l'Histoire n'atteste-t-elle pas que les Sciences ont contribué partout au bonheur des hommes, à la gloire des Empires, au triomphe de la Vertu ?

Non, ce n'est pas du fond des Sciences, c'est du sein des richesses que sont nés de tout tems la mollesse & le luxe ; & dans aucun tems les richesses n'ont été l'appanage ordinaire des Sçavans. Pour un Platon dans l'opulence, un Aristipe accredité à la Cour, combien de Philosophes réduits au manteau & à la besace, enveloppés dans leur propre vertu & ignorés dans leur solitude ! Combien d'Homeres & de Diogenes, d'Epiètes & d'Esopes dans l'indigence ! Les Sçavans n'ont ni le goût ni le loisir d'amasser de grands biens. Ils aiment l'étude ; ils vivent dans la médiocrité, & une vie laborieuse & modérée, passée dans le silence de la retraite, occupée de la lecture & du travail, n'est pas assurément une vie voluptueuse & criminelle. Les commodités de la vie, pour être souvent le fruit des Arts,

78 MERCURE DE FRANCE.

n'en sont pas davantage le partage des Artistes ; il ne travaillent que pour les riches, & ce sont les riches oisifs qui profitent & abusent des fruits de leur industrie.

L'effet le plus vanté des Sciences & des Arts, c'est, continue l'Auteur, cette politesse introduite parmi les hommes, qu'il lui plaît de confondre avec l'artifice & l'hypocrisie : Politesse, selon lui, qui ne sert qu'à cacher les défauts & à masquer les vices. Voudroit-il donc que le vice parût à découvert ; que l'indécence fût jointe au désordre & le scandale au crime ? Quand, effectivement, cette politesse dans les manières ne seroit qu'un raffinement de l'amour propre, pour voiler les foiblesses, ne seroit-ce pas encore un avantage pour la Société, que le vicieux n'osât s'y montrer tel qu'il est, & qu'il fût forcé d'emprunter les livrées de la bien-séance & de la modestie ? On l'a dit, & il est vrai, l'hypocrisie, route odieuse qu'elle est en elle-même, est pourtant un hommage que le vice rend à la Vertu ; elle garantit du moins les âmes foibles de la contagion du mauvais exemple.

Mais c'est mal connoître les Sçavans, que de s'en prendre à eux du crédit qu'a dans le monde cette prétendue politesse qu'on taxe de dissimulation ; on peut être poli sans

être dissimulé : On peut assurément être l'un & l'autre sans être bien Sçavant , & plus communément encore on peut être bien sçavant sans être fort poli.

L'amour de la solitude , le goût des Livres , le peu d'envie de paroître dans ce qu'on appelle le Beau Monde , le peu de disposition à s'y présenter avec grace , le peu d'espoir d'y plaire , d'y briller , l'ennui inséparable des conversations frivoles & presque insupportables pour des esprits accoutumés à penser ; tout concourt à rendre les belles compagnies aussi étrangères pour le Sçavant , qu'il est lui-même étranger pour elles. Quelle figure feroit-il dans les Cercles ? Voyez-le avec son air rêveur , ses fréquentes distractions , son esprit occupé , ses expressions étudiées , ses discours sententieux , son ignorance profonde des modes les plus reçues & des usages les plus communs ; bientôt par le ridicule qu'il y porte & qu'il y trouve , par la contrainte qu'il y éprouve & qu'il y cause , il ennuye , il est ennuyé. Il fort peu satisfait , on est fort content de le voir sortir. Il censure intérieurement tous ceux qu'il quitte. On raille hautement celui qui part ; & tandis que celui-ci gémit sur leurs vices , ceux-là rient de ses défauts : Mais tous ces dé-

fauts , après tout , sont assez indifferens pour les mœurs , & c'est à ces défauts que plus d'un Sçavant , peut-être , a l'obligation de n'être pas aussi vicieux que ceux qui le critiquent.

Mais avant le règne des Sciences & des Arts , on voyoit , ajoute l'Auteur , des Empires plus étendus , des Conquêtes plus rapides , des Guerriers plus fameux. S'il avoit parlé moins en Orateur & plus en Philosophe , il auroit dit qu'on voyoit plus alors de ces hommes audacieux , qui transportés par des passions violentes & trainant à leur suite une foule d'esclaves , alloient attaquer des Nations tranquilles , subjugoient des Peuples qui ignoroient le métier de la guerre , assujettissoient des Pays où les Arts n'avoient élevé aucune barrière à leurs subites excursions ; leur valeur n'étoit que férocité , leur courage que cruauté , leurs conquêtes qu'inhumanité ; c'étoient des torrens impétueux qui faisoient d'autant plus de ravages , qu'ils rencontroient moins d'obstacles : Aussi à peine étoient-ils passés , qu'il ne restoit sur leurs traces que celles de leur fureur ; nulle forme de Gouvernement , nulle Loi , nulle police , nul lien ne retenoit & n'unissoit à eux les peuples vaincus.

Que l'on compare à ces tems d'ignorance

ce & de barbarie , ces siècles heureux , où les Sciences ont répandu partout l'esprit d'ordre & de Justice. On voit de nos jours des guerres moins fréquentes , mais plus justes ; des actions moins étonnantes , mais plus héroïques ; des victoires moins sanglantes , mais plus glorieuses ; des conquêtes moins rapides , mais plus assurées ; des Guerriers moins violens , mais plus redoutés , sçachant vaincre avec modération , traitant les vaincus avec humanité ; l'honneur est leur guide , la gloire leur récompense. Cependant , dit l'Auteur , on remarque dans les combats une grande différence entre les Nations pauvres , & qu'on appelle Barbares , & les Peuples riches , qu'on appelle policés. Il paroît bien que le Citoyen de Genève ne s'est jamais trouvé à portée de remarquer de près ce qui se passe ordinairement dans les combats. Est-il surprenant que des Barbares se ménagent moins & s'exposent davantage ? Qu'ils vainquent ou qu'ils soient vaincus , ils ne peuvent que gagner s'ils survivent à leurs défaites. Mais ce que l'espérance d'un vil intérêt , ou plutôt ce qu'un désespoir brutal inspire à ces hommes sanguinaires , les sentimens , le devoir l'excitent dans ces âmes généreuses qui se dévouent à la Patrie , avec cette différence

D r

82 MERCURE DE FRANCE.

que n'a pu observer l'Auteur, que la valeur de ceux ci, plus froide, plus réfléchie, plus modérée, plus sçavamment conduite, est par là même toujours plus sûre du succès.

Mais enfin Socrate, le fameux Socrate, s'est lui-même récrié contre les Sciences de son tems ; faut il s'en étonner ? L'orgueil indomptable des Stoïciens, la mollesse efféminée des Epicuriens, les raisonnemens absurdes des Pyrrhoniens, le goût de la dispute, de vaines subtilités, des erreurs sans nombre, des vices monstrueux, infectoient pour lors la Philosophie & deshonoroiént les Philosophes. C'étoit l'abus des Sciences, non les Sciences elles-mêmes que condamnoit ce grand homme, & nous le condamnons après lui ; mais l'abus qu'on fait d'une chose suppose le bon usage qu'on en peut faire. De quoi n'abuse-t'on pas ? Et parce qu'un Auteur anonyme, par exemple, pour défendre une mauvaise cause, aura abusé une fois de la fécondité de son esprit & de la légèreté de sa plume, faudra-t'il lui en interdire l'usage en d'autres occasions & pour d'autres sujets plus dignes de son génie ? Pour corriger quelques excès d'intempérance, faut-il arracher toutes les vignes ? L'ivresse de l'esprit a précipité quelques Sçavans dans d'étran-

ges égaremens ; j'en conviens , j'en gémiss. Par les discours de quelques-uns , dans les écrits de quelques autres , la Religion a dégénéré en hypocrisie , la Piété en superstition , la Théologie en erreur , la Jurisprudence en chicanne , l'Astronomie en Astrologie , la Physique en athéisme : jouer des préjugés les plus bizarres , attaché aux opinions les plus absurdes , entêté des systèmes les plus insensés , dans quels écarts ne donne pas l'esprit humain , quand livré à une curiosité présomptueuse , il veut franchir les limites que lui a marquées la même main qui a donné des bornes à la mer ? Mais en vain ces flots mugissent , se soulèvent , s'élancent avec fureur sur les côtes opposées ; contraints de se replier bien-tôt sur eux-mêmes , ils rentrent dans le sein de l'Océan , & ne laissent sur les bords qu'une écume légère qui s'évapore à l'instant , ou qu'un sable mouvant qui fuit sous nos pas.

Image naturelle des vains efforts de l'esprit , quand échauffé par les saillies d'une imagination dominante , se laissant emporter à tout vent de doctrine , d'un vol audacieux il veut s'élever au-delà de sa sphere , & s'efforce de pénétrer ce qu'il ne lui est pas donné de comprendre.

Mais les Sciences , bien loin d'autoriser de pareils excès , sont pleines de maximes

84 MERCURE DE FRANCE.

qui les réprouvent, & le vrai Sçavant, qui ne perd jamais de vûe le flambeau de la révélation, qui suit toujours le guide infailible de l'autorité légitime, procède avec sûreté, marche avec confiance, avance à grands pas dans la carrière des Sciences, se rend utile à la société, honore sa Patrie, fournit sa course dans l'innocence, & la termine avec gloire.

On trouvera dans le Mercure prochain un Discours sur la même matiere, lu dans la Société Royale de Nancy, par M. Gantier.



CONTRE L'AVARICE.

LA cassette qu'Harpagon tient,
Est l'unique Dieu qu'il révere,
Et quelque larron de Valere,
L'unique affreux démon qu'il craint.
Jour & nuit il veille, il caresse
Ce cher objet de sa tendresse;
L'amour divin de ses écus
Le ravit, l'échauffe, l'embrase;
Vous diriez d'un Bonze en extase
Aux pieds du grand Confucius.
Enfin chaque instant dans son ame,
Accroit cette sordide flamme,
Et je traindrois fort que sa main,
Poussant à bout l'idolâtrie,

SEPTEMBRE. 1751. 85

N'encensât l'Idole chérie,

Si l'encens se donnoit pour rien.

Par L. M. Tiphaine , Américain.



EXTRAIT

*De la Séance publique de l'Académie Royale
de Chirurgie , le 8 Juin 1751.*

Monsieur Morand , Secrétaire perpétuel , ouvrit la Séance & annonça que le Prix sur la Métafysique avoit été adjugé au Mémoire N^o. 6 , dont la devise est : *Laborem omnia vincit improbus* ... & l'Auteur, M. Gourland , Maître ès Arts & Chirurgien-Eleve des Hôpitaux de Paris. Il avertit que la Séance publique de l'année prochaine se tiendrait le Jeudi d'après le *Quasimodo*, suivant le nouveau Règlement donné par le Roi.

M. Bordenave lut un Mémoire qui a pour titre : *Examen des Réflexions critiques de M. Molinelli , insérées dans les Mémoires de l'Institut de Bologne , contre le Mémoire de M. Petit , sur la fistule lacrymale , inséré parmi ceux de l'Académie Royale des Sciences , année 1734.*

M. Petit , éclairé par un grand nombre d'observations qu'une longue pratique lui

avoit fournies , imagina une nouvelle méthode d'opérer la fistule lacrymale. Le Mémoire dans lequel il l'a rendue publique , est divisé en trois parties. D'abord il traite *succinctement* , c'est son terme , de l'usage des larmes , & des parties qui la filtrent & qui la conduisent dans le nez ; il détermine ensuite ce que c'est que la fistule lacrymale , & il la distingue de deux maladies auxquelles on a donné ce nom , quoiqu'elles en soient fort différentes ; enfin il décrit la manière de pratiquer son opération.

En parlant de la structure des parties , il observe que les points lacrymaux , le sac lacrymal & le conduit nazal , représentent un siphon , dont la courte branche , qui est double , répond à l'œil & y reçoit les larmes que la longue branche transmet dans le nez. Il admet pour causes déterminantes du passage de cette humeur dans le conduit nazal , le mouvement des paupières & la structure même de la partie , qui ayant la figure d'un siphon , doit en avoir l'usage.

M. Molinelli attaque la figure que M. Petit a donnée , & fait une description plus détaillée de la structure des parties ; mais M. Bordenave justifie M. Petit , qui se proposoit seulement de donner une idée *succinte* de l'état physique des parties , afin de faire connoître ensuite sa nouvelle méthode d'opérer.

L'Académicien de Bologne discute fort au long la doctrine du siphon, & il reprend M. Petit de n'avoir point spécifié quelle est la nature du siphon lacrymal. M. Bordenave répond à toutes ses objections, & il fait voir que de quelque nature que soit ce siphon, les larmes doivent toujours y passer. Il trouve même dans les observations de M. Molinelli, de nouvelles preuves de la doctrine de M. Petit, sans supposer le siphon en partie capillaire, car, suivant M. Molinelli, l'intérieur du siphon lacrymal est glanduleux, & il s'y fait une abondante sécrétion de sérosités. Cette cause jointe à celles que M. Petit a décrites, assure une route aux larmes, & M. Bordenave remarque qu'elle suffiroit seule pour entretenir la loi du siphon. M. Petit ayant distingué deux maladies, que quelques Auteurs ont confondues avec la fistule lacrymale, M. Molinelli dit qu'il est rare de trouver celle qui consiste dans l'obstruction du canal nasal avec séjour des larmes dans le sac lacrymal, sans ulcère. Il regarde comme un phénomène de l'avoir vu plus d'une fois, & M. Bordenave, au contraire, est étonné qu'il ait eu si peu d'occasions d'observer une maladie aussi commune.

L'opération de M. Petit, qui est le prin-

principal objet , consiste à inciser le sac lacrymal , introduire une sonde cannelée dans le conduit nasal , déboucher par ce moyen la longue branche du siphon lacrymal , & porter sur la cannelure de la sonde une bougie , que l'on fait passer dans le nez.

Il n'y a point d'opération dans la Chirurgie qui soit mieux raisonnée & plus appropriée à la nature des choses , cependant M. Molinelli s'élève contre cette opération , & prétend qu'elle exige une plus grande incision ; qu'elle est plus douloureuse que l'autre ; qu'elle ne convient pas dans tous les cas ; enfin que M. Petit a négligé l'explication de beaucoup de choses relatives à l'opération. M. Bordenave convient que M. Petit n'est pas entré dans des détails dont la description auroit été minutieuse & déplacée dans ce Mémoire , & il assure que ceux qui ont vû opérer M. Petit , ne sont pas convaincus des difficultés que M. Molinelli suppose dans cette méthode , à laquelle M. Petit avoit ajouté des perfections depuis son Mémoire. Au surplus , les réflexions de M. Molinelli sont pleines d'égards pour M. Petit , dont la mémoire devenue chère à la Chirurgie , a engagé M. Bordenave à prendre sa défense.

M. Bellocq lut la description d'une machine qu'il a imaginée pour les fractures des extrémités inférieures. La Chirurgie ne présente en général que deux intentions pour la guérison des os fracturés ; la première est de leur donner la confirmation qu'ils doivent avoir dans l'état naturel ; la seconde est de les assujettir dans cet état, jusqu'à ce que la consolidation en soit faite. Les Auteurs, tant anciens que modernes, ont été féconds en expédiens pour servir à la réduction des os, mais l'on ne voit pas qu'ils ayent autant exercé leur génie à trouver des moyens capables de maintenir les pièces d'os, après que la réduction en a été faite. Il est néanmoins beaucoup de cas où cette seconde intention est plus difficile à remplir que la première : M. Bellocq cite la fracture du col du fémur, comme étant principalement de cette espece. Il est certain que tous les bandages proposés par les Auteurs, pour fixer & maintenir les pièces d'os à leur niveau dans cette fracture, y sont absolument inutiles. L'Auteur rapporte des exemples où il a employé sans succès les moyens ordinaires, quoiqu'il eût pris les précautions les plus expressément recommandées pour réussir. Bien convaincu de l'insuffisance de ces moyens, il fit construire un

bandage mécanique qui remplit avec tout l'avantage possible les intentions que l'on doit se proposer dans le cas dont il s'agit.

Cette machine a trois parties : l'une pour contenir la cuisse, l'autre pour soutenir la jambe, & une troisième pour opérer les extensions convenables. La partie du bandage qui contient la cuisse, est de deux pièces, convexes en-dehors, & concaves en-dedans. L'une s'applique au-dedans de la cuisse, & l'autre en-dehors; celle-ci est plus longue que l'interne; elle monte supérieurement jusques sur l'os des iles, en couvrant l'articulation. L'interne est bornée au pli de la cuisse; au long du milieu de la partie convexe, est attachée une lame de fer dentelée par le côté, en forme de cremaillere, où s'engraine un pignon qui la fait marcher en avant; le bout supérieur de cette lame forme un demi cercle, qui vient s'ajuster dans le contour du pli de la cuisse. Les deux côtés de cette espèce de caisse, sont unis par-dessous avec des courroyes larges, garnies, ainsi que toute la caisse, avec du charmois. Ils tiennent en-haut par deux vis, par lesquelles on peut lâcher ou resserrer le bandage, suivant le besoin.

La seconde partie de la machine sert à contenir la jambe, & la troisième partie

est une espèce de cric , auquel s'attachent les courroyes des lacqs qu'on doit appliquer sur le genouil , & au-dessus des mal-leoles. Ce cric dirige les lacqs vers la partie inférieure par une ligne bien plus égale que les lacqs ordinaires. La pièce en demi cercle , qui appuye sur le pli de la cuisse , fait plus solidement , & avec moins d'embarras , l'action d'un lacq qui soutiendrait le corps , & la portion de la machine qui contient la jambe , renferme dans sa construction les commodités les plus recherchées pour les malades , & que l'on n'obtient dans les appareils ordinaires qu'avec beaucoup de pièces plus embarrassantes , & sujettes à se déranger. La jambe s'y trouve située solidement & mollement. Elle est à couvert du poids des couvertures ; le talon porte à faux ; la plante du pied est appuyée. Cette partie de la machine supplée donc aux semelles , aux talonnières , aux fanons , aux cerceaux , &c. Aussi M. Bellocq l'a-t'il mise séparément en usage , & avec succès dans plusieurs fractures de la jambe. Il a employé pareillement la partie supérieure de son bandage mécanique dans trois fractures du corps du fémur , sous les yeux des plus habiles Chirurgiens de Paris.

Après la démonstration de cette machine, M. Louis fit la lecture d'un Mémoire sur les pierres de la matrice. Les observations particulières de l'Auteur, celles qui ont été communiquées à l'Académie, & les faits qui sont répandus dans les Livres, montrent que cette maladie, à laquelle on ne fait point d'attention dans la pratique, est moins rare qu'on ne l'a imaginé jusqu'à présent. M. Louis ne s'est pas borné à prouver la possibilité de la formation des pierres dans la cavité de l'*uterus*. De tous les cas particuliers, dont il fait le récit, il tire des inductions qu'il fixe & réduit en préceptes. Il s'attache principalement à faire connoître les divers symptômes que les pierres de la matrice occasionnent. Il a eu grand soin de démêler les signes qui peuvent naître de quelque complication, de ceux qui résultent nécessairement de la présence de ces corps étrangers. Cette discussion étoit absolument nécessaire dans l'examen des faits, afin d'établir quelque chose de positif sur une maladie, qu'on n'a le plus souvent reconnue qu'après la mort, par l'ouverture des personnes qui en étoient attaquées. Les symptômes que produisent les concrétions de la matrice sont bien différens, relativement à diverses circonstances, & principalement aux

différences accidentelles qui se tirent du volume , & de la figure de ces concrétions. M. Louis prouve par des faits , que l'on a pratiqué avec succès l'extraction des pierres de la matrice. Il détermine les cas , où il croit cette opération absolument impraticable , ceux où elle doit avoir des inconvéniens , & enfin les circonstances qui permettent qu'on la mette en pratique. Il est certain que tout corps étranger , dont la présence dérange les fonctions & l'ordre naturel des parties , doit être ôté , lorsque cela est possible. M. Louis indique dans son Mémoire les cas où l'extraction des pierres de la matrice se peut faire , & il décrit l'opération convenable pour cela.

M. Daran lut ensuite un Mémoire sur la construction , & les avantages d'un nouvel instrument pour tirer l'urine de la vessie. Cet instrument est un algali , qu'on pourroit nommer bougie creuse. Elle n'a pas l'inconvénient des sondes d'argent , dont on se sert ordinairement , & elle en a tous les avantages : par son moyen on se fraye un passage jusqu'à la vessie , sans risque de blesser le malade , ni de faire de fausses routes. Elle reste dans la vessie , comme l'algali ; elle procure l'écoulement de l'urine , & permet qu'on fasse dans la

veffie les injections convenables. Les malades , non-seulement peuvent se promener dans leur chambre , mais même aller en voiture , ayant cette sonde dans le canal. M. Daran a crû bien mériter du public , en découvrant à l'Académie la construction , d'un moyen également recommandable par sa simplicité , & par l'extrême utilité , dont il est dans les rétentions d'urine , puisque cet instrument s'introduit facilement où les sondes ordinaires ne peuvent être portées. C'est ce que M. Daran a prouvé par des observations , où il a eu pour témoins de ses succès des personnes non suspectes , tant du côté des lumières que de la probité.

Cette bougie creuse se fait , en tournant sur une baguette d'acier un fil de laiton , que les Epingliers nomment du n°. 3. Il faut que les pas de la spirale soient le plus serrés qu'il est possible. On couvre ce moule de sonde avec une bandelette de toile Gautier , ou Sparadrap. La toile , dont M. Daran se sert , est trempée dans un onguent , composé avec de la cire jaune , le blanc de baleine , l'onguent rosat , & la céruse en poudre. Il est bon de remarquer que ce nouvel instrument ne peut servir que dans les rétentions d'urine , causées par l'inflammation des parties qui

avoisinent la vessie , ou par la paralysie de son corps , car s'il y avoit quelques obstacles particuliers dans le canal , tels que des concrétions , tubercules , carnosités , cicatrices , &c. il faudroit d'abord surmonter ces obstacles par d'autres moyens , avant que de pouvoir faire usage de la sonde flexible , ou bougie creuse , dont M. Daran dévoile la construction.

M. Morand lut un Mémoire sur un moyen d'arrêter le sang des artères , sans le secours de la ligature , & déclara le Topique du Sieur Brossard , récemment acheté par le Roi. Après une Dissertation historique sur les differens secours inventés par la Chirurgie pour se rendre maître des hémorragies , dans laquelle M. Morand fait voir que les modernes n'ont encheri sur les anciens que dans les moyens de compression , il s'attache à prouver les utilités du Topique , dans les cas où un tronc d'artère principal étant ouvert , il est dangereux d'employer la ligature , parce qu'en interceptant le cours du sang à l'ouverture , on l'intercepte également pour toutes les parties qu'il doit vivifier : de-là le danger de la mortification , & le succès de la ligature douteux , jusqu'à ce que des branches collatérales , partant du

tronc de l'artère au-dessus de la ligature ;
ayent rétabli une nouvelle circulation
dans la partie privée de l'affluence du sang,
suivant le cours ordinaire , ce qui est fort
incertain.

C'est donc une découverte utile , que
celle d'un moyen d'arrêter le sang dans
ces cas-là , sans être obligé de lier le vais-
seau ; tel est le Topique de M. Brossard * ,
dont M. Morand s'est servi avec succès
dans l'opération d'un anévrisme au bras :
il en rapporte l'histoire tout au long dans
son Mémoire. On croiroit affoiblir le mé-
rite de ce Topique , en disant qu'on peut
arrêter le sang d'une artère blessée , par la
compression , & sans employer la ligature.
M. Morand en convient , & se fait l'ob-
jection à lui-même , mais il prétend que
l'agaric astringent n'en est pas moins im-
portant dans ces mêmes cas , par une con-
sidération , qui doit naturellement échap-
per à ceux qui ne sont point de l'Art ;
c'est la difficulté de faire une compression
méthodique , & telle qu'on soit sûr d'ar-
rêter le sang , & ne point courir les ris-
ques d'intercepter la circulation ; il faut

* On en trouve la composition dans le Mer-
cure d'Août, pages 189 & 190 , & on en trouve de
tout préparé chez le Sieur Sorais, Chirurgien Hes-
niaire qui demeure rue Haute-feuille.

pour

pour cela beaucoup d'habileté, & par conséquent, c'est un grand remède qu'un astringent sûr, qui n'a besoin, pour être soutenu que d'une compression médiocre, que tout le monde pourra faire sans avoir des connoissances supérieures; ce qui augmente encore le prix de celui-ci, c'est que l'anévrisme est un accident de la saignée; enfin, dit M. Morand, c'est un moyen de plus pour arrêter le sang, & l'on ne sçauroit trop les multiplier: l'humanité blessée a d'autant plus besoin de secours, que pour remplir sa condition fatale, il y aura toujours plus de maux que de remèdes. M. Morand finit son Mémoire par des réflexions curieuses, sur la manière, dont il croit que cet astringent opère pour faire son effet.

M. Guerin fit part à l'Assemblée d'une cure bien singulière qu'il avoit faite à l'armée. Un Officier du Régiment de Grasse, reçut à la poitrine un coup de feu, dont la balle entrant par la partie antérieure, avec fracture de la dernière des vraies côtes, sortoit par la partie postérieure, ayant fracturé une seconde fois la même côte & la première des fausses. M. Guerin fit d'abord les incisions nécessaires en pareil cas, & tira plusieurs esquilles,

E

98 MERCURE DE FRANCE.

ensuite il passa une mèche en sêton dans tout le trajet de la playe , de l'entrée à la sortie de la balle. L'oppression , le crachement de sang , & la fièvre , furent les premiers symptômes , & engagerent M. Guerin à faire au malade vingt-six saignées pendant les quinze premiers jours , alors les accidens parurent diminués , mais ce fut pour peu de jours ; deux saignées furent ordonnées : on fit de nouvelles perquisitions , moyennant lesquelles M. Guerin tira par la playe postérieure un morceau de drap , & une esquille ; malgré cela les accidens se soutinrent toujours , on crut que le sêton y avoit part , on le retira sans soulagement : de nouvelles saignées furent faites , & il y en eut en tout trente-deux. Enfin , vû la persévérance des accidens , & le danger du malade , il fut décidé qu'on ne feroit qu'une playe des deux par une incision énorme , qui ouvriroit la poitrine en travers. Cette ouverture hardie sauva la vie au malade , elle présenta le poulmon sillonné par la balle , mit à découvert dans le milieu du trajet une esquille engagée dans la substance du poulmon , laquelle fut tirée ; dès-lors tous les accidens cessèrent , & le malade fut parfaitement guéri en quatre mois.

M. Puzos a fini la séance par la lecture d'un Mémoire sur l'extirpation des fungus à la matrice , dans le tems de leur premier accroissement , de leur plus grand danger , & de leur plus difficile curation.

Une opération faite avec succès, l'hiver dernier , par M. Puzos , à une femme très incommodée depuis deux ans d'un fungus à la matrice , a été le fruit de ses réflexions sur ces sortes de tumeurs.

Jusqu'à présent il s'étoit applaudi d'avoir attendu patiemment que les fungus eussent un degré d'accroissement , tel que par leur volume , ils pussent rendre leur extirpation facile ; il en a vu du poids d'une livre , & plus ; d'autres que des Sages-femmes ont pris pour la tête d'un enfant au passage.

Mais un grand nombre de faits lui a montré le danger d'attendre qu'ils fussent dans cet état pour être extirpés , les plus grands accidens ayant mis les femmes , qui en ont été incommodées , aux portes de la mort, par des épuisemens de forces, des pertes de sang affreuses , hydropysie , fièvre lente , consomption , léthargie , convulsions, &c. de sorte que celles à qui , après avoir couru tous ces risques , on a fait la ligature , sont plutôt redevables de leur santé à leur tempéramment qu'à l'opération.

E ij

C'étoit donc à cette maladie naissante qu'il falloit trouver un remède , en inventant des moyens de l'arrêter dans ses progrès. Mais comment exécuter ces moyens sur un fungus d'un petit volume ? Celui de la femme , qui fait le sujet de cette observation , n'étoit que comme une grosse cérise.

Animé de l'envie de la sauver , il consulta le Sieur Baradelle , qui a pour les instrumens de Mathématiques un génie généralement reconnu. Il lui exposa le siège de la maladie , il lui désigna la forme d'un instrument , tel qu'il pût embrasser le fungus , & l'entourer d'une ligature. M. Baradelle l'exécuta , & M. Puzos s'en servit avec un tel succès , que le fungus , dont il est question , étant tombé au bout de huit jours , la femme fut en état de sortir quinze jours après l'opération , pour continuer son commerce : M. Puzos démontra dans l'Assemblée la façon de se servir du nouvel instrument pour tirer les fungus dans le vagin ; mais il faut , pour le mieux comprendre , consulter le Mémoire même , qui sera , sans doute , accompagné des figures nécessaires.

Nous ajouterons au compte que nous venons de rendre des Mémoires , qui fu-

rent lûs à l'Académie , que l'Assemblée , qui étoit composée de plusieurs Ministres Etrangers , d'un grand nombre de Seigneurs , & de Sçavans du premier Ordre , parut extrêmement satisfaite des matieres qu'on traitoit , & de la maniere dont on les traitoit. Les grands Chirurgiens , qui parlerent dans cette occasion , soutinrent leur réputation.

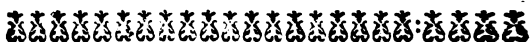


V E R S

Pour mettre au bas du Portrait de M. Chauvelin , Intendant des Finances.

H Umain , prévoyant , équitable ,
Il fut tout à la fois Ministre & Citoyen ,
Il eut l'esprit , le cœur aimable ,
Et du bonheur public il fit toujours le sien ;





MEMOIRE HISTORIQUE,

*Sur le Jubilé universel de l'Année sainte
1750, & autres Jubilés précédens.*

LÉ Jubilé des Chrétiens Catholiques est une Indulgence plénierie que les Souverains Pontifes accordent aux Fidèles de l'Eglise Universelle, avec pouvoir aux Prêtres d'absoudre des cas réservés au Saint Siège, même de ceux contenus dans la Bulle *in cœna Domini*, & de toutes censures, & peines Ecclésiastiques, de faire des commutations de vœux (excepté seulement ceux de Religion & de chasteté) &c.

Ce mot de Jubilé vient de l'Hebreu ; il signifie cinquante, parce que le Jubilé des Juifs se célébroit tous les cinquante ans.

D'autres veulent que Jobel signifie aussi un Belier, & que c'est de-là qu'est dérivé le mot de Jubilé, parce qu'on annonçoit celui des Juifs avec un cor fait d'une corne de Belier, en mémoire de celui qui apparut à Abraham dans le buisson, lorsqu'il voulut sacrifier son fils Isaac.

Il est parlé assez au long du Jubilé des

Juifs , dans le XXV. chapitre du Lévitique , où il leur est commandé de compter sept semaines d'années , c'est à-dire , sept fois sept , qui font quarante-neuf ans , & de sanctifier l'année cinquante. Ainsi les achats qu'on faisoit chez les Juifs n'étoient pas pour toujours , mais seulement jusqu'à l'année du Jubilé. La terre se reposoit aussi cette année-là. On remettoit toutes les dettes ; on rendoit la liberté aux esclaves , & tous les héritages retournoient en la possession de leurs anciens maîtres.

Les Juifs ont pratiqué cela fort exactement , jusqu'à leur captivité de Babylone ; mais ils ne l'observerent plus après leur retour , comme il est marqué par leurs Docteurs dans le Talmud , qui assurent , qu'il n'y eut plus de Jubilés sous le second Temple. Cependant R. Moïse , fils de Maimon , dit , dans son abrégé du Talmud , que les Juifs ont toujours continué de compter leurs Jubilés , parce que cette supputation leur servoit pour régler leurs années , & de certaines Fêtes , surtout la septième année , qui étoit la sabbatique.

Mais ce qui n'étoit représenté qu'en ombre , & en figures aux Enfants d'Israël sous la Loi de Moïse , se voit spirituellement accompli dans la vérité de l'Evangile de Jesus-Christ.

E iiij

Le Jubilé que les Souverains Pontifes accordent aux Fidèles, ne les invite pas, comme autrefois les Juifs, au recouvrement des possessions terrestres, mais il les appelle à la jouissance & à l'acquisition de l'héritage éternel, que la chute du premier homme leur avoit fait perdre. Ce n'est pas pour affranchir les Chrétiens d'un esclavage humain, mais pour leur faire posséder la liberté des enfans de Dieu. On ne les décharge point de ce qu'ils peuvent devoir aux hommes, mais on leur pardonne leurs péchés envers Dieu, & ce Jubilé ne les exempte pas de cultiver la terre, en les appelant à la contemplation des choses célestes. Ainsi l'Eglise, par la grace du Jubilé, remet aux Fidèles la pénitence qu'ils étoient obligés de faire; elle délie les liens de leurs péchés, & en les réconciliant avec Dieu, elle leur en obtient la grace, & leur en fait espérer la gloire.

(Premier Jubilé, l'an 1300.) Le premier Jubilé fut institué par le Pape Boniface VIII, l'an 1300, en faveur des Fidèles qui iroient *ad limina Apostolorum*, & il ordonna qu'il se célébreroit tous les cent ans. L'année de cette célébration apporta tant de richesses à Rome, que les Allemands l'appelloient l'année d'or.

Le nombre des Pélérins y fut si grand, qu'on compta depuis Noël jusqu'à Pâques, douze cens mille étrangers ; depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, huit cens mille ; & quoique les chaleurs de l'été fussent excessives cette année-là, l'affluence des Pelerins ne cessa point jusqu'à la fin de l'année, & cette affluence fut si grande que plusieurs y furent étouffés.

Il falloit que l'esprit de pénitence & de piété regnât bien dans les cœurs, puisque la plupart des endroits, par où l'on passoit pour aller à Rome, étoient encore infectés de peste, & que des troupes de voleurs occupoient le passage des Alpes, pour y dresser des embûches aux passans.

Les Auteurs qui ont vû ce Jubilé, rapportent que tout ce qu'il y eut de grand dans le monde Chrétien, vint à Rome pendant cette année-là, que plusieurs même y vinrent à pied, & en habits de pénitens.

(II. Jubilé, 1350.) Le Pape Clément VI, qui fut élu le 9 Mai 1342, & qui mourut le premier Décembre 1352, réduisit en 1348 le Jubilé à cinquante ans, pour en rendre participant un plus grand nombre de Chrétiens. Il en publia la Bulle en 1349, & ce fut le second Jubilé universel, qui commença la veille de

Noël de cette année-là, & finit à pareil jour de l'année 1350.

Grégoire XI, élu le 30 Décembre 1370, mort le 28 Mars 1378, considérant que le terme de cinquante ans étoit encore trop long, voulut le réduire à trente-trois ans, en l'honneur des trente-trois années de la vie de Jesus-Christ; mais son dessein n'eut point d'exécution.

(III. Jubilé, 1400.) Boniface IX, élu le 2 Novembre 1389, mort le premier Octobre 1404, fit publier le Jubilé de l'Année sainte l'an 1400, & en accorda d'autres en divers lieux à plusieurs Princes & Monastères.

(IV. Jubilé, 1450.) Nicolas V, élu le 6 Mars 1447, mort le 24 Mars 1455, célébra le Jubilé de l'Année sainte en 1450.

Paul II, élu le 30 Août 1464, par sa Bulle de l'an 1470, voulut qu'on célébrât le Jubilé universel tous les vingt-cinq ans; mais ce Pape, étant mort le 25 Juillet 1470, Sixte IV (V. Jubilé, 1475) son Successeur, en fit la cérémonie l'an 1475, ce qui a été continué depuis tous les vingt-cinq ans, & ce fut le cinquième Jubilé de l'Année sainte,

(VI. Jubilé, 1500.) Le Jubilé de l'Année 1500, fut célébré par le Pape Alexan-

SEPTEMBRE. 1751. 107
dre VI, élu le 11 Août 1492, & mort le
18 Août 1503.

(VII. Jubilé, 1525) Clément VII, élu le
19 Novembre 1523, mort le 26 Septem-
bre 1534, célébra celui de l'Année 1525.

(VIII. Jubilé, 1550.) Paul III, élu
le 12 Octobre 1534, avoit annoncé le
Jubilé de l'Année sainte 1550, mais étant
mort le 10 Novembre 1549, Jules III,
son Successeur, élu le 8 Février 1550, fit
cette même année, la cérémonie du Jubilé
de l'Année sainte 1550, & mourut le 23
Mars 1554.

(IX. Jubilé, 1575.) Gregoire XIII,
élu le 13 Mai 1572, célébra le Jubilé de
l'Année sainte 1575, & mourut le 10
Avril 1585.

(X. Jubilé, 1600.) Le Jubilé de l'An-
née sainte 1600, fut célébré par le Pape
Clément VIII, élu le 30 Janvier 1592;
& mort le 3 Mars 1605 : depuis ce tems
plusieurs Papes ont accordé des Jubilés
pour des besoins extraordinaires de la
Chrétienté.

(1617.) Paul V, élu le 16 Mai 1605,
accorda, par sa Bulle du 12 Juin 1617,
un Jubilé pour les besoins de l'Eglise Ro-
maine.

* Le Jubilé Luthérien fut aussi publié
le 21 Octobre de la même année 1617.

E vi

108 MERCURE DE FRANCE.

dans les Eglises Protestantes d'Allemagne, y ayant cent ans, à pareil jour, de la réformation de Luther, en 1517.

Gregoire XV, ayant été élu le 6 Février 1621, accorda un Jubilé universel, par sa Bulle dattée de Rome du 18 des Calendes d'Avril (17 Mars) 1621 » afin » d'implorer l'aide divin au commence- » ment de son Pontificat, pour le Gouver- » ment salutaire de l'Eglise Catholique.

Ce Jubilé fut publié à Paris, par Mandement du Cardinal de Gondy, Evêque de Paris, du 15 Juin 1621.

(XI. Jubilé, 1625.) Urbain VIII, élu le 6 Août 1623, mort le 29 Juillet 1644, donna une Bulle, le 29 Avril 1624, pour l'ouverture du Jubilé de l'Année sainte 1625, à commencer des premières Vêpres de la veille de la Nativité de N. S. J. C. 1624, pour finir à pareil jour de l'année suivante 1625.

(1628) Le même Pape ordonna un Jubilé, qui fut publié & célébré à Rome en grande cérémonie le 22 du mois de Novembre, pour appaiser la colère de Dieu; la Chrétienté étant alors affligée des fleaux de la peste, de la guerre & de la famine.

Ce Jubilé fut ouvert à Paris, le Dimanche 13 Janvier 1630, par Mandement de

l'Archevêque Jean-François de Gondy , & dura quinze jours.

(1631) Troisième Jubilé , accordé par le Pape Urbain VIII , par la Bulle donnée à Rome le 15 Décembre 1631 » pour implorer l'aide de Dieu pour le Saint Siège, » l'extirpation des hérésies , & l'union des » Princes Chrétiens.

Il fut publié en France , & ouvert à Paris , le Dimanche 28 Mars 1632 , par Mandement du même Archevêque Jean-François de Gondy.

(XII. Jubilé , 1650.) Innocent X , élu le 4 Septembre 1624 , fit la cérémonie du Jubilé de l'Année sainte 1650 , & mourut le 7 Janvier 1655.

(XIII. Jubilé , 1675) Clément X , élu le 29 Avril 1670 , célébra le Jubilé de l'Année sainte 1675 , & mourut le 22 Juillet 1676.

(1691.) Innocent XII , élu le 12 Juillet 1691 , accorda un Jubilé » pour implorer la miséricorde de Dieu au commencement de son Pontificat. Il fut ouvert à Rome le 21 Novembre 1691 , & à Paris le Lundi de la semaine sainte 31 Mars 1692 , par Mandement de l'Archevêque François Harlay de Champvalon.

(1693.) Ce même Pape accorda un Jubilé par la Bulle du 7 Décembre 1693 ,

110 MERCURE DE FRANCE.

» pour demander à Dieu la paix entre les
» Princes Chrétiens.

Ce Jubilé fut publié à Paris par Mandement du même Archevêque, du 26 Février 1694, pour en faire l'ouverture le Lundi de la semaine sainte, 5 Avril suivant, & finit le Dimanche de Quasimodo 18 du même mois.

(1695.) Ce souverain Pontife accorda encore un autre Jubilé, par sa Bulle du 3 Décembre 1695, » afin d'implorer de
» nouveau le secours divin pour la paix
» entre les Princes Chrétiens.

Il fut publié à Paris par Mandement de l'Archevêque Louis-Antoine de Noailles, du 21 Février 1696. Il fut ouvert le Lundi 5 Mars suivant, & finit le second Dimanche de Carême au soir, 19 du même mois.

(XIV. Jubilé, 1700.) Le grand Jubilé de l'Année sainte, publié à Rome par la Bulle du Pape Innocent XII, du 4 Juin 1699, portant suppression de toutes les autres Indulgences pendant l'année du Jubilé universel de l'an 1700, qui devoit commencer à Rome depuis la veille de Noël 1699, jusqu'à la fin de l'année suivante 1700. Le Cardinal de Bouillon, Sous-Doyen du sacré Collège, en fit l'ouverture le 24 Décembre 1699, par ordre

du Pape , dont la santé ne lui permit pas de faire cette cérémonie. Innocent XII , étant mort le 27 Septembre 1700 , Clément XI , son Successeur , qui fut élu le 23 Novembre suivant , par sa Bulle du premier Février 1701 , accorda un Jubilé pour la France , à cause de l'Année sainte 1700 , en faveur des Fidèles qui n'auroient pu aller à Rome pour y gagner le Jubilé , accordé par Innocent XII , son Prédécesseur.

Ce Jubilé fut ouvert à Paris , le Lundi 27 Mars 1702 , quatrième semaine de Carême , & a duré deux mois , qui ont expiré le soir du Vendredi 26 Mai , lendemain de l'Ascension , suivant le Mandement du même Archevêque Cardinal de Noailles du 12 Février 1702.

(1701) Clément XI. accorda aussi un Jubilé universel par sa Bulle donnée à Rome le 25 Février 1701 , » pour implorer » le secours divin au commencement de » son Pontificat.

Ce Jubilé fut ouvert à Paris avant celui de l'Année sainte 1700 , le Lundi de la Pentecôte 16 Mai 1701 , & finit le Dimanche au soir 29 du même mois , suivant le Mandement du même Cardinal de Noailles , Archevêque de Paris , du 29 Avril 1701.

Outre les vacances ordinaires des Spes-

112 MERCURE DE FRANCE:

taclés à Paris, depuis le Dimanche de la Passion, jusqu'au lendemain de Quasimodo, les Théâtres furent fermés à cause du Jubilé universel, depuis le Samedi 14 Mai, veille de la Pentecôte, jusqu'au Dimanche 29 du même mois.

(1706.) Le même Pape Clément XI, accorda un Jubilé par sa Bulle du mois de Décembre 1706, » pour obtenir la paix » entre les Princes Chrétiens. Il fut ouvert à Paris le 31 Janvier 1707, & dura jusqu'au Dimanche 13 Février suivant, par Mandement du même Archevêque Cardinal de Noailles.

(1721) Innocent XIII, élu le 8 Mai 1721, mort le 7 Mars 1724, accorda un Jubilé par sa Bulle du 27 Mai 1721, » pour » implorer le secours divin au commencement de son Pontificat.

Il fut ouvert à Paris le Lundi de la semaine de la Passion 23 Mars 1722, & finit le jour de Pâques 5 Avril, suivant le Mandement du même Archevêque Cardinal de Noailles, du premier Février 1722.

(1724) Benoît XIII, élu le 29 Mai 1724, mort le 12 Février 1730, accorda un Jubilé par sa Bulle du 10 Juin 1724, » pour implorer le secours divin au commencement de son Pontificat, pour le

» Gouvernement salutaire de la sainte
» Eglise Catholique.

Ce Jubilé fut ouvert à Paris le 10 Décembre de la même année, second Dimanche de l'Avent, & finit le Samedi 23 du même mois, suivant le Mandement du même Archevêque, du 4 Novembre 1724, & a duré quinze jours.

(XV. Jubilé, 1725.) Le grand Jubilé de l'Année sainte 1725, fut ouvert à Rome par le Pape Benoît XIII, la veille de Noël 1724, & dura jusqu'à pareil jour de l'année 1725; il fut envoyé en plusieurs Diocèses du Royaume de France, mais celui de Paris en fut privé, jusqu'à l'année 1728, que le même Pape Benoît XIII, par sa Bulle du 13 Novembre, accorda un Jubilé pour le Diocèse de Paris, où il fut ouvert le Vendredi de la quatrième semaine de Carême premier Avril 1729, & finit le dernier Mai suivant, par Mandement de son Eminence M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris, du 5 Mars 1729.

(1744.) Le Pape Benoît XIV. (Prosper Lambertini) élu le 17 Août 1740, par sa Bulle du 20 Novembre 1744, accorda un Jubilé pour la Ville de Rome, & toute l'Italie, & Isles adjacentes, qui commença le jour & Fête de Saint André, 30

114 MERCURE DE FRANCE.

Novembre 1744, & finit le troisième Dimanche de l'Avent, 13 Décembre suivant, » afin d'obtenir du Ciel la fin des calamités » publiques, & la Paix entre les Princes » Chrétiens.

Ce même Pape accorda un Jubilé en faveur de la France, par sa Bulle du 18 Février 1745, » pour la même fin que la » précédente, & pour rendre grâces à Dieu » de la guérison du Roi, de la maladie, » dont il fut attaqué en 1744, & faire des » vœux pour la conservation de sa Personne sacrée, & pour la prospérité de » son regne.

Ce Jubilé fut publié à Paris, par Mandement de l'Archevêque Charles Gaspard-Guillaume de Vintimille, des Comtes de Marseille du Luc, du 20 Mai 1745. Il fut ouvert le Lundi de la Pentecôte 7 Juin suivant, & finit le 20 du même mois.

(XVI. Jubilé, 1750.) Enfin le grand Jubilé de l'Année sainte 1750, qui est le seizième Jubilé universel, depuis l'institution qui fut faite par le Pape Boniface VIII, l'an 1300, fut ouvert à Rome le Mercredi 24 Décembre 1749, aux premières Vêpres de la veille de Noël, pour finir à pareil jour de l'année 1750, suivant la Bulle de ce souverain Pontife, publiée à Rome au mois de Septembre 1749.

Voici les cérémonies qui furent observées à Rome pour l'ouverture de l'Année sainte 1750. Le 21 Décembre 1749, les Sieurs Migozzi & Mathei, Couriers du Pape, firent avec les formalités ordinaires, la publication de la Bulle pour l'Année sainte, & s'étant ensuite rendus aux Basiliques du Vatican, de Saint Jean de Latran, & de Saint Paul, ils l'annoncerent une seconde fois.

Le 24, veille de la Nativité de Notre-Seigneur, le Pape revêtu de ses Habits Pontificaux, & accompagné de trente-deux Cardinaux, de plusieurs Archevêques, Evêques, du Connétable Colonne, du Sénat de Rome, & de tous les Prélats domestiques qui composent sa Maison, se rendit en chaise à-porteurs au Vatican, & Sa Sainteté, après avoir adoré le Saint Sacrement, exposé dans la Chapelle de Sixte, entonna le *Te Deum*. Dès qu'il fut achevé, on commença la Procession que l'on a coutume de faire dans cette solennité, sous les arcades qui regnent autour de la Place, & à laquelle le Clergé séculier, suivi du Chapitre de Saint Pierre, assista. Le Pape, précédé du sacré Collège, descendit le grand escalier. Sa Sainteté s'arrêta sous le Portique de la Basilique, qui étoit alors tendu de tapisseries

116 MERCURE DE FRANCE:

les plus magnifiques, ainsi qu'un très-grand nombre de loges qu'on avoit pratiquées pour le Chevalier de Saint Georges, & pour les personnes de la plus haute distinction. Le Pape monta au Trône qui lui étoit préparé, & le Cardinal Besozzi, Grand Pénitencier, lui présenta le marteau de vermeil qui devoit servir à l'ouverture de la Porte sainte. Sa Sainteté descendit du Trône, tenant d'une main un cierge allumé, & de l'autre le marteau, elle s'approcha de la Porte, qu'elle frappa trois fois, prononçant ces mots tirés de l'Ecriture Sainte : *Aperite mihi portas justitie.* Ouvrez-moi les portes de la justice ; & les versets qui ont rapport à cette cérémonie. Au premier coup, les ouvriers destinés à faire tomber la maçonnerie qui la tenoit fermée depuis l'an 1724, la jetterent sur des clayes qu'on tenoit prêtes à cet effet. Tandis qu'ils enlevoient les matériaux, & qu'ils ballayoient l'entrée de la Porte, les Pénitenciers la laverent avec de l'eau bénite, & l'on chanta les Pseaumes & les prières accoutumées. Lorsqu'elle fut libre, Sa Sainteté entra par cette porte dans l'Eglise, suivie du sacré Collège & du Clergé, où le Service divin fut célébré avec autant de piété que d'éclat.

Dans le même tems que cette cérémonie se faisoit dans l'Eglise de Saint Pierre , les Cardinaux Ruffo , Jérôme Colonne & Corsini , accompagnés des Gentilhommes de leur suite , suivis d'un cortége considérable de Noblesse , & d'une livrée superbe & nombreuse , se rendirent aux Eglises de Saint Paul , de Sainte Marie Majeure , & de Saint Jean de Latran , dont ils ouvrirent les Portes avec les mêmes cérémonies qui avoient été observées à l'ouverture de celle de la Basilique par le Pape. L'artillerie du Château de Saint Ange fit trois décharges , lorsque le Pape entra dans l'Eglise de Saint Pierre , & toutes les cloches de la Ville sonnerent pendant que durèrent ces différentes cérémonies.

Le soir il y eut un magnifique souper , qui fut servi aux Cardinaux & Prélats qui avoient assisté S. S. dans la célébration de ce saint jour , & les Princes Ministres Etrangers , & les principales personnes de la Noblesse s'y trouverent.

Le 25 , jour de Noël , le Pape , accompagné comme le jour précédent , se rendit vers les onze heures du matin dans l'Eglise de S. Pierre , & Sa Sainteté y célébra pontificalement la Messe , à l'issue de laquelle elle monta dans sa grande loge , où elle

donna la bénédiction à une quantité prodigieuse de peuple.

L'Année sainte étant expirée, on referma la Porte sainte, la veille de Noël, en cette maniere. Le Pape bénit les pierres & le mortier, pose la premiere pierre, & y met douze caissettes pleines de médailles d'or & d'argent, ce qui se fait avec la même cérémonie aux trois autres Portes tous les vingt-cinq ans, depuis l'année 1475, comme il a été dit ci-dessus.

On voyoit autrefois pendant le Jubilé une prodigieuse quantité de peuple aller à Rome de tous les endroits de l'Europe; mais on n'y va presque plus que des Provinces d'Italie, parce que les Papes accordent à tous les Pays Catholiques, la permission de pouvoir faire le Jubilé chez eux, sans être obligés de venir dans cette Capitale du monde Chrétien, pour y gagner les Indulgences accordées pendant ce saint tems.

N. S. P. le Pape a accordé cette grace au Royaume de France, par sa Bulle donnée à Rome le 8 des Calendes de Janvier 1750 (25 Décembre 1750) & publiée à Paris le Dimanche de la Passion 28 Mars 1751, en vertu du Mandement de M. l'Archevêque Christophe de Beaumont, du 22 dudit mois.

Ce Jubilé doit durer six mois, à commencer du Lundi 29 Mars, jusqu'au 29 Septembre 1751, Fête de Saint Michel. Voyez cette Bulle, & ce Mandement, imprimé in-4°. *A Paris*, par Simon, pere & fils, rues des Maçons, & des Mathurins.

Ibidem. Le Livre des instructions & des prieres pour le Jubilé, publié par l'ordre de M. l'Archevêque de Paris, 1751, in-16, chez les mêmes.

Feu M. Bossuet, Evêque de Meaux, ce sçavant Prélat qui a donné au Public un si grand nombre d'excellens ouvrages sur la Religion, a aussi composé un Traité des Indulgences & du Jubilé, dont il a été fait plusieurs éditions. La dernière est intitulée : » Méditations sur la rémission des » péchés, pour le tems du Jubilé & des » Indulgences, tirées principalement du » Concile de Trente. *A Paris*, chez Osmont, 1724. in-12.

Ces Méditations se trouvent dans le cinquième volume des Œuvres de M. Bossuet, imprimées en dix sept volumes in-4°. *A Paris*, 1748, chez Coignard & Boudet.

Discours & Réflexions morales sur le Jubilé, où l'on traite de son Institution, des dispositions nécessaires pour le gagner, des avantages qu'on en tire, de l'oblige-

220 MÉRCURE DE FRANCE.

tion & des moyens d'en conserver la grace.

A Paris, chez Gaerin, in-12.

Le Catéchisme des Indulgences & du Jubilé, à l'usage des Confesseurs & des Pénitens, par M. le *Tourneux*. *A Paris, chez Savoye, in-12.*

Instruction sur le Jubilé, par M. *Masillon*, Evêque de Clermont. *A Paris, chez Herissant, in-12.*

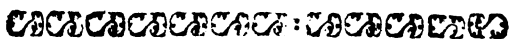
Sermons du Pere *Bourdaloue*, sur le Jubilé. *A Paris, chez Coignard & Boudet, in-12.*

Cas de Conscience sur le Jubilé, proposé par un Curé, & décidé par Messieurs les Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris. *A Paris, chez Lotin, in-12.*

Histoire des Indulgences & du Jubilé. *A Paris, chez Emery, 1701, in-12.*



CONTE



CONTE ALLEGORIQUE.

*Par M. le Marquis de Laffai , pere du
dernier mort.*

IL prit un jour fantaisie à l'Amour de voyager sans être connu ; il pria le mystere de l'accompagner ; s'étant mis en chemin , ils furent surpris d'un orage , ils se cachèrent sous un arbre, mais les éclairs, le tonnerre & la pluie augmentèrent si fort , que l'Amour effrayé , voyant son flambeau éteint, & ses plumes toutes mouillées , dit au mystere qu'il falloit chercher une retraite où ils fussent plus en sûreté , & l'envoya dans une grande maison , assez éloignée , qu'il entrevoyoit à la lueur des éclairs , pour demander si on voudroit les recevoir. Le mystere partit ; il trouva un Château magnifique , fort éclairé , rempli de monde & de bruit ; il dit en lui-même , ce n'est pas ici une habitation qui me convienne ; cependant pour contenter l'Amour , qui l'avoit envoyé , il entra dans ce Château, & l'ayant parcouru , il découvrit une chambre à l'écart , éloignée du tumulte , habitée par une jeune personne de quinze ans , qui étoit seule , occupée.

F

à lire , & entourée de musique & d'ouvrages. C'étoit la fille d'une des Dames qui demeuroient dans ce palais , qui ne vouloit point exposer une fille si jeune aux dangers d'une Cour qui s'assembloit tous les jours chez elle. Le mystere alla retrouver l'Amour & lui dit, venez , j'ai trouvé un lieu où nous pourrons attendre la fin de l'orage. L'Amour sortit de dessous son arbre , & fut conduit par le mystere dans la chambre d'Elise , (c'étoit le nom de cette jeune personne ,) qui sentit à l'arrivée des ces hôtes , un trouble , une agitation & quelque chose de plus vif que tout ce qu'elle avoit connu jusqu'à ce moment. Instruite par ce qu'elle avoit lû , & plus encore par un sentiment que la Nature inspire , elle reconnut l'Amour : elle n'eut ni la force ni même la volonté de le chasser , & l'Amour , content de la manière dont il avoit été reçu par Elise , voulut la récompenser. Je connois Lisidor , lui dit-il ; il me rend hommage depuis qu'il respire ; j'ai formé son cœur ; il vous rendra heureuse. A peine eut-il achevé ces mots , qu'il choisit dans son Carquois deux traits dorés dont il les blessa. Elise connut bientôt que l'Amour ne l'avoit point trompée ; elle fut passionnément aimée de Lisidor , elle l'aima de même : ils trouverent tant

de douceur dans leur humeur , & tant de conformité dans leurs pensées , que chaque jour augmentoit leur bonheur. Dans le tems qu'ils menoient une vie si remplie de charmes , l'Amitié rencontra l'Amour , & se plaignit à lui , que pendant qu'il gouvernoit le monde , & qu'il ne s'y faisoit rien où il n'eût part , elle n'y avoit aucun pouvoir , qu'elle étoit bannie de toutes les sociétés , & qu'elle n'étoit plus qu'un nom dont les hommes se paroient encore quelquefois ; l'Amour pour la consoler , lui dit que ce mal n'étoit pas général , qu'il connoissoit un lieu où l'on feroit d'elle tout le cas qu'elle méritoit , qu'il l'y meneroit , si elle vouloit. L'Amitié y consentit volontiers , & il la conduisit chez Elise , qui étoit dans ce moment avec Lisidor ; elle fut si bien reçûe d'Elise & de Lisidor , & elle trouva leurs cœurs si differens de ceux des autres hommes , & si propres pour elle , qu'elle résolut de ne les plus quitter. Dans la suite , l'Amour occupé à mettre sous son empire les jeunes cœurs qui venoient dans le monde , laissa à ces deux amans des étincelles de son flambeau , & emmena avec lui le mystere , dont il ne sçauroit se passer , & qui n'est de nul usage à l'amitié , établie pour toujours chez Lisidor & chez Elise , avec la vérité , la confiance , la bon-

ne foi , la fidélité & la franchise, ses compagnes inseparables. Elle les rendit heureux pendant bien des années; leur bonheur auroit été parfait s'ils avoient pû mourir comme Baucis & Philémon; mais Elise ayant fini ses jours la premiere, laissa Lisidor seul sur la terre , accablé de douleur , sans crainte , sans desirs , ne s'intéressant à rien dans le monde , & n'esperant plus que la fin d'une vie malheureuse.

La mort seule les sépara ;
 Leur amitié tendre & fidelle
 Aux amans un jour servira
 Ou de reproche ou de modèle.



L E T T R E

*À l'Auteur du Mercure , sur le portrait de
 Madame de Stbaal.*

ON a lieu de plus en plus chaque mois d'admirer votre adresse inépuisable à fouiller dans les portefeuilles des personnages illustres. Le choix soutenu des pièces dont vous ornez les Mercures; le bon goût de leur composition, en forment maintenant une suite de Livres précieux. Vous prouvez également votre zèle &

vos lumieres. Le débit & l'aplaudissement universel en sont le juste prix. Je conçois donc l'empressement avec lequel vous avez reçu & communiqué un portrait de Mad. de Sthaal, fait par elle même. C'est un hommage à sa réputation, que cet empressement de la part d'un homme comme vous, qui n'ayant pas été lié particulièrement avec elle, n'êtes obligé à rien de mieux qu'à penser, que de sa main rien n'étoit à rejeter ni même à examiner, & que sous son nom vous étiez sûr de plaire. Mais je suis certain que vous trouverez bon qu'on vous adresse de quoi la mettre en spectacle sous un jour plus convenable, & qu'on se plaigne à vous même de ce qui a blessé dans le dernier Mercure.

Mad. de Sthaal faisoit honneur à l'humanité. C'étoit le résultat de l'examen, & l'expression unanime de tous ceux qui la connoissoient. Ce jugement répandu de proche en proche, avoit imprimé dans le monde un sentiment vague d'admiration qui s'y étoit lié avec son nom. Elle n'a guères écrit que pour se prêter forcément à ce qu'exigeoit d'elle l'amusement d'une société illustre, de sorte qu'elle ne regardoit les diverses pièces qu'elle fournissoit journellement, que comme des devoirs de sa condition. Elle pensoit ne tirer sa mer-

veilleuse facilité en tout genre , que de sa volonté déterminée à bien remplir sa charge. Si elle a produit d'autres ouvrages , ce n'a été que dans le secret de l'intimité. Supérieure à la vanité d'être célèbre ; satisfaite de l'estime réfléchie d'un petit nombre , elle ne vouloit laisser que ses actions pour preuves de son mérite , & pour monumens que ses exemples. Mad. de Staal avoit l'ame la plus pure & la plus noble : elle joignoit à un esprit profond & sublime , une piété solide & la foi la plus simple. Elle allioit une raison austère avec un caractère indulgent. Elle ne se permettoit ni foiblesse ni censure. Sa morale étoit aussi rigide que ses mœurs étoient douces. Livrée exclusivement à la réflexion , elle jouissoit avec plaisir dans les autres de l'imagination qu'elle sembloit avoir rejetée. La réserve, la modestie, la timidité, se marquoient dans ses propos , dans sa conduite, & embarrassoient même sa contenance. Ses discours peu recherchés, mal débités, frapportoient, entraînoient par une éloquence particulière qui ne devoit rien à l'étude , ou à l'art d'éblouir , dont la force énergique ne consistoit que dans la précision des idées & la rencontre infallible du mot nécessaire. Quelle confiance ! quelle exactitude dans son amitié ! quelle sagacité ! quelle élévation dans ses conseils !

Sa fermeté dans les douleurs a égalé celle qu'elle avoit montrée dans les disgraces. Sa dévotion en a arraché l'honneur à sa Philosophie. Elle a crû ne devoir qu'à sa résignation & à sa piété tout le calme de ses derniers momens.

Voilà , Monsieur , une foible esquisse du véritable portrait de Mad. de Sthaal. Sa main seule pouvoit en tracer un aussi infidèle que celui qui est dans le Mercure. Il seroit fâcheux que le Public fixât & bornât l'idée confuse qu'il avoit de la supériorité de son esprit, sur ce fragment informe , dont en ce cas là , le larcin & la publication paroîtroient une sorte de sacrilège à ceux qui la regardoient comme un phénomène moral , propre à relever la gloire & la dignité de l'espèce humaine.

Mais il seroit encore plus cruel pour les fidèles amis de cette vertueuse femme , qu'on prît le change sur son caractère & ses mœurs , à l'occasion d'un bon mot , digne de Ninon , rapporté dans une note à la fin de son portrait. On seroit trop facilement induit en erreur , si l'on ne mettoit pas à portée par des éclaircissemens , de sentir que cette saillie qui lui échappa sur ce qu'on pressoit trop sa modestie , tire son mérite de la contre-vérité.

Je ne flatte , Monsieur , que vous se-

F iiij

128 MERCURE DE FRANCE.

rez usage au plutôt du préservatif que je vous présente contre les conjectures injurieuses d'un Lecteur peu instruit sur cette note indiscrete. Vous êtes fait pour vous prêter plus que personne à l'espèce de réparation qu'on vous demande pour la mémoire de fene Mad. de Schaal. L'amitié ne va pas trop loin en poussant la délicatesse jusqu'au scrupule.

On a dû expliquer les Enigmes & les Logogripes du Mercure d'Août par l'*Amour, Compas, Baromètre & Architecture*. On trouve dans le premier Logogryphe *mort, marée, atôme, tombe, arme, âtre, more, or, rate, rame, ame, bote, ambre, terre & mer, Remore, Rome*. On trouve dans le second *Art, Architecte, arc, Acteur, air, terre, eau, tic, titre, chat, rat, rate, Icare, cire à brûler ou à cacheter, cachet, écart, cri, rue, cric, triètrac, archer, Cythere, hier, en Latin heri, cruche, Carte de Géographie ou à jouer, ive, chere, Utrecht, hure, Arche de Noé, d'Alliance, de Pont, Cure, châte & rechâte, Etat, Autriche, huitre, truite, Chaire, charette, Aête, Archi, Recteur, Crèche, triètrac, cuir, tact & chair, trait, écriture, heure, race, Thrace, Turc, artère,*

SEPTEMBRE. 1751. 129
tarte, échec, tache & tare, hart, carie,
trace, Char, Charretier, archet, tartre,
ut, ré.



E N I G M E.

DAns trois sens differens mon nom peut être
pris.

Dans le premier, Lecteur, je défigure Iris ;
De moi, dans le second, son amant se décore ;
Et dans l'autre on me voit toujours précéder Flore.

Par M. Meslé.

A U T R E.

NOus sommes deux pour l'ordinaire ;
Et c'est une terrible affaire ,
Lorsque l'une de nous suffit.
La vanité nous a mis en crédit ,
Et la mode , sur son caprice
Regle de nos façons le bizarre artifice.
Ici l'on nous charge de fleurs ,
Et l'Art semble sur nous épuiser ses faveurs ;
Nous avons alors l'avantage
De paroître avec étalage ;
Là , notre forme est simple & n'a rien d'apparent ;
Suivant les gens notre air est différent ,
Suivant les gens aussi notre taille varie ,
Chez l'Abbé très-petite , immense chez Sylvie.

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

Si nous devons nos charmes à sa main ,
Pour nous former la belle à son dessein .
A la Ville , à la Cour , fréquent est notre usage ,
Mais rarement on nous voit au Village .
Enfin , pour augmenter , Lecteur , ton embarras ,
Notre allure souvent dénote le trépas .

Par le même.

L O G O G R I P H E.

JE ne suis presque rien , pour me bien définir ;
Que de gens cependant , soigneux de me chérir ,
Qui de moi s'amuse sans cesse !
Je sçais charmer surtout la folâtre jeunesse .
Sous mille formes , en tous lieux ,
Presque en tout tems , je m'offre aux yeux .
Sans que l'Auteur s'en fâche , & sans lui faire ou-
trage ,
On peut donner mon nom à ce petit ouvrage .
Dans les neuf pieds qui composent mon corps
Les mots suivans se trouvent sans efforts .
L'humble réduit que Dieu choisit pour se faire
homme ;
Une Ville , long tems la rivale de Rome ;
Ce qu'est une Maîtresse aux yeux de son amant ;
Ce qui , comme l'amour , se cache vainement ;
Ce que femme coquette avec grand soin déguise ;
Certaine pierre que l'on pise .

Et quid'une Sainte est le nom ;
 Cet Empereur Romain , qui le premier , dit-on ;
 Se vit par les soldats élever à l'Empire ;
 Un plaisir que l'hyver la jeune Iris desire ;
 Des Ecoliers un jeu chéri ;
 Du gourmand , du joueur , le meuble favori ;
 Du Pape un Envoyé ; nom que porte en Turquie
 Un Colonel d'Infanterie ;
 L'une des Graces. Mais , devine , hâte-toi ,
 Il ne faut pas , Lecteur , trop s'occuper de moi.

Par le même.

A U T R E.

EN tout , de tout je suis le plus haut point ;
 Ce que l'on cherche & qu'on ne trouve point ;
 Je suis ce qu'est au calcul Algébrique
 Toute Racine ou quarrée ou cubique.
 On m'approche toujours , jamais on ne me joint.
 Onze pieds par leur assemblage ,
 Ami Lecteur , forment mon nom ;
 Mais c'est par leur désunion
 Qu'ils vont te plaire davantage.
 Je présente à tes yeux sous differens aspects ,
 Le tendre objet de nos respects ;
 Celui par qui Dieu nous fait naître ;
 Ce qui ferme un appartement ;
 Ce qui , quant au corps seulement
 Nous sert à conserver notre être ;

E v j

132 MERCURE DE FRANCE.

Certain outil connu des Bûcherons,
 Qu'on voit en quelques lieux tourmenter les cou-
 pables ;
 Ce qui fait à coup sûr passer aux plus poltrons
 Les fleuves les moins navigables ;
 Un petit combattant , commode au jeu d'échets ;
 Dans l'immense Univers un espace insensible ;
 Un métal dangereux qu'on épure à grands frais,
 Et qui de ces pays, témoins de nos forfaits ,
 Causa jadis la ruine terrible ;
 Un autre qui , plus vil, les eût mieux défendus ;
 Mais qu'à ces beaux climats refusa la Nature.
 Certains fruits desséchés, au ratelier pendus ,
 D'utiles animaux chétive nourriture ;
 Le plus haut comble de grandeur ;
 Ce qui dans la musique est majeur ou mineur ;
 Des Suppôts de Thémis l'ordinaire appanage ;
 Ce qui très rarement couronne un bon ouvrage ;
 Jour que l'on consacre au Seigneur ;
 Certain arbre connu sous un autre hémisphère ;
 Ce que souvent, soit dit sans lui déplaire,
 Le sexe gâte au lieu de l'embellir ;
 Un fruit oblong qu'on s'empresse à vieillir ,
 Dès que l'Automne enrichit nos campagnes ;
 Pour la folle jeunesse un objet déplaisant ;
 Une vertu, vrai don du Tout-Puissant ,
 Et dont un grain transporte des montagnes,
 Enfin finale , un son très-peu décent ;
 Mais laissons-là ce badinage ;

Pour me trouver , songe , Lecteur ,
 Qu'en dépit des soins de l'Auteur ,
 Je suis encor bien loin de ce petit ouvrage.

A U T R E.

JE suis un être assez hideux ,
 Dont on ignore l'origine ,
 Et si l'on en juge à ma mine ,
 Lecteur , soit dit entre nous deux ;
 J'embarasse les curieux ;
 Mais plus encor les diseurs de matine ,
 Et tout Commentateur pieux
 De saints écrits , & légende divine.
 Peu de lettres forment mon nom ;
 Quant à mon étrange figure ,
 Si je la cache ici , ce n'est pas sans raison ;
 Prenez vous-en à certaine aventure ,
 Qui força jadis , nous dit-on ,
 Les filles de Nérée à faire le plongeon ,
 Ou bien à la rare dispute
 Des fils de Climene & d'Io ,
 Dont advint la fameuse chute
 Qui fit bouillir les eaux du Pô.
 Combinez-moi différemment ,
 Je deviens une belle Ville ,
 Qu'un de ses fondateurs habile
 Eût vû finir assurément ,
 S'il avoit été moins agile ;
 Mes membres pris d'autre façon ,

234 MERCURE DE FRANCE.

Je change aussi-tôt de nature ,
Et me couvrant au Printems de verdure ,
J'offre un ombrage frais à Lucas , à Lison ;
Je suis témoin de mainte amoureuse aventure ,
Et l'on me voit dans plus d'une chanson :

Arrangez-moi d'autre manière ,
Et puis sanctifiez mon nom ,
Je deviens cette Ville où coule une rivière ,
Dont deux voyelles font le nom ;
Tranchez ma tête avec adresse ,
Après m'avoir ôté tout ce que j'ai de saint ,
A vos yeux je serai soudain ,
Une perfide , une traîtresse ,
Et le tombeau d'une jeune Princesse ,
Qui fuyoit un oncle inhumain ;
Mon centre offre bien autre chose ;

Mais il faut recourir à la métamorphose ;
Par lui d'un Dieu l'industriel amour
Scût triompher d'une jeune recluse ,
Et peut-être , sans cette ruse ,
Meduse encore eût vécu plus d'un jour.

Je comprends que je vous ennuye ,
Finiſſons donc , mon cher Lecteur ,
En vous disant qu'en dépit de l'envie ,
On trouve en moi les deux tiers d'une Sœur
Des sept filles d'un radoteur ,
Dont le goût pour l'Astrologie
Fut toujours la seule folie ,
Et fit enfin tout le malheur

SEPTEMBRE. 1751. 135

De la race aimable & chérie.

Lecteur, voici mon dernier mot,

Je forme en détail, comme en bloc,

Les deux tiers d'une Tragédie,

Qui, grace à Dumefnil, est toujours applaudie.

Me deviner n'est pas le lot

De Monsieur Jacques, ni d'un sot.

A U T R E.

Lecteur, je suis un mot de nouvelle fabrique
Aux Damoiseaux du jour je prête mille attraits.
Bien que pour ennuyer mon talent soit unique,
Je fais briller souvent un fat à peu de frais.
A neuf ajoutez un, vous pourrez, sans Barème,
Calculer de mes pieds la juste quantité;
Sans peine je contiens une vaste Cité;
Ce qu'une femme cache avec un art extrême;
Ce qu'on veut qu'elle soit, & qu'elle est rarement;
Le Gascon me redoute & le brave m'affronte;
Chacun par mon moyen parle au Roi librement;
Je suis un mal cuisant que l'on porte avec honte;
Quatre tons de musique; un métal fort commun,
Qu'à grands coups de marteaux on forge sur l'en-
clume;

Ce qu'au triétragac désire amener un chacun;
Cet endroit où des flots vient se briser l'écume.
Je fais rire à la Foire un peuple de badauts;
Tout ce qu'on me présente est réduit en poussière;
On défend mon usage aux tempéramens chauds,

136 MERCURE DE FRANCE.

Et je suis le venin d'une dent meurtrière.
Lecteur, je cesse enfin d'être obscur à tes yeux ;
Enfant du mauvais goût, je corromps le langage,
Et d'un fat achevé je t'offre l'apanage
Dans un cercle de mots fades & précieux.

Par le Chevalier de l'Albarede.

A U T R E.

EN deux sens differens mon nom peut être pris,
Mais toujours dans les deux je suis,
Mon cher Lecteur, pere de cent cinquante;
Tantôt on me récite, & tantôt on me chante ;
Dans mes neuf pieds tu peux aisément entrevoir
Deux Elémens ; un oiseau blanc & noir ;
Un péché capital ; un ouvrage critique ;
Un bon poisson de mer ; trois notes de musique ;
Deux petits animaux, l'un détruit un jardin ,
L'autre gît en maison ; membre du corps humain ;
Chose utile au tabac ; action incivile ;
De quoi puiser de l'eau ; une plante ; un reptile ;
D'un Lac une partie ; un instrument de fer ;
Ce que l'on dit au Roi quand on veut lui parler ;
Une riviere de Provence ;
Deux Villes d'Italie, & deux autres de France .
Poursuis, Lecteur, il faut pour aller jusqu'au bout,
Me mutiler souvent, & retourner mon tout ;
Je t'offre un demi-Dieu, de plus une Déesse ;
1, 3, 2, 6 & 3, chacun me suit sans cesse ;

6, 9, 8 avant 1, 4, 2, de tes jours,
 Inévitablement j'interromprai le cours;
 7, 1, 3, 9 & 8, je suis en Allemagne;
 4, 2, 6, 5, 9, plus 7, 8, en Espagne;
 1, 4, 6 & 3, je sçai blanchir ta main,
 Et sans moi nul mortel ne mangeroit du pain;
 Prens 1, 4, avant 7, puis 9, tu l'es peut être,
 Mais si tu ne l'es pas, Lecteur, tu voudrois l'être;
 Retranche de mon tout trois lettres seulement;
 Avec un pied de plus, tu verras dans l'instant
 Une grande Planette, & la plus éloignée;
 7, 5 & 4 après, ma dernière doublée,
 Je suis en fait d'Algèbre, un fameux Professeur;
 2, 3, 5, 8, pour l'arbre une bonne liqueur;
 7, 3, 5, à plusieurs un plaisir trop funeste.
 Une autre fois, Lecteur, je te dirai le reste.

Par M. de Montpellier.



NOUVELLES LITTERAIRES.

LETTRE d'un oncle à son neveu, contenant quelques règles, & quelques réflexions sur les Belles Lettres. Par Dom J. B. Gaudrillet, Religieux de Clairvaux, Prieur de l'Abbaye de Sainte Marie, Protonotaire du Saint Siège. *A Besançon, chez Daclin.*

Le titre de cette brochure annonce tout

ce qui y est renfermé ; pour faire connoître le ton qui y regne , nous allons copier le portrait de M. Rollin : ce morceau nous a paru le plus travaillé de tout l'ouvrage.

Je suis saisi de vénération pour M. Rollin , je l'estime , je fais beaucoup de cas de son Histoire ; son style est coulant ; la noblesse & l'énergie des termes , le choix & la pureté de l'élocution , l'ordre & la méthode , l'exactitude des faits , la Science de la Chronologie , la connoissance des Auteurs Grecs & Latins , une piété éclairée , soutenue par une Religion solide , un caractère bienfaisant , passionné pour le bien public , & toujours empressé de se rendre utile à la jeunesse par l'étendue de ses talens , & la communication de ses lumières , forment le portrait original de cet Auteur. Avec toutes ces belles qualités , j'aime encore mieux m'instruire avec Tite-Live , Polybe , Suetone , Xénophon , Plutarque , & les autres Auteurs de l'Antiquité. Depuis quinze ans jusqu'à vingt , je préférerois cet Historien de nos jours ; mais depuis trente , & au-delà , je pense qu'il vaud mieux aller se désalterer aux premières & aux grandes sources.

S'il m'est permis de dire mon sentiment sur les ouvrages de cet Auteur , qui s'est

par son rare mérite si distingué dans la République des Lettres, je pense qu'il s'est un peu trop écarté des bornes, que tout Historien doit se prescrire.

L'Historien doit examiner, avec tout le soin possible, les faits qui méritent d'entrer dans son Histoire, n'y rien mettre, & n'en rien rejeter que pour de bonnes raisons; mais il ne doit pas en rendre compte au Public par des digressions fréquentes, & incommodes au Lecteur, qui ne cherche que des faits. Il y a plus de Morale que d'Histoire dans ce qu'il nous a donné.

Les longues phrases, le nombre prodigieux de réflexions, il en a fait à chaque page, & la quantité de sentences excède de beaucoup le nombre des faits. Pourquoi prévenir son Lecteur, & lui ôter le plaisir de faire lui-même ses réflexions? Est-ce à l'Historien à juger, à condamner les actions des personnes qu'il introduit dans son Histoire? Peut-il le faire, sans paroître souvent suspect, ou abonder dans son sens? Denis d'Halicarnasse, Saluste, Tite-Live, Polybe, n'écrivoient pas ainsi: leur narration étoit simple, sans préambules, sans transitions affectées, sans réflexions, sans dissertations pésantes & ennuyeuses. M. Rollin avoit l'esprit trop

brillant , & peut-être l'imagination trop fertile , pour se contenir dans les bornes étroites de la simple narration ; c'est peut-être un beau défaut , mais il suffit que c'en soit un , pour n'y pas donner.

RECHERCHES historiques & critiques , sur quelques anciens Spectacles , & particulièrement sur les Mimes & les Pantomines , avec des notes. *A Paris* , chez Jacques *Merigot* , fils , Quai des Augustins , 1751.

On trouvera dans cette brochure du Grec , du Latin , des faits & de l'érudition. On y désirera le goût , l'ordre , l'agrément , dont cette matière étoit susceptible. Il est étonnant que l'Auteur n'ait pas connu ce que le célèbre Abbé Dubos a écrit sur un si agréable sujet dans les *Réflexions critiques sur la Poésie* , & sur la *Peinture*.

SELECTA latini sermonis exemplaria à scriptoribus probatissimis colligebat P. Chompré in utroque jure L. Prima Poëtica orationis excerptio , seu Plauti & Terentii fabula ad christiana juventutis usum contracta. Editio altera , c'est-à-dire , Modèles choisis de la plus pure latinité , tirés des meilleurs Ecrivains , &c. Premier Recueil de Poésie , ou

Comédies de Plaute & de Terence , raccourcies pour l'usage de la Jeunesse Chrétienne. *A Paris* , chez les freres *Guerin* , & Louis-François *de la Tour* , rue Saint Jacques , 1751.

L'Auteur , après avoir donné dans quatre parties une provision suffisante de belle prose , pour initier les jeunes gens dans la lecture des originaux , établit solidement dans la Préface bien raisonnée & bien écrite de ce premier Recueil de Poësie , la nécessité de commencer l'étude des Langues par la prose , avant que de venir à la Poësie. Comme il y a en effet une grande difference entre le langage de l'une & le langage de l'autre , l'Auteur de la compilation propose Plaute & Terence , pour passer insensiblement de celle-là à celle-ci. M. Chompré , toujours attentif à écarter ce qui blesse les bonnes mœurs , dans le dessein de procurer aux jeunes gens une portion de la belle latinité de Plaute , presque entièrement oublié aujourd'hui , a tiré de ce Poëte ancien de petits drames extrêmement agréables. Dans son plan il n'avoit garde de laisser là Terence. Mais il faut lire sa Préface pour prendre une idée juste de son travail. Il s'agissoit ici , comme il a toujours fait , de conserver le texte dans toute sa pureté , & de donner une

petite action intéressante , tirée du fond même de chaque pièce , en quoi il paroît avoir tout-à-fait bien réussi. Tout est gai dans cet ouvrage , & l'on y rit toujours *en beau Latin* , pour nous servir de son expression. Ce Recueil est suivi de remarques , pour aider l'intelligence de quelques endroits du texte , indépendamment de la Traduction , qui est sous presse actuellement.

Le Lecteur jugera du mérite de cet ouvrage par l'analyse courte d'une des petites pièces , prise à l'ouverture du Livre. C'est l'heureux naufrage. L'Abbréviateur conserve ordinairement les anciens argumens , & tire des prologues ce qui désigne la portion qu'il a tirée de la Comédie même. Un Bourgeois d'Athènes , ayant été ruiné par trop de bonté , s'exila de sa Patrie avec sa femme , & se retira auprès de Cyrènes , sur le bord de la mer , dans un endroit écarté , pour y desservir l'un & l'autre un Temple , auquel on venoit de loin par dévotion. Ils avoient eu une fille unique qu'ils perdirent , encore enfant. Cette fille dérobée avec une petite corbeille de joncs , fut vendue à un Marchand de Sicile. Celui-ci comptoit faire un grand profit , lorsqu'on retrouveroit les parens de cette jeune fille. Il prit la résolution

dans la suite de se retirer dans son Pays
 avec tous ses effets. Il s'embarque , une
 tempête s'élève , tout est brisé & dispersé.
 La jeune fille se sauve sur une chaloupe, &
 arrive à terre , à la demeure de son pere
 & de sa mere , qui lui donnent l'hospita-
 lité dans l'état déplorable où elle est. Un
 valet du vieillard a pêché une valise , qui
 occasionne une scène plaisante entre lui
 & un paysan. Demones & Dedalis , sa
 femme , c'est le pere & la mere , craignant
 qu'on ne les soupçonne d'avoir retiré une
 esclave fugitive , mettent la pauvre jeune
 fille à la porte , qui se fait reconnoître , en
 priant de faire ouvrir cette valise.

Voilà une action suivie avec toute l'e-
 tactitude possible , indépendamment des
 épisodes que l'Abbréviateur a passés. Les
 beautés de détail propres au génie de la
 langue latine, sont infiniment au-dessus de
 cette analyse. C'est la même adresse dans
 le reste , où il n'y a point d'ennui à
 craindre.

LETTRE de M. de G... à M. de M. à
 Aix-la-Chapelle, sur l'Elixir d'or & blanc
 de M. le Général de la Motte. A Paris,
 chez Sebastien Jorry, Imprimeur Libraire,
 Quai des Augustins, près le Pont Saint
 Michel, aux Cicognes, 1751. Volume
 2-12. de 150 pages.

Cet Elixir , connu sous le nom de Gouttes du Général de la Motte , est en si grande réputation , par le succès constant qu'il a dans tous les cas où il peut être employé, qu'il est inutile d'en faire ici l'éloge. Madame de la Motte , veuve de l'Inventeur , qui a hérité de son mari du secret de la composition de ces Gouttes, & qui seule a le Privilège de les composer , vendre & faire vendre dans tout le Royaume, a voulu prouver au Public que ce n'est que sur les fondemens les plus solides , & les attestations les plus irréprochables , que ses Gouttes sont regardées , comme un remède des plus doux , & cependant des plus efficaces pour plusieurs maladies. Elle a donc fait rassembler en un petit volume les Certificats d'un grand nombre de malades qui leur doivent la vie , & des Médecins , les plus célèbres , même de la Faculté de Paris, qui ont ordonné ces Gouttes avec le plus grand succès , & souvent dans des cas désespérés. On peut voir tout d'un coup dans ce Livre les maladies , dans lesquelles ces deux Elixirs opèrent de si bons effets, & le nom d'une partie des personnes qui en ont été guéries.

Mais ce qui décide sans réplique de la souveraineté de ce remède, c'est qu'en conséquence des témoignages avantageux de

de tant d'habiles Médecins, le Roi, toujours attentif au bonheur, & à la conservation de ses sujets, en fit faire des épreuves sur plusieurs malades de l'Hôtel Royal des Invalides. Ces épreuves réussirent si bien, que Sa Majesté, convaincue de l'efficacité de cet Elixir, & le regardant comme un des plus riches présens qu'elle pût faire à son Royaume, se détermina à faire l'acquisition du secret de la composition, & depuis elle a eu la bonté de renouveler, en faveur de Madame de la Motte, le Privilège exclusif qu'elle avoit accordé à feu M. de la Motte. C'est en vertu de ce Privilège que cette Dame continue à composer & à débiter lesdites gouttes avec le même succès de leur part, & le même concours du côté du Public. Madame la Générale de la Motte demeure rue de Richelieu, vis-à-vis les Ecuries de Son Altesse Royale feu Madame la Duchesse d'Orleans. Ceux qui souhaiteront avoir de ces gouttes n'auront qu'à envoyer chez elle, ou lui écrire en affranchissant les Lettres.

Nous croyons devoir avertir que Madame la Générale de la Motte, ayant été informée que des particuliers vendoient de fausses gouttes, elle les a fait saisir, & notamment le Sieur Bertrand Couzier,

G

146 MERCURE DE FRANCE.

Apoticaire à Paris, lequel a été condamné par Sentence rendue au Châtelet de Paris, & confirmée par Arrêt du Parlement du 2 Avril 1751, ainsi que le Sieur Silont, aussi Apoticaire à Paris, auxquels défenses ont été faites de récidiver à l'avenir.

Toutes les bouteilles seront cachetées aux armes de Madame la Générale de la Motte, dont l'empreinte se trouve à la tête des imprimés signés d'elle.

Voici les noms des correspondans que Madame la Générale a établis dans différentes Villes. Messieurs Jacques Blein, Marchand Droguiste à Bordeaux; Jambon, Apoticaire du Roi à Montpellier; Pelissier, à Aix, en Provence; Vaire, Chirurgien des Hôpitaux du Roi, à Marseille; Gerard Vanhoogness, à la Rochelle; Dupont, à Lisbonne; Quesnai, Marchand Foureux, à Rouen; Baillet & Hugue, Apoticaire, à Avignon; Nueldlenton, Médecin à Hambourg; Ponsard, Apoticaire à Toulouse; Madame Roche, Marchande à Lyon.

LE SPECTACLE de l'homme, seconde partie, qui contient des réflexions sur la création de l'ouvrage des six jours. *A Paris, chez Giffey, rue de la vieille Bou-*

cleric, à l'Arbre de Jessé, 1751, in-8°.

L'Auteur répond d'abord à quelques objections qu'on lui a faites sur les preuves qu'il avoit données de la création par l'usage de la parole. Il donne ensuite ses réflexions sur l'ouvrage des six jours ; ainsi au sujet de la création de la lumière, après avoir rapporté les hypothèses des Philosophes les plus célèbres, il dit que Dieu créa la terre dans le vuide au milieu du Ciel, & qu'en formant la lumière il remplit tout l'espace destiné pour contenir l'univers, au moyen d'une matière très-subtile & très-lumineuse ; mais qu'en faveur de la respiration des animaux, il en a temperé la trop grande activité par les vapeurs & les exhalaisons, & créa le Soleil pour lui redonner pendant le jour son premier éclat. Dans ses réflexions sur le quatrième jour de la création, il donne un système astronomique qui lui paroît le plus vrai & le plus simple ; c'est le même que celui de Ticho-Brahé, à l'exception que cet Astronome regardoit la terre comme immobile, & que notre Auteur lui donne un mouvement sur son axe, mais il attribue toujours au Soleil le mouvement sur l'écliptique, sans faire attention qu'il trouble par là la Loi universelle de la Nature que Kepler a observée, &

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

qui consiste dans un rapport admirable, entre les tems périodiques des Planettes, & leurs distances au Soleil. De-là vient que tous les Astronomes s'accordent maintenant à adopter le Systême de Copernic, où l'on explique parfaitement tous les phénomènes astronomiques, sans rien altérer dans l'harmonie de l'univers. Il croit aussi que le mouvement peut très bien se faire dans le plein; que le flux & reflux ne doivent s'attribuer qu'au mouvement diurne de la terre sur son axe, sans avoir aucun égard à la Lune; que les Planettes de Venus & de Mercure, sont deux Globes d'eau, chargés de parties de sel, dont l'évaporation forme des brouillards, qui à cause de l'éloignement paroissent des taches sur le disque du Soleil. C'est-là l'explication des taches apparentes du Soleil, qu'il regarde comme la plus naturelle, car il ne les croit point adhérentes à cet Astre. Il explique le déluge, en disant que Dieu précipita pour lors les eaux qu'il avoit ramassées au-dessus du Firmament, au second jour de la création, & qu'ensuite il les fit rentrer dans les cavités de la terre, préparées à cet effet dès le commencement du monde. On trouve aussi dans ce Livre des réflexions sur la nature de l'homme, qui marquent bien la piété

SEPTEMBRE. 1751. 149
de l'Auteur, & la sagesse de ses vûes, ce
qu'on ne peut trop louer dans le siècle où
nous sommes.

DIVERSES observations anatomiques, ti-
rées des ouvertures d'un grand nombre de
cadavres, propres à découvrir les causes
des maladies & leurs remèdes, par Pierre
Barrere, de la Société Royale des Scien-
ces de Montpellier, Correspondant de
l'Académie Royale des Sciences de Paris,
Professeur en Médecine de l'Université
de Perpignan, Médecin de l'Hôpital mi-
litaire de la même Ville, ci-devant Mé-
decin-Botaniste du Roi, à l'Isle de Cayen-
ne. *A Perpignan*, chez Guillaume-Simon
le Comte, Imprimeur du Roi & du Collé-
ge Royal, 1751. Brochure in-4°. de 66
pages.

Il est certain que la partie de la Méde-
cine la plus essentielle, & peut-être la
plus difficile, est celle qui donne la con-
noissance des différentes causes des mala-
dies; c'est elle qui sert de fondement à la
pratique, & qui distingue principalement
l'habile Médecin d'un empirique aveugle.
On ne peut disconvenir que l'un des meil-
leurs moyens pour y faire des progrès,
ne soit de déterminer par des observations
les conséquences que la Médecine doit

G iij

tirer des divers symptômes , que les maladies présentent à ses yeux.

Tels sont les avantages qui résultent de l'ouverture des cadavres. On soumet alors à l'examen des sens , la cause même qui avoit produit la maladie. Ce n'est pas qu'elle n'échappe souvent aux recherches des Observateurs les plus éclairés; mais il y a toujours un très grand nombre de cas où on est assez heureux pour la découvrir avec la dernière évidence. Nous avons déjà plusieurs ouvrages en ce genre , mais il nous paroît qu'on ne peut trop multiplier des expériences si utiles. Les observations anatomiques que vient de donner M. Barere , ne sont , comme le dit l'Auteur lui-même , que le modèle d'un grand ouvrage qu'il a entrepris depuis long-tems. Il commencera d'abord par les observations qui regardent la tête ; & continuera par celles qui concernent la poitrine , le bas-ventre , & les extrémités. Il suit ce même ordre dans le petit recueil que nous annonçons. Les observations qui y sont contenues sont très-curieuses , & roulent , pour la plûpart , sur des maladies singulières. Il rapporte d'abord naïvement l'état de la maladie , & la manière dont il l'a traitée. Il expose ensuite ce qu'il a trouvé à l'ouverture du cadavre , & il en déduit

SEPTEMBRE. 1751. 158

les conséquences pratiques qui lui paroissent les plus importantes. C'est surtout dans les differens Hôpitaux où il a été Médecin , qu'il a eu occasion de faire ces sortes d'observations. Nous ne doutons pas que celles qu'il publie dans ce Livre, ne fassent attendre avec impatience le grand ouvrage qu'il promet à ce sujet. Cet Auteur s'est déjà fait connoître avantageusement du Public par differens ouvrages d'Histoire Naturelle.

ALSATIA Illustrata, Celtica, Romana, Francica, Autor. Jo. Dan. Schoepflinus, Consil. & Historiographus Regius, Hist. & Eloq. Prof. Argent. Regiæ inscriptionum, ut & Anglici Petropolit. ac Corton. Academia-rum Socius. Colmaria, ex Typographia Regia, 1751, fol.

C'est un ouvrage important, dans lequel un très-sçavant homme a versé tout ce que ses immenses recherches lui ont appris sur l'Alsace. Cinq époques, formées par des révolutions considérables, partagent l'Histoire de cette Province.

La premiere est la Celtique, qui finit avec la conquête des Gaules par Jules-César.

La seconde est la Romaine, que l'Auteur a étendue jusqu'à la bataille de Tol-

G iiij

152 MERCURE DE FRANCE.

biac , en 496 , qui rendit Clovis I. Roi des Francs , Maître des Provinces , que les Allemands (*Alemanni*) avoient enlevées aux Romains , vers le commencement du cinquième siècle. La troisième époque , (*periodus Francica*) qui finit le premier volume , contient l'Histoire , depuis 496 , jusqu'à l'année 870 , où l'Alsace est tombée entre les mains de Louis le Germanique , pour faire une partie des Etats de l'Allemagne , époque qui a duré jusqu'au Traité de Paix de Westphalie , en 1648 , par lequel cette Province a été réunie à la France , ce qui fait la cinquième & la dernière époque.

Chacune de ces époques est divisée en plusieurs sections. L'état Géographique , Politique , Ecclésiastique , les mœurs , les Annales & les monumens de l'Alsace , tout y est traité séparément. A la tête de l'ouvrage se trouve une description générale de la Province , (*Conspectus Alsatie*) où il est parlé de ses limites , de sa situation , de ses rivières , de sa fertilité , de ses richesses , &c.

L'Auteur ne s'est pas borné à l'Alsace , & il a éclairci bien des points importants de l'Histoire des Provinces limitrophes. Ses soins se sont surtout étendus à des monumens précieux , qu'il avoit fait gra-

SEPTEMBRE. 1751. 153

ver avec beaucoup de goût, surtout en matière de monumens, qu'il a ramassés, & fait graver avec la dernière exactitude.

M. Schoepflin a épuisé les Archives qui possédoient quelques anciens titres, concernant l'Alsace. Il les donnera dans un volume séparé, après qu'il aura achevé les deux volumes de son Histoire qui lui restent à publier; on trouvera dans l'un l'*Asatia sacra*.

Entre les vingt-cinq planches, qui sont entrées dans le premier tome, il y a deux Cartes géographiques, l'une pour l'Alsace ancienne, sous les Romains, & l'autre pour l'Alsace du moyen âge, sous les Francs. L'ouvrage est écrit en Latin, mais d'un style net, simple & vraiment historique.

En conséquence de cet ouvrage, & en considération du mérite distingué de l'Auteur, le Roi vient de lui accorder une pension de deux cens pistoles, & de renouveler les assurances de sa protection à l'Université, dont M. Schoepflin est le principal ornement.

MEMOIRES de Cecile, écrits par elle-même, revûs par M. de la Place. *à Paris, chez Rollin, fils, Quai des Augustins, à S. Athanase, 1751, in-12. 4 volumes.*

G v

Il y a dans ce Roman de la décence, des mœurs, & un grand intérêt; quoique Cecile soit, comme Ton Jones un enfant trouvé, rien n'est si différent que leur caractère & leurs aventures. On ne trouvera dans l'ouvrage que nous annonçons que deux Episodes, tellement liés au sujet, qu'ils paroissent en faire, & qu'ils en font en quelque sorte partie. Le style est naturel, mais diffus.

LES Anglois viennent de traduire en leur Langue l'*Histoire du Parlement d'Angleterre*. Par M. l'Abbé Raynal. Les Hollandois avoient déjà fait le même honneur à son Histoire du Stadhouderat.

LES avis d'un pere à son fils. *A Amsterdam*, 1751. Un volume in-12.

L'ART d'aimer, & le Remède de l'amour, Traduction d'Ovide, ornée de figures. *A Amsterdam*, 1751.

JOSEPH BARBOU, Libraire, rue Saint Jacques, aux Cigognes, vient de mettre en vente la nouvelle édition du Livre suivant :

Entretiens Ecclésiastiques, pour tous les Dimanches de l'année, & sur tous les

SEPTEMBRE. 1791. 155
Mystères de N. S. Jesus-Christ , sur les Fêtes de la Vierge , & de Saint Charles Borromée , composés par l'ordre de M. l'Evêque d'Uzès. Par M. de la Font , Prêtre-Docteur en Théologie, Prieur de Valabregue , Official & Directeur du Seminaire au Diocèse d'Uzès. Cinq volumes in-12. Prix 12 liv. 70 s.

QUÆSTIO Medica , &c. Praside M. Paulo-Jacobo Malouin , Doctore Medico , Regie Scientiarum Academie Socio , & Librorum Censore Regio.

An in actionis reactionisque æqualitate œconomia animalis? A Paris , chez Quillan , rue Galande , 1791.

M. Malouin explique dans cette Thèse les fonctions animales , par le principe d'action & de réaction. Ce principe est le plus étendu de la Mécanique , & par conséquent celui qui est le plus propre à rendre raison de tout ce qui se passe dans les corps vivans.

Cet ouvrage est fort court , il est divisé en cinq parties , comme le sont ordinairement les Thèses de la Faculté de Médecine de Paris. Ces Thèses sont en réputation , par la façon dont les sujets y sont traités , & pour la belle latinité.

L'Auteur expose dans la première par-

G vj

tie de celle que nous annonçons aujourd'hui, ce que c'est qu'action & réaction en mécanique : on entend par action, toute force, soit choc, soit effort ; & la réaction est tout obstacle, par lequel l'action finit. M. Malouin y rapporte aussi la théorie de l'équilibre des corps, & celle de leur élasticité.

La seconde partie contient les principes généraux des mouvemens des corps, des solides & des fluides. Il faut, dit M. Malouin, qu'un Physicien cherche à connoître la nature des choses par la science des mouvemens, ayant attention de ne pas comparer l'inconnu avec l'inconnu, parce qu'on ne peut rien connoître que par comparaison, & la pièce de comparaison, qui est la mesure, doit être connue, pour qu'elle donne la connoissance de ce à quoi on la compare. Il ne faut pas non plus, dit notre Auteur, juger de l'infini par le fini, même connu, parce qu'ils ne peuvent être mesurés l'un par l'autre. M. Malouin assure » que la source des erreurs » les plus ordinaires en Physique, est la » comparaison de l'infini avec le fini, & » de l'inconnu avec quelque chose qui n'est pas bien connue.

Il prétend que les parties, dont sont composés les corps, peuvent être, & sont

réellement quelquefois en mouvement ,
 dans le tems même que ces corps sont
 en repos. » M. Malouin fait observer que
 » ce mouvement des parties des corps en
 » repos est la cause de plusieurs phénomé-
 » nes qu'on ne connoît point , parce que
 ne jugeant que sur le rapport des sens , on
 n'imagine pas d'abord qu'un corps qu'on
 voit en repos , ait ses parties en mouve-
 ment. Il dit que nos sens ne nous rendent
 point les mouvemens qui se font naturel-
 lement en nous , parce que nous les avons
 toujours sentis : toute connoissance , dit-il,
 exige la connoissance des contraires ; or
 comment connoîtrions-nous ces mouve-
 mens , puisque nous ne pouvons les com-
 parer avec le repos de ce qui est toujours
 en mouvement , tant qu'il vit ? » Nous
 » ne pouvons sentir que l'excès , ou la dis-
 » proportion des mouvemens qui ne sont
 » pas naturels.

Le premier mouvement des corps ani-
 més vient du premier instant de leur
 génération ; » il est inutile , dit M. Ma-
 » louin , de vouloir pénétrer plus loin :
 » dans toutes les choses , le premier & le
 » dernier terme sont inconnus : il y a de
 » l'infini par tout , & il est impossible de
 » le comprendre.

La troisième partie explique comment

158 MERCURE DE FRANCE.

se fait le cours des liqueurs du corps dans leurs vaisseaux, & M. Malouin y fait l'application de la connoissance qu'on a des machines artificielles à celles des corps animés. Il prouve, contre le sentiment reçu » que dans les animaux, les fluides » ne sont point les antagonistes des solides : il fait voir qu'à cet égard, les fluides ne servent aux différens solides, que » de moyen pour se mouvoir réciproquement. Le cœur, en se vidant par sa contraction, augmente la colonne de sang qui reste toujours dans toutes les artères : par ce mouvement, & par cette augmentation du sang dans toutes les artères, elles sont tendues, de façon qu'elles battent toutes dans le même instant.

Les artères font, en se resserrant, passer le sang dans les veines, dont les extrémités prochaines du cœur, & les oreillettes sont musculieuses. Ces extrémités des veines, les oreillettes, & le cœur ont le mouvement plus musculaire qu'élastique ; & au contraire le mouvement des artères est plus élastique que musculaire.

Lorsque le cœur se contracte pour faire jaillir le sang dans les artères, il s'élève, & repousse le sang dans les oreillettes, & dans les extrémités des veines ; par cette mécanique le cœur tend ses oreillettes &

les extrémités des veines & ces parties, qui en se resserrant ensuite, poussent le sang dans le cœur, qui dans ce moment revient de sa contraction, & est dilaté; la pesanteur & le choc du sang contribuent aussi à cette dilatation du cœur. Cette importante mécanique de la circulation du sang est ici décrite en ce peu de mots. *Cor collectum premens volvit sanguinem, huncque diffundens, canales distendit, qui ut potè elastici resiliunt, extruduntque liquores: eodem isti motu distendunt cor statim resulturum, moxque intensurum canales, cor vicissim distinsuros.*

M. Makouin fait observer dans la quatrième partie, que la Nature, qui est très-simple dans tout ce qu'elle fait, est cependant presque toujours composée, & que c'est même pour être plus simple, qu'elle est composée: par exemple, quoique le mouvement courbe soit composé, & que le droit soit plus simple, cependant le sang & les autres liqueurs du corps coulent par des vaisseaux qui sont presque tous courbes, parce que, pour arroser toutes les parties du corps, il faudroit plus de tuyaux droits qu'il n'en faut de courbes.

Il résulte encore un autre avantage de la courbure des vaisseaux, c'est que la

quantité de sang , qui doit être portée dans chaque partie du corps , & la vitesse avec laquelle il doit y arriver , sont déterminées en partie , par le plus , ou le moins de courbure des canaux par lesquels il coule.

Notre Auteur explique dans la dernière partie de cette Thèse , quelle est l'utilité & la destination de plusieurs choses , que quelques-uns prennent pour des irrégularités , ou des jeux de la Nature dans le corps humain : par exemple , quoique les muscles , par lesquels se font les mouvemens des membres , soient naturellement placés désavantageusement à plusieurs égards , il ne faut cependant pas pour cela croire que la Nature se soit oubliée ou négligée dans la position qu'elle a donnée aux muscles ; c'est qu'elle a dans cet ouvrage préféré la vitesse à la force , parce qu'en général , les animaux ont plus souvent besoin de vitesse que de force , soit pour prendre ce qui leur convient , soit pour se garantir de ce qui peut leur nuire. C'est pourquoi dans les mouvemens des membres la force fait peu de chemin , tandis que la charge , ou le poids en fait beaucoup.

Il est vrai que la Nature auroit pû donner cette promptitude aux membres , en attachant la queue des muscles auprès du

point fixe , & ménager en même tems quelque avantage pour la force , en plaçant les muscles perpendiculairement ; mais si les muscles étoient ainsi placés , ils occuperoient nécessairement plus de place qu'ils n'en occupent , étant couchés sur les os , comme ils le sont ; or la Nature doit ménager l'espace dans la structure des animaux , qui sont un assemblage d'un nombre prodigieux de machines.

On voit au contraire , que lorsque la force est à préférer , la Nature ne ménage pas l'espace : par exemple , les os les plus exposés à être rompus , sont creux , parce qu'ils sont ainsi plus difficiles à rompre que s'ils étoient solides , supposant la même quantité de matiere , comme le canon d'un fusil est plus difficile à forcer , que si le fer qui le compose ne faisoit qu'une barre.

On peut donc dire que la Nature , dans la structure du corps humain , a pourvû , tantôt à la force , tantôt à la promptitude , & tantôt à l'espace , selon le besoin.

CONSIDERATIONS sur les mœurs de ce siècle , par M. *Duclos* , Historiographe de France , l'un des Quarante de l'Académie Française , & de celle des Belles Lettres. Nouvelle édition. *A Paris* , chez *Prault* , fils , Quai de Conti , 1751.

On lit les ouvrages frivoles & on les oublie : les ouvrages réfléchis & philosophiques sont réimprimés & relûs. Nous n'imaginons pas que personne puisse contester ces deux avantages à l'ouvrage célèbre, dont nous annonçons une nouvelle édition.

L E T T R E

A l'Auteur du Mercure.

SI les Académies de Paris, Bourdeaux, Toulouse, &c. se sont distinguées jusqu'ici, Monsieur, par l'émulation qu'ont excitée, & qu'excitent encore aujourd'hui les Prix qui y sont proposés, nous avons lieu de penser que notre Université d'Orléans deviendra dans la suite une des plus célèbres, par la fondation que vient d'y faire un illustre Professeur (a), aussi connu par ses écrits, tant sur le Droit Romain (b), que sur le Droit François (c), d'une Médaille d'or proposée aux

(a) M. Pothier, Conseiller au Baillage, & Siège Présidial d'Orléans.

(b) De qui nous avons un excellent ouvrage, sur les 50 Livres du Digeste, mis dans un ordre admirable.

(c) Et d'excellentes notes sur la Coutume d'Orléans.

SEPTEMBRE. 1751. 163

Etudiants en Droit François , pour récompense glorieuse de leurs travaux.

En conséquence de cette fondation , l'Université , Monsieur , assemblée le 19 Juillet dernier , a donné pour la première fois , & a adjugé concurremment à M. Benoît Delagrander , de Tours , & à M. François Bon Gauriat , le prix ci-dessus , & elle le propose à l'avenir , non seulement pour le Droit François , mais encore pour les Instituts de Justinien.

Comme cette fondation peut exciter beaucoup d'émulation , & engager à une étude sérieuse , je vous prie , Monsieur , de la mettre dans le prochain Mercure ; je vous enverrai au plutôt la distribution des matieres que l'Université propose , pour être le sujet des disputes qui seront ouvertes le mois de Juillet 1752.

Je suis , &c.

J***.

D'Orleans , le 4 Août 1751.

BEAUX-ARTS.

CATALOGUE raisonné de toutes les pièces qui forment l'Œuvre de Rembrandt , composé par feu M. *Gersaint* , & mis au jour avec les augmentations né-

cessaires , par les sieurs *Helle & Glomy*. A Paris, chez *Hochereau* l'ainé, Quai de Conti.

Nos Lecteurs ne s'attendent pas à un extrait de Catalogue ; ils aimeront mieux trouver ici une Table des plus beaux morceaux de Rembrandt : la voici , avec les numero sous lesquels les ouvrages se trouvent dans la collection que nous annonçons. *Portrait de Rembrandt d'après lui-même*. Rembrandt & sa femme N° 21, autre portrait dumême, 25. autre, 26. autre, 27. autre, 28. *Sujets de l'Ancien Testament*. Agar renvoyée par Abraham, 31. Abraham avec son fils Isaac, 32. Joseph récitant ses songes, 37. Aman & Mardochée, 39. l'Ange dispaçoit d'avec Tobie, 42. *Sujets du Nouveau Testament*. L'Annonciation aux Bergers, 43. la Circoncision, 47. Fuite en Egypte, 53. autre fuite en Egypte, 56. la petite Tombe, 66. le Tribut de César, 67. les Vendeurs chassés du Temple, 69. la Samaritaine, 72. la Résurrection du Lazare, 73. Autre Résurrection du Lazare, 74. la pièce de cent Florins, 75. le bon Samaritain, 77. Notre Seigneur en croix, 81. le même sujet, 82. le grand *Ecce Homo*, 83. la descente de Croix, 84. Pierre & Jean, à la porte du Temple, 94. N. S. porté au Tombeau, 88. Baptême de l'Eunuque, 95. la mort de la Vierge, 97. le Martyre de S. Etienne, 98.

Sujets Pieux.

S. Jérôme, 100. La jeunesse surprise de la mort, 109.

Sujets de Fantaisies.

La petite Bohémienne Espagnole, 116. le Vendeur de mort au rats, 117. la Faiseuse de Koucks, 120. Synagogue des Juifs, 122. la Médée, 124. la Coupeuse d'ongles, 125. le Charlatan, 127. Vieillard avec l'Enfant, 132. la Femme aux Oignons, 133. Vieillard à grande barbe, 145.

Gueux ou Mandians. Mandians à la porte d'une maison, 170. *Payfages.* Le pont de Six, 200. autre Payfage, 202. le Payfage aux trois arbres, 204. le Payfage au carosse, 207. autre Payfage, 209. autre *idem.* 210. Autre *idem.* 215, autre *idem.* 216. autre *idem.* 217. autre *idem.* 222. autre de Rembrandt, 225. *Portraits d'hommes.* Vieillard à grande barbe, 239. Homme avec une croix, 241. Homme de Lettres, 244. Manassé Ben Israël, 249. Fautrius, 250. Renier Hauslo, 251. Abraham France, 253. Jean Lutina, 256. Asselin, 257. Ephraïm bonus, 258. Witenbogardus, 259. Jean Corneille Sylvius, 260. Witenbogard, ou le banquier, 261. Le grand Coppenol, 263. La Bourguemestre, Six, 265. *Têtes d'hommes de fantaisies.* Trois têtes Orientales, 266. Jeune homme à mi-

166 MERCURE DE FRANCE:
corps, 287. Vieillard à barbe quarrée, 290.
Tête riante, 294. Tête d'homme avec bon-
net coupé, 298. Vieillard qui dort, 303. *Por-
traits de Femmes.* La grande Mariée, Juive,
311. La petite Mariée, Juive, 312. Deux
portraits de femmes en pendant, 313. Jeu-
ne fille qui lit, 314. Vieillard méditant sur
un livre, 315. La mere Rembrandt, 318.
Tête de Vieille, 319. Autre tête de Vieille,
320. *Griffonnemens.* Six études de têtes, 331.
Trois autres, 333. Trois *idem*, 334.

LE T T R E

*A l'Autheur du Mercure, sur la nature d'un
Mode en e-si-mi naturel, & sur son rap-
port, tant avec le Mode majeur, qu'avec
le Mode mineur.*

Monsieur, la lecture de l'ingénieuse
Lettre que M. Rousseau vous a adres-
sée à l'occasion du nouveau mode de M.
Blainville, m'engage à vous communiquer
les remarques que j'ai faites sur le même su-
jet; elles tiennent à une nouvelle théorie de
l'harmonie dont j'ai formé l'ébauche, & qui
n'est peut-être pas indigne de l'attention des
Amateurs intelligens. J'aurois souhaité pou-
voir accompagner mes idées des preuves qui
les soutiennent; mais les bornes que je dois
me prescrire dans cette occasion, m'obli-

gent à ne vous donner que très succinctement le résultat de mes réflexions. Il me paroît donc que ce mode d'é si mi naturel, (qu'on peut nommer mode *sémi mineur* pour désigner la nature de sa seconde, & celle de sa tierce) n'est autre chose que le mode majeur exactement renversé. C'est ce qu'on pourra concevoir, si l'on compare les gammes de ces deux modes ; on trouvera que l'une est précisément le *contrepié* de l'autre, c'est-à-dire, que la gamme mi, fa, sol, la, si, ut, ré, mi, du mode sémi-mineur procède en montant exactement par les mêmes intervalles par lesquels celle de c-sol-ut procède en descendant, & *vice versa*. Ce principe découvre la nature du mode sémi mineur, le genre d'harmonie qui lui convient, & le degré de perfection ou d'imperfection qu'on doit lui assigner : il fournit, en un mot, des réponses à la plupart des questions qu'on peut faire à ce sujet. Voici les principales conséquences qui découlent de ce principe.

La quarte de ce mode doit y dominer au point d'en paroître la *dominante*, puisqu'elle est la quinte du mode majeur renversé.

Cette quarte acquiert même, en vertu du renversement, des prétentions à la

168. MERCURE DE FRANCE.

qualité de tonique , parce que les conditions qui dans le mode majeur concourent à donner cette qualité à un seul & même son , se trouvent ici partagées après le renversement entre deux notes *mi* & *la*.

Les droits de *mi* sont fondées sur une sorte d'accord *sensible* qui l'annonce , & dont *la* est privé , & la note *sensible* comprise dans cet accord est la seconde *fa* qui doit descendre sur sa tonique *mi* , par la raison même que dans le mode majeur , c'est *si* qui doit monter à *ut*.

Malgré cet avantage, *mi* considéré comme tonique est sujet à une assez grande difficulté , quant à l'harmonie qu'il doit porter, en ce que celle que lui donne le renversement, la prive du titre de son fondamental qu'elle transfère à *la* sa quinte au dessous.

Il faut par conséquent avoir recours aux expédiens pour lever du moins en apparence cette difficulté. On peut donc pour cet effet emprunter un ou deux sons étrangers à l'harmonie que *mi* porte naturellement en conséquence du renversement ; mais je présume qu'il vaudra mieux s'en tenir à un de ces deux sons, sçavoir *sol* qu'on pourra justifier à l'aide du rapport qui se trouve entre le nouveau mode & le mode majeur, à moins qu'on ne veuille prendre le parti de commencer & de finir toutes les parties à l'unisson

A

A l'égard des autres sons de ce Mode , il n'y aura qu'à suivre tout uniment le genre d'harmonie que donne le principe du renversement.

Les prétentions de la quarte *la* à la qualité de tonique , nous affecteront sans doute au point de nous faire désirer le seul son qui lui manque pour compléter son accord *sensible*, sçavoir une note *sensible*, qui dans ce cas-ci ne peut être que *sol-dieze* : l'addition de ce seul nouveau son suffit parfaitement pour décider en faveur de *la* la qualité de vraie tonique. Dès lors par conséquent nous sommes dans le Mode mineur d'a-mi-la, dont l'excellence & la perfection dépendent en bonne partie du grand goût de *tonicité* que la quinte *mi* y retient encore à la faveur de cette sorte d'accord *sensible* qui lui est propre , & qu'elle conserve dans ce Mode.

Voilà , Monsieur , les principales conséquences qui émanent du principe que j'ai d'abord posé ; elles méritent , ce me semble , quelque attention ; elles conduisent naturellement à une Théorie lumineuse du Mode mineur , & particulièrement à une explication élégante & très-simple de l'accord dissonnant de septième diminuée , que j'ai vainement cherché ailleurs : elles servent même à éclaircir diverses

H

questions relatives au Mode majeur.

Ces vérités me paroissent assez importantes pour mériter d'être mieux développées : c'est aussi ce que j'ai dessein de faire dans un petit ouvrage théorique , si du moins j'ose aller contre la prévention où l'on est naturellement contre un homme qui traite une matière qu'on soupçonnera étrangère à sa profession , & à qui on se croira en droit de donner l'avis charitable *age quod agis* : n'importe, je crois que soutenu d'une évidence *démonstrative* , j'aurai le courage de braver ce préjugé , quelque plausible qu'on l'imagine. Je pourrai même faire plus , je me résoudrai peut-être à publier un système de *basse fondamentale* , qui me paroît plus simple , plus juste & plus complet que celui qui nous a été donné par un des plus célèbres Musiciens du siècle , & le seul Théoriste qui me soit connu.

A cet échantillon de Théorie pourroit bien encore succéder un essai plus relatif à la pratique , un projet d'un nouveau genre de composition à *double exécution* , dont l'effet dans un sens diffère absolument de l'effet dans le sens contraire , tant pour le dessein que pour la modulation.

Brevis esse laboro ;

Obscurus fio.

Le désir d'être 'bref' me rend énigmatique. Je suis, &c. *Philatins.*

SEPTEMBRE. 1751. 171

La Charge d'Architecte de la Ville, vacante par la démission volontaire du Sr. *Beausire*, vient d'être donnée au Sr. *Destouches*, Architecte & Ingénieur, qui épousa Mercredi 4 Août 1751, la fille unique du Sr. *Beausire*, auquel la Ville a accordé une pension de 2000 livres.

Le Sr. *Destouches* est connu, entre autres, par un magnifique Projet pour la Réconstruction de l'Hôpital & de l'Eglise des Quinze-vingt, & par plusieurs beaux Projets pour différentes Places publiques propres à y placer la Statue équestre du Roi.

L E T T R E

Sur les Peintures d'Herculanum, aujourd'hui Portici. A Bruxelles le 20 Janvier 1751.

Vous sçavez, Monsieur, que mon camarade de voyage avoit emporté une espee d'écri-voire, qui renfermoit quelques traits & quelques vues que j'ai dessinés l'année dernière dans mon voyage d'Italie. Cette étourderie m'a mis hors d'état de vous donner pendant mon séjour à Paris, des preuves qui me paroissent incontestables sur une partie de ce que vous pensez de la Peinture des Anciens, & principalement sur tout ce qui est donné comme conjecture, au sujet d'*Herculanum*, dans un Mémoire qu'on a lu l'année passée à l'Académie des Belles-Lettres, & que vous avez eu la bonté de me communiquer. Je suis parti pénétré de vos politesses, & je ne peux les reconnoître

H ij

qu'en donnant une sorte de satisfaction à votre curiosité. J'entre dans votre peine au sujet de *Portici* ; mais si le nombre de ceux qui la partagent étoit une consolation , elle seroit fort soulagée ; car l'Europe entière souffre impatiemment l'attente dans laquelle on la fait languir depuis dix ans , sur le détail des découvertes de l'ancien *Herculanum* , ou *Herculea* , comme on dit aujourd'hui à Naples ; je vous avoue que je ne sçais trop pour quelle raison, Pline devoit assurément sçavoir le nom de cette Ville ; ainsi je ne la nommerai pas autrement que lui ; jusqu'à ce qu'on m'ait donné des raisons valables pour autoriser ce changement. Je fais donc aujourd'hui ce que je puis faire pour vous obliger ; c'est-à-dire que je vais vous répéter, avec un peu plus d'ordre , ce dont je vous ai déjà parlé , comme l'ayant vu , & suivant la façon dont je m'en suis trouvé affecté. Je puis me tromper dans les jugemens que je vais vous confier , mais je vous jure que plus j'aime les Antiquités , plus j'ai pensé dans le plus fort de mon enthousiasme , en voyant d'aussi belles choses , à ne me point laisser aveugler par la prévention. Les protestations ne prouvent rien à ceux que l'on contredit, elles sont donc inutiles ; poursuivons.

Je dois vous dire , avant que d'entrer en matière , que j'ai pris le parti de faire imprimer une douzaine d'exemplaires de la Lettre que je vous écrivois , uniquement par paresse , ne pouvant me résoudre à en faire une copie que j'avois promise à un Allemand de mes amis. L'oisiveté où je me trouve dans cette Ville , par la disette de ceux qui s'adonnent aux Lettres & aux Arts , m'a fait embrasser cette idée avec joye. Je ne m'en suis pas tenu à la petite occupation que m'a donné l'impression , j'ai fait faire des cuivres , & j'ai gravé à l'eau forte , plutôt encore que de me résoudre à copier les des-

seins que vous avez eu la bonté de regretter, & qu'il m'avoit été impassible de vous montrer à Paris. Ces especes de Planches, qui n'ont presque que le trait, pourront fixer vos idées & servir, en quelque façon, de preuves aux réflexions dont vous les trouverez accompagnées. Au reste, n'oubliez jamais que les eaux fortes viennent d'après des desseins faits de mémoire, en sortant d'admirer le nombre prodigieux de Peintures antiques conservées dans le Palais du Roi des deux Siciles, & que Pon fait voir avec une si grande rapidité, qu'il semble que les Napolitains soient persuadés que les regards trop répétés pourroient les détruire ou leur porter quelque dommage. Recevez donc cette bagatelle d'aussi bonne volonté qu'elle vous est offerte.

Vous connoissez les superlatifs des Italiens, & vous avez assez demeuré dans leur pays pour avoir éprouvé leur exagération. Celle de M. Vénusi n'est pas des plus foibles, quand il assure avec une sécurité merveilleuse, & comme si on ne pouvoit jamais en appeller, *que les Peintures trouvées à Partici, prouvent que les Anciens sçavoient parfaitement la Perspective, qu'elles surpassent Raphaël pour le dessein, & font honte au Titien pour la couleur.* Les idées qu'on a eu raison de prendre de Zeuxis & d'Apelles, peuvent-elles aller plus loin? Je vous le demande.

Je vais, avec plus de simplicité & moins d'emphase, vous détailler dans un moment ces trois points, de Couleur, de Perspective & de Dessin; vous sçavez du moins avec vérité, de quelle façon ces Peintures antiques m'ont touché; mais auparavant je conviendrai ici, comme je l'ai déjà fait à Paris, de la réflexion de votre ami, qui vous assuroit que dans tous les cas & dans tous les tems les Peintures d'*Herculanum* n'ont jamais été comparées.

H iij.

bles à celles des Villes capitales où regnoient les Beaux-Arts. J'accorde à la Ville dont nous examinons les ruines, tous les degrés de magnificence qu'elle peut avoir possédés, j'en ai même été témoin & avec étonnement, cependant tranchons le mot, elle n'a jamais été qu'une petite Ville de Province, dont le commerce n'a pas même été célèbre. Si les tableaux qu'on y trouve étoient portatifs, tous mes argumens tomberoient d'eux-mêmes, car comme on peut, absolument parlant, trouver un Raphaël & un Corége dans les endroits qu'ils n'ont jamais habité, on pourroit aussi trouver un Zeuxis & un Polignotte dans *Herculaneum*; mais tous ceux qu'on y voit sont peints à fresque, c'est-à-dire, sur le mur : il faut donc nécessairement que les Artistes soient venus les travailler sur le lieu; & les grands Peintres, espèce d'homme rare dans tous les tems, dans la Grece comme ailleurs, ne sont assurément pas venus s'établir à *Herculaneum*, comme il le faudroit, si la petite description de M. Venuti étoit véritable. Ce raisonnement pourra, je crois, acquérir de nouvelles forces dans la suite de cette Lettre. Au reste, il n'est ici question que du degré de sçavoir & de mérite dont les Peintres de cette Ville nous ont mis à portée de juger. Quant aux Peintures en général, je serois au desespoir de ne les avoir point vues, & je voudrois les avoir étudiées plus longtemps : il n'est pas douloureux qu'elles ne procurent à l'avenir, ainsi que les autres parties de cette magnifique découverte, beaucoup d'éclaircissements sur les usages & même sur plusieurs façons de penser & de traiter l'Histoire & la Fable des Grecs & des Romains. Je suis cependant obligé de vous avouer qu'il ne faudra pas ajouter beaucoup de foi à l'ouvrage que l'on fait à Naples, & qui, vraisemblablement, paroîtra quelque jour. Cette mé-

fiance que je vous confie , ne regarde que la façon dont ces mêmes Peintures seront rendues. Je n'examine point ici les talens de ceux qui conduisent cette grande entreprise , ni de ceux qui dessinent cette curieuse & rare partie de l'Antiquité , mais je puis vous assurer , pour avoir été à portée d'en juger , qu'ils corrigent les défauts de perspective qui se trouvent dans les originaux , & qu'ils donnent à leurs copies des effets de lumière que les Anciens n'ont point du tout indiqués. Cette licence & le peu d'exactitude , pourront causer bien des erreurs. Je crois vous avoir déjà prévenu ; mais il est à présumer que l'on ne tiendra plus ces trésors de l'Antiquité dans l'effroyable captivité où ils sont à présent , lorsque l'Histoire à laquelle on travaille avec un si grand mystère , sera publiée. Les Sçavans , les Antiquairès , & sur tout les bons Dessinateurs , pourront alors éclairer le public par leurs études , & faire , en un mot , sur ces précieux monumens , ce qu'il leur a toujours été libre de faire dans tous les pays , même dans ceux que la différence de Religion & la barbarie ont rendu le moins praticables.

Sans la disette où nous sommes par rapport aux détails de cette Ville souterraine , & sans la curiosité dont l'Europe sçavante est tourmentée , je me garderois bien de vous rapporter des choses aussi peu solides que des souvenirs , & je suis assez connu de vous pour vous persuader aisément que sans toutes les contraintes auxquelles on soumet les curieux dans le pays , je vous aurois envoyé des desseins plus exacts & des réflexions plus dignes du public & de vous , Monsieur ; mais on prend tout & on reçoit tout , lorsqu'on éprouve de certains besoins ; je vous envoie du moins quelque chose de plus que des conjectures , & qui peut passer pour des demi preuves.

H iiiij

Le nombre des Peintures qu'on a tirées d'*Herculaneum* est considérable ; on ne peut rien ajouter au soin & au ménagement avec lesquels on les a déplacées & transportées ; on ne peut même attribuer au tems aucune altération dans leur conservation , d'autant que l'épece de vernis qu'on y a appliqué paroît leur avoir rendu leur premier feu , sans leur avoir fait aucun tort. Il y en a six ou sept dans ce grand nombre , dont les figures sont grandes comme Nature ; les autres sont de toutes les proportions, depuis cette grandeur jusques à celle de trois ou quatre pouces. Il n'est pas douteux que ce ne soit sur les plus grands morceaux qu'on doit asscoir son jugement & ses réflexions , non-seulement parce que la manœuvre est plus développée, mais parce que les sujets concourans à une même action , & se trouvant composés de plusieurs figures , exigent la réunion de plusieurs parties de l'Art, qu'il n'est pas toujours facile d'allier pour en former un tout. Voici les sujets de ce genre que j'ai pu dessiner de mémoire ; ils sont fidèles quant à la composition générale , & je me suis attaché à y faire sentir les défauts de dessein les plus remarquables dans les originaux, sans cependant trop les charger. Je ne leur donnerai point d'autre dénomination que celle qu'on leur donne à Naples ; malheureusement nous ne sommes point encore arrivés à ce point de recherche , ainsi je ne m'embarrasse en nulle façon si le sujet attribué à quelques-uns sera relevé & contredit dans la suite ; il se peut même que le nom dont je me servirai , & tel qu'on me l'a donné , ne soit point avoué par l'Auteur des explications.

I. Le Minotaure , qui n'a que la tête de taureau, est mort & renversé aux pieds de Thésée son vainqueur ; plusieurs enfans baissent les mains du Héros & lui donnent des témoignages de leur reconnois-

fance. Diane assise sur des nuées, posée sur un plan peu éloigné, paroît occupée de l'événement, quoique la figure soit peu conservée, & que même elle n'ait plus de tête.

II. Une femme assise couronnée de fleurs, appuyée sur un panier rempli d'épics, de fruits & de fleurs, pour désigner, sans doute, la fertilité & l'agrement du pays qu'elle représente; Hercule, vu par le côté, est debout devant elle, ayant à ses pieds un aigle d'un côté, & un lion de l'autre; ce Héros est occupé d'un enfant allaité par une biche; il est vraisemblable que c'est Téléphe, fils d'Hercules. Un Faune sur un plan plus éloigné, tenant une flûte à sept tuyaux, groupé avec la femme assise dont je viens de parler. Une autre femme ailée fait le fond de la figure d'Hercule. Ce tableau est exécuté en Camayeux d'une couleur rougeâtre & assez rompue.

III. Le Centaure Chiron, qui enseigne au jeune Achille à jouer de la Lyre.

IV. Un sujet d'Histoire, qu'on nomme le Jugement d'Appius.

V. Trois femmes, dont il est vraisemblable qu'il ne reste plus que les demi figures, les autres parties du tableau pouvant avoir été détruites; quoiqu'il en soit, la composition est disposée de façon qu'elle ne peut jamais avoir été bonne. On voit dans le fond un homme dans l'eau jusques à la poitrine; on veut à Naples que ce soit le jugement de Paris; j'y consens, quoique rien ne me paroisse convenir à ce sujet.

Je vais à présent examiner ces Peintures en détail, & les considérer sur toutes les parties de l'Art, telles que la composition, le dessin, la perspective, la manière, le coloris & la pratique, en vous renvoyant, autant qu'il me sera possible, aux cinq compositions dont les idées se trouvent à la fin de

H. V.

178 MERCURE DE FRANCE.

cette Lettre. Vous sentez aisément que je ne me refuserai aucun des termes de ce même Art, & que je paraîtrai barbare & sauvage à celles de vos Dames qui, voulant tout lire, jetteront les yeux sur ce papier. Je ne puis faire autrement, & il n'est point du tout écrit pour elles.

Je commence par la perspective. Tous ces tableaux prouvent que ceux qui les ont faits n'étoient pas de grands Peintres, qu'ils ne connoissoient que l'effet naturel de la vision, & qu'ils n'étoient point instruits des règles de la perspective; nous savons cependant par les Auteurs anciens, qu'elle leur étoit connue. Je ne me rappelle dans ce moment ici, où je n'ai point de Livres, que Vitruve, qui dans sa Préface du Livre 7, dit positivement que *Démocrite* & *Anaxagoras* avoient parlé de la perspective dans leurs Traités sur la Scène des Grecs. Quand même nous serions privés d'une preuve aussi convainquante & aussi précise, on ne pourroit se persuader que les Grecs, ce peuple si fin & si délicat, accoutumé à voir de si belles choses, eût soutenu la représentation d'une chose faite pour tromper la vue, & comparée avec les beaux objets dont ils étoient environnés, si elle avoit été aussi défectueuse que le sera toujours une décoration qui blesse l'œil perspectif. Il en faut nécessairement conclure que les Peintres qui ont travaillé à *Herculanum*, n'étoient pas des meilleurs Artistes, puisqu'ils n'étoient pas instruits de toutes les parties de leur Art; & fin c'est le cas, ou jamais, de dire qu'ils n'étoient pas de *grands Grecs*. Cette critique est d'autant plus juste, qu'elle tombe principalement sur le grand nombre de tableaux d'Architecture que l'on a tirés de cette ancienne Ville, & qui sont conservés, avec raison, dans le Cabinet du Roi des Deux Siciles. Ces morceaux ne présentent aucune perspective, & sont

fort éloignés de rendre & de faire sentir avec exactitude, les finesses & les differens aspects de l'Architecture ; cependant elle fleurissoit si bien alors, que tous les monumens de cette Ville fournissent des preuves, jusques dans les plus petites parties, de son élégance & de sa finesse. Ce n'est pas tout, non-seulement les Peintres n'ont pas rendu ce qu'ils voyoient, mais ils ont, au contraire, exprimé ces superbes bâtimens, de mauvais goût & d'une façon extravagante & allongée, je dirai même gothique, pour me faire entendre, & pour leur accorder au moins l'esprit prophétique.

Tout ce que je viens de dire sur les défauts de perspective, se fait plus sentir dans les sujets qui ne traitent que l'Architecture ; mais tous les Peintres conviendront que cette même ignorance est également choquante dans les plans des tableaux les plus simples.

Quant au dessein, la façon de dessiner de ces Artistes est sèche, & ne s'écarte presque jamais de la maniere de ceux qui ont abusé de l'étude des Statues.

La raison qui donne de la sécheresse au dessein, communique nécessairement un désagrément pareil à la composition. En effet, une figure n'est pas groupée quoiqu'on la voye placée avec d'autres ; & les statues qui ont été pensées en premier lieu pour être seules, peuvent difficilement entrer dans aucune composition, si l'on ne trouve le moyen d'y faire quelque changement, & quoique la Diane dans le Thésée, & la figure ailée dans le Telephe, soient plus contrastées, & qu'elles aient une sorte de mouvement, le goût général de ces compositions tient beaucoup, non-seulement des statues, comme je l'ai déjà dit, mais aussi des bas reliefs ; on voit, en un mot, que ces Peintres avoient la Sculpture présente à l'esprit,

H vj

180 MERCURE DE FRANCE.

& qu'elle y avoit fait des traces profondes.

Les demi teintes sont d'un gris olivâtre, jaunâtre ou rouilleâtre, & les ombres d'un rouge mêlé de noir.

Le plus grand nombre des draperies est traité avec de petits plis, formés par des étoffes légères, & dans le goût de la Sculpture Romaine; cependant le tableau de Telephe présente des draperies plus larges & des plis plus amples & plus forts; on en peut inférer, avec assez de vraisemblance, que tous les Peintres ne suivoient pas la même manière. Ainsi, quoique l'on ne voye rien dans les Peintures d'*Herculanium*, qui prouve que les Ecoles Grecques, pour me servir de ce mot, ayant jamais exprimé la diversité des étoffes, ce n'est pas à dire qu'ils aient tous négligé une aussi grande partie de la vérité dans les actions civiles.

On peut dire en général, que comme il n'y a point, ou fort peu de groupe dans ces tableaux, il n'y a point aussi de clair-obscur, & par conséquent, point de ce que nous appelons harmonie & accord; chaque figure a, pour ainsi dire, sa lumière & son ombre, en sorte qu'elle est comme isolée; il n'y en a aucune qui porte ombre sur l'autre, & les reflets sont très-éloignés d'être exprimés; de plus, les ombres sont également fortes depuis le haut jusques au bas d'une figure, & ne sont jamais rompues, c'est-à-dire, qu'elles sont faites avec la même couleur que les demi teintes, & qu'elles ont seulement un peu moins de blanc.

L'art de faire fuir les objets étoit donc, en quelque façon, inconnu aux Peintres d'*Herculanium*; ils n'avoient d'autre ressource & n'employoient aucun autre art, pour faire sentir une partie, cependant si nécessaire, que de tenir les corps qu'ils plaçoient sur les premiers plans, plus forts que ceux qu'ils destinoient aux plans plus éloignés.

Au reste, ces tableaux sont faits facilement, la touche en est hardie, & le pinceau en est manié librement; quelquefois haché, quelquefois fondu; en un mot, le faire en est léger & de la même façon à peu près que nous peignons nos décorations de Théâtre; enfin tout indique une grande pratique dans ces anciens ouvrages. Ces derniers articles paroissent être le fruit des élémens pris dans une bonne école, où l'on a vu opérer facilement, car la manière en est large, assez grande & de peu d'ouvrage; mais il me semble que l'on peut reprocher plus particulièrement à ces Peintres une grande ignorance dans l'expression de la peau & dans les détails de la Nature, & voici à quoi j'attribuerois le défaut de ce dernier article. Il est constamment celui des Eleves peu avancés, qui ont étudié sous des Maîtres dont la manière est grande, & qui marquent peu sensiblement les détails. Ces Eleves foibles, qui ne les savent pas lire, croient les imiter en ne mettant rien du tout; la même chose arrive pour les tons de la chair, à ceux dont l'expérience n'est pas consommée. Un Peintre qui fait les lumières grandes & les ombres vagues, ne marque les détails qu'imperceptiblement; ils échappent à l'Eleve peu avancé, qui se contente d'imiter avec deux ou trois teintes le ton général de son Maître. Ainsi par la raison qu'il se trouve quelques figures dont les tons de couleurs sont plus variés, comme dans le jeune Achille du tableau de Chiron, je concludrois que le coloris étoit porté plus près de la vérité par ceux qui jouissoient en Grèce & à Rome d'une plus grande réputation, que ceux dont les ouvrages nous sont demeurés à *Herculanum*.

Il y a beaucoup de compositions de petites figures; ces morceaux sont presque tous d'une couleur de chair nuancée & placés sur différens fonds.

182 MERCURE DE FRANCE.

non-seulement les ordonnances en sont mieux entendues que celles de s grands morceaux ; mais ceux-ci sont touchés avec esprit , le dessein en est correct & la couleur très-bonne. Mais dans les objets de cette petite proportion , & aussi peu finis, les demi-teintes sont très-peu nécessaires ; il suffit que la couleur avec laquelle ils sont touchés soit supportable , pour les faire paroître d'un fort bon ton.

Les fruits , les fleurs & les vases de verre sont bien rendus : ils ont de la vérité , mais ils sont foibles de couleur & d'effet. L'imitation de ces corps inanimés n'est pas difficile, elle n'a même de mérite qu'autant qu'elle est portée à un haut degré de perfection. Les Peintres dont je vous entretiens n'ont point été aussi loin en ce genre que plusieurs modernes & l'on peut encore leur reprocher dans ces bagatelles le défaut de plan , car la perspective s'y trouve toujours mal observée , & le haut des vases ne tend point au même horizon que le bas. Un autre que vous , Monsieur , croiroit , après tout ce que je viens de dire , que je veux conclure contre la Peinture des Anciens. C'est la chose la plus éloignée de mon sentiment , & comme il m'a paru que les Peintres d'*Herculanum* m'indiquoient les semences de plusieurs parties de l'Art, qui, vraisemblablement ont été portées par des hommes capables , au plus haut degré de perfection , j'en infère seulement que les Peintres d'*Herculanum* étoient foibles en comparaison de ceux qui dans le même tems brilloient , sans doute , dans les grandes Villes. Avant de finir je dois encore répondre à une objection que le bon sens présente , & que tout le monde , par conséquent , est à portée de me faire.

Vous convenez , me dira-t-on , que l'Architecture & la Sculpture , mais principalement la première , présentent jusques dans les plus petits dé-

bris à *Herculanum* un goût épuré, ainsi qu'une belle & grande pratique de ces Beaux Arts ; comment accorder avec cet éloge la médiocrité que vous reprochez, en quelque façon, aux Peintres de cette même Ville, & qui, sans doute, ont travaillé dans le même tems à la magnifique décoration ?

Je pourrois battre la campagne tout aussi bien qu'un autre, & dire que l'Architecture & la Sculpture étoient plus en honneur, par la raison du culte des Dieux, & des idées de l'immortalité qu'elles promettoient aux hommes. Je pourrois ajouter que des motifs pareils étoient seuls capables d'engager un plus grand nombre de gens à les pratiquer ; que la Peinture, au contraire, qui même étoit moins consacrée à faire le portrait, pouvoit n'être considérée que comme une décoration & un embellissement pour lesquels on apportoit une attention d'autant moins scrupuleuse, qu'elle n'étoit placée que dans les intérieurs. Que n'aurois-je point à dire ? Mais je laisse l'examen de cette question, & celui de toutes celles qu'elle peut entraîner, à ceux qui sont plus sçavans que moi, & je me contente de dire, que j'ai rapporté avec vérité, le sentiment dont j'ai été affecté, & que je l'ai appuyé du peu de connoissances que je puis avoir acquies dans l'Art, & qu'enfin j'aurois été charmé de voir des Peintures anciennes aussi belles que j'ai lieu de me le représenter, c'est à-dire, aussi complètes en tous les genres, que les belles statues antiques, & je suis bien éloigné, à beaucoup d'égards, d'en avoir vu de ce genre à *Herculanum*. Je suis, &c.





LA BAGATELLE.

VAUDEVILLE.

Par M. Mésle.

EN vain notre siècle prétend.
L'emporter sur le précédent ;
Sa gloire est moins réelle.
L'esprit , le cœur , les Arts , le goût ,
Rien n'est solide , on voit par tout.
Regner la bagatelle.



Ce Galcon vante ses Châteaux ,
Ses biens , ses titres , ses vassaux ,
Est ce un Peintre fidelle ?
Sans le sçavoir , je gagerois
Que tout cela , vu d'un peu près ,
N'est qu'une bagatelle.

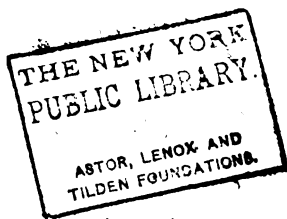


Les graces , l'esprit , les talens ,
Sont souvent des traits impuissans :
Sur le cœur d'une belle.
Combien d'amans , sans ces secours ,
Vont-on réussir de nos jours ,
Par une bagatelle ?



THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



En amitié, comme en amour,
Autrefois le cœur sans détour,
Craignoit d'être infidelle.
Ce tems n'est plus; être aujourd'hui
Ingrat amant, perfide ami,
N'est qu'une bagatelle.



Tout est charme pour les amans,
Dans leur Iris que d'agrémens;
Vénus même est moins belle;
Mais hélas! le plus beau minois,
Aux yeux d'un mari de trois mois,
N'est qu'une bagatelle.



N'acceptez pas de ce Plumer,
Philis, ce dangereux bouquet;
Quoi, votre main chancelle?
L'Amour est caché sous ces fleurs,
Sa flamme dans les jeunes cœurs
Naît d'une bagatelle.



Qui trouble donc ces deux époux?
Pourquoi se jurer en courroux,
Une haine immortelle?
Madame est sage, & sans raison,
Monsieur vient de prendre soupçon
Sur une bagatelle.

Oa croit que dans son cabinet
Ce Sénateur lit en secret

L'Ordonnance nouvelle ;
Jusqu'à lui, si l'on parvenoit,
Bien loin du Code, on le verroit
Lire une bagatelle.



Chloë feignant mille tourmens,
Dans un fauteuil passe son tems ;
A quoi s'amuse-t-elle ?
A gronder suivante & valets ,
Et faire à chacun un procès
Sur une bagatelle.



Nous vantons nos moindres bienfaits.
Notre orgueil sous les plus beaux traits,
Sans cesse les rappelle ;
Mais à nos yeux, le plus souvent,
Un vrai service qu'on nous rend,
N'est qu'une bagatelle.



Un Auteur annonce du grand,
On le croit, en foule on se rend
A sa pièce nouvelle.
La toile part, & l'erreur fuit ,
Ce morceau qui fit tant de bruit,
N'est qu'une bagatelle.

SEPTEMBRE. 1751. 187

ENVOI A M. F...

Belle M... j'ose t'offrir
Ces vers, enfans de mon loisir,
Qu'ils te prouvent mon zèle.
Heureux, si je puis de ton tems
Charmer au moins quelques instans
Par cette bagatelle!



Si tu m'aimes, ce don plaira;
Bien-tôt ton cœur lui donnera
Une valeur réelle.
Tel est l'amour; avec ses yeux,
On voit un trésor précieux
Dans une bagatelle.



SPECTACLES.

L'Académie Royale de Musique continue avec beaucoup de succès les représentations du Ballet *des Indes Galantes*; le Mardi 3 Août, on supprima l'Acte du *Turc Généreux*, que le Public, & surtout les connoisseurs auroient fort regretté, si on ne lui avoit pas substitué l'Acte *des Sauvages*, dont la réputation est si justement établie, & qui a été reçu avec l'accueil universel, si ordinaire aux ouvrages de son célèbre Auteur. Cet Acte est rempli de chants agréables, variés, & d'un tour heureux, quoique peu commun. M. Jélot fait admirer dans les morceaux qu'il chante la pré-

188 MERCURE DE FRANCE.

cision , la facilité , les graces , la force & la beauté de son chant. Le divertissement ne le cède en rien à la Musique vocale. Tout le monde connoît la charmante Pièce de *Claveffin* , à qui on a donné le nom *des Sauvages* , & dont M. Rameau a relevé encore le mérite par le duo & le chœur à qui elle sert d'accompagnement. Ce morceau est dansé avec beaucoup de précision , de force & de fezzeté par M^{le} Lyonnois , & par Messieurs Lyonnois & Vestrus. L'Acte est terminé par une très-belle Chaconne , dansée par M Dupré , & l'une de celles où ce fameux Danseur brille le plus. On admire dans cette Chaconne la belle harmonie , le beau chant , la noblesse , qui y règnent d'un bout à l'autre , & surtout beaucoup de variété. Ce dernier mérite est fort rare dans les pièces de ce genre.

M. le Page a chanté le rôle d'*Huascar* dans l'Acte *des Incas*. Le Public a témoigné par ses applaudissemens la joye qu'il avoit de le revoir , & paroît toujours très satisfait de la beauté de sa voix & de la netteté de son chant. Mlle le Miere continue d'être fort applaudie dans les rôles d'*Hébé* & de *Fatima*.

Il paroît décidé qu'on donnera le 12 du mois la *Guirlande* , Pastorale en un Acte , de Messieurs Marmontel & Rameau.

Lundi 26 Juillet , Mlle Hus débuta sur le Théâtre de la Comédie Française. Ses rôles de début ont été *Zaire* , dans la Tragédie de ce nom ; *Adelaide* , dans *Gustave* ; *Iphigénie* , dans la Tragédie de ce nom ; *Lucile* , dans le *Chevalier à la mode* , & *Zénéide* , &c.

Cette Actrice , qui n'a que quinze ans , a une figure charmante , une voix qui va au cœur , beaucoup de feu , & des positions de Théâtre fort

SEPTEMBRE. 1751. 189
aîsées. Les légers défauts qu'on lui trouve seront
aisément corrigés par le tems, le travail, & les
bons conseils.

A M. FAVART,

Sur la Parodie des Indes Galantes.

Pour te féliciter sur tes charmans ouvrages,
Où brillent à la fois le génie & l'esprit;
Chez Favart, je ne fais qu'emprunter les suffrages
Du Public éclairé, qui toujours t'applaudit.

Le goût & la délicatesse
Président au choix de tes airs,
Le sentiment & la finesse
Sont l'ame de tes heureux vers,
Selon tes vœux, l'on rit, ou l'on soupire,
Tu captives les cœurs, tu sçais les enchanter;
Quel charme encor nous séduit, nous attire!
Lorsque la Muse * qui t'inspire,
Vient elle-même les chanter!

Guerin.

Les Indes Dansantes sont imprimées chez
Prault, fils, & Delormel, & elles continuent à
attirer du monde à la Comédie Italienne.

* *Mad. Favart.*

CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert du jour de l'Assomption fut ravissant : l'assemblée la plus nombreuse qu'il y ait eu dans le cours de cette année , fut tout le tems sur un ton d'admiration , que nous ne nous souvenons pas d'avoir encore vu : les Directeurs avoient préparé ce succès par le mélange de la meilleure Musique François & de l'Italienne ; les exécutans l'assurèrent par leur zèle & par leurs talens.

Le Concert commença par une symphonie de M. Guillemain , Ordinaire de la Musique du Roi. Elle fut suivie de *Domine in virtute tua* , Motet de M. Cordelet : cet ouvrage, quoique connu, fut reçu comme une nouveauté ; le récit admirablement exécuté par Mlle Fel , & *Dominus in ira sua* , à deux chœurs, furent trouvés d'une grande beauté.

M. Gaviniés joua seul & fort bien.

Mlle Frazi , Cantatrice Italienne, venue depuis environ un mois de Londres, chanta quatre Ariettes Italiennes, avec une legereté & une précision qui furent bien senties & bien applaudies. Quoique toutes les Ariettes aient été extrêmement goûtées, les connoisseurs paroissent avoir quelque prédilection pour la troisième. La symphonie en fut exécutée par l'Orchestre avec tout le goût qu'on pouvoit souhaiter.

Le Concert finit par *Venite exultemus*, de M. Mondonville. M. Gelin en chanta le récit très-difficile de basse taille, avec la plus belle voix du monde, & Mlle Fel rendit le *Venite adoremus* d'une maniere digne du plus beau morceau de Musique d'Eglise que nous ayons.

NOUVELLES ETRANGERES.

D'ALGER, le 6 Juillet.

TROIS Vaisseaux de guerre Anglois, commandés par M. Keppel, Chef d'Escadre, entrèrent le 17 Mai dans cette Baye. M. Keppel ayant communiqué à la Régence les pleins pouvoirs, dont il étoit muni pour conclure un Traité entre la Grande Bretagne & cette République, il entama, peu de jours après son arrivée, la négociation avec les Ministres du Dey. D'abord quelques difficultés ont fait craindre qu'elle ne traînât en longueur, mais enfin elle a été terminée à la satisfaction des Parties Contractantes, & l'on a signé un Traité, par lequel il est réglé que les Paquebots du Roi de la grande Bretagne n'auront plus besoin de Passeports de la Régence, & qu'il suffira que les Capitaines produisent leurs Commissions; que les nouveaux Passeports, qui doivent être délivrés aux Corsaires Algériens, le seront d'ici à un an, mais qu'ils n'auront leur effet qu'en 1753, pour les mers d'Europe, & en 1754, pour celle des Indes Orientales & Occidentales; que les Anglois pourront commercer librement dans les différens lieux de la domination de la République, & même acheter les denrées du pays; que cependant la Régence se réserve le droit de faire visiter leurs Navires, & de confisquer les marchandises qui seront de contrebande. Le 17 du mois dernier, M. Keppel remit à la voile avec son Escadre, & à son départ il fut salué de vingt-un coups de canon, ainsi

192 MERCURE DE FRANCE.

qu'il l'avoit été à son arrivée. Pendant son séjour en cette Ville , il a reçu la visite de tous les Consuls qui y résident. Ce Chef d'Escadre est fils du Comte d'Albermale , Ambassadeur du Roi de la Grande Bretagne auprès de Sa Majesté Très-Christienne.

Les Magistrats de Hambourg ont envoyé la Ratification des Articles , dont M. Forth est convenu au nom de leur Ville avec cette République par rapport à la Navigation. Ils ont en même-tems donné avis à M. Forth, que la Ville de Hambourg l'établissoit ici pour son Consul , & lui assignoit dix mille florins d'appointemens.

D U N O R D.

DE COPENHAGUE, le 4 Juillet.

L'Escadre , qui mit il y a quelque tems à la voile , a pris la route du Nord. Comme on a fait embarquer plusieurs Ouvriers de différentes professions sur les Bâtimens dont elle est composée , le Public conjecture qu'elle est destinée à tenter quelque découverte.

La Société qui a formé le projet de pourvoir à la subsistance des Veuves & des Orphelins , ne bornera pas sa charité à ce seul objet ; elle a résolu de secourir les Infirmes & les Vieillards , & de doter les filles , pour qui la pauvreté est le seul obstacle à se marier. Des vûes si avantageuses au Public ne pouvoient manquer d'être favorisées par le Gouvernement. Afin d'en assurer l'exécution , il a permis l'établissement d'une Lotterie , qui se tirera tous les mois , & dans laquelle personne ne pourra prendre d'intérêt , sans payer préalablement deux marcs d'argent. Outre cette avance , les Actionnaires donneront le premier mois un écu pour chaque

chaque Billet : la somme , que produira cette dernière mise , sera employée en Lots & en Primes qu'à la fin du mois on distribuera aux intéressés , selon que le hazard en décidera , & elle sera répartie de telle façon , que chaque intéressé ait un Lot ou une Prime. Le second mois , il faudra pour la nourriture de chaque Billet fournir deux écus , & l'on suivra dans le tirage la même méthode. On continuera ainsi de mois en mois jusqu'à la fin du premier Sémeestre , en doublant la mise chaque mois. Après ce premier Sémeestre , on en commencera un second , dans lequel on observera les mêmes règles , avec cette seule différence que le prix des Billets sera le double de ce qu'il aura été dans le Sémeestre précédent. Il y aura à tous les tirages un certain nombre de Primes de cinq cens écus , & les Actionnaires , auxquels il en échéra quelque une , ne pourront plus prétendre à celles de cette espece , jusqu'à ce que tous aient joui du même avantage. Sur les Lots & sur les Primes , les Directeurs de la Loterie retiendront dix pour cent , & la moitié du fonds qui proviendra de ce bénéfice , sera placée en terres , maisons ou contrats. L'autre moitié sera divisée en quatre parties égales , dont deux serviront à pensionner les Veuves & les Orphelins ; la troisième à soulager les Vieillards & les Malades , & la quatrième à fournir des dots aux pauvres filles. On destine à la fondation d'un Hôtel des Invalides les revenus des acquisitions qu'on fera avec la première moitié du bénéfice de cette Loterie.

Un Convoi de Navires , destinés pour l'Amérique , mettra à la voile au premier vent favorable. On a reçu avis que le Vaisseau de guerre *la Fortune* avoit échoué dans les environs de Dantzick , mais qu'il ne s'étoit noyé que deux personnes de

J .

l'équipage. Ce Bâtiment alloit en Livonie , pour y charger des bois propres à la Marine.

Sa Majesté a passé quelque jours au Château de Bregentœd , qui appartient au Grand Maréchal de la Cour. Le Feldt Maréchal de Schulenburg ; le Baron de Plesslein , Grand Maître des Cérémonies ; M. Vander - Osten , Conseiller Privé , & plusieurs autres Seigneurs , ont été du voyage.

Les lettres de Stockholm marquent que le Baron de Furstemberg , qui y étoit allé complimenter de la part du Landgrave de Hesse - Cassel le Roi de Suede sur son Avenement au Trône , eut le 7 de ce mois son audience de congé de ce Prince. Ces lettres ajoutent que le 9 Sa Majesté Suédoise fit la revue du Corps des Cadets Gentilshommes , & vit un Détachement du Corps de l'Artillerie exécuter diverses manœuvres. On a sçu par les mêmes lettres , que ce Prince a nommé Lieutenant Feldt Maréchal d'Infanterie M. Gothard-Guillaume Marks de Wurtemberg , Commandeur de l'Ordre de l'Épée.

Selon les nouvelles de Pétersbourg , on continue d'assurer que l'Impératrice de Russie fera cette année un voyage en Ukraine. Cette Princesse a disposé d'une place de Conseiller du Conseil de Guerre en faveur de M. Pierre Sumorokoff, Lieutenant Feldt Maréchal , & elle a conféré le grade de Brigadier de ses Armées au Comte de la Tour , Commandant de Gluckow. Le Grand Duc de Russie a ordonné qu'on dressât un état exact de toutes les dettes dont le Duché de Holstein est chargé , & qu'on prît des arrangemens pour les acquitter.

ALLEMAGNE.

DE VIENNE, le 3 Juillet.

L Es lettres des frontieres marquent qu'un Corps de Tartares de Crimée est entré sur les terres de Russie, & y a pillé plusieurs villages. On a été informé par les mêmes lettres, qu'à l'approche d'un détachement des troupes Russiennes, les Tartares s'étoient retirés, mais que les Russiens les ayant joints près du Lac de Suza-Morzi, les avoient attaqués, & qu'il y avoit eu de part & d'autre un grand nombre de tués & de blessés.

Leurs M. Imp. sont attendues aujourd'hui de Presbourg : l'Impératrice Reine y retournera demain, & l'Empereur ira passer quelques jours dans une Terre du Comte de Kinsky. On ne croit pas que leurs Majestés Impériales partent le 19 de ce mois pour le Camp d'Offen, ainsi qu'elles se l'étoient proposé. Les troupes, qui sont destinées à former deux Camps en Bohême, ont ordre de sortir de leurs quartiers au commencement du mois prochain. Le bruit court qu'on a levé les difficultés, survenues au sujet des Investitures que différens Princes de l'Empire sont obligés de recevoir de l'Empereur. On assure aussi, que l'Impératrice Reine a accordé aux Hongrois la permission d'établir chez eux routes sortes de Manufactures, & d'en transporter les marchandises dans les autres Pays Héréditaires.

DE RATISBONNE, le 12 Juillet.

Quelques-uns des Ministres qui assistent à la Diette de l'Empire, ont reçu de leurs Cours des instructions favorables à la prétention que les Ré-

formés ont de bâtir une Eglise à Francfort. D'un autre côté, les Magistrats de Francfort sollicitent ici très-vivement, pour empêcher les Réformés d'obtenir leur demande. Ces Magistrats ont écrit à ceux de Cologne une lettre, par laquelle ils exposent les raisons qu'ils croient devoir détourner la Diète de consentir à la construction proposée, & ils ont envoyé deux Députés à l'Evêque Prince de Wurtzbourg, afin de l'engager à s'y opposer de tout son pouvoir.

DE FRANCFORT, le 21 Juillet.

• Selon les avis reçus de Varel, une aile de ce Château a été totalement réduite en cendres. On regrette sur-tout la Bibliothèque, dans laquelle les Comtes d'Aldembourg avoient rassemblé avec beaucoup de tems & de dépense un grand nombre de Manuscrits & d'Editions rares. Les flammes ont aussi consumé plus de trente maisons voisines, dont on n'a pu sauver presque aucun meuble.

E S P A G N E.

DE MADRID, le 20 Juillet.

D On François de Varas y Valdes, Président du Tribunal de la Contractation des Indes, a mandé au Roi, que le 7 de ce mois les Navires *le Condé*, *la Notre-Dame de Lorette* & *la Notre-Dame de Mont-Carmel*, qui sont revenus de la Vera-Cruz sous l'escorte de la Frégate *le Saint Christophe*, étoient entrés dans le Port de Cadix. Ces Bâtimens ont rapporté, pour le compte du Roi, mille dix-neuf Surrans de Cacao Zoconusco, mille trois Caïssons de Chocolat, mille & un Caïssons de Poudre de Goaxaca, mille vingt-cinq

SEPTEMBRE. 1751. 197

de Tabac à fumer , dix neuf cens quatre-vingt-six Caïssons de côtes de Tabac pour faire du Son , deux mille sept cens quatre vingt-deux Planches de Cuivre , & quatre mille huit cent trois Piaïtres effectives : pour le compte des Particuliers , deux millions deux cens vingt & un mille sept cens quatre vingt onze Piaïtres effectives , quatre mille cinq cens quarante-trois Marcs d'Argent ouvrages , la valeur de quarante cinq mille cinq cens vingt deux Piaïtres en pistoles d'Espagne , mille dix Marcs d'Or en Bijoux , cent soixante-treize mille neuf cens cinquante livres de Cochenille fine , vingt-cinq mille trois cens cinquante de Cochenille silvestre , cinquante-neuf mille sept cens vingt-cinq d'Indigo , cent quarante-sept mille dix-neuf Vanilles , trente-quatre mille neuf cens vingt cinq de Racines de Jalap , trois mille huit cens dix Quintaux de bois de Campêche , ving-cinq mille sept cens cinquante livres de divers Remedes , trois mille huit cens quatre-vingt seize Cuits en poil , douze cens quarante-six Cuirs tannés , treize cens quatre-vingt-quatorze Caïssons de Sucre , mille sept Caïssons de Porcelaine , mille dix Ballots de Salsepareille , mille six Surrans de Cacao , mille huit Caïssons de Chocolat , vingt-cinq mille deux cens vingt cinq livers de Carmin , seize cens quatre-vingt-dix neuf Surrans de Tabac en poudre , deux mille vingt-cinq Surrans de Tabac en feuilles , mille deux Colliers de Perles , & mille quarante-huit Planches de bois de Caoba.

I T A L I E.

DE NAPLES, le 25 Juin.

ON assure que le Roi a envoyé au Comte Finochetti , son Ministre Plénipotentiaire auprès des États Généraux des Provinces Unies , les

198 MERCURE DE FRANCE.

pleins pouvoirs pour conclure un Traité de Commerce avec cette République. Douze Vaisseaux de guerre, Galères ou Chabecs de Sa Majesté, sont actuellement employés à donner la chasse aux Corsaires de Barbarie, & bientôt seront joints par deux autres Bâtimens, dont on acheve la construction. On a appris que les deux Galères, qui se sont emparées de deux Vaisseaux Algériens dans la mer de Toscane, se dispoient à en aller attaquer un troisième, qui croisoit le long des côtes de l'Etat *degli Presidii*. Les réparations que le Roi a ordonné de faire à plusieurs grands chemins, sont fort avancées.

Crotone, Ville de la Calabre Ulérieure, sur la mer Yonienne, étant avantageusement située pour le commerce, le Roi a résolu d'y faire construire un Port. Les Galères de Sa Majesté ont éloigné des côtes de ce Royaume les Corsaires de Barbarie. On écrit de Campo Basso, que la nuit du 29 au 30 du mois dernier il est tombé une grêle d'une grosseur extraordinaire, qui a ruiné totalement la récolte, & tué la plus grande partie des animaux dans la campagne.

DE ROME, le 26 Juin.

Après plusieurs assemblées tenues par la Congrégation, qui a eu ordre de délibérer sur les divers plans proposés pour rendre le Port d'Anzio plus sûr & plus commode, celui présenté par un Ingénieur François a obtenu la préférence. Le Pape vient de contribuer d'une nouvelle somme de quarante mille livres à la construction de l'Eglise de Saint Pierre & Saint Marcellin. Sa Sainteté fait observer avec exactitude la défense de laisser sortir de cette Ville aucune Antique. Le grand nombre

de Médailles & de curiosités de diverses especes, dont le Pape enrichit tous les jours la Collection du Capitole, la rendent une des plus considérables de l'Europe. On grave les statues, les bas-reliefs, & généralement tous les morceaux précieux, que cette Collection renferme, & cette suite d'Estampes composera quatre volumes.

Le 5 Juillet, le Pape tint un Consistoire, dans lequel Sa Sainteté informa le Sacré Collège, que les differends entre le Saint Siège & la République de Venise étoient heureusement terminés. Par une des conditions de l'accommodement, le Pape doit ériger deux nouveaux Archevêchés à la place du Patriarchat d'Aquilée.

DE LIVOURNE, le 12 Juillet.

Trente-neuf Algériens de l'équipage du Corsaire, dont les Galères de Naples se sont emparées près de l'Isle de Giglio, s'étant sauvés dans cette Isle, ils ont été conduits ici, & l'on équipe une Barque, pour les transporter à Alger. Sur les plaintes faites par la Régence de ce que ce Corsaire a été pris, sous le canon d'un fort de Toscane, la Cour de Naples a répondu que les Pirates ne pouvoient profiter de la Neutralité de quelque côte que ce fût, lorsqu'ils s'y réfugioient avec une prise appartenante à la Nation, dont les Vaisseaux les poursuivoient.

DE VENISE, le 10 Juillet.

Selon les lettres de Constantinople, la Porte a reçu avis que les Villes d'Ispahan & de Schiras avoient été surprises & pillées par les Youssbecs, qui ont proclamé Roi de Perse un jeune Prince, qu'ils prétendent être de la famille d'Abas le

200 MERCURE DE FRANCE:

Grand. Ces nouvelles ajoutent que les Négocians Anglois & Hollandois, qui étoient établis à Gamroon, ont pris le parti de se retirer avec leurs principaux effets.

DE TURIN, le 3 Juillet.

La Duchesse de Savoye fut relevée de ses couches le 28 du mois dernier avec les cérémonies accoutumées. On assure que le Roi a envoyé ordre au Comte de Canales, son Ministre à Vienne, de recevoir des mains de l'Empereur, au nom de Sa Majesté, l'Investiture des Fiefs qu'elle tient de l'Empire. Le Prince Doria s'est rendu ici, pour recevoir du Roi celle du Marquisat de Loana. Cette Cour n'est point encore d'accord avec celle de Vienne sur les principaux articles, qui font l'objet de la négociation, dont le Comte Christiani, Chancelier du Milanais, a été chargé auprès de S. M. par l'Impératrice Reine de Bohême & de Hongrie. Suivant un Etat qui paroît des revenus actuels du Roi, ils montent à plus de onze millions deux cens mille livres, monnoye de Piedmont.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES, le 22 Juillet.

LE Baron de Rosencrantz, Envoyé Extraordinaire du Roi de Dannemarck, a remis au Duc de Newcastlle un Mémoire, par lequel il déclare que l'Isle de Bicke, où le Gouverneur des Isles sous le Vent se propose d'établir une Colonie, appartient à Sa Majesté Danoise, & même est actuellement habitée par plusieurs Sujets de ce Prince. On a renvoyé l'examen de ce Mémoire

SEPTEMBRE. 1751. 201

aux Commissaires du Commerce & des Plantations. Près de deux mille Allemands se sont rendus ici, pour passer dans la Virginie & dans la Nouvelle Ecosse, & on les a fait embarquer sur cinq Navires, qui mettront incessamment à la voile.

Aujourd'hui vers les deux heures du matin, la Princesse de Galles est accouchée heureusement d'une Princesse, & cette nouvelle a été annoncée au Peuple par une salve générale des canons de la Tour, & de ceux du Parc de Saint James.

On parle d'un mariage entre le Prince de Galles & la Princesse Caroline de Nassau-Dietz, fille du Prince Stadhouder des Provinces Unies.

P A Y S - B A S.

AMSTERDAM, le 28 *juillet*.

UNe Compagnie a fait un fonds d'un million de florins, dans le dessein de prêter aux habitants de Surinam les sommes, dont ils auront besoin pour acquitter leurs dettes. Selon les arrangements pris à ce sujet, & qui ont été approuvés par le Gouvernement, cette Compagnie sera mise aux droits des Créanciers qu'elle remboursera, & les hypothèques qu'on lui donnera seront enregistrées à la Secrétairerie de la Colonie. Si l'Emprunteur est chargé de quelque Convention Matrimoniale, la femme s'engagera avec le mari. Il ne sera point prêté par la Compagnie au delà des cinq huitièmes de la valeur de l'habitation, sur laquelle se fera l'emprunt. Pour la plus grande sûreté des Prêteurs, l'Emprunteur hypothéquera non seulement son habitation, mais encore les esclaves, les meubles & les outils qui en dépendent. De plus, il s'oblige

I v

202 MERCURE DE FRANCE:

gera d'envoyer tous les produits annuels de ladite habitation à la Compagnie , qui les vendra le plus avantageusement qu'il sera possible , & qui , après avoir prélevé les intérêts & les frais , lui tiendra compte du reste de l'argent qu'elle aura reçu. La Compagnie établira dans la Colonie une ou deux personnes aux dépens des habitans , pour l'informer exactement chaque année de l'état où seront les habitations , & pour avoir soin qu'on n'en détourne pas les produits. Il y aura , non seulement saisie des biens , mais même contrainte par corps , contre les Débiteurs qui ne rempliront pas fidèlement les conditions ci dessus énoncées , & la Cour de Justice de la Colonie jugera sans appel toutes les affaires relatives aux prêts faits par la Compagnie. Afin que les habitans de Surinam aient plus de facilité à se libérer , la Compagnie leur laissera pendant vingt ans les Capitaux qu'elle leur prêtera. Chacune des dix premières années , elle prendra six pour cent d'intérêt. Elle n'exigera aucun intérêt dans les dix années suivantes , mais il lui sera remboursé chacune de ces dix années 10 pour cent sur le Capital. A l'égard des frais elle retiendra deux pour cent de la vente des produits des habitations , & une pareille somme , tant pour les retours , pour que l'emballage , le magasinage , le courerage , & les autres dépenses. Elle fournira aux habitans de Surinam les vivres & les provisions qu'ils désireront , & supposé qu'ils ne veuillent pas les prendre d'elle , il leur sera libre de tirer sur elle des lettres de change pour le montant de leurs achats , en faisant attention de ne pas demander des provisions , ou de ne pas tirer des lettres de change , au delà des fonds qu'ils auront dans la Caisse de la Compagnie.

Cet établissement a été formé par les soins de

SEPTEMBRE. 1751. 203

M. Guillaume Gedéon Deutz , Bouguemestre de cette Ville , & on lui en a confié la principale direction.

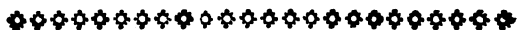
DE BRUXELLES , le 24 Juillet.

Il paroît une Ordonnance , adressée par l'Impératrice Reine à l'Evêque de Gand , au sujet d'un Mandement que ce Prélat a fait publier. Cette Ordonnance porte que l'Impératrice Reine n'a pu voir sans mécontentement quelques expressions hasardées dans l'edit Mandement ; qu'elle veut que l'Evêque de Gand se conforme exactement à l'Edit donné le 26 Mai 1723 , par le feu Empereur Charles VI , & qu'en conséquence ce Prélat s'abstienne de donner occasion à réveiller les disputes sur la Constitution *Unigenitus* ; que comme il seroit à craindre que des Prédicateurs & des Confesseurs du Diocèse de Gand , en employant ou en expliquant les termes du Mandement de leur Evêque , n'inquiétassent à cette occasion des personnes peu instruites , ou ne répandissent dans la Chaire ou ailleurs quelques discours indiscrets , l'Impératrice Reine désire que cet Evêque recommande à tous les Ecclésiastiques & à tous les Réguliers ses Diocésains , d'éviter tout ce qui pourroit troubler la paix de l'Eglise Belgique ; que cette Princesse se promet de la déférence de ce Prélat à ses ordres , qu'il se conduira à l'avenir avec la circonspection qui est nécessaire pour le maintien de la tranquillité , & qu'il fera retirer incessamment tous les exemplaires imprimés ou manuscrits de son Mandement , afin que cet ouvrage demeure supprimé. L'Evêque de Gand s'est conformé aux intentions de l'Impératrice Reine.

Cette Princesse , avec le consentement du Pape ,

I vj

a invité les Evêque des Pais Bas , à diminuer le nombre des Fêtes dans leurs Diocèses , & particulièrement à retrancher celles qui suivent les jours de Pâques , de la Pentecôte , & de la Nativité de Notre Seigneur.



F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 16 Juillet , la Reine communia par les mains de l'Evêque de Chartres , son Premier Aumônier. Sa Majesté assista l'après-midi dans l'Eglise des Religieuses Carmelites , au Sermon du Pere de Bonneuil , Recteur du Collège des Jésuites , & au Salut , auquel l'Evêque de Chartres officia.

La Reine , accompagnée de Madame Henriette , de Madame Adélaïde , & de Mesdames Victoire , Sophie & Louise , entendit le 18 la grande Messe dans l'Eglise Paroissiale de Saint Jacques.

L'après-midi , le Roi & la Reine , accompagnés de Mesdames de France , se rendirent à l'Eglise du Monastere de la Congrégation de Notre Dame , & leurs Majestés y assisterent aux Vêpres & au Salut.

Le 19 , Monseigneur le Dauphin arriva de Versailles.

Les Obseques de feu Don François Pignatelli , Ambassadeur de Sa Majesté Catholique , ont été faites le 20 avec une très-gande pompe , dans l'Eglise Paroissiale de Saint Antoine , où il a été inhumé. Cet Ambassadeur , par un grand nombre de qualités respectables , & par la manière dont il a rempli constamment les fonctions de son Ministère auprès du Roi , s'étoit acquis la plus

haute considération , & la perte cause de justes regrets à toute la Cour.

Le Marquis de Rubi , fils de ce Seigneur , se dispose à retourner à Madrid.

Aussitôt après la mort de Don François Pignatelli , le Chevallier d'Aldecoa , Secrétaire de l'Ambassade d'Espagne , a dépêché un Courier pour annoncer cette mort à Sa Majesté Catholique.

Selon les lettres de Brest , du 10 Juillet , l'Escadre qui a été équipée dans ce Port , & dont le Roi a donné le Commandement à M. Perier , a été jointe par les deux Frégates qu'on attendoit de Rochefort , & le jour du départ de ces lettres elle auroit mis à la voile , si le vent avoit été plus favorable.

Des Prédicants ayant répandu en Languedoc le faux bruit d'une prétendue Tolérance , il y a été publié deux Ordonnances du Roi , des 17 Janvier & 6 Novembre 1750 , par lesquelles Sa Majesté enjoint à tous les Officiers & à tous Juges dans cette Province , de vaquer diligemment à l'exécution de ses Edits & Déclarations concernant la Religion Prétendue Réformée. Afin de maintenir à cet égard l'observation des Loix par des moyens encore plus surs & plus prompts , le Roi autorise le Commandant en chef , & en son absence l'Intendant de la Province , à connoître de plusieurs sortes de Contraventions à ces Edits & Déclarations , avec pouvoir même de condamner les Contrevenans sans forme de procès. Il a aussi été donné des ordres dans les autres Provinces , pour que les mêmes Edits & Déclarations y soient exécutés à la rigueur , & que généralement tout exercice public ou particulier de la Religion Prétendue Réformée y soit réprimé sévèrement.

206 MERCURE DE FRANCE.

Le Roi a fait un nouveau Règlement, dont l'objet est de mettre les Haras des Pais de Conflens, de Cerdagne & de Foix, en état de produire les meilleures especes de chevaux, dont ces Pais soient susceptibles. Par le même Règlement, Sa Majesté ordonne que les douze Etalons, choisis pour lefdits Haras, soient employés, hors le tems de la monte, à former une Ecole qui sera établie dans le lieu où seront ces Etalons, & dans laquelle douze Gentilshommes de la Province puissent apprendre à monter à cheval. Cette Ecole sera sous la direction du Lieutenant Général de la Province, en l'absence du Gouverneur. Le détail intérieur sera administré par le Viguiier du Roussillon.

Le 17, Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine signerent le Contrat de mariage de M. du Bois de Crance & de Dame Marie-Catherine de Tarade, veuve de M. Jacques de la Villette de Belfay. M. du Bois de Crance est Ecuyer Ordinaire de Madame la Dauphine.

Le 22, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix huit cens quarante-cinq livres; les Billets de la Première Loterie Royale à six cens quatre-vingt huit livres, & ceux de la Seconde n'ont point de prix fixe.

Le 25 Juillet, Fête de Saint Jacques, la Reine se rendit avec Monseigneur le Dauphin & Mesdames de France à l'Eglise de la Paroisse du Château, laquelle est dédiée à cet Apôtre, & Sa Majesté y entendit la Grande Messe.

Leurs Majestés, accompagnées de Monseigneur le Dauphin & de Mesdames, assisterent l'après-midi aux Vêpres & au Salut dans la même Eglise.

La Reine donna le 27 le Voile blanc à une No-

vice du Monastère de la Visitation, & M. de Vaux, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Noyon, prêcha à cette occasion devant S. M.

Monseigneur le Dauphin & Madame Henriette assistèrent le 23, dans l'Eglise du Monastère des Carmelites, à la Profession d'une Religieuse, & Madame Henriette, en lui donnant le Voile noir, la nomma Sœur *Henriette*. Le Sermon fut prononcé par le Pere Butler, de la Compagnie de Jesus.

Le 24, Monseigneur le Dauphin & Madame Henriette assistèrent à la Vesture de la Demoiselle de Beauval, qui est entrée au Noviciat du Monastère de la Visitation. M. du Mont, Doyen de l'Eglise Collégiale de Saint Clement, prononça le Sermon.

Monseigneur le Dauphin partit le 28, pour retourner à Versailles.

Sur la fin du mois de Juillet M. Schepfin, Historiographe du Roi, Professeur d'Histoire à Strasbourg, & Académicien Libre de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, présenta au Roi & à Monseigneur le Dauphin le premier Volume de son *Asiatia Illustrata*, qu'il a dédiée à Sa Majesté, & le Roi lui a accordé une pension de deux mille livres. M. Schepfin a lu à l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres une Dissertation remplie d'érudition & de recherches sur une espèce de monnoye du moyen Age.

Le 29, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens soixante livres; les Billets de la Première Loterie Royale à six cens quatre-vingt cinq livres, & ceux de la Seconde n'ont point de prix fixe.

Le 31 Juillet, le Roi accompagné de Madame Henriette, de Madame Adélaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, entendit la

208 MERCURE DE FRANCE.

Messe dans l'Eglise du Collège des Jésuites. La Reine assista l'après midi dans la même Eglise aux Vêpres & au Salut, ainsi qu'au Sermon du Pere Poncet, de la Compagnie de Jesus.

Leurs Majestés, accompagnées de Mesdames de France, assisterent le premier Août au Salut dans l'Eglise Paroissiale de Saint Antoine.

La Reine se rendit le 2 à l'Eglise des Capucins, & Sa Majesté y assista au Salut, auquel l'Evêque de Meaux officia.

Le 4, la Reine entendit la Grande Messe dans l'Eglise des Religieux Dominicains.

Le Roi a ordonné qu'on établit un Architecte-Ingénieur en Chef, quatre Inspecteurs Généraux, un Directeur du Bureau des Géographes & Dessinateurs, & vingt-cinq Ingénieurs des Ponts & Chaussées, en Commission, pour les Généralités & Pais d'Elections.

En considération de la découverte que M. Brocard, Chirurgien de la Châtre en Berry, a faite d'un Topique pour arrêter sans Ligature les Hémorragies des Artères, Sa Majesté a accordé une Gratification & une Pension à ce Chirurgien.

M. Boyer de Berguerolles, Lieutenant Réformé à la suite du Régiment d'Infanterie de Saint Chamont, a trouvé le moyen d'élever les eaux à une très grande hauteur, avec une dépense peu considérable.

Le 5, les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix neuf cens livres, les Billets de la Première Loterie Royale à six cens quatre-vingt-six livres, & ceux de la Seconde sont à six cens quarante.

Le 5, le 6 & le 7 Août, la Reine entendit la Messe dans l'Eglise des Carmélites, & le 7 Sa Majesté y assista au Salut, après avoir passé la journée dans le Monastère de ces Religieuses.

La Reine , accompagnée de Madame Henriette , de Madame Adélaïde , & de Mesdames Victoire , Sophie & Louise , se rendit le 8 à l'Eglise de la Paroisse du Château , & y entendit la Grande Messe.

L'après-midi , leurs Majestés & Mesdames de France assistèrent au Salut dans l'Eglise du Monastère de Notre-Dame.

Le Roi tint le 3 deux Conseils , l'un des Dépêches , l'autre des Finances , & Sa Majesté tint le 8 Conseil d'Etat.

Sa Majesté a pris plusieurs fois le divertissement de la chasse.

Pendant la chasse du 5 , un des chevaux , que le Roi monta , s'étant abattu , Sa Majesté tomba , & se fit au front une légère contusion. La nuit suivante & le lendemain , le Roi sentit quelque douleur au bras qui avoit soutenu le principal effort de la chute , mais Sa Majesté eut la nuit du 6 au 7 un sommeil tranquille , & comme à son réveil le Roi se trouva entièrement soulagé , les Médecins n'ont pas jugé qu'il fût nécessaire de saigner Sa Majesté. Le 7 , le Roi chassa à son ordinaire.

La Reine arriva à Versailles de Compiègne le 9 Août.

Le 10 la Reine , accompagnée de Monseigneur le Dauphin , entendit dans la Chapelle du Château les Vêpres & le Salut , chantés par les Missionnaires.

Le Roi , qui s'étoit rendu le 10 de Compiègne au Château de la Meute avec Mesdames de France , revint à Versailles le 11 avec ces Princesses.

On a reçu avis que l'Escadre , équipée à Brest , avoit mis à la voile avec un vent favorable. Elle est composée de dix Vaisseaux de guerre & de qua-

210 MERCURE DE FRANCE.

tre Fregates , & elle est sous les ordres de M. Pierrier , Chef d'Escadre.

Le 12 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-huit cens soixante-dix livres ; les Billets de la Première Loterie Royale à six cens quatre-vingt-trois , & ceux de la Seconde à six cens trente-huit.



NAISSANCES ET MARIAGE.

IL y a des noms si intéressans , que tout ce qui peut les concerner , vient toujours à propos à la connoissance du Public , qui aime mieux être instruit tard , que de ne le pas être. Il sçaura donc gré à mon attention de lui faire part de l'article suivant , quoique l'événement soit de l'année dernière. J'aurai la même attention toutes les fois que l'occasion s'en présentera.

Le 6 Août 1750 , naquit au Château de Beaumont , en Bourbonnois , Ignace de Montboissier-Beaufort-Canillac , fils d'Edouard de Beaufort-Montboissier , Chevalier , Comte de Canillac , Capitaine dans le Régiment de Cletmont Prince , second fils d'Ignace de Beaufort Montboissier de Canillac , Vicomte de la Roche , Baron de Chassigne , Chef du nom & Armes de la Maison de Montboissier , & de Louise Mottier de la Fayette. Ce Seigneur est frere de Pierre Charles de Beaufort-Montboissier , dit le Marquis de Canillac , Lieutenant Général des armées du Roi , ci devant Premier Enseigne de la Seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde , & de Claude-François de Montboissier , dit l'Abbé de Canillac , Abbé Commendataire des Abbayes Royales de Saint Pierre de Montmajour-les Arles , de N. D. de

SEPTEMBRE. 1751. 214

Cercan, & de la Sainte Trinité de Fecamp, Conseiller d'Etat, Comte de Lyon, Docteur de Sorbonne, Auditeur de Rotte, &c. Le Comte de Canillac quitta en 1749, l'Ordre de Malte, & épousa le 8 Avril, dans la Chapelle du Château de Beaumont, Damoiselle Anne-Elisabeth de Troufflebois, fille de Charles, Marquis de Troufflebois, Seigneur de Beaumont, de Bieuil, & de Preigni, & de Dame Agnes-Hugon de Fourchaud.

La Maison de Montboissier est, sans contredit, l'une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume. La Fondation de la riche Abbaye de Saint Michel de la Cluse, en Piémont, faite vers l'an 1000, par Hugues-Maurice, dit le Décousu, Seigneur de Montboissier, qui y annexa les Prieurés de Cunlæ & d'Arlent, en Auvergne, aussi fondés par lui, est une preuve bien authentique de la puissance de ce Seigneur, auquel Pierre de Poitiers, contemporain de Pierre le venerable, Abbé de Cluni, son petit-fils, donne pour ancêtres les anciens Souverains d'Auvergne, dans le Panégyrique qu'il nous a laissé de ce saint Abbé, la gloire de sa Patrie, & l'un des plus grands ornemens de la Maison de Montboissier, aussi bien que son frere Heraclius, Archevêque de Lyon, que l'Empereur Frederic I. établit par sa Bulle du 18 Novembre 1157, Exarque du Royaume de Bourgogne, avec tous les Droits de Regale sur la Ville de Lyon, & dans son Archevêché, au-delà de la Saône. Ces deux grands personnages avoient pour mere la B. H. Rhingarde, qualifiée cousine du Comte de Nevers, morte Religieuse dans l'Ordre de Saint Benoît, & entre autres freres, Eutache, pere d'Eustache, Seigneur de Montboissier, dont on conserve dans le Trésor des Chartres du Roi, le Testament de 1248, par lequel il établit tuteurs

212 MERCURE DE FRANCE.

de son fils du même nom, Alphonse de France, Comte de Poitiers & de Toulouse, frere de Saint Louis, & en cas de mort de son fils, institue ce Prince son héritier, dans tous ses biens, excepté de la Terre de Montboissier.

Jacques, Seigneur de Montboissier, un de ses descendans, prit au commencement du quatorzième siècle, le nom & les Armes de Beaufort, ayant été institué à cette condition héritier des Comtés de Beaufort & d'Alais, du Marquisat de Canillac, & des Seigneuries de Pont du Château, d'Anduze, &c. par Jacques de Beaufort, Marquis de Canillac, son grand oncle maternel, & le dernier de la Maison de Beaufort, laquelle avoit possédé la Vicomté de Turenne, & donné à l'Eglise les Papes Clément VI. & Grégoire XI. C'est depuis cette alliance que les aînés de la Maison de Beaufort Montboissier ont porté le titre de *Patric Romain*, & *Prince de l'Eglise*, titre dévolu, & dû par droit d'aînesse au Vicomte de la Roche, pere du Comte de Canillac, qui donne lieu à cet article, & dont la Maison a toujours soutenu la grandeur de sa naissance par le lustre des plus belles alliances, telles que celles des Maisons de Clermont-Dauphin, de Vienne, de Châtillon, de Montmorin, de Polignac, d'Archie, de Chalignon, de Langheac, d'Estaing, d'Alégre, de Mitte-Chevrières, de la Queille, de Mottier de la Fayette, de Maillé, &c. Voyez du Chêne, Maison de Châtillon, p. 463, les Tablettes historiques, seconde partie, p. 173.

Quant à la Maison de Trouffebais, dont est issue la Comtesse de Canillac, le titre de *Chevalier*, qu'ont porté ses ancêtres dès le douzième siècle, & les monumens que l'on en trouve dans les Cartulaires des Abbayes de Chalivoi & de Fontmo-

signi lui assurent un des premiers rangs parmi les plus nobles & les plus anciennes des Provinces de Berri, de Bourbonnois & de Nivernois, où toutes se font honneur de son alliance, telles que les Maisons de Culant, de Gaucourt, de la Ported'Issertieux, de Grivet-d'Anroy, de Saint Aubin, d'Assi, de Marechal, de Marselange, de S. Hilaire, de Saligni, &c. Sadon de Trousebois, Chevalier, donna vers l'an 1150, en présence de Renaud de Montfaucon, à l'Abbaye de Fontmorigni, la dîme de Bernai, du consentement de sa femme Alix, & de leurs trois enfans dont l'aîné Eudes de Trousebois fut aussi un des bienfaiteurs de cette Abbaye, & mérita par ses services, le don que le Roi Philippe-Auguste lui fit de la Ville & Seigneurie de Garlande en foi & hommage, par Charte du mois de Novembre 1219. Parmi les descendans d'Eudes on trouve Henri de Trousebois, qui en 1299 étoit, comme le rapporte la Thaumassiere, Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance, de Guillaume de Trousebois, Capitaine d'une Compagnie d'Ecuyers, en 1338. Celui-ci fut pere d'Eudes de Trousebois, Chevalier Seigneur de Champagne, près Saint Pierre-le-Moustiers, dont la fille Jeanne, Dame de Laleuf, étoit veuve en 1388, de Guillaume de Lamoignon, Seigneur de Lamoignon & de Mannai, un des Ancêtres de M. le Chancelier. Jean de Trousebois, frere de Jeanne, continua la postérité des Seigneurs de Champagne, & de lui descend en ligne directe Charles de Trousebois, pere de Madame la Comtesse de Canillac, & frere de Louise de Trousebois, Dame de Champagne, veuve en premieres noces de N.... de Dreuille d'Issards, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Levis, & en secondes noces de N.... de Nuchesse, Capitaine

de Cavalerie , dans le Régiment d'Anjou. Voyez l'Histoire de Berri , par la Thaumassiere , page 998.

Le 3 Juillet 1751 , Madame la Marquise de la Salle , épouse du Lieutenant Général des armées du Roi , accoucha d'un fils , qui fut baptisé le lendemain à Saint Sulpice. Voyez la sixième partie des Tablettes hist. p. 154.

Le 15 le Baron de Laugier-Villars épousa Dlle de la Croix , fille de feu César-Marie de la Croix , Intendant des Îles du vent.

A V I S.

L'Auteur des Tablettes Historiques & Généalogiques , travaillant à un Supplément des Terres titrées , & des anciennes Baronnie , invite ceux qui peuvent être intéressés à cet ouvrage de lui fournir incessamment les Mémoires instructifs , dont il a besoin , & d'avoir attention qu'ils soient écrits très-lisiblement , surtout les noms de familles & des Terres , sans employer de lettres rondes , dans lesquelles il est fort aisé de prendre un *u* , pour une *n* , une *r* , pour un *u* , un *e* , pour un *c* , &c. Il seroit à désirer que l'on eût la même attention dans les Mémoires Généalogiques , que l'on nous adresse pour être inserés dans le Mercure.

Ces Mémoires seront adressés *franco* , à M. de Nantigni , à l'Académie Royale , rue des Canettes , proche Saint Sulpice , qui les remettra à l'Auteur.

A P P R O B A T I O N.

J' Ai lu , par ordre de Monseigneur le Chancelier , le *Mercur* de France du présent mois. A Paris , le premier Septembre 1751.

MAIGNAN DE SAVIGNY:

T A B L E.

P I E C E S F U G I T I V E S en Vers & en Prose:	
La Toilette de l'âge d'or ,	3
Lettre à l'Auteur du <i>Mercur</i> , au sujet de plusieurs observations sur des réflexions insérées dans différents <i>Mercur</i> es ,	6
Salmonée , ou l'ambition punie , Poëme ,	12
Lettre de Zelindor ,	16
Epître au Sexe ,	21
Assemblée publique de l'Académie Royale de la Rochelle , tenue le 28 Avril 1751 ,	23
Traduction de l'Ode <i>IX.</i> du troisième Livre d'Horace ,	61
Réponse au Discours qui a remporté le Prix de l'Académie de Dijon , sur cette Question : <i>Si le rétablissement des Sciences & des Arts a contribué à épurer les mœurs</i> , par un Citoyen de Genève ,	63
Contre l'avarice ,	84
Extrait de la Séance publique de l'Académie Royale de Chirurgie du 8 Juin 1751 ,	85
Vers pour mettre au bas du Portrait de M. Chauvelin , Intendant des Finances ,	101
Mémoire historique sur le Jubilé universel de l'année Sainte 1750 , & autres précédens ,	102
Cérémonies observées à Rome pour l'ouverture de l'année Sainte 1750 ,	115

Conte allégorique par M. le Marquis de Laflay, pere du dernier mort ,	121
Lettre à l'Auteur du Mercure , sur le portrait Mad. de Sthaal ,	1
Mots des Enigmes & des Logogriphes du Mer- re d'Août ,	120
Enigmes & Logogriphes ,	129
Nouvelles Litteraires , &c.	129
Beaux-Arts. Catalogue raisonné de toutes les pié- ces qui forment l'Œuvre de Rembrandt , com- posé par feu M. Gerfaint , & mis au jour par les Sis Helle & Glomy ,	163
Lettre à l'Auteur du Mercure , sur la nature d'un Mode en e-si-mi naturel & sur son rapport , tant avec le Mode majeur , qu'avec le Mode mineur ,	166
Lettre sur les Peintures d'Herculanum , aujour- d'hui Portici ,	171
Chanson. La Bagatelle , Vaudeville , par M. Meï- lé ,	184
Spectacles ,	187
Débuts de Mlle Hus à la Comédie Françoisé ,	188
A M. Favart, sur la Parodie des Indes galantes ,	189
Les Indes dansantes ,	<i>ibid.</i>
Concert Spirituel ,	190
Nouvelles Etrangères , &c.	192
France. Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	204
Naissances & Mariage ,	210
Avis ,	214
 <i>La Chanson notée doit regarder la page</i>	 184

De l'Imprimerie de J. BULLOT.

175
3

SEP 13 1935

